Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd09jull

54

I

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures « productions..... A contrôler les productions (et les actions) « d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des « mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, « sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Troisième Année.)

TOME IX.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET CIE.

JANVIER 1821.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R53
t.9

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE *et sur les* HUIT PREMIERS VOLUMES *de ce Recueil, contenant des matériaux pour l'histoire scientifique et littéraire de tous les pays, pendant les années* 1819 *et* 1820.

LES choses les plus utiles ont besoin de la sanction du tems pour être mûries et appréciées : plus les hommes sont éclairés par l'expérience, plus ils refusent d'accorder légèrement leur confiance aux promesses les plus séduisantes, lorsqu'elles ne sont pas en partie réalisées, ou garanties et justifiées par des faits.

Aussi, lorsque nous avons publié, au mois de janvier 1819, *l'Introduction* et le premier cahier de la *Revue Encyclopédique*, nous avons calculé qu'il nous

faudrait un intervalle de quelques années pour faire bien connaître et apprécier un Recueil, grave et sérieux par sa nature, destiné à ne paraître qu'une fois par mois, qui ne s'adresse point aux passions, qui n'est soutenu par aucun esprit de parti ou de coterie, mais qui pénètre et se répand peu à peu dans le monde entier, auquel il appartient par l'étendue et l'universalité de son plan.

Deux années d'expérience ont commencé à justifier nos premiers calculs : elles ont prouvé que nous avions suivi des données exactes, au lieu de nous abandonner à des espérances chimériques et à de trompeuses illusions. Nous avons tâché d'acquitter fidèlement nos promesses, et nous avons même donné au-delà de ce que avions promis (1). Nous espérons pouvoir, avec le concours et l'appui de beaucoup d'hommes généreux et éclairés, perfectionner de plus en plus l'exécution de notre laborieuse entreprise.

Nous commençons la troisième année de la publication de ce Recueil, dont il a paru jusqu'ici *vingt-quatre cahiers*, formant HUIT VOLUMES d'environ 600 ou 650 pages chacun (2), qui présentent, comme dans un *Panorama moral et littéraire*, où toutes les parties du monde connu sont rassemblées, un aperçu de leurs travaux les plus importans, de leurs établissemens d'utilité pu-

---

(1) La *Revue Encyclopédique* a pris, envers ses souscripteurs, l'engagement de leur donner un cahier de *douze feuilles d'impression par mois*. Elle en a souvent donné *quatorze* et même *quinze*, pour agrandir son cadre, proportionnellement à l'importance du plan et à l'abondance toujours croissante des matériaux fournis par les collaborateurs et les correspondans.

(2) Dont près de moitié en *petit-texte*.

blique, de leurs sociétés savantes, littéraires et philanthropiques, de leurs inventions et de leurs découvertes, de leurs productions et de leurs progrès les plus remarquables dans les différentes branches des sciences, de la littérature et des arts; enfin du développement plus ou moins marqué de leur civilisation.

Notre correspondance, très-étendue et très-active, nous annonce que ce tableau, vivant et animé, du mouvement de l'esprit humain dans tous les pays, a déjà obtenu presque partout les suffrages des hommes qui s'intéressent à la marche et à la propagation des lumières, et qui veulent se tenir au courant de l'esprit de leur siècle, pour juger son activité, sa direction et son influence.

La meilleure preuve de l'estime générale accordée à nos travaux, c'est l'accroissement progressif du nombre de nos abonnés, qui nous permet (en comprenant dans nos calculs les *cercles* et les *cabinets de lecture*, les *associations littéraires*, les *bibliothèques publiques*, etc.) de compter aujourd'hui près de quinze mille lecteurs, répandus sur tous les points du globe. Nous croyons donc le moment favorable pour fixer de nouveau et plus particulièrement l'attention des amis des sciences et de l'humanité sur le but que nous nous sommes proposé en fondant et en publiant ce Recueil.

La Revue Encyclopédique est moins un ouvrage périodique ordinaire qu'une sorte d'institution qui a pour objet d'établir *un moyen central de communication et de correspondance entre les hommes qui aiment à contribuer aux progrès de la civilisation;* de manière que tout ce qui caractérise ces progrès dans le vaste champ

ouvert à l'intelligence humaine, et dans quelque pays que ce soit, puisse arriver promptement à la connaissance de chacun d'eux, et que les travaux utiles en tout genre, les inventions, les découvertes, les méthodes et les procédés favorables à l'avancement de l'instruction et de l'industrie, soient mis en circulation et en action dans le plus court délai. La Revue Encyclopédique désire présenter à ses lecteurs, dans le courant de chaque année, au moyen de ses publications mensuelles, d'une manière abrégée mais fidèle, la situation des différentes sciences et des arts, de l'agriculture, de la chimie appliquée, des manufactures, de l'industrie et du commerce, des sciences naturelles, des sciences médicales, des sciences mathématiques; de l'éducation et de l'instruction publique, de la législation, de l'économie politique, de l'administration, des sciences géographiques et historiques; de la littérature, expression fidèle et variée des mœurs d'un peuple; des beaux-arts, qui relèvent la dignité morale de l'homme et qui embellissent sa vie; enfin, des principaux élémens de la prospérité chez les différentes nations. Elle n'est encore, malgré ses premiers succès, qu'un germe fécond par lui-même, qui a besoin d'être développé. Nous cherchons à lui donner cette année une base plus solide et plus large, une organisation plus régulière et plus complète. Elle paraît devoir acquérir plus que jamais dans l'opinion, comme elle l'a depuis son origine en réalité, le caractère d'une entreprise d'utilité publique qui vient satisfaire à un besoin généralement senti, celui de *rapprocher* et de *comparer les nations et leurs travaux, les sciences et leurs produits, pour les*

avancer et les féconder par ce rapprochement et cette comparaison. Il s'agit d'établir des relations plus intimes entre les nations, de faire qu'elles puissent s'entr'aider, se compléter les unes par les autres; car les peuples, ainsi que les individus, sont comme incomplets, s'ils restent isolés. L'homme isolé n'est rien; il est écrasé par le sentiment de sa faiblesse. Les hommes combinés acquièrent d'immenses moyens d'action : il en est de même des nations. Dans leur état d'isolement, elles sont faibles et impuissantes : par leurs communications réciproques, rendues faciles et actives, par un échange continuel des productions de leur sol, de leur industrie et de leur intelligence, elles s'entr'aident, s'éclairent, se fortifient, s'améliorent; elles sont intéressées à transporter, dans la sphère paisible de l'industrie, des lettres et des arts, cette activité employée trop longtems d'une manière funeste au profit des conquérans et des ambitieux dans les carrières orageuses de la politique et de la guerre. Les conquêtes honorables et utiles pour l'homme sont celles qui peuvent étendre son empire sur la nature et lui acquérir de nouveaux moyens de remplir sa noble destination sur la terre, d'augmenter à la fois ses forces physiques, sa puissance intellectuelle, sa dignité morale et son industrie sociale.

La sociabilité perfectionnée, les échanges, les secours mutuels, une combinaison bien entendue entre les divers gouvernemens et les états même les plus éloignés, sont un moyen efficace d'affermir la paix générale, de prévenir les révolutions et les troubles, d'assurer la tranquillité et le bonheur des peuples, de consolider les trônes qui n'ont point de base plus sûre et de plus

forte garantie que la félicité publique. Il s'agit enfin d'organiser une sorte d'*enseignement mutuel* des nations rapprochées et comparées.

Il entre beaucoup plus qu'on ne serait d'abord tenté de le croire dans la haute politique et dans le véritable intérêt des gouvernemens, de favoriser la direction scientifique, industrielle et littéraire qu'il faut imprimer au mouvement naturel et nécessaire de l'esprit humain. L'activité, l'agitation même des esprits, en Europe, tiennent à un principe de vie, à une civilisation plus avancée, à la réaction des longues et violentes secousses, militaires et politiques, qui ont ébranlé l'édifice social dans la plupart des états, mais qui ont déjà produit ou qui peuvent produire, sous plusieurs rapports, des effets salutaires, comme les inondations du Nil répandent la fécondité sur le sol qu'elles ont couvert.

Cette activité, dangereuse aux yeux des hommes égoïstes et dominateurs, qui auraient des vues d'usurpation et de tyrannie, qui voudraient, comme l'a fait de nos jours un gouvernement despotique par instinct et par essence, par système et par calcul, étouffer les hommes de bien, les hommes à caractère, les hommes capables de concevoir des pensées et des plans d'un intérêt général, devient, au contraire, utile et productive, si elle est bien dirigée ; elle mérite alors les encouragemens d'un gouvernement vraiment national, puisqu'elle tourne au profit de la morale publique, du libre développement des facultés humaines, de la stabilité des institutions, et de la gloire des princes qui, sachant comprendre *la civilisation* dans son véritable sens, veulent la favoriser. Le moyen d'atteindre ce but est de

mieux employer, par une combinaison plus savante, avec plus d'économie et de discernement, les trois grands élémens dont une habile politique et une saine philosophie peuvent seules apprécier toute la valeur : le TEMS, trésor si méconnu ; les HOMMES, si indignement sacrifiés par de faux systèmes de toute nature, et leurs travaux, ou les sciences et les arts, produits de notre intelligence ; enfin, les RICHESSES, prises dans leur acception la plus étendue et la plus complète. Jusqu'ici, les gouvernemens n'ont guère soupçonné tous les avantages que la combinaison et le bon emploi de ces trois grands élémens pourraient leur assurer.

La *Revue Encyclopédique* n'est donc pas seulement un ouvrage *scientifique* destiné aux savans, ou *littéraire* destiné aux littérateurs, ou *national* destiné à une seule nation. C'est une collection méthodique et un registre universel des faits les plus intéressans, qui attestent l'activité du génie et de l'industrie de l'homme dans toutes les sphères qui lui sont ouvertes et dans toutes les contrées. C'est une entreprise philanthropique, à laquelle doivent s'intéresser vivement tous les esprits élevés, tous les cœurs généreux, appelés à former une sorte de chaîne électrique, indéfiniment prolongée, qui embrasse les destins de l'humanité, et qui, de siècle en siècle, de contrée en contrée, lie ensemble toutes les pensées, tous les travaux rapportés au grand but de la conservation, de l'amélioration et de l'adoucissement de la condition humaine, ou bien au développement plus libre et plus complet des facultés humaines et des institutions sociales qui constituent la CIVILISATION.

Tels sont constamment, depuis sa fondation, l'*esprit*,

le *plan* et le *but* de ce Recueil, dont l'existence, isolée de toutes les sphères actives des passions, des partis et des coteries, n'a pas été, à beaucoup près, aussi encouragée qu'elle aurait dû l'être, par les feuilles quotidiennes, dont plusieurs ont même refusé de l'annoncer, ou par les autres journaux qui ont cependant pris, envers leurs lecteurs, l'engagement tacite de placer sous leurs yeux les travaux et les entreprises qui se rapportent à la gloire et à la prospérité nationales, et à des objets d'utilité publique.

Loin que les journaux et les autres ouvrages périodiques, scientifiques, littéraires ou politiques, doivent prendre ombrage de celui-ci, en considérant la *Revue Encyclopédique* comme une entreprise rivale qui entre avec eux en concurrence, et qui pourrait leur nuire par ses succès, ils doivent plutôt la regarder comme un agent intermédiaire de communication, qui, cherchant à répandre les produits de chaque science, et à les rendre plus facilement accessibles à tous les esprits, remplit, en quelque sorte, dans le monde intellectuel, la fonction dont s'acquittent les maisons de commission, dans le commerce. Loin de prétendre se substituer aux recueils spéciaux, comme notre *Revue* ne peut qu'indiquer très-sommairement le contenu de leurs publications successives, elle excite le désir et le besoin de les consulter; elle les indique à ceux qui veulent approfondir telle ou telle branche des connaissances, pour laquelle il leur convient de puiser une instruction solide dans un Recueil où elle se trouve traitée avec de grands développemens.

Les écrivains français surtout, qui ne sont pas étran-

gers au sentiment de la gloire nationale, devraient apporter quelques soins à faire valoir et apprécier un ouvrage qui est une sorte de monument pour notre patrie. En rattachant à la France le compte rendu périodique des travaux les plus importans dans tous les genres et dans tous les pays, la *Revue* sert à constater le droit naturel et légitime qu'a notre France d'être considérée comme l'un des principaux foyers de lumières, par sa position géographique centrale en Europe, par l'universalité et l'admirable clarté de sa langue, par le génie actif et le caractère social et hospitalier de ses habitans, par les souvenirs récens et si imposans de sa gloire et de ses malheurs, par la nature même de ses institutions qui doivent, si elles sont appliquées avec franchise, observées avec fidélité, maintenues par l'énergie, développées par la sagesse, offrir la solution du grand problême moral et politique, l'union et l'intime harmonie du pouvoir et de la liberté. Les vrais intérêts des peuples et des gouvernemens sont indivisibles.

Si nous parcourons maintenant, d'un coup d'œil rapide, les huit premiers volumes de ce Recueil, qui n'offrent néanmoins qu'une ébauche encore imparfaite, nous trouvons, dans une étendue de 5064 pages, d'abord *quatre-vingt-onze mémoires et notices* d'un intérêt général, qui nous font passer en revue un certain nombre de pays, d'établissemens publics, d'associations utiles et bienfaisantes, de projets féconds ou ingénieux, d'hommes distingués et honorables; puis, *cent quatre-vingt-douze analyses* ou extraits d'ouvrages choisis, allemands, américains, anglais, asiatiques, espagnols,

français, grecs, en grec moderne, hollandais, italiens, polonais, russes, suédois, etc., écrits sur les sciences, les arts mécaniques ou industriels, la littérature, l'archéologie et les beaux-arts, depuis deux ou trois années.

Les troisième et quatrième sections : *Bulletin bibliographique* et *Nouvelles scientifiques et littéraires*, contiennent, dans les mêmes volumes, des annonces raisonnées de plus de *seize cent quatre-vingts ouvrages*, français et étrangers, classés par pays, et plus de *seize cents* articles relatifs aux nouvelles qui intéressent la littérature et les sciences. Chaque lecteur de la *Revue* peut ainsi connaître les meilleures productions publiées sur les matières qui ont plus d'intérêt pour lui ; et le philosophe observateur peut saisir et apprécier la direction spéciale des travaux intellectuels les plus remarquables dans chaque pays.

Les savans, dans les *Etats-Unis d'*Amérique, semblent s'appliquer particulièrement aux sciences naturelles, à la minéralogie, à la géologie, à la statistique; c'est une nation naissante qui est encore occupée à faire l'inventaire des richesses de son immense territoire, et des moyens de l'exploiter. La législation, l'éducation, l'histoire, la géograghie et les voyages, la philologie, les antiquités y sont aussi devenus l'objet des travaux de plusieurs sociétés philosophiques et de quelques écrivains, entre lesquels il s'établit chaque jour des communications plus intimes et plus régulières, par le moyen de journaux consacrés aux sciences.

Dans le *Brésil*, les sciences naturelles, les arts industriels et les beaux-arts commencent à exercer l'activité d'un assez grand nombre d'hommes qui rivalisent avec

les savans de l'Europe, et qui veulent s'éclairer de leurs travaux antérieurs, en leur offrant de nouveaux sujets d'observation, destinés à étendre le domaine de nos connaissances. Le magnifique ouvrage de MM. de Humboldt et Bonpland, qui est une sorte d'*Encyclopédie Américaine*, que nous aurons soin de signaler parmi les entreprises du plus grand intérêt, le voyage du prince Maximilien de Neuwied, dont une traduction française va être incessamment publiée, et le voyage des savans naturalistes bavarois, MM. Martins et Spix, répandent une plus vive lumière sur cette lointaine et intéressante contrée.

La *Nation Haïtienne*, qui vient d'acquérir une nouvelle garantie de sa force et de sa durée, par la réunion de la partie de l'île (*Saint-Domingue*) qui formait un royaume où régnait Christophe, à celle qui jouit des bienfaits d'un régime constitutionnel, sous la présidence du général Boyer, successeur de Pétion, a prouvé de plus en plus, par des essais de littérature et de poésie, dont nous avons rendu compte, et par quelques écrits sur la législation et sur l'éducation, que la race noire, qui fait aussi partie de la grande famille humaine, est douée par la providence des mêmes facultés morales et intellectuelles qui distinguent notre espèce, et n'a besoin que d'être cultivée et développée par la double influence d'une bonne éducation et d'une administration éclairée et bienfaisante, pour figurer honorablement parmi les nations civilisées.

En Asie, les colonies anglaises et hollandaises reçoivent et répandent les bienfaits d'une instruction plus soignée; et la méthode de l'enseignement mutuel de-

vient commune à tous les habitans de la vaste presqu'île de l'Inde. Plusieurs hommes laborieux, dont les travaux se rattachent à ceux de la *Société Asiatique*, établie à Calcutta, consacrent leur vie à des recherches philologiques et historiques, qui ont pour objet de retrouver les vestiges des institutions et des mœurs primitives de ces contrées, où fut le berceau du genre humain.

Le vaste continent de *l'*Afrique, étranger aux communications et aux échanges de la pensée que multiplie la presse, gémit dans la plus dure servitude, dans la plus honteuse barbarie; mais l'abolition de la traite des noirs, consacrée enfin par la volonté unanime des puissances de l'Europe, les utiles travaux de l'*Institution Africaine*, formée à Londres, et ceux des *Sociétés bibliques* et des *Missions étrangères*, les mesures prises en faveur des nègres affranchis, la situation florissante de la colonie de *Sierra-Leone*, et des établissemens formés au *Sénégal*, qui offrent une nouvelle preuve que ces hommes, long-tems déshérités par des préjugés barbares de tous les avantages sociaux, peuvent, comme les autres races humaines, s'élever au plus haut degré de développement social, sont autant de présages favorables qui font entrevoir, pour ces contrées, la réformation progressive d'un régime de dégradation morale, de stérilité, de dévastation et de mort, qui contraste avec l'état de vie et de prospérité de la civilisation européenne.

En *Egypte*, où l'expédition française, qui nous a enrichis d'un Recueil aussi précieux qu'inespéré, a laissé des traces ineffaçables, l'esprit humain se réveille

comme d'un long sommeil. — Le vice-roi actuel fait creuser de vastes canaux, favorise l'agriculture et l'industrie, procure de nouvelles communications au commerce par la mer Rouge. Il veut rendre l'instruction commune aux différentes classes du peuple; il ouvre des écoles; il établit au Grand-Caire une école centrale où sont enseignées, aux frais de l'Etat, les principales langues modernes de l'Europe et de l'Asie.

Dans notre Europe, l'*Angleterre*, dominatrice des mers, publie, chaque mois, de nouvelles relations de voyages, et semble exploiter toutes les contrées au profit de son industrie, de son commerce et de sa littérature, comme le gouvernement voudrait les exploiter au profit de sa politique. L'agriculture, l'éducation, l'histoire, l'économie politique, la poésie, les romans figurent aussi honorablement dans les nombreuses productions de ses écrivains.

La *Russie* s'honore, depuis peu, d'une véritable histoire nationale, due aux recherches savantes de M. Karamsin, et dont la littérature française s'est empressée de s'enrichir. Elle compte déjà plusieurs ouvrages de géographie et de statistique, dont un nouveau sur le gouvernement d'Odessa. Elle a publié des voyages estimés, des ouvrages sur la géologie, et quelques poésies nationales.

En *Pologne*, on se borne souvent à traduire des ouvrages étrangers, allemands et français. Mais, indépendamment de plusieurs académies qui excitent une émulation salutaire parmi les amis des sciences et des lettres, une *Société des sciences historiques* dirige ses recherches vers des objets d'un grand intérêt national,

et la législation, la politique, l'histoire paraissent occuper un grand nombre de bons esprits.

En *Danemarck* et en *Suède*, on voit paraître çà et là quelques ouvrages intéressans sur les sciences; et le célèbre Suédois, M. Berzelius, a fixé plusieurs fois l'attention des savans de l'Europe et celle des rédacteurs de la *Revue*.

L'*Allemagne*, la *Prusse*, l'*Autriche*, la *Hongrie* produisent en abondance des ouvrages philologiques, philosophiques, historiques, archéologiques et littéraires. Une nouvelle *Encyclopédie*, en langue allemande, appropriée à l'état actuel de nos connaissances, se publie périodiquement, sous la direction de deux habiles professeurs, et avec le concours d'un grand nombre de savans, de publicistes et de littérateurs distingués.

La *Moldavie* même, quoique soumise au gouvernement turc, a vu s'introduire dans ses écoles la méthode d'enseignement mutuel, appliquée aux classes pauvres; son régime intérieur reçoit, sous l'influence et par la volonté d'un prince éclairé, des améliorations importantes.

En *Suisse*, *la Société Helvétique des sciences naturelles*, qui se réunit chaque année dans l'un des chefs-lieux des principaux cantons, concentre les observations et les investigations laborieuses des hommes, livrés à l'étude de la nature, dans ces contrées pittoresques, où elle se reproduit sous tant de formes curieuses ou imposantes, et avec tant de phénomènes instructifs et variés. Une *Société du bien public*, dont Zurich est le centre, fait participer tous les membres de la confédération aux actes de bienfaisance qu'elle se plaît à provoquer et à répandre. Dans plusieurs cantons, la légis-

lation civile et criminelle se perfectionne ; les anciennes prisons font place à des habitations plus saines ; des institutions utiles s'établissent ; les noms et les vues de Pestalozzi, de Fellenberg, du père Girard, qui ont introduit des réformes salutaires dans l'éducation de la jeunesse, sont consacrés par la vénération et la reconnaissance publiques.

En *Italie*, la chimie, l'anatomie et la médecine ; la poésie, les antiquités et les beaux arts dédommagent les esprits tourmentés du besoin de l'activité, auxquels d'autres recherches sont encore interdites.

La *Sicile* ne présente guère, depuis plusieurs années, que des naturalistes, des antiquaires, des théologiens, des jurisconsultes. Une nouvelle direction est donnée aux esprits, dans le royaume de *Naples* et dans la *Sicile*, pour approprier à ces contrées la constitution espagnole qui est devenue l'objet de plusieurs ouvrages importans.

L'*Espagne*, jusqu'à l'époque de sa réformation politique, adoptée solennellement par le monarque, en 1820, a publié quelques ouvrages utiles sur l'agriculture, la médecine, l'éducation, l'histoire, la poésie dramatiqne ; et, depuis que la presse a été libre, elle a montré des hommes très-instruits dans le droit public, et dans toutes les branches des connaissances humaines qui concernent la législation.

Les écrivains religieux et ceux qui s'occupent de l'éducation des classes pauvres sont assez communs en *Hollande*. On y remarque, depuis deux années, un important ouvrage : *L'esprit des institutions judiciaires dans le moyen âge*, par M. Meyer, dont nous avons

commencé à rendre compte. On cite aussi quelques productions dramatiques remarquables.

Le *Portugal* n'a offert, dans ces derniers tems, qu'un petit nombre de productions purement littéraires, et deviendra plus intéressant à observer, à mesure qu'une carrière plus vaste et plus libre sera ouverte à la pensée, et que les premières inquiétudes, qui accompagnent toujours un grand changement politique, feront place à un ordre de choses régulier et solidement constitué.

Enfin, la *Grèce*, également riche d'illustres souvenirs et de nobles espérances, exprime son désir et son besoin de reparaître honorablement sur la scène du monde par quelques travaux élémentaires et classiques, pour ranimer, avec le goût des connaissances positives et des arts de l'imagination, les sentimens généreux qu'embrassent avec plus d'ardeur des esprits cultivés. Plus de deux cents jeunes Grecs parcourent en ce moment l'Europe, observent les lois et les mœurs des différens peuples, fréquentent les universités d'Allemagne, les cours publics des meilleurs professeurs de philologie et de littérature, de droit public et d'histoire, de sciences, d'arts industriels, d'économie politique, etc. en Angleterre, en Écosse et en France, dans la seule vue de puiser aux bonnes sources une instruction variée, dont ils reporteront et répandront les bienfaits sur leur terre natale.

Au milieu de cette activité générale des esprits, qui n'a besoin que d'être dirigée avec sagesse, ou plutôt d'être abandonnée librement à sa pente naturelle, dans le vaste et fertile domaine des sciences et des arts, notre *France*, non moins empressée que les autres peuples de prendre

sa part dans la tâche commune, signale son génie national dans les différentes carrières scientifiques, industrielles et commerciales, politiques et littéraires : elle semble à peine apercevoir les *obscurateurs* qui voudraient arrêter son élan généreux.

Favorable ou contraire aux intérêts ou aux sentimens personnels de chacun de nous, ce mouvement général des nations n'en est pas moins le phénomène remarquable de notre époque. C'est un fait positif et incontestable, dont on ne peut ni empêcher ni méconnaître l'existence ; une puissance de conviction intime et irrésistible rend hommage, chez tous les hommes qui ouvrent les yeux sur ce qui arrive autour d'eux, à la réalité, à la force et à l'universalité de cette impulsion. Si l'on ne s'en réjouit pas, il faut la souffrir et s'y accommoder ; mais on peut ménager des moyens d'écoulement à ce fleuve torrentueux, si les digues, les obstacles et les résistances passionnées, maladroites et inutiles qu'on voudrait lui opposer, n'irritent point sa fureur, et ne l'excitent pas à se déborder et à dévaster ses rivages.

Quelles que soient la différence et la divergence des opinions sur les causes premières et sur les conséquences possibles des faits dont nous avons esquissé le tableau, en résumant de mémoire, et d'après les impressions que la *Revue* nous a laissées, ce qui nous a paru caractériser l'état présent de chaque pays, nous aimons à rappeler qu'un esprit de modération et d'impartialité, de patriotisme et de philanthropie éclairée, a constamment présidé à la rédaction de ce Recueil, et nous promettons d'être fidèles à cet esprit. Nous aurons toujours soin

d'écarter les discussions et les questions qui tiennent de trop près à la politique spéciale et de circonstance. Nous aimerons à détourner les esprits de la sphère orageuse des passions politiques contemporaines, pour leur ouvrir la sphère plus élevée et plus tranquille des sciences rendues facilement accessibles et appliquées aux divers besoins de l'homme et aux moyens d'embellir sa vie; car les sciences, les arts et l'industrie, auxquels nous offrons un point central de communication, sont le lien commun des peuples; tandis que les systèmes politiques des gouvernemens, accidentels et variables, deviennent souvent des principes de discordance et de guerre. Cette partie de notre plan paraît devoir lui concilier la faveur et l'intérêt des hommes d'état de toutes les opinions, qui sentent que leur premier devoir est d'encourager tous les genres de travaux utiles, ne fût-ce que pour calmer les passions qui leur paraissent subversives de l'ordre. Le *travail*, considéré comme l'agent producteur de toutes les richesses, est en même tems un principe fécond de vie sociale et de moralité.

Tandis que la troisième section de notre *Revue* : *Bulletin bibliographique*, donne promptement la connaissance des meilleurs ouvrages publiés dans tous les pays, la quatrième et dernière section, celle des *Nouvelles scientifiques et littéraires* continue de reproduire, l'une après l'autre, toutes les nations connues, d'après le même ordre de classification déjà convenu et adopté pour la section précédente.

Les résumés de leurs journaux de sciences et des travaux de leurs sociétés savantes, littéraires et philanthropiques; les indications des sujets des prix proposés,

et des prix distribués ; les objets spéciaux et les résultats des recherches des hommes instruits de chaque nation ; les aperçus de l'état actuel des écoles nationales et de leurs progrès, surtout chez les peuples nouvellement organisés (comme la *nation Haïtienne*), ou qui changent leur organisation politique (comme l'*Espagne*, le *Portugal*, les *Deux-Siciles*), ou qui tendent à perfectionner graduellement leurs institutions (comme le *Wurtemberg*, la *Bavière*, le *grand-duché de Bade*, le *grand-duché de Hesse-Darmstadt*, quelques autres états d'Allemagne, la *Pologne*, le royaume des *Pays-Bas*, etc.) ; des extraits de lettres concernant des voyages scientifiques ou rapportés à un but d'utilité publique, pour les antiquités, les arts, les sciences, ou pour l'avancement de la civilisation ; des inventions et des découvertes ; des publications prochaines d'ouvrages ; des organisations d'établissemens publics, écoles élémentaires, universités, académies, musées, hospices, maisons d'aliénés, caisses d'épargnes et de prévoyance, compagnies d'assurance contre les incendies, etc ; des récompenses nationales accordées par des gouvernemens ou par des sociétés à des savans, à des bienfaiteurs de l'humanité ; des monumens consacrés à des hommes célèbres ; des phénomènes d'histoire naturelle ou de météorologie ; des procédés d'économie domestique ; des relevés statistiques, des découvertes d'objets d'art ou d'anciens manuscrits, des chefs-d'œuvre nouveaux d'architecture, de sculpture ou de peinture ; les progrès de la vaccine, ceux de l'enseignement mutuel, adopté avec le même empressement par les gouvernemens qui s'intéressent le plus au bien-être de leurs peuples, et qui sentent l'inestimable

prix d'une instruction primaire, à la fois religieuse et morale, promptement et généralement répandue; la lithographie, la télégraphie (1), et tous les procédés perfectionnés pour multiplier les produits de la pensée et les moyens de communication entre les hommes; les nouvelles productions dramatiques qui obtiennent quelque célébrité, et la direction donnée à l'influence des théâtres, qui pourraient devenir facilement des écoles d'esprit public, au lieu d'être souvent des écoles de mauvais goût et de mauvaises mœurs; enfin, des notices nécrologiques sur des hommes dont la vie a été marquée par de bonnes actions ou par de bons ouvrages : tels sont les sujets infiniment variés qui se reproduisent et se multiplient sous toutes les formes dans cette *galerie des nations.*

Nous espérons continuer et améliorer, dans l'année qui s'ouvre devant nous, l'exécution du plan que nous avons adopté. Les obstacles même sont des motifs de plus pour exciter notre zèle. Les encouragemens qui nous arrivent des points les plus éloignés, nous font un devoir d'accomplir avec persévérance la tâche difficile que nous nous sommes imposée. D'un côté, les meilleurs recueils étrangers, allemands, anglais, italiens, etc., qui nous sont transmis par échanges, ou qui nous sont communiqués par nos correspondans; de l'autre, nos relations directes, qui s'étendent chaque

(1) Voyez, ci-après, à la section des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, article *Paris*, la note relative au nouveau système de *Télégraphie générale, nautique et commerciale*, dont l'inventeur, M. le baron de SAINT-HAOUES, général français, vient de faire hommage au gouvernement.

jour, nous fournissent les moyens de ne rien laisser échapper de ce qui pourra intéresser. Aucun ouvrage important, aucune découverte d'un véritable intérêt ne seront oubliés; nous ferons connaître périodiquement le résumé des travaux de l'*Académie royale des sciences de Paris*, et de la *Société royale de Londres*, et successivement des principales sociétés savantes et académies, dont plusieurs sont en correspondance avec nous. Déjà toutes les branches des connaissances humaines, toutes les littératures connues, se trouvent représentées dans la *Revue* par des hommes honorables et distingués. C'est, comme nous le disions en 1819, la belle et féconde pensée de Bacon, l'unité des sciences et des lettres, rapportée au but de leur dignité et de leur accroissement, mise en valeur et en circulation dans un recueil périodique, et appropriée dans son application aux besoins de notre époque, qui inspire, anime et dirige nos collaborateurs et nos correspondans. C'est par leur concours, et à la longue, qu'il nous devient possible de réaliser l'ensemble de nos vues dans toute leur étendue. Nous regrettons de ne pouvoir nommer tous ceux qui veulent bien nous aider de leur coopération immédiate, ou de leurs lumières et de leurs conseils. Nous aimerons à les désigner à l'estime et à la reconnaissance de nos lecteurs, quand nous en aurons l'occasion, et lorsqu'ils nous permettront de placer leurs noms à la suite de leurs articles. Nous les invitons à nous continuer leurs secours et leurs avertissemens.

M. A. Jullien, *de Paris*.

DES MAISONS DE SANTÉ

DESTINÉES AUX ALIÉNÉS.

L'EXPÉRIENCE démontre combien, avec les intentions les plus pures, avec les vues les plus saines, il est difficile d'organiser une maison de détention, de manière que des abus graves ne s'y introduisent pas bientôt; la difficulté est doublée, si les détenus doivent être des malheureux privés de la raison. Des prisonniers comprennent les ordres qu'on leur intime, les règles auxquelles on les soumet; ils s'y conforment pour éviter les peines attachées à la désobéissance; des prisonniers peuvent se plaindre de traitemens injustes; et, quoiqu'on n'ajoute pas une foi implicite à ce qu'ils disent contre leurs gardiens, cependant un récit bien circonstancié, appuyé de témoignages nombreux et d'indices vraisemblables, a du poids au fond d'une prison, comme dans une salle d'audience; il doit éveiller l'attention du magistrat chargé par la loi de veiller au bien-être de ceux qu'elle prive de la liberté. Enfin, et cette considération n'est pas la moins importante, les sentimens que fait éprouver la visite d'une prison sont pénibles; mais rarement ils sont révoltans, rarement ils vont jusqu'au dégoût; des prisonniers tranquilles, tenus proprement et occupés à un travail régulier, offrent l'image d'artisans réunis dans un atelier, et non celle de coupables qu'un long intervalle de captivité et de repentir doit séparer de l'instant où la société les laissera rentrer dans son sein.

A l'aspect seul d'une maison de fous, le cœur se serre : on songe qu'avec les plus brillantes apparences de santé, on peut être soi-même à la veille de tomber dans cet état

de dégradation morale; tandis que l'homme probe se flatte toujours, malgré tant de preuves du contraire, qu'un sort injuste ne le conduira pas dans le séjour réservé au crime. Vous entrez; à chaque pas, une malpropreté qui brave les soins les plus infatigables, des cris ou des rires affreux, des hurlemens que ne provoque aucune souffrance apparente, des contorsions ridicules, des propos absurdes, des gestes indécens, viennent affliger vos sens et votre ame. Surmontez-vous une impression si douloureuse pour interroger ces créatures infortunées sur le traitement qu'elles éprouvent? vous ne pouvez, vous ne devez ajouter aucune foi à leurs réponses; ce sont les récits de rêves de malades. Vous croyez saisir un instant lucide :.... qui vous répond qu'un retour secret du mal ne vous abuse point par les inventions de la folie? Encore moins pouvez-vous espérer que vos questions amènent une révélation unanime de la vérité, une série de témoignages qui se lient, s'éclaircissent et se confirment mutuellement: il faudrait, pour cela, que la raison revînt, dans le même moment et au même degré, éclairer tant de malheureux! En vain donc vous soupçonnez un abus ou une erreur: il faut vous en rapporter aveuglément aux explications que vous donneront les préposés de l'établissement. Ces préposés, justiciables seulement de leur propre témoignage, n'auront jamais tort. Plus seront graves les fautes qu'ils se permettront, moins ils redouteront des plaintes que l'excès du mal rendra invraisemblables : il ne leur sera que plus facile d'y répondre. Ces cris qui déchirent votre oreille sont les cris de la frénésie; ces blessures dont vous voyez les traces, l'insensé se les est faites lui-même, ou elles sont le résultat d'une rixe subitement élevée entre quelques fous, tranquilles un moment auparavant.... Quelle surveillance

assez rigoureuse pourra contenir ces hommes dans l'usage modéré d'un pouvoir dont l'abus serait si difficile à constater?

Et si, par quelque arrangement dont personne, dans l'origine, n'a soupçonné les suites, le chef chargé de cette surveillance a un intérêt pour lequel il dépende de la complaisance et de la discrétion de ses subordonnés, les conséquences les plus affreuses qui puissent révolter la probité, désoler l'humanité, indigner la pudeur, n'ont désormais rien que de possible,..... aussi long-tems du moins qu'une répugnance excusable, ou une confiance légitimée par des apparences extérieures, seconderont les précautions du crime et les ruses de la cupidité, et éloigneront de l'intérieur de l'établissement les regards de l'homme courageux et désintéressé.

Cet homme se présente enfin! Le tableau hideux des abus ne se déroule pas d'abord tout entier devant lui. Il n'en aperçoit que la moindre partie; et, entraîné par l'opinion commune, il doute lui-même de ce qu'il voit. Cependant les faits se pressent, sa conscience lui défend de se taire; il parle, il provoque une explication. S'il se croit satisfait par une dénégation qu'appuie un appel à l'honneur et à la considération publique, ou par la promesse de remédier sur-le-champ à un abus *qui*, lui dira-t-on, *ne fait que de naître*, son effort devient inutile, tout retombe bientôt dans l'habitude du mal dont se compose l'*ordre* de la maison. Persévère-t-il? inaccessible à la fatigue et à la crainte, surmontant les obstacles, et bravant les ruses que lui oppose l'intérêt personnel éveillé par ses premières questions; parvient-il à soulever de plus en plus le voile? ses terribles révélations ne trouvent que des incrédules. Il est taxé d'exagération, d'injustice, de malveillance et de calomnie. Des

hommes honnêtes, mais prévenus, des hommes que les relations de société obligent, à ce qu'il leur semble, à user des plus grands ménagemens, des hommes enfin peu disposés à admettre l'existence d'un mal qui n'a pu naître que de leur coupable négligence, tous fermeront les yeux et s'obstineront à croire tout plutôt que la vérité. S'il est consolant de penser que celle-ci finira par triompher, que de maux encore peuvent précéder sa victoire!

Est-ce une théorie que je viens d'esquisser, sous la dictée de terreurs imaginaires que l'humanité excuse, mais que la raison voudrait pouvoir écarter? Non, c'est l'histoire d'un établissement, fondé sur les bases les plus respectables, de la maison des aliénés de la ville d'York (*The York Lunatic Asylum*) (1).

En 1772, on ouvrit à York une souscription pour la construction d'une maison d'aliénés; en 1777, l'établissement fut ouvert aux malades.

Tous les souscripteurs devaient se réunir, une fois par an, en assemblée générale, pour connaître la situation de l'établissement et recevoir les comptes des préposés. Les personnes qui avaient souscrit pour vingt livres sterling étaient, de droit, directeurs *(governors)*; en cette qualité, elles s'assemblaient, tous les trois mois, pour donner à l'administration les soins nécessaires. Dans

---

(1) Tout ce qui suit est fidèlement extrait de deux brochures publiées en Angleterre :

1° *A Letter to the Right Honourable Earl Fitz William, respecting the investigation which has lately taken place into the abuses at the York Lunatic Asylum, by* GODFREY HIGGINS, *Esq.*, etc. (In-8., Doncaster, 1814).

2° *The evidence taken before a committee of the House of Commons respecting the Asylum at York*, etc., *by* GODFREY HIGGINS, *Esq.*, etc. (In-8., Doncaster, 1816).

ces réunions, on nommait deux *visiteurs*, chargés d'inspecter l'intérieur de la maison. Aucun mémoire ne devait être acquitté, s'il n'était revêtu de leur *visa*.

Un médecin attaché à la maison, et à qui on alloua un traitement de 200 livres *sterling*, devait soigner les malades, sans jamais recevoir d'eux la moindre gratification.

Cette dernière règle fut changée en 1785. Le docteur Hunter, médecin de l'*asile*, jouissait d'une grande réputation d'habileté : il employait contre la folie, des remèdes *dont la composition n'était connue que de lui seul* (1) : l'exemple de plusieurs cures heureuses détermina des personnes riches à conduire à la maison d'York les malades qui les intéressaient. Il parut alors convenable de diviser les *aliénés* en plusieurs classes, relativement à la rétribution hebdomadaire que l'impossibilité d'établir un traitement gratuit forçait d'exiger de chacun d'eux. Cette rétribution, très-modique pour les pauvres, presque tous à la charge de leurs paroisses, augmentait graduellement. Celle des malades riches devait indemniser l'*asile* des sacrifices qu'il faisait en faveur des indigens. Elle lui donnait la facilité d'améliorer le sort de ceux-ci, d'en admettre un plus grand nombre, et de conserver plus long-tems, ou de se moins hâter de renvoyer à leurs familles, c'est-à-dire, au séjour de la misère, ceux qui étaient reconnus incurables.

A la même époque (en 1788), on autorisa le médecin à recevoir des malades riches, et d'*eux seuls*, une récompense de ses soins. Plus tard, on voulut revenir sur cette autorisation, et y substituer, comme dans l'origine, un traitement fixe : mais cette idée fut promptement aban-

---

(1) *The evidence*, etc., page [illegible].

donnée. Sous la direction d'un médecin estimé, *l'asile* prospérant de plus en plus chaque jour, l'inspection périodique des *visiteurs* et leur nomination même tombèrent en désuétude. Les préposés continuèrent à être nommés par l'assemblée des directeurs ; mais le médecin exerçait sur eux une autorité et une surveillance exclusives : à proprement parler, il était le seul directeur de l'établissement.

Quelques personnes, et notamment M. Mason, célèbre en Angleterre pour ses poésies, soupçonnèrent que quelques abus avaient pu s'introduire dans l'administration de l'*asile*. Mais on attribua *à des vues politiques* leurs efforts pour obtenir une réforme, ou du moins une enquête : ils échouèrent dans leurs demandes.

En 1813, M. G. Higgins, l'un des magistrats de paix du district de l'Ouest, dans le comté d'York, envoya au *Lunatic asylum*, comme atteint de démence, un pauvre, nommé *Wikers*, traduit devant lui pour avoir battu une vieille femme. L'épouse de ce malheureux témoigna de vives craintes sur les mauvais traitemens auxquels son mari allait être exposé. En effet, M. Higgins apprit, trois mois après, que *Wikers* était sorti de l'*asile*, dans un état révoltant de saleté et de dénuement, et portant d'ailleurs des cicatrices qui indiquaient qu'il avait été frappé à coups de fouet, et blessé à la cheville par les fers qu'on lui avait mis aux pieds. Des informations prises par M. Higgins l'induisirent à penser que *Wikers* n'avait pas été seul victime de la négligence, de l'avidité, de la violence des préposés de l'hospice. Il communiqua ses craintes à l'assemblée des directeurs. Sur la dénégation du docteur Best, élève et successeur du docteur Hunter, et *possesseur de ses secrets*, l'assemblée, présidée par *sa grâce le lord archevêque d'York*, repoussa la dé-

nonciation. M. Higgins, sans se rebuter, l'insera dans les papiers publics; elle y fut démentie, mais elle produisit un effet remarquable. A l'exemple de M. Higgins, quarante-cinq *gentlemen* souscrivirent sur-le-champ, entre les mains du trésorier de l'*asyle*, chacun pour *vingt livres sterling* (1), et acquirent ainsi le droit de siéger dans l'assemblée des directeurs. Moins portée d'abord à partager les soupçons de M. Higgins, que pénétrée de la nécessité de les éclaircir, *la nouvelle majorité* qu'ils formèrent chargea sur-le-champ deux comités d'examiner, avec la plus scrupuleuse exactitude, le régime du *Lunatic asylum*.

Quinze jours après, et la veille même du jour fixé par l'archevêque d'York et par le comité dont il était membre, pour visiter toute la maison, un incendie y éclata, et consuma une partie des bâtimens.

On dut accuser de cet accident, sinon la *malveillance*, (quoique ce point n'ait pas été parfaitement éclairci) (2), au moins la *négligence :* tous les préposés, à l'exception de deux, se livraient en ce moment, *hors de la maison*, aux divertissemens qui signalent la nuit de Noël (3).

Le premier rapport des comités dévoila quelques abus partiels. Peu satisfait de ce résultat, et induit, par la comparaison du nombre des lits au nombre des malades, à soupçonner qu'il existait dans la maison quelques chambres secrètes, M. Higgins voulut la visiter lui-même d'un bout à l'autre; il terminait son examen, lorsqu'il découvrit,

---

1 Quelques souscripteurs livrèrent de 21, 25 et 26 *liv. st.* (*A Letter to the R. H. E. Fitz William*, etc., *appendix*, page 25).

2 *A Letter*, etc., pages 12 et 13. *The evidence*, etc., pages 12 et 13.

3 *The evidence*, etc., page 12-13.

derrière la cuisine, une porte presque entièrement cachée par sa position. Il en demande la clef, on la lui refuse ; il insiste, personne ne sait où elle est; il saisit le *poker* (1) de la cheminée, et menace d'enfoncer cette porte mystérieuse : la clef se trouve sur-le-champ. Il ouvre, et traverse successivement quatre cachots, de huit pieds en carré, où *treize* femmes étaient renfermées chaque nuit. Le jour, on les entassait au premier étage dans une seule chambre de douze pieds de long sur sept et demi de large. Il est impossible de dépeindre la saleté et l'horreur de ces repaires. M. Higgins fut bientôt obligé d'en sortir, suffoqué par l'infection, et attaqué de vomissemens. Le même jour, un autre directeur y étant entré ne put y résister plus d'un moment, quoiqu'on les eût nettoyés et remplis de paille fraîche.

Le docteur Best prétendit que le défaut de place, causé par les suites de l'incendie, avait forcé de mettre des malades dans les cachots ; mais M. Higgins prouva que ce médecin avait affirmé précédemment aux directeurs que la place ne manquait pas, et cela pour les engager à refuser l'offre qui leur était faite par deux maisons de santé, de donner asile à douze malades de l'hospice, ce qui eût rendu inutile l'usage des cachots. Leur existence, d'ailleurs, était inconnue *à tous* les directeurs, quoique le docteur Best eût dû *montrer la maison entière* aux membres des deux comités, et qu'il en eût été prié par eux, notamment par l'archevêque d'York.

En niant les mauvais traitemens soufferts par *Wikers*, le médecin assura qu'il avait proscrit l'usage des chaînes, et qu'il n'en existait point dans l'*asile*. . . Et dans l'un

(1) *The poker*, le crochet de fer avec lequel on remue le charbon de terre pour en accélérer la combustion.

des cachots, M. Higgins trouva une chaîne de fer, garnie d'une menotte, et *fixée dans une planche toute neuve* (1).

M. Higgins avait vu avec surprise une femme jeune, jolie et décemment habillée, mais dans un état complet de démence, se promener librement au milieu des gardiens. Il acquit bientôt la certitude que les gardiens, dont l'un était âgé d'environ trente ans, avaient les clefs des dortoirs des femmes. Dans ces dortoirs se trouvait alors renfermée, avec plusieurs personnes belles, et appartenant à des familles considérables, la sœur de l'un des personnages les plus éminens de l'Angleterre. (2)... Quoi! s'écrie énergiquement M. Higgins, la loi punit avec la dernière rigueur le rapt d'une enfant, lors même qu'il n'est point accompagné de violence : ne sont-elles pas moins capables de se défendre, que ne le serait un enfant, ces malheureuses privées de la raison, soumises, *de l'aveu de leurs familles*, à tous les moyens de contrainte, exposées à tous les moyens de terreur!

Des faits avérés prouvèrent à M. Higgins que ses craintes, à cet égard, étaient trop bien fondées.

Un abus plus général vint fixer son attention.

Dans les registres de l'*asile*, après le nom de chaque malade, on ne lisait jamais que *mort* ou *sorti*, sans aucune

---

(1) Plus tard, M. H. découvrit un cabinet dont la clef était véritablement perdue et l'existence oubliée. Il y trouva un *gyve*. (Shakespeat nomme ainsi cet instrument de torture). C'est une forte barre de fer de deux pieds de long, portant à chaque extrémité un anneau, et destinée à tenir écartées les jambes du prisonnier : elle se rattache à une courroie de fer qui doit entourer le corps, et d'où partent deux chaînes terminées par des menottes. (*The evidence*, etc., page 11).

(2) Des motifs, faciles à deviner, ont empêché M. H. de dévoiler ce fait d'une manière explicite. ... « *Women of high connexions, beauty and accomplishments*, etc. » (*The Evidence*, etc., p. 42.)

spécification du genre de mort, ou de l'état de l'individu renvoyé. Dans la dernière classe, on pouvait aisément comprendre des fous qui seraient parvenus à s'échapper de l'hospice; et cela était arrivé, sans même que l'on daignât en donner avis aux parens des fugitifs. La première classe assimilait à ceux que moissonnait la maladie les malheureux qui périssaient par suite de mauvais traitemens : l'examen juridique d'un cadavre prouva que cela pouvait arriver, sans que le médecin de l'*hospice* crût à propos d'en faire mention. Dans ce cas, la réponse était prête; le mort était tombé sous les coups de ses camarades d'infortune : mais cette allégation, qui laissait encore place au reproche de *négligence*, ne pouvait être légèrement admise, quand des exemples variés de la violence des gardiens démontraient aux plus incrédules que le sort de *Wikers* avait été celui d'un grand nombre de prisonniers.

Depuis plusieurs années, la mortalité *avouée* était, comparativement, beaucoup plus grande au *lunatic asylum* que dans les autres établissemens du même genre. Le docteur Best en accusait une maladie épidémique : mais, à l'époque précise où elle aurait dû exercer ses ravages, le médecin n'en avait point parlé dans les assemblées des directeurs, non pas même lorsque l'archevêque d'York l'interrogeait à ce sujet. M. Higgins en conclut avec raison que la mortalité excessive était l'effet d'une négligence répréhensible que la forme vicieuse des registres aidait à dissimuler : elle a cessé, dès que l'ordre a été rétabli dans l'hospice.

Mais on n'avait pas eu d'abord une idée juste de l'étendue de ce fléau : M. Higgins découvrit que les registres étaient infidèles. Ils portaient à *onze* le nombre des morts dans une année, pendant laquelle le registre de la paroisse

relatait *dix-neuf* inhumations de malades de l'hospice. Un comité, nommé par les directeurs, acquit la certitude : 1° que les décès, dans cette même année, s'étaient élevés au nombre de *vingt-quatre* (1); 2° que, depuis l'établissement de l'*asile*, *cent-quarante* décès avaient été dérobés à la connaissance du public.

Les comptes des *entrées* et des *sorties* étaient faits à *parties doubles* : une infidélité dans une partie en supposait donc une inverse dans l'autre partie; et, les registres en étant tenus séparément par deux personnes (le régisseur et le pharmacien), chaque infidélité ne comportait pas moins de *quatre* faux matériels.

Le but apparent des omissions était de ménager la réputation de l'hospice qu'une mortalité trop considérable aurait décrédité, ainsi que le médecin qui le dirigeait; mais elles pouvaient servir aussi à cacher les tristes effets de la négligence ou de la cruauté des préposés. C'est ainsi qu'on avait affirmé que, dans l'incendie de la maison, quatre malades seulement avaient péri; il fut prouvé qu'un plus grand nombre avait alors disparu sans qu'on pût donner aucun renseignement sur leur sort.

Pressés de sortir de ce dédale d'iniquité, les directeurs demanderent au régisseur (*Steward*) la communication de ses livres de compte; il la refusa d'abord, soutenant que ces livres étaient sa propriété. A une seconde sommation, il répondit que dans un accès de colere il les avait brûlés. Enfin, il remit à l'assemblée soixante-quatre registres, correspondant à autant de trimestres pour l'espace

---

(1) Les restes des morts étaient quelquefois renvoyés à leurs familles. Ce fut à l'occasion d'un pareil envoi qu'eut lieu l'examen juridique qui prouva que la mort d'un insensé avait été la conséquence de mauvais traitemens reçus à l'hospice.

de seize ans. Ils présentaient les paiemens hebdomadaires faits par les malades, et s'accordaient avec les comptes du trésorier; mais, par un singulier hasard, dans ces soixante-quatre registres, on cherche en vain celui qui appartient au premier trimestre de 1813; en revanche, pour le second trimestre, il s'en présente *deux*... ; ils doivent être identiquement semblables..., ils diffèrent essentiellement...; l'un cadre avec les comptes du trésorier; l'autre indique, pour le même tems, une recette beaucoup plus considérable, soit par le plus grand nombre des malades, soit par la classification plus élevée du taux des paiemens hebdomadaires; cette classification, qui devait originairement être réglée par un comité des directeurs, ne l'étant depuis long-tems que par le médecin (1). Les livres brûlés par le régisseur formaient, avec celui-ci, le compte entier des recettes *véritables*; les autres présentaient des recettes *fictives*, telles qu'on les transmettait au trésorier déçu, comme les directeurs, par cette double manœuvre. Qui profitait de la *différence?* Le médecin du *lunatic asylum.*

Voilà le mot de cette longue et cruelle énigme; voilà l'explication du soin avec lequel on cachait certains décès, et par conséquent autant d'admissions et de paiemens hebdomadaires qui tombaient dans la recette *secrète;* voilà pourquoi le médecin professait une indulgence sans bornes, ou plutôt une servile complaisance pour des subordonnés qui, tous, plus ou moins initiés dans ses secrets, n'avaient qu'à dire un mot pour le dévouer à l'indignation publique.

On hésitait encore à admettre l'évidence; le prélèvement sur les rétributions hebdomadaires ayant été perçu par le

(1) *A Letter and Appendix Report of the committee of inquiry, etc*, première partie, pages 8 et 9.

docteur Hunter, comme par son successeur, on voulut supposer qu'il était autorisé par le réglement de 1785, et que le médecin avait seulement péché dans la forme, en s'enveloppant d'un secret impénétrable. Il fallut que M. Higgins prouvât, pièces en main, que ce prélèvement énorme n'avait jamais été légitime, que le réglement qui permettait au médecin de recevoir des émolumens des malades riches, *mais d'eux seuls*, ne contenait d'ailleurs aucune disposition de ce genre; qu'enfin, dans un rapport lu à l'assemblée des directeurs, le docteur Best lui-même avait posé en fait que la contribution hebdomadaire des malades opulens devait être consacrée *toute entière* à étendre à un plus grand nombre de pauvres les soins charitables de l'établissement.

S'il n'était dans notre nature de convenir le plus tard possible des torts les plus certains, comment concevoir qu'après des découvertes si affligeantes, quelques administrateurs du *lunatic asylum* aient dressé une *pétition* pour soustraire leur établissement aux mesures de surveillance prescrites dans un *bill* sur les maisons d'aliénés, dont s'occupait alors le parlement d'Angleterre?

Appelé, à l'occasion de ce projet de loi, devant un comité de la chambre des communes, M. Higgins administra des preuves convaincantes et détaillées de ses assertions. A l'appui de son témoignage, on reçut celui de diverses personnes, d'autant plus croyables que, séduites par la réputation du docteur Best, elles s'étaient originairement prononcées contre toute accusation dont ce médecin pourrait devenir l'objet.

M. Higgins a ensuite présenté une *pétition* à la chambre des pairs, pour que le *lunatic asylum* fût spécialement soumis à la salutaire inspection des agens de la loi.

Dès le mois d'avril 1814, des remercimens avaient été

votés à M. Higgins, dans l'assemblée des directeurs, malgré l'opposition d'une minorité assez forte. Le vingt-cinq août 1815, ces remercîmens votés de nouveau, sous la présidence du *lord lieutenant* (lord *Wentworth Fitz William*), prouvèrent que M. Higgins n'avait rien dit que de véritable, et que l'on devait originairement à ses révélations la réforme heureuse et complète du *lunatic asylum*.

Tous les préposés, à l'exception du trésorier, avaient été renvoyés. Le docteur Best avait donné sa démission. De fréquentes inspections faites par des membres de l'assemblée, et par des dames pour ce qui concerne les malades de leur sexe, avaient rétabli l'ordre le plus satisfaisant.

M. Higgins reçut ainsi le prix véritable de son zèle et de sa persévérance.

En lisant ces faits (dont j'ai dû abréger ici et adoucir les détails), je me suis, je l'avoue, fait plus d'une fois illusion. Je croyais lire quelqu'un de ces auteurs qui, à l'exemple de *Goodwin*, laissent aux écrivains vulgaires les scènes brillantes, mais un peu usées, de gloire ou d'amour chevaleresque, et savent placer l'intérêt d'un roman dans des passions plus communément ressenties, dans des situations moins rares et dès-lors plus intéressantes pour l'ami de l'humanité, plus fertiles en leçons de morale pratique; mais ce n'est point un roman. J'ai les pièces sous les yeux, les lettres, les actes, l'interrogatoire subi devant le comité de la chambre des communes (1). Au milieu d'un des pays les plus civilisés de la terre, sous l'inspection d'hommes sages, probes, zélés pour le bien, de tels abus avaient germé; ils s'étaient enracinés à ce point!

---

(1) Le contexte de cet interrogatoire a été publié, format *in-folio*, par ordre du comité de la chambre des communes.

Si le hasard n'eût pas mis sur la voie, pour les découvrir, un magistrat jusqu'alors étranger à l'administration du *lunatic asylum;* si ce magistrat se fût laissé réduire au silence par la dénégation d'un médecin généralement considéré, ou par la décision imposante des directeurs de l'hospice; si les imputations de dureté et de calomnie, si les obstacles de tout genre, si *les menaces* avaient pu décourager sa persévérance ou lasser sa fermeté; s'il n'eût pas été secondé par le noble élan de philanthropie qui porta soudainement dans l'assemblée des directeurs quarante-cinq nouveaux souscripteurs, les malades détenus dans l'*asile* gémiraient encore sous un régime qui aggravait leurs maux, retardait leur guérison, compromettait leur vie, et pouvait même ravir à leurs familles la triste certitude qu'ils avaient cessé de souffrir. Si la précipitation inséparable d'une mauvaise action n'eût sauvé des flammes un des soixante-quatre registres tenus par la fraude, la fraude se dérobait à tous les yeux, et l'on ignorerait encore le principe d'un mal si grand, le droit que s'était arrogé le médecin de prélever en secret une part considérable sur les recettes hebdomadaires.

Espérer qu'un tel concours de circonstances se réunira habituellement pour la découverte des abus, ce serait une folie; et si, d'un établissement public, tel que l'*asile* d'York, d'un hospice ouvert à tant de regards éclairés et désintéressés, nous passons à une de ces maisons particulières, autorisées ou tolérées par la loi, mais rarement inspectées par les magistrats, qui même quelquefois en ignorent l'existence, quel espoir nous restera-t-il? M. Higgins pénétra dans une maison de ce genre; il n'avait pu s'y introduire qu'en menaçant d'un procès criminel la femme qui en était la propriétaire : il y trouva deux prisonniers, enchaînés de la manière la plus bar-

bare, quoiqu'ils ne donnassent aucun signe de frénésie. Loin que ses représentations eussent opéré quelque bien, il vit, à une seconde visite, *trois prisonniers enchaînés sur le même lit, deux en long, et le troisième en travers des deux autres* (1).

On doit séquestrer de la société un être qui a perdu la raison : l'intérêt même de sa guérison l'exige. On peut autoriser les personnes qui le soignent à unir quelquefois la contrainte aux autres moyens curatifs. Mais le législateur ne peut ordonner trop de précautions, l'administration exercer trop de surveillance, pour empêcher de naître le mal qui, introduit une fois dans ces asiles de captivité et de douleur, se conserve à coup sûr, et s'accroît par la connivence de tous ceux qui peuvent en profiter. Un fonctionnaire, honoré de la considération générale, a droit sans doute à nos égards ; mais les infortunés que notre confiance livre à sa discrétion ont des droits plus grands encore. Pour les préserver des cruautés de la tyrannie, des emportemens de la colère, des larcins de la cupidité, des erreurs de la négligence, des faiblesses de la complaisance, veillez sans relâche ! les ménagemens et la politesse sont à leur place dans le commerce de la vie : ils deviennent criminels, s'ils se trouvent en opposition avec le devoir. L'homme qu'offensera votre inquiète humanité, est déjà suspect : s'il cherche à se dérober à votre inspection, prononcez, en sûreté de conscience ; *coupable ! sur mon honneur !*

EUSÈBE SALVERTE.

---

(1) *The Evidence, etc.*, pages 16 et 17.

TABLETTES NUMISMATIQUES

OU LES MÉDAILLES APPLIQUÉES A LA LITTÉRATURE ET AUX ARTS (1).

(Hæc studia juventutem alunt, senectutem oblectant.
Cic. *Orat. pro Archiâ poetâ.*)

La numismatique est une science qui semble n'intéresser qu'un petit nombre de personnes. On croit devoir l'abandonner aux érudits, aux amateurs et aux simples curieux, tandis que l'application qu'on en peut faire doit intéresser tous ceux qui ont le goût des sciences, des lettres et des arts. Cette applicacion n'a été faite que très-rarement. Presque tous les ouvrages de numismatique sont des descriptions de cabinets, ou des systèmes sur les attributions des médailles. Les plus intéressans de ces systèmes se rapportent à la géographie ancienne, à l'histoire, à l'iconographie (2).

Depuis les travaux du savant Eckhel, la science numismatique est fixée; elle a ses bases, ses principes et ses règles : mais d'anciennes erreurs entravent encore sa marche. Deux savans consacrent leurs veilles à les rectifier; MM. Sestini (3) et Mionnet (4), ne cessent de travailler à épurer cette source précieuse, dans laquelle

---

(1) Ce morceau doit servir d'introduction à la *Numismatique Homérique* qui sera publiée incessamment.

(2) Pellerin, dans son Recueil, a le premier classé les médailles selon les contrées auxquelles elles appartiennent. Eckhel a perfectionné cette méthode.

(3) M. Sestini a publié une géographie numismatique des lettres, un traité sur les statères, un autre sur les médailles de la ligue Achéenne, etc., etc.

(4) Nous avons annoncé dans le Tom. II p. 415 de ce Recueil, le

pourront bientôt puiser sans crainte tous les amis des bonnes lettres.

L'application de la numismatique demande cependant des connaissances préliminaires; et peut-être saurait-on quelque gré à celui qui en aplanirait les difficultés, en rédigeant dans un petit nombre de pages les élémens de cette science, et qui la mettrait ainsi à la portée de tout le monde.

Cet ouvrage manque surtout à l'éducation; car, sans vouloir faire des numismatistes de tous les jeunes étudians, encore est-il à propos qu'ils ne soient pas étrangers à une science qui a des rapports intimes avec toutes les autres. Des médailles antiques peuvent tomber entre leurs mains; ils peuvent aussi avoir à consulter beaucoup d'ouvrages importans, où se rencontrent des médailles gravées, et ces monumens acquerront plus d'intérêt et de valeur quand ils seront en état de les classer et de les apprécier.

Les ouvrages des antiquaires n'ont été que trop longtemps de massives compilations, où l'esprit gémissait sous le poids de la science, et quelquefois, malheureusement, de cette science inutile qui ne fait pas de bien aux hommes, qui n'avance en rien les institutions, et qui semble repousser la philosophie.

On doit faire maintenant tous ses efforts pour ne présenter au public que des ouvrages qui soient en harmonie avec le progrès des lumières et le perfectionnement des esprits. Il y a une tendance générale vers le mieux, qui doit aller jusqu'aux choses même qui paraissent les plus indifférentes. Les sciences et les arts doivent se ressentir

---

supplément de l'ouvrage de M. Mionnet, intitulé *Description de médailles, etc.*

de cette influence; et la révolution qui s'opère dans la manière de conduire les hommes doit modifier celle de les instruire.

Savoir tout ce que les anciens ont dit et ce qu'ils ont fait, serait une chose fort peu intéréssante, si nous n'en faisions la comparaison avec les connaissances actuelles, et avec le progrès des arts, leur décadence et leur renaissance. Il est utile de remonter à la source des choses pour voir le chemin qu'elles ont fait, pour connaître les variations qu'elles ont éprouvées et celles qu'elles peuvent subir encore. Le matériel d'une science n'est rien sans l'esprit philosophique qui l'anime, et qui en fait un objet d'un intérêt général.

Que serait la numismatique si elle ne servait qu'à alimenter une futile curiosité? Que m'importent les As, les Statères et les Dariques, les monnaies de Syracuse ou celles d'Athènes, si je n'y vois que le métal frappé dans un temps éloigné, devenu rare parce que les siècles en ont détruit la plus grande partie, et curieux parce que les fragmens qui sont arrivés jusqu'à nous sont couverts de rouille et presque effacés. J'y prendrai au contraire beaucoup d'intérêt, si je trouve sur une piece de monnaie la trace de l'art naissant dans un pays où il a produit ensuite des merveilles, si je découvre le rapport qu'il y a entre cette monnaie primitive et celle qui a circulé dans des tems de luxe et d'opulence, si je puis établir une balance entre la valeur de cette monnaie et celle de la nôtre, et si, par ce moyen, je passe à des rapprochemens utiles sur l'économie politique, le commerce et les mœurs des peuples. Je vois la monnaie abonder dans un pays, être rare dans un autre; briller ici par la richesse du métal, là par sa belle exécution. Chez un peuple, elle annonce ses droits et constate sa liberté, elle est chez un autre la preuve de

son asservissement; on l'a quelquefois avilie, en y gravant les titres que la bassesse et l'adulation ont inventés pour la puissance; plus souvent elle s'anoblit par l'effigie des héros et par celle des bienfaiteurs des hommes.

La monnaie des anciens n'avait pas l'uniformité de la nôtre : consacrée par la religion et exécutée sous l'influence des arts, elle devient pour nous en même tems historique et poétique. Elle fournit mille sujets d'observations, et il est impossible de l'examiner et de l'étudier sans se croire transporté soi-même, au milieu des pays et des siècles, d'où elle nous est parvenue.

Déjà des médailles intéressantes ont orné les éditions de quelques beaux ouvrages; mais ce serait sans doute une entreprise utile que de réunir toutes celles qui peuvent s'appliquer aux ouvrages classiques et aux livres que l'on ne peut se dispenser d'avoir dans sa bibliothèque.

Homère doit, aux plus justes titres, obtenir le premier cet hommage; il est la source de toute litérature. Rien n'existe dans la poésie ou dans les arts dont on ne trouve chez lui l'origine. Les traditions même, dont il n'est que l'interprète ou l'historien, semblent créées par son génie.

En faisant la première application de la numismatique à l'Iliade et à l'Odyssée, nous verrons tout l'intérêt dont cette science est susceptible; nous trouverons les preuves de l'exactitude géographique du poète, et en même tems celles du respect qu'ont inspiré ses chants, puisque ses héros et lui-même ont été souvent reproduits par les arts. Des villes libres ont frappé des médailles en l'honneur d'Homère; et, lorsqu'elles furent soumises, leurs maîtres ne dédaignèrent pas de joindre leur effigie à celle du grand poète. Le plus bel hommage est celui que la puissance rend au génie.

Le travail que j'ai entrepris sur la numismatique est

donc de l'appliquer à nos classiques; chacun des traités sera publié séparément; cependant on pourra les réunir, et, sous le titre de TABLETTES NUMISMATIQUES, ils formeront un corps d'ouvrage qui sera précédé d'un *précis élémentaire* sur la science des médailles (1); ces tablettes seront accompagnées d'une table des matières, sorte de dictionnaire numismatique, propre à faciliter beaucoup les études et les recherches. Elles offriront à ceux qui cultivent les sciences et les arts, tout ce que renferme d'applicable à leurs études, une branche d'instruction peu connue, qui n'a été regardée pendant long-temps que comme un objet de pure curiosité.

Déjà cependant de grands et beaux ouvrages ont été composés en tout ou en partie, avec le secours de la numismatique. C'est d'après l'étude des médailles que le célèbre Barthélemy a fait son Essai d'une palæographie grecque. L'iconographie du savant *Visconti* est une application continuelle de la numismatique à l'histoire ancienne : les médailles y sont presque toujours admises comme preuves, quand elles ne le sont pas comme témoins uniques. Toutes les fois que l'on fait une édition ou une tra-

---

(1) Cet ouvrage manque totalement. *La science des médailles* du père Jobert n'est point suffisante, en raison des découvertes nombreuses qui ont été faites depuis que ce livre a été publié. Le savant Eckhel a donné dans ses prolégomènes un excellent traité sur cette science : mais il est en latin, et on ne peut le séparer des huit volumes de sa doctrine, qui sont fort chers et hors de la portée de beaucoup de jeunes gens. Le *traité* de Zaccharia en italien (1 vol. in-8) est devenu très-rare : l'*Introduction* de M. Millin est épuisée; on peut donc croire que c'est rendre service aux amateurs que de publier ce *Précis élémentaire* qui leur donnera des notions préliminaires suffisantes de la science des médailles.

duction d'un auteur célèbre, c'est sur les médailles que l'on vient chercher son portrait. Millin a fait des traités particuliers, où la numismatique se rattache à la mythologie (1), à l'histoire naturelle (2) et à d'autres sciences (3).

Le professeur *Schülz* en a fait la base d'un excellent ouvrage intitulé : *l'Histoire romaine, éclaircie par les médailles* (4). M. *Letronne* vient de composer un Mémoire très-savant et très-ingénieux sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines (5); beaucoup d'autres auteurs ont emprunté des secours à cette science, on peut les connaître en consultant la bibliothèque numismatique de *Lipsius* (6). La *numismatique du Voyage du jeune Anacharsis* offre un exemple de l'application de cette science à un ouvrage célèbre (7).

Il est peu de livres classiques auxquels on ne puisse trouver moyen de joindre utilement des médailles an-

---

(1) Galerie mythologique, 2 vol. in-8. Paris, 1811.

(2) Dissertation sur quelques médailles des villes grecques qui offrent la représentation d'objets relatifs à l'histoire naturelle. *Magasin encyclop.*, tom. V, p. 495.

(3) Sa dissertation sur l'*Apollon médecin* a été lue à la Société de médecine de Paris. Elle est imprimée dans les Monumens antiq. inédits, Tom. II, p. 90.

(4) 1 vol. in-8. Paris, 1783.

(5) Ce mémoire a été lu à l'académie des belles-lettres, en 1817 : il réfute un ouvrage de M. le comte Garnier sur les monnaies de compte des anciens.

(6) *J.-G. Lipsii* Bibliotheca numaria, sive Catalogus auctorum, qui usque ad finem seculi XVIII de re numaria aut numis scripserunt. Præfatus est brevi commemoratione de studii numismatici vicissitudinibus *Christ. Gottl. Heyne.* Lipsiæ 1801, 2 vol. in-8.

(7) 2 vol. in-8, chez Landon, quai Conti, n. 15. — On a rendu compte dans le Tom. II, p. 496 de la *Revue*, de cet ouvrage, qui est du même auteur que celui dont nous annonçons la publication.

tiques. Avec la théogonie d'Hésiode, ou le traité de la nature des dieux de Cicéron, elles nous feraient voir la représentation materielle des divinités antiques comparée à leur idéal; rattachées à l'Enéide de Virgile, ou aux Fastes d'Ovide, nous verrions sur les unes les événemens post-homériques, qui se lient à l'origine de l'empire romain, et, sur les autres, les plus anciennes traditions de l'Italie.

Veut-on tirer de la numismatique d'autres résultats? on peut réunir les médailles qui offrent des édifices, des temples, des ponts, des cirques, des ports, des phares, des arcs de triomphe, des colonnes, et former ainsi un recueil des monumens de l'architecture antique (1). On peut réunir les médailles relatives à l'histoire naturelle et connaître ainsi les animaux et les végétaux, que les anciens employaient, soit dans les cérémonies du culte, soit à des usages particuliers, ou comme emblème et symboles parlans.

On peut faire une collection des meubles, des armes, des instrumens des anciens qui sont représentés sur les médailles. On voit de combien d'utilité et de quelle variété d'intérêt l'étude et la connaissance des médailles sont susceptibles. Il serait intéressant de réunir les monnaies de toutes les républiques de la Grece, de les comparer, dans leur origine, à ce qu'elles sont devenues, quand les pays où on les frappait ont acquis plus de puissance. On pourrait comparer les monnaies des républiques à celles des royaumes, examiner si la richesse et l'abondance du métal se trouvent en équilibre avec la position respective des états; voir si l'art croit et décroit plutôt en

(1) Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, a souvent tiré ses exemples des médailles antiques; mais il a réuni tous les genres de monumens, et souvent il en a publié de faux.

raison de l'opulence que de la liberté, et si les peuples libres n'ont pas eu des médailles plus poétiques que les autres.

Que serait-ce donc si nos recherches s'étendaient aux ères, aux dates, aux magistratures, aux révolutions des empires, et même à celles des cieux? Car les astres servent de type à plusieurs médailles, et l'apparition des phénomènes célestes y a quelquefois été consignée (1). L'imagination des lecteurs doit être suffisamment éveillée sur ces travaux d'autant plus intéressans qu'ils nous rapprochent des peuples chez lesquels on trouve les premières traces de la philosophie et des arts.

C'est surtout dans la sculpture et dans la gravure des médailles que les anciens sont encore nos maîtres. De constans efforts pourraient enfin nous rendre supérieurs dans cette partie, comme nous le sommes devenus dans plusieurs autres; et c'est peut-être en faisant une étude poétique de la numismatique, que l'on y parviendra plus facilement. C'est en sortant des cabinets des curieux, et de l'enceinte sévère des musées, pour se répandre dans les classes, dans les ateliers et dans les bibliothèques, que cette science peut prendre un nouvel essor, et que de sa publicité doit naître sa splendeur.

T. M. Dumersan, *employé au cabinet des médailles, pierres gravées et antiques de la bibliothèque du roi.*

---

(1) Les médailles ont souvent servi de preuves pour des recherches et des travaux de ce genre; mais on n'a jamais fait un ouvrage *spécial* de médailles sur chacun de ces sujets.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ DES GRANDES OPÉRATIONS MILITAIRES. — PREMIÈRE PARTIE. *Histoire critique des guerres de Frédéric II, comparées au système moderne, avec un recueil des principes les plus importans de l'art de la guerre* (1).

Le général suisse Jomini, connu des Français sous un jour peu favorable pour avoir quitté nos drapeaux dans la campagne de Dresde, sera traité par l'historien de nos désastres avec la sévérité réservée à tout militaire qui porte en des rangs adverses les connaissances locales et confidentielles qu'il pouvait avoir acquises au milieu des rangs amis. On excuse ces guerriers irascibles qui, trop sensibles à l'honneur, et révoltés par quelque affront, retirent, à l'exemple d'Achille, et leurs bras et leurs conseils au souverain superbe qui les méprise ou les outrage. Mais la morale des nations condamnera toujours la conduite des hommes qui, pour des déplaisirs secrets ou des espérances déçues, auront tourné leur épée et leur talent contre les guerriers qui les avaient reçus au rang de leurs frères d'armes.

Nous nous devions à nous-mêmes de déclarer ainsi solennellement nos principes sur la fidélité due aux drapeaux sous lesquels on a combattu, avant de parler

(1) Paris, 3e. édition, 1818. 3 vol. in-4, avec un atlas de 26 planches topographiques; chez Anselin et Pochard, successeurs de Magimel, libraires pour l'art militaire, rue Dauphine, n. 9. Prix 40 fr.

des travaux du général Jomini : ces travaux sont très-dignes de l'étude des hommes qui veulent approfondir la théorie de la guerre, basée sur l'expérience, et se former des principes généraux d'après la comparaison des faits habilement rapprochés.

En exposant les principaux événemens des guerres de Frédéric II, mis en parallèle avec de grands faits d'armes plus modernes, le général Jomini fait sortir au grand jour un petit nombre de vérités fécondes, dont les applications variées suffisent à l'explication des succès et des défaites des généraux qui les ont adoptées ou négligées. Par ce rare talent de remonter toujours des faits particuliers à des causes générales, l'histoire des guerres cesse d'être seulement la stérile chronique des marches, des évolutions et des combats de telle ou telle époque : c'est un tableau philosophique des événemens du passé, disposé de manière à nous apprendre l'issue des événemens futurs, dès que nous saurons quels événemens d'agression et de résistance pourront être mis en jeu par les parties belligérantes.

L'auteur ne se borne point à faire connaître les progrès que l'art de la guerre doit au grand Frédéric, il a soin de comparer les plus beaux faits d'armes de cet illustre général aux plus belles campagnes des généraux français; et, dans ce parallèle, l'écrivain rend un noble et sincère hommage à la gloire de nos armées.

On entrevoit déjà, par cet aperçu, quel est le genre de mérite qui caractérise l'ouvrage du général Jomini : nous en donnerons une idée plus précise encore en reproduisant dans cet article quelques pensées d'un officier de notre corps d'état-major, écrivain militaire aussi distingué par ses talens que par son impartialité.

Si des guerres continuelles permirent aux anciens de faire quelques pas vers la perfection de l'art de la guerre.

les fruits de l'expérience grecque et romaine se perdirent, quand par la chute de l'empire la barbarie ensevelit toutes les lumières des époques précédentes.

Les hordes qui se jettèrent sur l'empire romain ne comptaient que des soldats courageux; toute leur science n'embrassait que certaines façons de combattre, qui, dérivées de la configuration du sol dont elles étaient parties, n'étaient applicables que sur des terrains analogues; l'ignorance ou l'orgueil les empêchait d'en adopter de plus convenables.

C'est seulement vers le quinzième siècle que les armées furent organisées de façon à manœuvrer sur tous les terrains. La science fit alors de rapides progrès, et le grand nombre de bons généraux qui parurent fit croire qu'elle ne rétrograderait plus : cependant il n'en fut pas ainsi; car, à la fin du dix-huitième siècle, elle se perdit de nouveau dans les ténèbres d'une sorte de scolastique militaire qui s'empara de toutes les têtes.

Un semblable événement, à une époque où l'imprimerie assurait aux découvertes une stabilité toujours croissante, paraît extraordinaire. Aucun ouvrage n'admettait de principe fondamental de la guerre, et chacun était libre de donner carrière à son imagination. Les victoires de Frédéric fournirent matière à des discussions sans fin, où chacun songea plus à se signaler par des opinions singulières qu'à se renfermer dans les limites du bon sens. C'est le propre de la foule des petits esprits d'attribuer de grands effets aux petites causes. Parce que le roi de Prusse avait inventé quelques manœuvres, amélioré l'armement de ses troupes, on regarda de si minces réformes comme la cause primitive de tous ses succès. Il avait pourtant déclaré que le secret de la guerre était d'amener l'ennemi à diviser ses forces; mais cette maxime, féconde en

résultats, n'obtint pas même l'attention de ses admirateurs.

L'importance exagérée, qu'on attachait à la partie mécanique de l'art, disposa tous les esprits à adopter le systême qui soumettait les grandes opérations de la guerre à des calculs mathématiques; aussi, lorsque M. de Lascy émit ses maximes sur la *guerre de cordon*, elles furent reçues avec enthousiasme par toute l'Europe militaire. Rien de plus bizarre, rien de plus éloigné des simples perceptions du bon sens, que les raisonnemens à l'appui de ce systême, dont le jargon scientifique constituait tout le mérite; mais, pour comprendre l'auteur, il fallait acquérir l'instruction relative à la pratique de sa doctrine; ses partisans y gagnaient d'ailleurs cet avantage, que tous ceux qui n'étaient pas du métier ne les comprenant pas, étaient d'autant plus disposés à en reconnaître le mérite.

Tous les calculs de guerre sont basés sur cette observation, que l'action combinée et l'emploi de toutes les forces au point où le coup doit être frappé sont les seuls moyens de surmonter la résistance; mais les partisans de la *guerre de cordon* n'aimaient pas les idées vulgaires, et leur préférèrent des paradoxes.

Les longues lignes sont les plus fortes, disaient-ils, sans réfléchir qu'une semblable proposition n'est vraie qu'autant que toutes ses parties sont en rapport de puissance avec les parties de longueur égales d'une ligne plus courte, et que, dans des masses en présence, et destinées à se heurter, l'épaisseur comparée influe considérablement sur les résultats du choc. Regardant donc comme vérité absolue ce qui n'était qu'une erreur, deux généraux opposés étendaient leurs armées de façon à courir autant de terrain que le comportait la nécessité de conserver une apparence de liaison entre toutes les

parties; ils tenaient des fronts de dix à vingt lieues et manœuvraient sans dégarnir le plus petit sentier. Une opération était d'autant plus belle, qu'on mettait plus de distance d'une aile à l'autre, et plus d'ensemble dans la marche des colonnes éparpillées. Tout était sacrifié à la symétrie; mais ce qu'il y avait d'avantageux, c'est qu'il n'existait plus d'incertitude sur le mérite d'un général; on pouvait le mesurer à la toise, le calculer à la minute. On supposait gratuitement que l'ennemi, pour couvrir son territoire, serait forcé de s'étendre sur une ligne parallèle, et d'opposer division à division, brigade à brigade. Cette dissémination des troupes donnait lieu à une multitude d'engagemens partiels, sanglans quelquefois, mais presque toujours inutiles aux succès d'une campagne. Voulait-on faire une attaque générale? tous les corps marchaient à la fois sur des points particuliers; et, comme il était impossible qu'ils remportassent des succès égaux, et que le moindre échec d'une colonne suffisait pour arrêter le vainqueur, une action générale n'était jamais décisive. Pour obvier à cet inconvenient, on fit dépendre la guerre des dangers que courrait une armée débordée sur ses flancs. Conserver ses communications avec les points d'où l'on tire ses munitions et ses renforts est d'une extrême importance; mais une armée n'est toutefois sérieusement exposée que lorsque l'ennemi est près de gagner en masse ses derrières. Dans la *guerre de cordon*, toute pointe faite sur une aile par quelques milliers d'hommes était censée compromettre le sort de l'armée, et devenait un motif valable de retraite pour le général pris en défaut. On s'appliquait, en conséquence, de part et d'autre, à inquiéter son adversaire, afin de le forcer à céder quelques pouces de terrain. Il est juste d'observer pourtant que, les deux armées de-

vant s'étendre autant que le permettaient leurs forces respectives, des fronts égaux supposaient parité de forces, et tout débordement d'aile faisait admettre la supériorité de celle qui l'exécutait; d'où naissait pour l'une l'obligation de ne pas se laisser serrer de trop près par l'autre; danger que celle-ci évitait en se retirant.

Telles étaient les opinions des partisans de la *guerre de cordon*. Le lecteur se fera, d'après ces explications, une idée assez exacte d'un systême auquel les développemens et les grandes phrases ne manquèrent pas. En 1788, il était si bien enraciné, que la perte de 60,000 Autrichiens moissonnés par le fer des Turcs dans le Bannat de Temeswar, et un affront que des hordes indisciplinées, mais braves et dirigées par l'instinct naturel, firent éprouver aux troupes les plus instruites et les mieux disciplinées de l'Europe, ne purent porter atteinte à ce systême: il reparut dans toute sa force, au commencement des guerres de la révolution.

Un tel systême, tout extraordinaire qu'il était, captiva les suffrages d'un grand nombre d'officiers. Les détails de la position de chaque corps exigeant beaucoup de soins et de connaissances spéciales, les officiers d'état-major préconisèrent un mode d'opérer qui accroissait leur importance en les rendant nécessaires sur tous les points; ce n'est pas tout : l'isolement des corps soustrayant à l'œil du chef les commandans particuliers, ils devenaient indépendans dans leurs sphères respectives, et se flattaient de retirer plus d'honneur de leurs opérations; enfin les troupes, moins agglomérées, vivaient mieux. Cette dernière considération fut très-puissante, et c'est à elle que l'on doit attribuer encore, dans quelques ouvrages militaires récens, les regrets qu'on y remarque, sur

l'abandon d'une théorie *qui agrandissait l'échelle des opérations, et faisait agir simultanément des armées sur un front immense.*

Dans la pratique de l'art militaire, les principes généraux, dont l'application doit être modifiée par le talent, suivant les tems et les circonstances, effraient la médiocrité, qui trouve bien mieux son compte à s'appuyer sur une quantité de règles minutieuses et bannales. Ici le calcul portait sur des bases fixes et d'une valeur connue : les troupes se casaient comme les pièces d'un jeu d'echecs; il ne fallait que savoir la marche, et encore le talent consistait-il plus à les disposer dans un ordre régulier qu'à combiner et à calculer les rapports de valeur des pièces pour en obtenir un utile emploi.

L'abus était arrivé à tel point, qu'au commencement des guerres de la révolution, il eût été plus utile d'oublier que d'apprendre. Ce fut peut-être une des principales causes de la supériorité des généraux français, que l'impossibilité où la plupart avaient été de remplir leur tête du fatras systématique dont leurs adversaires étaient si fort infatués : ils arrivèrent sur le champ de bataille, neufs et avides de s'instruire. La raison et l'expérience les y servirent mieux qu'une vaine doctrine; mais l'éclat même de leurs succès ne put ramener à des idées plus saines, des hommes séduits par une fausse science; ils reprochèrent à leurs adversaires de ne pas suivre les règles de la guerre. C'est ainsi que l'orgueil humilié du prince de Cobourg et du duc de Brunswick expliqua les triomphes de Jourdan et de Hoche.

C'est un grand bien que tout cet échafaudage sophistique soit écroulé. Sous ce rapport, le général Jomini a rendu un véritable service : car, si les nations de l'Europe

viennent à se brouiller de nouveau, on ira droit au but, et l'on ne s'amusera plus à répandre le sang inutilement, en permettant au vaincu de réparer ses pertes et de courir à de nouvelles chances. Les secousses seront plus violentes à la vérité; mais ne vaut-il pas mieux perdre 10,000 hommes dans un assaut décisif, que d'en tuer méthodiquement 60,000 en un an? D'ailleurs, la promptitude même des résultats est un avantage; car les souverains, exposés à des dangers plus graves, ne s'engageront qu'à bon escient dans une guerre qui compromettrait leur règne; c'est donc autant de gagné pour le maintien de la paix.

On ne prétend pas toutefois que ce principe si simple, sur lequel repose tout l'édifice de l'art militaire (opérer, avec la plus grande masse de ses forces, un effort combiné sur le point décisif), n'ait jamais été entrevu que par le général Jomini. A travers les digressions de toute espèce faites sur l'art de la guerre, on voit percer des lueurs qui indiquent le sentiment confus des principes, mais nul écrivain ne les a dépouillés des considérations secondaires qui absorbaient les regards de la multitude. D'ailleurs, ce n'eût pas été assez d'énoncer un axiome général, il fallait encore lui donner la vie et en déduire les règles applicables aux circonstances particulières; il manquait, en un mot, le travail que renferme le *traité des grandes opérations militaires.*

Au reste, qu'on ne s'imagine pas qu'il faille absolument avoir commandé des armées et gagné des batailles pour s'élever, ainsi que le général Jomini, aux plus hautes spéculations théoriques; nous avons la preuve du contraire dans l'histoire de la tactique navale. Personne d'étranger à la mer n'oserait certainement se charger de conduire un vaisseau; car, indépendamment des connaissances spéciales dont l'étude peut accélérer l'acquisition, il faut une

longue pratique de la navigation, tant pour bien manier les vents que pour reconnaître certaines circonstances atmosphériques, dont l'influence est d'une haute importance. Mais de la manœuvre d'un navire à l'art d'obtenir de l'action de plusieurs la plus grande somme de forces, il y a encore loin, et cependant le changement qui s'introduisit dans la tactique navale des Anglais est dû à un homme qui avoue lui-même être parvenu à un âge avancé sans avoir jamais vu de vaisseau.

A l'époque de la guerre d'Amérique, M. Clerk, homme de cabinet, connu par l'étendue et la justesse de son esprit, observa que beaucoup d'actions navales, notamment celle de l'amiral Mathews dans la Méditerranée en 1744, et de Keppel en 1778, n'avaient abouti qu'à faire tuer un grand nombre de matelots, sans avantage réel pour l'une des escadres, tandis que d'autres combats bien moins sanglans avaient au contraire amené la destruction presque entière des vaincus. La différence des résultats lui fit juger qu'il devait y avoir une cause que la comparaison des diverses circonstances de ces engagemens lui découvrirait. Il se procura les relations de ces divers combats, les scruta avec soin, et bientôt il reconnut :

1.° Que, dans les affaires où l'on s'était battu de front, bord à bord, et suivant les idées généralement recues, l'assaillant déterminé par l'avantage du vent s'avançant sur l'ennemi en ligne parallèle, en vue de détruire à la fois tous ses vaisseaux, il en résultait un échange de boulets dans lequel les avantages de l'initiative se compensaient par la nécessité d'essuyer les bordées de la flotte adverse, durant tout le tems mis à s'en approcher; circonstance qui balançait les dommages du prélude; mais qu'ensuite tous les vaisseaux se battant corps à corps, les vainqueurs essuyaient autant de ravages que les vaincus : en sorte que

l'escadre qui demeurait maîtresse du champ de bataille, n'ayant plus que des navires abîmés, ne pouvait poursuivre les vaincus; souvent même, après de semblables batailles, on avait vu les combattans réparer leurs avaries vis-à-vis l'un de l'autre : batailles sans victoires, et dans lesquelles il semblait que les deux partis fussent vaincus;

2.° Que, dans les combats plus décisifs, des causes locales, ou même la volonté des amiraux, empêchaient que le choc des lignes eût lieu sur un front parallèle; ce qui entraînait l'accablement successif des vaisseaux ennemis, les premiers atteints par le feu combiné de plusieurs bâtimens;

3.° Que l'attaque semblait avoir eu d'autant plus de succès et de fruit, que le front de l'assaillant se trouvait plus rapproché de la perpendiculaire sur une extrémité de la ligne ennemie; parce qu'alors, suivant la remarque de M. Clerk, les vaisseaux éloignés du point où commençait le feu ne pouvaient y porter secours qu'au moment où ceux qui avaient supporté le combat étaient déjà écrasés.

L'éclatante victoire que lord Rodney remporta, en 1782, sur le comte de Grasse, acheva de démontrer la justesse de ces observations. Le vainqueur, en rendant hommage à la valeur des Français, assurait que leur défaite avait été aussi complète que promptement décidée. La cause n'en échappa point à la pénétration de M. Clerk. La ligne française avait été coupée par la flotte britannique, dont toutes les forces déployées simultanément contre une aile avaient eu le tems de l'accabler, avant que l'autre vînt en désordre tenter de la soutenir; c'étaient, à proprement parler, deux actions, où la même force double, mise en jeu successivement contre deux forces simples, n'eut pas

de peine à les écraser. D'où il conclut que la victoire provenait de cet emploi simultané de tous les vaisseaux anglais, contre le petit nombre de ceux que l'amiral français put leur opposer.

Partant de ces faits, M. Clerk établit que le principe fondamental de l'art de la guerre maritime était de faire donner de concert tous ses vaisseaux, là où l'ennemi ne pouvait faire agir tous les siens; et il en déduisit cette conséquence naturelle, qu'entre tous les ordres d'attaque, l'ordre parallèle est aussi le plus chanceux et le plus stérile dans ses résultats. Il rechercha ensuite par quel procédé on pourrait réunir tous les efforts d'une flotte sur le point le plus faible de la ligne ennemie; et, à l'aide des lumières de quelques officiers de marine expérimentés, il parvint à composer des essais de tactique navale qui, offerts à la méditation des Howe et des Nelson, eurent depuis une si grande influence sur le succès des armes britanniques.

Il nous a paru d'autant plus convenable de citer cet exemple d'un homme qui, du fond de son cabinet, dicta aux amiraux de son pays les leçons qui les conduisirent à la victoire, que, comme on le voit, il y a, entre le principe fondamental de l'art de la guerre maritime et celui de la guerre de terre, une identité qui en confirme pleinement la vérité.

Ce n'est pas pas tout encore; il existe une analogie parfaite entre les travaux des deux auteurs : quelque mérite qu'on reconnaisse dans M. Clerk, il n'en a pas fallu moins pour débrouiller le chaos des opérations des armées de terre, comme l'a fait le général Jomini. J'observerai même qu'en mer, on se bat toujours sur une surface plane, et sous l'impulsion des vents, dont la direction et les variations sont connues ou prévues; qu'enfin l'art de la guerre n'est que celui du combat, et que

la stratégie, proprement dite, n'y a que très-peu d'importance. Mais sur terre, c'est toute autre chose : mille circonstances locales influent sur les combinaisons d'une bataille ou d'un plan de campagne, et la stratégie est un art indispensable aux généraux. Il ne leur suffit pas d'aller chercher l'ennemi et de lui livrer bataille ; il faut encore se diriger sur les points décisifs de son territoire, lutter avec lui d'activité, d'adresse, être toujours en mesure de combattre ou de se retirer, calculer tous les mouvemens faits hors de la portée du canon, et même jusqu'au point de départ de l'armée qui entre en campagne : chaque jour, chaque heure, exige des combinaisons variées et nouvelles, qu'il faut soumettre à l'examen des préceptes de l'art. Ce n'a donc point été un travail de peu d'importance, de rédiger les règles d'après lesquelles il convient de porter ses masses, le plus rapidement possible, sur le point décisif de la ligne d'opération primitive ou accidentelle de son adversaire ; d'embrasser les lignes d'opérations de la manière la plus avantageuse ; enfin de combiner l'effort de sa plus grande masse sur le point important du champ de bataille. Or, ces trois branches importantes de la guerre ont été développées dans le *Traité des grandes opérations militaires*, de la manière la plus juste et la plus complète.

Après avoir rendu un juste hommage aux principes enseignés dans l'ouvrage du général Jomini, il serait superflu de s'étendre sur sa manière d'écrire l'histoire de la guerre de sept ans. On voit assez quelle est la différence qu'il y a entre lui et les écrivains militaires, tels que Lloyd, Tempelhof et Boucet, qui l'ont précédé dans cette carrière ; quel que soit le mérite de la critique, et l'exactitude des relations de ces derniers, leurs histoires ne sauraient être comparées à celle du général Jomini,

qui, en discutant leurs raisonnemens, opposant leurs opinions, fait jaillir de sa dissertation une foule d'observations lumineuses sur lesquelles repose la nouvelle théorie, à la pratique de laquelle les armées françaises ont été redevables de vingt ans de triomphe et de gloire.

Dans un autre article, nous rendrons un compte particulier des parties du grand ouvrage du général Jomini, spécialement relatives aux guerres soutenues par la république française et par l'empire français, contre toutes les forces de l'Europe. Ici le sujet prendra pour nous une double importance, celle de la guerre en elle-même, qui n'intéresse qu'une classe de lecteurs, et celle des succès, des revers, de la gloire et de la grandeur de notre patrie, qui intéresse tous les cœurs vraiment français.

CH. DUPIN, *de l'Institut.*

History of the Indian Archipelago. — *Histoire de l'Archipel Indien, contenant une description des mœurs, des arts, des langages, des religions, des institutions et du commerce de ses habitans; par* JOHN CRAWFURD, *ex-consul anglais à la cour du sultan de Java* (1).

Cet ouvrage renferme un si grand nombre de faits intéressans et de renseignemens utiles, que nous regrettons de n'en pouvoir donner qu'un extrait trop succinct. C'est une histoire complète de cette importante portion du globe, connue sous le nom d'Archipel Indien, et formée d'un groupe d'îles beaucoup plus considérable qu'aucun de ceux qu'on trouve dans les autres mers. M. Crawfurd a su mettre à profit les travaux des voyageurs qui l'ont

(1) Londres, 1820. Colman, 3 vol. in-8.°.

précédé, et il ajoute à leurs observations celles qu'il a faites pendant un séjour de neuf ans dans les contrées qu'il décrit. Ces îles innombrables s'étendent dans l'Océan, depuis le nord du grand continent de la Nouvelle-Hollande jusqu'aux rivages sud-est de l'Afrique. Toute la chaîne embrasse quarante degrés de longitude; savoir : de l'extrémité occidentale de l'île de Sumatra jusqu'au parallèle des îles Arrou, sans y comprendre la plus grande partie de l'île immense de la Nouvelle-Guinée; et sa largeur est de trente degrés de latitude, depuis le parallèle du onzième degré sud jusqu'au dix-neuvième degré de latitude nord.

Bornéo, la Nouvelle-Guinée et Sumatra sont des îles de premier ordre. Les autres (à l'exception de la presqu'île de Malacca) sont Java, les Célèbes, Luçon ou Luconie, Mindanao, Bali, Lambok, Sambawa, Chandana, Florès ou Mangarai, Timor, Céram, etc., mieux connues généralement sous les noms d'îles Philippines, d'îles de la Sonde, etc., ou bien sous les noms des mers de ces régions les plus fréquentées, telles que Macassar, Moluque, la mer de la Chine, la mer du Bengale, etc.

L'Archipel Indien est partout d'une nature montagneuse, et ses principales montagnes renferment presque toutes des volcans. Il est couvert de vastes forêts d'une étendue et d'une hauteur prodigieuses. Les plaines de gazon y sont en petit nombre; on n'y trouve point de déserts arides et sablonneux. Ces îles se distinguent de toutes les autres par les vents périodiques qui y soufflent; leurs productions animales et végétales diffèrent entièrement de celles des autres pays, ou en sont des variétés très-marquées. Les productions de l'Océan ne sont pas moins remarquables, par leur abondance et leur variété, que celles de la terre.

Les habitans aborigènes forment, comme ceux du pro-

montoire sud d'Afrique, deux races distinctes : l'une, d'un teint brun ou cuivré ; l'autre, de l'espèce des nègres (1). Il y a en outre plusieurs nuances intermédiaires introduites par les colons chinois, indous, arabes, hollandais et espagnols. On peut suivre dans cette population mélangée les différens degrés de la civilisation, depuis le sauvage brut de la Nouvelle-Guinée jusqu'à l'Européen que l'amour du gain attire dans ces contrées.

Les deux races aborigènes, qui habitent les îles indiennes, diffèrent autant l'une de l'autre que de tout le reste de l'espèce humaine. C'est la seule partie du globe qui présente un phénomène aussi extraordinaire. L'une de ces races est d'un brun cuivré, à cheveux plats et droits ; l'autre est d'un noir de suie, à cheveux de laine et frisés. Ces deux espèces d'hommes rappellent, par leurs facultés

---

(1) Depuis la publication de l'ouvrage de M. Crawfurd, deux sauvages des îles Adaman ont été amenés à Penang, par l'équipage d'une Jonque chinoise qui les avait faits prisonniers. Se voyant poursuivis dans l'eau, ils plongeaient, et reparaissaient à quelque distance. Sans être mal formés, leurs membres et leurs bras sont extraordinairement petits. L'un a quatre pieds sept pouces de haut, et l'autre quatre pieds six pouces. Ils ne pèsent chacun que 76 livres ; ils ont le ventre très-gros. L'un est âgé et d'un aspect féroce, l'autre a dix-sept ans. L'expression de sa figure est agréable. Ils paraissent lourds et stupides, et fort peu disposés à parler. Lorsqu'ils sont seuls, et qu'ils croient n'être point observés, ils font un bruit assez semblable au cri des coqs dindes. Leur peau, d'un noir de jai, est luisante. Ils ont le corps entièrement tatoué. Leur appétit est vorace. Ils rongent les os des volailles, les brisent et les mangent comme le font nos chiens. Ils grimpent sur les arbres, à la manière des singes. Ils sont tout-à-fait nus, et leur première opération est de se couvrir, dès le matin, d'une espèce de boue, qui, en se séchant, les garantit des piqûres des insectes. Ils vivent dans le plus déplorable état d'abrutissement, et un Adaman (qui fait partie d'une population d'environ 2 à 3000 ames) peut être placé au dernier rang des êtres humains, dans l'échelle de la création.

physiques et morales, les races blanche et nègre du monde occidental. La première exerce sur la seconde la même supériorité que les blancs ont toujours exercée sur les noirs de l'occident. Toute la civilisation indigène de l'Archipel est née parmi les bruns cuivrés, et les noirs sont constamment restés dans l'état le plus sauvage. Cette dernière race est répandue d'une extrémité de l'Archipel à l'autre; mais elle est nécessairement moins nombreuse dans les parties habitées par les bruns, et elle disparaît entièrement partout où la civilisation a étendu ses progrès. Les naturels de couleur cuivrée sont petits, replets et robustes. La taille commune est, pour les hommes, de cinq pieds deux pouces; pour les femmes, de quatre pieds onze pouces; le papua, ou race à cheveux laineux, est une espèce de nègre africain de la plus petite taille. Un de ces sauvages, amené des montagnes de Queda, et parvenu à toute sa croissance, n'avait pas plus de quatre pieds neuf pouces de haut. L'auteur n'en a jamais vu un seul dont la taille dépassât cinq pieds. Leurs corps sont minces et grêles. Leur peau n'est pas d'un noir de jais comme celle des Africains, mais d'une couleur de suie, et ils diffèrent tellement de ces derniers en plusieurs points, qu'on peut les considérer comme formant une espèce distincte et à part de toutes les autres. Lorsque les différentes races cuivrées les rencontrent, ils leur donnent la chasse comme à des bêtes féroces et les forcent à se réfugier dans les montagnes et dans les forêts. Ces barbares ennemis sont, pour la plupart, aussi faibles qu'ils sont cruels. « Toutes les facultés de leur esprit sont dans un état voisin de l'imbécillité. Leur mémoire est incertaine, leur imagination manque d'énergie et de ressort, et leur raison, encore plus défectueuse, est fausse et erronée, dès qu'ils veulent l'exercer sur des sujets qui s'écartent du cercle ordinaire de leurs idées.

Aucun homme ne peut dire son âge, ni la date d'un événement remarquable arrivé dans l'histoire de sa tribu ou de son pays. Si un paysan s'est trouvé témoin de quelque circonstance extraordinaire, telle qu'un meurtre ou un vol, et que, dix jours après, on le questionne dans une cour de justice, il est probable qu'il ne pourra se rappeler ni le jour ni l'heure auxquels cette action a eu lieu, et encore moins donner un récit détaillé de ce qui s'est passé. »

Les insulaires indiens sont fort superstitieux. Dans le chapitre consacré à la description des mœurs et coutumes de ces peuples, l'auteur dit : « Il faudrait écrire des volumes pour raconter toutes les formes que prend leur crédulité. Ils croient aux rêves, aux présages, aux jours heureux ou malheureux, aux dons de facultés surnaturelles, à la possibilité de se rendre invulnérable, à la sorcellerie, aux enchantemens, aux charmes, aux philtres, etc. Il n'y a pas une forêt, une montagne, un rocher ou une caverne qui ne passe pour l'habitation de quelque être invisible; et, non content de tous ceux qu'ils ont créés autour d'eux, ils en peuplent encore les Indes occidentales, l'Arabie et la Perse. Une foi aveugle dans ces croyances absurdes caractérise également toutes les classes de la société, depuis le paysan jusqu'au prince. Quoique ces superstitions soient en général innocentes et puériles, cependant les illusions auxquelles ces peuples sont exposés par leur crédulité produisent quelquefois des effets fort dangereux. J'en citerai pour exemple l'usage où sont les voleurs de profession à Java, de jeter dans les maisons qu'ils veulent piller une certaine quantité de terre tirée d'une fosse nouvellement creusée ; ils attribuent à cette terre le pouvoir de faire naître un sommeil léthargique. Dès qu'ils ont réussi à en jeter dans la maison, et même, s'ils peuvent, dans les lits de ses habitans, ils commencent leurs

vols avec une parfaite sécurité.» Ce ne sont pas les voleurs seuls qui croient à l'efficacité de ce charme; la conviction en est également forte dans l'esprit de ceux qui sont victimes de leurs déprédations. « On m'a plusieurs fois apporté, dit M. Crawfurd, lorsque j'exerçais mes fonctions officielles, de petites boîtes soigneusement fermées et remplies de terre, qu'on avait saisies sur les voleurs. Ces derniers ne manquaient point, quand on les interrogeait, d'expliquer l'utilité de ce maléfice. On voit dans les lois contre la sorcellerie, trouvées dans l'ancien code de Java, qui est encore aujourd'hui en vigueur à Bali, les pernicieux effets de la superstition sur l'esprit d'un peuple ignorant et crédule.

« Si quelqu'un, dit ce code, écrit le nom d'une autre per-
« sonne sur un drap mortuaire, sur un cercueil, sur une image
« de pâte, ou sur une feuille, et qu'ensuite il enterre ce simu-
« lacre, le suspende à un arbre, le place dans un lieu hanté par
« des esprits, ou au point de croisement de deux routes,
« c'est crime de *sorcellerie*. Si un homme écrit le nom d'un
« autre avec un mélange de sang et de charbon, sur un
« crâne, ou tout autre ossement humain, et qu'il le mette
« ensuite dans l'eau sur le seuil de sa porte, il est aussi
« coupable de *sorcellerie*, et doit être puni de mort par
« le magistrat, quels que soient son rang et sa fortune. Si le
« crime est clairement prouvé, le châtiment de mort doit
« s'étendre à toute sa famille, à ses enfans, à ses petits-
« enfans, etc. Personne ne doit échapper; aucun parent
« du coupable ne peut rester sur la face de la terre, et ses
« biens, ainsi que ceux de sa famille, doivent être tous con-
« fisqués. Si les parens ou les enfans du sorcier habitent
« dans une partie lointaine du pays, on doit tâcher de les
« découvrir et de les livrer à la justice; leurs propriétés
« seront aussi recherchées et confisquées. »

Il n'est point de superstitions si grossières qu'on ne puisse

faire adopter aux insulaires de l'Inde. Il y a quelques années qu'on découvrit, presque par hasard, que le crâne d'un buffle avait été transporté d'un bout de l'île de Java à l'autre, grâce à quelque ridicule croyance. Le point sur lequel on insistait, était qu'il fallait tenir dans un mouvement continuel et progressif le panier où il était renfermé ; et à peine une personne s'en était-elle déchargée, qu'une autre le reprenait, car la prédiction attachée à ce crâne menaçait de quelque affreux malheur celui qui le laisserait en repos. Il passa ainsi d'une province à une autre, et, après avoir circulé pendant plus de cent milles, atteignit enfin la ville de Samarang, dont le gouverneur était un Hollandais; il s'en saisit, le jeta dans la mer, et rompit ainsi le charme. Les Javanais n'exprimèrent à cette occasion aucun ressentiment, et on n'entendit plus parler de cette bizarre transmission; personne ne savait où elle avait pris naissance. Au mois de mai 1814, on apprit que, dans une partie éloignée, mais très-peuplée, de l'île de Java, les habitans construisaient une route pour gravir au sommet de la montagne *Sumbeng*, une des plus hautes de l'île. Une enquête ayant été faite, on découvrit que la croyance qui donna lieu à cette entreprise, avait son origine dans la province de *Banyumas*, dans le territoire de Susunan, que de là elle avait gagné celui du sultan, d'où elle s'était étendue jusqu'au territoire européen. La route avait déjà de 50 à 60 milles d'étendue; elle était large de 20 pieds, extrêmement unie et bien faite. Il paraît qu'un des points considérés comme importans, était qu'elle ne traversât aucune rivière; et, afin de ne pas enfreindre cette règle, on lui avait fait faire mille sinuosités. Une autre recommandation, non moins péremptoire, était que la ligne droite de la route ne devait point être interrompue, par égard pour les propriétés des particuliers; en conséquence, on abattit des

arbres, et on renversa des maisons pour frayer le chemin. La population entière de plusieurs districts, formée parfois de cinq à six mille laboureurs, travaillait sans relâche à cette construction; et, malgré l'aversion de ces peuples pour un travail actif et fatigant, ce pénible ouvrage fut presque achevé au bout de deux mois; tant on avait su inspirer à ces hommes d'enthousiasme et de zèle. Lorsqu'on voulut remonter à la source de cette entreprise, on apprit qu'une rumeur populaire en était seule la cause. Une vieille femme avait rêvé, ou prétendait avoir rêvé qu'un personnage divin devait descendre du ciel sur la montagne Sumbeng; la piété avait fait naître l'idée de construire une route pour faciliter sa venue, et le bruit se répandit que la vengeance divine poursuivrait l'homme sacrilége qui refuserait d'aider à un travail aussi méritoire; ces rapports, recueillis avidement par une populace ignorante et crédule, éveillèrent ses craintes, et tous se mirent volontairement à l'ouvrage; la vieille prophétesse distribuait aux laboureurs des feuilles de palmier couvertes de caractères magiques, qui passaient pour des charmes propres à garantir des blessures et des maladies. Dès que les autorités découvrirent cette étrange affaire, elles donnèrent ordre qu'on cessât aussitôt ce travail, et les habitans retournèrent sans murmures à leurs occupations habituelles. Cependant il est rare que des superstitions fort répandues se terminent aussi heureusement à Java que dans les deux occasions que j'ai citées; elles sont beaucoup plus fréquemment accompagnées d'insurrections redoutables, et se renouvellent surtout dans des temps d'anarchie, ou dans les provinces soumises à des impôts exorbitans, ou qui sont mal gouvernées. Partout où il y a des sujets de mécontement dans ces îles, le plus méprisable chef trouvera des partisans; c'est là ce qui a encouragé cette foule de vaga-

bonds, qui, sous le nom de *Kraman* (1), ont, dans tous les siècles, troublé la tranquillité de Java. A peine s'écoule-t-il une année, sans que plusieurs de ces misérables ne se déclarent rois, saints ou prophètes, proclamant l'intention de redresser les torts, ou d'ouvrir la route du ciel; quelques-uns de ces imposteurs poussent l'audace jusqu'à prêcher une nouvelle religion, tandis que d'autres se contentent de se dire descendans de quelque monarque populaire de l'ancienne histoire de Java.

De même que tous les peuples orientaux, l'étiquette et les usages domestiques de ceux-ci diffèrent beaucoup de ceux des Européens. « Parmi eux, c'est une marque de respect de se couvrir la tête, de s'asseoir au lieu de rester debout; tourner le dos à son supérieur exprime le plus haut degré de considération, et s'adresser à quelqu'un en le regardant en face passe pour une action malhonnête et présomptueuse; si un fils revient près de son père après une longue absence, il se jette à ses pieds et les lui baise. Une autre démonstration d'amitié est d'embrasser les genoux; mais un courtisan, empressé à faire sa cour, prend quelquefois le pied du monarque et le place sur sa tête; un inférieur ne se tient presque jamais debout devant son supérieur, ou bien il se courbe le corps en avant; assis, il conserve la même position, et ses yeux sont constamment fixés à terre.

La passion du jeu est très-commune parmi ces insulaires; ils la satisfont de mille manières. Souvent ils s'amusent à faire combattre deux grillons l'un contre l'autre, et parient des sommes considérables sur le résultat de la lutte; ces petits insectes sont excités au combat par un brin d'herbe dont on leur chatouille le nez à propos. Les cerfs-volans sont aussi un de leurs amusemens favoris; et, par un beau jour, il n'est pas rare d'en voir

(1) *Kraman* est un mot de la langue de Java, qui signifie rebelle.

s'élever cinquante à soixante, au dessus d'une ville javanaise.

La danse fait aussi partie des plaisirs de ces peuples : ils en ont de graves, pour les cérémonies publiques ; de plus gaies, pour les réjouissances particulières, et enfin de savantes, que les danseurs de profession exécutent devant le public assemblé. Ils possèdent quelques notions imparfaites et grossières de l'art dramatique : les acteurs jouent masqués, et remplissent les rôles de femmes, ces dernières ne paraissant jamais sur le théâtre ; leur jeu est froid, insipide, et peu naturel. Le principal personnage de la pièce est le *Dalang*, ou souffleur : assis en face des spectateurs, il chante, ou récite à haute voix une pièce de vers contenant la narration de l'événement fabuleux ou historique, dont les acteurs doivent retracer les principales circonstances : il s'interrompt pendant la pantomime, et recommence aussitôt que la toile se baisse. Il assiste de même à la représentation des ombres chinoises, et annonce les personnages à mesure qu'ils paraissent derrière la toile, mais il s'aventure rarement à transmettre leur conversation aux auditeurs. Les sujets de ces drames sont puisés dans les légendes des Indous, et dans les époques fabuleuses de l'histoire de Java. Il y a de plus, dans cette île, un théâtre particulier, où des hommes, revêtus de peaux de tigre, de bufle, de lion, etc., imitent les cris de ces différens animaux, leur instinct et leurs habitudes. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails qu'il donne sur les mœurs de ces peuples, leurs amusemens, leurs danses, leurs productions dramatiques, etc.; mais nous engagerons les personnes curieuses de ces détails à lire un ouvrage qui rassemble tout ce que les voyageurs anciens et modernes ont écrit sur ces contrées, et qui a de plus l'avantage de présenter des observations intéressantes et des faits dont M. Crawfurd a été témoin pendant son séjour dans les différentes îles de l'archipel indien. L. S.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Du PRINCIPE CONSERVATEUR, *ou de la liberté considérée sous le rapport de la justice et du jury, par M. le chevalier* MEZARD, *ancien procureur général près la cour criminelle de Vaucluse, actuellement premier président de la Cour royale d'Ajaccio* (1).

CET ouvrage traite de matières journellement livrées à la discussion; et cependant il paraîtra neuf, par la manière dont elles y sont envisagées. Dans presque tous les ouvrages politiques qu'on publie maintenant, on fait l'éloge, sincère ou non, du système représentatif, et l'on ne semble différer que sur le choix des institutions à l'aide desquelles les uns voudraient le fortifier, et les autres l'affaiblir. Si l'on parle de la responsabilité des ministres, on tombe d'accord sur le principe, sauf à s'entendre sur la loi qui doit le mettre en action. On proclame la liberté de la presse, même en faisant l'éloge des lois qui la suspendent. Et, quant au jury, chacun propose ses vues, ses améliorations, mais tout le monde vante ou du moins respecte l'institution en elle-même. M. Mezard sort de la route battue : il nie la possibilité d'un gouvernement réellement représentatif : les chambres lui paraissent de grands conseils qui ne représentent rien; il regarde la responsabilité ministérielle comme une injustice : selon lui, la liberté de la presse est dangereuse ; et le jury n'est que le résultat d'une fausse théorie qui nous égare depuis 1790, et qui forme le plus grand obstacle à ce que la France jouisse enfin du bienfait d'une justice bien administrée.

M. Mezard n'est cependant pas l'ami du despotisme; et ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans son ouvrage, c'est de voir des opinions aussi absolues, soutenues

(1) Un vol. in-8°. Paris, 1820.

sans exagération, et des principes, qui paraissent uniquement dans l'intérêt du pouvoir, inspirés par l'amour du bien public et de la véritable liberté. On peut certainement ne pas partager les opinions de M. Mezard, et je suis loin, en effet, de les partager toutes : mais on doit des éloges à la pureté de ses intentions, à la modération, à la bonne foi dont son ouvrage porte l'empreinte, et au talent qui le distingue : des erreurs même, ainsi présentées, ont quelque chose de respectable.

Son livre est intitulé : *Du principe conservateur.* C'est ainsi qu'il nomme le besoin de se conserver que la société éprouve, comme les individus. Il en fait dériver la liberté, qu'il définit *la jouissance paisible de sa personne et de sa propriété.* C'est là le fondement de son système : il est impossible d'en choisir un meilleur ; et, jusque-là, tout le monde sera d'accord avec M. Mezard. Tous les hommes de bonne foi partent à peu près du même point pour arriver au même but; c'est dans la route qu'ils se séparent.

La garantie des personnes et des propriétés; c'est là, selon M. Mezard, la pierre de touche d'un bon gouvernement. Il fait des réflexions sur l'inconvénient qu'il y aurait de confondre le mode de gouvernement et la division des pouvoirs, qui ne sont que le moyen d'arriver à la liberté, avec la liberté elle-même. Une nation n'est pas libre parce que son gouvernement a les formes démocratiques, ni esclave parce que tous les pouvoirs y sont confondus : elle est libre si les citoyens y jouissent de la sûreté; s'ils tremblent pour leurs personnes et pour leurs biens, elle est esclave. L'indépendance nationale même n'est qu'un moyen pour parvenir à la sûreté; si l'oppression est extrême, la conquête peut être avantageuse ; et, selon l'expression énergique de l'auteur, on peut dire que la nation

trouve sa liberté dans sa défaite, et qu'elle est à la fois libre et vaincue.

Il soumet tout à ce principe; et, parcourant rapidement le cercle de nos institutions, il établit que les rois doivent gouverner eux-mêmes; car ils n'ont d'autre intérêt que celui de protéger, sans avoir besoin de protection ; tandis que les ministres ont leurs intérêts personnels comme individus, distincts de ceux de l'Etat. Ou la responsabilité ministérielle est une injustice, ou elle tend à transporter le gouvernement du roi à ses agens; elle repose donc sur un principe faux ou nuisible. Il faut rejeter la liberté de la presse, au moins quant aux feuilles quotidiennes, si elle égare au lieu d'éclairer, si elle compromet les réputations au lieu de les garantir, si elle jette le trouble au lieu de maintenir la tranquillité. Dans le système électoral, il est inutile de rechercher si les électeurs représentent réellement la nation, et s'ils sont à leur tour représentés par les élus. On doit s'attacher uniquement à trouver de bons législateurs; et les élections graduelles, les épurations successives sont la meilleure garantie des choix. Enfin, l'impôt n'est pas une avance volontaire faite par de prétendus représentans; c'est une charge inhérente à la propriété, c'est le prix de la protection que l'Etat lui accorde.

L'idée première de M. Mezard n'est pas nouvelle; et tout le monde sent qu'en dernière analyse, la liberté n'est que la sûreté des personnes et des propriétés. Il n'est pas d'homme raisonnable qui se perde dans de vaines recherches sur les formes du gouvernement, uniquement pour le plaisir de faire correspondre toutes les parties d'un système, de calculer des forces, et de les mettre en équilibre : l'avantage des états est le principe qu'on ne doit jamais perdre de vue : mais quand le raisonnement et l'ex-

périence se réunissent pour montrer que telle forme de gouvernement est favorable à la liberté, c'est-à-dire à la sûreté des personnes et des biens, et que telle autre lui est contraire, on regarde ce point comme convenu. Ainsi l'on ne sépare plus la liberté de l'exacte division des pouvoirs, et le despotisme de leur concentration ; non pas qu'on confonde des idées réellement distinctes, mais pour se servir d'une expression abrégée. On doit savoir gré toutefois à M. Mezard de nous ramener sans cesse sur le terrain des faits, dont les théories élevées pourraient trop nous éloigner ; et l'on ne peut disconvenir que, dans les plus hautes discussions, on ne combatte quelquefois pour des chimères qui s'évanouiraient, si l'on ramenait les questions à leur simplicité primitive.

Mais le principe de M. Mezard ne résout véritablement aucune des difficultés qu'il s'est faites. Ceux qui ne partagent pas ses opinions peuvent lui dire : Nous convenons avec vous qu'il faut juger du degré de bonté de toutes nos institutions, par le plus ou moins de garantie qu'elles offrent à la sûreté des personnes et des propriétés. Mais, selon nous, il n'y a pas de plus sûr moyen de parvenir à cette garantie, que de rendre tous les agens du pouvoir responsables, d'effrayer ainsi le despotisme subalterne, et de s'assurer contre les persécutions de détail. Si l'on attaque nos personnes et nos biens, la liberté de la presse portera nos réclamations au pied du trône ; et ses inconvéniens ne balancent jamais cet immense avantage. En admettant tout ce qui compose la partie saine de la nation à nommer les législateurs, nous serons plus sûrs d'avoir des lois faites pour l'utilité générale, et protectrices de tous les intérêts. Ainsi l'on peut accorder à M. Mezard d'avoir présenté les difficultés sous leur véritable point de

vue ; mais on dira, après avoir lu son livre, comme après en avoir lu tant d'autres : *adhuc sub judice lis est.*

Ce n'est là d'ailleurs que le commencement, et pour ainsi dire le préambule de son ouvrage. Ainsi que son titre l'annonce, ce qui a rapport à la distribution de la justice, et surtout au jury, en occupe la plus grande partie. On ne contestera pas à M. Mezard le droit de parler de l'organisation judiciaire : dès 1788, il demandait la réforme des abus existans dans l'administration de la justice ; et si les réformateurs n'ont pas rempli son attente, on voit du moins qu'il ne critique pas le présent par une prévention aveugle pour le passé.

Le livre second est consacré au développement de cette importante vérité sur laquelle on ne saurait trop insister; c'est que, sans la justice, la liberté ne serait qu'un droit illusoire. Joignant ses propres observations à l'autorité du raisonnement, il nous montre l'exemple de la Corse, où il exerce la première place de magistrature ; de cette terre malheureuse, où, suivant ses expressions, *il faut aller réfléchir sur la liberté, par cela seul qu'elle n'y existe pas.* C'est à l'absence d'une bonne justice, et non, comme on le fait ordinairement, aux mœurs de ses habitans, qu'il faut attribuer les désordres sans cesse renaissans dans cette contrée. « Les mœurs des Corses, dit-il, sont celles des « Germains décrites par Tacite; ils sont sobres, hospita- « liers, reconnaissans, braves, fiers, sensibles aux injures; « mais avec cette différence que le Germain offensé cou- « rait aux armes pour se venger, et que le Corse, attend, « pour remplacer la justice par la vengeance, que la justice « lui ait été refusée par les tribunaux. » (Pag. 81) On se rappelle, en lisant ce passage, que J. J. Rousseau regardait

la Corse comme le seul pays de l'Europe qui fût encore susceptible de législation.

M. Mezard place le principe de l'organisation judiciaire dans le bon choix des magistrats; et il s'appuie sur cette triste vérité, trop justifiée par l'expérience, *qu'avec de mauvais juges, les meilleures lois sont impuissantes.* Il voit, dans l'obligation d'un noviciat, dans les conditions d'éligibilité, et dans l'avancement graduel, les germes propres à faire éclore toutes les vertus nécessaires à sa noble profession. Il se demande si des juges tirés au sort, choisis dans la foule, et formant à la hâte un tribunal éphémère, sont dignes d'inspirer la confiance; et il conclut de ces observations que le jury est directement en opposition avec le principe de l'organasition judiciaire.

Tel paraît être, il faut l'avouer, le but principal de son ouvrage; c'est d'attaquer l'institution du jury. Il s'attache à réfuter successivement Voltaire, Montesquieu, et les rapports faits à l'Assemblée constituante. La division du fait et du droit, et la division des questions suivant les différentes circonstances de chaque fait, lui paraissent propres à faire triompher l'erreur, et même défavorables à l'accusé. Passant à l'examen des différentes législations qui ont fourni des argumens aux partisans du jury, il les plie très-habilement à son système. Ainsi il cherche à établir que l'absence seule des grands corps judiciaires rend l'institution du jury nécessaire en Angleterre; il fait ressortir les inconvéniens qu'elle y présente, et la proportion toujours croissante des crimes et des délits, malgré les plus sages précautions et les ressorts d'une police sévère et surveillante. Les tribunaux d'Athènes, ces espèces de jury, si nombreux qu'ils excédaient le dixième de la population, commettaient mille injustices : l'aréopage seul, ce sénat auguste et permanent, rassurait les citoyens,

et maintenait le bon ordre. Enfin, que d'abus dans les jugemens à Rome ! Il ne semble embarrassé que du choix des exemples, pour prouver qu'il n'y avait pas de justice dans la première ville du monde.

Il ne veut même pas voir l'origine du jury dans les anciennes institutions des Francs, mais seulement dans les jugemens par pairs, qui s'introduisirent au milieu de l'anarchie féodale ; en sorte que, suivant lui, le jury et la monstrueuse procédure du combat sont contemporains, et ont une source commune. Si M. Mezard se trompe sur les faits, nous convenons avec lui qu'on ne peut reprocher à la féodalité d'avoir aboli le jugement par pairs ; mais elle ne l'a pas créé non plus. Sous les deux premières races, le comte et le centenier ne jugeaient jamais qu'avec des assesseurs, que nos anciennes lois et nos vieilles chroniques appellent *Scabinei* ou *Rachimburgi*, et qui étaient toujours de la même nation que l'accusé ; et, comme les juges devaient être au moins douze, on appelait encore des notables pour compléter ce nombre. C'est un point sur lequel on peut consulter les premiers chapitres des *Observations sur l'histoire de France*, de Mably, et l'*Esprit des lois*, livre III, chapitre 18.

Pour ne rien laisser sans réponse, M. Mezard fournit des preuves matérielles, que les jurés sont plus sévères dans leurs résultats que les juges. M. Bourguignon a déjà montré que le jury du département de la Seine avait acquitté un quart seulement des accusés, et que le tribunal spécial en avait acquitté plus d'un tiers. M. Mezard a fait le même travail sur les jugemens du tribunal criminel de Vaucluse ; et il en résulte que, depuis le mois de janvier 1803 jusqu'au 23 août 1815, sur 196 personnes jugées avec jurés, 78 ont été acquittées, 34 condamnées à des peines correctionnelles, et 84 à des peines afflictives et

infamantes; tandis que, sur le même nombre de 196 personnes jugées sans jurés, 94 ont été acquittées, 24 condamnées correctionnellement, et 78 à des peines afflictives. Les partisans du jury remercient M. Mezard de leur fournir une réponse à l'une des principales objections faites contre cette institution.

Cependant il est facile d'apercevoir que ce n'est pas précisément la sévérité qu'il reproche aux jurés. Un chapitre, très-bon d'ailleurs, sur les dangers de l'impunité, prouve qu'il redoute plutôt leur indulgence. Du reste, il atteste, et nous le croyons sans peine, qu'il ne craint ni leur sévérité ni leur indulgence, mais seulement les erreurs auxquelles il les croit plus sujets que des juges permanens.

Les bornes de cet article nous permettent seulement d'indiquer rapidement les idées de M. Mezard. Mais nous pouvons assurer que, de quelque opinion qu'on soit sur le fond de ces idées, on en lira le développement avec un grand intérêt. On trouvera, dans le livre VI, des réflexions très-justes sur la difficulté de former les listes de jurés; sur cette défense, que je n'ose qualifier étrange, mais, en tous cas, bien impuissante, que leur fait la loi, de s'occuper des suites de leur déclaration; sur les inconvéniens résultant de l'adjonction des magistrats de la cour d'assises au jury, quand l'accusé n'est déclaré coupable qu'à une majorité de sept voix contre cinq, et surtout sur la position particulière du président des assises, et son influence dans les débats.

M. Mezard invoque une autorité, imposante sans doute, celle de la cour de cassation, qui, appelée en l'an 10 à donner son avis sur un projet de code criminel, disait que *le triste résultat de l'impunité des plus grands crimes, effrayant la société, avait presque fait douter si l'institu-*

tion du jury, si belle en théorie, n'était pas plus nuisible qu'utile dans ses effets, et finissait ses observations par ces mots : « Peut-être serait-il à examiner si l'ordonnance « de 1677, modifiée par les décrets de 1789, n'offre pas « une garantie plus sûre et des motifs plus réels de sé- « curité. » Ce fait pourra paraître frappant : mais, en réfléchissant à l'époque à laquelle il s'est passé, il n'a rien qui doive étonner. Tout s'altère dans les temps de trouble ; à force d'outrer les meilleures institutions, on parvient à les rendre mauvaises. Que devient d'ailleurs la puissance des lois au milieu de bouleversemens continuels ? Il arrive même que, les rapports des choses étant détruits, elles semblent complices du désordre qu'elles corrigeraient dans toute autre circonstance. C'est ainsi que les révolutions dégoûtent des meilleures choses. Quand le calme renaît, on se croit arrivé au moment de l'expérience et des sages observations : on se trompe. L'ébranlement se fait ressentir encore, et nous force à nous rejeter violemment en arrière. Le tableau du passé nous assiége, nous obsède de vaines terreurs, et corrompt notre jugement, qui n'a fait que changer d'illusions, à l'instant où nous l'en croyions entièrement dégagé.

Sans doute, et nous en convenons avec M. Mezard, ce n'est pas parce que chacun doit juger à son tour, qu'on peut se croire libre ; ce n'est pas non plus parce que le jury est une magistrature invisible qui ne se fait pas sentir, qu'il faut maintenir cette belle institution. Ces raisons ne peuvent s'appliquer à la France qui conserve, et qui doit toujours conserver des corps permanens de magistrature. Nous lui abandonnons aussi bien volontiers les subtiles argumens d'Adrien Duport sur la division du fait et du droit, et cette anatomie à laquelle il voulut soumettre les élémens les plus imperceptibles des décisions judiciaires.

Il faut embrasser les grandes institutions avec des vues plus étendues, et défendre le jury par des raisons morales, prises dans le véritable intérêt de la société. C'est ce qu'on a fait souvent; et, depuis long-temps, la question paraît décidée.

Nous le remarquons avec plaisir; tout en regrettant que la Charte ait maintenu le jury, M. Mezard convient que, dans l'état des choses, on ne saurait, par respect pour la loi fondamentale, le détruire entièrement. Mais croit-il que la Charte serait respectée, et qu'il nous resterait même l'ombre du jury, si, en conservant seulement la division du fait et du droit, on confiait, comme il le propose, le jugement de l'un et de l'autre, à deux chambres séparées des cours royales ? Croit-il que, par le rétablissement du jury d'accusation et la suppression du jury de jugement qu'il propose encore, on ne violerait pas aussi, quoique d'une manière un peu plus déguisée, l'article qui garantit le maintien du jugement par jurés ?

Le reste de son ouvrage est consacré à présenter les moyens de rappeler les beaux temps de la magistrature française. Cette partie est pleine d'excellentes observations. Rien ne nous paraît plus sage que la proposition de rétablir l'ancien usage, détruit par l'introduction de la vénalité, et d'après lequel, à chaque vacance, les tribunaux présentaient au roi trois sujets, parmi lesquels il en nommait un.

Nous terminerons par rapporter un passage qui justifiera ce que nous avons dit de la modération de M. Mezard. Nous le prenons à la page 61, dans le chapitre *des Révolutions*. « Le droit public n'a point fixé, que je sache, de « prescription aux changemens, aux usurpations politi- « ques. C'est une matière trop délicate à traiter, et il vaut « mieux repousser les révolutions que de les raisonner.

« Mais le bon sens, la prudence, le besoin de la tranquil-
« lité publique, et notre principe conservateur, indiquent
« assez le moment où il faut résister, celui où il faut se
« taire et attendre, et celui où il faut se soumettre. La
« force n'a jamais été un droit : mais quand le nouvel ordre
« de choses qu'elle a fondé a pris de la consistance, et
« que *l'utilité publique, qui est aussi une légitimité*, en
« réclame le maintien, c'est une erreur, et quelquefois
« un crime d'en tenter le renversement. Une contre-révo-
« lution est, à proprement parler, une révolution. Elle
« s'annonce par les mêmes symptômes, s'exécute par les
« mêmes moyens, produit souvent les mêmes calamités. »
Il serait difficile de *rien dire de* plus sage et de mieux exprimé.

DUPIN, *avocat*.

REVUE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, *depuis la première convocation des Notables, jusqu'au départ des troupes étrangères*, de 1787 *à* 1818 (1).

Les écrivains de l'antiquité ne connaissaient qu'une manière d'écrire l'histoire. Ils présentaient les faits dans une narration suivie et mêlée d'observations ou de jugemens. Les modernes se conformèrent à cette méthode jusqu'au dix-huitième siècle. L'immensité, la diversité des connaissances historiques rendirent alors les abrégés chronologiques fort utiles à cette foule de lecteurs que la diffusion des lumières et la prodigieuse facilité de les répandre par

(1) Paris, 1820, grand in-8.° de 52 feuilles, papier fin et satiné, caractère petit-romain, et large justification; Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24. Prix, 11 fr.

l'imprimerie, allaient chercher dans toutes les classes de la société. On se contentait de prendre une idée sommaire des choses dont on n'avait pas le tems d'approfondir les détails. Aussi l'Abrégé d'Hénault obtint un grand succès. Le Français fut ravi de passer en revue si rapidement cette longue série d'événemens depuis l'origine de la monarchie, d'apprendre les noms des illustres Français et de voir signaler les actes qui les recommandent à la postérité. Plus tard, les critiques éclairés ont blâmé cet écrivain d'avoir trop resserré son cadre en comprimant quatorze siècles dans un petit nombre de pages, de s'être complu dans la mention d'une foule d'insignifiantes et ignobles particularités de cour, et d'avoir manqué absolument de philosophie. Et cependant Hénault avait pour contemporains Voltaire, Hume, Robertson, Montesquieu.

L'auteur de l'ouvrage dont nous nous occupons, sortant des routes battues, s'est frayé une voie particulière dans ce genre de littérature qui semble, comme l'architecture parmi les arts libéraux, comporter très-peu de variété dans l'ordonnance. Il adopte l'ordre des dates; et chaque événement fournit la matière d'un article. Mais cet article est une simple mention, quand l'événement n'offre de l'importance que par le seul fait de son existence. Au contraire, une circonstance est-elle de nature à s'imprimer fortement dans le souvenir, a-t-elle enfanté de grands résultats qui en produiront d'autres? l'auteur s'arrête, comme dans un site imposant, à la source d'un fleuve célèbre qui doit absorber une multitude d'affluens, et seul prolonger sa course jusqu'à la mer. Il imite en cela les encyclopédies anglaises dont nous avons eu lieu de vanter le système, lesquelles renferment tous les mots, mais ne donnent le développement que de ceux qui méritent un intérêt particulier. Ainsi le lecteur voyage avec un guide qui lui

développe les objets les plus remarquables, lui trace brièvement ceux qui ne demandent qu'une légère attention, lui désigne à peine de l'œil ceux qui ne sont bons qu'à jalonner la route, et détourne ses regards de tous les petits accessoires que de minutieux annotateurs peuvent seuls ne pas omettre.

De ce plan dérive l'avantage de réunir dans un ouvrage les objets, tels qu'on désire les classer dans sa mémoire, et de les produire cependant avec assez de détail pour être à même d'y recourir lorsque cette mémoire se montrerait infidèle. On a vu souvent les hommes les plus instruits des particularités de notre révolution, commettre des anachronismes. A l'aide de la *Revue chronologique*, il n'est pas moins impossible de se méprendre sur les dates que de confondre des événemens analogues. La recherche d'un fait devient facile. S'il se rattache à d'autres, des renvois y conduisent; de sorte qu'on obtient la connaissance complète de l'objet dont on s'occupe. Une table faite avec soin offre aussi les moyens de suivre les détails d'un même ensemble; car, en parcourant successivement les articles qui se rapportent à la *marine française*, au *système continental*, à la *révolution d'Espagne*, à la *révolution de Suède*, on a des tableaux de ces objets, comme on les obtiendrait d'une narration continue. Malgré les transitions d'un sujet à l'autre, cet ouvrage peut se lire de suite sans fatigue, et offre un dessin général de ce siècle immortel que renferment trente-deux années, de 1787 à 1818.

Six périodes les divisent. La première commence à la première assemblée des Notables qui, suivant l'auteur, est l'éclair précurseur de la révolution; elle finit à la suspension du pouvoir royal. La Convention remplit la seconde période; le Directoire, la troisième; le Consulat, la quatrième; l'Empire, la cinquième; et la sixième, recueillant

la royauté sur le rivage de Calais, l'accompagne jusqu'à cet heureux jour où le territoire s'affranchit du soldat étranger.

En un mot, le dessein de cet ouvrage se fait remarquer par la simplicité; son exécution, par la variété.

L'auteur trace avec force et impartialité le portrait de tous les personnages célèbres qui ont paru sur la scène du monde, pendant les trente ans de ce grand drame politique. Il faudrait en citer vingt, si l'on voulait faire connaître tous ceux qui présentent des aperçus à la fois énergiques et fins; nous n'en choisirons qu'un, et le plus difficile sans doute à tracer : *ab uno disce omnes.*

» Ainsi tombe Napoléon, homme extraordinaire entre tous » les hommes extraordinaires qui passèrent sur la terre, et » qui vivront dans l'histoire de l'univers. Les plus lointains » rivages ressentirent le choc ou le reflux de sa puissance. » Son nom restera, jusqu'à la fin des temps, marqué d'une » empreinte réservée pour lui seul. . . . . Jamais » on ne vit une rencontre aussi bien concertée, un rapport » aussi intime des hommes et des choses pour l'exaltation » d'un homme; aucun âge sans doute ne les reverra. Il lui » avait été donné d'effacer tout ce qui parut de grand, de » merveilleux, depuis la naissance du monde. Mais il s'est » rabaissé à force d'orgueil, il a répudié sa noble destinée; » il ne lui a pas suffi d'une première place sous le ciel, il a » détruit volontairement sa propre nature; et, au lieu d'être » à jamais le mortel par excellence, il ne sera, pour la pos- » térité, que le plus célèbre des aventuriers. Non, malgré » la transcendance de ses facultés, il ne fut point un génie » du premier ordre; car il établit le pouvoir arbritaire. Cé- » sar, Trajan, Charlemagne, Louis IX, Henri IV, Gus- » tave-Adolphe, reconnaissaient des limites à leur autorité. » On vit, au contraire, tous les célèbres ambitieux dont » l'esprit ne s'élevait point au vrai beau, parce qu'ils avaient

» moins de génie que de calcul : Auguste, Cromwell, Philippe II d'Espagne, Ferdinand II d'Autriche, Charles XI de » Suède, se montrer impatiens de la moindre résistance » à leurs volontés. Ils n'eurent que cette ambition des rois » vulgaires, de dominer impérieusement : la plus sublime » des inspirations, s'élever à l'immortalité, en contribuant » au bonheur de leurs semblables, leur avait manqué. Napoléon éleva l'édifice de son pouvoir sur les ruines du » trône et de la tribune, sur les débris de l'ancien régime et » les décombres de l'anarchie révolutionnaire. Il débuta par » le langage de Brutus, et finit en agissant comme Tarquin » et Octave.....Le monde croira longtems que rien n'est impossible, en voyant l'étendard » d'un Corse, né sans fortune, flotter sur les tours des plus » orgueilleuses capitales du continent. Le merveilleux n'a » plus rien que d'ordinaire pour celui qui dispose, en se » jouant, des provinces, des états, des couronnes, qui met » à ses pieds un peuple de rois. Aujourd'hui, la soldatesque » l'admire au bivouac ; demain, les hommes les plus polis » des anciennes cours l'écoutent avec extase dans les » salons.....Il dicte des lois sur un radeau, au » czar..... Il se montre, et la monarchie de Frédéric II s'é- » clipse..... »

C'est avec cette chaleur et cette impartialité ; c'est avec cette franchise que tout l'ouvrage est écrit, que les événemens, comme les hommes, sont jugés, et que les faits sont présentés comme une galerie de tableaux piquans ou vigoureux. Il est difficile, par conséquent, de savoir à quel parti, à quelle opinion l'auteur appartient. On ne le cherche pas ; il suffit au lecteur de penser qu'il a affaire à un homme franc, loyal et toujours passionné pour la morale et la vertu.

En proclamant avec énergie les principes d'éternelle

vérité que Dieu mit dans le cœur de l'homme, l'auteur se montre sévère, extrêmement sévère envers tous les acteurs, fauteurs ou prôneurs des funestes événemens dont il a fait l'investigation, lorsque ces personnages commirent sciemment le mal, ou y coopérèrent par d'indignes capitulations avec la conscience. Il s'en explique sans détour à la fin de son introduction, et chaque catastrophe rallume son indignation contre la perversité des hommes. Il est inexorable contre ceux qu'il juge coupables, ou vicieux ou faibles. Ainsi que le satirique du Parnasse, il nomme tout du nom propre. Mais quelquefois cet amour de la vertu l'entraîne trop loin, et il est beaucoup d'événemens qu'il aurait jugés avec moins de rigueur, s'il eût été mieux informé des circonstances qui les ont accompagnées.

Une aussi grande sévérité de la part de l'auteur serait reprochable, s'il ne compatissait pas en même tems à tous les infortunés qu'il aperçoit, et s'il ne célébrait pas avec une égale ardeur les actes d'un honorable dévouement, les sentimens généreux, la magnanimité, de quelque côté que cela vienne. A cet égard, qu'on lise, pour avoir l'idée de ses intentions, les passages dans lesquels il retrace les adversités, la douloureuse agonie de Louis XVI ! Qu'on lise le long détail du 9 thermidor ! etc., et les éloges mérités des hommes qui ont honoré la nation française à la tribune, dans les armes, dans les lettres, dans les sciences !

Malheureusement les révolutions, comme les ouragans, ravagent la terre et détruisent les plus belles productions de la création. Le moraliste y trouve peu à louer ; il a peu d'objets à contempler sans frémir. Qu'on envisage les révolutions de Rome ; qu'on jette un regard sur les troubles de l'Angleterre ! En cherchant ce qu'on peut

approuver, on sentira dans quel cadre étroit on se resserre; combien est légère la justification permise en faveur de l'homme civilisé, alors que ses passions fermentent, éclatent et entraînent la société.

Dire que cet ouvrage sort des presses de Firmin Didot, c'est en faire le plus bel éloge, sous le rapport de l'exécution typographique. Les renvois, les parenthèses, les chiffres, les caractères en *italiques* ou en PETITES MAJUSCULES, quoique infiniment multipliés, ne dérobent rien à la clarté du texte. Il est à remarquer qu'on ne trouve aucune note ni au bas des pages ni a la fin du volume. Nous engageons les amateurs de la bonne littérature, les amis de la saine morale, à lire et à méditer cet ouvrage intéressant qui manquait á l'histoire de France.

ALEX. DE LABORDE, *de l'Institut.*

TESSIN OCH TESSINIANA. — BIOGRAPHIE DU COMTE TESSIN, *et anecdotes y relatives* (1).

Le comte C. G. Tessin naquit en 1695. Il appartenait à une des familles les plus illustres de la Suède. Après avoir reçu dans son pays une éducation soignée, il la termina par un voyage en France et en Italie. De retour dans son pays, il se distingua par de rares talens, dans les différentes diètes où il siégea comme membre du corps de la noblesse. A peine il avait atteint sa trentième année, que le roi de Suède le nomma, en 1725, son plénipotentiaire, avec une mission extraordinaire à Vienne, où il conclut un traité, au nom de son souverain, avec l'empereur d'Allemagne, représenté par le prince Eugène. Le

(1) Stockholm, 1816, in-8° de 450 pag.

comte Tessin acquit dans cette négociation, comme dans beaucoup d'autres missions, à Copenhague et ailleurs, la réputation d'un diplomate du premier ordre; aussi, lorsqu'il fallut, plus tard, négocier un mariage entre *Adolphe-Fréderic*, alors prince royal de Suède, et la princesse *Louise-Ulrique* de Prusse, sœur de *Frédéric-le-Grand*, le roi de Prusse demanda lui-même qu'on chargeât le comte Tessin de cette mission.

Le comte Tessin était républicain par sentiment et par principes, mais du nombre de ceux qui ne regardent pas une organisation républicaine, c'est-à-dire, favorable au libre développement de l'esprit public et des divers élémens de la prospérité publique, comme incompatible avec la monarchie héréditaire. Le roi de Suède et une partie des grands de sa cour préparaient une révolution en faveur du pouvoir absolu. Le comte Tessin était à la tête des hommes généreux qui combattaient pour la liberté et pour un gouvernement constitutionnel. Il dut par conséquent se faire des ennemis; et l'on sent combien ces ennemis durent être nombreux et puissans.

Nous ne pouvons mieux faire connaître sa manière de penser à ce sujet qu'en citant un passage extrait de ses mémoires. « De deux partis (dit-il, page 176), qui sont trop souvent un mal nécessaire dans un état, celui de la cour est toujours le plus extrême et le plus violent, parce que tout particulier qui s'y trouve engagé plaide sa propre cause; il s'occupe d'abord de lui; le bien du roi et de la patrie vient après, si cela est possible; au lieu que ceux qui veulent l'observation inviolable des lois se rattachent à une cause commune, moins relative à leurs intérêts personnels qu'au corps entier dont ils sont membres; ainsi, il est infiniment plus aisé de traiter avec eux. Le

parti de la cour regarde toute réconciliation comme faite à ses dépens. Les hommes de ce parti veulent avoir une part exclusive aux faveurs et aux grâces, tandis que les autres ne demandent pas mieux que de partager les avantages de la société avec leurs concitoyens. Ceux-ci souhaitent une pluie qui fertilise toutes les campagnes; les autres ne la demandent que pour leurs champs. »

Néanmoins la haine du parti de la cour, dont il était l'objet, n'empêcha pas le comte Tessin d'être nommé maréchal de la diète de 1738, et cela, en dépit de la puissante opposition de la reine. Il eut 525 voix contre 141. Après la dissolution de cette diète, il fut envoyé, en 1739, en ambassade à la cour de France, d'où il revint en Suède pour ne plus la quitter, ayant été rappelé en 1742.

Le comte Tessin avait été nommé gouverneur du prince royal, depuis Gustave III. Quoique le prince n'eût encore que six ans et demi lorsque M. de Tessin fut remplacé, ce dernier avait néanmoins deviné le caractère de son royal élève. Il lui avait trouvé un penchant immodéré pour le faste, et un goût extraordinaire pour les spectacles. Malheureusement le sage gouverneur n'eut pas le temps de dompter ces passions, et l'on ne saurait trop admirer la pénétration dont il fit preuve, en disant quelque part, dans ses mémoires, que les grands talens du prince Gustave devaient nécessairement en faire ou un roi incomparable, ou le fléau de la Suède.

Enfin, après quarante ans employés au service de sa patrie dans des postes éminens et souvent très-difficiles, le comte Tessin, devenu chaque jour moins supportable à cause de son imperturbable esprit de justice et de vérité, se vit enfin obligé de vendre son patrimoine pour suppléer à la modicité des traitemens que le gouvernement lui avait

alloués. « Si j'étais transportable, disait-il, je chercherais à végéter ailleurs. Mais, *siste viator*, soixante-onze ans sont autant de nœuds coulans aux jambes. »

Pendant sa retraite, le comte Tessin a écrit, jour par jour, des mémoires qui remplissent vingt-neuf volumes in-folio. Il serait à désirer qu'un homme instruit obtînt la permission d'en extraire les notices intéressantes qu'ils doivent nécessairement renfermer. L'auteur anonyme dont nous annonçons l'ouvrage en a publié plusieurs extraits, qui font naître l'envie d'en connaître davantage.

Voici comment le comte Tessin fait lui-même son portrait (page 9) : « Qu'on rassemble tous les fragmens dispersés dans mes journaux, pour en composer mon portrait, et je ne le désavouerai pas. Un principe avec des nuances à l'infini; une rapidité de pensée devenue habituelle par la nécessité absolue de me distraire et de m'étourdir sur mille circonstances fâcheuses; incapable d'un ouvrage de quelque haleine; aussi loin de la profondeur d'un *Montesquieu* que de la volubilité ingénieuse, spirituelle et inépuisable d'un *Voltaire;* une réputation *brute* en elle-même, mais mise en œuvre et devenue quelque chose par les situations où je me suis trouvé. Né pour le repos, poussé au travail par les épaules, j'ai appris à marcher, les entraves aux pieds; car rarement je me suis vu à même de suivre, sans interruption, mes propres idées. Pour mon malheur, je n'ai jamais été opiniâtre; c'est une des qualités d'homme d'état, qui me manque absolument, que cette confiance en soi-même. Bilieux de tempérament, modéré par l'extrême besoin de l'être, agité dans ma jeunesse, tranquille sur mes vieux jours, autant que peuvent l'être les flots après une forte tourmente; une connaissance du monde qui parfois me rend misanthrope; un espoir en Dieu affermi par des expériences sans nombre; assez fort

de tempérament pour regarder comme un bonheur de n'être ni jeune, ni riche, ni à la mode : ces illusions séductrices m'ont laissé là, après m'avoir long-tems ballotté. Je suis retombé sur mes pieds ; et, comme mes preuves sont faites, je réponds de moi d'ici en avant. J'aime Dieu, ma patrie, mon honneur, mon devoir, mon prochain ; c'est tout ce qui me reste de mes anciennes habitudes, et je ne demande pas davantage. »

Voici quelques traits des mémoires de cet homme d'état sur la fameuse *reine Christine*.

« J'ai beaucoup réfléchi (dit-il, page 267) sur la vie de la reine Christine, pour y chercher le merveilleux qu'on s'obstine à admirer en sa personne.

« Si je la considère comme reine, je trouve sous son règne des batailles gagnées par les généraux, élèves du grand Gustave, secondés par des ministres habiles, qui, conduits par un Oxenstiern, décidèrent du sort d'une partie du monde, tandis que leur reine recueillait ce qu'ils semaient, dansait des ballets, parlait grec, dissipait les finances, et s'écriait lorsqu'on lui présentait des dépêches à signer : N'entendrai-je donc jamais parler que de cela ?

« Il est vrai que souvent un état n'est bien gouverné que parce que le souverain ne se mêle de rien, et qu'une des prérogatives de la royauté est de ne rien faire et d'avoir tout fait.

« Je trouve, dis-je, en considérant Christine comme reine, qu'elle n'a fait que ce qu'eussent fait *madame Dacier* et *madame de Scuderi* et tels autres esprits romanesques, si on leur avait donné des empires à régir.

« Je me retourne alors pour chercher dans son cœur. Quel pays, grand Dieu ! quel mer agitée ! des fautes, des repentirs, des accès de fièvre, une convalescence de peu de durée, des vertus de parade, une ambition démesurée.

Sous la robe d'un philosophe, une pélerine qui, avec son bourdon, aspire à la monarchie universelle, s'immisçant en tout et ne se démêlant de rien; un désir de retraite lorsqu'elle règne, une envie de régner lorsqu'elle s'est précipitée du trône; enfin rien de permanent en elle que sa vanité, ses fanfaronnades et ses changemens.

« Sans rappeler le meurtre affreux de *Monaldeschi*, je demanderais volontiers l'avis de gens sensés sur les trois lettres suivantes :

« Je vous crois, écrit-elle à son secrétaire Davison qu'elle venait d'envoyer en Suède, si peu propre à être martyr, que je ne vous conseillerais pas de faire une lâcheté pour vous sauver la vie. Si la crainte ou l'espérance vous ébranlent, au point de vous faire manquer à votre devoir, soyez persuadé que je vous punirai de cette lâcheté, et que toute la puissance du roi de Suède ne m'empêchera pas de vous donner la mort entre ses bras, quand même vous vous y seriez réfugié.

« Sur l'affaire importante d'un musicien, qui de son service était passé à celui du *duc de Savoie*, elle s'emporta jusqu'à mander à un de ses agens : Je veux qu'on sache que je ne consentirai jamais qu'*Antonio Rivani* quitte mon service pour un autre; qu'il n'est plus au monde que pour moi, et que, s'il n'y chante pas pour moi, il ne chantera pas long-temps pour qui que ce soit. Quand on voudrait me faire accroire qu'il a perdu la voix, cela n'y ferait rien; car, tel qu'il est, il doit vivre et mourir à mon service, ou malheur lui arrivera.

« Lors de l'affaire des franchises, elle leva le bouclier contre le trésorier du pape, en lui écrivant : Vous déshonorez vous et votre maître; cela s'appelle aujourd'hui faire justice, dans votre tribunal. Vous me faites assez de pitié, mais vous m'en ferez encore davantage quand vous serez

cardinal. Cependant je vous donne ma parole que ceux que vous avez condamnés à mort vivront, s'il plaît à Dieu, encore quelque temps; et que si, par hasard, ils venaient à mourir d'une autre mort que de la naturelle, ils ne mourront pas seuls.

« Si l'on s'avise un jour, comme je n'en doute pas de donner un recueil de lettres singulières, celles-ci ne seront pas les moins piquantes.

« Sa guerre des sbires à Rome finit par l'arrêt verbal d'*Innocent* XI, qui s'écria : *é Donna*. C'était un affront sanglant pour une princesse, qui, pour avoir été proclamée roi, prétendait être homme.

« Christine protégeait les savans, les sciences et les arts; mais il est incertain si c'était par estime ou par vanité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son goût la portait à s'en amuser, et que c'étaient là ses joujoux.

« Il est vrai qu'on a d'elle quelques saillies heureuses et quelques bons mots; mais il faut considérer qu'elle ne déparlait point. Son flux de paroles et de verbiage ressemblait à une rivière qui de temps en temps charrie de l'or. »

Le comte Tessin mourut le 10 janvier 1770. Autant que nous en pouvons juger d'après l'ouvrage que nous annonçons, il n'a pas laissé de postérité, et cette famille semble être éteinte en Suède.

La publication de la biographie de cet homme célèbre honore beaucoup l'illustre personnage qui préside aujourd'hui aux destinées de la Suède. On y rencontre une foule de vérités qui auraient été de contrebande sous le règne du dernier des Gustaves.

HEIBERG.

LITTÉRATURE.

Essais sur la littérature des Hébreux, *par* J. Ch. Montbron (1).

S'il est vrai que la première condition de l'engagement d'un auteur avec le public soit de justifier d'abord le titre de son livre, il nous semble qu'on devait s'attendre à trouver, avant tout, dans l'ouvrage de M. Montbron, quelques considérations philologiques sur l'antiquité et le génie de la langue hébraïque, sur son analogie présumée avec l'égyptien, le phénicien et d'autres anciens dialectes de l'occident de l'Asie; un aperçu des révolutions qu'ont dû nécessairement faire éprouver à cette langue les vicissitudes de la destinée des juifs, depuis Abraham jusqu'à leur entière dispersion; quelques notions enfin touchant l'époque de la rédaction de chacun des livres saints, le temps où ils ont commencé à passer d'Orient en Europe, et la priorité tant de fois contestée du texte hébreu sur le samaritain ou du samaritain sur l'hébreu.

On sait que ces deux points de critique ont été la matière d'interminables discussions, entre les samaritains et les juifs qui se sont crus d'autant plus fondés à soutenir chacun leur assertion, que le pentateuque qui nous a été transmis dans les deux écritures de ces peuples, autorisait chacun d'eux à regarder son caractère comme le primitif, et son texte comme l'original. Nous ne rapporterons point ici les diverses opinions auxquelles cette controverse a donné lieu de la part des rabbins, qui ont, pour la plu-

(1) Paris, 1819, 4 vol. in-12. Louis Janet, rue St. Jacques, n.° 59.

part, avancé comme des preuves ce qui n'était que des systèmes et des fables. Mais les savans des siècles postérieurs qui ont raisonné de sang froid sur cette question, et qui, d'ailleurs, ont voulu suivre, pour l'éclaircir, la voie de l'observation, s'accordent généralement à donner la priorité au caractère samaritain; en effet, ils ont d'abord comparé ces deux caractères l'un avec l'autre, pour en établir la similitude ou la différence, et déterminer dans lequel des deux on retrouve davantage les traces de l'antique. Ils ont ensuite rapproché ces deux alphabets des lettres grecques-phéniciennes, apportées en Grèce par les Phéniciens, voisins de la Palestine, parce qu'il était important d'examiner s'il n'y avait point, entre les caractères d'écriture de ce dernier peuple et les caractères hébreux et samaritains, des rapports qui pussent jeter quelque lumière sur le plus ou le moins d'ancienneté de ceux-ci. D'abord, un simple coup d'œil suffit pour se convaincre de la différence qui existe entre le caractère hébreu et le samaritain : le premier, net, distinct et régulier, généralement de forme carrée, est plus courant dans l'écriture et bien plus commode à tracer; l'autre, au contraire, de forme bizarre, beaucoup plus compliqué et semblable, en bien des points, aux figures symboliques que l'on retrouve encore sur les plus anciens monumens de l'Asie, est difficile à former, et porte avec lui un cachet de rusticité qui est un signe presque irrécusable de son antériorité. D'ailleurs, plusieurs lettres de l'alphabet hébreu semblent évidemment une abréviation des lettres correspondantes de l'alphabet samaritain. Passant ensuite à la comparaison de ce dernier caractère, avec les lettres grecques majuscules, ce rapprochement ne lui paraît pas moins favorable; en observant toutefois que, dans le grec, les lettres sont tournées en sens inverse.

selon l'usage des occidentaux qui écrivaient de gauche à droite, tandis que les orientaux ont toujours écrit de droite à gauche.

Quant à l'histoire de la langue hébraïque, elle n'est, chez les rabbins, qu'un tissu de fables puériles et de croyances ridicules. C'est, selon eux, la langue même dont Dieu s'est servi pour commander aux élémens et parler aux anges. C'est la même aussi dans laquelle il s'est entretenu avec le premier homme, à qui ceux-ci l'avaient apprise par son ordre. C'est enfin la langue des bienheureux dans le ciel, et celle que tous les hommes parleront par inspiration au jour de la résurrection. Mais abandonnons toutes ces absurdités mystiques, et considérons la langue hébraïque comme langue purement humaine, c'est-à-dire ayant eu, de même que toutes les autres, son commencement et sa fin, son génie particulier, ses beautés et ses défauts. D'abord nous en ignorons absolument l'origine historique; est-elle, comme le prétendent les juifs, antérieure à ces grands désastres du monde, compris sous le nom de *déluge?* Nous n'oserions l'affirmer; mais, s'il faut en juger par sa pauvreté, sa concision et sa rudesse, elle n'a pu appartenir qu'à un peuple long-tems sauvage et misérable, occupé tout entier des premiers besoins de son existence; car il en est des langues comme des nations, elles sont riches, fécondes et étendues, en proportion de la grandeur et de la puissance des peuples qui les parlent; et, malgré leur énergie, quelquefois admirée des peuples policés, on peut dire qu'elles sont toujours arides et pauvres chez les sauvages. La langue hébraïque, telle que nous l'a transmise l'ancien testament, ne peut être qu'un mélange de l'ancien chaldéen, avec un nouveau dialecte qui sera dans la suite devenu la langue particulière des Israélites; car, quelque grande que nous

paraisse aujourd'hui l'antiquité des *Hébreux*, ils n'étaient qu'un peuple nouveau par rapport aux Chaldéens, d'où Abraham est sorti, des Cananéens et des Egyptiens, chez qui le patriarche et ses fils ont si long-tems voyagé. Abraham, Chaldéen de naissance, n'a pu parler que le chaldéen. Or, ce dialecte différait sans doute peu du cananéen et de l'égyptien, puisque l'Ecriture sainte ne fait pas mention que ce patriarche se soit servi d'interprète chez ces deux peuples, non plus qu'Eliezer et Jacob, parmi les pasteurs de la Chaldée et dans la famille même d'Abraham. Cependant le tems ne manqua pas d'apporter quelque différence entre tous ces dialectes; la langue des Israélites continua de se former, en même tems que celles des Egyptiens et des Cananéens : ces langues s'écartèrent même de leur ressemblance primitive, au point que nous lisons dans la Bible que Joseph fut obligé de recourir à un interprète pour s'entretenir avec ses frères; cependant, une fois fixée par Moïse, la langue des Israélites n'éprouva plus de grande variation, comme on peut le voir par les ouvrages des prophètes qui se sont succédés pendant les dix siècles qui suivirent jusqu'à la captivité de Babylone. Dans l'intervalle des soixante-dix ans que dura cette captivité, on prétend que cette langue fut totalement oubliée des Hébreux; ils s'étaient habitués au chaldéen que l'on parlait alors à Babylone, et dont ils continuèrent à se servir après leur retour. Cet oubli absolu de sa langue par tout un peuple nous paraîtrait presque incroyable, si, d'ailleurs, il n'était suffisamment attesté qu'au temps d'Esdras et de Daniel, les Hébreux ne parlaient et n'écrivaient plus en hébreu; on doit excepter les prêtres et les prophètes qui continuèrent à se servir de la langue hébraïque, à peu près comme les savans du moyen âge se servirent de la langue latine, quoique depuis long-temps elle eût cessé

d'être vulgaire. Mais le chaldéen de Babylone, devenu la langue des juifs, fut lui-même sujet à de semblables variations ; et, quoique les juifs aient continué à le parler jusqu'à leur entière destruction par les Romains, ce ne fut toutefois qu'en l'altérant de génération en génération par un mélange habituel avec le syriaque, l'arabe et le grec. Dispersés ensuite parmi les nations, ils n'eurent plus d'autre langue vulgaire que celles des différens peuples chez lesquels ils s'établirent ; ou, si quelques-uns d'entre eux continuèrent à cultiver l'hébreu, ce fut seulement comme langue classique ou sacrée, à peu près comme nous étudions aujourd'hui le grec et le latin.

Pour ce qui est du génie de la langue hébraïque, on peut dire que c'est une langue pauvre de mots, et riche de sens : ce genre de richesse doit être considéré comme une conséquence nécessaire de sa pauvreté. Une langue essentiellement bornée dans le nombre de ses expressions, a été obligée de donner au même mot une multitude de valeurs, ce qui la rend en même temps très-simple et très-composée. En effet, ce qu'une langue qui se perfectionne acquiert en netteté et en précision, elle le perd en énergie et en vivacité. Les langues sauvages ont ordinairement un tour particulier qui imprime à chaque pensée un caractère d'originalité ; aussi peut-on dire que la langue hébraïque est vraiment la langue de la poésie, des prophéties et de la révélation. D'ailleurs la vivacité du génie oriental n'a pas peu contribué à donner à toutes les parties de la Bible, qui en étaient susceptibles, cet éclat poétique qui frappe surtout dans les hymnes des prophètes.

Tels sont les points capitaux dont on chercherait vainement quelques notions dans tout l'ouvrage de M. *Montbron*. Son texte, qui se compose de la relation d'un voyageur Israélite du douzième siècle et de quatre *nouvelles*, prises,

pour le fond du sujet, des livres de l'Ancien Testament, et traitées pour la forme, à peu près comme le *Joseph* de Bitaubé, ou le *lévite* d'*Ephraim* de J. J. Rousseau, nous semble plutôt une suite d'*Essais de littérature dans le genre hebraique* qu'un *Essai sur la littérature des Hébreux*. Il serait cependant injuste d'inférer de là, que l'ouvrage de M. *Montbron* n'a point d'autre intérêt ni d'autre mérite que celui d'un roman pastoral. Non, cet ouvrage est précédé d'une introduction et suivi de notes qui en sont la partie vraiment intéressante, et celle où M. *Montbron* semble avoir voulu faire preuve d'instruction solide; ce qui donne lieu de regretter qu'il n'ait point fait remonter un peu plus haut ses recherches savantes, pour jeter un nouveau jour sur quelques-uns des points dont nous avons parlé, et pour fixer, autant que le défaut de monumens et l'incertitude des traditions pouvaient le permettre, des doutes dont la solution importerait si fort à l'histoire de l'esprit humain. Les quatre nouvelles sont en elles-mêmes peu susceptibles d'analyse. Quelques passages de la Genèse, du livre de Job, du quatrième livre des Rois, et du second d'Esdras, ont fourni à M. *Montbron* le sujet de ces narrations qu'il a intitulées *Rachel*, le *Meurtier*, les *Noces funèbres* et *Néhémie*. Le titre même de ces histoires connues de tout le monde dispense suffisamment de les examiner, sous le rapport de l'action qui est une et simple, comme dans la Bible, à l'exception toutefois de *Nehémie* où se trouvent quelques traits qu'on chercherait en vain dans le second livre d'Esdras, regardé, il est vrai, comme un extrait singulièrement abrégé du livre original, que possède encore, dit-on, une peuplade de juifs retirés en Afrique. Les notes qui suivent chacun de ces petits poèmes méritent spécialement l'attention des lecteurs versés dans la connaissance des antiquités grecques

et orientales. Mais elles sont tellement volumineuses, et roulent d'ailleurs sur des mœurs, des coutumes et des traditions qui ont si peu d'analogie entre elles, qu'elles semblent un véritable chaos scientifique où le flambeau de la critique la plus lumineuse pourrait à peine porter le jour.

Le *Voyage dans l'Oasis lointaine* est la relation d'un juif navarrois, qui avait entrepris, au commencement du douzième siècle, d'aller reconnaître tous les établissemens israélites dans les trois parties du monde. Le voyageur anglais Jackson semble en effet appuyer l'opinion assez généralement accréditée, qu'il existe dans l'intérieur de l'Afrique un établissement juif formé par une des tribus d'Israël perdue ou égarée, et que le juif Benjamin de *Tudèle* aurait été curieux de visiter, comme l'atteste la relation de son voyage, si toutefois on peut croire à l'authenticité de cette relation, que M. *Montbron* donne comme la traduction libre d'un fragment inédit.

Il nous reste à dire un mot du volume d'introduction dont M. *Montbron* a fait précéder les trois autres qui composent son ouvrage. C'en est, à notre avis, le morceau le plus instructif et le mieux traité, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait exempt de ces longues aberrations qu'on peut reprocher à l'auteur. M. *Montbron* y cherche d'abord à concilier le texte des premières lignes de la Genèse sur la création du monde, avec les notions que la saine philosophie et les lumières de la physique fournissent sur l'âge de la terre. Il ressuscite l'opinion déjà émise par le savant orientaliste *Eichkorn*, que le mot *Bara*, que les interprètes ont rendu par le verbe *il créa, il a créé*, signifie véritablement *créé de nouveau*, *recréé*, comme le prouve un passage des psaumes où cette racine hébraïque est évidemment employée dans ce dernier sens. Il faudrait, en conséquence, entendre, par les premiers mots de Moïse, non point une

création *ex nihilo*, mais seulement une nouvelle disposition d'élémens préexistans et créés à une époque bien antérieure. Cette nouvelle opinion fournit à M. *Montbron* l'occasion d'examiner en passant les différens systèmes de Descartes, Burnet, Whiston, Woodward et Leibnitz. Mais les deux auteurs sur l'autorité desquels il s'appuie le plus sont Buffon, dont il reproduit presque en entier les *Epoques de la Nature*, et M. Cuvier, dont la géologie lui fournit de longues et nombreuses citations. Il est vrai de dire que ces digressions font bien perdre un peu de vue les Hébreux et leur littérature; mais le lecteur en est suffisamment dédommagé par les notions curieuses qu'il acquiert sur un point d'histoire aussi essentiel que l'antiquité du monde. D'ailleurs, dans la seconde partie de son introduction, M. *Montbron* rentre dans son sujet par l'examen de quelques écrits poétiques des Hébreux et par l'analyse des psaumes, des odes et des cantiques inspirés par ces écrits à J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, etc. Nous dirons donc, en nous résumant sur cet ouvrage, que, quoiqu'il manque d'ordre et de méthode, la lecture n'en est pas moins intéressante sous le double rapport du style et de l'érudition, et qu'on y trouve l'abrégé le plus instructif des ouvrages de Buxtorff, de Schultens et de Michaelis, sur la langue et la littérature hébraïque.

GUAY.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

(*Langue arabe*).

ABRÉGÉ DES CONJUGAISONS ARABES, *corrigé et augmenté par M.* ELLIOUS BOCTHOR, *professeur de langue arabe vulgaire à l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes, à la bibliothèque du Roi* (1).

S'il est une langue au monde qui soit digne de fixer l'attention des savans et des philologues, c'est sans contredit la langue arabe. Jamais peut-être l'art de la parole n'a fourni à la pensée un plus grand nombre d'auxiliaires; jamais, dans aucun idiome connu, il ne s'est trouvé un assemblage aussi imposant de tous les élémens qui constituent la richesse des langues; une alliance plus heureuse de l'élégance à la précision, de la hardiesse à la simplicité, des hautes conceptions de la poésie à toutes les subtilités d'une rhétorique savante. Mais, sans nous arrêter ici à considérer dans la langue arabe les divers genres de beautés qui peuvent lui être plus ou moins communes avec les autres langues de l'antiquité ou des tems modernes; sans lui tenir compte même ni de la variété de ses métaphores, ni de l'artifice de ses inversions, ni de la force de ses ellipses, ni de cette double synonymie de plusieurs mots pour un sens et de plusieurs sens pour un mot, ni enfin de cette prodigieuse fécondité qui semble avoir épuisé toutes les combinaisons

---

(1) 1 vol. in-8.° de l'imprimerie lithographique de G. Engelmann, rue Louis-le-Grand, n.° 27.—Prix, 8 fr.

possibles des sons humains et des signes qui les représentent; bornons-nous à admirer le tableau plus majestueux et plus grand qu'elle offre dans son mécanisme: étudions cette vaste et étonnante symétrie, qui règle et anime tout son ensemble; cette corrélation méthodique qui, par des liens presque imperceptibles, enchaîne entre elles toutes les parties du discours, et les fait dériver, comme autant de rejetons, d'une seule et même racine. Voilà ce qui frappe d'abord les yeux de l'observateur et appelle les méditations du philosophe. En effet, lorsqu'on examine avec attention l'esprit analytique qui semble avoir présidé à la formation de cette langue, on a peine à se persuader qu'elle soit parvenue à ce degré de perfection à travers les tâtonnemens de l'usage, l'action lente du tems et les caprices du hasard; on est plutôt tenté de croire que l'ordre admirable, je dirai presque *mathématique*, qui y règne, a été le résultat des observations réunies d'un nombre de savans et d'hommes d'un jugement supérieur, qui, ayant mis en commun leurs lumières et leur expérience, se sont dit : « Donnons une langue à nos semblables. »

Et comment ne se laisserait-on pas séduire par cette brillante hypothèse, lorsque surtout on étudie la théorie du verbe qui, à l'aide de quelques légères modifications, produit tout-à-coup et comme par enchantement treize autres verbes, plus ou moins éloignés de la signification primitive, et qui, modifié encore, mais dans un autre sens, devient tour à tour *substantif*, *adjectif*, *adverbe*, *participe*, *nom de lieu*, *nom d'instrument?* C'est ainsi que, par des métamorphoses successives, il parcourt à lui seul tout le cercle des divisions grammaticales, et semble rapporter à soi toutes les attributions de la parole. Mais ce qui augmente encore l'étonnement, c'est que

cette même *flexibilité* du mot, qui paraît, au premier coup d'œil, devoir jeter une sorte de confusion ou d'instabilité sur l'économie générale de la langue, est au contraire ce qui en fait la régularité et la précision : la méthode arabe assigne des fonctions invariables à chaque forme, ou, pour me faire entendre de ceux qui ne sont point versés dans cette étude, à un certain assemblage de lettres et de points-voyelles, disposés dans un certain ordre et sur un type convenu. Telle *forme* de verbe indique simplement une action ; telle autre lui donne de l'intensité; telle autre la rend réciproque; telle autre encore introduit un agent intermédiaire entre l'agent principal et le régime; telle autre enfin exprime le désir que l'on a de faire une chose ou le jugement qu'on en porte. Cette grande variété d'acceptions n'est pas seulement restreinte au verbe; elle s'étend à toutes les autres parties du discours qui en dérivent. Un adjectif, par exemple, désigne une qualité simple; on le reproduit sous une autre *forme*, et il exprime cette qualité portée à un plus haut degré ; on lui fait encore subir un changement, et cette même qualité, qui n'était qu'accidentelle, devient *continue* ou *fréquente*. Cet ordre de choses une fois établi, une fois connu, on n'a plus besoin que d'une faible habitude de l'analyse pour pénétrer, à l'aide de ce fil, dans tous les secrets de la langue. On voit, par ce léger aperçu, combien ce système organique doit favoriser les analogies grammaticales; et certes, la plus parfaite des langues est celle où ces analogies sont en plus grand nombre. C'est là une de ces vérités fondamentales qu'on peut hardiment ranger parmi les axiomes.

Aucune des langues anciennes n'a survécu au tems: on ne parle plus ni le chaldéen, ni le pelvhite, ni le

sanscrit, ni le syriaque, ni l'hébreu, ni le grec d'Homère, ni le latin, ni tant d'autres idiomes dont le nom même n'est pas venu jusqu'à nous. La langue arabe seule subsiste encore; elle seule a triomphé de toutes les révolutions qui si souvent ont changé la face du globe, confondu ou dispersé les peuples, anéanti les monumens, dénaturé toutes les traditions; elle seule, au milieu de tant de naufrages, a traversé les siècles, sans jamais rien perdre de son éclat et acquérant toujours de nouvelles richesses. Outre l'Arabie, son berceau, la langue arabe est encore en usage en Syrie, en Egypte, dans tous les états barbaresques, en Perse, à Constantinople; et, si l'on établissait une comparaison, il en résulterait peut-être que c'est de toutes les langues vivantes celle qui est la plus universellement répandue. Il y a environ mille deux cent trente-sept ans que le Coran a été écrit, et c'est encore aujourd'hui un modèle de style (1). Que l'on calcule maintenant par la pensée combien de siècles avaient dû s'écouler avant que la langue ait pu atteindre ce point de maturité, et l'on aura une idée de l'ancienneté de son origine. C'est dans les tems voisins de la création, c'est sous les tentes des patriarches, c'est au sein des mœurs primitives que la langue arabe a pris naissance. La vie pastorale et guerrière des enfans d'Ismaël a laissé de nombreux vestiges dans leur littérature: de là cette foule de termes consacrés aux objets qu'ils avaient continuellement sous les yeux et qui occupaient toute leur

(1) Les Musulmans ont même coutume de l'appeler *le Dictionnaire du pauvre*, *Camous el faquir*; et cette dénomination, tout en faisant allusion au prix d'un camous, prouve que les mots ont si peu dévié de leur acception première, qu'un livre écrit, il y a plus de douze siècles, peut encore servir à établir leur signification.

existence. Entourés sans cesse des grands spectacles de la nature, ils les faisaient servir à leurs comparaisons et à leurs métaphores: de là encore ce luxe d'images qu'on leur a reproché.

Mais ces mêmes images, qui, dans les traductions européennes, paraissent si gigantesques et si déplacées, ont dans leur langue naturelle une beauté locale, qui est en harmonie avec les mœurs et les habitudes des peuples qui la parlent. Les écrivains de l'Europe, nourris, dès le berceau, des principes de l'école grecque et de l'école latine d'où leurs langues dérivent, et d'où ils ont même déduit leurs règles de goût et de juridiction littéraire, n'ont point assez réfléchi sur la part qu'ils devaient faire à ces mœurs et à ces habitudes; car de ce que plusieurs langues, ayant toutes une même source et étant comparées entre elles, peuvent donner de certaines notions de goût, il ne s'ensuit pas que ces notions, qui ne sont que relatives, soient également applicables à toutes les langues de l'univers. Ce serait supposer que tous les peuples habitent le même pays, sont entourés des mêmes tableaux, ont les mêmes productions végétales, le même costume, le même genre de vie, le même degré de civilisation. Un Arabe, assis au bord d'un torrent, au milieu d'un désert, ayant devant lui un immense océan de sables, qui n'a pour bornes que l'horizon et recevant sur sa tête les traits d'un soleil ardent, trouverait peut-être bien froid, bien timide et bien décoloré le poème européen le plus élégant et le mieux conçu.

La littérature arabe est, au reste, trop peu connue pour être appréciée; et le nombre des orientalistes qui se livrent exclusivement à cette étude est encore trop limité, pour espérer que tant de richesses soient un jour révélées à l'Europe savante. Mais si jamais, par

une de ces combinaisons du sort qu'on ne peut prévoir, les nombreux ouvrages que cette langue a produits venaient tout-à-coup à être traduits et publiés à la fois, il s'opérerait peut-être une grande révolution dans la littérature moderne : ce serait un faisceau d'idées neuves, jetées comme inopinément sur les routes si souvent rebattues et déjà si délabrées de l'école des Grecs et des Latins.

Mais de trop grandes difficultés s'opposeraient à cette importante entreprise; et de semblables projets ne sont point accessibles aux fortunes privées : un gouvernement seul peut les exécuter ; il faudrait, pour condition première, qu'un nombre suffisant d'orientalistes, assemblés en corps et réunissant la masse de leurs connaissances acquises, consacrassent à ce travail leur vie entière.

Ne pouvant aspirer à de tels résultats, recevons du moins avec reconnaissance le fruit des méditations particulières, et encourageons de tous nos efforts les travaux qui tendent à aplanir aux Européens l'accès des langues orientales. M. Ellious Bocthor, à qui le gouvernement a confié l'enseignement de l'arabe vulgaire, vient de mettre entre les mains de ses élèves un *Abrégé des conjugaisons*, écrit dans la langue même et estimé chez les orientaux. L'habile professeur a cru devoir ainsi les initier à la connaissance des termes techniques de la grammaire, et les préparer de bonne heure à la lecture des scoliastes. Le manuscrit, qui a servi à cette publication, a été écrit et corrigé de sa main; divers endroits même de l'ouvrage laissaient quelque chose à désirer, et M. Bocthor les a complétés par des additions judicieuses et puisées dans de bons écrivains.

Quoique le titre n'annonce qu'un traité des conjugai-

sons, l'auteur arabe n'en a pas moins parlé des autres élémens de la parole. Seulement le verbe, étant la partie du discours qu'il importe le plus de connaître, est aussi celle sur laquelle il s'est le plus étendu.

Procédant avec méthode et suivant le système grammatical des Arabes, il a d'abord envisagé le discours dans ses trois divisions principales: le nom, le verbe et la *particule*. Après avoir donné les définitions de chacune d'elles, indiqué les traits caractéristiques qui les distinguent et jeté un coup d'œil sur les pronoms en général, il s'arrête sur le verbe, objet principal de son ouvrage. Peu de lignes lui suffisent pour en développer le mécanisme et les fonctions: il le divise ensuite en sept classes connues sous sept dénominations différentes; savoir, le verbe *sain* ou régulier, le *redoublé* ou *sourd*, le *hamzé*, *l'assimilé*, le *concave*, le *naquès* ou défectueux, le *lafif* ou *compliqué*.

L'auteur donne le paradygme de ces diverses conjugaisons, signale leurs irrégularités, les suit dans toutes leurs inflexions, et termine son ouvrage par des remarques sur les permutations des lettres *infirmes*.

Le style de ce petit traité est en général plus facile que celui du Kétab el Tasriph d'Ebn-Mas'oud; il est à la portée de quiconque a déjà quelques notions des termes techniques; ces termes, d'ailleurs, sont expliqués par l'auteur, à mesure qu'ils se présentent.

Avant de terminer cette analyse, disons un mot du procédé lithographique appliqué aux langues de l'Orient. La beauté de l'écriture arabe ne consiste pas seulement dans la forme respective de chaque lettre, mais encore dans ses points de contact avec les lettres qui l'avoisinent, et c'est en grande partie de cet enchaînement réciproque, plus ou moins bien exécuté, que résultent l'élégance et la grâce de tout un mot, de toute une ligne, de toute une

page. Or, cette *physionomie* de l'écriture ne peut point passer dans un livre, imprimé avec des caractères mobiles, coulés séparément, et dont la forme immuable ne saurait se plier à tous les accidens qui, dans l'écriture arabe, varient à l'infini la manière de grouper les lettres. C'est donc avoir rendu un service éminent à la calligraphie orientale que de lui avoir appliqué le procédé lithographique. La lithographie, calquant servilement les traits, peut reproduire toutes les beautés d'un manuscrit; l'ouvrage que nous annonçons en est une preuve.

Mais, sous ce rapport, nous recommanderons plus particulièrement aux orientalistes un alphabet arabe, que M. Bocthor vient aussi de faire lithographier (1). C'est là surtout qu'il a déployé toute la grâce et toute la pureté de formes dont l'écriture arabe est susceptible.

Nous croirions manquer à la justice, si nous ne faisions pas à M. Engelmann et à M. Demanne jeune la part d'éloges qu'ils méritent. Ces deux essais leur font honneur et promettent pour l'avenir les résultats les plus importans. Nous ne devons pas désespérer de voir un jour les plus beaux manuscrits orientaux sortir, rajeunis, de leurs presses lithographiques; un jour peut-être les *Effendis* étonnés viendront demander à l'Europe des modèles dans leur propre calligraphie. Les ouvrages arabes dont l'acquisition a toujours été si difficile, se trouvant tout-à-coup multipliés et répandus dans les contrées mêmes du Levant, y ranimeront sans doute le goût des belles-lettres, et les muses de l'Orient devront ce nouveau bienfait à la France, à cette noble et immortelle France, qui a marché à la tête de toutes les civilisa-

---

(1) Brochure in-4.° de 10 pag., lithographiée par M. Demanne jeune. — Prix, 6 fr., chez Goupon, libraire, rue du Bac, n.° 35.

tions, cumulé toutes les gloires, donné le signal de toutes les découvertes, hâté tous les perfectionnemens, subi tous les genres de vicissitudes et de malheurs, et qui, réunissant en elle toutes les sortes de grandeur qui fondèrent jadis la célébrité de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, méritera d'être l'exemple et l'amour du monde.

JH. A. * * *

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

LA VIERGE D'ARDUÈNE, *tradition gauloise, ou esquisse des mœurs et des usages de la nation, avant l'ère chrétienne, par madame* ÉLISA VOÏART (1).

LA *Vierge d'Arduène*, tel est le titre de l'ouvrage que nous annonçons, qui est également remarquable par le choix du sujet et par la manière dont il est traité; c'est un cadre heureux, inventé avec goût, et rempli avec talent, pour offrir à nos regards le tableau de nos antiques mœurs.

Une juste admiration pour les siècles héroïques, où les Grecs et les Romains ont brillé, nous a rendus trop indifférens sur nos propres antiquités. C'est cependant une mine riche et féconde qui n'attend que quelques génies heureux pour l'exploiter; mais, pendant plusieurs siècles, le sentiment le plus naturel, l'amour de la patrie, étant comprimé en France, ou détourné de son but par la tyrannie féodale et par le pouvoir arbitraire qui lui a succédé, on ne pouvait, on n'osait se livrer qu'aux élans d'un

(1) Paris, 1820, 1 vol. in-8.°. Prix, 6 fr. Chez Brunot-Labbe, quai des Augustins, n. 33, Bataille et Bousquet, Palais-Royal.

patriotisme grec ou romain. La liberté et l'égalité, semblables pour nous aux divinités de la fable, faisaient, pour ainsi dire, partie d'une mythologie antique et étrangère; mais aujourd'hui leur culte nous est permis, et nous avons relevé leurs autels.

Déjà nous sentons l'heureuse influence de cette révolution sur nos mœurs et sur notre littérature, depuis que le gouvernement et la législation, cessant d'être la *chose privée*, sont devenus la *chose publique*; l'orgueil national est ressuscité, et l'amour de la patrie a repris sur nous son empire. Ce n'est plus exclusivement, dans Athènes, dans Sparte et dans Rome, que la jeunesse française admire des héros et cherche des modèles. Tout ce qui est national flatte notre fierté, pique notre curiosité, et excite notre intérêt. Nous voulons savoir ce que nous étions dans tous les tems, dans tous les âges; nous remontons avec respect aux sources de notre grandeur, et, comme les Grecs, nous nous plaisons à entourer d'hommages notre héroïque berceau.

Déjà plusieurs écrivains, portant un utile flambeau dans les ténèbres de notre origine, nous avaient prouvé que, loin d'être indigne d'admiration, notre vieille Gaule était poétique, que ses mœurs simples et franches avaient aussi leur héroïsme; que sa mythologie n'était pas sans charmes; que, nulle part, l'hospitalité ne fut mieux exercée; qu'aucun autre peuple ne se montra plus vaillant, et qu'enfin aucune autre nation ne rendit un culte plus délicat à l'amour, et plus noble à l'amitié.

Mais jusqu'ici, les savans seuls s'étaient livrés à ces recherches, et il fallait un courage quelquefois pénible pour les suivre dans leur marche laborieuse. C'était un champ défriché; mais il y manquait encore les moissons, les fruits, les fleurs et la verdure. Pour peindre cette Gaule

tout à la fois libre, religieuse et guerrière, il fallait une imagination brillante, un pinceau facile, un coloris vif et doux, une palette variée, un esprit délicat, une alliance rare du goût romantique et de la pureté classique, enfin un vif amour de la patrie; car, pour de telles inspirations, c'est là le feu sacré.

Une femme, dont l'esprit semble réunir en grande partie toutes ces qualités, madame *Élisa Voïart*, fait revivre avec succès à nos yeux cette *Gaule antique*, sous le titre de la *Vierge d'Arduène*, avec des formes aussi nobles qu'élégantes; il était naturel que ce fût une femme qui, la première, essayât de peindre avec enthousiasme ce pays où les femmes étaient presque divinisées.

L'auteur, frappé de l'influence que dans tous les tems son sexe exerça sur nos mœurs, en a cherché l'origine et a cru la trouver fondée sur des principes religieux, évanouis dans le vague des siècles, mais conservés jusqu'à nos jours par des traditions populaires. *Les Gaulois* et les *Germains*, selon Tacite, *attribuaient à leurs femmes quelque chose de divin.* La reconnaissance et l'amour, continue madame Voïart, rendirent ce culte durable; on vit des bois, des fontaines, consacrés partout *aux femmes bienfaisantes, aux mères déifiées;* leurs conseils étaient des lois, leurs paroles des oracles; le doux empire des druidesses succéda au pouvoir sanguinaire des Semnothées; et, longtems après que la Gaule eut perdu sa liberté, ces femmes sacrées, retirées dans le sanctuaire des forêts, conservèrent avec un soin religieux leurs *couronnes de chêne* et leurs *serpes* d'or.

Le génie grave, tendre et mélancolique de la religion chrétienne effaça cette sorte d'idolâtrie; mais, éclairées par elle, les femmes, en suivant une autre route, reprirent

par d'autres vertus leur antique ascendant, et ce fut à *Clotilde* que le culte chrétien dut sa splendeur dans la Gaule.

La France offrit, pendant un grand nombre d'années, un étonnant mélange des antiques erreurs et des vérités nouvelles : la croyance aux fées, aux êtres mystérieux, résista long-tems aux lumières de la raison, et long-tems les Français crurent les *forêts*, les *puits*, les *fontaines*, les *rochers* inaccessibles, habités par les puissances invisibles, dont l'amour et la haine semblaient presque également redoutables.

Dans ces jours barbares, dit l'auteur, *cette folle croyance aux fées, aux sorciers, remplaça la vénération antique du peuple pour les druidesses.*

Les siècles d'ignorance, siècles marqués par le malheur et l'abaissement des femmes, s'écoulèrent avec lenteur; la lumière parut enfin; avec elle, le culte des Grâces reprit son empire; plus les mœurs s'améliorèrent, plus le sort des femmes s'adoucit. Il semble que leur prospérité, attachée à celle de la patrie, soit destinée à en marquer les phases successives : de leurs vices ou de leurs vertus dépendent le malheur ou la gloire de leur nation. Lorsqu'on cherchait à les corrompre, l'état penchait sur le bord de l'abîme : depuis que des philosophes, amis de la *nature, leur apprirent à être épouses et mères, le respect, la vénération les accompagnent, et les hommes qui leur doivent la vie, déjà dignes d'elles par leurs vertus, illustrent leur patrie et assurent sa prospérité.*

La fable de cet ouvrage est bien imaginée; l'auteur en place le théâtre dans les vieilles Ardennes, long-tems peu connues. Huit siècles après l'époque dont madame *Voiart* nous trace le tableau, les Ardennes étaient encore, sous le règne de Charlemagne, la retraite des solitaires, des

hermites, et, pour ainsi dire, la *Thébaïde* de la France. Elles renferment encore aujourd'hui des communes isolées, qui, au milieu des invasions étrangères, n'ont jamais été aperçues par les nombreuses colonnes qui parcouraient la France.

Les traditions populaires y conservent toujours les traces des tems merveilleux; on y parle encore de lutins, de farfadets. Le voyageur y trouve le *chêne aux miracles*, *la roche aux fées*, *la fontaine aux mères*, et de vieilles complaintes y rappellent les chants *gaulois*.

Madame Elisa Voïart choisit pour époque la fin du règne d'Auguste, et elle suppose l'assemblée des fées *protectrices* au fond des Ardennes; une tribu gauloise, fuyant dans les forêts la tyrannie des Romains, s'y voit attaquée par eux et les repousse; mais ensuite, par le conseil des fées, pour se soustraire à un joug sous lequel il lui serait impossible de ne pas succomber, elle part, et se réfugie chez les *Sicambres*, dans l'espoir de revenir un jour avec eux, sous le nom de *Francs*, reconquérir son berceau.

Théodemir, fils d'un roi *Sicambre*, est le héros de cet ouvrage; sa naissance est long-tems inconnue. Il aime la fille de *Diciomar*, roi de la tribu des *Ardennes*; ce roi meurt. *Hemdal*, *druide* hypocrite et ambitieux, trahit son pays, dans l'espoir d'obtenir la faveur de *Rome* et d'être élu *grand druide* par sa protection. Il favorise l'amour *d'Isarn*, jeune guerrier, fougueux et corrompu; son dessein est de le placer sur le trône de *Diciomar*, et de lui donner la main d'*Idoine*, fille de ce prince; leur parti l'emporte. Les Romains paraissent; mais Théodemir, qui s'est déjà rendu célèbre en *Germanie* par sa vaillance, arrive, combat les Romains, les défait, triomphe

de son rival, épouse *Idoine*, et, d'après les ordres des fées protectrices, l'emmène, ainsi que sa tribu, dans le pays des *Sicambres*.

La simplicité de cette action dramatique est enrichie par un grand nombre de scènes variées, sur lesquelles un style harmonieux, une imagination tantôt riante, tantôt mélancolique, répandent beaucoup de charmes; c'est une galerie de tableaux qui attachent par la nature de leurs sujets, autant que par la vivacité de leur couleur; les mœurs du pays et du siècle y sont peintes avec talent et vérité.

L'auteur, imitant le genre des *Eddas*, des *Scandinaves*, s'élève au ton de la poésie, en ornant chacun des livres qui divisent son récit, d'hymnes ou de chants analogues à l'action; par là, l'illusion devient complète, et l'auteur nous fait réellement assister aux cérémonies des *Gaulois*, à leurs fêtes, à leurs deuils, à leurs mystères. Le chantre de *Corinne* aurait lu avec plaisir le chant du *réveil*, ceux du *retour* et de la *douleur*; l'hymne des *funérailles*, celle *d'Hercule*, et le *bardis* ou le chant de guerre.

Les notes qui suivent chaque livre feraient honneur à un savant, et les lecteurs les plus superficiels y trouveront sans fatigue tout ce qui peut satisfaire leur curiosité.

Le style, parfois un peu trop poétique, ferait donner à cet ouvrage le nom de *poème*. Le *merveilleux*, condition essentielle de ce genre, justifierait même ce titre, si l'ouvrage n'était pas écrit en prose : l'intérêt du récit le rapproche du roman; mais cette composition est trop élevée pour un pareil nom. Nous ne lui en donnerons donc aucun, et nous dirons seulement avec confiance que la France va voir briller sur son parnasse une nouvelle émule

des femmes distinguées dont les talens l'honorent; c'est la *vierge d'Arduène*, qui nous l'annonce. Je suis Gaulois et je crois à ses oracles.

LE C.te DE SÉGUR.

ARTAXERCE, *tragédie en cinq actes et en vers, imitée de* Métastase, *par* M. DELAVILLE DE MIRMONT, *jouée à Paris pour la première fois, le* 25 *juillet* 1820, *au second Théâtre-Français* (1).

« Xerxes, rex Persarum.... etiam suis contemptui esse cœpit. Quarè Artabanus, præfectus ejus, in spem regni adductus... regiam ingreditur; trucidatoque rege, filios ejus dolo aggreditur. Fingit regem à Dario occisum, impellitque Artaxercem parricidium parricidio vindicare.... Dein, re compertâ, Artaxerces Artabanum gladio trajicit. » (*Just. Hist.*, Liv. III.)

Ce récit de Justin, dans lequel on trouve un palais assiégé, un roi assassiné, un fils accusé de parricide, envoyé à la mort par le jugement de son propre frère; enfin, ce même frère punissant par un assassinat le véritable meurtrier, devait passer de bonne heure sur la scène moderne, dont les premiers fondateurs recherchaient par dessus tout les intrigues bizarres et les aventures sanglantes; aussi

(1) On a fait précéder l'examen critique de cette tragédie (qui n'est pas encore livrée à l'impression) d'une petite revue des principaux ouvrages dramatiques qui ont été faits précédemment sur le même sujet; savoir : en 1645. *Artaxerce*, tragédie par MAGNON.

1682. *Artaxerce*, par BOYER.

1714. *Xerxès*, par CRÉBILLON.

1730. *Artaxerce*, par MÉTASTASE.

1766. *Artaxerce*, par LEMIÈRE.

1808. *Artaxerce*, par M. DELRIEU.

n'y eut-il pas moins de neuf tragédies françaises, dans l'espace de deux cents ans, sur la mort de Xerxès, roi de Perse; la plupart prirent le nom d'Artaxerce, celui des fils du roi qui devint fratricide par erreur. Ce sujet, défiguré par les inventions des poètes qui l'ont mis sur la scène, n'a complétement réussi que depuis Métastase. Avant de parler de lui et de ses imitateurs, nous croyons devoir rappeler les essais malheureux des auteurs qui l'ont précédé.

C'est en 1684 que parut, sous les auspices de Magnon, la première tragédie d'*Artaxerce;* elle fut jouée à *l'illustre théâtre* par Molière, qui était un des amis de l'auteur. L'intrigue de cette pièce, nulle de plan, de mœurs et de style, était tirée du *Couronnement de Darius*, drame en trois actes de l'abbé de Boisrobert, tombé quelques années auparavant. Voici quel en est le sujet :

Darius et Ochus, fils d'Artaxerce, aspirent au trône, moins par ambition que par amour; chacun d'eux voudrait offrir une couronne à Aspasie, petite Grecque intrigante, qui se trouve en Perse, on ne sait trop pourquoi. Tiribaze, ministre du roi, ambitieux forcené, tire un fort bon parti de la rivalité des deux frères, leur fournit des armes et des troupes, et finit par mourir de la main des soldats. Darius épouse Aspasie, et Ochus, rentré dans le devoir, promet de renoncer au trône et à son amour. Dans la pièce de l'abbé de Boisrobert, le roi perce son fils d'un coup d'épée; et, quand la mort de Tiribaze découvre à ce malheureux père tout le mystère de la conspiration, il se dispose aussi à se tuer; mais Darius reparaît, annonce qu'il n'est point mort, et que, sa blessure étant fort légère, son rétablissement sera prochain. Magnon, désespéré du peu de succès de sa pièce et dégoûté du théâtre, publia qu'il allait mettre, en dix volumes, de 20,000 vers chacun, la science universelle; il paraît que cette menace n'eut aucune suite.

Des mains de ce poète, Artaxerce passa dans celles de Boyer, le père de la triste *Judith*, qui ne fit qu'enjoliver le canevas sur lequel son prédécesseur avait travaillé. Le roi de Perse, dans sa pièce, est un *bon homme* porté à la vie pastorale. Épris sur ses vieux jours de la belle Aspasie, il renonce au trône pour se donner tout entier à ses amours; mais il trouve un rival dans la personne de son fils Darius qu'il voulait couronner, et une ingrate dans cette Aspasie à qui il sacrifiait toutes ses grandeurs. Le père se fâche, le fils se révolte, le ministre Tiribaze conspire, plonge un poignard dans le sein de Darius et meurt; Aspasie, désolée, prie le roi

D'éteindre dans son sang ses malheureux appas.

Le roi lui répond :

Consolez ma douleur et ne l'augmentez pas.

Puis ils s'en vont ensemble à l'autel.

Deschamps, qui vint après Boyer, se traîna servilement, avec aussi peu de succès, sur les pas de ses devanciers : le roi de Perse était peut-être mort pour jamais, si Crébillon n'eût paru.

Un sujet tel que le meurtre de Xerxès appartenait de droit à ce poète; il trouvait en abondance, dans les matériaux que lui fournissait l'histoire, ces situations terribles qu'il recherchait. Mais ce n'était pas tout; il fallait disposer ces situations avec art, les lier à une action unique, tracer des caractères, et mettre les caractères en rapport avec les faits; en un mot, il fallait rendre le sujet *tragique*.

Magnon et Boyer ne s'étaient point donné tant de souci : travaillant sur une matière déjà trop compliquée, ils s'étaient empressés d'y jeter des intrigues secondaires pour l'embrouiller encore davantage. Crébillon conserva une partie de leur fatras; mais il entreprit d'y joindre un

caractère tragique, celui du *Méchant par ambition*; sa tragédie de *Xerxès*, jouée en 1714, n'eut qu'une représentation: en revanche, elle fut imprimée au Louvre, aux frais du roi, honneur que n'avaient point eu le Cid, Cinna, ni Athalie. L'opinion, bien fixée depuis, était alors fort partagée sur le mérite de cette pièce; la coterie ennemie de Voltaire la portait aux nues, malgré sa chute, et s'extasiait sur la beauté du plan et l'énergie du style, pendant que Voltaire la trouvait *conçue* et *écrite*, comme les pièces de *Cyrano de Bergerac*.

Nous arrivons à Métastase, qui fut le véritable créateur du sujet d'Artaxerce. Le génie de ce grand poète ouvrit une nouvelle carrière dans laquelle les tragiques français s'empressèrent bientôt de le suivre.

L'opéra d'*Artaxerce*, joué à Rome en 1730, fut imité successivement par Bursei et Lemière. Le premier ne fut pas joué, le second obtint quelque succès, malgré la faiblesse de sa pièce. Il appartenait à MM. Delrieu et Delaville de naturaliser ce sujet sur notre scène. L'Artaxerce de M. Delrieu, joué, en 1808, au Théâtre-Français, est revu toujours avec plaisir, et celui de M. Delaville, représenté en 1810 sur les théâtres de province, vient d'obtenir à Paris de grands témoignages de faveur.

Nous nous étions d'abord proposé de rendre un compte particulier de ces deux dernières pièces; mais, resserrés par les bornes de cet article, nous sommes forcés de réunir les deux analyses à celle de la *pièce-mère*, et de les faire marcher ainsi parallèlement. Nous ne négligerons point de faire remarquer les changemens introduits, soit dans le plan, soit dans les caractères; les auteurs français ont cru devoir étendre en cinq actes un sujet qui n'en a que trois dans Métastase, et qui n'en comporte guère davantage.

Le tragique italien laisse dans l'ombre le personnage de Xerxès et les complots qui précèdent sa mort. Un vieillard, dégradé, cruel envers ses enfans, ingrat envers ses défenseurs, livré aux conseils de scélérats qui le trahissent, est un de ces objets qu'il faut, suivant l'expression de Boileau, *reculer aux yeux*. Les personnages principaux, Artaban et Arbace, sont tracés d'une manière forte et dramatique. Artaban est un homme d'une ambition effrénée, qui a tout mis sous ses pieds, hors les faiblesses du sang. Idolâtre d'un fils que Xerxès persécute, il trouve dans l'amour qu'il a pour ce fils un aliment à son ambition et un obstacle à ses projets. Arbace, aussi vertueux que son père est criminel, insensible aux illusions de la grandeur, porte au même degré d'exaltation l'amour filial, l'amitié et la fidélité à son roi : les plus doux liens l'unissent à la famille de Xerxès ; ami et compagnon d'Artaxerce, depuis son enfance, il aspire à être l'époux de Mandane, la sœur de son ami. Nous ne parlerons point de Megabise, complice d'Artaban, ni de Sémire, fille de ce dernier; ces deux personnages d'opéra, fort bien placés sans doute dans des *quatuor* ou des morceaux d'ensemble, sont complétement étrangers à l'intérêt et à la marche de l'action. Les imitateurs de Métastase ont fait justice du rôle de Sémire ; mais ils ont dû respecter dans Mégabise le confident de rigueur.

La scène s'ouvre par les adieux d'Arbace et de Mandane. Le jeune guerrier avait réclamé pour prix de ses services la main de son amante; mais Xerxès l'a repoussé, l'a appelé lâche, téméraire et le dernier des hommes. Arbace, la rage dans le cœur, part pour l'exil, mais il promet de faire payer cher au tyran ses refus et ses outrages. Mandane parvient à peine à le calmer et le quitte. Artaban paraît tout-à-coup, sortant de la chambre du roi, pâle, égaré,

un glaive sanglant à la main : « Arbace, s'écrie-t-il, mon fils, cache ce sang à tous les regards. — Dieux ! quel est ce sang ? — Pars... tu es vengé, Xerxès est tombé sous mes coups. — Ciel ! mon père ! qu'entends-je ? — Fils trop cher, c'est pour toi que je suis coupable. » Arbace prend le fer et s'enfuit.

Cette scène, d'un grand effet à la représentation, mérite certainement le reproche d'invraisemblance dont on l'a taxée si souvent. Pour éviter le même reproche, M. Delrieu a imaginé de faire assassiner Xerxès avec l'épée suspendue au chevet de la couche royale, et M. Delaville le fait égorger avec son propre poignard. Arbace reconnaît l'instrument de mort, et, par un mouvement de générosité, l'arrache des mains de son père. Le sentiment est fort beau sans doute ; mais il ne corrige en rien l'invraisemblance de la situation. L'Artaban italien s'est précipité sur Xerxès, l'épée à la main ; cette épée est la sienne : laissera-t-il près de sa victime ce témoin accusateur ? Effrayé du crime qu'il vient de commettre, il voudrait que le sang qui souille son épée fût caché à tous les regards.

Figlio, nascóndi quel sangue ad ogni sguardo !

L'Artaban du tragique français montre d'abord plus de prudence ; mais ensuite il est difficile de comprendre pourquoi il emporte au milieu du palais le seul indice qui puisse le confondre, et quel besoin il a de s'entretenir avec son fils, le fer sanglant dans la main.

Artaxerce arrive sur la scène ; Artaban fait tomber le soupçon de son crime sur Darius, second fils de Xerxès, et Artaxerce prononce bien facilement, pour un frère, un arrêt de mort qu'Artaban s'empresse d'exécuter. C'est un crime tout-à-fait inutile ; les poètes français l'ont épargné à Artaban, et ils ont bien fait. Cependant on annonce que le

coupable est arrêté; mais on ne sait point encore son nom. Artaxerce appelle tous ses amis autour de lui ; « Sémire, « Artaban, restez près de moi; aidez-moi à supporter ma « douleur; » puis oubliant tout-à-coup l'exil d'Arbace :

Il caro Arbace,
Artabano, dov 'è? quest' ,è l'amore
Che mi guidò fino dalla cuna? ei solo
M'abbandona così?

L'assassin désarmé, entouré de soldats, arrive sur la scène; nous emprunterons ici quelques passages de la tragédie de M. Delaville.

ARBACE.

..... Je suis innocent.

ARTAXERCE.

Innocent! toi, cruel! mais ici, tout t'accuse;
Exilé par le roi, que faisais-tu dans Suze?
Quel motif t'attirait, la nuit, dans ce palais?....
.....

ARBACE.

..... Le ciel connaît mon innocence;
N'en demandez pas plus, c'est toute ma défense.

ARTAXERCE.

Va, ce calme apparent ne saurait m'abuser.
Peut-on d'un crime affreux se laisser accuser,
En supporter l'opprobre, et n'être point coupable?

ARBACE.

Tel est mon sort, seigneur; le destin qui m'accable
Ordonne le silence à mon cœur abattu :
Je deviendrais coupable en prouvant ma vertu.

M. Delrieu a déplacé cette belle situation, et l'a reportée dans sa tragédie, à la scène du jugement d'Arbace; malheureusement, cette transposition lui fait perdre presque tout son effet. Ici, Arbace paraît pour la première fois sous les

yeux de son ami et de sa maîtresse. Que va-t-il dire? toute sa vertu pourra-t-elle résister aux premiers assauts de la honte? Le spectateur et les acteurs sont dans l'attente. Plus tard, quand il sera conduit devant le tribunal, Arbace ne fera plus que répéter ce que le spectateur sait déjà; et d'ailleurs, pourra-t-il être, aux yeux d'Artaxerce, autre chose que le complice d'un crime qu'il refuse de dévoiler?

M. Delrieu a fait de grands changemens à la pièce italienne. Il ne fait arriver la péripétie de la mort de Xerxès qu'au troisième acte de la tragédie. Les deux premiers actes, qui lui appartiennent en totalité, sont une longue exposition de la situation de la cour. Xerxès ne vient point sur la scène; mais il est doublé par une espèce de favori

.... qui *paraît* pour lui, lorsqu'il en est besoin.

Ce personnage parasite est un grand défaut dans un sujet qui demandait avant tout plus de simplicité.

Le premier acte de Métastase forme le troisième acte de la pièce de M. Delrieu, et les deux premiers actes de celle de M. Delaville.

Dans l'espoir de trouver Arbace innocent, Artaxerce charge Artaban de l'interroger. Artaban profite de la confiance du roi pour offrir à son fils les moyens de s'évader; Arbace refuse. M. Delrieu a rendu cette scène avec beaucoup de force et de poésie; nous lui emprunterons le morceau suivant:

ARTABAN.

....Mon fils, écoute-moi;
On te croit criminel; une fausse apparence,
Le tems, le lieu, le fer, ta fuite, ton silence,
Tout t'accuse: Artaxerce est prêt à te juger;
On t'appelle au conseil: je ne puis y siéger;
Si je me tais, tu meurs; si tu parles, j'expire;
Si tu fuis avec moi, je t'élève à l'empire.

Arbace ne sera ni délateur ni complice des attentats de son père; il ne veut que mourir.

ARTABAN.

O trop fatal honneur!

ARBACE.

O cruelle contrainte!

ARTABAN.

Tremble!

ARBACE.

C'est pour vous seul que je connais la crainte.

ARTABAN.

Je sauverai mon fils!

ARBACE.

Je sauverai l'état!

ARTABAN.

Je vois ton échafaud!

ARBACE.

Je vois votre attentat!

ARTABAN.

Au camp l'honneur t'appelle; ici, ta mort s'apprête!

Artaban veut l'entraîner avec lui, Arbace s'écrie :

Soldats! accourez tous, et rendez-moi mes fers.

(à son père).

On vient!.... Silence!...

Arbace est reconduit dans sa prison. Le conseil s'assemble pour le juger. Artaban accepte la charge terrible de juge: il se lève et condamne son fils. M. Delaville a retranché cette scène de sa tragédie, et avec raison. Le spectacle d'un père qui condamne son fils est trop terrible : il excède trop la commune mesure des ames pour être jeté sans nécessité dans l'intrigue d'une pièce. Dans Métastase, Mandane en pleurs vient demander justice, au nom de son

père, et réclamer la tête de son amant. Le poète italien avait évidemment en vue la Chimène de Corneille; il a même traduit littéralement quelques vers du tragique français, tels que celui-ci :

Si piange di piacer come d'affanno,

Sire, on pâme de joie ainsi que de tristesse!

Cependant, à bien considérer les situations, elles sont loin de se ressembler. Rodrigue venge sur le père de Chimène l'outrage fait à sa famille; il obéit à la voix de l'honneur. Chimène, comme son amant, est fidèle à cet honneur qui la tue. Le meurtrier, c'est Rodrigue; on le sait, il l'avoue. Le motif de sa conduite est tel, que Chimène, dans sa douleur, peut encore l'aimer. Mais Arbace n'est que soupçonné; il est soupçonné d'un crime atroce; et, lorsque sa vertu balance les indices qui l'accusent, Mandane seule ne doit pas vouloir qu'il soit coupable, ni appeler, sur la tête d'un homme qu'elle aime encore, le supplice des scélérats. M. Delrieu a suivi une marche précisément contraire, mais qui n'est pas plus vraie. Il est faux que Mandane puisse être l'avocat d'Arbace, avant que celui-ci ait protesté de son innocence. L'estime et l'amour peuvent faire de miracles; mais il est impossible que, dans les premiers déchiremens de la douleur, quand on a sous les yeux le corps sanglant de son père, on n'accuse pas celui que tout accuse, et qui tient le poignard encore fumant. M. Delaville a pris un juste milieu. Il peint cette jeune fille incertaine, flottante entre la crainte et l'espérance, l'amour et l'horreur, s'efforçant d'arracher à son amant la preuve de son innocence, et se livrant, lorsqu'elle se voit repoussée, aux reproches et au désespoir.

Ce second acte de Métastase forme le quatrième dans la pièce de M. Delrieu, et le troisième dans celle de M. Delaville.

Au troisième acte, la scène représente l'intérieur d'un cachot; Arbace, enchaîné, déplore son malheur et les crimes de son père. Artaxerce vient le visiter et briser ses fers; Arbace résiste d'abord aux prières de son ami; mais il obéit aux ordres de son roi, et consent à partir; cependant, que deviendra-t-il, courbé sous le poids de la honte, loin de sa patrie et de tout ce qui l'attache au monde? Il compare sa destinée à celle de l'onde, qui, exilée de l'Océan, murmure et gémit jusqu'à ce qu'elle repose dans son sein. C'est un de ces morceaux de poésie que Voltaire appelle les *ariettes sublimes de Métastase.*

Dans la scène suivante, Artaban, à la tête d'une troupe de conjurés, vient délivrer son fils; mais ce fils, il ne le trouve plus; sans doute qu'Artaxerce a fait hâter son supplice; l'ame de ce père criminel est en proie aux plus affreux tourmens; il ne tient plus à la vie que par l'espoir de se venger.

Figlio, se più non vivi,
Morrò: ma del mio fato
Farò che un rè svenato
Preceda messagier.....

Ces deux scènes ne se trouvent point dans la pièce de M. Delrieu; M. Delaville les a traitées d'une manière différente, mais touchante et dramatique. Artaban paraît le premier dans la prison; il menace d'égorger Artaxerce, si son fils ne consent pas à le suivre. Arbace lui répond par ces beaux vers:

Non, je n'accepte point vos funestes services;
Laissez-moi terminer mon destin rigoureux;
En expirant pour vous, je mourrai trop heureux.
On vous croit innocent: Artaxerce vous aime,
Abandonnez Arbace et rentrez en vous-même;
Seigneur, pour ramener le bonheur sur vos pas,
Profitez de ma mort, et ne la vengez pas.

Justifiez du roi la tendre confiance ;
Aidez-le de vos soins, de votre expérience ;
Réparez vos fureurs par de nobles efforts ;
A force de vertus, dissipez vos remords ;
Oubliez votre fils..... ....

Nous arrivons au dénouement : Artaxerce se fait couronner roi ; quelques critiques ont trouvé la cérémonie un peu prématurée ; mais enfin les mages, les satrapes et le peuple entourent le trône ; le roi, une coupe à la main, prête le serment d'usage, et va *boire la mort*, car la coupe a été empoisonnée par les soins d'Artaban. Tout-à-coup un grand bruit se fait entendre, on annonce que le peuple est soulevé et marche contre le palais ; les soupçons se dirigent d'abord sur Arbace ; mais on voit arriver le jeune guerrier, vainqueur de la sédition, il dépose son épée aux pieds de son roi. Il ne lui reste plus qu'à se justifier du meurtre de Xerxès. Artaxerce lui propose d'attester son innocence sur la coupe sacrée : Arbace s'approche de l'autel ; mais, au moment où il porte la coupe sur ses lèvres, Artaban pousse un cri et s'arrête ; tout se découvre, Artaban et les conjurés vont se précipiter sur le roi ; mais Arbace s'écrie :

Barbare, que ce fer tombe de votre main,
Ou ce breuvrage affreux va passer dans mon sein.

Artaban n'ose avancer ; il est saisi par les gardes ; mais, en faveur de son fils, on lui fait grâce de la vie. Dans la tragédie de M. Delrieu, il prend la coupe et boit le poison ; en quoi il ressemble beaucoup à Cléopâtre dans Rodogune. M. Delaville le fait mourir d'un coup de poignard, et termine sa pièce par ces vers :

ARBACE.

Mon père !
Je t'ai donné la mort ; ô divine colère !
Tout à la fois coupable, innocent, avili ;
Où me cacher ? hélas !

ARTAXERCE.

Dans le sein d'un ami.

En comparant l'arrangement et l'esprit des deux tragédies françaises, on verra qu'une pensée différente a présidé à la composition de ces ouvrages. M. Delrieu, plus classique que son rival, s'est soumis aux règles que nos poétiques prescrivent rigoureusement à la tragédie. M. Delaville, plus dramatique, a sacrifié quelquefois les principes à l'intérêt et à la marche de l'action. En se renfermant dans nos règles, M. Delrieu s'est aussi borné aux deux passions qui sont exclusivement en possession de notre scène : l'ambition et l'amour. M. Delaville a développé avec plus de complaisance des affections qui jusqu'ici n'y ont pas joué le plus grand rôle : l'amour filial, l'amitié et l'amour paternel, plus fort que l'ambition, dans le cœur même du méchant.

C'est sur ces peintures que sa poésie et son esprit s'arrêtent de préférence. Il a peint l'héroïsme, mais il a voulu que le spectateur fût touché en admirant ; tandis que, dans plusieurs de nos chefs-d'œuvre, l'héroïsme nous force à l'admiration sans nous attendrir. Le style de M. Delrieu est en général noble et énergique, mais trop inégal. Dans son dialogue vif et serré, le poète affecte la manière de Corneille, et réussit quelquefois. M. Delaville est toujours élégant et harmonieux ; ses vers s'enchaînent avec grâce et facilité, mais l'extrême égalité de son style y produit un peu de monotonie ; du reste, aucune des deux tragédies ne porte son véritable nom. Artaban est le héros de la première ; Arbace, celui de la seconde : dans l'une et dans l'autre, Artaxerce n'est qu'un personnage accessoire.

S. D. THIERRY.

III. BULLLETIN BIBLIOGRAPHIOUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

GUYANE HOLLANDAISE.

1. —*Judicial, pratical and mercantile Guide, etc* —Guide pour les étrangers, les praticiens et les commerçans; traduit en anglais du hollandais, de feu VAN DER LINDEN, jurisconsulte, par L. P. VAN BRAM, fils du célèbre amiral de ce nom, traducteur assermenté.— Démérary. E. J. Henery, in-8.° de 500 pag.

Ce sont deux choses peu communes qu'un livre de cette nature, traduit du hollandais en anglais, et une production typographique de Démérary. Indépendamment du mérite de l'ouvrage, cette double particularité nous commandait d'en faire mention.

ASIE.

INDES ORIENTALES.

2.—*Materia medica of Hindostan; Madras, printed at the Government press.*—Matière médicale de l'Indostan, et nomenclature des artisans et des agriculteurs, publiées avec permission spéciale du gouvernement. Par M. le docteur AINSLIE. Madras, 1813, 1 vol. in-4.

L'ouvrage contient un catalogue détaillé et accompagné d'un texte explicatif et anecdotique : 1° de tous les médicamens introduits en Angleterre, qui sont le produit de l'Indostan et de l'Asie en général, avec leurs noms en langues tamoul, dukhanie, indostanique, telingou, en arabe, persan, sanskrit et latin; 2° un catalogue d'articles de diététique pour le soulagement des malades, qui viennent de Tamoul, de l'Arabie et de la Perse; 3° un catalogue des objets employés dans les arts et manufactures; et 4° un autre des productions végétales qui servent de nourriture, avec leurs noms en langues tamoul, dukhanie,

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

telingou, en latin et en anglais. L'auteur a ajouté, dans un appendice, le nom des maladies, en langues tamoul, dukhanie, telingou et en anglais, avec une liste assez considérable d'ouvrages de médecine en langues malabare, persane, arabe et sanskrite, ainsi qu'un tableau des poids médicinaux et des différentes préparations les plus usitées parmi les Indiens. Ces descriptions ont été faites dans les différens bazars des villes les plus populeuses; l'auteur a été aidé dans ce travail par le révérend docteur Rottler, à qui il a dédié l'ouvrage, et il a tiré, en partie, les notes qui concernent l'emploi des médicamens, d'un ouvrage qui est le plus estimé du pays, composé en langue tamoul, par Agasthier. Les médicamens inconnus des Européens, ou qui ne sont pas encore employés, sont classés à part. Mais l'auteur a surtout cherché à compléter le catalogue des alimens, en y ajoutant ceux qui viennent de Guzerat et de Tavencore, ainsi que d'autres contrées éloignées. Dans les pays où le règne végétal est si riche, et où la population se nourrit surtout de végétaux, il y a une grande variété d'objets dont une partie pourrait encore être employée en Europe. Les plantes utiles aux arts et qui servent à la fabrication des diverses étoffes, à donner les belles couleurs que nous admirons et qu'il est si difficile aux Européens d'imiter, y sont indiquées avec détail. L'auteur a ajouté les noms systématiques des plantes, toutes les fois qu'il l'a pu et qu'il en a trouvé quelques notices dans les ouvrages de ses prédécesseurs : mais la langue du tamoul et celle du talingou, qui sont celles des Indiens les plus savans des provinces du sud de l'Inde, et des bramines des pagodes de Madura, de Seringham et de Tangor, ne sont peut-être pas assez connues. Il fallait avoir résidé pendant vingt-sept ans dans le pays, et avoir été placé comme M. le docteur Whitelan Ainslie, qui a été premier médecin chirurgien surintendant de l'établissement de Madras, pour donner un travail aussi remarquable, et qui a obtenu un grand succès dans le pays.

M. le docteur Ainslie est le premier qui ait fait du *tapioca* de Jatropha Manihot dans l'Inde : il publia son procédé dans le *Courrier* de Madras, en mars 1813. Comme cette substance qui nous vient de l'Inde occidentale commence à être très-usitée à Paris, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la manière dont il s'y est pris. Le Jatropha Manihot se trouve en grande abondance dans la partie du sud de l'Inde; on tire la fécule de la racine fraîche, coupée en tranches et infusée dans l'eau fraîche; on sèche alors ces tranches au soleil et

on les réduit en farine pour l'usage qu'on veut en faire : on peut en faire du pain ou des biscuits, ou l'arroser et la faire bouillir à la vapeur de l'eau. La farine se forme alors en masses visqueuses irrégulières, qu'on sèche au soleil jusqu'à ce qu'elles deviennent dures. On les casse alors en petits morceaux. Le Jatropha Manihot est nommé dans la langue tamoul, *mara vouillie* ; il n'a ni nom sanskrit, ni nom arabe ou persan, c'est ce qui fait présumer qu'il n'a été introduit que par les Portugais ; c'est, au reste, la variété appelée *casada douce* dont on fait usage ; l'espèce amère s'en distingue, en ce qu'elle n'a pas de fleurs, mais une substance très-ligneuse dans l'intérieur de la racine. La racine de mara vouillie kalung est beaucoup en usage chez les Indiens, et croît aussi à l'île de Ceylan. Elle est probablement venue de l'île de France, en 1786 et 87, avec le gouverneur de Graaf (Voy. *Asiatic ann. Register*, vol. VII, page 81). Le docteur Whick nous apprend que la racine est apportée comme objet de commerce de Mosambique et de Goa ; c'est aux mois de février et de mars qu'elle est la plus succulente ; et les Indiens la mangent alors comme la pomme de terre. Nous espérons que M. le docteur Ainslie fera réimprimer son ouvrage en Europe, pour qu'on ait plus de facilité à se le procurer.

FRIEDLANDER, D.-M.

EUROPE.

ANGLETERRE.

3 (*). — *Annals of Philosophy ; or, magazine of chemistry*, etc. — Annales de la philosophie, ou Journal de chimie, de minéralogie, de mécanique, d'histoire naturelle, d'agriculture et des arts ; par *Thomas* THOMSON, de la société royale, des sociétés de Londres et d'Edimbourg, professeur de chimie à l'université royale de Glascow, etc. Novembre et décembre 1820. Londres, Baldwin, Paternoster-row. Prix : 2 fr. le n°.

Cette livraison de l'intéressant recueil de M. Thomson contient dix mémoires sur des points importans de chimie et de physique, et, comme dans presque tous les numéros, il y en a deux qui sont de l'infatigable rédacteur lui-même. Ils se rapportent encore au perfectionnement de la théorie atomistique, thèse favorite de M. Thomson, et qu'il a tant contribué à répandre par ses laborieuses expériences, autant que par

les lumineux développemens qu'il lui a donnés dans son journal. On y trouve aussi l'analyse des *Transactions de la société royale pour* 1820. *Première partie ;* M. Thomson se plaint assez amèrement de la maigreur de ce volume qui ne contient, en effet, que sept mémoires sur des sujets de physique et de chimie analytique ; il croit découvrir les causes de cette décadence dans l'affaiblissement de la santé du dernier président, le célèbre Joseph Banks. Des tables météorologiques très-détaillées et des nouvelles scientifiques terminent le numéro. Nous avons distingué dans cette livraison un mémoire qui ne se rapporte peut-être pas entièrement au plan du recueil de M. Thomson, mais qui, par la profondeur des vues qu'il contient, et l'élégance avec laquelle elles sont exposées, est parfaitement bien placé dans des annales philosophiques : c'est un travail de M. Carmichael, de la société royale d'Irlande, sur l'invention de l'écriture alphabétique. Son hypothèse est fort ingénieuse ; c'est aux besoins de la poésie, à un poète enfin, qu'il fait honneur de cette grande découverte.

Le cahier de décembre est aussi fort intéressant; mais nous nous permettrons deux observations générales sur le journal de M. Thomson. Il nous paraît d'abord qu'il contient quelquefois des articles de controverse scientifique beaucoup trop virulens; et en second lieu, qu'on pourrait peut-être reprocher au rédacteur de n'avoir pas assez de tolérance à l'égard des chimistes qui balancent à admettre, dans toute sa rigueur, la théorie des proportions définies ; théorie qui, toute générale qu'elle semble, est cependant encore exposée à de fortes objections. C. C.

4 (*).—*General indications, which relate to the laws of organic life. By Daniel* PRING, *member of the Royal College of Surgeons of London.*—Indications générales relatives aux lois de la vie organique. Par DANIEL PRING, membre du collége royal des chirurgiens de Londres. Londres, 1819, 1 vol. in-8°.

Nous rendrons compte de cet important ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

5.—*Illustrations of Phrenology, with* 17 *engravings, by Sir* GEO. S. MACKENZIE, etc., *Edinburgh, printed for Archibald, Constable and comp.* 1820, 1 vol. in-8° de 270 pag. Prix : 15 sh.

L'auteur de cet ouvrage, avantageusement connu dans le monde littéraire, par son voyage en Irlande pendant l'été de 1810, a dédié son nouveau travail à M. le docteur Spurzheim. Dans un avant-propos, il

expose combien il désire contribuer à la propagation d'une science qui fait connaître les rapports entre les manifestations de l'ame et de l'esprit, et l'organisation cérébrale : il rappelle ensuite l'attention de ses lecteurs, sur la différence qu'il y a entre le matérialisme et la doctrine qui n'assigne que des instrumens organiques aux manifestations morales et intellectuelles. Il fait l'énumération des facultés fondamentales et de leurs organes respectifs, en suivant la classification établie par M. Spurzheim. Il a orné son ouvrage de planches, pour montrer l'application des principes qu'il professe. Entre autres figures, il a donné les portraits de MM. Spurzheim, du professeur Playfair, du poète Chrichton, de James Valt, de Handel, etc., en signalant toujours les talens et les caractères de ceux qu'il cite, comme preuves de la nouvelle doctrine qui se propage chez les Ecossais, avec une rapidité étonnante. Ces *illustrations*, ainsi que les *Essays on phrenology* de M. Geo. Combe, contribueront à propager de plus en plus la phrénologie ou la connaissance des rapports entre le physique et le moral de l'homme.

6.—*History of religious liberty*.—Histoire de la liberté religieuse ; par *Benjamin* BROOKS. Londres, 1820. Baldwin. 2 vol. in-8°. Prix : 1 louis 4 schellings, cartonné.

7. — *Seizième rapport de la Société biblique, britannique et étrangère, comprenant le résumé sommaire de ses travaux et de ceux des sociétés bibliques correspondantes, depuis le mois de mars* 1819 *jusqu'en mars* 1820. Londres, 1820.

FRANCE.—Le 6 décembre 1819, la Société biblique de Paris a célébré son premier anniversaire, sous la présidence de M. de Jaucourt. A cette époque, 8500 exemplaires des Saintes Ecritures étaient déjà imprimés, et ce nombre ne pouvait suffire aux demandes que l'on faisait de toutes parts. On a déjà formé plusieurs sociétés auxiliaires à Bordeaux, Montauban, Toulouse, Montpellier et dans le département des Deux-Sèvres.

PAYS-BAS.—Du mois d'avril 1817 jusqu'en avril 1818, la Société biblique hollandaise a distribué 6,056 Bibles et Testamens, et de 1818 à 1819 plus de 9560 ; en tout, 15,596 exemplaires depuis deux ans. On a imprimé un Nouveau Testament hébreu que l'on a envoyé à Surinam, où les Juifs témoignent le plus vif désir de posséder les Saintes Ecritures.

SUISSE.—A Bâle, on a imprimé, depuis dix-huit mois, plus de 65,000

Bibles et Testamens. Dans le canton des Grisons, on imprime un Nouveau Testament, en langue romane.

ALLEMAGNE. (*Wurtemberg.*)—Depuis l'établissement de la Société biblique de Stuttgard, plus de 35,000 exemplaires des Saintes Ecritures ont été mis en circulation. (*Saxe.*)—La Société Saxone a distribué 15,000 Bibles et 6,000 Testamens, et la multiplicité des demandes l'oblige d'avoir recours à une nouvelle édition.

PRUSSE.—Pendant le cours de l'année dernière, 13,750 Bibles et 11,550 Testamens ont été distribués par les diverses Sociétés, et celle de Berlin seule a fait circuler, depuis cinq ans, 22,724 Bibles et 8900 Testamens allemands, polonais, bohémiens et suédois.

DANEMARCK.—Près de 20,000 Bibles et Testamens ont été imprimés et distribués par la Société de Copenhague, et de nouvelles éditions sont sous presse. (*Holstein.*) — La Société de Slewig-Holstein a mis en circulation 16,000 exemplaires des Saintes Ecritures.

SUÈDE.—La Société biblique suédoise a imprimé, depuis quatre ans, 66,700 Bibles et 71,100 Testamens; en tout, 137,800 exemplaires des Saintes Ecritures, dont 118,140 ont été mis en circulation. On imprime maintenant une nouvelle édition.

RUSSIE.—Dans l'espace de six ans, on a formé dans cet empire, outre la Société centrale de Saint-Pétersbourg, 180 sociétés auxiliaires; une somme de 1,244,000 roubles a été produite par des souscriptions volontaires, et 371,600 exemplaires des Saintes Ecritures ont été imprimés, dont plus de 220,000 ont été mis en circulation. On a traduit les Livres saints dans toutes les langues et dialectes de l'empire de Russie: en russe, en esclavon, en moldave, en tatare mongol, en tatare kalmouk, en finois, en ostiak, en livonien, en esthonien, etc. On a introduit la lecture des Saintes Ecritures dans tous les établissemens d'instruction publique.

Catholiques d'Allemagne.—Le professeur Van Ess a, depuis son dernier rapport, fait circuler 106,234 exemplaires de sa version de la Bible; d'où il résulte qu'il a seul, depuis quatre ans, mis en circulation 350,414 exemplaires des Saintes Ecritures dans les états catholiques de l'Allemagne.

On a établi, dans les *îles Ioniennes*, une Société biblique présidée par le chef du sénat.

CONSTANTINOPLE.—On a fait une traduction complète de la Bible en grec moderne, et une traduction du Nouveau Testament en albanien.

Egypte.—On distribue la Bible arabe. On vient d'achever une traduction complète de la Bible en *éthiopien*. On a déjà distribué quelques exemplaires des Psaumes, dans le royaume d'*Abyssinie*, et le roi a écrit une lettre au consul anglais en Egypte pour lui en demander encore un plus grand nombre.

Calcutta.—On imprime maintenant une Bible malaise en caractères arabes, ainsi qu'un Testament indou, et les Evangiles de saint Mathieu et de saint Jean en bengali, avec la traduction anglaise en regard.

Madras.—On imprime des Nouveaux Testamens en tamul, en malayalim, en canarien et en telinga.

Colombo.—Dans l'île de Ceylan, on a publié une traduction en cingalais.

Chine et Japon.—On fait circuler, autant que possible laible complète en chinois.

Otahiti.—Dans cette île et dans les autres îles de la Société, on a imprimé l'Evangile de saint Luc en langue otahitienne, et l'on a presque achevé la traduction des autres Evangiles et des Actes des Apôtres.

On a formé des Sociétés bibliques à *Sumatra*, à *Amboine*, dans la *terre de Diémen*, et dans la *Nouvelle Galles méridionale*.

Dans l'Amérique septentrionale, au *Labrador*, on a imprimé un Nouveau Testament dans la langue des *Esquimaux*.

Des Sociétés sont également établies dans le *Canada*, le *Nouveau-Brunswick*, et à l'*île de Terre-Neuve*.

La Société Américaine des Etats-Unis a établi 207 sociétés auxiliaires, et imprimé, depuis quatre ans, plus de 155,500 exemplaires des Saintes Ecritures, dont 82.295 ont été distribués. Elle a fait traduire le Nouveau Testament dans la langue des Indiens de Delaware, qui l'ont reçu avec la plus vive reconnaissance. Outre les 82,290 exemplaires distribués par la Société centrale américaine, la Société de Philadelphie en a distribué 79,950, et celle de Connecticut 23,000.—En tout, 185,240 Bibles et Testamens.

A Saint-Domingue, on a introduit dans les écoles la lecture des Livres saints.

On a formé des Sociétés bibliques à la *Barbade*, aux *îles Bahama*, ainsi qu'à *Surinam*.

La somme produite par les souscriptions annuelles, les legs et ventes de Bibles faits cette année, s'est élevée à 92.738 livres sterling, ou 2,313,325 francs.

Le nombre de Bibles et Testamens imprimés à Londres, en différentes langues, est de 256,883 dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, et de 2,550,000 depuis la fondation de la Société.

Les Saintes Ecritures ont été imprimées, sous les auspices de la Société, en 128 langues et dialectes.

8. — *The doctrine and discipline of Divorce.* — La doctrine et la règle du divorce en deux livres, suivies du Jugement de Martin Bucer sur ce sujet, de Tetrachordon et d'un Abrégé du Colasterion, par JEAN MILTON; réimprimées et publiées, avec une préface ayant rapport aux événemens de l'époque actuelle; par un jurisconsulte. Londres, 1820. Colburn; 1 vol. in-8°. Prix, 12 schelings.

Long-tems avant la réforme, les lois anglaises concernant le mariage n'autorisaient la dissolution de ce lien sacré qu'en cas de stérilité ou d'adultère : aujourd'hui, elles sont encore les mêmes; et, loin de désirer des innovations, l'opinion publique les a respectées, non seulement comme règles de jurisprudence, mais aussi comme se conformant aux préceptes de la religion. Le célèbre auteur du Paradis perdu, Milton, essaya de démontrer, par des argumens fondés sur différens passages des Saintes Ecritures (mais interprétés dans le sens de son système), sur les lois des premiers empereurs chrétiens, et sur un statut projeté d'Edouard VI, que la possibilité du divorce ne devait pas être bornée aux deux causes ci-dessus. Regardant un accord et un appui mutuel comme le principal but pour lequel le mariage a été institué, il soutint que tout ce qui pouvait priver les deux époux de ce résultat, devait, par cela même, être considéré comme cause légale de divorce. Cette doctrine, destructive du bonheur domestique et de l'ordre social, n'eut que peu de partisans, malgré le talent et la chaleur avec lesquels Milton les défendit. Il est probable que les circonstances particulières où il se trouvait contribuèrent aussi à décréditer ses argumens. Sa femme, élevée dans des habitudes de luxe et d'indépendance, ne put se plier à l'humeur sombre de son mari, à ses goûts retirés, et à sa sévère économie, qui rendaient l'intérieur de son ménage si peu attrayant. Sous prétexte de faire une visite à sa famille, elle quitta sa maison, et prolongea son absence pendant plusieurs mois : lorsque Milton la somma de revenir, elle éluda cet ordre, et finit par refuser d'y obéir. L'irritation que cette conduite causa à Milton lui suggéra l'idée d'un divorce, et les obstacles élevés par la loi contre ce projet donnèrent lieu aux écrits qu'il publia. Le petit

nombre de ses prosélytes furent nommés miltoniens; mais la doctrine et la secte tombèrent bientôt dans l'oubli. L'éditeur, qui les fait revivre aujourd'hui, prétend y trouver un remède contre les inconvéniens des canons de l'église gallicane, et des codes civils de l'Angleterre; inconvéniens auxquels il attribue le débat affligeant et scandaleux des deux époux royaux de la Grande-Bretagne. En un mot, il propose, comme l'unique moyen de prévenir les querelles conjugales et tous les maux qui en résultent, la dissolution du mariage à la volonté d'une des parties contractantes. La préface où ces raisonnemens sont développés est mal écrite, et prouve que l'auteur n'a pas plus d'érudition que de talent.

Malgré les erreurs et les paradoxes qui forment la base du système de Milton, il est défendu avec tant de force, qu'il acquiert un certain degré de vraisemblance. Son ouvrage fut jugé dangereux; la célèbre convocation religieuse, assemblée à cette époque, le censura publiquement, et en fit poursuivre l'auteur. Il échappa cependant, et se consola du peu de succès de sa doctrine, en publiant deux diatribes fort piquantes contre ceux qui l'avaient condamné.

9. — *Early Education, or the management of children, considered with a view to their future character.* — De la première éducation, ou de la direction des enfans, relativement à leur caractère futur. Par Miss Appleton. Londres, 1820, in-8°. Chez Whittaker.

L'auteur de ce Traité utile, qui en a fait un semblable sur l'éducation particulière (*Private Education*, 2e édition. Londres, in-8°), s'est proposé de guider les parens dans la première éducation des enfans. La plupart des instituteurs, tout en faisant sentir dans leurs écrits l'importance de la bonne direction du premier âge, passent néanmoins rapidement sur cette partie de la vie, d'où dépend souvent le bon ou le mauvais caractère des enfans. Miss Appleton a pensé avec raison que ce ne serait pas une tâche inutile, que de composer un Traité pour les mères, à qui seules les enfans sont ordinairement confiés dans cet âge, et qui n'ont pas toujours réfléchi beaucoup sur l'importance des devoirs qui leur sont imposés sous ce rapport. Miss Appleton leur a fourni un très-bon Manuel; on voit qu'elle a bien observé l'âge dont elle s'occupe, et qu'elle a médité long-tems sur l'expérience que lui ont donnée ses observations. Son écrit respire l'amour de l'honnêteté et de la vertu, et une affection douce et tendre pour l'enfance; il est divisé en chapitres, dont chacun porte une épi-

graphe tirée de la Bible. Elle a consacré un chapitre à chaque vertu en particulier, pour montrer comment les mères ou les premières institutrices peuvent en inspirer le goût et en donner l'habitude aux enfans. Si toutes les instructions contenues dans ces chapitres ne sont pas neuves, elles ont du moins le mérite d'être utiles et bien exposées. L'auteur termine son écrit par un examen scrupuleux des livres d'éducation qu'on peut mettre, sans aucun danger et avec succès, entre les mains des enfans. Pour remplir cette tâche en conscience, l'auteur a lu attentivement à peu près tout ce que la littérature moderne anglaise a fourni en livres de ce genre, et n'a admis dans sa *Revue* que ceux qui sont réellement à la portée des enfans, et que l'on peut leur faire lire en toute sûreté. Miss Appleton fait observer que cet examen lui a paru d'autant plus nécessaire que les journaux s'occupent rarement des livres écrits pour le premier âge; ou, s'ils en parlent, c'est en quelques lignes et d'une manière qui fait quelquefois soupçonner plus de complaisance que de sévérité. Ceux qui n'ont pas dirigé l'enfance ignorent ordinairement combien de livres écrits pour elle ne sont pas à sa portée, ou lui font plus de tort que de bien. Il serait bon qu'un ami de l'enfance fît une revue des livres français, comme miss Appleton a examiné les livres d'éducation publiés en Angleterre. DEPPING.

10.—*Ricciarda, tragedia.*—Ricciarda, tragédie d'*Ugo Foscolo.* Londres, 1820, in-8. John Murray, Albermale-street.

L'auteur, connu par d'autres productions en prose et en vers, dédie celle-ci à lord John Russel. Cette pièce, depuis quelque tems, circulait manuscrite en Italie; elle y avait même été jouée, mais avec peu de succès. Les personnages semblent avoir ce caractère d'imprudence ou de férocité que le sentiment le plus vif de l'amour ou de la vengeance n'est pas toujours suffisant pour justifier. Mais, quel que soit le développement de l'action, on y rencontre des situations très pathétiques, et le style en est si beau, qu'il suffit seul pour que les amateurs de la langue italienne puissent lire cette tragédie avec intérêt. M. Foscolo est l'auteur d'une autre pièce sous le titre d'*Ajax amoureux*, qui est bien plus intéressante que *Ricciarda.* Le gouvernement du royaume d'Italie y soupçonna des allusions; la pièce fut défendue, et l'auteur exilé. Les partisans du gouvernement, non contens de cette persécution, voulurent encore exagérer les imperfections de la pièce. Malgré ces censures et ces persécutions, qui ajoutent

souvent au mérite de l'écrivain, nous regardons l'*Ajax* comme la tragédie la plus recommandable de M. Foscolo. (Voyez *Rev. Encycl.*, T. VIII, p. 401.)

11.—*Lochiel, or the field of Culloden.*—Lochiel, ou le champ de Culloden. Londres, 1820. Longman, 3 vol. : prix, 1 l. 1 schelling, cartonné.

Ce roman est une bonne imitation des meilleurs ouvrages de l'auteur de Waverley ; la scène est aussi en Écosse ; les grands événemens nationaux sont liés à ceux d'une fiction, et ce mélange du faux avec le vrai augmente l'intérêt, au lieu de le refroidir. La romanesque et désastreuse histoire des Stuarts a encore fourni les matériaux de ce nouvel ouvrage. On y retrouve le caractère écossais dans toutes ses nuances : rusé, astucieux chez le bas peuple habitant des plaines ; ardent, enthousiaste, courageux jusqu'à la férocité chez le sauvage montagnard qui marche à la tête du *clan* (1) dont il est le chef. Cependant, la peinture des mœurs écossaises ne peut être comparée aux charmans tableaux que Walter Scott a tracés de son pays natal. Les détails manquent souvent de grâce, et sont trop minutieux ; mais en revanche le plan est bien tracé, l'intérêt soutenu ; les événemens sont bien amenés, sans secousse et sans confusion. Le traducteur des œuvres de lord Byron prépare une traduction de ce roman, qui paraîtra bientôt à Paris. L. S.

12.—*A Memoir on the origin of printing, etc.*—Mémoire sur l'origine de l'imprimerie, en forme de lettre adressée à Jean Topham, par Ralph Willett. Londres, 1820. Baldwin, 1 vol. in-8°. Prix, six schellings.

13.—*An historical Essay on the origin of printing, etc.*—Essai historique sur l'origine de l'imprimerie, traduit du français de M. de la Serna Santander. Londres, 1820. Baldwin, 1 vol. in-8°. Prix, 6 schellings.

---

(1) Clan ou tribu. Les branches les plus éloignées d'une ancienne famille des montagnards d'Écosse se rallient autour du chef de la branche aînée, habitent sur ses terres, ou aux environs de sa propriété, marchent à la guerre sous ses ordres, s'assemblent au premier signal pour le défendre. Ces clans se composent quelquefois de 7 à 800 individus ; il y en a plusieurs qui en comptent jusqu'à mille et au-delà. Cette influence donnait une grande prépondérance aux chefs montagnards dans les guerres civiles d'Écosse en faveur du prétendant. Aujourd'hui ces prérogatives sont en partie abolies.

14.—*Specimens of gothic architecture.*—Modèles d'architecture gothique, recueillis dans plusieurs anciens édifices d'Angleterre; consistant en plans, hauteurs, sections, et généralement dans toutes les parties de la construction; ayant pour objet de rendre compte des divers genres et de la construction pratique de cette espèce d'architecture : le tout accompagné de détails historiques et descriptifs. Les dessins ont été fournis par A. Pugin, architecte, et les gravures par E. Turrell. Londres, 1820. J. Taylor, à la librairie d'architecture, High Holborn, 59. Prix, in-4 moyen : L. I., Ch. 6; et in-4 impérial, J. L. 116.

On a publié beaucoup d'ouvrages sur l'architecture gothique; mais il en est peu où l'on trouve des détails satisfaisans pour ce qui regarde la *construction pratique*. Celui que nous annonçons est destiné à remplir cette lacune. On y trouvera des modèles de la première architecture d'Angleterre, depuis la dynastie normande jusqu'à la suppression des monastères, avec un glossaire des anciens mots techniques. L'ouvrage se composera de soixante planches, qui seront publiées en trois parties, de vingt chacune.

15.—*The Beauties of Mozart, Handel, Pleyel, Haydn, etc.*—Beautés de Mozart, de Handel, de Pleyel, d'Haydn, de Beethoven, de Rossini, et de plusieurs autres compositeurs célèbres, adaptées aux paroles des psaumes populaires, et des hymnes pour une ou deux voix, avec accompagnement pour le piano-forté, l'orgue, ou la harpe. Par un professeur de musique. Londres, 1820. Baldwin, 1 vol. in-4. Prix : 1l., 11 schellings 6 pence.

POLOGNE.

16.—*Discours sur Nicolas Copernic*, par *Jean* Sniadecki, réimprimé à Varsovie, 1818. In-8 de 134 pages.

Ce discours a été composé en 1802, imprimé séparément en polonais et en français à Varsovie en 1803; et plus tard, à Paris, 1820, in-8. Nous l'avons annoncé à cette époque, (Voy. *Rev. Encycl.*, tom. VI, 18e. cahier, pag. 590). Maintenant que l'édition polonaise nous est parvenue, nous nous faisons un plaisir de le mentionner de nouveau. Un second titre est conçu en ces termes : *Essai d'une réponse à la question proposée par la Société Littéraire de Varsovie.* — « En payant un juste tribut d'éloge à la mémoire de Copernic, montrer ce que lui devaient les sciences mathématiques, nommément l'astronomie,

au siècle où il vécut; quel parti il a tiré des travaux de ses prédécesseurs; comment il en a profité; dans quelles sources il a puisé; apprécier enfin l'influence de sa doctrine sur l'état actuel des sciences en Europe.» L'auteur, M. Jean-Baptiste Sniadecki, est un ancien professeur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Cracovie. Son *Essai* a été primitivement écrit en polonais, et traduit en français, sous l'inspection de l'auteur lui-même, par M. Tegoborski, ci-devant grand secrétaire de Lithuanie, et secrétaire d'état au département des affaires étrangères en Pologne.

ALLEMAGNE.

17.—*Handbuch der neuesten Erdbeschreibung*;— Manuel complet de géographie, publié par les soins de *l'institution géographique de Weimar*; par MM. Gaspari, Hassel, Cannabich et Gutsmuths. Weimar, 1820, 8 vol. in-8°.

Le huitième volume de 974 pages, comprenant la France, vient de paraître (prix, 15 francs). Les sept volumes précédens contiennent: 1° une introduction générale; 2° l'Autriche; 3° la Prusse; 4° et 5° l'Allemagne; 6° la Suisse et l'Italie; 7° l'empire britannique et les îles Ioniennes. Deux nouveaux volumes, actuellement sous presse, embrassent l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, le Danemarck, la Suède et la Norwège. Cet ouvrage, que les noms seuls de ses auteurs recommandent à l'estime publique, surpasse peut-être en étendue et en perfection tout ce qui, depuis la paix générale, a paru en Europe dans ce genre.

18. — *Einige haupt momente des gewohnlichen contradictorischen.* — Quelques points essentiels de la procédure contradictoire d'après l'organisation française comparée à la procédure usitée en Allemagne, etc. Munich, 1819, in-8°.

Les journaux littéraires de l'Allemagne analysent un grand nombre d'écrits sur la législation française; tous les jurisconsultes de ce pays se divisent sur la question de savoir si l'on maintiendra l'institution du jury sur la rive gauche du Rhin, où elle semble avoir jeté de profondes racines. Quelques rigoristes prétendent qu'il faut la détruire sans pitié; car, ajoutent-ils, elle perpétue dans le duché du Rhin l'habitude de *franciser* (das franzosenthum). Ces rigoristes ont pour auxiliaires les partisans exclusifs des anciennes idées, ceux qui, ne voulant point entendre parler de publicité dans les débats, se révoltent à la seule idée que cette contagion pourrait passer le Rhin, et chasser

la *Caroline* et le secret. L'ouvrage que nous annonçons sera pour ces ultra-germains un nouveau sujet de scandale. On veut les forcer dans leurs derniers retranchemens. Si l'on en croit l'auteur, au lieu d'écrire de volumineux mémoires, on plaidera les procès civils comme on les plaide en France. Seulement on se gardera bien d'admettre toutes ces nullités dont le code de procédure civile des Français est hérissé. Les contestations verbales sont plus courtes et plutôt terminées, que les instructions écrites. Il y aura donc moins de juges, moins de conseillers, et presque plus d'employés de chancellerie. L'auteur a fait un bon ouvrage, il a frappé juste et fort; mais il a raison de garder l'anonyme. PH. G.

19. — *Lucianus num scriptis suis adjuvare religionem christianam voluerit.*—Si Lucien a voulu, dans ses écrits, défendre la religion chrétienne? Par H. C. EICHSTADIUS. Iena, 1820. in-4°.

Plaisante question! On sait que le pape Alexandre VII fit mettre à l'*index librorum prohibitorum*, le *Peregrinus* et le *Philopatris*; cela n'a pas empêché M. Kestner de faire, en 1819, une dissertation pour prouver que, loin de se moquer des chrétiens, Lucien voulait propager leur croyance. Aujourd'hui un nouveau champion se présente dans l'arène. M. Eichstadt, après avoir armé son nom d'un *us*, réfute, en très-beau latin, tout ce qu'avait dit M. Kestner; et voilà le pauvre Lucien redevenu païen. Mais qu'était-il besoin de tout cela? Sans parler du *Philopatris*, que l'on conteste à Lucien, la simple lecture du *Peregrinus* montre assez combien cet auteur était éloigné d'être chrétien. Suidas rapporte qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il fut bien puni de ses sarcasmes, et que les chiens (qui, depuis Jésabel sont en possession de manger les impies,) l'ont impitoyablement déchiré. PH. G.

20.—*Das heldenbuch von tran.*—Le livre héroïque de Tran, extrait du *Schah Nameh* de Firdussi par J. GOERRES, 2.e volume. Berlin, 1820, in.-8°.

La France ne connaît M. Gœrres que comme un écrivain politique qui est venu lui demander un asile; l'Allemagne voit encore en lui un savant orientaliste; et, dans le tems même où il occupait nos journaux et était le sujet de nos conversations, il publiait à Berlin le livre dont nous venons de transcrire le titre. Les critiques allemands, qui rendent compte de cet ouvrage, regardent ces sortes d'extraits comme très-commodes, en ce qu'ils permettent à l'auteur de franchir à pieds joints les difficultés du texte; ils prétendent aussi que, pour bien entendre

le Schah Nameh, il ne suffit pas de la connaissance du persan, mais qu'il faut aussi savoir l'arabe; enfin, ils accusent M. Gœrres de ne s'être point aidé d'un assez grand nombre de manuscrits. Nous remarquons avec plaisir que, partout où l'on prononce le nom de M. Silvestre de Sacy, c'est avec une vénération entière pour son érudition. En Allemagne comme en France, ses décisions sont des oracles pour les orientalistes. PH. G.

21. — *Die wahre gegond der dreytagigen Hermanns Schlacht.* — Recherches sur la bataille d'Arminius par *Guillaume* TAPPE. Essen, 1820, in-4°.

M. Tappe, architecte à Soest, a fait un travail digne de l'attention du public; il a déterminé les diverses positions des légions romaines pendant les trois jours que dura le funeste combat à la suite duquel elles furent massacrées avec leur chef Varus. Déjà plusieurs ouvrages savans avaient été publiés sur cet événement. M. Tappe a plus fait que ses prédécesseurs, il établit avec beaucoup de clarté qu'Elsen, à une lieue de Paderborn, est l'ancienne Aliso, et sa conjecture est confirmée par la découverte d'un *castellum* romain, qui paraît être celui où Segeste soutenait un siége contre Arminius, lorsque Germanicus le vint dégager. M. Tappe s'est beaucoup appuyé du texte de Dion Cassius; il a consulté Suétone et Velléius Paterculus; mais a-t-il bien fait attention à Tacite, lorsqu'il prétend que les *tumuli*, qui s'étendent depuis Elsen par Leppspring Schlangen Dœrrenkrug jusqu'à Uffeln, sont les tombeaux des Germains qui ont péri dans l'action. *Igitur Romanus, qui aderat exercitus, sextum post cladis annum, trium legionum ossa, nullo noscente alienas reliquias an suorum humo tegeret omnes ut conjunctos ut consanguineos, auctâ in hostem irâ mœsti simul et infensi condebant.* (*Tacit*, liv. I, chap. 62). Il est évident, d'après cela, que c'est Germanicus qui donna la sépulture aux Germains, et que le *mœsti simul et infensi* se rapporte à l'incertitude pénible où était le soldat sur celui auquel il rendait les derniers devoirs, incertitude qui augmentait sa colère, *auctâ in hostem irâ*. Entendre, par ce passage, des liens de parenté, entre les Romains eux-mêmes, était contraire au latin et au bon sens. Quand tous les cousins de Basse-Normandie seraient tombés dans le combat, il ne pouvait y en avoir assez pour l'armée de Germanicus, de manière que le *suorum* de Tacite fut justifié. Je conviendrai, avec M. Tappe, que, partout où l'on rencontre une série de *tumuli*, il est raisonnable de penser qu'ils rappellent une

grande bataille; mais lui-même avoue que, non loin de là, aux environs de Neuhaus et de Paderborn, on remarque d'autres *tumuli* d'origine saxone, que l'on croit du tems des batailles de Charlemagne : quelle différence y a-t-il entre les uns et les autres? Les armes, les vases, les ossemens qu'on y trouve ne seraient-ils pas absolument les mêmes? qu'on nous le dise. Jusque-là je suis de l'opinion de M. de Hammerstein, selon lequel tous ces monumens sont également des tombeaux saxons. PH. G.

22.—*Frédérich Schillers briefe.*—Lettres écrites par F. SCHILLER, à M. le baron Heribert de Dalberg, de 1781 à 1785. Carlsruhe.

Ces lettres étaient restées inaperçues dans la succession de M. de Dalberg. MM. de Necker et Walther les réunirent et en firent présent au lycée de Carlsruhe. Ecrites dans un tems où le génie de Schiller prenait son essor, elles sont propres à instruire le lecteur des progrès que ce grand tragique faisait dans l'art du théâtre. On le voit, acquérant de plus en plus le sentiment de ses propres forces, s'élever à des conceptions toujours plus sublimes. Schiller n'était pas plus à l'abri des caprices et du mauvais goût des acteurs, que les tragiques français; il se plaint beaucoup de la manière dont les comédiens de Manheim ont défiguré l'une de ses pièces; surtout il accuse la mauvaise humeur de quelques-uns d'entre eux que la franchise de ses jugemens avait irrités : *tutto il mondo e fatto come la nostra famiglia.* PH. G.

23.—*Umrisse zur Geschichte, etc.*—Esquisses pour l'histoire de la littérature allemande depuis 1790 jusqu'à 1819, par *François* HORN.

Dans un précédent ouvrage, M. Horn avait parlé de la littérature du dix-huitième siècle; celui que nous annonçons n'en est que la suite. Fichte, Schiller, Lessing, Gœthe, les deux Schlegel et Voss sont les noms illustres que l'auteur avait à célébrer; mais on lui reproche de n'avoir pas su s'élever à la hauteur de son sujet. On trouve trop de présomption et de légèreté dans la plupart des jugemens qu'il porte de ses contemporains; enfin, on voudrait qu'il conservât un peu plus d'égards envers le public, qui, maltraité par lui, pourrait saisir une si belle occasion d'user de représailles. PH. G.

24.—*Neue Schauspiele von August von Kotzebue.*—*Comédies nouvelles par* AUGUSTE DE KOTZEBUE, tome, 20, 21, 22, *Leipzig.* (Contenant Rodolphe et Ottocaire, etc., etc.)

Quoique l'on soit généralement d'accord sur ce point, que M. de Kotzebue entendait très-bien la scène, on convient qu'il s'est mépris en y faisant paraître Rodolphe de Hasbourg et Ottocaire. Cette tragédie ne serait que de l'histoire rimée, si les amours d'Albrecht, fils de Rodolphe, et d'Agnès, fille d'Ottocaire, ne mettaient une espèce d'intérêt à la place de celui qu'on aurait droit d'attendre. Rodolphe de Hasbourg livre une bataille à Ottocaire, précisément sous les murs du couvent où celui-ci a placé sa fille; Rodolphe est blessé, et s'établit dans le couvent: Ottocaire est tué tout auprès du cimetière. Immédiatement après qu'on a fait le récit de sa mort, un raccommodement et un mariage terminent la pièce, à la satisfaction des survivans, mais au grand déplaisir des spectateurs et des lecteurs. Ce sont là, disent les critiques allemands, de véritables *salti mortali*, qu'il n'appartenait qu'au seul Kotzebue de hasarder. Le style de cette pièce est entaché de nombreuses incorrections; les lois de la mesure y sont souvent enfreintes, défauts assez ordinaires dans les ouvrages de M. de Kotzebue.

Après cette pièce, vient une comédie dont le titre est: *Vengeance de la haine et de l'amour:* les rôles principaux sont remplis par des malfaiteurs dont les atroces méchancetés sont pour le lecteur un sujet continuel de dégoût. L'action principale n'est pas même suffisamment motivée, et les invraisemblances sont poussées jusqu'à l'absurde; en revanche, il y a une grande abondance de coups de théâtre. M. de Kotzebue savait à quel parterre il avait à faire. Le tome 21 renferme trois pièces; pour celles-là, elles sont au-dessous de la critique. On se demande si l'âge avait totalement desseché la veine poétique de M. de Kotzebue, ou s'il se croyait tellement sûr de son public, qu'il ne craignît pas de lui présenter d'aussi plates productions; tout le prestige de la scène ne parviendrait pas à les rendre supportables; on n'y remarque pas même une étincelle de cet esprit dont les saillies étaient si familières à l'auteur. Le tome 22 continue cette progression décroissante du talent de M. de Kotzebue; s'il paraît encore un volume de cette collection et qu'il soit autant au-dessous du 22e que celui-ci est lui même au-dessous de ceux qui l'ont précédé, ce sera vraiment une difficulté vaincue. PH. GS.

25.—*Hermès, etc.* — Hermès, ou Annales de la littérature, année 1820, tome III, Leipzig, Brockhaus, in-8°.

Parmi les divers articles dont se compose ce nouveau volume de l'excellente Revue littéraire allemande dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, on en remarque un sur l'abus que l'on a fait en Allemagne

du mot romantique, et sur la signification vague qu'on y a attachée; et un article critique sur les *Documens de l'histoire du gouvernement de la Hollande* (attribués à Louis Bonaparte). L'éditeur de l'*Hermès*, qui a eu un établissement de librairie à Amsterdam sous le règne de Louis Bonaparte, a accompagné cet article de notes curieuses, contenant beaucoup d'anecdotes, d'éclaircissemens et de rectifications. Ces notes prouvent que la mémoire a quelquefois trompé l'auteur des *Documens*, ou qu'il n'a pas été toujours informé, dans son palais, de l'état des choses qui se passaient au-dehors. D.

26.—*Jenaische allgemeine literatur zeitung*. — Journal général de littérature d'Iéna, septembre, 1820.

Dans un pays qu'on regarde comme très-civilisé, où la presse enfante journellement beaucoup d'écrits, il en est dont les journalistes ne rendent jamais aucun compte; et même l'annonce d'un livre, par l'insertion seulement du titre dans leurs feuilles, est une faveur qu'ils ne prodiguent pas. Si cependant la bienveillance s'étend jusqu'à rendre compte d'un livre, au lieu d'une bonne analyse qui en fasse ressortir les beautés et les défauts, communément on se borne à quelques extraits; et, comme on juge l'auteur plutôt que son ouvrage, l'ouvrage fût-il détestable, est déclaré excellent, si l'auteur tient au parti politique du rédacteur. Dans le cas contraire, le jugement est inverse; ce pays s'appelle, je crois, la France. Il n'en est pas de même dans cette savante Allemagne. Quoique les hommes y soient, comme ailleurs, susceptibles de passions, les journaux littéraires en général sont rédigés avec impartialité, et les RÉCENSIONS ou comptes rendus sont des morceaux où règne une saine et judicieuse critique. Tels sont ceux d'Iéna, Halle, Heidelberg, Leipzig, Gottingen, etc. Le cahier du journal d'Iéna que nous annonçons est, comme les précédens, rempli d'articles intéressans sur les diverses branches des connaissances humaines.

SUISSE.

27. — *Observations pratiques, relativement à l'amélioration des terres dans le canton de Lucerne*, particulièrement sous le rapport des engrais, à l'usage du peuple des campagnes. Lucerne. Ignace Thüring, in-8.° (en allemand).

28. — *Beschreilung und Abbildung der Eyer und Kuenstlichen Nester der Voegel, etc.* — Description des œufs et des nids artificiels des oiseaux qui couvent en Suisse, en Allemagne, et dans les

pays septentrionaux adjacens, avec figures coloriées, par H. R. Schinz, D.-M., Zurich, 1820, 1 vol. in-4°, Orell, Füssli et comp.

Nous avons déjà rendu compte de la première livraison de ce recueil (Voy. tome III, page 614), qui parut en 1818. La seconde fut publiée l'année suivante. Ce rapprochement donne une idée de la lenteur avec laquelle il s'exécute. Il fait peu de progrès quant au texte, dont une seule demi-feuille est jointe au troisième cahier qui vient de paraître; mais les gravures qui l'accompagnent sont encore supérieures à celles des précédentes livraisons. Les trois planches qui représentent les oiseaux, les nids et les œufs du *Sylvia troglodytes*, du *S. Luscinia*, et du *S. Orphea*, ont été très-bien gravées et coloriées d'après les excellens dessins de Hartmann. Dans les trois autres planches sont dessinés, avec une égale perfection, les œufs de douze especes différentes d'oiseaux aquatiques, œufs dont la majeure partie surpasse en grosseur ceux que nous venons de mentionner.

29.—*Classical excursion from Rome to Arpino.*—Excursion classique de Rome à Arpino, par Charles Kelsall. Genève, 1810, 1 vol. in-8.°, 254 pages, fig. Prix 12 schelling, Manget et Cherbuliez.

On trouve à la fois, dans cet ouvrage, de l'érudition, de l'esprit, et des pensées neuves. L'auteur est un admirateur enthousiaste de Cicéron qu'il cite souvent, ainsi que la plupart des auteurs latins. Il visite Rome moderne et ses environs, en y cherchant les souvenirs de sa grandeur passée. Tantôt il mêle à son récit des remarques sur les mœurs actuelles de l'Italie, et différentes épisodes; tantôt il s'enfonce dans la nuit des tems, et rend aux ruines leur antique splendeur. Sa première visite hors de Rome est pour la campagne d'Horace. D'après ses réflexions sur ce poète, on pourra se former une idée de son style : « de tous les poètes latins, Horace est certainement le plus original; et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, est l'impossibilité où se trouvent nos auteurs de l'imiter avec succès. Quelques-uns d'eux ont approché de la majesté harmonieuse de Virgile, de la prose retentissante de Lucain, de la dignité philosophique de Lucrèce, de l'ironique énergie de Juvénal, de la tendresse élégiaque de Tibulle et de Properce, et des inspirations érotiques d'Ovide : mais Horace, surtout dans ses satires et dans ses épîtres, s'est toujours dérobé aux plus savans imitateurs.

Pope et Boileau échouèrent également dans leurs efforts pour le faire connaître à l'Angleterre et à la France. » On pourrait reprocher à M. Kelsall trop de rapidité et de concision dans le récit de son voyage. Les détails y sont trop abrégés, ou, pour mieux dire, il n'y en a point. Exemple : « Subiaco, remarquable anciennement par la *villa* de Néron, n'est aujourd'hui qu'une ville moderne, mieux bâtie que Tivoli, et commandée par un vaste château féodal. Saint Bénédict, fondateur d'un des ordres les plus hospitaliers et les plus utiles, s'y retira. On montre encore près de la ville la caverne où le saint faisait ses oraisons. C'est à Subiaco que s'établirent les premières imprimeries de l'Italie; et, selon Tiraboschi, les œuvres de Lactante et l'*Orateur* de Cicéron, furent les premières productions qui sortirent de la presse d'un monastère fondé à Subiaco. Un moine de la famille Altiéri a dernièrement découvert sous terre plusieurs appartemens de la villa de Néron.

30. — *Rapport fait à la société pour l'avancement de l'instruction religieuse de la jeunesse*, sur les deux écoles lancastriennes établies par cette société. Genève, 1820, Paschoud; et Paris, r. de Seine, n°. 48.

La société genévoise, pour l'instruction, date de 1736; dans les derniers tems, elle a fondé les deux seules écoles lancastriennes qui existent à Genève, une pour les garçons et une pour les filles. La première avait, à la fin de l'année scolaire, 144 enfans, et la seconde 76.

31. — *Glossaire genévois*, ou *Recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève*, *etc.* (Par M. Gaudy.) Genève, 1820, in-8.°.

L'auteur a, dit-il, travaillé surtout pour ses compatriotes: mais il trouvera ailleurs qu'à Genève des lecteurs qui sauront l'apprécier. En relevant les fautes de grammaire et de prononciation que commettent habituellement les Genévois, il deviendra plus d'une fois utile à bien des Français. Quand il signale les mots que les Genévois introduisent sans scrupule dans notre langue, et dont plusieurs appartiennent encore aux patois de quelques provinces, il nous rappelle que les écrivains qui, au seizième siècle, commencèrent à polir l'idiome encore brut de leurs devanciers, Rabelais, Amyot, Montaigne, employaient aussi ces mots ou d'autres semblables que l'usage a depuis repoussés. L'aspect des variations d'une langue n'est pas sans instruction pour les gens de goût; ils aiment

à examiner si ce que nous avons acquis a toujours égalé ce que nous avons perdu, et si, parmi ces locutions, ces mots exilés de la France littéraire, il n'en est pas auxquels on pourrait, en les relevant de leur déchéance, appliquer la prédiction d'Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere vocabula*..... Les hommes enfin qui, dans le langage, voient un des plus nobles attributs de l'être raisonnable, un des plus dignes d'occuper nos méditations, recueilleront sans doute avec reconnaissance ce nouvel essai dans un genre instructif, mais peu encouragé. On ne connait l'espèce que par l'observation des individus; sans l'étude des dialectes, des idiomes locaux et même des patois, on n'écrira que des romans sur l'histoire d'une langue, et, à plus forte raison, sur l'histoire générale du langage.

E. S.

ITALIE.

32. — *Sulla cancrena contagiosa ó nojocomiale.* — Sur le cancer contagieux ou nosocomial, Traité du docteur Alessandro Riberi. Turin, 1820, Angelo Morano.

Personne n'avait encore traité en Italie ce sujet important avec tout l'intérêt qu'il mérite; l'auteur y joint quelques remarques sur une érésypèle contagieuse, qu'on doit regarder comme une des plus singulières que l'on connaisse jusqu'à présent dans l'histoire de la médecine.

33.—*Storia della filosofia greca, etc.*—Histoire de la philosophie grecque, par le docteur Defendente Sacchi. Pavie, 1818-1820, in-12. Chez Giovanni Tori.

Cet ouvrage, que nous avons annoncé ailleurs, est parvenu à son 4e vol. Dans le 1er vol., l'auteur parle des sectes ionienne et pythagoricienne. Le second vol. comprend la secte italique; le 3e l'éléatique; et le 4e la secte d'Héraclite et la secte des sophistes. L'auteur expose l'esprit et le caractère de ces écoles et de leurs partisans les plus célèbres, avec clarté et avec érudition.

34.—*Dell' economia della specie umana,* etc.—De l'économie de l'espèce humaine, par *Adiodato* Ressi, professeur de l'université de Pavie. Vol. III et IV. Pavie, Bizzonni, 1819; et chez Carlo Brizzolara, libraire à Milan.

Le nom du savant professeur Ressi n'est pas inconnu à notre *Revue*, qui souvent en a fait mention. L'espèce humaine, partagée par nations, est le sujet que l'auteur traite dans la 3e partie de son ouvrage. Il

expose avec assez de clarté et de précision les théories de Quesnai, d'A. Smith, de Steward, de G. B. Ortes, de Gioja. Il examine tout ce qui concerne la population, les subsistances, la vie, la génération, la richesse, le travail, l'argent, etc. On y trouve les opinions des plus illustres économistes, rapportées et appréciées, comme celles de Malthus, d'Herrenschwand, de Lauderdale, de Sismondi, de Lichtenstein, etc.

35.—*Pregetto d'un nuovo piano di studi*, etc. — Projet d'un nouveau plan d'études pour un collége, suivi d'une méthode de traiter les sciences, et de l'exposition de la faculté de penser et de s'exprimer, etc. Palerme, 1820, Lorenzo Dato, in-8°.

Cet opuscule ne comprend que 82 pages, et il nous semble trop petit pour traiter à fond le sujet annoncé par le titre. Il est bon cependant de remarquer que l'auteur est versé dans les théories des idéologues modernes, et qu'il se rend très-utile en appliquant ces théories à l'enseignement pratique dont il s'est principalement occupé.

36.—*Simone di Nantua, o sia il mercante di campagna*, etc. Milan, 1819.

Cet ouvrage de M. de Jussieu, destiné à enseigner les maximes de morale les plus nécessaires aux personnes de toute condition, et qui remporta le prix de la société d'instruction élémentaire de Paris, a été traduit en italien par Francesco Contarini, et publié par le marquis de Brême. Ce personnage, vraiment noble, s'est distingué toujours par son amour du bien public, et pour avoir contribué à améliorer les hommes et leurs moyens d'industrie. Il a destiné l'ouvrage que nous annonçons à servir de prix aux élèves de son école, établie à ses frais et sous sa direction, à Sartriana.

37.—*Osservazioni sulla revoluzione di Napoli*, etc.—Observations sur la révolution de Naples, par le *duc de* VENTIGNANO. Naples, 1820. Chez Louis Nobile.

Nous avions indiqué ailleurs cet opuscule, remarquable et par son élégance et par son patriotisme; aujourd'hui que nous en connaissons l'auteur, il est bon d'observer, au sujet de son nom, que la noblesse napolitaine a toujours été favorable à la liberté de son pays, ce qui prouve que la révolution de Naples n'est pas l'ouvrage d'une faction, mais de la volonté de toutes les classes. Le duc de Ventignano, déjà connu avantageusement par des productions d'un genre différent, consacre cette fois sa plume à la situation politique de sa patrie. Il donne un Abrégé de l'his-

toire des derniers tems de Naples, fait avec beaucoup de précision et de justesse. Il parle de l'influence politique et militaire que la France a exercée sur l'esprit des Napolitains; il en détermine le développement et les résultats, et conclut, en disant qu'il était impossible d'arrêter une action où la volonté de la nation se trouvait combinée avec sa force. Il recommande ensuite à ses concitoyens cet esprit de modération et de concorde, qui seul peut achever la réforme si heureusement entreprise. Quelques personnes n'ont pas adopté toutes ses opinions; mais tous ont reconnu et honoré la pureté et la noblesse des intentions de l'auteur. C'est une nouvelle preuve que les Napolitains donnent, de cet esprit de franchise et de tolérance qui, dans leur position, est si nécessaire pour discuter leurs plus chers intérêts, et pour reconnaître ce qui convient le mieux à leurs besoins.

38. — *Famiglie celebri Italiane.* — Des familles célèbres de l'Italie, par le comte *Pompeo* Litta. Seconde livraison. Milan, 1820, chez Paolo-Emilio Giusti.

L'auteur de cette belle et patriotique entreprise expose l'origine, les progrès, l'illustration des familles italiennes les plus remarquables. Il sert en même tems et la gloire de son pays, et plus encore la vérité qui sera utile à ses contemporains. Erudition, critique, zèle, il emploie tout ce qui peut tourner à la gloire et à l'avantage des Italiens. Les familles dont parle notre auteur dans cette livraison, sont celles des *Ceclini*, et des *Sanvitali*. Son style est ordinairement rapide et pittoresque; souvent il explique des médailles pour venir à l'appui de ses recherches. Il rapporte plusieurs anecdotes et diverses circonstances qui n'étaient pas encore bien connues ou bien constatées. Quoique l'intention principale de l'auteur soit de relever l'illustration de ces familles nobles, il ne manque pas d'indiquer, avec la plus grande impartialité, les vices et les crimes de leurs grands hommes.

39. — *Degli uomini illustri d'Urbino*, etc. — Des hommes illustres d'Urbin. Urbin, 1819. Vincenzo Guerrini.

Urbin est la patrie du grand Raphael, et ce seul titre serait suffisant pour faire la gloire de cette ville; mais elle compte aussi, parmi un nombre très-grand de philosophes, de littérateurs et d'artistes auxquels elle a donné le jour, Guidobaldo, Commandino, Baldi, Barocci, Brabante, etc. Ces noms, plus ou moins célèbres, doivent prévenir le public en faveur de cette histoire littéraire, qui raconte leurs mérites, bien que l'auteur, comme il arrive trop souvent dans

ce genre d'ouvrage, se laisse entraîner par cet esprit de patriotisme local, plus fait pour célébrer les hommes que pour les juger.

40. — *Vita e commercio letteraria di Galileo Galilei, etc.*—Vie et correspondance littéraire de Galilée, etc., par *Gio-Battista Clemente de* NELLI, etc. Lausanne, (*Florence*), 1793, 2 vol. in-4°, chez Fugi, Stella et compag., à Milan.

Cet ouvrage, quoique imprimé dès 1793, n'a été publié qu'en 1820. L'auteur y raconte l'histoire des études, des découvertes, des écrits, des relations, des voyages, des querelles, des malheurs et des écoles de ce grand philosophe. L'ouvrage est terminé par les éloges les plus remarquables qu'on a donnés à sa mémoire, et par les médailles, inscriptions, portraits, etc., qu'on lui a consacrés.

41. — *Tassortea*, poème de D. S. OLIVA. Naples, 1820, chez Luigi Nobile.

Ce poème a été composé à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Tasse, comme l'indique son titre. Il est divisé en quatre chants, et écrit en *ottava rima*. Le poète s'entretient, sur le Parnasse, avec Dante et le Tasse, de la grandeur et de la gloire à venir du royaume de Naples. Quel que soit le succès de l'entreprise, les vues de l'auteur mériteraient sans doute d'être suivies par tous ceux qui cultivent les Muses.

42. — *Tragédie, etc.* — Tragédies de Francesco RUFFA. Livourne, 1819. Glamo Masi, 2 vol.

Ces tragédies sont au nombre de six : *Théramène*, *Agare*, *les Belides*, *Codrus*, *Ninias*, *la Mort d'Achille*. Elles offrent beaucoup d'imperfections, et quant à l'action, et quant aux caractères, mais surtout quant au style. Malgré ces défauts trop fréquens, le jeune auteur, qui n'a pas plus de vingt-cinq ans, montre assez d'esprit et de verve pour qu'on doive concevoir d'heureux présages de ses progrès, s'il continue à travailler suivant les principes de l'art et du goût. Nous n'aurons garde de lui refuser des éloges bien mérités, pour s'être lancé dans une carrière utile et glorieuse pour l'Italie, et que ses écrivains devraient suivre avec plus d'intérêt et d'intelligence. S.

ESPAGNE.

43. — *Memoria que presento a las Cortes, etc.*—Mémoire présenté à l'assemblée nationale des cortès d'Espagne, par dom Pierre APARICI y ORTIZ, député de la province de Valence, concernant les terres

que les Mauresques, c'est-à-dire les Chrétiens descendans des Maures, avaient possédées dans la province de Valence. 1 vol. in-8°. Madrid, 1820, Goréa.

L'auteur prétend établir que les Espagnols chrétiens qui s'emparèrent des terres possédées par les Mauresques, expulsés du royaume d'Espagne en 1609, n'ont pas un titre légitime pour en retenir la possession, moins encore la propriété; et que même, dans le cas qu'ils l'auraient eu dans le commencement, il faut faire à présent une estimation nouvelle du bail emphytéotique que les colons, ou locataires perpétuels, doivent payer. Pour bien comprendre l'importance de ce mémoire, il est bon de savoir que les seigneurs des villages où les Mauresques habitaient, s'opposèrent, dans le tems, à leur expulsion, en exposant qu'elle leur ferait perdre une très-grande partie de leurs rentes, parce que les Mauresques cultivaient leurs terres, et qu'il n'y resterait pas des hommes suffisamment pour la culture. C'est alors que le roi leur accorda la propriété des terres qui seraient abandonnées par les Mauresques. Si donc, à présent, l'on déclare que la propriété appartenait à l'Etat et non aux seigneurs des villages, la nation aurait beaucoup de biens-fonds à vendre pour payer sa dette publique.

2. — *Representacion que en* 1819 *dirigieron al rey varios pueblos, etc.* — Mémoire présenté au roi en 1819 par quelques villes, bourgs et villages de la province de Valladolid, pour l'achèvement des canaux de Castille et des Campos. 1 vol in-8°. Madrid, 1820, chez Matute.

Les habitans de la province de Valladolid offraient de continuer et de terminer, à leurs frais, deux canaux dont l'utilité pour l'arrosement des terres et pour le transport de leurs fruits serait incalculable. Il y a très-long-tems que ces deux canaux sont commencés, et que néanmoins on a cessé d'y travailler par suite des événemens politiques.

3. — *Discurso politico, etc.* — Méditations politiques sur les moyens de multiplier promptement et facilement, en Espagne, le nombre des habitans, les vertus civiles, les richesses et la marine. Madrid, 1820, in-8°, chez Viana.

Le sujet est d'une importance si grande, qu'il faut applaudir à l'intention de l'auteur, quand même l'écrit ne serait point parfait, parce qu'au moins il excitera le zèle d'autres Espagnols adonnés à l'étude de l'économie politique, pour appliquer à la péninsule les principes

démontrés par M. Say et par d'autres savans français modernes : car l'Espagne abonde en ouvrages concernant l'économie politique, composés sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV, mais d'après des principes qui ne sont pas applicables au système constitutionnel et à l'état des lumières du jour. J.-A. LLORENTE.

44. — *Conseios que dirige à las cortes, y al pueblo espanol*, Jeremias BENTHAM, traducidos de linglès, por José-Joaquim de MORA. — Conseils qu'adresse aux cortès et au peuple espagnol Jeremie BENTHAM, traduit de l'anglais par J.-J. de MORA. Madrid, 1820, in-12 de 19 p., Répullés.

Le nom de l'auteur et celui du traducteur, rédacteur du Constitutionnel de Madrid, et l'un des hommes les plus populaires de cette capitale, sont faits pour fixer l'attention.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

45. — *Christelyk magazyn, etc.* — Magasin chrétien, ou Recueil de pièces tendantes à la propagation des connaissances et des vertus évangéliques, selon les besoins de notre tems, t. IV, partie 4.

— *Nieuw christelyk magazyn*, — Nouveau magasin chrétien, etc. 1re et 2e parties, Amsterdam, Van Dyk, 1820, in-8°.

Le premier de ces ouvrages complète le Recueil commencé par feu M. Beets, pasteur anabaptiste à Zaandam, en nord-Hollande. Le deuxième en est la continuation sous le nom d'une *société de pasteurs protestans*. Cette publication mérite d'être encouragée; un peu plus de sévérité dans le choix, et un peu moins de traduction y seraient désirables. Le deuxième cahier du *nouveau Magasin* est à l'abri de notre dernier reproche.

— 46. *Disputatio de mysticismo, auctore E. A.* BORGER. — Traité sur le mysticisme; par E. A. BORGER. La Haye; veuve Allart, 1820, in-8°. 327 p.

La direction de la branche théologique de la fondation Teylérienne, à Harlem, ayant fait du mysticisme philosophique, dont la vogue n'est peut-être déjà plus la même en Allemagne, le sujet d'un de ses programmes, a recommandé à ceux qui se présenteraient au concours la solution des quatre questions suivantes : 1° Quelles sont les causes du succès actuel de cette doctrine, surtout en Allemagne? 2° Est-elle, ou n'est-elle pas dangereuse pour la religion et la morale? 3° Si elle l'est, quels sont les moyens d'obvier à ces funestes effets? 4° En fait de religion naturelle et révélée, quel compte

faut-il tenir du *sentiment?* M. Borger a emporté de la palme triomphale, et le 39e volume des *mémoires* de la société s'est enrichi de son travail. L'auteur a de plus obtenu la permission de le publier séparément. C'est la 2e édition que nous annonçons; et elle augmente les regrets de la perte prématurée que la ville de Leyde vient de faire de ce savant professeur, enlevé depuis peu à sa célèbre université dans la 36e année de son âge.

47.—*Geschiedenis der Nederlandsche Hervormde Kerk.*—Histoire de l'Eglise Réformée des Pays-Bas, par A. Ypey, docteur et professeur en théologie à Groningue, et J. J. Dermoret, secrétaire du synode des Eglises Réformées des Pays-Bas, et pasteur à la Haye, tom. I. Breda. Van Bergen et Ce, 1819, in-8° de 616 p.

—*Aantekeningen, etc.*—Remarques sur l'ouvrage précédent, par les mêmes, *ibid.* in-8° de 268 p.

Après les ouvrages d'*Utenbogaard*, de *Trigland*, de *Brand*, de *Leydekker* et de tant d'autres, l'histoire de l'Eglise Réformée des Pays-Bas était encore à faire. Elle ne pouvait tomber en de meilleures mains, et le volume que nous annonçons fera attendre la suite avec impatience. Il peut être échappé aux auteurs quelques distractions; il peut y avoir quelques longueurs, quelques disproportions dans leur ouvrage; mais c'est bien le cas d'appliquer le *ubi plura nitent* d'Horace.

—48. *Myne herinneringen, etc.*—Mes Souvenirs de la campagne d'Espagne, en 1808 et 1809, par A. J. P. Stom de Grave, capitaine au service de Hollande, alors attaché au général de division français Leval. Amsterdam, Vander Hey, 1820, in-8° de 384 p.

Ces souvenirs offrent une lecture agréable à la fois et instructive.

—49. *Prometheus, etc.*—Prométhée, imité du grec d'Eschyle, par J. Da Costa, jurisconsulte. Amsterdam, Den Hengst, 1820, in-8°.

Ce n'est point une traduction, mais une imitation libre, en vers, du chef-d'œuvre d'Eschyle: Elle fait honneur aux connaissances et au talent de M. Da Costa. Il l'a fait précéder d'une belle ode d'hommage à Melpomène et à Eschyle. Nous lui devions déjà une semblable imitation des *Perses*, du même poète; et il nous offre encore ici un fragment de son *Agamemnon*, qui nous fait espérer qu'il n'en demeurera pas là.

—50. *Nederlansche Muzen-Almanak.*—Almanach des Muses hollandaises, 1811, 3e année. Rotterdam, Immerzel, in-12.

On aurait pu recueillir beaucoup plus de pièces; elles ne sont, dans

ce Recueil, qu'au nombre de 657. On regrette de ne pas rencontrer les productions de plusieurs poètes distingués; mais si l'on peut dire ici : *sunt bona, sunt quædam mediocria*, on ne dira pas du moins *sunt mala plura*. Le burin hollandais a orné ce livre de sept jolies gravures, parmi lesquelles on remarque les portraits des poètes vivans, C. *Loots* et H. *Tollens*.

— 51. *Algemeen Woordenboek van kunsten en wetenschappen, etc.*— Vocabulaire universel de sciences et arts, par une société de savans hollandais, sous la rédaction de *Gérard* NIEUWENHUIS. (A. et B.), tome I. Zutphen. Thieme, in-8° de 555 p.

Entreprise utile, dont l'exécution est recommandable.

MARRON.

LIVRES FRANÇAIS.

52. (*) — *Algèbre de* M. REYNAUD, chevalier de la Légion d'Honneur et membre de plusieurs académies, etc. Paris, 1820, 1 vol. in-8°. Madame veuve Coursier. Prix, 5 francs.

Nos plus grands géomètres, n'ayant en vue que l'avancement de la science, ne dédaignent pas de s'occuper des élémens, et de leur donner les développemens nécessaires pour en rendre l'étude plus facile, M. Reynaud, livré à ce travail pénible depuis un grand nombre d'années, vient d'augmenter ses ouvres d'un très-beau Traité sur l'algèbre. Il est inutile d'en faire l'éloge; les talens qui distinguent son auteur sont un sûr garant du succès qu'il obtiendra. Tout y est démontré avec force, précision et clarté. Un grand nombre de difficultés, provenant des discussions métaphysiques mal établies, sont discutées et résolues. Cet ouvrage est divisé en huit chapitres, rangés avec ordre et méthode. Il renferme un travail des plus intéressans sur l'élimination et les fractions continues. Le binome de Newton, si redouté par les jeunes gens, y est développé avec une simplicité extraordinaire. La résolution des équations ne présente plus de difficultés pour ceux qui étudient les élémens. C'est par une méthode toute nouvelle que M. Reynaud traite cette belle théorie. Les logarithmes y sont exposés avec les plus grands détails. Le huitième chapitre est consacré à la solution d'un grand nombre de problèmes, qui ont pour objet d'exercer les jeunes gens, et de les préparer aux examens de l'école polytechnique, et qui montrent l'utilité des théories précédentes. Le problème qui sert à déterminer les nombres parfaits, présente des artifices

de calcul inconnus jusqu'ici. Celui qui fait connaître le nombre de boulets contenus dans des piles est résolu par des formules simples et nouvelles. On y calcule les racines imaginaires des équations numériques, par la recherche du diviseur du polynome. Plusieurs équations traitées par des raisonnemens tous nouveaux, terminent ce 1er. vol.

M. Reynaud a rendu, par ce beau travail, un véritable service, non-seulement à la science, mais encore aux professeurs et aux candidats de l'école polytechnique. Les nombreux traités dont cet auteur a enrichi les mathématiques, lui ont mérité un rang distingué parmi nos grands géomètres. J. L. R. T.

53. — *Nouveau système de ponts, en bois et en fer forgé*, inventé par M. Poyet, membre de l'Institut, architecte du ministère de l'intérieur et de la Chambre des Députés. — Rapports de l'Athénée des arts et de la Société royale académique des sciences de Paris, développant et constatant les avantages de ce nouveau pont. — Procès-verbal dressé par M. le maire de Livry, faisant connaître que M. Poyet a mis à exécution son nouveau système de pont dans le domaine de Rainsy, appartenant à S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans; in-1°. de 20 pag. Imprimerie de Plassan.

54. — *Voyage chez les Mahrattes*, par feu M. Tone, colonel d'un régiment d'infanterie mahratte, traduit de l'anglais par M. M. L., et publié avec des notes sur l'histoire, le gouvernement, les mœurs et les usages des Mahrattes, rédigées en forme de glossaire; par L. Langlès, conservateur administrateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi, membre de l'Institut, etc. Paris, 1820, 1 vol. in-16. Prix, 3 francs papier ordinaire, 6 francs papier vélin. Chez Everat, rue du Cadran, n° 16, et Nepveu, passage des Panoramas. Ce volume forme le sixième de la *Collection portative des voyages traduits de différentes langues orientales et européennes.*

On trouve chez Nepveu les cinq premiers volumes de cette collection; savoir : *Voyage de l'Inde à la Mekke*, par A'bdoûl-Kerym, 1 vol. — *Voyage de la Perse dans l'Inde*, par A'bdoûl-Rizzac, 2 vol. — Voyage pittoresque de l'Inde, par Hodges, 2 vol. Chaque ouvrage peut être isolé de la collection. — Sous presse. *Voyage dans l'Inde et à la Chine*, par *Ebn Wehhâb et Abou Zayd*, natif de Seyrâf, traduction nouvelle, avec le texte arabe et des notes, un vol. in-16, formant le tome VII de cette collection. Le texte arabe est déjà imprimé.

55. (*)—*Les jeunes Voyageurs*, ou *Lettres sur la France*, en prose et en vers; ornées de 88 figures, offrant la carte générale de France, les cartes particulières des départemens, les productions du sol et de l'industrie, les curiosités naturelles, les noms des hommes célèbres, etc. Par L. N. A*** et C. T**.—Paris, 1820, 6 vol. in-18. Lelong, libraire-éditeur, Palais-Royal, galeries de bois, n° 233. Prix, papier fin, pour Paris, 30 francs, et 33 francs, franc de port. Papier vélin superfin satiné, 60 et 63 francs.

Ce fut la manie de tous les tems d'aller dans des climats étrangers et lointains explorer les antiques souvenirs des nations éteintes. C'est ainsi que nous voyons encore aujourd'hui des hommes instruits et laborieux entreprendre des voyages longs et pénibles, dans des contrées maintenant presque barbares, pour étudier l'archœologie et la numismatique des anciens Grecs, tandis que nos antiquités nationales qui rappellent également de si glorieux souvenirs n'obtiennent souvent de ces mêmes voyageurs qu'un regard indifférent et stupide.

L'honneur de réparer l'oubli et la coupable insouciance de nos devanciers est peut-être réservé à notre siècle. Déjà l'*académie Celtique*, devenue la *Société des antiquaires de France*, a préludé à cette grande révolution historique, et plusieurs académiciens de province ont semblé répondre à son appel, entre autres, l'*académie de Cambray*, qui compte parmi ses membres des savans et des gens de lettres fort distingués.

L'ouvrage que nous annonçons, entrepris sur un plan extrêmement vaste, a pour but de montrer à la France l'histoire de ses provinces, ses richesses territoriales, sa gloire antique et sa gloire contemporaine. Nous ignorons pourquoi l'auteur s'est cru forcé de traiter avec légèreté un sujet aussi grave et aussi important; qu'il soit persuadé que ce ne sont, ni ses petits vers, souvent médiocres, ni ses propos galans à sa cousine Laure, et autres gentillesses de même genre, ni même son petit avant-propos, en forme de roman, qui feront le succès de son livre, mais bien la fidélité des faits, la justesse des observations, l'intérêt inhérent au sujet.

Comme ces *Lettres sur la France* ne peuvent manquer d'avoir du succès, je conseille aux auteurs, dans la seconde édition, de châtier leur style, de supprimer toutes les fadeurs et les inutilités; de se garder surtout d'arrêter l'attention du lecteur sur des objets sans aucune importance pour lui, comme dans la lettre sur le département du

Pas-de-Calais, où, après avoir tracé l'historique de la ville de Saint-Omer, et nous avoir parlé de la superbe église de Saint-Bertin, et du grand Dieu Thérouane, les auteurs ajoutent quelques détails purement personnels sur un fonctionnaire public, sans doute fort estimable, mais dont le nom et la famille se trouvent ici très déplacés. Que les auteurs renoncent à leurs particularités d'amour et même d'amitié; qu'ils ne soient qu'historiens, et je promets aux *jeunes voyageurs* un grand nombre de lecteurs et d'éditions. Les gravures, dont la composition est ingénieuse et agréablement variée, ont beaucoup contribué au succès de cet ouvrage; les dessins sont de M. *Perrot*, à qui l'on doit déjà plusieurs productions justement estimées.

56.—*Lettre d'un israélite français à ses coreligionnaires*, sur l'urgente nécessité de célébrer l'office en français, le jour de dimanche, à l'usage des israélites qui ne peuvent assister à l'office asiatique de la veille, comme unique moyen de rendre désormais l'éducation religieuse possible en France. Paris, 1820. Bachelier, quai des Augustins, n° 55, in-8. de 15 pages.

Le titre de cette brochure suffit pour en faire sentir l'inconvenance. Depuis long-tems, il est vrai, on désirait généralement quelques changemens dans les formes extérieures du culte israélite en France, propres à le rendre accessible à l'esprit de la multitude, et à le mettre en harmonie avec l'état des mœurs, du langage et de la sociabilité des israélites français, au dix-neuvième siècle, et à empêcher, en modifiant l'expression des sentimens religieux, selon les modifications de la sociabilité, ce marasme moral, qui résulte pour les masses d'hommes de la chute des croyances auxquelles manque l'harmonie qui résulte de ces modifications. Le premier, dans un grand nombre d'écrits publiés depuis plusieurs années (particulièrement dans un *Eloge de Furtado*, dans une *Lettre sur les premières Israélites* de l'israélite français, et dans des *Observations sur un passage des* Quatre Concordats), j'en ai fait sentir la nécessité; et l'exemple, que j'ai été assez heureux de donner, en publiant un *Abrégé de la Bible* et un *choix des morceaux de piété et de morale*, à l'usage des israélites de France; ouvrage accueilli avec empressement par mes coreligionnaires français, et qui se traduit, en ce moment, pour l'usage de ceux qui sont établis en Italie et en Hollande; cet exemple, dis-je, a été imité par la publication de plusieurs autres ouvrages utiles de ce genre, particulièrement un excellent *Précis élémentaire et religieux*, composé par les respectables et

doctes rabins de notre consistoire central et publié par ce consistoire, et un petit ouvrage d'instruction morale et religieuse, publié par M. Halevy, que le ministre de l'intérieur a honoré de sa souscription, et auquel l'auteur, dans une seconde édition, ajoutera sans doute quelques textes relatifs à la croyance de l'immortalité de l'ame qui fait la base fondamentale de toutes les religions; deux traductions françaises du *Rituel* de nos prières, l'une par M. Drach, à Paris; l'autre, par M. Anspach, à Metz; enfin, un extrait, en français, de la grammaire hébraïque, par M. Lambert, instituteur à Metz. Des écoles élémentaires ont été solennellement établies, pour la jeunesse israélite, dans nos principales communautés; ces efforts promettaient les plus heureux résultats, et l'on s'attendait à y voir ajouter bientôt l'érection, d'abord à Paris, d'un nouveau temple pour les israélites français, de différentes origines, où soient inculqués, dans la langue nationale, les principes du mémorable Sanhedrin de 1807, c'est-à-dire les vrais principes de la foi juive et des changemens universellement demandés pour l'organisation de la notabilité et des consistoires, au réglement organique délibéré par l'assemblée des notables juifs de la même année, et dont je m'honore d'avoir été membre. C'est dans ce moment, c'est lorsque les dispositions bienveillantes de l'autorité et les sages conseils des hommes les plus éclairés cherchent à la fois à satisfaire, dans la population religieuse des israélites de France, les besoins de la société et ceux de la conscience, que, de leur propre sein, un pseudonyme attaque les bases fondamentales de la croyance de nos pères et prodigue les argumens les plus discrédités contre les bases communes des principales croyances du monde. Cette brochure, certes, ne mérite pas une réfutation sérieuse; il serait facile de prouver que le vœu qui y est exprimé tend à faire disparaître *une démarcation essentielle et radicale*, qui doit, jusqu'à la fin des tems, exister entre l'antique religion des juifs et la religion des chrétiens; que ce vœu est à la fois absurde et impraticable, contraire à toutes les lois de l'équité et à tous les droits de la conscience; qu'une cérémonie religieuse, qui serait sans aucun rapport avec le reste du système religieux de la classe d'hommes pour laquelle elle est célébrée, ne pourrait qu'être offensante pour les uns, et dérisoire pour les autres; que proposer des choses aussi inadmissibles, c'est entraver les améliorations véritablement nécessaires et possibles, c'est donner à des écrivains d'une certaine opinion, une nouvelle occasion de soutenir mal à propos que les juifs ne peuvent

connaître de milieu entre l'orthodoxie la plus rigoureuse et l'incrédulité la plus complète, et qu'il y a opposition pour eux entre leurs devoirs religieux et leurs devoirs sociaux. Si, par hasard, ce projet pouvait recevoir un commencement d'exécution parmi les israélites de France, il aurait pour résultat de répandre dans leurs familles, qui ont tant besoin d'union, les haines et les discordes; d'y rallumer le fanatisme, loin de l'éteindre, et de faire d'eux une secte entièrement nouvelle, tout-à-fait séparée des israélites des autres parties du monde; ce qui serait aussi contraire aux lois qu'à l'ordre public. En Allemagne, où les controverses relatives à l'état politique et religieux des juifs ont été traitées, de part et d'autre, dans ces derniers tems, par des hommes très-éclairés et connus en partie par la hardiesse de leurs opinions philosophiques, jamais une aussi étrange proposition n'a pu même être encore supposée. Mes sentimens d'affection générale pour les hommes vertueux de toutes les croyances sont, j'ose le croire, assez connus, et l'on sait trop que mon attachement à ceux qui professent la mienne ne saurait être aveugle et exclusif. Mais ma conscience me prescrit de rompre ici le silence. Je mettrais, à attaquer ce qui peut blesser celle de mes coreligionnaires, la même franchise que j'ai eu si souvent occasion de montrer, en défendant leurs droits et leur existence politique, soit contre des institutions et des gouvernemens injustes, soit contre de funestes préjugés populaires. Si, parmi ceux auxquels il faut attribuer cette brochure, quelques hommes entièrement privés de lumières, peuvent mériter de l'indulgence, ceux qui les ont induits dans une pareille erreur n'en méritent aucune. Ces sentimens, je puis le déclarer, sont partagés par tous mes coreligionnaires raisonnables et bien intentionnés, quelles que soient les nuances de leurs opinions religieuses ou philosophiques; ils le seront également par les hommes de toutes les classes et de toutes les croyances qui leur ressemblent, et c'est dans ce recueil, dépositaire des saines doctrines morales et sociales, que j'aime à les publier. *Michel* BERR *de Turique*,

membre du comité consistorial des écoles israélites de Paris, etc.

57. — *Observations philosophiques sur le dictionnaire philosophique de Voltaire*, par G. FEYDEL. Paris, 1820. Brochure in-12, de 48 pages. Delaunay, libraire, au Palais-Royal. Prix, 1 franc.

58. — *Pensées et maximes de* J.-J. ROUSSEAU. 2 vol. in-18, avec portrait. Roret et Roussel, libraires, rue Pavée-Saint-André, n.° 9. Prix, 3 francs pour Paris, et franc de port 4 francs.

Ces deux volumes font partie de la collection des *Pensées et Maximes des écrivains illustres*, qui renferme tout ce qu'il y a de plus piquant dans leurs écrits. Cette intéressante collection sera composée d'extraits de nos meilleurs auteurs, tels que Fénélon, Bossuet, Madame de Sévigné, Rousseau, Voltaire, etc. Chaque auteur se vendra séparément, à raison de 1 franc 50 centimes le volume, et les personnes qui souscriront pour la collection entière ne paieront chaque volume que 1 franc 25 centimes. *Les Pensées et Maximes de Voltaire*, en 2 vol. in-18, avec son portrait, prix 3 francs, et pour les souscripteurs 2 francs 50 centimes, paraîtront dans les premiers jours de février.

59. — *L'Observateur au XIX siècle*, par A.-J.-C. SAINT-PROSPER, 2.e édit. Paris, 1820. A la librairie monarchique de N. Pichard, quai de Conti, n.° 5, 1 vol. in-12 de 185 pages. Prix, 2 francs 50 centimes, et 3 francs par la poste.

Nous avons annoncé la première édition de cet ouvrage (1819, T. IV, p. 435); nous avertîmes dès-lors, dans quels principes politiques, différens des nôtres, il est conçu. Les personnes à qui l'auteur s'adresse ont fait son succès. Sous le rapport du talent, il est entièrement mérité. Du piquant dans le style, mais aussi un peu de prétention; de l'originalité dans la pensée, souvent jusqu'au paradoxe : tel fut, en résumé, notre jugement, et nous y persistons. C'est ici un de ces livres qu'on censure, mais qu'on lit et dont on parle. Plusieurs chapitres nouveaux sont ajoutés dans cette seconde édition, notamment celui *de la Justice*, dans lequel nous nous sommes trouvés plus d'une fois d'accord avec l'auteur; et celui *des Comédiens*, qui a fait scandale dans les coulisses.

60. — *Réplique de* Me DUPIN *pour M. le chevalier Desgraviers*, légataire universel de feu S. A. monseigneur le prince de Bourbon-Conti, prince du sang, contre le Roi, en la personne de son procureur, recueillie par le sténographe, avec les pièces justificatives. Paris, janvier 1821. Brochure de 122 pages in-8°.

61. — *Dissertation sur les découvertes des anciens dans l'Asie*, traduit de l'anglais par M. BOULARD. Paris, 1820. Maradan, in-8°.

C'est une traduction de l'introduction de l'histoire intéressante des découvertes et voyages en Asie, depuis les plus anciens tems jusqu'à nos jours, histoire écrite en anglais, par M. Murray, qui avait publié auparavant une histoire semblable des voyages faits en Afrique.

62. (*) — *Histoire universelle*, par M. le comte de SEGUR, de l'académie française, pair de France, etc., etc. — *Histoire ancienne*, comprenant celle des Mèdes, des Assyriens, des Grecs, etc.; de la République romaine, des empereurs romains, et du Bas-Empire, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, remise en 10 volumes in-8°, et atlas in-4°, par P. TARDIEU.

L'édition, maintenant en vente, est in-18 et de 25 vol. Prix, 50 f.— On vend séparément.—L'histoire ancienne, 9 vol., 18 fr.—Romaine, 7 vol., 14 fr.—Et du Bas-Empire, 9 vol., 18 fr. Par la poste, 50 cent. de plus par volume.—Paris. Alexis Eymery, rue Mazarine, n.° 30, chez lequel on souscrit à l'édition in-8° actuellement sous presse.

L'atlas comprendra les costumes des peuples anciens; les principaux monumens; leurs machines, instrumens et armes de guerre; leurs ustensiles aratoires, usuels et de ménage; les meubles, parures et bijoux; le plan des villes les plus importantes, et les cartes des principaux empires et royaumes. Le dernier volume sera terminé par une table alphabétique et analytique raisonnée des matières.

Pour cette partie de son *Histoire universelle*, M. de Ségur a puisé dans les historiens de l'antiquité; et, en s'appropriant leur manière, il a heureusement transporté dans notre langue l'art d'Hérodote, le grand sens de Thucydide, la concision de Tacite, la narration dramatique de Tite-Live, et la vigueur de Salluste dans les portraits: c'est ainsi qu'il s'est montré modèle, en imitant ces grands maîtres, et qu'il a enrichi notre langue d'une histoire des peuples de l'antiquité, qui nous manquait encore, et qui peut tout à la fois satisfaire le jugement et le goût. Quoiqu'il rapporte les fables et les prodiges racontés dans les annales des anciens, il les signale de manière à ne pas accréditer des erreurs. Les réflexions sont courtes, et elles naissent naturellement des sujets qu'il traite : d'un mot il peint, comme d'un coup d'œil il embrasse les faits et les tems.

L'*Histoire ancienne* de M. de Ségur est plus complète que les histoires de Rollin, de Crévier et de Lebeau, quoique dans un cadre plus circonscrit. Il n'est pas non plus inutile de faire remarquer ici la différence des prix entre ces ouvrages, et l'économie considérable qui doit en résulter pour les souscripteurs de celui de M. de Ségur.

Conditions de la souscription.—L'ouvrage entier (les dix volumes in-8° et l'atlas) paraîtra le 15 août 1821. Le prix en est fixé à 60 fr. *pour les souscripteurs*, et avec l'atlas, gravures parfaitement colo-

riées, 10 fr. de plus. Les planches seront placées dans les volumes à la demande des personnes qui le désireront. La souscription est ouverte, *sans rien payer d'avance*, jusqu'au 28 février prochain, *terme de rigueur* : passé cette époque, les dix volumes et l'atlas se paieront 80 fr. et 70 fr. sans atlas. On pourra remettre aux souscripteurs qui en auront le désir, dès le mois de février prochain, les volumes, au fur et à mesure qu'ils s'imprimeront, mais à la condition expresse de payer les deux derniers en recevant les deux premiers.

Sous presse : *Histoire de France.* — Cet ouvrage fait suite à l'édition in-18 du même auteur. Il aura de dix à douze volumes aussi in-18, avec cartes, plans, etc., comme les volumes déjà publiés. — Son prix sera le même (2 fr. par volume). — Pour répondre à l'impatience du public, M. le comte de Ségur s'est déterminé à publier d'abord la première époque, qui aura quatre ou cinq volumes, et comprendra les premiers tems de notre histoire jusqu'à Hugues Capet. — Elle paraîtra au commencement d'avril.

63. (*) — *Abrégé élémentaire de l'histoire de France*, depuis les tems héroïques jusqu'à nous, par P.-M. Gault de Saint-Germain. Paris, 1820. Masson et fils, libraires, rue de Tournon, n.° 6, 3 vol. in-8°; broché 12 fr., et franc de port 15 fr.

Cet ouvrage doit être distingué du commun des abrégés; l'exactitude, l'érudition et le bon esprit qui le distinguent doivent lui procurer des lecteurs parmi les hommes les mieux instruits.

64. (*) — *Discours prononcé pour l'ouverture du cours d'Histoire moderne*, par M. F. Guizot. Paris, 1820. Ladvocat, au Palais-Royal, in-8°, 328 pages.

M. Guizot, professeur d'histoire à la faculté des lettres, a ouvert, par ce discours, le 7 décembre dernier, le cours de l'histoire du gouvernement représentatif qu'il fait, cet hiver. L'auteur, après s'être livré à des considérations générales sur la direction des opinions de la génération actuelle, dont une partie dédaigne le passé, tandis que l'autre en fait l'idole d'un culte aveugle, est d'avis que nous sommes actuellement dans une position qui nous permet de juger impartialement et sainement le passé, et de profiter des leçons de l'expérience. Il annonce que le système représentatif sera le centre auquel aboutiront ses études historiques pour ce cours. Il indique sommairement les périodes de cette histoire. D'excellentes exhortations à la jeunesse terminent ce discours. « Appelés à posséder et

à garder des institutions libres, dit M. Guizot, elles nous imposent, dès la jeunesse, une préparation forte, des habitudes laborieuses et persévérantes. Elles veulent que, de bonne heure, nous apprenions à ne redouter ni la peine, ni la lenteur et l'intensité des efforts. Les études sévères préparent seules aux destinées graves. La liberté n'est pas un bien qu'on acquière ou qu'on défende en jouant; et, si l'homme y arrive après n'avoir porté dans ses premiers travaux que des dispositions molles ou impatientes, elle refuse de lui livrer l'honneur et les avantages qu'il s'en était promis... Nous savons aujourd'hui qu'elle commande à l'homme qui veut en jouir, un plus ferme exercice de lui-même. Nous savons qu'elle ne souffre ni la langueur des ames, ni la légèreté des esprits, et que les générations, laborieusement studieuses dans la jeunesse, deviennent seules des générations d'hommes libres. » L'expression, dans ce discours, est quelquefois un peu vague ou ambitieuse; par exemple, lorsque l'auteur dit que l'*avenir seul possède la vertu de l'attraction.* DEP.

—65. *Discours sur la naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux*; prononcé par M. de LA BOUISSE. Castelnaudary, 1820, imprimerie de G. P. Labadie, in-8°, 16 p.

—66. *Calendrier de Thémis*, dans lequel on trouve chaque jour la date de la mort d'un homme célèbre dans les fastes du droit; suivi d'une *Notice sur Saint-Yves*. Lyon, 1821, imprimerie de Kindelen. Paris, B. Warée oncle, au Palais de Justice; in-8° de 19 pag.

Cette petite brochure est due à M. A. P RICAUD l'aîné, de Lyon; elle est extraite des matériaux qu'il rassemble pour une *Biographie des hommes célèbres dans les annales de Thémis*; l'idée en est piquante, et tout homme instruit parcourra ces fastes avec plaisir. Je ne comprends pas bien pourquoi je trouve inscrit (au 8 janvier 1815) Fénélon, comme auteur des *Directions pour la conscience d'un roi*. Passe encore pour Charlemagne, comme ayant signé et fait rédiger les *Capitulaires*; mais Louis XIV et Louis XV, pour quelques ordonnances qu'ils ont signées, n'avaient pas plus de titre à l'admission que les autres princes qui se sont trouvés dans le même cas. Je n'approuve pas non plus, dans une liste spéciale de jurisconsultes, l'admission des publicistes qui ne se sont occupés que des théories politiques et encore moins sans doute celle des hommes d'état, tels que Richelieu, Mazarin, Vergennes. Ces noms-là me paraissent mal

placés dans le *Calendrier de Thémis*. La *notice sur Saint-Yves* décèle tout à la fois de l'érudition, de l'esprit et du goût.

—67. *Notice sur la vie et les ouvrages d'Antoine-François Delandine*, bibliothécaire de Lyon; par J. B. Dumas, secrétaire de l'Académie royale des sciences de cette ville. Lyon, 1820, F. Mistral, in-8° de 78 p.

Cette notice, fort bien écrite, a été lue au sein de l'Académie dont l'auteur est le secrétaire. Comme homme de lettres et comme homme politique, M. Delandine méritait de trouver un biographe habile et impartial. Les notes de l'éditeur sont d'un écrivain instruit, et paraîtront très-précieuses aux bibliographes.

68. (*) — *Notice sur M. Necker*, par A. de Stael Holstein, son petit-fils. Paris, 1820, 1 vol. in-8°, 351 pag. Treuttel et Würtz.

Cet ouvrage donne plus qu'il ne promet. Sous un titre qui est trop modeste, il renferme la biographie complète de l'un de nos plus célèbres ministres des finances, qui fut en même tems écrivain très-distingué en morale et en politique. Sur un sujet très-connu, l'auteur dit des choses nouvelles, et tout l'ouvrage est d'un grand intérêt, tant par le style que par le fond des choses. On retrouve cette biographie en tête de l'édition des *Œuvres de M. Necker*, dont l'annonce suit. L.

69. (*) — *Œuvres complètes de M. Necker*, publiées par M. le baron de Stael, son petit-fils, 1re livraison, 3 vol. in-8°. Paris, Treuttel et Würtz. Strasbourg et Londres, même maison. 1820, in-8°.

70. (*) — *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël*, publiées par son fils; précédées d'une notice sur le caractère et les écrits de madame de Staël, par madame Necker de Saussure. Tom. XII, XIII et XIV, trois vol. in-8°, imprimerie de Plassan. Paris, 1820, Treuttel et Würtz; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce.

71. — *Commentaire sur l'ouvrage, en* 18 *chapitres, etc.*, de M. le lieutenant général Tarayre, intitulé *de la force des Gouvernemens*, par M. le général Berton. Paris, 1819, in-8°.

M. Tarayre a fait preuve de civisme, dans son ouvrage *de la force des gouvernemens*; et, quoique militaire, il a exprimé avec franchise les inconvéniens et même les dangers qui résultent, pour la liberté des citoyens, d'une force militaire permanente. M. le général Berton croit qu'on ne peut se passer d'une armée régulière. Cepen-

dant les véritables constitutionnels sont pour la plupart de l'avis de M. le général Tarayre. On oppose à cette opinion le danger des invasions; mais il est rare qu'on attaque un pays qui ne veut rien de ses voisins, et dans lequel tous les citoyens sont disposés à défendre leur indépendance. D'ailleurs, le premier grand état qui donnerait l'exemple de la réforme des armées permanentes, n'aurait-il pas le droit d'exiger de ses alliés la même mesure dans un des nombreux congrès, où l'on s'occupe de la paix du monde. Au reste, la question des armées permanentes est susceptible d'une longue discussion dans laquelle nous n'avons garde de nous engager. M. le général Berton peut avoir raison dans plusieurs points de détail, au sujet desquels il combat l'ouvrage de M. le général Tarayre; mais, en somme, celui-ci annonce plus le citoyen, tandis que le *Commentaire* sera probablement mieux goûté par les militaires. D.

72. — *Discours de M. le comte* LANJUINAIS, pair de France, prononcé le 26 décembre 1820, sur la compétence de la chambre des pairs, en crime d'attentat à la sûreté du roi et des membres de sa famille. Paris, 1820. Baudouin frères, in-8° de 30 pages.

Ce savant et judicieux discours ayant été imprimé et mis en vente pour le public, nous croyons servir son goût et ses intérêts, en le mentionnant ici, avec l'éloge que méritent les écrits politiques de son illustre auteur.

73. — *Vues politiques sur les changemens à faire à la constitution de l'Espagne*, afin de la consolider, spécialement dans le royaume des Deux-Siciles; par M. *le comte* LANJUINAIS, pair de France, *nouvelle édition, corrigée et augmentée*. Paris, 1821, Baudouin frères, in-8° de 72 pages. (*Voyez* T. VIII, p. 604).

On doit remarquer surtout un paragraphe ajouté à l'avertissement de cette seconde édition, et qui répond à certaines objections dont la première fut l'objet.

74. — *Rapport fait à la cour des pairs*, le 15 mai 1820 et jours suivans, par M. *le comte de* BASTARD, pair de France, premier président de la cour royale de Lyon, l'un des pairs commis pour l'instruction du procès suivi contre Pierre Louvel. Lyon, 1820, 1 vol. in-8°, 444 pages.

On y remarque (page première) que la cour des pairs n'a pu connaître du crime de Louvel, qu'en vertu d'un *investissement* royal que le public nomme d'un autre nom. Cette doctrine semblera peut-

être au moins douteuse. On dit qu'elle a été combattue et repoussée dans la cour des pairs pendant la discussion du procès de Louvel.

L.

75. — *Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de la France, par l'insurrection de l'île de Saint-Domingue,* dédié à MM. les anciens colons de Saint-Domingue ; par le docteur Würtz. Paris, 1818 ; Treuttel et Würtz. Brochure in-8° de 23 pag.

76. — *Des projets de l'Autriche sur l'Italie*, par M***. Paris, 1821. Librairie universelle de P. Mongie aîné ; prix, 2 francs.

L'auteur examine les conséquences de l'occupation militaire dont les souverains, assemblés à Troppau ou à Laybach, menacent, dit-on, le royaume de Naples. Il dément d'abord tout ce que des ennemis des rois, cachés sous le manteau du royalisme, pour mieux calomnier, ont pu seuls dire du roi de Naples, et surtout du prince-régent. Il montre ensuite qu'il serait absurde qu'une nation étrangère, telle que l'Autriche, prétendît empêcher les réformes jugées nécessaires dans le royaume de Naples, réclamées par les circonstances et par l'état actuel des choses. Suivant les observations fort justes de l'auteur, tous les petits états de l'Italie, et surtout le Piémont, devraient faire les plus grands efforts pour empêcher les conquêtes ultérieures ou une influence plus décisive de l'Autriche sur l'Italie. La Suisse, la Bavière, le Wurtemberg devraient aussi concourir efficacement à cette résistance. L'auteur ne néglige point les intérêts de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre ; il demande si elles ne feront rien pour maintenir l'indépendance des états européens et leur propre importance ? Laisseront-elles occuper leurs avant-postes ? abandonneront-elles la cause des monarchies constitutionnelles, qui devrait leur être commune, et ne concevront-elles pas que leur tour approche, que leur tour d'être jugées au tribunal des monarques absolus est déjà presque arrivé ? » C'est là que l'auteur indique aussi le grand rôle que la France pourrait jouer encore en Europe, en protégeant les autres nations dans la carrière constitutionnelle. On trouve à la fin de cet opuscule la traduction d'un discours prononcé par M. Poerio, au parlement national de Naples, le 8 décembre 1820, où il signale plusieurs circonstances importantes de la révolution de Naples avec beaucoup de chaleur et de sagacité.

75. — *Du congrès de Troppau*, ou *Examen des prétentions des monarchies absolues à l'égard de la monarchie constitutionnelle*

de Naples, par M. Bignon. Paris, 1821. in-8°. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.

Il est vraiment intéressant et fort honorable pour ce siècle de voir les plus puissans monarques et les plus grands publicistes de l'Europe, discuter à l'envi les intérêts les plus graves des nations européennes. M. Bignon avait publié, en 1818, un écrit sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade; il entreprend aujourd'hui d'examiner les prétentions des monarchies absolues, à l'égard de la monarchie constitutionnelle de Naples. Ne pouvant donner une idée complète de l'ouvrage, nous nous bornerons à indiquer les questions générales que l'auteur s'occupe d'examiner et de résoudre. 1° Les cabinets réunis de plusieurs puissances ont-ils droit d'empêcher un autre gouvernement de recevoir dans sa forme des modifications plus ou moins étendues? 2° Les cabinets réunis de plusieurs monarchies absolues, sont-ils fondés à rompre leurs rapports avec le gouvernement constitutionnel de Naples, ou seulement à refuser de le reconnaître, sous prétexte que ce gouvernement a été établi en conséquence d'une révolution, tandis que les puissances s'étaient mutuellement engagées à garantir la stabilité des gouvernemens, tels qu'ils avaient été reconnus par le congrès de Vienne? 3° Le refus que font les puissances de reconnaître le gouvernement actuel de Naples, peut-il être justifié par des motifs tirés de la nature et des causes de la révolution qui a changé la forme de ce gouvernement, des prétendus dangers que cette révolution entraîne pour l'ordre social, ou de la non liberté de sa Majesté Sicilienne? 4° L'Autriche, en raison du voisinage de ses possessions avec le royaume des Deux-Siciles, a-t-elle, dans cette circonstance, un titre qui l'autorise à exiger le rétablissement du pouvoir absolu à Naples, ou seulement l'adoption de modifications quelconques dans la forme de ce royaume?—5° Le droit de traiter en ennemi le royaume de Naples, à cause des changemens survenus dans son organisation, a-t-il pu être produit par des conventions antérieures; et par exemple, ce droit est-il acquis à l'Autriche, en vertu du traité conclu, en 1815, entre les deux états? — En mettant de côté la question du droit que peuvent avoir ou ne pas avoir les puissances de traiter en ennemi le gouvernement constitutionnel de Naples, cette conduite de leur part est-elle conforme à leur véritable intérêt? —7° Les cabinets des monarchies absolues, avant de se décider pour la paix, ayant jugé à propos de se présenter comme médiateurs, le gouvernement constitutionnel de

Naples peut-il les considérer comme tels, et doit-il accepter cette prétendue médiation? — L'auteur discute ces questions importantes et par elles-mêmes et par la circonstance, avec beaucoup de savoir. Peut-être son ton pourrait paraître à quelques lecteurs un peu trop doctoral; mais le nombre de citations et d'autorités qu'il a quelquefois rappelées, est plus utile qu'on ne le croit à une classe de personnes, pour qui la doctrine et le nom de certains auteurs valent beaucoup plus que ceux de quelques autres, et même que la raison.

78 (*).—*Œuvres choisies de Mirabeau.* Paris, 1821. Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 22. in-8°, 7 fr. le vol.

Voici la distribution des volumes qui ont paru. — *Lettres à Sophie*, 3 vol., avec un portrait, précédées d'un *Essai sur la vie privée de Mirabeau, par M. Cadet-Gassicourt.—Des Lettres de cachet et des prisons d'état.* 1 vol. — *Essai sur le despotisme.* — *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus.* — *De la liberté de la presse.* — *Réglemens observés pour les votes en Angleterre*, 1 vol.; en tout, cinq volumes; le sixième est sous presse pour paraître dans un mois. Il contient l'*Histoire secrète du cabinet de Berlin* (avec la clef), précédé de l'arrêt du parlement qui a condamné cet ouvrage a être lacéré et brûlé par l'exécuteur des hautes œuvres. Nous reviendrons sur cette importante collection, supérieurement exécutée, et l'une des belles entreprises de la librairie actuelle.

79.— *Trois chants de l'Iliade*, traduits en vers français, suivis de quelques fragmens; par A. Bignan. Paris, G. C. Hubert, 1819. in-18.

L'auteur annonce qu'il s'occupe de la traduction entière du poème d'Homère. Les trois chants qu'il publie forment comme trois poèmes distincts. Ils ont déjà obtenu des suffrages nombreux et flatteurs. Ils nous paraissent les mériter entièrement.

80. — *Mailly*, ou le tribut de la reconnaissance, Ode, par A. J. Carbonnel, professeur au collége de Perpignan, membre de plusieurs Sociétés littéraires. Perpignan, 1820. Alzine. in-8°, 32 pages.

On trouve, dans la préface, une notice biographique sur le maréchal de Mailly, sujet de cette Ode. L'auteur a négligé d'indiquer le lieu de sa naissance. La même brochure renferme un poème lyrique intitulé *l'Amour de la gloire*; il y a dans tout cela du talent poétique, mais plus d'élévation, et quelquefois d'enflure que de goût et de flexibilité.

81.—*Les Séductions*, par *madame Jenny* L. G.

Paris, 1820, à la librairie française de Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, numéros 107 et 198.

82. (*) — *Encyclopédie méthodique*, 89e livraison (*architecture*), par M. Quatremere de Quincy, Tom. 11, 2e partie, in-4° de 48 feuilles. Planches d'histoire naturelle, 26.e partie, oiseaux et quadrupèdes, in-4° de 67 feuilles; plus 24 planches, imprimerie de madame Agasse. A Paris, chez madame Agasse. Prix, 40 fr.

83. — *Tableau résumé d'expéditive française.* Système général de correspondance privée, une feuille *in plano* gravée.

Le mérite propre de ce système général, la simplicité de la méthode et la facilité de sa mise en pratique, ont été reconnus dignes d'éloges et d'intérêts par la commission de l'Institut chargée d'un rapport, qui fut approuvé par l'académie royale des sciences, et inséré au procès-verbal de la séance du 15 mai 1820.

Ouvrages périodiques.

84. — *Cristiliche mittheilungen.* — Communications chrétiennes, 1.er volume, 1.er cahier, in-8° de 64 pages, imprimerie de Silbermann, à Strasbourg, au bureau des *Communications chrétiennes*, rue Saint-Thomas, n.° 3, et chez Treuttel et Würtz, à Paris, même maison. Le prix d'un volume de 24 feuilles, pour Strasbourg et les départemens du Haut et du Bas-Rhin, est de 4 fr.; pour l'intérieur de la France et pour l'étranger, 5 fr.

L'objet de cet ouvrage protestant est indiqué par le titre, et se trouve amplement développé dans la préface. Ce premier cahier contient un sermon de feu M. le professeur Emmerich, un morceau sur la divine providence par M. Willin, des mélanges recueillis par M. Krafft, et qui, pour la plupart, sont des nouvelles des missions. On y dit seulement quelques mots concernant Ramnohum-Roe, qui, selon nous, méritait un plus long article. La *Chronique religieuse* a donné une notice détaillée et envoyée de Calcutta sur ce bramine, qui a publié une foule d'écrits pour combattre l'idolâtrie des Indous, ses compatriotes, et les amener à la connaissance du vrai Dieu. Le même cahier donne des détails sur les persécutions qui, dans ces dernières années, ont affligé les catholiques de la Chine, et les résultats de cette persécution fournissent une nouvelle preuve de ce que disait Tertullien, que *le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens.*

85. (*) — *Bibliographie de la France* (vulgairement appelée *Journ. de la librairie*); il paraît de cinquante à cinquante-trois numéros par an.

formant annuellement un volume de huit cents pages au moins, et de mille pages au plus, y compris le cahier composé des trois tables. Le prix de l'abonnement annuel est, franc de port pour toute la France, de 20 fr. On ne peut s'abonner que pour un an, et à partir du 1.er janvier. On souscrit à Paris chez PILLET aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n.° 5; chez les principaux libraires de France et de l'étranger, et chez tous les directeurs des postes.

Depuis la fin de 1811, la *Bibliographie de la France* présente la liste des impressions et réimpressions faites dans toute l'étendue de la France. Tous les huit jours environ, paraît à cet effet un numéro d'une demi-feuille, et le plus souvent d'une feuille in-8° (seize pages) d'impression. Tous les ouvrages imprimés, soit à Paris, soit dans les départemens, y sont annoncés dans leur nouveauté, et presque à l'instant de leur publication. Le moindre opuscule est annoncé avec autant de soin que l'ouvrage le plus important. Non seulement la *Bibliographie de la France* est le seul recueil en France qui comprenne les titres, sans exception, de tous les ouvrages qui s'y impriment ou réimpriment; la France est le seul pays qui ait un journal de cette nature aussi complet : le nombre des articles de librairie annoncés en 1820 est de près de cinq mille; aussi ce recueil convient-il également et aux amateurs de la littérature et aux libraires. S'il est utile aux premiers en leur faisant connaître la publication de ce qui les intéresse, il est indispensable aux seconds, pour remplir les demandes qui leur sont faites, et leur épargner des recherches qui trop souvent consument un tems précieux.

Le rédacteur, M. Beuchot, si connu comme bibliographe, par son érudition et sa sévère exactitude, a eu général l'attention de placer en tête de chaque feuille les ouvrages les plus importans, et de mettre à côté l'un de l'autre les ouvrages de même genre, publiés en même tems; mais comme, malgré tous ses désirs, il lui est impossible d'établir dans chaque feuille un ordre rigoureux et uniforme, qui puisse faciliter les recherches, trois tables sont ditribuées à la fin de chaque année : la première est la *table alphabétique des ouvrages*, la seconde est la *table alphabétique des auteurs*, la troisième est une *table systématique* ou *méthodique*, dans laquelle tous les ouvrages annoncés dans l'année sont rangés par genres ou matières. Pour cette dernière table, le rédacteur s'est conformé au système bibliographique le plus généralement adopté en France. Ces trois tables rendent la *Biblio-*

graphie de la France un ouvrage facile à consulter, et d'un usage journalier.

La *Gravure* (qui comprend les estampes et les cartes géographiques) et la *Musique* ont aussi place dans la *Bibliographie de la France*, qui, pour ces deux objets encore, est le journal contenant le plus d'annonces.

Depuis 1814, M. Beuchot a fait successivement des améliorations importantes. Sous le titre de VARIÉTÉS, il donne de tems à autre l'indication, soit des ouvrages français imprimés à l'étranger, soit des traductions en langues étrangères d'ouvrages français, soit des ouvrages en langues étrangères relatifs à la France ou à des Français, soit encore des notices bibliographiques sur des livres ou éditions.

Dans les articles NÉCROLOGIE, le rédacteur ne se borne pas à annoncer la mort des auteurs français, il en donne presque toujours la date précise, et énumère minutieusement tous ceux de leurs ouvrages venus à sa connaissance; les erreurs et omissions, inévitables dans un travail de ce genre, sont réparées franchement.

Tous les huit ou tous les quinze jours, la *Bibliographie de la France* contient la *Table des articles* ou *extraits* que les principaux journaux de Paris ont consacrés à rendre compte des ouvrages.

Les lois, ordonnances, jugemens relatifs à la librairie, à la liberté de la presse, aux propriétés littéraires, sont insérés, et le plus souvent textuellement, et avec les considérans.

A tous ces objets, qui, sans la faire sortir de ses attributions, rendent la *Bibliographie de la France* autre chose qu'une sèche nomenclature, il faut ajouter que tout ce qui peut intéresser la librairie française y trouve place sous le titre de *Mutations de fonds*, *Ouvrages sous presse*, *Avis divers*, *Demandes diverses*, *Changemens de domicile*, *Lettres*, *Réclamations*, *Etats des ventes de livres qui ont lieu à Paris*, etc.; ce qui augmente, sinon l'intérêt, du moins l'utilité de ce journal pour les libraires.

Les libraires abonnés ont la facilité de faire circuler sous l'enveloppe du journal, et en acquittant seulement les frais de poste, tous leurs Catalogues, Prospectus, etc., qui parviennent ainsi directement et sûrement aux personnes auxquelles il est le plus important d'en donner connaissance. Cette disposition, avantageuse aux libraires, ne peut qu'être agréable aux autres abonnés.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES

ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

Groenland (1) *Population.* — Suivant le dernier rapport du conseil des missions de Danemarck, la population entière du Groënland est de 3,586 habitans, épars sur la côte occidentale, et formant dix-sept colonies. L'intérieur du pays est à peine habité, à cause des montagnes de glaces qui s'y accumulent continuellement; les rivages n'offrent pas un sol beaucoup plus hospitalier : cependant, depuis 1789, il y a eu une augmentation de 714 individus.

Etats-Unis. — *Forces militaires de terre et de mer.* — Selon quelques journaux anglais, l'armée régulière des Etats-Unis ne s'élève qu'à 8,688 hommes, y compris 626 officiers, l'état-major, et le corps des ingénieurs; mais la milice nationale se compose de plus de 800,000 personnes. Le nombre des vaisseaux de guerre est de 82, dont 36 de 74 canons : on ne compte pas dans ce nombre les frégates, les brigantins, les goëlettes, les bateaux armés, etc., etc.

Brésil. — *Colonie de Chinois.* — *Culture du thé.* — Une colonie de Chinois, qui s'est établie dans ce pays depuis que le roi de Portugal y a fixé sa résidence, s'est appliquée à la culture du thé avec tant de succès, qu'elle a maintenant trois mille arbres en plein rapport.

Iles de l'Océan pacifique. — *Progrès du christianisme et de la civilisation.* — Tous les habitans d'Otahiti, d'Eimeo, de Tapua-Manu, d'Huaneine, de Raitea, et d'un grand nombre d'autres îles voisines, ont reçu le baptême. Il y a soixante églises ou chapelles à Otahiti.

— La *Mission biblique* d'Angleterre, dont rien ne ralentit le zèle et la charité, a fait imprimer, dans les îles de la Société, une fort belle édition de l'évangile selon St. Luc. On en a tiré 3000 exemplaires. Les naturels d'Otahiti et des îles voisines témoignaient le plus vif empressement pour se procurer cet ouvrage.

---

(1) Nous comprenons le Groënland dans l'Amérique, jusqu'à ce que les géographes aient adopté généralement une dénomination particulière pour le continent arctique.

ASIE.

CHINE.—*Persécutions exercées envers les chrétiens.*—Tout prêtre chrétien, européen ou chinois, que l'on découvre est mis à mort sur-le-champ. Les chrétiens laïques, qui ne veulent pas apostasier, souffrent les plus cruels tourmens, et sont bannis ensuite en Tartarie : il y en a dans ce moment (avril 1819) deux cents dans les prisons de la province de Sé-tchuen. Dans tout l'empire, on ne compte que dix missionnaires, dont cinq sont à Pékin, et ne peuvent communiquer avec les habitans qu'en secret. L'empereur a déclaré qu'il ne voulait plus avoir ni peintres, ni horlogers, ni même mathématiciens européens; l'évêque de Pékin a essayé vainement de s'introduire dans son diocèse sous ce dernier titre. Les missionnaires ne peuvent pénétrer dans le pays qu'en gagnant les courriers qui vont de Macao à Pékin; mais si la chose est découverte, le missionnaire et le courrier sont exécutés immédiatement. Malgré ces persécutions, le nombre des chrétiens augmente considérablement : il y en a aujourd'hui 60,000 dans la province de Sé-tchuen, où l'on en comptait à peine 6,000, il y a cinquante ans. (*Asiatic journal*).

AFRIQUE.

SIERRA-LEONE.—*Etat de cette colonie anglaise en* 1820.—*Instruction publique.*—C'est sur la rive gauche de la rivière Sierra-Leone qu'est établie cette colonie naissante. *Free-Town*, qui en est le chef-lieu, est au fond de la baie Saint-Georges, à six milles du cap Sierra-Leone. La situation en est extrêmement favorable au commerce; la rivière est navigable pour les plus gros vaisseaux, et une brise de mer en facilite l'entrée en tout tems, vers le milieu du jour. Cette colonie verrait sa population s'augmenter rapidement, si le climat n'en était pas aussi malsain, particulièrement dans la saison des pluies. Les Européens qui vont s'y établir ont bien de la peine à se garantir de sa maligne influence, malgré les précautions sanitaires prescrites par les autorités. Mais il s'améliorera progressivement par l'abattis des forêts environnantes, le défrichement des terres, et surtout si l'on trouve le moyen de dessécher un vaste marais boisé, qui est à l'ouest de la ville, et dont les exhalaisons pestilentielles sont la principale cause de l'insalubrité de l'atmosphère. La population de la colonie, qui n'est encore que de douze mille habitans, est composée des premiers colons venus de l'Angleterre et de la Nouvelle-Ecosse, des nègres marrons transportés de

la Jamaïque, des noirs pris à bord des navires négriers, et de quelques centaines d'indigènes des tribus voisines. A ce nombre il faut ajouter une cinquantaine d'Européens qui occupent les places supérieures de l'administration civile, militaire, ecclésiastique et commerciale. Les places subalternes sont réservées aux colons.

Cette population n'est pas toute concentrée dans la capitale *Free-Town;* elle est éparse en grande partie dans divers établissemens ou villages, qui occupent, autour du chef-lieu, un territoire de sept milles de rayon. Les principaux portent les noms de *Régent*, *Glocester*, *Wilberforce*, *Leicester*, *Bathurst*, *Léopold*, *Kissey*, etc. Ces noms sont un hommage rendu aux fondateurs, protecteurs et bienfaiteurs de la nouvelle colonie. Quoique le sol y soit en général aride et brûlant, cependant les essais qu'on a déjà faits dans les terrains défrichés autour des établissemens, annoncent la possibilité d'y cultiver tous les végétaux et les fruits des tropiques, et même une partie de ceux de l'Europe dans le voisinage des montagnes. La plus grande difficulté sera d'y élever des bestiaux; mais, lorsqu'on aura défriché les terrains propres au pâturage, il y a tout lieu de croire qu'on pourra avoir d'aussi bons bœufs qu'à la Jamaïque, et bien meilleurs que ceux que la colonie tire aujourd'hui de la côte opposée de *Bulano* et de celle d'*Accra*. Les forêts seront encore, lorsqu'on pourra les exploiter, une branche de commerce très-importante. L'île *Bance*, à sept ou huit milles au-dessus de *Free-Town*, est, par sa situation, destinée à devenir le dépôt des bois de construction qu'on en tirera. C'est avec des troncs d'arbres que les indigènes construisent leurs canots, et ils en ont qui peuvent contenir jusqu'à cent personnes, et même porter un canon.

Mais ce n'est pas sous ces seuls rapports que la colonie de *Sierra-Leone* nous paraît intéressante, c'est parce qu'on peut la regarder dès à présent comme un point central d'où la civilisation peut s'étendre dans une grande partie de l'Afrique occidentale. L'instruction publique y fait des progrès rapides. Sur une population d'environ douze mille ames, on compte près de deux mille individus, enfans ou adultes, qui fréquentent les écoles. Il y en a une dans chaque village, et cinq dans la capitale. La plupart des maîtres sont des ecclésiastiques instruits, envoyés d'Angleterre par la *Société des Missions d'Afrique*, par l'*Institution africaine*, et entretenus aux frais de ces sociétés. Il y a déjà sur les lieux des hommes de couleur en état de les aider dans leurs honorables fonctions. L'instruction s'est bornée jusqu'à présent à la

lecture, à l'écriture, au calcul et aux principes de la religion chrétienne. Dans toutes les écoles, on suit la méthode de l'*enseignement mutuel*, d'après les procédés du *docteur Bell*. Comme le but principal des sociétés philanthropiques de Londres, qui font les frais de ces écoles, est de répandre la connaissance de la morale chrétienne, l'instruction est principalement dirigée vers cet objet, qui est considéré comme la base fondamentale de toute civilisation : jusqu'à ce jour, le succès a répondu aux soins des missionnaires et des maîtres d'école. Dans chaque établissement, il y a une église, où, chaque dimanche, on célèbre l'office divin, suivant le rit de l'église anglicane.

A *Regent's-Town*, ville noire, dont la population n'est que de 1300 hommes, l'église, qui peut contenir mille personnes, a été construite par les nègres et par les jeunes gens de l'école, sous la direction d'un Européen. Ces Africains, presque tous enlevés des bâtimens négriers confisqués, paraissent heureux d'avoir été rendus à la liberté. On leur a construit des habitations simples, mais commodes; ils se livrent à la culture des terrains environnans, et déjà ils ont défriché plusieurs centaines d'acres de forêts.

La principale école, et la plus nombreuse, est celle de *Leicester-Mountain*. Il y a plus de deux cents enfans des deux sexes. On se propose d'en faire une *école normale*, en y réunissant ceux des élèves des différentes écoles, qui annoncent le plus d'intelligence. Outre la lecture, l'écriture et le calcul, on leur apprendra la langue anglaise, la géographie, etc.

Voici le nombre des élèves qui suivaient les écoles dans chacun des établissemens de la colonie, au 1er janvier 1820. *Free-Town, capitale*, 574; *Regent's-Town, et faubourg*, 499; *Leicester-Mountain*, 211; *Kissey*, 256; *Glocester's-Town*, 202; *Leopold*, 103; *Wilberforce*, 55; *Bathurst*, 96; *Charlotte*, 88; *Kent*, 40; en tout, 2,104 élèves. BABEY.

SÉNÉGAL. — SAINT-LOUIS. — *Nécrologie*. — *Rouzée*. — M. Prosper Rouzée, élève de M. Jomard, de l'institut de France, vient d'augmenter la liste, déjà nombreuse, des voyageurs qui ont péri en Afrique. Ce jeune orientaliste, aussi distingué par ses connaissances que par son courage, se proposait de traverser ce vaste continent, et de revenir en Europe par l'Égypte. Parti de Saint-Louis, le 2 août 1820, il avait poussé ses recherches jusqu'à Galam; là, il est tombé malade, et s'est vu forcé de revenir à Saint-Louis, où il est mort,

le 15 novembre 1820, victime d'une entreprise hardie qui trouve si peu d'imitateurs, et dont un seul Français (M. Mollien) s'est tiré vivant.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Comté de Warwick. — *Crâne trouvé dans un arbre.* — Les journaux anglais rapportent qu'un bûcheron de ce comté, coupant en morceaux un vieux frêne qu'il venait d'abattre, a trouvé dans le cœur de l'arbre, à environ 9 pieds de hauteur, le crâne d'un animal inconnu dans le pays. Le bois qui l'entourait était parfaitement sain, de même que l'écorce, et rien ne pouvait faire conjecturer comment ce crâne avait pu être introduit dans l'intérieur de l'arbre. L'animal auquel il a appartenu devait être très-gros, puisque la cavité qui renfermait le cerveau a environ 4 pouces de diamètre.

Londres. — *Nouveau chiffre diplomatique.* — M. Richard Chenevix, de la société royale de Londres, a imaginé un nouveau chiffre qui satisfait aux règles prescrites par Bacon, et qui, selon lui, serait absolument impossible à deviner. Il établit d'abord que ce problème n'est pas à dédaigner; que sa solution intéresse dans une foule de circonstances, et que la science de correspondre secrètement et de déchiffrer une dépêche diplomatique est d'une si grande utilité qu'un *déchiffreur* en titre est attaché à toutes les ambassades importantes. Le principal avantage de sa méthode, dont il ne donne pas le secret, paraît consister dans le changement continuel qu'elle permet de la clef et des symboles représentatifs des lettres. Il a combiné, de plusieurs manières différentes, avec le chiffre qu'il a inventé, les lettres d'une phrase de quatre lignes qu'il donne en anglais, et il s'engage à payer une somme de cent louis à toute personne qui, avant la fin de 1821, parviendrait à lire son caractère, et cinquante louis si l'on réussit à lire une phrase de moins de deux lignes.

Comté de Cornwall. — Penzance. — *Société géologique.* — Cette société a tenu sa séance annuelle, dans le musée de cette ville, le 3 octobre 1820. Le docteur Forbes, secrétaire, a lu un mémoire très-détaillé sur la température des mines; sujet aussi important pour les sciences que pour l'humanité: il y a proposé et résolu, sur ce sujet, quelques questions d'un grand intérêt. M. R. W. Fox, de Falmouth, lui a succédé, et a soumis à l'assemblée des observations sur le même

objet, faites dans plus de dix mines, et classées sur des tableaux propres à en faire apprécier les résultats. Deux mémoires ont été communiqués par M. Joseph Corne; l'un sur les mines de plomb dernièrement découvertes dans le Cornwall, l'autre sur les propriétés du *pétrole* ou bitume; il a lu aussi quelques notices sur la manière de miner les rochers, et sur les quantités d'étain et de cuivre tirées des mines dans la Grande-Bretagne et en Irlande, pendant l'année 1819. La séance a été terminée par un discours remarquable de M. Boase, trésorier de la société, sur la culture des sciences géologiques dans le comté de Cornwall.

Ecosse. — Edinbourg. — *Société phrénologique.*—Il s'est formé, depuis un an, dans cette ville, une société sous le nom de *Phrenological Society*, pour l'examen et la propagation de la doctrine qui fait connaître les rapports entre le physique et le moral de l'homme, et dont les recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques de MM. Gall et Spurzheim font la base. Cette doctrine, appelée *Phrénologie*, trouva d'abord à Edimbourg les plus violens adversaires; mais un séjour de sept mois que le docteur Spurzheim y fit en 1816, et pendant lequel il donna plusieurs cours, réduisit au silence les ennemis de la Phrénologie, et lui attira des partisans parmi les hommes les plus éclairés de cette ville scientifique. La société phrénologique voit le nombre de ses membres s'accroître tous les mois des savans les plus distingués, ainsi que des plus respectables membres du clergé. Ses séances se tiennent à présent, tous les quinze jours, dans une des salles de l'Université, dont le directeur (*principal*) est devenu un des partisans de la nouvelle doctrine. La société ne néglige rien pour se procurer les moules des individus doués de facultés très-prononcées, ainsi que des crânes de différentes nations.

Comté de Kent. — Maidstone. — *Prisons.* — Les prisons bâties depuis peu d'années dans cette ville, peuvent contenir plus de quatre cents prisonniers. Chaque détenu a une cellule particulière dans laquelle il couche, et où on l'enferme tous les soirs. Pendant le jour les détenus sont réunis dans des espèces de réfectoires qui sont chauffés (durant l'hiver), et qui communiquent avec de vastes cours dans lesquelles les prisonniers peuvent se promener librement. L'établissement, étant divisé en un grand nombre de sections, comprend un grand nombre de cours et de réfectoires différens, où chaque prisonnier se trouve en société avec d'autres individus coupables ou

accusés du même genre de crime. A quelques réfectoires on a joint un portique sous lequel les détenus se promènent quand le tems est mauvais. L'établissement de Maidstone réunit, sous le même toit (ainsi que la plupart des établissemens du même genre que l'on voit en Angleterre), 1.° les prisonniers pour dettes, qui sont le mieux traités; 2.° les prisonniers prévenus d'un crime quelconque, et qui ne sont pas encore jugés; 3.° ceux qui ont été condamnés aux travaux forcés ou à une simple détention; 4.° ceux qui, ayant été condamnés à la perte de la vie ou à la déportation, attendent l'exécution de leur jugement. Ces quatre grandes classes se subdivisent en beaucoup d'autres. Les femmes ont leur quartier séparé où elles sont traitées de la même manière que les hommes. L'église est construite en forme d'éventail, de manière que les prisonniers qui s'y trouvent divisés par classes, ne peuvent se voir les uns les autres, tandis que le ministre les voit tous.

— Dans la ville de Stafford, comté du même nom, il y a une prison neuve et vaste, où les prisonniers trouvent à peu près les mêmes avantages que dans celle de Maidstone. Dans presque toutes les prisons neuves d'Angleterre, les prisonniers se tiennent pendant le jour dans des réfectoires chauffés, et ont des cours pour se promener. Les prisons de Maidstone, ainsi que plusieurs autres, sont entièrement construites en fer et en pierres, pour éviter les incendies. Le châtiment usité pour maintenir l'ordre et la paix parmi les prisonniers, est la prison solitaire, avec privation de lumière.

Derbyshire. — Wrexham. — *Littérature galloise.* — Un *Eisteddfod* (ou assemblée de bardes) a eu lieu, le 13 septembre dernier, dans cette ville. Cette institution, qui se rattache à la *Société académique de la langue galloise*, ou *Cambisan Society*, dont nous avons annoncé la fondation et les travaux (voyez tome IV, p. 181), a pour but d'encourager le talent, et de sauver de l'oubli la littérature galloise, en proposant des prix pour les meilleurs ouvrages écrits dans cette langue sur différens sujets. La séance a été ouverte par le discours d'un des membres de la société, qui a remonté à l'origine de ces assemblées. La première eut lieu à Carmarthen, sous le règne d'Edouard IV. On y proposa aux bardes réunis la question suivante : « Quel est l'objet et le but d'une assemblée de bardes? » L'un d'eux répondit aussitôt : « De rappeler le passé, de considérer ce qui est, et de juger de ce que doit être l'avenir. » Après ce dis-

cours, qui a été terminé par quelques réflexions savantes sur l'antiquité de la langue galloise et sur les vicissitudes qu'elle a éprouvées, le président a invité les bardes à lire ou à réciter leurs compositions poétiques. Plus d'un simple villageois s'est mêlé aux concurrens et a enchanté l'auditoire par son talent et sa modestie. *Le premier prix* sur la question suivante : « *Pa beth yw Awen?* (qu'est-ce que le génie poétique?) a été remporté par un joueur de harpe d'Oxford. Il n'était pas présent à la séance; plus de cinquante morceaux de poésie avaient été composés sur le même sujet. *Le second prix*, sur ce sujet : « *Hiraeth cymro am ei wlad mewn bro estronawl* » qui signifie littéralement : « Soupirs d'un Gallois exilé loin de sa terre natale, » a donné lieu à plusieurs compositions remarquables; celle que l'on a jugée la meilleure, et à laquelle le prix a été accordé, est écrite par un très-jeune homme. Il a lui-même récité son ode avec beaucoup de chaleur et de sensibilité; les spectateurs l'ont couvert d'applaudissemens. *Le troisième et grand prix* sur : « *Marwolaeth ein diwedder frenin Sior III*, » La mort du dernier souverain de l'Angleterre, Georges III, a été décerné à Robert Davies, de Nantglyn, près Denbigh. Le président l'a invité à prendre possession du fauteuil de barde (*bardic chair*) placé sur une estrade au fond de la salle; il lui a ensuite adressé les éloges dus à son talent, et lui a placé au cou une fort belle médaille.—Deux essais en langue anglaise, sur l'*Histoire ancienne de la Grande-Bretagne* et sur la vie d'*Arthur*, ont été jugés dignes d'un prix. Dans l'intervalle de chaque lecture, des musiciens gallois exécutaient des airs nationaux.

Le lendemain, 14, un grand nombre de curieux remplissaient, dès le matin, la salle de l'hôtel-de-ville où devait avoir lieu le concours des joueurs de harpe, pour la *harpe d'argent*. Dix s'étaient fait inscrire; mais la lutte principale s'établit entre Richard Roberts, de Carnarvon, aveugle et boiteux, et B. Cunnah, de Rhuabon. Ils furent obligés de recommencer trois fois l'exécution de leurs compositions musicales, avant qu'on pût décider auquel des deux appartenait le prix. Les auditeurs penchaient en faveur du pauvre aveugle, qui fut enfin déclaré vainqueur, et reçut la *harpe d'argent* des mains de madame Cunliffe (fille de Lord Crewe). L'auditoire a témoigné sa satisfaction par de vifs applaudissemens, auxquels le musicien a répondu par ces mots : « Ce mérite ne m'appartient pas, car tout

talent vient de Dieu. » Les *Dadgeiniaid*, ou chanteurs gallois, ont ensuite concouru pour une médaille d'argent : accompagnés sur la harpe par Richard Roberts, ils ont chanté des stances galloises. Cette séance a excité le plus vif intérêt. Avant de congédier l'assemblée, MM. Wynn, Heber et plusieurs autres savans, ont exhorté les spectateurs à soutenir et à encourager les *Eisteddfod*, comme moyen d'épurer les mœurs, de faire naître le talent, et d'éclairer l'esprit des braves et loyaux habitans du pays de Galles.

On a exécuté, le soir, dans un concert, plusieurs morceaux de musique galloise, arrangés sur des paroles anglaises. Le 15, le comité s'est réuni pour accorder des pensions annuelles aux bardes et aux ménestrels. On a voté le don d'une belle pièce d'argenterie qui doit être offerte à M. Parry, en reconnnaissance de son zèle pour la cause de la littérature galloise. Dans l'après-midi du même jour, sir M. Wynn, président de l'assemblée, a donné un dîner de près de cinq cents personnes, où se trouvaient les bardes qui avaient remporté les prix. Les séances du concours ont été terminées par le chant national *God save the King*.

La prochaine assemblée (en 1821) se tiendra à Carnarvon. On parle de fonder un concours du même genre à Londres.

Londres.—*Publications prochaines.*—On doit publier incessamment : 1° l'*Encyclopédie de Famille*, par *James Jennings*, renfermant un tableau abrégé des connaissances les plus utiles dans les arts et dans les sciences ; les découvertes les plus récentes, et les principaux perfectionnemens en agriculture, en chimie, en économie domestique, en jardinage, en médecine, etc. L'ouvrage entier formera un vol. in-8° d'environ 1100 pages.

2° *Relation des batailles et des siéges les plus mémorables*, depuis la chute de Troie jusqu'à nos jours, considérés sous le rapport de leur influence sur la situation morale du genre humain, par *G. Halisson*.

3° Un nouveau roman de Sir Walter Scott, intitulé : *Kenilworth*.

POLOGNE.

Varsovie.—*Beaux-arts.—Extrait d'une lettre particulière.*—Un nouveau palais a été bâti pour l'académie des beaux-arts ; on y a joint un observatoire, un jardin de botanique avec tous ses accessoires. Le célèbre sculpteur Thorwalsen est passé par ici dans le mois de septembre dernier, retournant de Copenhague à Rome. Il est venu voir le

lieu où doit être placée la statue équestre en bronze du prince Poniatowski, dont il est chargé de faire le modèle. A la même époque se trouvait, dans cette ville, M. Landini, sculpteur de Carrare, qui a long-tems travaillé à Rome avec M. Thorwalsen, et qui se rend à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement a profité de cette rencontre pour confier au sculpteur italien l'exécution de quatre lions en pierre, qui doivent être placés aux deux entrées de la grande cour du palais du lieutenant de S. M. Les édifices particuliers contribuent aussi à l'ornement de la ville. Cependant on voit encore s'élever plusieurs bâtimens qui pourraient être d'un style plus correct; mais il est probable que les architectes qui se forment profiteront du goût et du savoir d'un architecte que le gouvernement a fait venir d'Italie.

— On avait chargé trois professeurs, pris hors de l'Université, de présenter un projet d'inscription pour le monument du prince Poniatowski; aucune n'a été approuvée définitivement. Une quatrième, qui prête encore à la critique, a réuni le plus de suffrages. Comme rien n'est encore décidé à cet égard, je vous l'envoie telle que je désirerais qu'elle fût rectifiée :

JOSEPHO. VIRO. PRINCIPI. PONIATOWSKI.
EXERCITUS. POLONI. DUCI. SUPREMO.
IN. PUGNA. AD. ELYSTRUM.
POST. INSPERATAM. FOEDERATORUM. SECESSIONEM.
IV. KAL. NOVEMBRIS. AN. MDCCCXIII.
IN. URGENTIA. FATA. OBNITENTI.
DUM. PER MEDIUM. FLUMEN. CITATO. EQUO.
OPPOSITAM. RIPAM. APPETERET.
SUBMERSO.
DUCI. STRENUO.
COMMILITONES.

SUÈDE.

FINLANDE. — *Chimie.—Substance nouvelle, découverte dans le minéral de Finlande, nommé quartz bleu.*—Elle se compose sur cent parties de 45,5 de silice; 25 d'alumine; 10 d'une matière rose-rouge, qui n'a pu être rapportée à aucun corps connu; 8,5 de magnésie; 5,6 d'oxidule de fer; 7,4 d'eau. M. Gadolin, qui en a fait l'analyse, l'appelle *steinheilite* du nom de M. le comte de *Steinheil*, gouverneur de la Finlande, minéralogiste distingué, qui, le premier, a séparé cette

substance du genre quartz, dans lequel on l'avait trop légèrement placée.

Carlsten.—*Phare.*—Le conseil de la marine, en Suède, a dernièrement publié une notice, où il annonce que le phare de la tour de Carlsten, près de Marstrand, sera abattu et reconstruit dans le courant de l'année 1822. L'exécution de ce projet commencera le 16 avril 1821, et la flamme sera éteinte le 15 du même mois.

Upsal.—*Don fait à l'Université.*—Le conseiller d'état, comte de Flemming, a fait don, à l'université de cette ville, de sa bibliothèque, remarquable par le choix des bons livres dont elle est composée.

Stockolm.—*Nécrologie.—De Hemmerlin.*—Les lettres et l'humanité viennent de perdre M. de Hemmerlin, conseiller des mines. Peu d'hommes ont été aussi utiles à leur patrie. Possesseur d'une immense fortune, il l'a consacrée tout entière au soulagement et à l'instruction de ses concitoyens. Entre autres actions remarquables, M. de Hemmerlin a fait défricher sur les frontières de la Laponie une étendue de terrain égale à celle du royaume de Portugal. Il n'a pas moins fait pour l'illustration de son pays. C'est à ses soins que l'on doit le bel atlas de Suède, dont les cartes égalent en exactitude et en élégance celles que l'on fait dans le reste de l'Europe. M. de Hemmerlin a payé de ses propres deniers les astronomes et les ingénieurs qui ont parcouru toutes les provinces du royaume. Epuisée par tant de libéralités, sa fortune ne suffisait plus à ses besoins; une pension et le titre de chevalier de l'Etoile du Nord furent les récompenses d'un homme dont le nom figurera avec honneur parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

DANEMARCK.

Copenhague.—*Action de la pile voltaïque sur l'aiguille aimantée.*— M. le professeur Aerstedt, poursuivant le cours de ses belles recherches (T. VIII, p. 181,) a constaté que, pour agir sur l'aiguille aimantée et la détourner de sa position, il suffit de l'exposer à l'action d'une seule paire de disques de cuivre et de zinc, séparés par un corps conducteur; que ce simple appareil agitait même plus fortement qu'une pile tout entière, et que par conséquent toutes ses expériences peuvent être faites avec succès, à l'aide d'une paire unique. Cette simplification de l'appareil galvanique lui a permis de suspendre deux plaques de cuivre et de zinc, séparées par un li-

quide conducteur, à un fil très-mince; arrangement qui leur donne une mobilité extrême et le pouvoir d'obéir aux actions extérieures, quelque faibles qu'elles puissent être. Il a présenté alors à cette pile simple et mobile, des barreaux fortement aimantés, et il a constaté ce fait très-important, que ces barreaux, selon qu'il présentait l'un ou l'autre de leurs pôles à l'appareil, le repoussaient ou l'attiraient, en lui imprimant un mouvement de rotation autour du point de suspension M. Aerstedt s'est proposé de résoudre un problème bien autrement important, celui de construire une pile galvanique qui, librement suspendue, pût se diriger vers les deux pôles comme une aiguille aimantée; et, quoiqu'il n'ait pu vaincre encore toutes les difficultés, les résultats précédens doivent faire espérer que ce savant et modeste physicien parviendra à son but.

ALLEMAGNE.

Erfurt. — *Histoire naturelle.* — Désormais le *roitelet* ne sera pas le plus petit des oiseaux de l'Europe. Des naturalistes ont observé, depuis quelque tems, dans une forêt de sapins, à quatre lieues d'Erfurt, un petit oiseau assez semblable au colibri. Les habitans du pays le connaissent sous le nom de *goldhanchen*, littéralement *petit coq doré*. Il est d'une forme élégante, ses couleurs sont vives et variées. Rarement on le prend vivant, car la moindre pression du filet le fait périr. Nous espérons que l'on nous donnera bientôt des détails plus précis sur cette découverte.

Prusse. — Halberstadt. — *Nouvel instrument de mathématiques.* — M. Maertens, surintendant ecclésiastique dans cette ville, a inventé un instrument de mathématiques, au moyen duquel on peut tracer, dans tous les rapports donnés du paramètre à l'axe, l'ellipse, la parabole et l'hyperbole. L'inventeur a soumis cet instrument à l'examen de plusieurs savans mathématiciens de Halle qui en ont reconnu la simplicité et l'exactitude; il se propose d'en publier incessamment une description détaillée.

Bavière. — Munich. — *Voyage scientifique.* — D'après le désir du roi, MM. Spix et Martins, revenus dernièrement de leur voyage au Brésil, vont travailler à une description très-étendue de ce voyage, qui sera publiée aux frais de S. M., avec des cartes, des plans, etc. Les collections extrêmement intéressantes que ces naturalistes ont faites au Brésil, formeront un musée particulier, au palais Maximilien,

sous la dénomination de *collections du Brésil*. Les plantes et arbustes précieux qu'ils ont envoyés à Munich seront conservés dans une section particulière du grand jardin botanique de la même ville. Le roi a conféré à ces deux savans la décoration de l'ordre de la Couronne de Bavière, avec un traitement très-considérable.

Duché de Baden. — Fribourg. — *Antiquités*. — M. Jules Leichtelen, architecte, a publié des recherches sur les antiquités badoises. Dans son opinion, les *Agri decumates* des Romains s'étendaient sur la rive gauche du Danube jusqu'aux frontières de la Pannonie, et suivaient, sur la rive droite du Rhin, tout le cours de ce fleuve. *Aurelia*, aujourd'hui *Baden*, était la capitale de ce vaste pays. L'auteur a fait des découvertes précieuses sur la direction des routes qui venaient aboutir à cette capitale; enfin il a mis beaucoup de sagacité à retrouver, dans les noms modernes, les vestiges des noms anciens; mais son opinion sur *Tarodunum* est fort sujette à contestation.

SUISSE.

Genève. — *Instruction publique*. — Le conseil d'état de ce canton vient d'arrêter l'organisation de la faculté de droit de son académie. Les professeurs seront tenus d'enseigner en quatre ans le droit romain, le code civil, la législation commerciale, la législation criminelle et la procédure civile. Ils donneront également, si le tems le permet, des cours de droit naturel, de droit des gens et de droit public. Le grade de docteur pourra, après divers examens, être conféré par l'académie. Le gouvernement vient aussi d'organiser définitivement la surveillance de l'instruction publique dans les communes cédées par les autorités de Paris et de Turin. Une commission, nommée par le conseil d'état, préside à l'enseignement dans le nouveau territoire; elle est composée de cinq membres, dont trois au moins de la religion catholique. Les curés sont chargés de surveiller l'instruction religieuse des écoles. Les régens seront nommés par le conseil d'état, sur une présentation de la commission d'instruction; mais nul ne pourra y prétendre, s'il n'est porteur d'un certificat de capacité délivré par l'évêque. La commission de surveillance rendra annuellement compte de son administration au conseil d'état.

Canton de Zurich. — *Caisse de secours pour les veuves des pasteurs*. M. le doyen Faesi, de Rifferschweil, administrateur de cette caisse, vient de publier le quatorzième compte-rendu de sa gestion.

Tous les ecclésiastiques protestans du canton peuvent prendre part à cette institution bienfaisante, qui remonte à l'année 1806. On jugera des succès qu'elle a obtenus, quand on saura que les recettes de la première année étaient de liv. 1655, (fr. 1927), et que, prélèvement fait de toutes les dépenses, il reste maintenant en caisse liv. 15,162. 7 sch. fr. 17,891). Ce qui a surtout contribué à faire prospérer cet établissement, c'est que son administration est absolument gratuite, et que plusieurs personnes lui ont fait des donations ou des legs. Depuis 1806, cinquante-neuf veuves, dont dix-neuf n'existent plus, ont été secourues par cette caisse.

Canton de Berne.—*Fête anniversaire de la fondation de l'institution d'Hofwyl, près de Berne.* — Le 5 janvier 1821, M. de Fellenberg a célébré, à Hofwyl, l'anniversaire de la fondation de son bel établissement. Les parens des jeunes élèves, les amis de M. de Fellenberg, et un grand nombre d'étrangers honoraient cette fête de leur présence. Les élèves ont joué une pièce qu'ils avaient composée eux-mêmes; le spectacle se donnait dans le manége; et, au lieu de décorations artificielles, on avait disposé des bosquets de lierre et de chèvre-feuille. Dans la pièce, on voyait paraître tour à tour deux ou trois jeunes gens de chaque nation de l'Europe: deux Ecossais en costume de montagnards; deux Russes, représentés par les deux petits-fils du fameux Souwaroff; deux Italiens; enfin, deux Suisses, dont l'un était le jeune de Werdh, descendant d'une famille illustre de Berne, en costume de chasseur de chamois, et l'autre M. Huler, professeur de musique de l'institution, habillé en laitier (*luscher*) de Loberland Bernois. Ce dernier a chanté d'une manière remarquable le ranz des vaches, sur des airs composés par lui, et les deux Italiens ont fait le plus grand plaisir à l'assemblée, par l'exécution brillante de quelques petits airs.

Cette fête, dans laquelle ont régné la gaîté la plus franche et l'ordre le plus parfait, s'est terminée par un banquet, où le respectable fondateur de l'établissement avait réuni ses hôtes et toutes les personnes de l'établissement.

Genève. — *École de musique.* — M. et madame Lamotte, professeurs de piano et de harpe, ont ouvert, dans cette ville, le 6 novembre dernier, une école où ils enseignent la musique d'après la méthode de M. Massimino. Cette école, destinée aux demoiselles, compte déjà un

grand nombre d'élèves. Nous remarquerons à cette occasion que c'est une erreur de croire que M. Massimino ait appliqué l'enseignement mutuel à la musique. Sa méthode n'est que simultanée, comme celle de M. Galin; et, sans vouloir ôter au premier le mérite d'avoir perfectionné l'ancien mode d'enseignement, l'intérêt de la vérité nous oblige à dire que les moyens de M. Galin, de Paris, sont plus prompts et non moins sûrs que ceux de M. Massimino. Mais la méthode qui l'emporte sur toutes les autres est celle de M. B. Wilhem, qui seul a su appliquer rigoureusement les procédés de l'enseignement mutuel à la musique. Les succès qu'il a obtenus à Paris, dans l'école primaire de Saint-Jean-de-Beauvais (voy T. VIII, p. 128), ont décidé *la Société pour l'instruction élémentaire* à faire imprimer sa méthode, qui maintenant est adoptée pour toutes les écoles de cette Société.

ITALIE.

TRIESTE. — *Bateaux à vapeurs.* — On a établi un bateau à vapeurs, la *Carolina*, qui fait régulièrement, tous les deux jours, le trajet entre Venise et Trieste. Un second bateau, appelé l'*Eridano*, fait périodiquement le voyage de Pavie à Venise sur le Pô, et va avec taut de vitesse, qu'ordinairement il ne lui faut que trente-sept heures pour faire ce trajet.

— Un bâtiment à vapeurs, du port de Trieste, a sauvé dernièrement un vaisseau marchand, richement chargé, par un gros tems qui ne permettait à aucune autre embarcation de s'éloigner de la côte.

LUCQUES. — VIAREGGIO. — *Construction d'un port.* — La duchesse de Lucques s'occupe de former un port à Viareggio, au moyen d'un môle qu'elle y fait élever; son intention est de le rendre assez profond pour y recevoir des frégates et de petits vaisseaux de guerre. Afin d'encourager à bâtir dans cet endroit, la duchesse offre des portions de terrain à ceux qui viendront s'y établir; elle a déjà fait construire à Gênes une goëlette de douze canons, et quelques chaloupes.

TURIN. — *Nomination académique.* — *L'académie royale des sciences*, classe des sciences physiques et mathématiques, a, dans sa séance du 24 décembre dernier, admis au nombre de ses correspondans M. Jullien, de Paris (M. A.), auquel M. Vassali Landi, secrétaire de l'académie, a fait part de cette décision par une lettre du 30 du même mois.

NAPLES. — *Instruction publique.* — Les personnes les plus instruites

de ce pays semblent s'occuper principalement de l'instruction publique, nécessaire pour toutes les classes de la société. Le royaume de Naples était resté stationnaire sous ce rapport. Génovasi avait exposé sur cette matière quelques idées générales et sans liaison, mais Filangieri est vraiment le premier philosophe qui ait essayé de donner un plan complet d'éducation publique et d'éducation privée. Après lui, quelques autres en ont senti l'importance, mais sans aucun effet. M. Galdi a publié quelques *pensées* sur le même sujet, et M. Cuoco a présenté au gouvernement un *projet* pour l'établissement des écoles et de l'instruction publique de tout le royaume, au nom d'une commission, chargée de s'en occuper. M. M. Delfico, membre de cette commission, a examiné, dans quelques *mémoires* lus à l'académie royale de Naples, le principe physique de l'imitation sous le rapport de l'éducation publique. Quoique ses idées soient un peu trop générales, on en pourrait tirer beaucoup de conséquences très-utiles. Tous ces essais ont précédé la révolution; les ouvrages de ce genre qui l'ont suivie, et qui ont été publiés jusqu'à présent sont : *nuovi pensieri sulla publica istruzione considerata ne' suoi rapporti colla libertà e col governo*, par Giorgio Masdea; et *Della Riforma dell'istruzione pubblica nel regno delle duo Sicilie*, par Marco Galti. M. Acasdea, quoique envisageant l'instruction publique sous beaucoup de faces, semble s'arrêter à des idées générales. M. Galti cherche plus particulièrement à faire connaître l'état de l'instruction publique dans le royaume de Naples; et, après en avoir indiqué les défauts, il propose une nouvelle méthode plus convenable, selon lui, aux besoins de la nation, et aux circonstances où elle se trouve.

Rome.—*Voyage scientifique.*—Le docteur Salami, natif de Palerme, mais résidant à Londres, et membre de plusieurs sociétés savantes, est arrivé à Rome. Il a examiné avec le plus grand soin et dans le plus grand détail les différentes administrations et institutions sanitaires de l'Italie; il compte partir incessamment pour Constantinople, où il se propose de s'arrêter pendant quelque tems, afin d'y observer le caractère et les effets de la peste; il est accompagné de M. Reefe, premier chirurgien de l'armée des États-Unis d'Amérique.

Nouveau Musée.—On vient de terminer la nouvelle galerie que le pape a fait ajouter au Capitole, dans le palais *Conservatori*. Elle doit contenir des bustes et d'autres monumens élevés à la mémoire des Italiens qui se sont distingués dans les arts et dans les sciences, et qu'on avait déposés jusqu'à présent au Panthéon. Cette galerie est ou

verte au public depuis le 22 septembre. Elle est divisée par ordre de classes et de siècles. La salle principale est ornée d'un buste du pape par Canova, avec une inscription latine; elle renferme aussi un buste de Raphaël, qu'on y a transporté de la rotonde.

MILAN.—*Nécrologie.* — *Zamagna.* — L'abbé Bernardo Zamagna, célèbre helléniste, est mort le 2 avril 1820 à Milan. Il était né en 1735, à Raguse, où il fit ses premières études, et entra bientôt dans la société des jésuites. Il eut pour maîtres, dans les belles lettres, Raimondo Ganich; dans les mathématiques et dans la philosophie, Ruggiero Giuseppe Boscovich; et dans la théologie, Gaspare Segovia et Giacinto Stoppini. L'elève se rendit bientôt digne de l'estime et de l'amitié de ses professeurs. Zamagna enseigna, pendant quelque tems, la rhétorique et la philosophie, dans le collége romain et à Sienne, et depuis, la littérature grecque, à Milan. Sa traduction en latin de l'Odyssée, d'Hésiode, de Théocrite de Moscus et de Bion, a fait oublier toutes celles qui l'avaient devancée. On a aussi de lui quelques poëmes originaux, tels que ceux sur le *Navire aérien*, sur l'*Echo*, etc. Rentré dans sa patrie, il ne cessa de cultiver ses études favorites. Le sénat de Raguse l'envoya comme son député à Pie VI. L'abbé Zamagna rendit plusieurs services à ses concitoyens, dans les affaires publiques, et surtout dans l'éducation des jeunes gens. Sa piété fut toujours pure, sa conversation piquante et instructive. Les personnages les plus remarquables par leurs qualités allaient exprès le visiter pour l'entendre.

ESPAGNE.

Instruction publique.—Théologie et politique. — La littérature de l'Espagne renaît de ses cendres, et annonce devoir faire de grands progrès sous le régime constitutionnnel. Les arrêts des cortès, concernant le plan général des études, ont fait naître à cet égard un espoir fondé sur le bon choix des livres qui doivent servir à l'étude des sciences, des arts et de la littérature. On ne parlera ici que des ouvrages désignés pour les cours de *théologie* et de *politique.*

La théologie sera enseignée d'après les *Institutions théologiques de Lyon.* Cet ouvrage suffit pour éloigner les jeunes gens de la théologie-scolastique, et des doctrines ultramontaines qui ont fait tant de mal en Espagne. Les théologiens espagnols apprendront qu'il y a une différence essentielle entre le respect et l'obéissance raisonnable qu'on doit toujours à la personne sacrée du successeur de saint Pierre, et

l'obligation de résister aux abus de la cour de Rome, dont le gouvernement tend, sans interruption, à augmenter le pouvoir pontifical sur les églises des nations catholiques. Ils sauront que les évêques ont reçu du Saint-Esprit (d'après le témoignage de l'apôtre S. Paul) tout le pouvoir spirituel nécessaire pour régir l'église de leur diocèse, sans avoir besoin de recourir aucunement au Saint-Siége, sauf dans quelques cas extraordinaires, très-rares, et d'une grande importance dogmatique; et que, pour tout ce qui regarde la discipline extérieure, on ne doit pas dépendre davantage de Rome. Ils apprendront à empêcher que l'argent de l'Espagne n'aille grossir le trésor du Saint-Siége, sous le prétexte de l'expédition de brevets et de bulles qui n'ont pas été jugés nécessaires pendant les huit premiers siècles de l'église, et qui ne furent connus en Espagne que depuis le douzième siècle. Ils connaîtront enfin la ligne qui sépare le pouvoir spirituel des évêques et des prêtres, et le pouvoir temporel de la puissance souveraine qui gouverne l'Etat. Une servitude aussi injuste que dispendieuse et préjudiciable aura enfin son terme; et l'on arrivera à ce but, lorsque les Espagnols étudieront les institutions et pratiqueront les maximes du *Cours théologique de Lyon*.

Quant au cours de *politique*, il a été arrêté par les cortès que cette science serait enseignée dans les universités, dans les colléges et dans les institutions, d'après le *cours de politique constitutionnelle* que M. Benjamin Constant a publié à Paris. Cette décision, si honorable pour cet écrivain, paraît devoir être utile à l'Espagne. Les jeunes gens qui étudieront bien cet ouvrage, y trouveront les véritables maximes d'après lesquelles on doit régir un pays où vient de s'établir un gouvernement constitutionnel et représentatif.

J. A. Llorente.

Etat des beaux-arts — L'état actuel de l'Espagne, sous le rapport des beaux-arts, n'est pas aussi déplorable qu'on pourrait le croire. Ce pays possède plusieurs peintres de beaucoup de talent, parmi lesquels on remarque, avec raison : MM. Goya, Lopez, Velasquez, Aparicio, Madrazo, Rivera, *pour les tableaux d'histoire* : Montalvo et Sanchez, *pour les tableaux de paysages et de marines* : Parra et Lacoma, *pour les tableaux de fleurs* : Rivellès, Galvez, Branvilla, Tadei (Angel) et Tadei (Antoine), *pour les décorations*.

Parmi les sculpteurs, on distingue principalement MM. Ginés, Agreda et Alvarez, qui ont fait, il y a peu de tems, un voyage à

Rome, pour acquérir de nouvelles connaissances et pour se perfectionner dans son art. Dans l'architecture, l'Espagne possède des hommes très-instruits et très-éclairés, tels que MM. Pérez, Aguado, Velasquez et Moréno. Quant à la gravure sur planche, MM. Carmona, Estève, Amulléer et Blanco se sont acquis une réputation justement méritée, ainsi que MM. Sepulvéda et Sagau, *pour la gravure en monnaies et en médailles*. M. Cardano, directeur de la lithographie récemment établie, est un excellent graveur pour les cartes hidrographiques.

Il existe des écoles de dessin dans tous les chefs-lieux de provinces et dans les différentes villes du royaume, où des sociétés patriotiques se sont établies. A Madrid, on enseignait le dessin dans l'académie des beaux-arts, connue sous la dénomination de *San-Fernando*: depuis quelque tems, on n'y montre plus qu'à imiter les modèles de l'antiquité avec le plâtre, à copier les modèles naturels, à préparer les couleurs et à choisir celles qui conviennent le mieux au sujet. Mais l'Académie a fondé, dans deux édifices placés dans des quartiers convenablement éloignés pour l'utilité publique, deux écoles qu'elle-même dirige. De savans professeurs y enseignent, tour à tour, aux jeunes gens des deux sexes, le dessin et les élémens de géométrie, appliquée au dessin, à la perspective et aux ornemens.

Pour faciliter l'étude de la peinture, le gouvernement a établi, près de la promenade du *Prado*, un musée qui est ouvert au public une fois par semaine. On y a déjà réuni 332 tableaux, composés par cinquante-cinq peintres espagnols d'un mérite distingué, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à nos jours. La collection, qui est déjà précieuse, le sera bientôt davantage, d'après l'ordre donné par le roi, de transporter au muséum tous les tableaux originaux espagnols qui se trouvent dans les palais royaux de Madrid, Aranjuez et Retiro, et dans quelques maisons royales de plaisance. La loi qui a supprimé des couvens, des moines de la première classe (c'est-à-dire, des bénédictins, des bernardins, des hiéronimites, des chartreux, des basiliens, des prémontrés et des trapistes), enrichira encore ce muséum de plusieurs beaux tableaux; car le roi, Philippe II, avait formé dans plusieurs de ces couvens, et principalement dans celui de l'Escurial, une collection considérable de tableaux précieux, que ses successeurs ont augmentée, en y réunissant des tableaux de toutes les écoles anciennes de l'Espagne, de l'Italie et de la Flandre.

On a mis à la tête du muséum M. Ensevi, peintre en miniature de S. M., et l'un des hommes qui connaissent le mieux les écoles anciennes et les caractères distinctifs de chaque maître. Il a acquis ces vastes connaissances à force de recherches et de comparaisons, faites dans ses voyages en France, en Italie, en Angleterre, et dans plusieurs autres pays qu'il a visités dans ce but.

On a imprimé une notice très-bien faite des tableaux du musée de Madrid; bientôt l'Espagne aura un des musées les plus remarquables de l'Europe. Même à présent, il n'y a qu'elle qui puisse réunir, dans un établissement public, 43 tableaux du célèbre Murillo (dont les ouvrages sont devenus si rares); 44 de Velazquez; 42 de Melendez; 28 de Ribera (surnommé l'*Espagnoleto*); 15 de Joannes; 8 de Cano, et de quantité d'autres peintres de l'ancienne école espagnole.

Déjà 24 tableaux modernes ont mérité l'honneur d'être placés dans le muséum : ils sont de MM. Bayeu, Paret, Goya, Aparicio, Madrazo, Maella, Sanchez et Montalvo; on continuera de suivre cet usage, lorsque l'occasion s'en présentera.

On reproche assez ordinairement aux peintres espagnols de ne prendre pour leurs tableaux que des sujets religieux; cependant le muséum en renferme plus d'un tiers qui n'appartiennent pas à ce genre; savoir : 14 représentant des combats; 15 sur l'histoire ou sur la fable; 28 vues de villes, de ports, de jardins et d'autres paysages; 13 tableaux de fleurs; 8 de fruits; 42 de cabarets et d'auberges; 32 portraits de personnes connues, et 21 de personnes imaginaires, dont la moitié dans le genre grotesque.

Enfin, dès à présent, le muséum de Madrid doit exciter la curiosité des voyageurs, et mériter l'attention des artistes et des amateurs étrangers.

J. A. LORENTE.

MADRID.—*L'académie des beaux-arts de San-Fernando*, qui réside en cette ville, a invité tous les artistes espagnols à envoyer leurs projets pour l'érection d'un monument, dont le but est de perpétuer le souvenir de la journée du 9 juillet 1820, dans laquelle le roi a juré la constitution. Cet appel a été fait particulièrement à toutes les académies de province. Celle de San-Carlos de Valence décernera une médaille d'or à celui de ses directeurs ou de ses anciens élèves qui remportera le prix proposé par l'académie de Madrid.

PAYS-BAS.

AMSTERDAM.—*Expériences sur la théorie électrique de Francklin.*

— M. Van-Marum, connu par ses belles recherches sur l'électricité, a présenté, à l'Institut royal des sciences d'Amsterdam, un mémoire où il examine s'il existe réellement quelque objection solide contre le système des fluides positif et négatif de Francklin, pour lequel il se déclare. A l'aide de la grande machine électriqne de son invention, qu'il fit construire, en 1784, pour le muséum de Teyler, il put obtenir des étincelles de plus de deux pieds et demi de long; et il remarqua que, lorsque le torrent électrique s'élançait du conducteur de la machine sur un corps qu'on lui présentait, l'étincelle partait évidemment du conducteur même, et qu'une multitude de ramifications étroites l'accompagnaient dans son passage, et aboutissaient à l'étincelle, en se dirigeant toutes, dans un même sens, de la machine au corps conducteur. Cette apparence singulière, que M. Van-Marum assure être très-visible, semble fournir une preuve évidente qu'en effet le fluide électrique se trouve en excès sur le conducteur de la machine, et paraît surtout s'opposer à l'existence des deux fluides vitré et résineux, généralement admise par les physiciens français. M. Van-Marum rappelle que, dès l'année 1785, les membres les plus distingués de l'Académie des sciences, Brisson, le Roy, Lavoisier, Monge et Berthollet, avaient été frappés de cette expérience; on pense bien qu'elle fut accueillie avec transport par Francklin lui-même, qui se trouvait alors à Paris. Comme la théorie de cet homme célèbre a été rejetée en France, M. Van-Marum a entrepris la principale difficulté qu'on lui oppose, en donnant une explication fort ingénieuse de la répulsion observée entre deux corps électrisés *négativement*. On ne saurait nier cependant que la théorie des deux fluides, qui a été fortifiée par les belles expériences de Coulomb, n'explique la plupart des phénomènes avec la plus grande facilité, et n'ait reçu des calculs de M. Poisson une éclatante confirmation, en ce qu'il a déduit, de l'analyse qu'elle fournit, des conséquences qui s'accordent parfaitement avec les observations.

Bruxelles. — *Chimie. — Substances qui ont la propriété de rendre les matières végétales incombustibles.* — La propriété de rendre la toile et le papier incombustibles, avec flamme, que M. Gay-Lussac a reconnue dans la solution de phosphate d'ammoniaque (voyez ci-après, art. Paris), a déterminé M. de Hemptinne, pharmacien à Bruxelles, à faire des recherches sur les substances qui peuvent empêcher la combustion du papier, de la toile et du bois, et sur leur

emploi dans les incendies. Il a découvert, 1.° que le sulfate d'ammoniaque peut être employé avec le même succès que le phosphate pour le papier et pour la toile, et qu'il a sur ce dernier l'avantage d'être d'une préparation plus facile et plus économique; 2.° que le borate et le muriate d'ammoniaque, le muriate de chaux, le carbonate neutre de potasse et le sulfate de zinc jouissent, plus ou moins, de la même propriété. Toutes ces solutions doivent être concentrées; quand elles sont faibles, la substance végétale doit y être trempée plusieurs fois pour être tout-à-fait incombustible.

A moins que le bois ne fût en feuilles ou en copeaux très-minces, ou exposé à une chaleur très-faible, la simple immersion ne suffirait pas pour le garantir de l'action continue d'une bougie, d'une lampe, ou d'une autre cause semblable. M. de Hemptinne propose deux moyens préservatifs : le premier est de charbonner le bois de quelques lignes, et de le bien imbiber ensuite de solution de phosphate ou de borate d'ammoniaque; le deuxième, qui est plus certain, consiste à garnir le bois d'une enveloppe de toile préparée avec ces deux liqueurs, ou bien encore à charbonner légèrement la surface du bois, et à l'imbiber de la solution saline, avant de le recouvrir de la toile.

Il démontre que les deux mortiers dont M. Hassenfratz donne la composition dans son *Art du charpentier*, les enveloppes métalliques, les vernis d'acide phosphorique, etc. destinés à garantir le bois du contact de l'air, ne peuvent préserver la substance ligneuse que d'un coup de feu vif et passager, mais non d'un feu violent et continu. Il fait voir aussi que les solutions salines n'ont pas d'avantages sur l'eau commune pour éteindre un feu violent; cependant le phosphate d'ammoniaque pourrait être utile pour les toits de chaume ou autres combustibles de ce genre, qui se trouvent dans le voisinage d'un incendie. A défaut de cette liqueur, M. de Hemptinne conseille d'employer, pour le même objet, de l'argile ou de la boue délayée, ou des couvertures de laine bien imbibées d'eau. Il prouve ensuite qu'on doit commencer par la base, et non par le sommet, comme on le fait ordinairement, l'arrosement d'une meule ou d'un bâtiment en feu; enfin, il fait observer avec raison que, lorsqu'on veut éteindre un incendie par le défaut d'air, comme dans une cheminée ou dans une cave, il faut, après avoir bouché toutes les issues, ne plus les ouvrir, même pour y jeter de l'eau, que lorsqu'on a la certitude que le feu est entièrement éteint.

LIÉGE. — *Université.* — *Séance publique du 2 octobre* 1820. — Une assemblée nombreuse et choisie assistait à cette cérémonie intéressante sous tous les rapports. M. Ernst, recteur, professeur de la faculté de droit, a ouvert la séance présidée par MM. les curateurs de l'établissement, en prononçant un discours latin, qui roulait principalement sur les avantages et sur les défauts du code civil français, *de vitiis et præstantia codicis juris civilis Gallorum.* L'habile professeur, qui a enseigné le droit avec tant de distinction à la faculté de Bruxelles, a donné, dans cette partie de son discours, de nouvelles preuves de ses connaissances approfondies dans le droit civil français et dans la science de la législation; il a fini par prouver qu'il n'existe aucune nécessité absolue de rédiger pour ce royaume un code tout-à-fait nouveau, que le code actuel peut servir de base excellente pour le droit civil des Pays-Bas, lorsqu'il sera purgé des inconséquences, des contradictions, des superfluités qui le déparent, lorsque plusieurs principes fondamentaux auront été changés ou modifiés convenablement, par rapport aux mœurs et aux usages du royaume des Pays-Bas. Une preuve qui parle plus haut que tous les raisonnemens, et qui n'a pas échappé au discernement de M. le recteur, c'est que le nombre des procès diminue graduellement, à cause de la clarté de la législation, qui commence à être irrévocablement fixée; déjà même une foule d'hommes de loi se plaignent de cette extinction rapide des contestations judiciaires, qui, sous l'ancienne jurisprudence, ou au moment de l'introduction du code actuel, étaient une mine abondante qu'ils savaient habilement exploiter.

L'orateur a entretenu ensuite ses auditeurs de ce qui a été fait à l'université pendant son rectorat. Voici les *résultats* qu'il a fait connaître dans cette seconde partie de son discours:

1°. L'arrangement de la *bibliothèque* par une commission choisie dans les quatre facultés, et présidée par M. le professeur Warnkoenig. La plupart des livres ont eté placés dans un ordre convenable; la rédaction des catalogues est commencée sur le modèle de la belle bibliothèque de Gottingen; les achats considérables que l'on a faits pendant cette année ont porté le nombre des volumes au-delà de 8000. La faculté de médecine et celle de droit possèdent déjà des ouvrages très-importans, et bientôt les collections de ces deux facultés seront au complet, et n'obligeront plus annuellement qu'à une légère dépense pour suivre les progrès croissans de chacune de ces sciences.

2°. Le *jardin botanique* sera entièrement arrangé dans le courant de 1821 ; le nombre des plantes qu'il renferme s'élève maintenant à 2600 espèces et s'accroît tous les jours, par la voie des achats, ou par les présens que des botanistes zélés de ce royaume, de Paris et de Bonn, ont faits à l'université. Les serres et l'orangerie, qui sont très-belles, ont été achevées au mois d'octobre.

3°. Le *cabinet de minéralogie*, qui renfermait déjà la collection choisie et envoyée par le célèbre Brugmans, a été encore considérablement augmenté, et il sera placé pendant cet hiver dans les belles armoires qui lui sont destinées. Le *cabinet de zoologie* n'a encore reçu qu'une faible partie des objets que M. de Temmink d'Armsterdam doit lui faire parvenir, et que l'on attend de jour en jour : cependant il possède déjà plusieurs oiseaux étrangers d'une beauté remarquable. On ne néglige aucun moyen de l'augmenter.

4°. On a disposé, pour faciliter les exercices anatomiques de la *faculté de médecine*, une grande salle de dissection à côté du bel amphithéâtre, dont la *Revue* a donné une courte description (tome IV, p. 577); les différentes collections de cette faculté ont été considérablement augmentées.

Le cours d'histoire politique de l'Europe a été fait, pour la première fois, dans le dernier semestre, par M. Wagemann, appelé seulement en 1820 de l'université de Heidelberg, pour enseigner les sciences historiques et politiques. Le même professeur donne aussi, depuis le mois d'octobre dernier, des leçons sur l'histoire universelle, la statistique et l'économie politique. Tous ces objets ont été passés en revue dans le discours de M. Ernst, qui a terminé la solennité en appelant les élèves vainqueurs, et en transmettant le rectorat à M. le professeur Denzinger, de la faculté de philosophie. Six médailles d'or ont été distribuées par le président du collége des curateurs, M. le comte de Liedekerke-Beaufort, gouverneur de la province de Liége. Les élèves des six universités du royaume ont le droit de concourir à chaque université pour y disputer les médailles qui sont décernées chaque année par la munificence royale, d'après les articles 141 et suivans du réglement du 25 septembre 1816.

Pendant l'année académique qui vient de finir, 40 élèves ont été promus au grade de docteur dans la faculté de droit, et 15 dans celle de médecine ; 46 étudians, reçus candidats dans la faculté de philosophie, ont été admis à suivre les leçons de droit. Parmi les thèses sou-

tenues cette année, on distingue celle de M. Cralle, *de portione legitimâ*, *secundùm jus romanum*, qui a été aussi publiée à part; celle de M. Parmentier, *de iis qui contrahere non possunt*, *secundùm jus civile hodiernum*, et celle de M. Sauveur, *de laesconibus calvariæ ab instrumentis contundentibus*, et celle de M. Lejeune de Verviers, déjà connu avantageusement par sa *Flore des environs de Spa*, *de quarumdam indigenarum plantarum virtutibus Commentarii* : elle vient d'être réimprimée en français dans le tome 5, p. 331, des *Annales générales des sciences physiques*, de MM. Bory S.-Vincent, Drapier et Van Mons, sous le titre : *Sur les propriétés médicinales de plusieurs plantes indigènes*. Le nombre des étudians, qui s'élevait l'année dernière à 381, a été encore augmenté depuis le mois d'octobre 1820. Les Annales académiques de l'an 1818—1819 seront bientôt publiées.

— *Réclamation.* — Je viens de lire dans la *Revue Encyclopédique* (T. VII, p. 157) une notice assez inexacte d'un ouvrage que j'ai publié l'année dernière en Allemagne. L'on me range au nombre des auteurs hollandais; c'est un honneur que je n'ai point mérité, en traitant des questions discutées depuis quelque tems par les jurisconsultes d'Allemagne. J'ai su que je n'écrivais guère que pour des lecteurs allemands; mais je n'aurais point réclamé contre une qualité qui doit moins me toucher que les littérateurs hollandais, si je n'eusse reconnu qu'à côté de cette erreur, l'auteur de la notice en commettait une beaucoup plus grave, en se trompant tellement sur le caractère de mon traité que, pour respecter son discernement, je suis forcé d'accuser sa précipitation, ou de croire qu'il a adopté de confiance une analyse qui en a été faite en Hollande. Si l'auteur de la notice avait jugé mon livre digne d'attirer un instant son attention, il aurait pu reconnaître qu'au lieu d'adopter les principes de Kant, j'avais précisément pour but de combattre la méthode de traiter *le droit naturel*, suivie par la majeure partie des philosophes de cette école. Je me trouve, au reste, dans une position qui pourrait paraître plaisante à tout autre qu'à moi; je suis anathématisé par la gazette littéraire de Halle pour avoir osé m'éloigner *du maître*, et inculpé dans la *Revue Encyclopédique* pour l'avoir trop bien suivi. Votre impartialité fera disparaître ce contraste; et si, dans votre justice, vous trouvez mon livre indigne de vous occuper davantage, au moins vous

m'accorderez, j'en suis certain, le dédommagement d'insérer ma justification dans une de vos prochaines livraisons.

Le Docteur L. A. WARNKOENIG, professeur en droit à l'université de Liège.

OBSERVATION. — Le faux jugement qui a donné lieu à cette réclamation, vient en effet de ce qu'on avait adopté de confiance une analyse de l'ouvrage faite dans un journal hollandais.

FRANCE.

PAS-DE-CALAIS. — BOULOGNE SUR MER. — *Bains de mer.* — Le bel établissement de bains de mer chauds et froids, et de douches, formé dans cette ville par feu M. CLÉRY DE BÉCOURT, a été remis en activité, le 15 juillet dernier, par M. QUETTIER, négociant de cette ville. On s'est efforcé de multiplier dans cet établisssement, le seul qui existe en France, toutes les ressources que l'art peut tirer de l'eau de mer.

La ville de Boulogne, remarquable par la salubrité de l'air qu'on y respire et par la belle variété de ses sites, a, dans son voisinage, une fontaine d'eaux minérales ferrugineuses, dont l'efficacité a été reconnue depuis long-tems par les médecins, et dont les personnes qui viennent prendre les bains de mer peuvent faire usage avec avantage.

Les bains sont contigus à de beaux appartemens, où peuvent loger les baigneurs. Le bâtiment des bains a trente-un mètres de façade; il est fermé par une belle grille en fer. Un obélisque et deux colonnes en marbre en décorent l'entrée. Il est composé de trois principales voûtes placées l'une sur l'autre et parfaitement éclairées. La retenue d'eau de mer est, à chaque grande marée, d'environ trois mille mètres cubes. Cette eau, renouvelée tous les jours, est de la plus grande limpidité.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AVIGNON (*Vaucluse*). — Dans la séance publique du 30 novembre, l'*académie de Vaucluse* a décerné le prix, fondé en 1811 par M. le baron de Stassart, alors préfet, pour le meilleur éloge de Pétrarque. Après avoir ouvert la séance par un discours remarquable, M. de Cotton, préfet actuel et président de l'Académie, a fait la remise de la médaille d'or à M. Liotard.

L'analyse de l'ouvrage couronné par M. Morel, secrétaire perpétuel; plusieurs Fables et une Épître philosophique, de M. de Stassart; une

Dissertation de M. Roche *sur les inconvéniens des costumes actuels des femmes*; une Idylle élégiaque de M. Achille Dulaurent; *la Description des Alpes* par M. le docteur Guérin, et une Cantate de M. Morel, intitulée : *Orphée vainqueur des Syrènes*, qui se trouve dans l'almanach des Muses de cette année, ont été lues successivement; l'assemblée, qui était brillante et nombreuse, a manifesté sa satisfaction d'une manière non équivoque.

Bordeaux (*Gironde*). — *Académie royale des sciences, belles-lettres et arts.* — *Séance du 7 décembre* 1820. — D'après la demande faite dans la séance du 23 novembre, et sur la proposition du conseil d'administration, l'Académie arrête qu'il sera ouvert cette année un concours extraordinaire, afin de perpétuer, par un témoignage particulier, le souvenir de la part qu'elle a prise au bonheur de la France, en apprenant la naissance de S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux.

En conséquence, l'Académie propose, pour un sujet de prix de poésie, la naissance du duc de Bordeaux; le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du 26 août 1821. L'Académie propose le même sujet pour un concours de peinture, auquel sont exclusivement appelés les artistes nés ou domiciliés à Bordeaux, et ceux qui appartiennent à l'ancienne ou à la nouvelle école de peinture de cette ville, quel que soit le lieu de leur résidence, et lors même qu'ils seraient étrangers à Bordeaux. Le prix, consistant en une valeur de 500 francs, sera décerné dans la séance publique de l'Académie, le 26 août 1821.

L'Académie laisse aux artistes le choix des proportions convenables à la composition de leur tableau; elle les invite seulement à ne pas s'éloigner de la dimension ordinaire des tableaux de chevalet.

Les ouvrages de poésie et ceux de peinture, envoyés au concours, devront être remis au secrétariat de l'Académie, rue St.-Dominique, n° 1, à Bordeaux, avant le 1er août.

— Caen (*Calvados*). — *Académie royale des sciences, arts et belles-lettres.* — Séance du 10 novembre 1820, présidence de M. *de Magneville.* — Le secrétaire lit une lettre de M. *D. Turner*, associé de l'Académie, et correspondant de l'Institut, qui fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage ayant pour titre : « *A tour in Normandy undertaken principally for the purpose of investigating the architectural antiquities of the duchy, with observations on it's history on the country and on it's inhabitants, illustrated with*

numerous en gravings; » 2 vol. grand in-8°. Londres, 1820. Cet ouvrage, écrit en anglais et en forme de lettres, est orné de nombreuses gravures exécutées par madame et mademoiselle *Turner*, l'une épouse et l'autre fille de l'auteur. L'Académie, après avoir entendu la lecture de la traduction faite par M. Smythe de la préface, et de quelques fragmens de l'ouvrage sur la ville de Caen et de ses établissemens, charge le secrétaire de remercier l'auteur, et de faire traduire la partie de cet ouvrage qui a rapport au département du Calvados. M. *Boucharlat*, membre de l'Athénée des arts de Paris, envoie deux ouvrages de sa composition, l'un en vers intitulé : *la mort d'Abel*; l'autre, *Traité de calcul différentiel et de calcul intégral*. L'Athénée nomme MM. *Pattu* et *de Baudre*, commissaires pour examiner ces ouvrages. — M. *Lemercier*, de l'Académie française, associé correspondant, envoie sa tragédie de *la démence de Charles VI*. — M. *J. S. Smythe*, associé, offre à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage intitulé : « *Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences, contenant un nouveau projet d'une division générale des connaissances humaines*; » par M. le chevalier *M. A. Jullien*, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. M. Smythe observe que le journal périodique, la *Revue Encyclopédique*, dont l'auteur de cet ouvrage est fondateur et directeur, est le seul recueil littéraire qui ait rendu un compte satisfaisant de la dernière séance publique de l'Académie; que ce journal embrasse, dans ses publications mensuelles, des analyses raisonnées des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, qui paraissent sur la surface du globe; et qu'il est intéressant d'encourager cette utile entreprise : il demande que l'Académie s'abonne à la *Revue Encyclopédique*. La proposition, appuyée par MM. de Magneville et Hébert, est adoptée. — M. *Pattu* donne communication d'un nouveau procédé pour imprimer des dessins, par M. *Langlois*, fabricant de porcelaine à Bayeux. (*Voyez* T. VII, p. 642.) M. le docteur *Lesauvage* lit de nouvelles recherches sur la circulation du sang dans les poissons. Il annonce que cet ouvrage doit paraître dans un des recueils périodiques destinés aux sciences naturelles, pour réfuter une nouvelle théorie que M. *Blainville* vient de substituer à l'ancienne; M. *Lesauvage* défend celle-ci par des expériences anatomiques consignées dans son mémoire. — *Dans sa séance du 24 novembre*, la Société a entendu la lecture des remercîmens que l'amiral Sidney

Smith adresse à la compagnie, qui l'a nommé associé correspondant; ils sont ainsi conçus : « M. le secrétaire, hautement gratifié par l'honneur que l'académie royale de Caen m'a fait d'accéder à mon désir d'être reçu associé correspondant, je vous prie de lui en témoigner toute ma reconnaissance. L'unanimité des suffrages m'offre en même tems la preuve flatteuse que je suis reçu comme l'ancien ami des compagnons de ma jeunesse, titre que je suis jaloux de conserver, comme je prétends le mériter; celui *d'ennemi* étant une dénomination purement technique en tems de guerre, comme celui d'antagoniste est purement local pour les combattans sans haine qui occupent l'arène. Dieu merci, les tems des luttes sanglantes ont cessé! et la similitude de nos institutions nous offre l'espoir que *notre rivalité* ne sera désormais que l'ambition louable de se distinguer dans les sciences, les arts et l'industrie productive, d'étendre la civilisation aux barbares, et de maintenir par ce moyen la paix universelle, sans s'inquiéter des théories abstraites sur des formes de gouvernement soutenues à main armée. »

Caen (*Calvados*). — *Antiquités arabes.* — *Rectification.* — En rendant compte dans la *Revue* (T. VIII, p. 198, livraison d'octobre 1820) du monument arabe conservé dans le trésor de l'église cathédrale de Bayeux, nous avons, par erreur, présenté d'une manière incomplète et fautive la traduction de l'inscription de ce monument faite par M. le chevalier *Hammer*, ce qui a donné lieu à une note critique de M. *Ellious Bochtor*. Voici la version et la traduction envoyées de Vienne le 15 août dernier, par le célèbre orientaliste *Hammer*, telles qu'elles ont été présentées dans la dissertation de M. Smythe. *Bismillah errahmânn errahém! Birhou kamilet ve namihi schamilet.* — Traduction française telle que nous l'avons donnée (T. VII, p. 630) : « *Au nom du Dieu clément et miséricordieux! Sa justice est parfaite, et ses grâces sont vastes.* »

Saintes (*Charente-Inférieure*). — *Société d'agriculture.* — Sous la préfecture de M. Guillemardet, il avait été formé à Saintes, alors chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, une *Société d'agriculture* pour tout le département. Cette compagnie, à qui l'économie rurale devait d'utiles observations et de bons mémoires, cessa d'exister, à l'époque de la translation du siége de la préfecture à la Rochelle; depuis ce moment, les amis de l'agriculture regrettaient vivement la dissolution de cette Société, et sollicitaient avec ins-

tance son rétablissement. Il vient d'avoir lieu, d'après les ordres de l'autorité ministérielle et départementale; et le 11 janvier 1821, M. de Gigord, sous préfet de l'arrondissement de Saintes, magistrat que recommandent son excellente administration et ses lumières, a réinstallé solennellement cette société, nouvellement reconstituée, mais qui ne s'étendra désormais qu'à l'arrondissement. M. de Gigord a prononcé, à cette occasion, un discours aussi sagement pensé que bien écrit, et dans lequel il a rappelé à son auditoire l'utilité et les bienfaits de l'art agricole, et tous les avantages qu'il a retirés en France, depuis un demi-siècle, des institutions semblables à celle-ci. M. Gallocheau, juge au tribunal de première instance de Saintes, l'un des hommes les plus recommandables par son esprit philanthropique et par ses connaissances en agriculture, a été nommé secrétaire perpétuel de la nouvelle société.

STRASBOURG (*Bas-Rhin*).—*Société des sciences, agriculture et arts.*—*Nomination.*—M. M. A. Jullien, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, et M. A. Mahul, l'un de ses collaborateurs, viennent d'être nommés membres correspondans de cette société.

PARIS.

Institut. — *Académie royale des sciences* (1).—*Séance du lundi 1 décembre* 1820.—MM. Vauquelin et Deyeux font un rapport sur un mémoire de MM. Pelletier et Caventou, sur l'analyse du quinquina. —M. Ampère lit un mémoire sur *la loi mathématique des attractions et répulsions des courans électriques.*—L'Académie nomme correspondans MM. Brinckley et Bochneuberger.

Séance du lundi, 11 *décembre.*—M. Lejay envoie la description d'un instrument propre à remuer la terre plus profondément qu'avec une charrue. M. Yvart fait un rapport sur cette machine.—Au nom d'une commission, M. Bertholet fait un rapport sur un mémoire de M. Magendie, *sur le mécanisme de l'absorption.*—Au nom d'une commission, M. Biot fait un rapport sur un mémoire de M. Becquerel, relatif au développement et à la transmission de l'électricité. L'Académie arrête que ce rapport sera imprimé.—Au nom d'une commission, M. Brongniart lit un rapport sur un ouvrage de M. Pré-

(1) Nous donnerons chaque mois avec exactitude un bulletin semblable.

vost, intitulé : *Essai sur la constitution physique et géognostique du bassin, à l'ouverture duquel est située la ville de Vienne.* M. Ampère lit une note faisant suite au mémoire lu par lui dans la séance précédente.

Séance du lundi, 18 *octobre.*—M. Biot lit un troisième mémoire sur les propriétés magnétiques que les fils du métal acquièrent lorsqu'ils servent de conducteurs au courant voltaïque.—M. Freycinet lit une notice abrégée sur *le voyage autour du monde*, qu'il vient de faire, notice terminée par un tableau du résultat de ses observations. Sur sa demande, l'Académie nomme MM. Cuvier, Biot, de Humboldt, de Rossel, Thénard, Gay-Lussac et Arago commissaires pour prendre connaissance et lui faire un rapport des travaux de M. Freycinet. M. Dupin présente, de la part de M. Coste, des recherches sur les expériences de Hulton. MM. Poisson, Dupin, le duc de Raguse, commissaires. L'Académie nomme M. Thaër, de Berlin, correspondant pour la section d'agriculture.

Séance du mardi 26 *décembre.*—M. de Ferussac présente un mémoire manuscrit, intitulé : *Prodrome de la famille des limaçons.* Commissaires, MM. Cuvier, Lamark et Duméril.—M. Beudant présente le manuscrit de son *Voyage en Hongrie :* il est renvoyé à une commission.—M. Brongniart lit un mémoire, intitulé : *Gisement*, ou *position relative des ophiolides*, *euphotides*, *jaspes*, etc., dans quelques parties des Apennins.—M. Ampère lit un mémoire, intitulé : *Exposition du moyen par lequel il est facile de s'assurer directement, et par des expériences précises, de l'exactitude de la loi des attractions et répulsions des courans électriques*, communiqué à l'Académie, dans la séance du 6 novembre 1820.

Académie française. — Séance extraordinaire du mardi, 5 *décembre.* — M. de Wailly, proviseur du collége royal de Henri IV, fait hommage de la neuvième édition de son nouveau Vocabulaire français; M. Moreau de Jonnès, de son ouvrage intitulé : *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles*, *etc.*; et M. Anthelme Peysson, médecin et membre de la société d'émulation de Cambrai, d'un poème sur *la vaccine.* — M. Lacretelle jeune lit *des considérations sur le caractère des Romains*; M. le marquis de Lally-Tollendal, la traduction en vers, 1.° de la Prière universelle de Pope; 2.e du poème anglais intitulé : *La demoiselle campagnarde.* — M. Le secrétaire perpétuel fait un rapport sur un

mémoire présenté à l'Académie par M. Terey, sur la nature des sons, considérés comme élémens du langage, et sur la manière de noter la prononciation.

Séance extraordinaire du mardi, 9 janvier. — M. Huart fait hommage d'un ouvrage intitulé : *de l'établissement en France d'un hôtel royal d'Invalides civils*, à l'instar de l'hôtel royal des invalides militaires ; M. Auger, du cinquième volume de son *édition des Œuvres de Molière*, avec commentaires; M. Lemontey lit une notice sur l'historien *Jacques-Auguste de Thou* ; M. Dureau de Lamalle, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un fragment du troisième chant de son *Poème sur Bayard*, et M. le comte de Ségur, un fragment de son *Histoire des Gaules*, à l'époque de l'invasion des barbares, sous Honorius.

Création d'une Académie royale de médecine. — Une ordonnance du roi, du 20 décembre 1820, établit à Paris, pour toute la France, une Académie royale de médecine. Cette Académie est spécialement instituée pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie ; elle s'occupera de tous les objets d'études et de recherches qui peuvent contribuer aux progrès des différentes branches de l'art de guérir. L'Académie est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie et une de pharmacie. Elle est composée d'honoraires, de titulaires, d'associés et d'adjoints. Il y aura 30 honoraires dans la section de médecine, 20 dans la section de chirurgie, et 10 dans la section de pharmacie. Les titulaires sont au nombre de 45 pour la médecine, 25 pour la chirurgie, et 15 pour la pharmacie. Il y aura 30 associés libres qui devront résider à Paris ; 45 associés ordinaires, dont 20 seulement résidant à Paris, et 30 associés étrangers. Les associés ne sont attachés à aucune section particulière. Le nombre des adjoints résidans peut égaler celui des titulaires de la section à laquelle ils seront attachés ; le nombre des adjoints correspondans est indéterminé. — Chacune des trois sections élira ses

membres honoraires, ses membres titulaires et ses adjoints. Les associés seront élus par l'Académie entière. Toutefois l'élection des honoraires, des titulaires et des associés devra être approuvée par le roi, et celle des adjoints par l'Académie entière. — Le bureau général de l'Académie sera composé d'un président d'honneur perpétuel, d'un président temporaire, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le premier médecin du roi, en titre, sera de droit président d'honneur perpétuel; les autres membres du bureau seront élus par l'Académie entière. — Le bureau particulier de chaque section sera composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Par ordonnance du 27 décembre 1820, sont nommés 1.° dans la section de médecine : *titulaires*, MM. Portal, premier médecin du roi, président d'honneur; Alibert, Bertin, Bourdois, Broussais, Chaussier, Coutanceau, Desgenettes, Duméril, Double, Esquirol, Fouquier, Geoffroy, Girard, Hallé, Huzard, Leroux, Lucas, Orfila, Pariset, Récamier, Royer-Collard. *Honoraires* : MM. Audry, Beauchêne père, Borie, Bourru, Corvisart, Dalmas, Duffour, de Jussieu, Montaigu, Petit, Pinel, Sédillot, Tessier, Wezel. 2.° Dans la section de chirurgie. *Titulaires* : MM. Beclard, Bougon, Boyer, Deneux, Dittel, Dubois, Dupuytren, Evrat; Lallement, Larrey, Marjolin, Richerand, Roux, Yvan. *Honoraires* : Barbier, Deschamps, Pelletan, Percy, Valentin. 3.° Section de pharmacie. *Titulaires* : MM. Boullay, Deyeux, Fabre, Henry, Laugier, Pelletier, Planche, Robiquet, Vauquelin. *Honoraires* : MM. Boudet oncle, Bouillon-Lagrange, Bourriat, Cadet-de-Vaux, Charlard, Chéradame. 4.° *Associés libres* : MM. Berthollet, Chaptal, Cuvier, Desfontaines, Gay-Lussac, Geoffroy-Saint-Hilaire, de Lacépède, Ramond, de la Rochefaucauld, Thénard. 5.° *Associés non résidans* : MM. Barbier, Baume, Braconnot (Henri), Boin, Bouchet, Brennot, Broussonet, Chrétien, Coze, Delpech, Desèze, Flamand, Fodéré, Fouré, Gerbois, Gueyrard, Hocht, Labbat, Laennec neveu, Lanoix, Lasservole, Lordat, Murat, Paulet, Proust, Taranget, Tourdes, Valentin (Louis), Vigarous, Viguerie, Virenque.

Chimie. — Moyen de rendre la toile incombustible. — M. Gay-Lussac, de l'Institut, a découvert que la toile trempée dans une solution de phosphate d'ammoniaque, et séchée ensuite, ne produit aucune flamme lorsqu'elle est exposée à l'action du feu. Le sel se

fond, l'ammoniaque se dégage, la toile se roussit et se charbonne sans changer de forme, et est préservée de toute combustion ultérieure par le vernis que l'acide phosphorique forme autour des fils. Ce procédé, qui garantit aussi le papier de la flamme, peut être très-utile pour les décorations de théâtre et pour beaucoup d'autres objets.

—*Grossesse extraordinaire, observée dans un animal.* — Ce n'est pas toujours dans l'utérus que s'opère le développement du germe: des faits, à la vérité peu nombreux, mais suffisamment constatés, ont prouvé que tantôt les ovaires, tantôt, et moins rarement, les trompes utérines sont devenues accidentellement le siége de la grossesse. Sous le nom de *grossesse abdominale* enfin, les auteurs ont parlé d'une troisième erreur de lieu plus singulière encore : celle-ci suppose qu'à la sortie de l'ovaire, le petit œuf fécondé, au lieu d'être reçu par le pavillon de la trompe, abandonne entièrement la route tracée par la nature, pour tomber dans la capacité du ventre de la mère. Ce dernier cas, quoique litigieux encore parmi les plus célèbres accoucheurs de nos jours, n'en paraît pas moins exister, et les difficultés qu'on a jusqu'ici éprouvées pour le reconnaître dans l'espèce humaine, disparaissent lorsqu'on peut l'observer dans les autres mamifères. On pourra s'en convaincre par le fait suivant.

Six fœtus, trouvés dans la cavité abdominale d'une chatte, sacrifiée dans une expérience, ont été dernièrement présentés à *la Société de médecine*, par M. Coillot, de la Haute Saône, étudiant en médecine, déjà distingué par l'étendue de ses connaissances, et sous le scapel duquel le hasard venait de les offrir.—L'un d'eux, desséché et réduit à son squelette, était encore suspendu au bord flottant du grand épiploon (vulgairement la coiffe), auquel il était adhérent par le moyen d'un kiste ou enveloppe demi-transparente, au travers de laquelle on le distinguait aisément. Cet individu paraissait être assez près de l'époque ordinaire de la naissance. Trois autres, aussi pourvus d'une enveloppe membraneuse, mais beaucoup moins altérés, et revêtus de toutes leurs parties molles, avaient été découverts épars dans la région ombilicale, entre le grand épiploon et les circonvolutions intestinales. Là, entièrement détachés des surfaces adjacentes, ils se présentaient comme des espèces d'œufs à coque membraneuse, renfermant tous un petit animal, qui paraissait n'avoir perdu la vie qu'au moment où il était près de éclore.

Dans chacun de ces fœtus, on distinguait : 1° ce kyste ou cette enveloppe extérieure, espèce de sac ovoïde sans ouverture, lisse et poli d'un côté; appliqué, de l'autre, sur tout le produit de la conception; membrane mince, diaphane, sans fibres ni apparence d'organisation, et actuellement confondue avec celles qui avaient été propres au fœtus; 2° une légère couche humide et brunâtre, sorte d'enduit pulpeux interposé entre la coque dont on vient de parler; et la surface du corps du fœtus, mais manquant complétement sous la portion de cette membrane qui recouvrait le placenta; 3° le fœtus lui-même, courbé sur sa face sternale, et dans l'attitude qu'on lui connaît lorsqu'il est renfermé dans l'organe spécial de la gestation; 4° enfin, le cordon ombilical, passant du ventre du fœtus pour se rendre au placenta, qui se trouvait collé sur le dos ou sur une autre partie du petit animal.

Les deux individus qu'il reste à examiner étaient à l'état de germe ou d'embryon, fixés à leur *vitellus* ou jaune. Celui-ci, un peu plus gros qu'un pois, formait à lui seul plus des neuf dixièmes de la masse totale, qui était aussi enveloppée d'une membrane particulière, semblable aux autres. Mesuré des ongles des pattes de derrière à l'extrémité de son museau, déjà garni de petites moustaches, le plus grand des fœtus avait quatre pouces environ de longueur, tandis que le plus petit des germes avait au plus trois lignes. Nulle part on n'apercevait de signes de putréfaction dans ces produits organiques; l'expression des parties molles ne fournissait même aucun fluide; elles auraient pu passer pour avoir été conservées dans l'alcool.

La mère adulte, et de taille ordinaire, avait joui jusque-là d'une santé parfaite. Son embonpoint pouvait servir à expliquer le volume un peu exagéré de son ventre. Il est à noter cependant que l'animal, triste et timide, ne mangeait que la nuit, et se tenait tout le jour caché dans un endroit obscur, où il se laissait prendre sans résistance, paraissant en quelque sorte indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Tous ses viscères furent trouvés sains. La vessie urinaire, sensiblement plus petite qu'on ne la rencontre ordinairement, se déchirait, lorsque par une insufflation violente on lui faisait dépasser les dimensions d'un œuf de pigeon. Les mamelles et les parties externes de la génération n'offraient rien de remarquable. L'utérus, à l'état de vacuité, offrait un tissu dense et serré; sa capacité admettait à peine une tige un peu plus grosse qu'une plume

de corbeau ; aucune solution de continuité, aucune cicatrice, aucune adhérence contre nature ne pouvait faire soupçonner l'existence de quelques ruptures de ses parois.

Les trompes utérines, considérablement renflées, dans une étendue de deux pouces à compter de leur bifurcation, surpassaient, en cet endroit, les dimensions de l'utérus. Leur tissu ramolli, spongieux, cotoyé par de nombreux vaisseaux, avait acquis une épaisseur fort remarquable : mais ici, de même que dans l'utérus, on n'a rien découvert qui pût indiquer la moindre lésion dans les parois du tube, lequel n'avait contracté aucune adhérence avec les parties environnantes. Tout-à-coup rétrécie, mais non pas oblitérée, l'autre portion des trompes se montrait dans l'état ordinaire. Leur pavillon, convenablement dirigé, pouvait aisément embrasser l'ovaire correspondant. Enfin, nul obstacle matériel ne paraissait avoir pu, durant la vie, empêcher l'action attribuée à ces organes. De leur côté, les ovaires, bien conformés, conservaient tous leurs rapports naturels avec les autres parties ; sur la portion de leur surface qui se dirigeait du côté du pavillon des trompes, on voyait distinctement *de petites taches jaunes cicatriculées*, et *isolées les unes des autres* ; on en comptait deux d'un côté et quatre de l'autre ; en tout *six*, *nombre exactement correspondant à celui des fœtus trouvés dans le péritoine.*

Les faits contenus dans cet article semblent établir : 1.° qu'il n'y avait eu qu'une seule et même grossesse ; 2.° que cette grossesse, composée de six fœtus, avait été primitivement abdominale ou extra-génitale ; 3.° que le produit de la conception, déposé dans une cavité séreuse, peut y trouver les matériaux de son développement, et arriver à terme ; 4.° qu'à cette époque, il y a possibilité de sauver la mère et son fruit, au moyen de l'opération conseillée par *Baudelocque*, pourvu qu'elle soit pratiquée à tems et d'une manière convenable ; 5.° que l'attitude du fœtus est indépendante du lieu qu'il occupe ; 6.° que, quoique l'existence du kyste, ou enveloppe extérieure de l'œuf, paraisse constante, l'origine n'en est pas encore bien connue, et que ce serait notamment à tort qu'on l'aurait crue formée par l'accolement des surfaces voisines autour du produit de la conception ; 7.° qu'il n'est pas certain que la contiguité du placenta avec les parties de la mère soit toujours et partout nécessaire à la nutrition du fœtus, etc., etc.

Il est bien à désirer que d'autres observations du même genre viennent s'ajouter à celle-ci, pour répandre quelque jour sur les questions qui, dans tous les tems, se sont élevées sur les grossesses extra-utérines en général, et plus particulièrement encore sur celle dont l'observation précédente offre un exemple anssi curieux que rare.

—*Expériences faites à Saint-Ouen, près Paris, pour la conservation des grains dans un silo, ou fosse souterraine, par M.* TERNAUX l'aîné, négociant-manufacturier, député du département de la Seine. —On doit au zèle éclairé et philanthropique de M. Ternaux, membre de la chambre des députés, un essai en grand du *moyen de conservation des grains*, qui consiste à les enfermer dans une fosse souterraine, à l'abri du contact de l'air et de l'humidité. Quoique cette expérience n'ait pas eu toute la durée qu'il faudrait pour la rendre entièrement concluante, cependant elle présente déjà des données précieuses qui méritent d'être connues, dans l'intérêt des agriculteurs, des commerçans, de l'administration et du public. Sans comparer la méthode qu'a suivie M. Ternaux avec les divers moyens qui ont été proposés, et dont j'ai rendu compte ailleurs, je ferai remarquer seulement en quoi elle se rapproche ou diffère des différentes espèces de *fosses à blé*. Sur la côte de Barbarie, en Espagne, à Florence, à Naples et ailleurs, on se borne à creuser dans la pierre dure, et à bien boucher l'ouverture de la fosse; mais il faut que le sol soit sans fissures, et placé de manière à ne pas recevoir les infiltrations pluviales, ni l'action de l'humidité qui, venant à atteindre le grain, le perdrait infailliblement. M. de Lasteyrie, dans son ouvrage sur *les fosses, propres à la conservation des grains*, décrit en détail les moyens qu'il regarde comme les meilleurs pour construire ces fosses; il veut qu'au défaut du roc, on construise dans la fosse une maçonnerie en briques et beton, que l'on en carbonise la surface, qu'on la dessèche par la chaux vive; ensuite, qu'on l'enduise d'huile, de bitume, de litharge et de térébenthine. A l'exemple de ce que les Romains ont pratiqué dans les caves à blé à Amboise, que j'ai fait connaître dans le *Bulletin de la Société d'encouragement* (février 1820), il conseille de remplir en sable l'intervalle qui sépare le sol de la maçonnerie; enfin, il recommande d'opérer la dessiccation du grain, avant de le verser dans la fosse. D'autres procédés, également utiles et conformes aux saines doctrines, mais que je passerai sous silence, complètent la description des moyens recommandés par M. de Lasteyrie.

Telle n'est pas la méthode qu'a suivie M. Ternaux. Son but étant l'économie, il rejette l'appareil des constructions dispendieuses; il veut que les cultivateurs puissent pratiquer *partout* des magasins de blé. S'il arrivait, à peu de frais, aux mêmes résultats que d'autres obtiennent chèrement, le choix ne serait pas douteux; or, l'issue de la première expérience qu'il a tentée semble favorable à ses espérances. Voici le moyen dont il s'est servi à Saint-Ouen. A la porte de sa maison, et sur la voie publique, c'est-à-dire dans un lieu soumis à toutes les influences de la température et de l'humidité atmosphérique, il a fait creuser un *silo*, ou fosse cylindrique, dans le tuf marneux qui est à l'entrée du sol. La profondeur est de 3m, 90, compris une voûte hémisphérique, et la largeur moyenne de 3m, 10. La voûte est en briques pour plus de solidité, mais cette construction n'était pas nécessaire. Si l'on avait évité cette dépense, le total des frais aurait été de 293 francs 97 centimes, à répartir sur environ 200 hectolitres de blé, qui, à 22 francs, représentent une somme de 4400 francs. On a garni de paille de seigle les parois de la fosse, à l'épaisseur de 30 c., et le fond, de fascine, de paille de seigle et d'une natte en paille. La garniture du silo a coûté 156 francs 63 cent. Ces dépenses, quoique peu considérables en les répartissant sur la totalité du grain, seraient en proportion beaucoup moindres, si le blé était plus cher, ou si le silo était deux à trois fois plus grand, ou enfin si l'on avait acheté la paille dans la saison favorable.

La quantité de grain introduite dans la fosse a été de 199 hect., pesant chacun 80 kilo, 4 décagrammes. L'opération s'est faite, le 10 décembre 1819, par un tems humide; la voûte, étant fraîchement bâtie, a dû communiquer un peu d'humidité au grain. L'ouverture, bien bouchée en paille, a été recouverte par un couvercle en bois de chêne, et par une dalle scellée en plâtre. Toutes les circonstances relatives à l'état du sol et de la fosse, et à la nature du grain déposé, ont été soigneusement recueillies dans un procès-verbal qu'on trouvera tout au long dans le mémoire imprimé.

Dix mois et demi après, le 12 octobre 1820, la fosse a été découverte, en présence d'un grand nombre de témoins, invités par M. Ternaux. La paille de la cheminée s'est trouvée un peu humide, le grain était tassé, la couche supérieure avait l'odeur d'un grain tenu à l'humidité; mais, à 5 centimètres au-dessous, le blé était parfaitement sain, beau et intact. La partie qui s'est trouvée un peu humide, était seulement d'un

hectolitre ; la paille des parois n'était nullement altérée, excepté dans la partie contiguë au tuf. En mesurant le blé extrait de la fosse, on a trouvé 205 hect. 66,6, au lieu de 199 hect., le poids moyen de 76 kilo ; ainsi, la perte en poids a été de 2 173 070, et l'augmentation en volume, de 3 173.

En neuf heures seulement, l'exposition à l'air a fait perdre l'odeur du blé, extrait de la partie supérieure de la fosse ; le thermomètre a varié, dans le cours de la journée, de 6 à 11 degrés à l'air libre ; le second procès-verbal rend compte de tous les détails.

Enfin, deux autres procès-verbaux, insérés dans le mémoire, sont relatifs à la mouture et à la panification du grain extrait du silo. M. Ternaux a fait moudre du blé conservé au centre du silo, du blé humide de la surface, et du blé conservé, à l'ordinaire, sur les greniers. La mouture n'a présenté aucune différence entre les trois espèces de grains ; à la cuisson, la farine du premier a fourni un pain blanc et d'un goût très-agréable ; celle du second, un pain moins bien apprêté et moins bon ; celle du troisième, un pain terne et de qualité médiocre. Ainsi, le grain conservé dans le silo a eu l'avantage sur le blé du grenier, même le grain de la superficie. Le reste du grain a été reversé dans le silo, dont la paille a été préalablement changée ; il y restera déposé deux ans.

M. Ternaux attribue l'augmentation de volume qu'a éprouvée le grain, à l'humidité qu'il renferme naturellement, et non à celle du terrain ou de l'air extérieur. Ce résultat, dit-il, qui est inévitable, exposerait la maçonnerie en briques à une rupture. L'expérience prononcera bientôt, à l'ouverture de la fosse en briques, pratiquée par les ordres de M. le préfet de la Seine. L'auteur termine son mémoire par l'exposé des avantages du procédé qu'il a suivi. Il se perd, par toutes sortes de causes, 10 070 de la valeur des grains dans la méthode actuelle de conservation ; la sienne réduit cette dépense à 1 070, si on ouvre le silo au bout de deux ans, et à 578 070, si on ne l'ouvre que tous les trois ans. En deuxième lieu, le prix du grain ne subira pas ces variations effrayantes, auxquelles il n'est que trop sujet dans l'état des choses. En troisième lieu, la consommation étant, en France, de 60 millions d'hectolitres, si l'on en conservait la moitié, seulement, dans les fosses souterraines, on préviendrait la perte de 3 millions d'hectolitres, qui représentent au moins 52 millions de francs,

et qui pourraient suffire à la nourriture de plus de 1,200,000 individus.

M. Ternaux ne s'est pas borné à faire cette expérience. Il fait encore les frais d'un prix de 300 francs, pour le mémoire où l'on aura traité de la manière la plus satisfaisante la question relative à la conservation du blé dans les fosses. Il appartenait à l'un de nos manufacturiers et de nos citoyens les plus distingués, à qui l'industrie française doit une partie de sa prospérité, de donner l'exemple et l'élan dans une entreprise aussi utile au commerce et à l'humanité.

JOMARD.

— *Télégraphie générale, nautique et commerciale.* — Dans notre cahier du mois de mai dernier (T. VI, pag. 244,245), nous avons exprimé le vœu que la *Télégraphie* fût appliquée aux relations commerciales et individuelles. « Ce perfectionnement social, disions-nous alors, est impérieusement réclamé par les besoins de l'époque où nous vivons; et le gouvernement qui en donnera le premier l'exemple, acquerra des droits à la reconnaissance de tous les hommes éclairés. » Nous n'osions pas espérer que notre vœu pût être aussi promptement réalisé. Depuis peu, nous avons été instruits qu'un contre-amiral français, M. le baron de SAINT-HAOUEN, a fait hommage au gouvernement d'un nouveau système télégraphique, qui promet de très-grands avantages. Des expériences faites au Hâvre, sur terre et sur mer, de jour et de nuit, par ordre du gouvernement, ont prouvé que, même dans les plus mauvais tems, les signaux de jour peuvent être bien distingués et exactement répétés, à trois et quatre lieues de distance, et les signaux de nuit, à quatre et cinq lieues, lors même que la lune éclaire l'horizon. Une commission, composée d'officiers supérieurs de la marine et de l'ingénieur en chef des travaux maritimes, a fait son rapport au ministre de l'intérieur, qui a renvoyé l'examen du projet à une commission formée dans le conseil d'état.

Trois principaux résultats paraissent devoir fixer l'attention : 1° une plus grande sûreté pour la navigation; 2° un redoublement d'activité des relations commerciales et industrielles, au profit des particuliers et de l'état; 3° une source nouvelle et abondante de produits pour le gouvernement, qui n'aura d'ailleurs aucun inconvénient à craindre d'une correspondance télégraphique, dont ses propres agens seront les seuls intermédiaires.

1026 bâtimens de commerce, naufragés sur les côtes de France, depuis six ans, 2190 bâtimens de commeree, naufragés sur les côtes d'Angleterre, dans le même intervalle de tems, malgré un éclairage de 113 phares, attestent chaque jour l'insuffisance de l'éclairage des côtes et du pilotage, dans leur état actuel, pour la sûreté de la navigation. Des négocians français ont offert de faire tous les frais d'un établissement télégraphique de jour et de nuit, d'après le système et les moyens d'exécution proposés par M. de Saint-Haouen.

Cet établissement, à la fois hospitalier et commercial, qui pourrait embrasser les côtes de France dans toute leur étendue, et qui ne tarderait pas à être adopté par les pays voisins, mérite, sous tous les rapports, la faveur du gouvernement. Nous aurons soin de faire connaître les mesures qui auront été prises pour mettre à la disposition des navigateurs, des armateurs et des négocians, ce moyen perfectionné de correspondance, qui, d'un côté, conserve au gouvernement le secret absolu de ses communications officielles et immédiates avec ses agens, sur les points les plus éloignés; et, de l'autre, par un vocabulaire universel, comprenant les mots les plus usuels de la langue nautique et commerciale, exprimés par un petit nombre de signes facilement intelligibles, permettra aux commerçans et aux navigateurs de toutes les nations de se communiquer les renseignemens et les demandes de secours qui leur seront réciproquement nécessaires, et deviendra un double bienfait pour le commerce et pour l'humanité. M. A. J.

— *Le conseil royal d'instruction publique* a nommé une commission de cinq membres, qui doit lui faire un rapport sur *la méthode pour l'enseignement des langues* de M. J. J. Ordinaire, recteur de l'académie de Besançon, ouvrage dont nous avons rendu compte dans notre dernier cahier (T. VIII, pag. 554). — Les commissaires sont M. Poinsot, de l'Institut, inspecteur général des études, président; M. Gueneau de Mussy, directeur de l'école normale; MM. Frédéric Cuvier, de l'Institut, l'abbé Félez et Létendart, inspecteurs de l'académie de Paris.

— *Caisse d'épargne et de prévoyance.* — Le 20 novembre dernier, les fondateurs et administrateurs de ce bel établissement se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de M. le duc de la Rochefoucauld, pour entendre le compte rendu des opérations de la caisse au 30 novembre 1820. Il en résulte que, pendant le semestre échu à

cette époque, il a été versé 1,304,902 fr., en 9962 dépôts, dont 2,632 appartenaient à de nouveaux déposans ; pendant cet intervalle, la dotation de la caisse s'est accrue de 392 fr. de rentes.

Depuis le 30 septembre 1818, époque de sa fondation jusqu'au 30 septembre 1820, il a été versé à la caisse 2,883 096 fr. 70 centimes, par 6533 déposans (il y en a aujourd'hui près de 8000) ; et la dotation qui est le produit des dons faits par les fondateurs, les administrateurs et plusieurs autres personnes généreuses, se monte à 11,397 fr. 70 c. de rentes, et peut couvrir à peu de chose près les frais.

L'assemblée a voté des remercimens au comité des directeurs ; à M. Lagrenée, agent de change, qui continue à faire les achats de rentes pour la caisse sans aucune rétribution, et avec le zèle le plus soutenu ; enfin à M. Colin de Saint-Menge, notaire, qui a fait gratuitement tous les actes constitutifs de la caisse.

— *Manufacture générale des apprentis pauvres et orphelins, établie, rue du Faubourg-Saint-Denis, n.° 152.* — Il n'est personne qui n'ait applaudi à l'idée d'un établissement destiné à retirer de l'oisiveté, de l'infortune et du vice, une foule de petits malheureux qui fourmillent dans la capitale, pour leur donner de l'instruction, des mœurs et des talens, et les rendre en tout des hommes utiles à la société. C'est à cet effet qu'il a été formé une société commerciale en commandite, sous la raison de *Garros et compagnie*. Le capital de cette société est divisé en actions de 1000 fr., qui seront sucessivement placées, jusqu'au nombre de *huit cents*. Chaque action sera divisible en coupons de 100 fr. L'administration est composée d'un directeur, de trois administrateurs et de sept conseillers-généraux, tous choisis parmi les actionnaires. Un *conseil honoraire d'administration*, composé des hommes les plus distingués, soit dans la représentation nationale, soit dans la magistrature ou l'administration publique, est pour cet établissement un appui non moins salutaire que puissant.

Les actionnaires qui ne voudront placer leurs fonds qu'en commandite, en retireront, non seulement l'intérêt commercial ordinaire, mais en outre le dividende annuel, résultant des bénéfices des opérations commerciales et manufacturières, que l'on est en droit d'espérer. Ceux qui, n'étant mus que par des sentimens de bienfaisance, auront pour but principal de venir au secours de l'enfance abandonnée, seront libres d'affecter le montant de leurs actions et leur produit en

dotation générale, en faveur des apprentis de l'établissement. Ceux qui désireront assurer un bienfait particulier, en faveur d'un apprenti auquel ils voudront procurer un sort plus heureux pour l'avenir, pourront le doter, tant du capital de leurs actions que de leurs produits. Il sera tenu le compte le plus rigoureux de cette somme, et la remise en sera faite à l'enfant, à sa majorité. Chaque actionnaire aura le droit de présenter un apprenti pour chacune de ses actions, afin d'être admis à titre gratuit dans l'établissement. Il aura également le droit d'assister aux assemblées générales pour la réception des comptes de l'administration.

Rien n'est entrepris dans les ateliers de la manufacture que sur les rapports du Conseil de perfectionnement, dont les membres les plus expérimentés veillent à la perfection de l'exécution de chaque objet d'industrie.

L'influence bienfaisante que ce Conseil exercera sur les principales parties de l'entreprise, profitera incontestablement aux progrès des arts et de l'industrie nationale. L'établissement accueillera avec empressement les inventions utiles, lèvera les obstacles qui s'opposeraient à leur exécution, secondera les talens des artistes de mérite, et les dispensera souvent de porter à l'étranger le fruit de leurs veilles. Les bienfaits de l'enseignement, professé dans la manufacture générale des apprentis pauvres et orphelins, seront rendus profitables aux personnes qui ne sont pas dans l'indigence, par l'admission, comme externes, des enfans que les parens trouveront à propos d'envoyer aux divers cours, moyennant une modique rétribution.

Les souscriptions sont reçues et les fonds déposés chez MM. Laffitte et compagnie, et à la manufacture.

Les premiers travaux, qui font l'occupation journalière des apprentis de cet utile établissement, sont : 1° la reliûre des livres; 2° la papeterie et la réglure ; 3° la menuiserie et le tour ; 4° l'ébénisterie ; 5° divers objets nouveaux dans l'art du peintre, doreur et vernisseur ; 6° la confection des filtres de voyage et du mastic de bitume.

Théatres. — *Hommages à Molière.* — Molière est né le 15 janvier 1622 ; le jour anniversaire de sa naissance, le premier et le second théâtre français ont donné, chacun, deux pièces de ce grand homme, dans lesquelles ont joué les premiers sujets de la comédie.

Second Théâtre-Français.—L'Intrigant maladroit, comédie en

trois actes et en prose, de M. Picard. — A la première représentation, cette pièce a été traitée avec une sévérité qu'on pourrait qualifier d'injustice; en effet, aux représentations suivantes, l'ouvrage a obtenu un succès complet, quoique l'auteur en eût à peine retranché cent lignes. Malgré l'assertion de quelques journaux, je crois le sujet de cette jolie comédie aussi neuf qu'il est heureux. Gustave (l'intrigant), jeune commis renvoyé du secrétariat d'un ministère, et qui se donne pour le secrétaire intime du ministre, a trouvé le moyen de se faire inviter à passer le congé, qu'il dit avoir obtenu chez M. Bonneval, riche manufacturier de province, son parent, dont il a le projet d'épouser la fille. Croyant bien connaître les hommes qu'il n'a étudiés que dans les bureaux et dans les coulisses, il prétend que les vertus reconnues généralement dans les membres de la famille Bonneval, ne sont qu'une écorce sous laquelle ils cachent des passions et des travers que sa pénétration lui a fait découvrir dès le premier moment, et dont il veut profiter en les flattant. Mais toutes ses ruses, toutes ses finesses échouent devant la franchise et la simplicité de cette famille de bonnes gens, et finissent même par tourner contre lui. Cette pièce est, comme la plupart de celles de M. Picard, le développement d'une vérité morale : elle fait réfléchir, en même tems qu'elle amuse. Les caractères sont tous de la plus grande vérité : je citerai particulièrement celui de Bourville, ancien procureur devenu juge de paix, dans lequel il y a un mélange de malice et de bonhomie qu'on n'avait pas encore mis sur la scène. On trouve dans le dialogue ce naturel parfait, et ces traits d'observation, qui font du théâtre de M. Picard une histoire fidèle des mœurs françaises depuis trente ans.

— *Gymnase Dramatique.* — *Ouverture.* — Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de parler des théâtres secondaires, l'ouverture d'une nouvelle salle et l'établissement d'un spectacle d'un nouveau genre, est un événement qui tient de trop près à la littérature, pour qu'il nous soit permis de le passer sous silence. Le *Gymnase* est consacré au vaudeville, à l'opéra comique et à la petite comédie. Sa jolie salle, située sur le boulevard Bonne-Nouvelle, a été construite en six mois par MM. Meslier et Carbet, sur les dessins de MM. Rougevin et de Guerchy. Elle présente dans son plan un demi-cercle reposant sur l'avant scène, dont la saillie est légèrement prononcée, et à laquelle la première galerie vient s'arrêter. Les deux premiers rangs de loges

sont ornés de colonnes extrêmement légères, les ornemens sont d'assez bon goût. La partie supérieure de sa toile représente Apollon et les Muses, peints par M. Gosse; M. Horace Vernet a dessiné différens sujets pour l'ornement de la première galerie. L'inauguration a eu lieu le 23 décembre 1820. On a joué d'abord une petite pièce de circonstance intitulée : *le Boulevard de Bonne-Nouvelle*; c'est un prologue très-spirituel de MM. Scribe et Melesville, destiné à faire connaître au public la plupart des acteurs de la nouvelle troupe. La seconde nouveauté, jouée le même soir, n'a pas été heureuse; c'est un opéra comique intitulé : *Une visite à la campagne*. La soirée s'est terminée par la *Maison en loterie*, charmante comédie de MM. Picard et Radet, déjà connue à l'Odéon, et pour les couplets de laquelle M. Alexandre Piccini a fait une nouvelle musique. Le foyer a été disposé et décoré avec le même goût que l'intérieur de la salle, par M. Redouté neveu. La façade du théâtre, formée d'un ordre ionique surmonté d'un ordre corinthien, est d'un aspect agréable; mais on doit blâmer l'emploi des colonnes engagées, qui est condamné par les principes de la belle architecture. — Quelques personnes trouvent l'attique un peu élevée; elle est cependant dans la proportion que les anciens avaient adoptée pour leurs monumens.

Nécrologie.—*Monthion*.—M. de Monthion, ancien conseiller d'état, auteur d'un ouvrage sur la *moralité des impôts*, sur les particularités relatives aux ministres des finances, et d'un grand *rapport* fait en 1794, au roi Louis XVIII, en réponse à un célèbre mémoire de M. de Calonne, vient de mourir, à Paris, dans le mois de décembre dernier. C'est seulement depuis sa mort qu'on sait qu'il était le fondateur *du prix de vertu*. L'Académie française a décidé, sur la proposition de M. Charles Lacretelle, qu'un de ses membres prononcerait l'éloge de M. de Monthion.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-CINQUIÈME CAHIER

Janvier 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Coup d'œil général sur les huit premiers volumes de la *Revue Encyclopédique* et sur la direction scientifique et littéraire chez les différentes nations, en 1819 et 1820. *M. A. Jullien.* p. 5
2. Maisons de santé destinées aux aliénés. *E. Salverte.* 26
3. Tablettes Numismatiques. *Dumersan.* 42

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Traité des grandes opérations militaires, par le général JOMINI. 1re partie *Ch. Dupin.* 50
5. Histoire de l'Archipel Indien, par JOHN CRAWFORD. *L. S.* 62
6. Du principe conservateur, par M. MÉZARD. *Dupin, avocat* 72
7. Revue Chronologique de l'Histoire de France. *A. de la Borde.* 82
8 Biographie du comte Tessin. *Heiberg.* 88
9. Essais sur la littérature des Hébreux. *Guay.* 95
10. Littérature orientale.—Langue arabe. *J. A.**** 103
11. La Vierge d'Arduène. *Le comte de Ségur.* 111
12. Artaxerce, tragédie. *S. D. Thierry.* 117

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 85 ouvrages français et étrangers..... 130

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

AMÉRIQUE : Groenland.—États-Unis.—Brésil.—Iles de l'Océan-Pacifique.

ASIE : Chine.

AFRIQUE : Sierra-Leone. — St.-Louis.

EUROPE : Grande-Bretagne. — Pologne. — Finlande. — Suède.—Danemarck. — Allemagne.—Prusse.—Bavière. —Grand Duché de Baden.—Suisse.—Italie.—Espagne. —Pays-Bas.—France.—Paris. [illegible]

TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE
pour l'Année 1820

en Janvier Fevrier et Mars

Froid continuée 17 jours en janv. 6 en decem.
jour le plus froid le 11 janv. 11°, 4 Re
temperat. de 0 à 10° Re 26 jours en janv. et fev.
jour d'hiver le moins froid 27 janv. 10°, 7 Re
temperat. moyen de l'hiver + 1° Re

en Juillet et Aoust

chaleur continuée 23 jours, 18° au moins
jour le plus chaud le 31 juillet 23°, 8 Re
jour d'été le moins chaud le 29 aoust
temperat. de 0 à 18° Re 22 jours
temperat. moyenne des deux mois 15°, 5 Re

Observations

plus grande hauteur du barometre 18 pouces 6 lignes, 5 le 9 janvier
plus petite hauteur 27 1. 2 le 23 mars
plus grande hauteur de la Seine 14 pieds 10 pouces - le 21 janvier
moindre hauteur 5. 2 le 17 octobre
au dessus des basses eaux de 1719

L'eau est à 221 pieds au dessus du niveau des mers, sa latitude est 48° 50' 14" à l'observatoire royal. la declinaison de l'aiguille aimantée était de 22° 29' O. terme moyen

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MEMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Relative au Tableau ci-joint des variations de la température pendant l'année 1820.

Malgré les progrès que la physique a faits de nos jours, il reste tant de découvertes à désirer en météorologie, qu'il doit être utile d'avoir à sa disposition une *Table des différentes variations atmosphériques* qui ont été remarquées à Paris. Les personnes que leur goût porte vers ce genre de recherches peuvent, en comparant ces résultats avec leurs propres observations, en tirer des rapprochemens précieux pour la physique de l'atmosphère.

Déjà, dans cette vue, quelques savans distingués

consacrent une partie de leur tems à construire les tables indicatives des divers changemens qu'ils ont observés, et ces tables sont recueillies par plusieurs journaux rédigés dans les principales villes de l'Europe. Mais, jusqu'ici, ce travail fastidieux n'a encore pu conduire à la connaissance d'aucune loi importante à la météorologie. Les résultats qu'on lit dans ces tables ne présentent à l'œil qu'une confusion de nombres et de faits si variables, que l'esprit n'en peut saisir les bizarres élémens.

Il importe donc de consigner ces résultats sous une forme commode, qui permette à l'œil de suivre sans peine leurs principaux changemens, et où l'on puisse même retrouver avec précision les nombres des tables. Celles que l'on insère dans la *Connaissance des tems*, dans les *Annales de physique et de chimie*, etc. ne semblent pas aussi propres à remplir le but, qu'un tableau figuratif où ces diverses variations seraient indiquées par des traits.

C'est ce qui a déterminé M. Campion à composer le tableau qui a été inséré dans le 17e cahier de notre *Revue* (mai, 1820. Tome VI, pag. 237). Mais, il faut l'avouer, on a signalé dans ce premier travail plusieurs genres d'imperfection, qui ont fait sentir la nécessité de le refondre d'après un nouveau plan. L'ancien tableau ne présentait que *la température moyenne de chaque mois*; en supposant que la figure fût exacte sous ce rapport, que peut suggérer à l'esprit une sorte d'escalier, dont une marche se rapporte à un mois entier, et quel usage pourrait-on en faire ?

L'année que l'auteur appelle *météorologique*, et qu'il

fait commencer en octobre et finir avec le mois de septembre de l'année suivante, est une innovation qui n'a pas de but. Ne vaut-il pas mieux conserver à l'année sa division accoutumée, de janvier à la fin de décembre, sauf à joindre les tableaux de deux années successives, lorsqu'on veut comparer le froid, du dernier mois d'une année, avec celui du mois qui recommence l'année suivante ?

Il ne faut pas oublier que les variations de température ne sont qu'une partie des effets que la météorologie embrasse : le tableau doit aussi s'étendre aux observations du baromètre et de l'hygromètre, aux époques qui ont amené la pluie, la neige, les tempêtes et la foudre, etc. Il est vrai que le format de notre *Revue* ne laisse pas la possibilité de donner au tableau les dimensions nécessaires pour y consigner tous ces faits. Mais les bases qu'on y adopte, pour peindre les variations de la température, doivent convenir également aux autres observations météorologiques : le tableau doit être conçu d'après des règles qu'on puisse appliquer à toutes.

Forcé, par la nature de notre format in-8°, de réserver le tableau à un seul genre de faits, j'ai préféré, à l'exemple de M. Campion, le construire pour les variations de la température : elles exercent, sur tous les corps de la nature, de si puissans effets, qu'on doit les regarder comme l'un des agens les plus actifs de la nature, soit pour créer, soit pour détruire, c'est-à-dire pour transformer les substances, en changeant les relations d'affinité qui en unissent les élémens. La chaleur produit presque tous les événemens physiques qui nous environnent ; l'agriculture, la médecine, la

physique et la chimie sont également intéressées à étudier les effets nombreux et variés qui résultent des changemens de température ; et ce serait faire une chose vraiment utile, que de réunir tous les matériaux propres à faire juger de ces influences, en les tirant des principales régions de l'Europe, et même du globe. C'est donc entrer dans les vues que se proposent les rédacteurs de ce recueil, que de présenter le tableau des principales variations de température survenues à Paris dans le courant de chaque année ; il ne s'agissait que de le construire sur un plan convenable.

On est accoutumé depuis long-tems à figurer par une courbe toute série de changemens qu'on veut peindre aux yeux : cette ligne offre une image si facile à saisir de l'objet qu'on veut représenter, que les géomètres ne sont pas les seuls qui en fassent usage. Les Anglais emploient souvent les courbes pour exprimer les variations de la bourse, les accroissemens de leur dette publique, et même les changemens qui surviennent dans leur fortune domestique. C'est sur ces principes que j'ai construit le tableau ci-joint des variations de la température pour l'année 1820.

Supposez qu'à chaque minute du jour, on note la température indiquée par un bon thermomètre, exposé à l'ombre et au nord, et abrité de la réflexion et du rayonnement des corps voisins : en prenant la somme de ces observations faites durant vingt-quatre heures, et divisant par leur nombre (celui des minutes du jour, ou 1440), le résultat est ce qu'on nomme la *température moyenne de ce jour*. Il serait bien fastidieux de se consacrer jour et nuit à ces continuelles obser-

vations ; mais heureusement l'expérience montre que la moyenne, entre la plus basse et la plus haute température de chaque jour, est sensiblement la même que la moyenne entre toutes les températures. Il suffit donc d'observer ces températures *au maximum* et *au minimum*, qui, ordinairement, sont celles du lever du soleil et de deux heures après midi (1). Cette combinaison des deux températures extrêmes a été tirée des registres de l'Observatoire royal, où des savans distingués, munis de bons instrumens, et favorablement placés pour ces sortes d'expériences, y consacrent une partie de leur tems.

D'après cela, concevons qu'on ait dessiné sur les côtés du cadre d'un tableau des thermomètres divisés, l'un selon l'échelle centigrade, l'autre suivant celle de Réaumur, dont l'usage est plus répandu dans la société. Les degrés de ces échelles doivent se correspondre ; par exemple, 10 degrés centigrades avec 8 de Réaumur : le zéro de ces deux échelles est le terme de la *glace fondante ;* les degrés au-dessous se rapportent à une congélation plus rigoureuse. Par le zéro de ces deux échelles, je trace une ligne horizontale, sur laquelle je porte 366 parties égales ; chaque point de division se rapportera à l'un des jours de l'an 1820 :

---

(1) La somme des températures moyennes de chaque jour d'un mois, divisée par leur nombre, donne la température moyenne du mois ; la douzième partie de la somme de ces nombres mensuels est ce qu'on nomme la température moyenne de l'année, qui est à peu près constante en un même lieu du globe. Celle de Paris oscille de part et d'autre de 10° 55 centigrades, ou 8° 44 de Réaumur, ce qu'on peut regarder comme la température moyenne de cette ville.

enfin j'élève des perpendiculaires à cette ligne horizontale, et je leur donne pour longueurs les parties de l'échelle thermométrique qui représentent la température moyenne du jour correspondant. Par tous les points ainsi obtenus, je fais passer une courbe, ou plutôt j'unis ces points entre eux par des traits de conduite qui courent sur le réseau ainsi formé.

La petite figure ci-jointe peut donner l'idée de cette construction; seulement pour éviter la confusion, je n'y ai conservé que les températures de cinq en cinq jours. Lorsque la rigueur de la saison a donné une température plus basse que celle de la glace fondante, la courbe prend son cours au-dessous de la ligne horizontale du zéro des échelles.

En suivant des yeux les sinuosités de cette *courbe des températures moyennes*, on reconnaît, aux principales inflexions, les époques où les variations ont été les plus remarquables. Chaque mois a sa colonne verticale, et l'on aurait pu, à la rigueur, y lire chaque date, et mesurer la température qui s'y rapporte. On y voit la durée de la gelée continue, celle d'une chaleur vive et soutenue, les époques du dégel et des changemens brusques, etc.

La construction de cette figure présente si peu de difficultés, que chacun pourrait l'exécuter sous de plus grandes dimensions, et tenir compte en même tems, et selon le même procédé, de plusieurs autres phénomènes atmosphériques, tels que les hauteurs du baromètre, les directions des vents, les époques de grêle, de neige, de pluie, etc. Chacune de ces sortes d'observations comporterait sa courbe particulière, tracée

d'après les mêmes principes. De semblables tableaux exécutés dans les principales villes de l'Europe fourniraient, par leur comparaison, des rapprochemens utiles à la physique et à la météorologie. Ces comparaisons seraient bien faciles à faire ; les personnes qui désireraient avoir plus de développemens sur ce sujet pourront consulter le *Traité de physique expérimentale et mathémathique de M. Biot*, Tom. 1, pag. 102, où ils verront une note de M. Ramond sur l'application de cette théorie aux observations du baromètre.

J'ai inscrit en note, au bas du tableau, plusieurs résultats importans à connaître, tels que le jour le plus chaud et le jour le plus froid de l'année, la température moyenne de chaque mois, la plus grande et la moindre hauteur barométrique, etc. (1) On ne doit regarder cette planche que comme un essai propre à indiquer aux amateurs de ces sortes d'observations la marche que les savans ont coutume de suivre dans leurs opérations en ce genre, et l'ordre qu'il convient d'observer pour tirer quelque fruit d'un travail jusqu'ici peu utile aux progrès de la science. FRANCOEUR.

---

(1) Des observations nombreuses n'ont jamais pu faire découvrir de relations certaines entre les variations du tems et les phases de la lune : cependant, on voit partout régner l'opinion que les phases lunaires produisent les changemens de tems, et même influent sur les maladies, la végétation, et l'expérience peut seule détruire une erreur aussi répandue ; c'est ce qui m'a déterminé à marquer les phases de la lune. On peut reconnaître qu'elles ne s'accordent pas avec les grands mouvemens de température, si actifs pour amener ceux de l'atmosphère. Voyez l'*Annuaire* de 1821, page 173.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA POÉSIE ANGLAISE *et sur les poetes anglais vivans.*

Poëts.... are the abtract and brief Chronicle of the Time.
SHAKSPEARE Hamlet.

On peut diviser l'histoire de la poésie anglaise en deux grandes époques : la première, qui date de son berceau, et finit au protectorat de Cromwel; la seconde commençant au règne de Charles II, et se terminant vers le milieu de notre révolution. Le caractère poétique de ces deux époques offre un singulier contraste : d'un côté, audace de conceptions, liberté illimitée de style; d'un autre, faiblesse élégante, correction pauvre et timide : ici, une nature vigoureuse et gigantesque; là, une végétation débile et artificielle. En jetant un coup d'œil sur l'histoire de ces deux époques, nous chercherons comment diverses circonstances ont pu influer sur leur caractère, et comment les variations du goût ont suivi les variations des mœurs.

Chancer, le premier, éveille dans son pays le sentiment de la poésie : ses contes, imités de Bocace, joignent la licence, le pédantisme et la barbarie du siecle, à une vérité d'observation, et à une richesse de poésie qui brillent encore à travers la rouille de son vieux langage. La galanterie chevaleresque de François Ier venant ensuite donner le ton à l'Europe, la poésie essaie de bégayer le sonnet et le madrigal. On voit les premiers personnages de l'Angleterre passer leur tems à rimer; et la contagion gagne jusqu'à ce barbare Henri VIII, qui de la même main écrit des prières, aligne des sonnets, et signe la mort de ses femmes et de ses maîtresses. La réformation, à laquelle ce monstre

bizarre donne l'impulsion par caprice, en agitant tous les esprits, suspend la marche du génie poétique. Pendant long-tems, on ne met plus en vers que les psaumes et les prophéties.

Enfin, Elisabeth monte sur le trône, et le corps social ébranlé commence à se raffermir. C'est au milieu de son règne que le génie poétique, développé par une réunion extraordinaire de circonstances favorables, prend tout-à-coup son essor, et s'élance, avec une vigueur et une liberté dont il n'avait pas donné d'exemple, à travers des régions où il ne lui a plus été possible de pénétrer depuis. Ce moment, où un peuple passe de la barbarie à des mœurs plus douces, où les ténèbres et la lumière luttent, comme au crépuscule d'une civilisation nouvelle; ce levain de fermentation que les troubles religieux et civils laissent toujours après eux; ces restes de superstition et de fanatisme, encore prêts à se ranimer; cet enthousiasme inspiré par le règne brillant d'Elisabeth : tout donnait aux esprits un nouveau ressort, et contribuait puissamment à nourrir cette avidité d'émotions, ce penchant pour le merveilleux, cet amour des créations hardies, et des rêveries vagues dont la poésie a besoin. Depuis un demi-siècle, on était inondé de traductions de l'italien, du latin, de l'espagnol; et l'on sentait enfin le désir de créer aussi. On ne connaissait point ces Arts Poétiques, ni ces tribunaux de bon goût, qui nous apprennent, par chapitres, à être sublimes, et pèsent rigoureusement le mérite des syllabes; ni ces hommes appelés critiques, aristarques sévères, souvent jaloux et injustes, dont le métier est de couper les ailes au génie pour lui dire ensuite : *Vole!* Le poète marchait sans entraves dans toute la liberté de sa pensée, et la franchise d'expression répondait à la franchise de conception. Assez avancé pour goûter le beau,

trop civilisé pour l'étouffer sous des règles trop austères, le siècle achetait volontiers de grandes beautés au prix de grandes extravagances. Les mœurs même du tems et le caractère du peuple secondaient cet élan audacieux : l'Anglais, amoureux de l'indépendance en toutes choses, naturellement grave, alors sérieux jusqu'au pédantisme, se gardait bien d'effrayer le génie, en lui opposant le ridicule, en lui présentant ce miroir magique, dont la vertu est de rendre petit et grotesque tout ce qui est sublime et touchant. Aussi vit-on éclore une ère vraiment poétique, le règne de l'imagination sans bornes, de la fiction brillante et pathétique, de l'imitation dramatique la plus vaste. Ce siècle est digne de remarque, il vit naître *Shakspeare* et *Spencer*.

Autour de Shakspeare se groupent plusieurs poètes dramatiques estimables, le fertile *Beaumont*, le pathétique *Ford*, le romanesque *Fletcher*, et le savant *Johnson*, et *Massinger* qui ne manque ni de pompe ni d'éloquence. Tous empruntèrent à la scène espagnole ce fracas d'événemens compliqués sans vraisemblance, cette habitude de surprendre plutôt que d'émouvoir, défauts dont le théâtre anglais est resté entaché depuis eux ; tous y ont ajouté les défauts particuliers à leur siècle, les jeux de mots, la grossièreté, l'affectation du savoir, et l'enflure et le pathos. Il faut avouer que Shakspeare a tous ces défauts de commun avec eux ; mais son génie est à lui seul. Aux yeux des Anglais, Shakspeare fait de tout ce qu'il touche une création nouvelle : jamais la nature ne trouva de peintre aussi universel, aussi énergique ; jamais il ne se rencontra, chez aucun écrivain, une connaissance aussi profonde du cœur de l'homme, de ses vertus et de ses faiblesses, de tout ce qui l'avilit et de tout ce qui l'exalte : son imagination, s'emparant de toutes les époques, franchissant tous les es-

paces, épuisa tout ce que la terre et le ciel, le réel et le fantastique, l'histoire et la féerie offrent de trésors au poète.

Spencer, génie aussi remarquable, est bien moins connu parmi nous. Imitateur de l'Arioste, auquel il doit jusqu'à la mesure de ses stances, il chante, ainsi que lui, l'héroïsme et la magie, les fées et les enchanteurs, les paladins et les belles. Ne lui demandez ni la sévérité du poème épique, ni la correction du langage. Livrez-vous seulement à sa marche irrégulière et aventureuse : laissez-vous conduire à travers ses forêts et ses torrens, jusqu'au monde qu'il a créé. Là vous trouverez une nature magique, un mélange de beautés sauvages et brillantes, et, pour animer le paysage qui semble né des pinceaux réunis du Lorrain et de Salvator, tous les hauts faits de nos anciens preux, toutes les merveilles de la féerie. On regrette seulement d'y voir cette foule d'êtres allégoriques, et d'abstractions personnifiées qui jouent un si grand rôle chez Spencer. On s'étonne que ces créations métaphysiques, fantômes vains, froids, et qui s'évanouissent au jour de la raison, puissent être les fruits d'un génie si ardent, si fécond et si pathétique.

Le caractère vigoureux et brillant, dont toute l'époque de Shakspeare et de Spencer est empreinte, se fait sentir jusque dans les ouvrages de philosophie et de science. On le retrouve parmi les expressions pittoresques de *Bacon* et dans les pages poétiques de *Taylor*. Mais, un roi faible (1) dont la volonté orgueilleuse cache mal l'ame pusillanime, laissant avilir le trône, et s'évanouir le prestige dont Elisabeth avait su l'entourer, le génie poétique s'éclipse. Au milieu des subtilités scolastiques et des disputes oiseuses, que le roi sophiste met en vogue, se forme

(1) Jacques Ier, que Henri IV appelait *Maître-Jacques*.

une nouvelle école de poésie métaphysique. A la brillante hardiesse des images succède la recherche pénible des *Concetti;* à la grandeur négligée de Shakspeare, le soin minutieux de versifier des abstractions, et de rattacher à un fil imperceptible les allusions les plus forcées. Cependant les satires de *Donne*, sous une expression sèche et dure, cachent un esprit vif et un grand sens. L'Arioste et le Tasse trouvent dans *Fairfax* et *Harrington* des traducteurs élégans et corrects. Après eux, naissent *Waller* et *Denham*, l'un plein de douceur et d'harmonie; l'autre qui sut rendre avec beaucoup de vérité une scène de la nature agreste; *Davenant*, *Crashaw*, *Drayton*, chez qui l'on trouve plus de hardiesse et de création; enfin *Cowley*, le modèle de l'école, ingénieux comme Ovide, comme lui présentant sans cesse la même pensée sous mille formes, gracieux dans ses pièces anacréontiques, dur et forcé dans ses odes, d'ailleurs presque toujours froid et alambiqué.

Pendant que ces prétendus poètes soumettaient à leur analyse subtile le sentiment et la raison, la couronne, déjà vacillante sur le front de Jacques, tombait avec la tête du malheureux Charles Ier. L'Angleterre était en feu; Cromwel saisissait le pouvoir. Au milieu de tant de désastres et d'agitations, la flamme poétique n'était pas éteinte; concentrée dans le sein d'un grand homme, et là, combinée avec le fanatisme de religion et de parti, elle préparait une production sublime et sans exemple, qui devait placer son auteur auprès d'Homère et de Shakspeare.

Une grandeur calme, gigantesque, planant comme immobile au-dessus de l'univers; une poésie brûlante et austère, éloquente et serrée, d'une harmonie forte et d'une énergie irrésistible; un génie fait pour atteindre à tous les genres de sublime, mais dominant surtout dans le terrible; une imagination faite pour s'élancer hors du

monde connu, pour donner un corps, une vie, une ame, un charme, aux visions les plus fugitives et les plus affreuses : telles sont à peu près les idées que le nom de Milton réveille. Milton, à qui l'inspiration religieuse avait fait retrouver la franche hardiesse et la vigueur originale de la première école, aurait peut-être communiqué cette impulsion au génie poétique de son tems, sans le retour de Charles II. Le *Paradis Perdu* n'avait pas encore eu le tems de faire impression, quand ce roi vint apporter sur le trône, avec la licence dont une vie aventurière laisse toujours la trace, une frivolité excessive et un goût exclusif pour le genre appelé *classique*. Sa cour eut bientôt substitué à la majesté, à la sublimité, à l'audace de l'ancienne école, une poésie brillante, polie, ingénieuse, et qui n'avait pas même ce reste d'originalité que l'école métaphysique gardait encore. La force, la grandeur, l'imagination furent bannies sans retour de la poésie : plus de ces vues profondes et mystérieuses du cœur humain, plus de ces combinaisons inattendues, qui, unissant les pensées les plus éloignées, en font jaillir des vérités neuves et lumineuses, qui étonnent et ravissent, comme l'éclair parti à la fois de deux points de l'horizon. L'enthousiasme meurt : rien alors qui élève l'ame au-dessus du monde qu'elle habite ; rien qui nous arrache à notre sphère, à nos sociétés, à nos villes, à nos salons.

Ce nouveau genre de poésie avait peu de rapport avec le caractère national ; mais, après des convulsions longues et terribles, après tant d'agitations stériles et sanglantes, un peuple est trop las pour faire aucun effort honorable : la plaisanterie insouciante le console ordinairement de ses pertes ; au sein de la mollesse et de la licence, il se repose de ses fureurs. Les Anglais adoptèrent aisément, avec les mœurs de la cour, ce goût littéraire, décoré du titre

imposant de *classique*, goût que distinguait d'ailleurs une certaine élégance monarchique, en rapport avec les idées du moment.

Le premier âge de cette école est remarquable par une licence sans frein et par une servilité hideuse. On ne prononce qu'avec dégoût les noms de *mistriss Behn*, de *Rochester* et de *Wycherley*. Il n'est pas jusqu'au vigoureux génie de *Dryden* qui n'ait cédé au torrent; et la honteuse empreinte du siècle se montre partout chez cet homme, qui porta, dans tous les genres de poésie, avec un succès égal, la pompe de la versification, la virilité d'expression et la force de raison qui le distinguent. Dryden est le plus grand poète de son tems; mais, dans la foule de vers qu'il a écrits, si l'on en trouve beaucoup de nerveux et quelques-uns de sublimes, on n'en trouve pas un seul de touchant. A côté de lui, paraît l'auteur dramatique le plus pathétique de l'Angleterre, *Otway*, dont toute la vie offre le spectacle du génie aux prises avec le malheur, et d'une sensibilité ardente, délicate, profonde, luttant contre tout ce qui peut dégrader l'homme. Charles II prodiguait l'or à ses maîtresses et à ses favoris, tandis qu'Otway, royaliste prononcé, mourait de faim (dans toute l'horreur de l'expression), que *Butler*, dont la verve satirique avait combattu pour la cause royale plus efficacement qu'une armée, périssait dans le besoin, et que le grand *Dryden*, qui avait contribué si puissamment, par sa tragédie d'*Absalon*, au triomphe des Torys, était aux gages d'un libraire.

Après le règne de Charles II, on dirait que la première fièvre d'immoralité se calme; et c'est alors que la nouvelle école poétique commence à se perfectionner: la grossièreté disparaît; la plaisanterie ingénieuse se montre; un ton de bonne compagnie et une élégance délicate se répandent

sur toutes les productions ; la satire, en se polissant, s'aiguise. *Prior* saisit, avec un bonheur dont les Anglais n'ont pas d'autre exemple, ces grâces légères et fugitives, ce mélange d'esprit et de naïveté, qui semblent appartenir en propre à la littérature française. *Parnell* peint la nature avec délicatesse. Chez l'auteur du *Ménestrel*, *J. Bealtie*, des tableaux esquissés largement, une certaine majesté touchante compensèrent la stérilité d'invention et la faiblesse de l'exécution. Je passe légèrement sur la simplicité triviale de *Philips*, la parodie ingénieuse de *Gay*, la poésie coquette de *Shenstone*, la satire que *Swift* pétrit avec de la boue et du fiel, enfin les poésies correctes et pâles de l'ingénieux *Adisson*.

Pope est le modèle, le chef et l'idole de la poésie classique en Angleterre. La versification anglaise, adoucie par *Waller*, perfectionnée par *Dryden*, a reçu de lui une harmonie virgilienne, une élégance digne de Racine. Satirique mordant et ingénieux, estimable comme moraliste et comme poète didactique, heureux dans l'emploi qu'il a fait de la fiction badine et légère, maniant à son gré le langage dont il possède toutes les délicatesses, les beautés et jusqu'aux hardiesses heureuses ; c'est toujours un homme d'esprit qui pense juste, qui écrit avec beaucoup d'art, et qui sait cacher cet art même ; jamais ce n'est un poète créateur, un homme d'imagination et de génie. Il n'a peint la passion qu'une seule fois, et il a réussi avec le secours d'Héloïse et d'Ovide ; mais ordinairement il ne sort pas de la sphère des salons et de l'imitation des anciens ; s'il veut offrir un tableau de la nature, ce n'est pas la nature elle-même qu'il copie, mais bien une copie antique. S'il parle de l'homme et de ses vertus, ou de ses vices, il vous le montre couvert des modes de son tems, et non dans la beauté

une de ses proportions. Enfin, qui cherche le poëte chez Pope, trouve un homme du monde qui versifie (1).

Après lui, la décadence de son école est rapide. *Thompson*, né en Ecosse, élevé parmi les beautés pittoresques et les hommes simples de sa patrie, porte le premier coup à cette poésie artificielle, et réveille chez les Anglais le sentiment de la nature. Il a su la peindre en grand maître, non par des esquisses partielles de chacune de ses beautés, mais comme Milton et Homère, à grands traits, sans confondre les distances, sans blesser les lois de la perspective. On lui reproche une versification lourde et embarrassée, une pompe stérile d'images et un manque total d'ensemble; mais il est si vrai dans ses tableaux; son Printems est si frais, son Eté si brûlant, son Automne si mélancolique, son Hiver si glacé, que tous les amis de la Nature ne cesseront de le chérir.

Young, son contemporain, offre un singulier mélange du style des deux écoles. Né avec un génie vigoureux et bizarre, dont la grandeur irrégulière tient quelquefois de Shakspeare, dont la pénétration vive rappelle les bons morceaux de Cowley, il voulut aiguiser et polir, à la manière de Pope, les productions d'une imagination ardente et sombre. De là, le contraste fatigant de ses pensées et de sa manière d'écrire (1), le ridicule de ses hyperboles épigrammatiques, son obscurité si fréquente et sa contrainte perpétuelle; mais il est grand, énergique, original,

---

(1) *Voy.* l'opinion de *Cowper* et de plusieurs critiques à ce sujet.

(1) La traduction de Letourneur ayant fait disparaître ses défauts, on ne connaît guère en France Young, que comme un poëte mélancolique, sombre et rêveur, quelquefois emphatique, et souvent sublime.

ce qu'on peut seulement regretter de ne pas trouver chez lui, c'est l'expression vraie des affections tendres et douces.

La tendresse et la douceur sont les principales qualités de l'aimable *Gray*, qui trouva dans la mythologie du Nord une riche source poétique ; ses imitateurs n'eurent ni la même instruction, ni la même grâce, ni la même énergie, et son école ne subsista pas long-tems. *Akenside* revêtit une philosophie abstraite de couleurs brillantes, mais ne fit point partager son enthousiasme méthaphysique à beaucoup de lecteurs. *Armstrong* écrivit avec une pureté rare. *Smart*, moins connu, parce qu'il a vécu pauvre, mit dans des poésies fort courtes une chaleur de sentiment et une force d'expression admirables : C'est lui, dont on disait qu'il était *grandement extraordinaire et extraordinairement grand* (1). Une noblesse soutenue, un enthousiasme de liberté profondément senti soutiennent le *Léonidas* de *Glover*, d'ailleurs pauvre d'invention, aride et prosaïque. Il faut citer le pittoresque et tendre *Collin*, et le bon *Goldsmith*, qui joignit à un style gracieux une voluptueuse mélancolie, et aux pensées du philosophe la rêverie pleine de charmes.

Jamais l'Angleterre n'a joui d'un repos aussi doux et aussi continu que depuis la reine Anne jusqu'aux premières années de notre révolution. En admettant l'influence immédiate de l'état des mœurs sur celui de la littérature, et en regardant la poésie, suivant la vieille expression de Shakspeare, *comme le miroir des peuples et la brève chronique des tems* (2), on peut trouver la trace de cet état florissant, de cette tranquillité prolongée dans

(1) *Irregularly great, and greatly irregular.*

(2) *The abstract and brief Chronicle of the Time.* Hamlet.

les sentimens doux et tendres que les poëtes de cette époque se plaisent surtout à exprimer.

L'époque suivante, qui précède immédiatement la nôtre, nommée quelquefois *Johnsonnienne* à cause de l'autorité que *Johnson* exerça, même après sa mort, sur toute la littérature, porte les mêmes caractères que la précédente, et n'est particulièrement remarquable que par le grand nombre de femmes poëtes qu'elle produisit. Parmi elles, on distingue la spirituelle *Piozzi*, mistriss *Barbault* qui a de la vigueur et de l'énergie, la tendre et gracieuse *Seward*, lady *Wallace*, *Hannah More*, *Hélène-Marie Williams*; deux jeunes filles de quatorze et dix-sept ans, qui publièrent leurs poèmes ensemble, *Hélène* et *Marie Falconer*; enfin jusqu'à une laitière de Bristol, *Anne Yearsley*, qui ne manque ni d'originalité ni de verve.

Charlotte Smith et MM. *Robinson* durent toutes les deux aux malheurs de leur vie le développement d'un génie tendre et pathétique. Les sonnets de la première, composés sous l'influence des maladies et des chagrins, respirent la mélancolie la plus touchante. L'autre, née avec tous les charmes de la figure et de l'esprit, devenue célèbre (1) par un attachement bien malheureux, a répandu sur ses poèmes une teinte plus sombre et les traits d'une ame plus passionnée. Une douce mélodie et une charmante délicatesse d'expression caractérisent le style de ses compositions élégiaques.

Darwin, qui essaya de faire parler à la science le langage de la poésie, trouva des imitateurs, même en France. Sa versification est originale et harmonieuse. Il a un talent d'observation fine : il sait combiner ses idées d'une manière aussi neuve que le sont les résultats qu'il en tire :

---

(1) Voyez ses *Mémoires*.

ses images ont de l'éclat; son coup d'œil est celui du philosophe, qui se place au-dessus des choses pour embrasser, non les parties, mais l'ensemble. Avec ces qualités rares, pourquoi Darwin est-il peu goûté? pourquoi son école est-elle morte aussitôt que née? C'est qu'il ne dit rien au cœur de l'homme. Sa poésie, toujours métaphysique ou descriptive, n'éveille jamais un sentiment, ne laisse aucune trace dans l'ame. Eminemment allégorique, habile à *donner* (suivant l'expression fine et animée du poète) *aux choses les plus subtiles et les plus mystérieuses, la couleur, la forme et le mouvement* (1), elle oublie la chaleur et la vie, elle met tout sous les yeux de l'esprit; mais ce n'est pas assez pour la poésie, qui vit de sentiment et de passion.

Pendant que le docteur Darwin prend beaucoup de peine à versifier brillamment ses rêves métaphysiques, un paysan d'Ayrshire, en Ecosse, compose, dans son dialecte, et en labourant la terre, de simples chants qui feront toujours les délices des amis de la nature. C'est l'amour de la patrie, ce sont les belles rives du Devonn et de l'Astonn, le retour du soldat dans sa chaumière, les superstitions nationales, la douce soirée du villageois au milieu de ses enfans; c'est l'amour surtout, non romanesque ou galant, mais brûlant et irrésistible; non sans vérité, sans chaleur, mais profond, mais senti, mais plein de délices et d'orages, que *Robert Burns* aime à chanter. Une verve facile, énergique, entraînante, pleine d'une simplicité gracieuse, anime partout les effusions tantôt gaies, tantôt satiriques, tantôt élégiaques de cet aimable poète.

Un autre phénomène littéraire de la même époque,

---

(1) *And to most subtile and mysterious things*
Gives colour, strength and motion.

AKENSIDE.

Chatterton, publie, à dix-huit ans, sous le nom de *Th. Rowley*, poète du quinzième siècle, des poésies en vieux langage, marquées du sceau du génie. Pendant qu'on discute beaucoup sur leur authenticité, le jeune homme, sans amis à Londres, est en butte à l'avidité des libraires, à l'envie des gens de lettres, à la méchanceté des hommes; irritable et ardent, profond dans tous ses sentimens, fier dans sa pauvreté, naturellement mélancolique, il méprise le monde où son génie et sa jeunesse ne servent qu'à son malheur, et se donne la mort.

Ph.-E. Chasles.

(*La fin au prochain Cahier*).

BEAUX-ARTS.—MÉLANGES.

Exposition *annuelle des produits des* quatre manufactures royales *de* porcelaines *de Sèvres, de* tapisseries *des Gobelins et de Beauvais, et de* tapis *de la Savonnerie.* — Société des amis des arts. — *Etat actuel de la* lithographie *en France.*

Lorsque j'ai rendu compte de la précédente exposition des manufactures royales (1), j'ai essayé de prouver que les arts industriels suivent pas à pas les arts du dessin, et j'ai fait remarquer que la grande impulsion donnée par un homme de génie à l'école française, il y a près de trente ans, avait influé immédiatement sur les produits de ces manufactures; les modèles conservés à celle de Sèvres, et que tous les curieux peuvent aller visiter, sont une preuve de cette assertion.

---

(1) *Voy.* Revue Enc., 1820, Tom. VI, page 281.

Aujourd'hui j'ajouterai que les quatre manufactures royales doivent être considérées comme des écoles d'application, où les industries analogues peuvent trouver des modèles et observer des résultats dont les essais, trop coûteux pour des entreprises particulières, sont faits aux dépens de la couronne. Ce sont donc des intermédiaires placés entre les arts du dessin, considérés dans leur plus haut développement, et l'application de plusieurs parties de ces arts aux industries qui les emploient, telles que les fabriques de porcelaines, de tapisseries et autres ouvrages de haute et basse lice, les orfévreries, les manufactures de papiers peints, etc.

De ces quatre manufactures, deux me paraissent être tout-à-fait dans une bonne voie; savoir : celle de la Savonnerie et celle de Beauvais, où l'on ne demande à la tapisserie que ce qu'elle est susceptible de faire; aussi les produits de ces deux manufactures sont-ils parfaits comme exécution. S'il y avait quelque chose à reprendre, ce serait peut-être dans la disposition ou le goût de quelques dessins; mais le reproche ne s'adresserait pas au genre. Il n'en est pas de même pour la manufacture des Gobelins : à l'occasion de la précédente exposition, je suis entré dans de grands détails sur ce sujet; j'ai rapporté comment les Italiens, du tems de Raphaël, et sur les dessins de ce maître, avaient fait de la tapisserie, et j'ai dit que les moyens employés à la fabrication de cette sorte de tenture, d'ailleurs extrêmement convenable pour les pays du Nord, ne comportaient pas une imitation complète de la nature. Cette année, une copie exposée du *Sacrifice à Esculape* de M. Guérin, est bien propre à me fortifier dans mon opinion, que je sais être celle de l'un des premiers peintres de l'école actuelle.

Quoi ! l'on a espéré tracer correctement, par les pro-

cédés propres à la haute lice, les contours si fins, si délicats du corps d'un jeune homme et de celui d'une jeune fille, et exprimer le modelé de leurs formes ? On doit être détrompé maintenant ; et, quand on songe qu'une copie de cette nature coûte au moins vingt-quatre mille francs, on ne peut s'empêcher de regretter que cette somme ne soit pas mieux employée, même dans le but qu'on se propose. Si, absolument, l'on veut faire de la peinture en tapisserie, au moins que l'on évite les *nus*, et que l'on emploie ses riches couleurs à reproduire des compositions où il entre principalement de beaux costumes, car c'est là où la tapisserie excelle.

Quant à la manufacture de Sèvres, dont les produits variés, copiés ou heureusement imités de l'antique, offrent une magnificence digne des princes et des souverains auxquels ils sont, en partie, destinés (1), je n'ai d'autre reproche à lui adresser qu'à l'égard du système suivi dans le *décor* des grands vases, dont les formes sont empruntées à la sculpture. L'encadrement des peintures dont on les orne, altère nécessairement la pureté du contour ; d'ailleurs, comment embrasser l'ensemble d'une composition sur une surface tournante et vernie, où tous les plans fuyans disparaissent ? Je le répète, ces sortes d'ustensiles, si remarquables par leur masse, ne sont susceptibles de recevoir que des ornemens en bronze doré employé à former les anses, etc. ; ou, si l'on veut y peindre des figures, que ce soit en camaïeu et sur le fond même du vase. Il ne faut pas chercher à faire mieux en cela que les anciens qui, dans les arts comme dans les lettres, ne nous

(1) Les principales productions de la manufacture de Sèvres sont employées à l'embellissement des palais royaux, ou envoyées en présent aux souverains étrangers.

ont laissé que le rôle d'imitateurs ; encore ne les suivons-nous que de très-loin. Quand nous serons parvenus à les égaler, nous aurons fait un pas immense, et je suis persuadé que c'est par impuissance que quelques nations modernes cherchent à se frayer des routes nouvelles.

Je n'entrerai pas dans le détail complet des productions exposées cette année ; mais je n'omettrai pas de signaler, d'abord deux grands vases à fond bleu (1) sur lesquels M. Robert, artiste très-habile, avait peint de fort beaux paysages; ensuite deux autres vases (2), ornés des portraits de Turenne et de Condé, dans le décor desquels on avait fait entrer d'une manière fort ingénieuse plusieurs parties d'armure; enfin, une grande coupe incrustée de pierres fines et d'un fort beau galbe. Si je voulais m'engager dans une critique de détails, j'en trouverais l'occasion dans les diverses parties du décor de cette coupe que je considère toutefois comme un essai fort heureux.

Une autre nouveauté qui a particulièrement attiré les regards du public, ce sont des modèles de pendules en porcelaine, dans la composition desquels on a fait entrer plusieurs styles, comme pour le décor on a employé plusieurs genres. De ces différentes pendules, il y en a tout au plus deux ou trois qui, aux yeux d'un homme d'un goût sévère, soient à peu près irréprochables; cependant elles ont été toutes achetées, quoique les prix en fussent très-élevés; ce qui prouve que cette innovation a été goûtée. Madame Knip, à qui l'on doit de si beaux dessins de la famille des pigeons, et qui paraît avoir adopté la peinture sur porcelaine, a orné un service tout entier d'oiseaux de l'Amérique méridionale, peints d'après nature; et M. Georget

(1) Hauteur, 70 centimètres.

(2) *Idem.*

a enrichi un service de déjeûne des portraits des personnages célèbres du règne de François Ier.

Quant à des tableaux, proprement dits, il n'en a point été exposé; il paraît qu'une seule année ne suffit pas pour terminer de semblables entreprises. Au reste, le public en a été bien dédommagé par la collection de portraits exécutés par madame Jaquotot, en sa qualité de peintre sur porcelaine du cabinet du roi, et destinés à l'usage particulier de S. M.

Cette collection a produit une grande sensation; on a vu ce que la peinture sur porcelaine pouvait devenir entre des mains habiles. Quelques personnes ont trouvé que, dans le compte rendu de la précédente exposition, j'avais mis M. Georget trop loin de madame Jaquotot. Eh bien! qu'on les juge, cette année, sur des productions semblables, et l'on verra si je suis prévenu. L'année passée, M. Georget avait exposé une copie faite d'après M. Gros et sous les yeux de ce maître; il était impossible qu'avec du talent, car certainement il en a, il ne fît pas un ouvrage satisfaisant, et cependant il y avait loin encore de cette copie à celle de la maîtresse du Titien par madame Jaquotot. Mais qu'on examine, cette année, les portraits qu'il a exécutés sous sa propre inspiration, qu'on les compare avec ceux de madame Jaquotot, et l'on verra quelle distance il y a entre eux. M. Georget a cherché l'effet, la couleur, et il a quelquefois rencontré l'un et l'autre; mais le plus souvent il est outré, dur et lourd. Madame Jaquotot, au contraire, modèle toujours avec finesse; ses peintures qui ont beaucoup de ressort, et jamais de dureté, offrent une magie d'effets, une suavité et une harmonie de couleur extrêmement remarquables. Cette collection, à laquelle elle travaille depuis plusieurs années, et qui n'est pas encore terminée, la place maintenant, en ne la considérant pour

un moment que comme peintre de portraits, au-dessu même de Petitot. Sans doute, si l'on songe qu'avant Petitot, la peinture sur émail était du ressort des bijoutiers, on sera étonné qu'il lui ait fait faire un si grand pas; et cependant on voit avec peine qu'il ne l'ait pas entièrement détournée de sa première destination. Les portraits de ce peintre, si précieux, si rares et si chers dans le commerce, ont tous été destinés à orner des bracelets, des bagues, etc.

Au reste, il y a encore une distinction importante à établir entre Petitot et madame Jaquotot. Quand Petitot a copié de bons maîtres, il a fait des choses excellentes; quand il a fait ses portraits d'après nature, il a été presque toujours au-dessous du médiocre. Madame Jaquotot prouve, par ses différentes copies des maîtres et par ses portraits d'après nature, tels que celui de madame la duchesse de Berry, de madame de Pradel, de madame de Woronzow, de madame de Sennones, etc., que son talent sait vaincre toutes les sortes de difficultés.

Cette artiste, toujours animée du désir de sauver les ouvrages des maîtres anciens de la destruction inévitable qui a déjà commencé à les atteindre, met un soin tout particulier à reproduire dans sa collection les portraits exécutés par des peintres célèbres, tels que Léonard de Vinci, Titien, Clouet, Bourdon, Mignard, Rigaud, etc. Cette collection, comme je l'ai dit, est destinée à l'usage particulier du roi, qui a désiré qu'elle pût comprendre non seulement les princes les plus distingués de sa famille, mais encore les grands écrivains et les grands capitaines qui ont illustré la France.

Société des amis des arts.

Cette société, fondée vers le commencement de notre révolution, et promptement dissoute par les événemens,

s'est reformée en 1814. Protéger les arts et satisfaire le goût qui leur en fait rechercher les productions, tel est le but que se proposent, tel est le lien qui unit les membres de cette société qui compte maintenant plusieurs années d'existence, et dont il peut être intéressant pour beaucoup de personnes de connaître les principaux statuts.

Pour être admis, il faut avoir été présenté par deux sociétaires. Le prix de chaque action est de cent francs. Le nombre d'actions que chaque membre peut posséder est indéfini, comme celui des actionnaires. Les actions n'ont qu'un an de durée, et chaque actionnaire peut se retirer à l'expiration de l'année pour laquelle il a souscrit. La société est donc fictivement dissoute tous les ans; mais elle continue réellement de subsister, parce que le plus grand nombre des actionnaires renouvelle ses actions.

Le montant des souscriptions est employé annuellement : savoir : les trois quarts, à acheter des objets d'art, et l'autre quart, sur lequel on prélève les frais d'administration, à faire graver un ou deux tableaux connus.

Les acquisitions sont dirigées de manière qu'il y ait un lot par huit actions et tirées au sort. Les actions qui n'ont pas été favorisées, tirent entre elles les quatre-vingts épreuves, avant la lettre, des gravures faites pour la société ; et celles qui n'ont rien obtenu à chacun de ces deux tirages ont, de droit, une épreuve, après la lettre, de ces mêmes gravures. Au reste, pour que les épreuves des planches gravées pour la société conservent toujours un prix élevé dans le commerce, et indemnisent ainsi, le plus possible, ceux qui n'ont eu que des gravures, on ne fait tirer qu'un nombre restreint d'épreuves. Après avoir prélevé celles qui sont nécessaires pour la distribution dont je viens de parler, on vend le reste au profit de la

société; puis les planches sont détruites en présence des actionnaires.

Cette partie du but de la société des amis des arts a été, jusqu'à ce jour, à peu près complétement remplie. C'est pour elle qu'ont été gravés le portrait de Mgr. le duc de Berry, de M. Carle Vernet, par M. Jazet; la *Sapho* de M. Gros, et *Daphnis* et *Chloé* de M. Hersent, par M. Laugier; *Neptune* et *Amphitrite* de Jules Romain, par M. Richome, et *Psyché* enlevée par l'Amour, de M. Prudhon, par M. H. C. Müller. Certainement, dans le nombre de ces gravures, en général satisfaisantes, plusieurs doivent être considérées comme des ouvrages capitaux.

Relativement aux acquisitions de tableaux, celles de cette année, particulièrement, ne me paraissent pas avoir été dirigées dans le sens le plus favorable aux arts. Sans doute, parmi les soixante-quatorze tableaux, dessins, etc., qui ont été exposés pendant le mois de janvier, j'ai considéré le dessin de M. Prud'hon, représentant une jeune fille qui file en chantant; les Vues de Sicile et de Bolbec, de M. Cassas; un portrait du roi sur émail, de M. Counis, et plusieurs petits tableaux de MM. Demarne, Taunay, Fragonard, etc., comme de très-bonnes acquisitions, mais le reste est faible ou médiocre; et cependant je connais trois artistes qui ont offert des ouvrages bien supérieurs, chacun dans son genre, à tout ce qui a été exposé, et que la société n'a pu acquérir, parce que les prix fixés par le comité chargé des acquisitions ne pouvaient et ne devaient pas même être acceptés.

La nécessité de former un lot par huit actions restreint sans doute beaucoup le prix que la société peut mettre à chacune de ses acquisitions; mais il lui reste encore assez de latitude pour qu'elle puisse choisir. D'abord, elle doit exclure les grands tableaux que le gouvernement ou des

particuliers fort riches peuvent seuls acheter; ensuite, elle doit également écarter les productions faibles et communes. Ce que la société des amis des arts doit rechercher, ce sont les essais heureux des jeunes gens qui donnent de l'espérance et qu'il faut soutenir dans leur début, et les tableaux de chevalet des hommes de talent auxquels il convient d'offrir un débouché honorable. Or, je le répète, les acquisitions pour 1820 n'ont pas été dirigées dans ce sens. Le comité paraît s'être laissé entraîner au désir d'acheter beaucoup de tableaux, et ce n'est pas là le but que la société s'est proposé.

Le roi et tous les membres de la famille royale sont au nombre des actionnaires, parmi lesquels on remarque plusieurs étrangers de distinction.

LITHOGRAPHIE.

La *lithographie*, née en Allemagne, accueillie d'abord avec empressement en France, puis abandonnée et reprise, après bien des alternatives, par des hommes de talent, paraît avoir enfin acquis un développement et atteint un dégré de perfection qui méritent de fixer l'attention du public éclairé.

Les événemens politiques ont singulièrement contribué à la mettre en vogue. L'amour propre national, ne pouvant supporter qu'avec impatience la présence des étrangers, chercha à se consoler des malheurs récens, peut-être même à se venger de ceux qui se disaient les vainqueurs de la France, en rappelant des faits d'armes honorables pour ses guerriers. La lenteur de la gravure ne s'accommodait guère avec le besoin d'exprimer rapidement les inspirations dues à un tel sentiment; le crayon lithographique, beaucoup plus expéditif, mit au jour une foule de productions dont la pensée faisait tout le mérite. Un élève de

M. Gros, M. Charlet, publia quelques compositions qui attirèrent singulièrement l'attention publique; mais un homme d'un grand talent, M. Horace Vernet, ayant paru dans la lice, tout le reste fut à peu près oublié.

L'irritation nationale s'étant un peu appaisée, après le départ des étrangers, et la faveur que le public semblait accorder au genre ayant engagé d'autres artistes et M. Horace Vernet lui-même à présenter des compositions d'une nature différente, les véritables connaisseurs se rapprochèrent et accueillirent ces essais dont l'art fut appelé à être le seul juge.

C'est à cette époqne qu'il faut rapporter le commencecement de l'apparition d'un *Album lithographique* dans lequel on trouva des compositions des maîtres. Cet *Album*, que depuis trois ans M. Delpech a publié, à chaque renouvellement d'année, contient des dessins de MM. Gros, Carle et Horace Vernet, Hersent, Coupin, Bouillon, Bourgeois, Vauzelle, etc. Le succès de cette entreprise devait en faire naître de semblables ou d'analogues. Effectivement, il a paru, cette année, indépendamment de l'*Album* de M. Delpech, trois recueils de même nature, dont MM. Vernet père et fils ont fait seuls les frais. Les artistes attachés à la manufacture de Sèvres et d'autres qui demeurent dans le même pays, tel que le général Bacler d'Albe, à qui l'on doit de charmantes vues de la Suisse, lithographiées, ont également publié un *Album* auquel ils ont donné le nom du pays qu'ils habitent, et dont les environs ont fait l'objet de plusieurs dessins; enfin MM. Engelmann ont aussi mis en vente une collection qu'ils ont nommée *Lavis lithographiques*, et dans laquelle il y a des choses très-remarquables de M. Langlacé et de M. Robert, paysagiste très-habile attaché à la manufacture de Sèvres.

La concurrence étant établie, les principaux entrepre-

neurs-imprimeurs de lithographie ont dû chercher des moyens nouveaux pour augmenter, à leur profit, les ressources de ce procédé, et conséquemment l'emporter sur leurs compétiteurs. M. Delpech a trouvé deux sortes de crayons, l'une pour les demi-teintes, l'autre pour les ombres. L'emploi de ces deux crayons peut se reconnaître dans plusieurs lithographies de M. Horace Vernet, et il a particulièrement bien réussi dans le dessin de M. Coupin dont le sujet est emprunté à lord Byron, et qui fait partie de l'*Album* publié cette année. C'est, pour ainsi dire, le plus haut degré de perfection qui ait encore été atteint par les moyens propres à M. Delpech. MM. Engelmann, de leur côté, ont inventé un lavis lithographique qui fournit des vigueurs égales à celles qu'on pourrait obtenir par le burin. M. Athalin, aide-de-camp de monseigneur le duc d'Orléans, est celui qui paraît avoir le mieux réussi dans l'emploi de ce lavis. On voit, au reste, que ces deux perfectionnemens tendent au même but : celui de pouvoir modeler avec plus de force, et de donner ainsi aux productions de la lithographie une valeur d'effet, un aspect que les premiers moyens connus ne permettaient pas d'atteindre.

La lithographie, qui a d'abord meublé les quais et les boulevards d'estampes indignes des regards des vrais connaisseurs, a donc passé entre les mains d'hommes habiles ; et, indépendamment des diverses productions dont j'ai parlé, elle est maintenant employée à former des ouvrages importans, tels que les *Vues de la France*, de M. Bourgeois, publiées par M. Delpech ; la *Description pittoresque et romantique des monumens de l'ancienne France* pour laquelle MM. Athalin, Isabey, Picot et autres, fournissent des dessins, M. Nodier un texte, et dont MM. Engelmann sont éditeurs-imprimeurs ; l'*Histoire naturelle des mammi-*

fères, par MM. Geoffroy Saint-Hilaire, et F. Cuvier, avec des planches in-folio, contenant des figures dessinées d'après nature sur les individus vivans au Muséum d'histoire naturelle, imprimées en noir lithographiquement, par M. de Lasteyrie, et coloriées ensuite à la main d'après les dessins originaux (1): une galerie d'oiseaux également dessinée lithographiquement, imprimée par M. Ch. Motte, puis coloriée, etc.

Enfin, il est évident que ce genre, qui offre le grand avantage de reproduire exactement le propre dessin du maître, a pris un grand accroissement en France, et je m'empresse d'affirmer que le procédé employé à Londres pour l'impression en couleur de plusieurs planches lithographiées, faisant partie de l'atlas du *Voyage de M. Belzoni, en Egypte*, est pratiquée en France depuis plus d'un an, quoique l'entreprise pour laquelle il a été inventé ne soit pas encore rendue publique (2). P. A.

---

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, Tom. II, pag. 209.

(2) Quelques personnes, promptes à s'alarmer, ont cru que la lithographie allait renverser immédiatement la gravure et détruire ce bel art, qu'elle n'est pas en état de remplacer. M. Joubert, en particulier, auteur d'un *Manuel de l'amateur d'estampes*, ouvrage dont il a déjà paru un volume en trois parties, tout en témoignant des craintes pour la gravure, à l'occasion de la lithographie, a voulu prouver cependant que celle-ci ne pouvait pas atteindre aux résultats obtenus par le burin. Cette assertion est à peu près exacte, dans l'état actuel des choses; mais qui sait ce que deviendra la lithographie ? Que l'on songe à ce qu'ont été les premiers essais dans les arts, dans les sciences, dans toutes les productions de l'esprit humain, et l'on attendra, avant de dire avec M. Joubert : *Non plus ultrà.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Observations anatomiques *sur la structure intérieure et le squelette de plusieurs espèces de cétacées.* Par Pierre Camper, de son vivant, professeur honoraire de médecine, d'anatomie et de chirurgie à l'Athénée d'Amsterdam, associé étranger de l'Académie royale des sciences de Paris, des académies impériales et royales de Pétersbourg, de Londres, de Berlin; de la société de Haerlem, et de plusieurs sociétés savantes; publiées par son fils, Adrien-Gilles Camper, membre de l'institut de Hollande, de la société philosophique d'Amérique, séant à Philadelphie, de celle des curieux de la nature de Berlin, de la société de Haerlem, et correspondant de la société philomatique de Paris; avec des notes par M. G. Cuvier, conseiller d'état, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle. On y a ajouté un atlas composé de 53 planches, dont 5 sont en couleur. *Ouvrage qui peut faire suite aux* Annales *et* Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, *et aux* Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes, par M. Cuvier (1).

Cet ouvrage est principalement composé des observations, que les longues études de Pierre Camper lui avaient

(1) Paris, 1820. Gabriel Dufour, libraire, quai Voltaire, n° 13. 1 vol. in-4°. Prix 30 fr.

fait faire sur les cétacées : cet illustre anatomiste étant mort avant qu'il eût pu les réunir en un corps d'ouvrage, son fils, M. Adrien-Gilles Camper, publie le résultat de ces utiles travaux; et, riche de ses propres observations, il présente l'ouvrage le plus complet qu'il soit possible de faire aujourd'hui sur l'anatomie des mammifères pélagiens.

De tous les animaux qui peuplent l'Océan, les cétacées ont été les premiers qui ont frappé les hommes d'étonnement, et les derniers qui ont été soumis à l'observation anatomique. En effet, ces colosses animés, en même tems qu'ils avaient ce qui excite le plus vivement l'attention des navigateurs, s'offraient trop rarement hors de l'élément qu'ils habitent, pour que le philosophe et l'anatomiste en pussent faire un objet de leurs études. L'avidité des pêcheurs se hâtait de dépecer ces animaux, dont la prise leur avait coûté tant de travaux, et qui devait les enrichir. La putréfaction détruisait bientôt les parties inutiles au commerce; et l'étude de l'histoire naturelle fut long-tems à remplir la lacune qu'y laissaient les cétacées.

Ce sont surtout les *baleines franches*, ces géans du règne animal, qui ont le plus long-tems résisté aux efforts du naturaliste; et, tandis que les dauphins remplissaient les mers où voyageaient les héros d'Homère, les *cétacées à fanons* erraient dans les vastes mers qui embrassent les pôles, et se laissaient guider par les courans, comme les navires par les vents favorables. La pêche régulière des baleines ne date que de 1611, époque de l'entreprise formée par une réunion de particuliers hollandais.

Nous avons fait connaître, dans un des cahiers précédens de la *Revue* (1), une contestation curieuse au sujet

(1) 1820. T. 7, page 558.

de l'espèce d'huile qu'on retire de ces grands animaux. Le tarif des douanes déterminait le prix des huiles de poissons : jusqu'alors l'huile de baleine avait été comprise dans cet article. Mais des négocians instruits prouvèrent que les cétacées n'étaient point des poissons, refusèrent de payer le tarif, et gagnèrent leur procès. Cette dénomination, généralement donnée à la substance extraite du lard de la baleine, prouve combien il était naturel de croire que ce monstrueux animal était un poisson. Aujourd'hui il n'a pu même être rangé parmi les *amphibies*, puisque les organes de la respiration qui établissent cette classe d'animaux, n'ont point, chez les cétacées, le double caractère de l'action du poumon et des bronchies. *L'axolote, l'anguille de Surinam et le proteus anguilard* composent seuls aujourd'hui la classe des amphibies.

Mais, pourquoi la nature a-t-elle donné des poumons à des animaux destinés à vivre dans la mer? Ne serait-ce point parce que le système de la respiration bronchiale n'aurait pu procurer au sang l'activité nécessaire pour se répandre dans les vaisseaux destinés à porter la nourriture dans toutes les parties d'une si grande masse? C'est une opinion que je propose avec d'autant plus de défiance, qu'elle ne me paraît point avoir été présentée par les illustres anatomistes de notre siècle.

Quoiqu'il en soit, le système de respiration pulmonaire a dû être le principe général de modification des organes de la baleine. On sent la nécessité de ces couches épaisses d'une graisse légère, qui diminuent la pesanteur spécifique de cet animal, et le maintiennent près de la surface de l'Océan. Les baleines doivent-elles vivre sous les glaces des pôles? il faut que leur front soit armé d'une forte arête qui brise l'obstacle qui s'oppose à la respiration. C'est dans l'ouvrage que nous annonçons, qu'il faut étudier tous les

détails d'une organisation soumise à des circonstances, dont l'action est si puissante, qu'il n'est probablement aucune partie qui ne soit modifiée par elles.

Les planches qui accompagnent cet ouvrage, offrent la description de la structure intérieure et du squelette des cétacées. Par leur secours, on peut étudier ces analogies curieuses qui lient, pour ainsi dire, tous les êtres d'un même règne. C'est dans cette étude que le philosophe aime à suivre les travaux de l'anatomiste : il ne se lasse point d'admirer ces principes généraux d'organisation qui président à tous les phénomènes de la vie. On se plaît à pressentir l'effet des causes qui détruisent les ressemblances aux yeux du vulgaire, sans les cacher à l'œil de l'observateur.

C'est principalement dans ce qui est relatif à la physique animale, que le génie de l'homme peut deviner les formes des êtres, lorsqu'il connaît les phénomènes généraux qui agissent sur eux. Si la station bipède a dû donner à l'homme la tête la plus arrondie, on sent aisément que la station horizontale doit donner à la baleine la tête la plus alongée. Tandis que les narines de l'homme sont dirigées vers la terre pour recevoir les émanations, celles de la baleine doivent être ouvertes à la partie supérieure de la tête pour s'approcher le plus facilement possible de la masse atmosphérique. L'ingénieux système de Pierre Camper, sur l'*angle facial*, trouve une heureuse application dans l'ouvrage que publie son fils, qui concourt à faire sentir la vérité de ces principes dont on a tiré quelquefois de fausses conséquences.

Les observations sur l'anatomie des cétacées complètent, autant qu'il est possible de le faire aujourd'hui, l'histoire naturelle de ces animaux. On est dispensé de porter un jugement favorable sur ce travail, lorsqu'on sait

que M. G. Cuvier l'a enrichi de notes. Voltaire n'eût pas fait le commentaire des œuvres de Campistron. C'est aussi une prévention favorable que M. Cuvier ait jugé cet ouvrage digne de faire suite à son beau travail sur les animaux fossiles.

Quelle que soit l'importance des observations de MM. Camper père et fils, ce dernier ne cache point qu'il existe encore quelques lacunes dans la connaissance des cétacées. Ce sont les pêches faites sous différentes latitudes qui donneront peu à peu les moyens d'obtenir une classification exacte. M. Camper fils se conforme à celle du savant continuateur de Buffon; cependant il y propose quelques changemens qui nous ont paru motivés par les observations anatomiques. On nous saura gré de présenter ici un extrait du premier chapitre de cet ouvrage, qui mettra nos lecteurs à même de juger de la manière dont l'auteur a traité son sujet *dans une langue étrangère*, mais à laquelle sa plume s'est accoutumée. Si ce morceau était une traduction de Pline, il aurait été souvent cité comme un modèle du style qui convient à l'histoire naturelle.

« Dans le nombre des créatures que nous connaissons, les cétacées, par leur dimension, occupent l'extrémité de l'échelle. Ils présentent le *maximum* de volume auquel des êtres organisés et sensibles peuvent atteindre. Quand même la surface sèche du globe eût suffi pour leur assurer la subsistance; pour se mettre en mouvement, ils eussent éprouvé les plus grandes difficultés. Notre imagination, en effet, conçoit à peine les moyens d'élever sur des supports un colosse cent fois plus lourd que l'éléphant; mais, de faire marcher une masse de trois mille quintaux, d'habiller de muscles les agens nécessaires à sa locomotion, de lui imprimer la vitesse nécessaire pour atteindre sa proie et se soustraire à la poursuite de ses ennemis, ce-

taient les difficultés d'un problème dont la solution surpasse les bornes de notre entendement.

« Cependant la nature, aussi inépuisable en ressources qu'elle est simple, économe dans ses moyens, en assignant aux cétacées les mers pour domaine, a triomphé de tous les obstacles..... »

J. P. Brès.

Système analytique des connaissances positives de l'homme, *restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation, par M. le chevalier* de Lamarck, *membre de l'Académie royale des sciences de Paris* (1).

Le titre de cet ouvrage annonce le but le plus élevé. Tracer un système analytique des connaissances positives de l'homme, n'est-ce pas, en effet; d'abord fixer les seules et véritables sources de nos connaissances, et circonscrire le champ des seuls objets qui soient susceptibles de nos recherches; ensuite énumérer les connaissances réelles que nous avons ou que nous sommes susceptibles d'acquérir, et les séparer de tout ce qui n'a que l'apparence du vrai; enfin, exposer toutes ces connaissances dans l'ordre même de leur enchaînement, et de manière que le lecteur soit aussitôt convaincu de leur certitude et reconnaisse les voies par lesquelles elles ont été acquises ? Nul n'était plus propre à remplir une aussi grande tâche que le profond naturaliste, auteur de la *Zoologie philosophique*. Malheu-

(1) Paris, 1820, 1 vol. in-8°. Chez l'auteur, au Jardin des Plantes, et chez A. Belin, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques, n° 14.

reusement, il a voulu resserrer son travail dans un trop petit cadre; et, forcé dès-lors de ne poser que les principes, sans développer la série des considérations qui en sont la base et qui les lient, trop souvent le lecteur a peine à en saisir l'ensemble systématique. D'ailleurs, cet ouvrage n'est au fond qu'une réunion de plusieurs articles insérés primitivement dans le *dictionnaire d'Histoire naturelle*; et, bien que M. de Lamarck ait cherché à les unir ici de manière à en former un corps de doctrine complet, cependant tout le travail se ressent encore de la dissémination première de ses diverses parties. Toutefois, il est trop important pour que nous n'ayons pas cru devoir en présenter une analyse à nos lecteurs.

« Toutes les connaissances solides que l'homme peut parvenir à se procurer prennent uniquement leur source dans l'observation; les unes sont le produit de celle qui est directe; les autres résultent des conséquences justes qui sont dans le cas d'en être déduites; hors de cette catégorie, tout ce que l'homme peut penser ne provient que de son imagination. »

Or, l'univers et tous les corps qui y existent, tels sont les seuls objets que nous puissions observer; et, parmi ces objets, les uns sont sortis immédiatement des mains de Dieu, ont été *créés*; tandis que les autres résultent des premiers, du système de lois qui les animent, et sont *produits* par eux.

Les objets *créés* sont ceux à l'origine desquels il nous est absolument impossible de remonter; et, selon M. de Lamarck, il n'en est que deux que nous puissions connaître: la *matière* et la *nature*.

La *matière* est ce qui compose les corps et ce que la *nature* met en œuvre pour les former; elle est indestructible comme tout objet créé; et la *nature*, tout en la travaillant,

ne peut en anéantir la moindre parcelle, ni ajouter à sa quantité ; elle constitue une substance toute physique, par conséquent finie, étendue, divisible, et qui ne nous est connue du reste que par les corps qu'elle forme. Impénétrable dans ses derniers élémens, puisqu'elle est indestructible, elle est probablement de diverses sortes ; elle est essentiellement passive, inerte, sans mouvement et sans activité propres : tous les phénomènes qu'on lui rapporte sont dus à une puissance qui la travaille et qui est la *nature*.

Celle-ci doit s'entendre de cet ordre de choses constant et déterminé, qui, créé par Dieu, et assujéti à des lois, produit, à l'aide de la matière, tous les corps de l'univers, et donne naissance à tous les phénomènes qu'ils nous présentent. On peut en effet adopter, à l'égard du monde physique, l'une ou l'autre de ces deux opinions : ou Dieu a créé immédiatement et séparément tous les corps qui le forment, et régit chacun d'eux par sa volonté suprême ; ou bien il a seulement établi un ordre général qui a pour effet de produire, d'après des lois constantes, tous les corps naturels et les phénomènes qui leur sont dus. La première opinion fut long-tems admise ; elle répondait de suite à toutes les difficultés, et était d'ailleurs un effet forcé de la trop courte durée de notre existence individuelle qui nous fait croire que l'univers ne change pas, et est aujourd'hui tel qu'il a toujours été et tel qu'il sera toujours. Mais M. de Lamarck, remarquant combien est trompeuse cette dernière apparence ; reconnaissant, au contraire, que rien n'est stable ici-bas, et que le monde physique nous offre une scène toujours changeante où les divers corps tour à tour se détruisent et se renouvellent, professe la dernière de ces opinions ; et c'est alors cet ordre de choses, ce pouvoir général qui, d'après des lois constantes, édifie tout l'univers, qu'il appelle la *nature*. Cette nature, si puissante qu'elle produit

tout l'univers, est cependant un pouvoir dépendant et assujéti à des lois. A ce titre, il ne faut pas la confondre avec Dieu même, ce serait confondre l'ouvrage avec son auteur; il ne faut pas non plus la qualifier d'intelligence, lui attribuer une intention, un but; c'est une véritable puissance aveugle, partout limitée et assujétie, qui, quelque grande qu'elle soit, ne peut faire autre chose que ce qu'elle fait, mais dont il importe d'autant plus d'étudier et de pénétrer les lois, que ces lois nous révèlent le mystère de tous les phénomènes de l'univers et de ceux de notre propre existence. Ayant pour domaine exclusif la matière, et pour produits de son activité inépuisable tous les corps de l'univers, c'est elle qui circonscrit ce qu'on appelle pour nous le champ des réalités, c'est-à-dire tout ce que l'homme peut aspirer à connaître.

Les objets-*produits* sont, au contraire, tous les corps minéraux, végétaux et animaux qui existent dans l'univers et le composent. Ils résultent du travail que la nature a fait avec la matière: l'univers physique, dans l'état où nous le voyons, est en effet l'œuvre de la première. Tandis que les objets précédens, les objets créés, c'est-à-dire la matière et la nature, étaient indestructibles et n'avaient d'autres limites à leur existence que celles que la volonté directe du créateur voudrait leur imposer; ceux-ci, les objets produits, tous les corps de l'univers, n'ont qu'une existence passagère; sans cesse on voit le travail de la nature les modifier, en amener la destruction, le renouvellement. L'univers physique est véritablement, sous ce rapport, une scène continuellement mobile et changeante.

Mais par quelle série de procédés la nature, en travaillant la matière, a-t-elle pu produire le monde physique tel qu'il se présente à nos regards? M. de Lamarck répond à cette question: l'observation qu'il en a faite lui a appris que c'est successivement que cette puissance a produit les

corps qui existent aujourd'hui ; commençant par les plus simples, ce n'est qu'en remplissant tous les degrés de l'échelle, qu'elle a pu parvenir à faire exister ceux qui nous paraissent les plus admirables.

On sait que les corps que nous présente aujourd'hui l'univers sont de deux sortes : les corps inorganiques ou non vivans, et les corps organisés ou vivans. Les premiers, considérés sous le rapport de leur structure et sous celui de leurs actions, sont à coup sûr les plus simples ; ce sont eux d'ailleurs qui fournissent tous les matériaux qui constituent les corps vivans ; ce sont donc eux que la nature a dû former d'abord. Les uns ont été produits directement par elle, les autres par les corps vivans consécutivement à l'institution qu'elle en a faite. A eux se rapporte le globe terrestre que nous habitons, dont la substance est probablement d'autant plus dense qu'elle est plus rapprochée du centre, et dont l'état extérieur est dû à l'influence des eaux marines qui occupent de grands espaces à sa surface, et à celle des eaux pluviales qui donnent lieu aux sources des fontaines, des rivières et des fleuves. Les corps vivans, au contraire, considérés aussi sous les rapports de leur structure et de leurs actions, sont bien plus compliqués ; ils résultent toujours, en effet, d'un assemblage de parties constituant une organisation, et se conservent par un mécanisme intérieur spécial ; dès-lors, ce n'est qu'après la formation des corps inorganiques, que la nature a pu les instituer. Elle a formé d'abord directement les plus simples, et cela en constituant une masse matérielle, gélatineuse et d'une faible consistance, qui a pu permettre aux fluides subtils des milieux environnans d'y pénétrer, d'y façonner les premiers linéamens d'une organisation, et d'y faire commencer les premiers essais des mouvemens vitaux. Ensuite, ces premiers êtres vivans, une fois formés, ont donné naissance à d'autres

qui seulement se sont beaucoup diversifiés à l'aide des circonstances en se multipliant. En effet, quand on embrasse dans sa généralité tout le règne vivant, on voit que les corps vivans les plus simples paraissent encore être formés de toutes pièces par la nature; que d'autres, déjà plus composés, se reproduisent eux-mêmes, mais sans le secours d'organes sexuels proprement dits; qu'enfin les derniers ne se reproduisent qu'à l'aide d'appareils sexuels de plus en plus compliqués; et qu'ainsi la vie, une fois qu'elle anime une masse matérielle, est une puissance qui tend à composer et à compliquer de plus en plus l'organisation, et qui, à cause de cela, a dû finir avec le tems par former toutes les espèces de corps vivans actuels.

Cependant, M. de Lamarck croit que tous les corps vivans seraient d'un même ordre, si la première matière organisée dont ils proviennent avait eu la même composition chimique; mais cela n'était pas. Dans les uns, cette matière avait une composition chimique telle qu'elle n'a pu offrir le phénomène de l'*irritabilité*, et ceux-là ont formé le type des *végétaux*. Dans les autres, la composition chimique, au contraire, a été telle que les parties ont été essentiellement irritables sous la provocation de toute cause stimulante, et ceux-ci ont formé le *type des animaux*. Les animaux, en effet, ne sont pas une suite des végétaux; la nature n'a pas eu besoin de produire ces derniers pour amener la formation des premiers: ces deux branches du règne vivant, dit M. *de Lamarck*, ont été instituées et commencées simultanément par la nature; et la différence des types dont elle fit usage à l'égard de l'une et de l'autre, est ce qui seul a produit les éminentes distinctions qu'on remarque entre elles.

Du reste, la nature, dans la formation successive des végétaux et des animaux a procédé de même avec grada-

tion, commençant par les êtres les plus frêles, et finissant par les plus compliqués. Ainsi, c'est probablement dans les *byssoïdes*, les *fungoïdes*, et peut-être les *lichenacées*, qu'est le type du règne végétal, que ce type soit simple, double, ou triple; et de ce type sont sortis ensuite graduellement les *mousses*, les *fougères*, les *palmiers*, les *liliacées*, et jusqu'aux familles les plus compliquées. L'ordre dans lequel les botanistes rangent aujourd'hui les végétaux, est comme une preuve de celui que M. *de Lamarck* assigne ici à leur formation; il commence par les plantes *cryptogames*, ou *agames*, continue par les *monocotylédones* et finit par les *dicotylédones*, dont quelques-unes même semblent être *polycotylédones*. De même c'est dans la *monade terme* qu'est probablement le type du règne animal; et de ce type sont sortis graduellement, par le travail de la nature modifié par les circonstances, les *animaux infusoires* d'abord; puis les *polypes*, auxquels appartiennent, et les *radiaires*, et les *vers* qui commencent les animaux *articulés*, et les *tuniciers* qui commencent les *animaux inarticulés*; en troisième lieu, les *insectes*, les *arachnides*, les *crustacées*, les *annelides*, les *cirrhipèdes*, les *conchifères*, les *mollusques*; et enfin les *animaux vertèbres*, en commençant par les *poissons*, et continuant par les *reptiles*, les *oiseaux* et les *mammifères* jusqu'à l'*homme*, production, sans contredit, la plus éminente de la nature.

Tout ce vaste ensemble, et chacune des parties qui lui appartiennent, sont autant de sujets soumis à notre observation, par conséquent accessibles à nos recherches et à notre savoir, et c'est à leur exposition que M. de Lamarck a consacré la première moitié de son travail, *celle des objets que l'homme peut considérer hors de lui, et que l'observation peut lui faire connaître*. Dans la seconde, il s'occupe au contraire de l'homme seul, et par consé-

quent des objets que nous pouvons considérer en nous, et qui sont aussi dépendans de l'observation.

Ici se rapporte toute l'étude physiologique de l'homme, l'examen des divers appareils organiques auxquels cet être doit les facultés physiques et morales qui sont ses attributs. M. de Lamarck distingue parmi eux, ceux qui sont, en quelque sorte, grossiers, faciles à reconnaître, et qui président à la locomotion de l'homme et à l'entretien matériel de son corps; et ceux qui, moins facilement déterminables dans leur nature, leur structure intime, sont chargés de toutes ses actions sensoriales. Il appelle l'ensemble des premiers *organismes distincts*, et à eux sont dues toutes les facultés physiques de l'homme. Personne, en effet, ne doute que ce soit au mécanisme de ces organes qu'on doive rapporter ces facultés, et ce mécanisme est assujéti à des lois que, par l'observation, on a déjà découvertes en partie, et qui finiront par l'être toutes. Il appelle au contraire l'ensemble des seconds *organismes indistincts*, et c'est à ceux-ci que sont dues les facultés intellectuelles et morales de l'homme. Il est sûr aussi que c'est au travail de ce genre d'organes que doit être attribuée toute notre sensibilité, quelque éminente qu'elle soit; si long-tems on l'a dite indépendante de l'organisation, c'est parce que l'appareil organique, qui en est l'agent, est difficile à connaître dans sa structure intime. Mais cet appareil n'en est pas moins assujéti à un mécanisme, dont les lois sont fixes, et peuvent aussi être le sujet de notre observation. Sous ce rapport, M. de Lamarck professe pleinement la doctrine qui fait de l'étude pricologique de l'homme une subdivision de la physiologie.

Mais comme, dans son travail, il ne voulait qu'indiquer les sommités des choses, ou fixer plus particulièrement l'attention sur les questions les plus délicates et les

plus litigieuses, il abandonne tout ce qui est du premier objet, c'est-à-dire l'étude purement physique de l'homme, et il s'arrête au contraire sur l'étude morale de cet être. D'abord il rappelle que c'est à l'*organisme indistinct* du système nerveux que sont dues toutes les facultés qui se rapportent à cette belle partie de nous-mêmes; et, comme dans le mécanisme de toutes les autres parties des corps vivans, pour l'exécution de leurs diverses fonctions, il s'agit toujours de relations entre des partis concrètes, contenantes, et un ou plusieurs fluides contenus; il pense qu'il doit en être de même dans les nerfs, et il adopte l'hypothèse d'un fluide très-subtil circulant dans ce genre d'organes, et produisant les merveilleux phénomènes dont il s'agit ici.

Ceux-ci sont, selon M. de Lamarck, de deux sortes bien distinctes : le *sentiment* et l'*intelligence*. Le sentiment résulte toujours d'une cause *affectante* qui, agissant, soit hors de l'individu sensible, soit en lui, sur certains de ses organes, produit dans le fluide subtil des nerfs un ébranlement qui se propage dans toutes les parties du corps, et est ensuite reflété, soit au lieu principalement affecté, soit au foyer commun des organes. Dans le premier cas, le phénomène qui est produit est ce qu'on appelle la *sensation*. On sait qu'il est quatre de ces sensations qui ne peuvent s'exécuter qu'en des lieux déterminés du corps; les sensations du *goût* et de l'*odorat* qui probablement consistent en un mécanisme chimique, et les sensations de la *vue* et de l'*ouïe*, dont le mécanisme est au contraire tout physique. En outre, toute partie du corps peut, par une sensation, faire connaître l'impression qu'elle éprouve; et à cette faculté se rapportent, d'abord cette sensation obscure qui résulte du jeu même des organes, et qui fonde ce sentiment intime que nous avons de notre existence;

ensuite toutes ces sensations *circonstancielles* qui partagent notre vie en scènes de plaisir et de douleur.

Dans le second cas, au contraire, c'est-à-dire lorsque le fluide nerveux ébranlé consécutivement à une cause affectante est répercuté, non au lieu primairement affecté, mais au foyer commun, au centre de rapport, qui est le point de réunion des nerfs, surtout de ceux des sens, le phénomène qui est produit, est ce qu'on appelle le *sentiment intérieur*. Ce sentiment intérieur est la création chérie de M. *de Lamarck*, et, selon lui, le phénomène le plus important de l'histoire de l'homme et des animaux. D'une part, en effet, il constitue leur *moi*, et, de l'autre, est le mobile de toutes leurs actions, tant celles qu'inspire l'instinct que celles que commande l'intelligence. Dès qu'un besoin est éprouvé, il retentit dans le centre commun des nerfs, et le sentiment intérieur ému ordonne de suite les actions, soit instructives, soit rationnelles qui sont propres à le satisfaire. Dans la sensation, la cause affectante agissait sur l'extrémité des nerfs; ici, elle agit uniquement au foyer du système nerveux; elle consiste toujours dans le développement d'un besoin, d'où il résulte une émotion du sentiment intérieur, qui, réagissant alors sur toutes les parties du corps, leur transmet ainsi la puissance d'agir.

Du reste, ce sentiment intérieur a reçu de la nature des penchans qui influent beaucoup sur les diverses actions qu'il commande; et ces penchans qui ont une si grande part dans la conduite des hommes sont, selon M. de Lamarck, au nombre de six; savoir : le penchant à la conservation de son être, celui à l'indépendance, l'intérêt personnel, le penchant qui porte à dominer, celui qui fait rechercher constamment son bien-être physique ou moral, et enfin celui qui inspire l'horreur pour l'anéantissement de son être. Selon le degré dans lequel la raison leur cède

ou les domine, ces penchans fondent nos passions et les divers mobiles de toutes nos actions.

Je ne puis suivre M. de Lamarck dans le reste de sa doctrine métaphysique, dans l'exposé des idées par lesquelles il rattache à son sentiment intérieur et l'instinct et l'intelligence : ces idées, très-pressées déjà dans l'ouvrage lui-même, se refusent réellement à toute analyse, et je crains même que le lecteur n'ait pas saisi la pensée de notre auteur sur le sentiment intérieur. D'ailleurs, ce qu'il dit de l'intelligence, qu'il considère comme une réunion de quatre facultés, la faculté de l'*attention*, celle de *former* des *idées*, celle de se représenter à volonté ces idées, et enfin *la faculté du jugement*, se rapporte assez à ce qu'ont écrit la plupart des idéologues. Je ne ferai qu'une seule remarque; c'est que, dans l'exposition que fait M. de Lamarck de tous ces objets appelés *métaphysiques*, il rappelle sans cesse qu'ils ne sont point réellement tels, mais, au contraire, les produits physiques d'organes dont l'observation peut faire découvrir les lois et le mécanisme, et qu'à ce titre ils peuvent être compris au rang des objets accessibles à nos recherches.

En commençant cet article, nous avons déjà mentionné les reproches qui pouvaient être faits à cet ouvrage; son mérite principal est de nous ramener aux seules sources de nos connaissances, l'observation et l'induction, et de nous offrir tout l'univers et nous-mêmes, comme de vastes champs continuellement ouverts à nos recherches, et comme pouvant être pour nous les sujets de connaissances aussi positives que pratiques, c'est-à-dire aussi certaines que prochainement nécessaires au bien-être des hommes.

ADELON. D. M. P.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Essai sur l'histoire de l'économie politique des peuples modernes, jusqu'au commencement de l'année 1817 (1).

Cet ouvrage, quoique renfermé dans un cadre très-étroit, présente un tableau imposant. L'auteur, qui a voulu garder l'anonyme, embrasse, d'un coup d'œil, toute l'étendue de notre globe, et développe, avec une grande précision, les idées successives qui ont amené l'état actuel de l'industrie et de la civilisation, chez les différens peuples. Son plan se divise en deux parties : la première conduit le lecteur à travers les révolutions morales qui ont déterminé l'état particulier de chaque nation, et s'arrête à l'année 1811. La seconde contient la série des faits qui ont annoncé, en 1814, le rétablissement de l'ordre social sur de nouvelles bases, et donne l'aperçu de *l'économie générale* des divers états, au commencement de 1817.

L'Asie, ce berceau de l'espèce humaine, est la première contrée sur laquelle s'arrête l'auteur. En effet, lorsqu'on veut remonter à la plus haute antiquité, c'est vers cette partie du monde que doit se diriger la pensée, parce que c'est là qu'existe le monument le plus colossal des tems reculés. Le vaste empire de la *Chine* est à peu près encore aujourd'hui ce qu'il était il y a six mille ans. Le christianisme et le mahométisme, qui règlent presque partout ailleurs les mœurs des peuples, n'ont eu aucune influence sur sa civilisation. Son vaste territoire, entouré de mers, de landes, de montagnes, réunit tous les climats. La température y est généralement très-douce, et le sol si fertile, que, même cultivé par les femmes, il donne deux récoltes par an.

(1) Paris et Londres, 1818, 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

La population répond à cette grande richesse. Elle est si nombreuse, qu'elle a détruit les animaux inutiles, ainsi que le gibier; les seuls animaux qui aident à la culture de la terre, et la volaille qui se nourrit sur les eaux, y sont conservés. On ne connaît, en Chine, ni pâturages ni jachères; toutes les terres sont rendues fertiles; les pauvres cultivent les grains, les riches cultivent le riz, le sucre et le thé. Le prix des bauxne varie jamais. L'industrie marche de pair avec l'agriculture. Les gens de métiers n'ont point de jour de repos; ils excellent dans la mécanique. Malgré cette richesse générale, il n'y a point de grandes fortunes particulières; un grand nombre d'enfans, dans chaque famille, et l'égalité du partage des successions, empêchent que de grandes propriétés s'y accumulent dans les mêmes mains.

En Chine, la loi règle, d'une manière invariable, toutes les actions; ce qui produit une singulière uniformité dans la vie privée. Jusqu'à ce jour, rien, pas même le tems, n'a pu lui porter atteinte; tant sa base est solide et appropriée à l'ordre social. Nous connaissons le code criminel des Chinois; si quelque jour on nous fait aussi connaître leur code civil, il sera d'un grand intérêt de comparer l'organisation sociale de la Chine avec celle des autres peuples du globe. On sait déjà que le plus grand respect est commandé pour le chef de la famille, dont tous les membres habitent, ou du moins ont droit d'habiter dans la maison paternelle; et la même soumission que le père exige de la famille, l'autorité publique l'exige à son tour de tout le peuple; ainsi l'uniformité règne partout.

Ce système a résisté à tout ce qui, ailleurs, aurait amené des révolutions. Ni les guerres et les relations avec les Tartares, ni l'admission des Européens en Chine, vers le milieu du seizième siècle, n'ont pu introduire aucune altération dans les mœurs ni dans les institutions. Les mission-

naires eux-mêmes étaient obligés de s'y conformer pour faire des prosélytes ; et, quand ils ont voulu se soustraire à cette nécessité, ils ont payé cher leur envie d'innover. Enfin, mille années de guerres avec les Tartares n'ont opéré que le changement de la dynastie régnante.

Cependant ce vaste empire n'a pas toujours formé un tout homogène ; l'administration particulière des provinces et les douanes de l'intérieur l'attestent, aussi bien que ses annales. Sa réunion complète date du sixième siècle. Alors il subjugua une grande partie de la Perse, fit la guerre aux Arabes, et jouit d'une constante prospérité jusqu'au dixième siècle. Les guerres qui amenèrent un monarque étranger, n'opérèrent aucun changement dans l'administration. Tout ce qui était homogène resta réuni ; et, chaque province conservant son caractère distinctif, aucune d'elles ne fut assez puissante pour compromettre le repos des autres. La division et la hiérarchie entre les diverses branches du pouvoir concourent à cette unité, et la simplicité dans les rouages de l'administration publique en facilite la marche. C'est ainsi, par exemple, que le trésor impérial compte, dans chaque province, avec un seul receveur, qui est responsable de la gestion de ses subordonnés.

Rien, dans les institutions, ne peut troubler l'ordre politique, par la raison qu'il n'existe ni culte public, ni classes parmi le peuple, ni priviléges. Le seul pouvoir reconnu est celui que le souverain confère ; il n'y a d'autre honneur que celui qui est attaché aux emplois publics ; et, pour parvenir à ces derniers, on est obligé de faire preuve de capacité, en soutenant un examen.

Cet ordre uniforme, qui date de si loin, et qui se maintient avec tant de constance, pourra bien cependant perdre de sa fixité dans un tems peu éloigné. Le commerce avec

les étrangers, créant de nouvelles habitudes et des besoins long-tems inconnus, devra nécessairement altérer les mœurs. D'ailleurs, l'état militaire qui est, en Chine, hors de toute proportion avec les autres emplois de la population, finira, comme dans beaucoup d'autres pays, par tarir les sources de la prospérité publique. Les revenus de toute espèce, sans comprendre les prestations en nature, s'élèvent à 1,574 millions de francs, somme énorme sans doute, mais qui doit être presque en totalité absorbée par une armée de dix-huit cent mille hommes, d'autant mieux que la solde des troupes est plus forte qu'en Europe. Ce fléau, joint au voisinage des Russes, et surtout des Anglais, qui appuient leurs négociations de démonstrations menaçantes, ne peut manquer d'exposer la Chine aux violentes secousses qui ont bouleversé d'autres monarchies. Déjà elle a perdu deux de ses provinces, le Tunkin et la Cochinchine, qui forment aujourd'hui un empire indépendant. Il n'est pas démontré que les Anglais, par leurs intrigues, aient amené ce démembrement; toutefois, ils commercent seuls avec ce nouvel état; ils y importent une grande quantité de quincaillerie, et en retirent beaucoup d'argent. Si ce pays était plus connu, il en fournirait abondamment au commerce, ainsi que des diamans et de la soie. L'industrie indigène consiste principalement en toiles fort estimées.

Les habitans des *possessions russes*, *en Asie*, s'accommodant lentement à la vie agricole, trafiquent par des caravanes avec la Chine; mais, quelques efforts qu'ait faits la Russie pour multiplier et faciliter les relations avec ce pays, elle n'a jamais pu y réussir. La Chine, craignant les progrès de cette puissance rivale, redouble ses précautions et ses formalités, tandis qu'une politique plus prévoyante devrait la rendre tout autrement jalouse du

voisinage des Anglais, qui bravent tout pour étendre leur domination et leur influence. Les Russes, d'ailleurs, sont entrés dans le système de l'Europe, et la Chine est aujourd'hui pour eux d'un intérêt secondaire.

La puissance anglaise s'étend, dans l'*Inde*, sur des pays immenses, d'une fertilité prodigieuse, et peuplés d'hommes qui savent tirer parti de toutes les richesses du sol. Cette conquête, qui date de 1763, ne lui coûta ni beaucoup de sang ni beaucoup de peine. Les peuples de l'Indoustan se soumirent d'autant plus facilement à leurs nouveaux maîtres, que leurs institutions sociales n'étaient point altérées par la conquête. Bien différens des autres états européens, qui, dans leurs colonies, se vouent à l'exploitation du sol, les Anglais ne se sont réservé que le privilége exclusif du commerce; ainsi l'agriculture leur paye tribut, et l'industrie commerciale est un monopole que les naturels sont loin d'ambitionner. Cette politique, qui a respecté les institutions et les mœurs, a cimenté la puissance anglaise par la soumission des peuples conquis; c'est pour cette raison que quarante mille Anglais commandent avec tant de facilité à une population immense, qui se croit heureuse, parce qu'en changeant de maître, elle n'a pas changé de situation.

On doit prévoir cependant que cette puissance, qui s'étend des mers de la Chine aux côtes de la mer Rouge, finira par rompre les liens qui l'attachent à la mère-patrie, soit que, parmi les individus, il apparaisse un homme d'un génie supérieur qui fonde l'indépendance de son pays, soit que les colons eux-mêmes se séparent de la métropole. La première conjecture est la plus probable; les leçons et les arts des vainqueurs doivent finir par affranchir les vaincus.

La *Perse* paraît ne réparer que lentement les pertes et

les sacrifices que lui imposa le farouche Schah-Nadir. Ses villes sont encore dépeuplées; les manufactures sont considérablement réduites, par la raison que cinquante années de troubles et de désordres ont interrompu les anciennes habitudes et fait prendre au commerce d'autres directions. Le schah actuel a sans doute amélioré le sort de ses sujets, en protégeant le commerce; mais les progrès du mal sont toujours plus rapides que ceux du bien, et les germes du mal, une fois introduits et développés, ne sont extirpés que très-difficilement.

L'*Arabie* présente un tableau d'un tout autre intérêt; ce pays, dont on ne connaît que les extrémités, a été libre dans tous les tems; il produit de quoi satisfaire à tous les besoins. Environné de déserts, l'Arabe seul en connaît les routes, et les parcourt avec le butin qu'il a fait sur les caravanes. C'est dans ces contrées que naquit le *mahométisme;* mais ce code des orientaux commence à ne plus s'accommoder au tems; le *wahabisme* le menace d'une ruine totale.

Ce nouveau culte est concentré dans le seul déisme, il enseigne les points suivans : « Dieu est Dieu, l'avenir a été et sera toujours ignoré, la religion doit se borner à la morale, et par conséquent à la réformation des mœurs »; tels sont les principes qui ont fait prendre les armes aux nombreuses tribus qui menacent la puissance turque dans ces contrées. On est fondé à croire que, malgré les succès momentanés du pacha d'Egypte, les wahabites étendront leur religion et leur puissance dans toute l'Asie, par la raison que la loi de Mahomet, qui défend d'améliorer, est contraire au principe d'activité morale inhérent à l'homme, et que ce pays, entraîné par la civilisation européenne, tend à réformer et à modifier ses institutions.

Telle est la situation de l'Asie; les peuples qui l'habitent

restent isolés et ne s'amalgament pas avec d'autres peuples. La polygamie les rend absolument différens des Européens, par les nombreuses modifications qu'elle apporte dans les familles, et le despotisme empêche que le commerce acquière un grand développement, malgré les avantages de tout genre, dont la nature a été si prodigue envers ces contrées. Mais l'ardente activité des Européens et les succès qu'ils ont déjà obtenus dans ce riche pays doivent l'affranchir un jour de la gêne où le retiennent les lois religieuses et politiques. Il est impossible que le mouvement rapide, imprimé aujourd'hui à tous les peuples civilisés, ne se communique aussi aux Asiatiques, et ne produise parmi eux d'importantes innovations.

Les relations des Européens avec l'Afrique, quoique plus fréquentes, sont moins étendues qu'en Asie; on ne connaît encore que les côtes septentrionales de cette partie du monde; toutes les tentatives qu'on a faites pour pénétrer dans l'intérieur ont été infructueuses. On regarde cependant comme certain qu'il y existe une grande ville, fondée par les réfugiés de Carthage, que les indigènes seuls fréquentent, et que là tous les dons de la nature se trouvent réunis en abondance. Si ces conjectures sont fondées, pourquoi les peuples de l'Europe ne combinent-ils pas leurs efforts pous s'en frayer la route, en faisant disparaître ces misérables tyrans de Tunis, d'Alger, de Maroc, dont l'existence et l'insolente audace sont la honte de notre époque? C'est sur ces rivages fertiles qu'une politique prévoyante devrait porter l'excédant de la population de l'Europe, au lieu de l'exposer à toutes les horreurs d'un climat de feu sur les côtes du Sénégal. Une malheureuse rivalité empêche de concevoir, et encore plus d'exécuter une aussi noble entreprise. Que les grandes puissances de l'Europe apprennent, cependant, qu'il leur

faudrait beaucoup moins d'efforts pour cette riche conquête, quelles n'en ont faits depuis vingt ans pour détruire, en dernier résultat, l'indépendance de quelques petits états qui ne portaient ombrage à personne et qui avaient beaucoup fait pour la cause commune de la civilisation.

Il est à remarquer, néanmoins, que les pirates des côtes septentrionales ont reçu une sorte d'impulsion à l'occasion des dissentions et des guerres qui ont agité l'Europe. La guerre d'Espagne fut un nouvel aliment pour leur commerce; mais, quelque activité que cette circonstance leur ait communiquée, on ne verra point renaître une nouvelle Carthage sur cette rive, encore moins les trois mille moulins qu'une seule rivière mettait en mouvement. L'esclavage et la loi de Mahomet sont là pour s'opposer long-tems encore aux progrès de la civilisation. En vain le pacha d'Egypte appelle-t-il les arts de l'Europe; leur influence ne pourra guère s'étendre, puisqu'il ne les exploite que pour son propre compte. Les yeux du philosophe sont moins attristés, lorsqu'ils se portent vers le cap de Bonne-Espérance. Félicitons les Anglais de diriger sur ce point les essaims d'individus que la mère-patrie ne peut plus contenir; s'ils donnent à ces nouvelles colonies une administration vraiment paternelle et des institutions libérales qui favorisent tous les genres de prospérité, bientôt ils étendront et affermiront leur domination en Asie et en Afrique. C'est ainsi qu'ils peuvent se préparer d'avance d'utiles dédommagemens pour les pertes dont ils sont menacés dans le nouveau continent.

L'indépendance des *Etats-Unis* fut, dans l'opinion de beaucoup d'observateurs philosophes, le signal de l'affranchissement prochain de toute L'AMÉRIQUE. Les gouvernemens auraient dû s'en convaincre eux-mêmes, en considérant la prompte augmentation de la population dans la

nouvelle république. La révolution française ne fut pas la cause, mais seulement l'occasion du soulèvement de presque toutes les colonies; la résolution de s'affranchir de la tutelle de l'Europe était prise dès long-tems, elle avait sa source dans la nature des choses et dans la nécessité. Le despotisme des Européens entretenait et augmentait les dispositions hostiles, tandis que l'exemple des républicains du nord, donnant aux colons du midi le sentiment de leurs forces, leur apprenait qu'ils étaient parvenus à l'âge de virilité. Que de sang et de larmes les gouvernemens de l'Europe auraient épargnés, s'ils avaient su apprécier ces dispositions! que de richesses ils auraient conservées, s'ils avaient eux-mêmes rendu aux colons leur indépendance et leurs droits.....! Au contraire, les suppliques les plus respectueuses furent rejetées avec dédain; les mesures arbitraires furent provoquées avec imprudence; enfin, au milieu des souffrances de l'esclavage, le cri de liberté se fit entendre, et le despotisme de l'Europe fut anéanti.

Tel est aujourd'hui l'état des choses en Amérique. Quelques efforts qu'ait faits l'Espagne pour soumettre ses anciennes possessions du midi, elles sont, par le fait, et elles resteront indépendantes. Les crises terribles qu'éprouvent partout le commerce et l'industrie, sont attribuées, non sans raison, à la cessation des tributs que nous envoyait l'Amérique. Sans doute, il existe aussi des causes locales; mais la principale consiste dans l'obstination de quelques états européens à ne pas vouloir exploiter, par un commerce libre, les richesses de ce vaste pays.

Pourquoi la France ne cherche-t-elle pas à briser les barrières qui lui en ferment l'accès? Comment se fait-il que nos produits nationaux arrivent à Saint-Domingue sous des pavillons étrangers? De telles entraves, outre qu'elles multiplient les frais, exposent l'industrie française à plus

d'un péril. D'ailleurs, la clandestinité nuit toujours au commerce, quels que soient les résultats de ses opérations. Formons donc des vœux pour qu'une politique prévoyante ne permette plus à nos rivaux d'exploiter seuls ce vaste et riche continent.

Les bornes qui nous sont prescrites, nous empêchent d'entrer avec l'auteur dans tous les détails que présente l'histoire de l'Economie générale de l'Europe. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut les consulter.

L'Europe se ressentira long-tems encore des secousses violentes qu'elle a éprouvées pendant plus de trente années. Les divers états qui la composent ont des plaies profondes à cicatriser; et les mesures de précaution qu'adoptent les gouvernemens pour prévenir des troubles, ont souvent l'effet d'empêcher des améliorations utiles, réclamées par l'état actuel de la civilisation.

L'*Allemagne*, après de nobles efforts pour recouvrer son indépendance, s'est constituée en corps de nation par l'établissement d'une diète permanente où siégent les représentans des différens membres du corps germanique. Mais la prépondérance qu'exercent l'*Autriche* et la *Prusse*, qui s'y trouvent comprises, réduit les autres états à une position inférieure et subordonnée.

La politique de l'une ou de l'autre de ces deux grandes puissances influe nécessairement sur leur existence intérieure. Dans cet ordre de choses, qui manque d'harmonie et de stabilité, l'économie générale de l'Allemagne ne peut ni être rétablie sur ses anciennes bases, les institutions primitives ayant reçu des atteintes mortelles, ni être définitivement organisée, d'après les nouveaux principes que le congrès de Vienne a consacrés, tant que les gouvernemens craignent de favoriser un système de liberté constitutionnelle, qui leur paraît difficile à concilier avec leurs habi-

tudes invétérées de pouvoir absolu, et moins encore avec les prétentions de la vieille oligarchie. En Prusse, comme partout ailleurs, les charges de la guerre ont pesé sur tous les citoyens sans distinction, et il n'y a pas eu de priviléges, quand il a fallu sauver la patrie; vouloir aujourd'hui détruire cette égalité devant la loi, introduite par la nécessité et par la force des circonstances, c'est vouloir une chose impossible. Les peuples savent que c'est par eux que les souverains ont triomphé de l'ennemi commun; ils réclament aussi leur part des fruits de la victoire. Il est dans l'intérêt bien entendu des monarques de mettre à profit cette disposition des esprits, et d'accorder avec grâce, et par un mouvement libre de leur volonté, ce qu'on pourrait plus tard exiger comme l'acquittement d'une promesse sacrée. Les souverains peuvent diriger les innovations graduelles qu'ils auront eux-mêmes préparées et librement consenties. Les essais qui ont été faits en *Bavière*, dans le *Wurtemberg* et dans le grand-duché de *Bade*, justifient assez les souverains de ces contrées pour qu'ils trouvent des imitateurs dans les autres parties de l'Allemagne: la puissance sans bornes dont le plus souvent les ministres abusent, est toujours exposée à de grands dangers; tandis que, limitée et réglée par la loi, elle acquiert une nouvelle force par la puissance de l'opinion. Nul doute que, si les peuples concouraient par leurs délégués à l'établissement des mesures financières, les dépenses ne fussent bientôt réduites au niveau des recettes, et qu'on ne vît diminuer considérablement cet état militaire qui absorbe toutes les ressources. C'est l'attitude guerrière, conservée au milieu de la paix, qui perpétue la misère publique; c'est la misère qui dégrade et corrompt les peuples; ce sont leur dégradation et leur corruption qui amènent les troubles politiques et les révolutions violentes.

La *Suède* et le *Danemarck*, quoiqu'étrangers à a confédération germanique, sont obligés de prendre une attitude analogue. L'état militaire est aussi, dans ces pays, hors de proportion avec la population et les finances. Délivrés d'un joug oppressif, ils ont rétabli leurs relations commerciales et multiplié dans leur sein les établissemens utiles à leur prospérité. L'industrie n'en est pas pour cela plus profitable à ceux qui l'exercent. Les charges publiques lui enlèvent son aliment; et les dettes énormes contractées par les gouvernemens, et qui doivent être payées par les nations, ne permettront pas de long-tems de diminuer ces charges pesantes, à moins que la politique européenne n'adopte enfin simultanément, sur tous les points, un système d'économie, qui n'est pas moins nécessaire au salut des peuples qu'à la tranquillité des rois.

La *Russie*, depuis le règne de Pierre-le-Grand, n'avait fait que peu de progrès dans l'industrie, malgré les efforts soutenus de son gouvernement. Elle intervenait dans les affaires de l'Europe; mais, de tous ses arts, elle n'avait guère encore adopté que la manière de se battre. Pendant les premières années de la révolution, elle resta neutre; puis, ayant pris part à ce grand débat, elle fut vaincue et se soumit au système continental de la France. Les Russes, plus éclairés, auraient pu, comme tant d'autres peuples, profiter de cette circonstance pour se vouer à l'industrie; mais, presque tous agricoles et en partie nomades, ils ne purent s'ouvrir une route vers cette branche de richesse, tandis qu'ils perdaient les bénéfices du commerce d'échanges qu'ils avaient fait jusqu'alors. La détresse du gouvernement devint extrême. Le numéraire avait disparu, le papier-monnaie était sans valeur. Pour prévenir une crise violente, le gouvernement porta atteinte au système continental; mais, loin que ce changement améliorât la

condition du pays, il fallut employer toutes les forces nationales pour soutenir la lutte la plus terrible; et, pour vaincre, on dut sacrifier jusqu'à la ville sainte, Moscou. Aujourd'hui la Russie, agrandie de la Finlande et de la Pologne, paraît s'avancer à grands pas dans la route de la civilisation et de la prospérité. Son monarque, devenu maître des pays à sa convenance, n'a pas négligé d'appeler et d'encourager les arts qui pouvaient adoucir le caractère et améliorer le sort de ses peuples. Il a supprimé l'esclavage qui couvrait ses vastes états. Son règne promet une des belles époques de l'histoire, surtout s'il veut et sait modérer, ou plutôt neutraliser l'esprit envahisseur de la politique russe : dans le cas contraire, l'Europe méridionale peut se voir exposée à d'imminens dangers; et les succès même de la Russie, dans une carrière d'ambition et de conquêtes, finiraient par lui devenir funestes.

L'état de guerre dans lequel se sont trouvés pendant si long-tems les divers états chrétiens de l'Europe, a fait reprendre à la *Porte-Ottomane* l'ancienne coutume d'avoir des armées permanentes. Cette mesure lui réussit contre la Russie ; et, à la paix, ses armées furent employées à maintenir les pachas dans la soumission et à étouffer l'esprit d'insurrection ou d'indépendance chez les Serviens. Mais ce changement n'en produisit point d'autres dans l'économie des musulmans. Leur système financier est resté le même ; et, quoique l'argent soit très-abondant, la circulation n'en a pas moins été toujours entravée et paralysée. Le but auquel tend cet empire, paraît être aujourd'hui de consolider son pouvoir par la force et par l'administration civile, dans les provinces qui environnent la capitale, et de n'exercer dans les autres qu'une suprématie peu différente de celle à laquelle elle prétend sur les états barbaresques. Cette politique donnera plus de force à l'ac-

tion du gouvernement, et maintiendra peut-être encore long-tems les descendans de Mahomet dans la possession de l'empire d'Orient.

Si l'*Italie* a beaucoup souffert des désastres de la guerre, elle est, de toutes les contrées de l'Europe, celle qui en répare le plus promptement les pertes. Sa magnifique végétation, la fécondité de son territoire et la bonté de son climat ont bientôt fait disparaître les traces de ses malheurs. La domination française ne s'y est pas toujours exercée sans violence; mais nos arts marchaient à la suite de nos soldats, et l'Italie en a souvent profité. L'agriculture, toujours florissante en-deçà des Appennins, a fait de grands progrès au-delà, et les Italiens mettent eux-mêmes en œuvre aujourd'hui le lin, le cuir, les métaux qu'ils recevaient autrefois de l'Autriche en échange de leurs vins, de leurs huiles, des citrons et de la soie : l'industrie française et notre système administratif se sont tout-à-fait nationnalisés dans cette belle contrée. Les divers petits états qui la composent, en changeant de maîtres, ont conservé leurs nouvelles institutions; l'impulsion donnée au commerce et à tous les arts utiles s'est maintenue. La *Sardaigne* seule a rétrogradé; encore a-t-il fallu y maintenir la vente des domaines nationaux. Cette belle Italie, quoique divisée en plusieurs souverainetés, n'en est pas moins, sur presque tous les points, une dépendance de l'Autriche; maîtresse du royaume Lombard-Vénitien, les princes qui l'avoisinent n'osent guère se hasarder à suivre une politique différente de la sienne....

L'économie générale de la *Suisse* n'a presque éprouvé aucun changement dans le grand mouvement qui a modifié celle des autres nations. L'industrie s'y est exercée comme par le passé; et, si le commerce a éprouvé la gêne du système continental, il n'a jamais été entièrement interrompu

L'armement de 1815 fit craindre que la Suisse ne suffît pas long-tems aux frais qu'il exigeait, et que la fiscalité n'y prît cette extension monstrueuse qu'elle avait ailleurs. La courte durée de la guerre et les contributions obtenues de la France écartèrent cette crainte. En Suisse, l'intérêt privé n'a pas encore triomphé de l'intérêt général. C'est pour cela que les recettes de la caisse centrale sont peu importantes, tandis que l'entreprise par actions, pour la rectification du cours de la Linth et quelques autres entreprises particulières ne cessent d'obtenir des succès. On a vu aussi avec quel empressement les divers cantons se prêtent mutuellement des secours dans les circonstances calamiteuses; ces élans de fraternité démontrent combien cette république fédérative peut prolonger sa durée, surtout si l'on considère qu'elle est en état, dans un moment de danger, de mettre plus de 300 mille hommes sur pied, tous les citoyens étant exercés au maniement des armes, dès l'âge de dix-sept ans.

La Suisse peut parvenir à une grande prospérité, si, au milieu des dissentions qui peuvent encore agiter l'Europe, elle fait respecter sa neutralité. C'est par une politique franche et loyale qu'elle fera oublier à la France que cette neutralité a été violée sans opposition dans une occasion récente. Alors, elle trouvera dans les rapports de bon voisinage tous les moyens d'utiliser l'industrieuse activité de ses habitans, et de faire prospérer son commerce.

L'*Espagne* présentait naguère le plus affligeant tableau. Cette péninsule qui, pendant plusieurs siècles, avait, pour ainsi dire, dicté des lois au reste de l'univers, qui couvrait jadis les mers de ses vaisseaux, et presque tous les pays de ses soldats, était descendue au-dessous du deuxième rang, et ne comptait presque pour rien dans la balance de l'Europe. Cependant le peuple avait donné, le

premier, le noble exemple de résister à la tyrannie, et les cortès qui le gouvernaient avaient résolu le problême le plus difficile : l'introduction de l'impôt foncier dans des provinces ravagées, l'organisation des impôts indirects dans des villes en cendres, l'exploitation des domaines d'un pays continuellement traversé par les armées. Malgré l'absence des trésors de l'Amérique, malgré le défaut de commerce et d'industrie, leurs efforts n'avaient pas été sans succès : l'Espagne allait commencer sa régénération, au milieu des cris de victoire, lorsque Ferdinand VII reparut avec l'ancien régime. Dès ce moment, toutes les innovations furent proscrites. Les plus généreux, les plus dévoués des citoyens furent persécutés ; enfin l'Espagne fut réduite à déplorer ses propres triomphes, autant et plus que ceux de ses oppresseurs. En vain le gouvernement reconnaissait la dette publique; en vain il établissait une société d'agriculture, et voulait encourager par des proclamations l'industrie et le commerce; l'Espagne n'en était pas moins dans une situation affligeante de décadence. Sa population s'affaiblissait chaque jour; l'administration se trouvait sans force, sans énergie, sans moyens pour les grandes opérations; elle ne faisait preuve de vigueur que lorsqu'il s'agissait de proscrire. Mais cet état de misère et d'abjection pouvait-il être de longue durée ? Une nation qui s'était levée tout entière pour affranchir son territoire et délivrer son roi, était nécessairement réservée pour d'autres destinées. En effet, elle a ressaisi la liberté, pour ne plus s'en séparer; et cette conquête, l'Espagne en est d'autant plus fière, qu'elle ne la doit qu'à elle seule, et qu'elle y voit l'heureux présage d'une amélioration générale dans le sort de ses habitans, et même dans celui des autres peuples.

Le *Portugal* n'a pas tenu une conduite moins honorable que l'Espagne, pendant la guerre qui s'étendit à toute

la péninsule. Aidés par les Anglais, ses habitans combattirent dans leurs rangs et rivalisèrent avec eux de bravoure et de constance. Ils supportèrent avec une résignation héroïque tous les sacrifices que la régence exigea d'eux, et brûlèrent eux-mêmes leurs établissemens. A la paix, le gouvernement, sans vouloir encore écouter le vœu des peuples pour introduire des changemens importans et nécessaires, a du moins su se tenir en garde contre toute espèce de réaction. Cette sagesse, en calmant les esprits, a facilité la reprise des opérations commerciales. Aussi, en même tems que les émigrés espagnols trouvaient un asile dans ce pays, les négocians étrangers y allaient chercher la richesse des deux hémisphères. Cependant, il sera difficile que ce royaume recouvre son ancienne prospérité, si la cour n'y rétablit pas sa résidence. Il est devenu, par le fait, une colonie du Brésil; et les Anglais qui l'occupent, n'auraient pas renoncé à l'espèce de monopole qu'ils y exerçaient, sans l'énergie manifestée par les Portugais dans leur dernière révolution.

L'auteur de l'ouvrage que nous analysons présente le tableau des différentes situations où s'est trouvée l'*Angleterre*, pendant les trente dernières années. Après avoir décrit tous les embarras que lui suscita le système continental, les diverses tentatives qu'elle hasarda pour y remédier, telle que l'établissement d'une foire en pleine mer, il fait remarquer la disparition de son numéraire, le discrédit de son papier-monnaie, l'incertitude et la crainte paralysant toutes les opérations de son commerce. A cette époque, on vit les marchandises des Indes rester sans acheteurs, et les ouvriers, dont l'industrie alimentait précédemment le continent de l'Europe, privés de travail, et livrés, par leur oisiveté et par leur absolu dénuement, à toutes sortes d'excès. Les relations avec la Chine

et les autres points éloignés du globe, quoique rendues plus actives, n'offraient pas un dédommagement suffisant; une catastrophe était inévitable : la chute de l'homme qui faisait tant de mal à l'Angleterre, et qui pesait de tout le poids de son despotisme sur l'Europe et sur la France elle-même, pouvait seule la prévenir.

Sans doute, les événemens qui ont enfin amené la paix de l'Europe, ont été le triomphe de la politique anglaise; mais aussi cette paix a mis à découvert les énormes sacrifices qu'elle a commandés; la dette est incalculable, et les anciens moyens ne suffisent plus pour satisfaire aux besoins de l'état. Les cabinets de l'Europe, influencés par celui de Saint-James, tolèrent les relations de commerce avec les Anglais; mais les peuples, plus éclairés, refusent leurs marchandises. Cette tendance générale des esprits doit faire apercevoir, dans un avenir peu éloigné, le décroissement et l'affaiblissement de la prépondérance de l'Angleterre. En vain ses vaisseaux paraissent tenir les quatre parties du monde en état de blocus; en vain ils forment des magasins sur tous les points; les peuples ont commencé à savoir se passer d'eux, et l'anglomanie a cessé d'être une maladie contagieuse. Une partie des malheurs dont les Anglais se plaignent, ont leur source dans la surabondance même de leurs richesses, qu'ils puisent surtout dans leurs possessions lointaines. Vingt années de guerre en ont réglé la distribution parmi les différentes classes du peuple, et celle des ouvriers en est une des plus importantes; mais le sort du bas peuple, dont l'aisance faisait autrefois la gloire de l'Angleterre, s'est considérablement détérioré, et se détériore encore davantage depuis la paix.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'énumération des faits qui constatent les progrès de notre patrie dans l'agri-

culture, les arts et l'industrie; personne ne les conteste, et les étrangers les apprécient peut-être mieux que nous. L'aisance du peuple les aura sans doute étonnés, ainsi que cette grande population qu'une si longue suite de guerres civiles et étrangères n'a point diminuée, et qui s'accroît chaque jour.

L'Europe conjurée nous a punis de nos triomphes, elle a dissous nos armées et disposé largement de nos trésors. Si la politique qui a dicté de si grandes rigueurs contre un peuple généreux, s'était promis pour résultat le désespoir de la nation, elle a bien mal calculé. Plus grande encore dans ses revers que dans sa haute fortune, la *France* a imposé à ses ennemis; elle a fait voir, par sa noble résignation, qu'elle gardait toujours son rang parmi les grands peuples. Heureuse sous l'égide de la Charte constitutionnelle, elle ne veut plus triompher que dans les arts de la paix. Quelle qu'ait été l'immensité des sacrifices qu'elle a dû faire, sa situation est beaucoup moins embarrassante que celle de ses voisins. Riche des produits de son sol et de l'industrie de ses habitans, elle n'aura besoin que d'un petit nombre d'années de tranquillité et d'une administration sage et éclairée pour réparer ses pertes; le gouvernement s'empressera de lui en faciliter les moyens, en diminuant les impôts et en ouvrant au commerce toutes les routes où il peut pénétrer avec succès.

Le rapide aperçu que nous venons d'offrir paraît devoir recommander la lecture de l'ouvrage où nous en avons puisé les principaux traits, à tous ceux qui s'occupent de l'économie publique; ils y trouveront des faits importans, des notions précises et des réflexions judicieuses sur l'état actuel du monde civilisé, et sur les moyens d'améliorer le sort des nations.

M. A. Jullien.

THE LIFE OF THE RIGHT HONOURABLE JOHN PHILPOT CURRAN, *late master of the rolls in Ireland.*

VIE DE L'HONORABLE JEAN PHILPOT CURRAN, *ancien maître des rôles en Irlande, écrite par son fils William Henri* CURRAN, *jurisconsulte irlandais* (1).

Les Irlandais, après de longs efforts pour secouer un joug qui les ravalait à la condition de vils troupeaux, avaient perdu tout espoir de jamais recouvrer la liberté; ils parcouraient en silence les tristes annales de leur malheureuse patrie, et se croyaient nés pour souffrir des maux irrémédiables, quand tout-à-coup parut un génie surprenant, modèle de vertu et de courage. L'espoir de la liberté vint ranimer tous les cœurs; mais on vit en même tems sortir de leur léthargie une nuée de pensionnaires et d'agens salariés, dont la fortune se rattachait aux calamités publiques, et qui mirent en mouvement tous les ressorts de la corruption, pour arrêter les élans du patriotisme, et pour prouver, à force de persécutions, que la réforme et l'émancipation étaient impraticables, que l'ignorance, les préjugés et la servitude des Irlandais étaient inhérens à leur nature.

Une association patriotique fut formée pour s'opposer aux vexations sans nombre des autorités civiles et militaires; elle se composait de Sheridan, de Grattan, de Curran, de Ponsonby, et d'autres patriotes inaccessibles, comme eux, à la corruption et à la crainte; ils arrêtèrent un plan de réforme générale, et s'engagèrent mutuellement à sacrifier, s'il le fallait, leurs fortunes et leurs vies pour

(1) Londres, 1819; 2 vol. in-8° de 980 pages. Longman et comp.

l'effectuer. Curran était l'espoir et l'ornement de cette noble association; il employait toute l'énergie d'une ame fière et sensible, et les accens d'une voix toujours pure, à dévoiler les abus et la corruption des hommes puissans; son éloquence foudroyante les poursuivait sans relâche. Sa vie entière fut consacrée à réclamer l'émancipation de son pays; mais ses efforts furent vains, et il le laissa dans le même état de détresse et d'asservissement où il l'avait trouvé.

Jean-Philpot CURRAN naquit, le 24 juillet 1750, à New-Market, petite ville du comté de Cork, où son père avait un emploi de sénéchal. Le jeune Curran, l'aîné de six enfans, livré à ses propres ressources, profita mieux des leçons de l'adversité que de celles qu'il aurait pu recevoir d'un père ou d'un tuteur. Sa mère, douée d'une force d'ame extraordinaire, lui avait transmis une partie de ses qualités morales; aussi, c'est à elle que son fils reconnaissant attribuait en grande partie les succès qu'il avait obtenus. Il reçut sa première éducation dans le village où il était né. Son ardeur pour l'étude, une élévation et une force de caractère, peu communes à son âge, laissèrent entrevoir ce qu'il serait un jour. Son respectable instituteur (le révérend Nathaniel Boyce), témoin de ses progrès extraordinaires, conseilla à ses parens de le destiner à l'église, et se démit en sa faveur d'une rente ecclésiastique de dix livres sterling, pour couvrir une partie des frais de son éducation, dans une école libre de Middleton, où il l'envoya. Après y avoir étudié les principes des langues latine et grecque, il entra, en qualité de *sizer* ou boursier, au collége de la Trinité, à Dublin, à l'âge de dix-neuf ans. Là, se trouvant au milieu de jeunes gens qui, comme lui, n'avaient rien à espérer que de leurs talens, il ne tarda pas à se distinguer.

Curran, ne consultant que les vœux de parens qu'il chérissait, se préparait pour l'état ecclésiastique, lorsqu'un incident remarquable, survenu la seconde année de son entrée au collége, lui fit préférer le barreau. Sa vivacité naturelle, sa conversation pleine d'esprit, de gaîté et de feu, et les charmes qu'il goûtait dans la société de ses amis, lui faisaient faire de tems en tems quelques écarts. Un jour, qu'il avait enfreint les règles du collége, il fut condamné à prononcer dans la chapelle un discours *in laudem decoris*. Son discours n'était, d'un bout à l'autre, qu'une satire sévère contre le censeur; Curran en fut quitte pour une légère réprimande, mais il en fut bien dédommagé par l'empressement avec lequel ses camarades se pressèrent autour de lui pour le complimenter. Il résolut dès-lors d'embrasser la carrière du barreau, comme la profession à laquelle la nature le destinait. Lorsqu'il eut fini ses études dans cette université, ses amis et ses parens lui ayant procuré les moyens nécessaires pour aller étudier le droit en Angleterre, il se fixa, en 1773, au *Temple*, école des étudians en droit, à Londres.

Il ne tarda pas à rencontrer, dans un club dont il était membre, une occasion de déployer la puissance de son talent oratoire. D'abord, sa timidité lui permettait à peine d'articuler les mots; et, la première fois qu'il parla en public, il s'en tira si mal qu'on lui donna le sobriquet de *Jack Curran le bégayeur*, nom qui devait lui rester pendant toute sa vie. Son amour propre fut blessé des sarcasmes de son auditoire. « Son ame, » comme il le dit lui-même, « brisa sa prison », et son éloquence frappa d'admiration toute l'assemblée. Son esprit était orné des plus beaux passages des auteurs classiques et de l'Écriture-Sainte, et son langage était habituellement touchant et pathétique, surtout lorsqu'il était question de sa malheu-

reuse patrie, et lorsque les persécutions exercées contre les catholiques réveillaient son indignation.

Il s'était adonné à l'étude de la langue française, qu'il parvint à posséder à fond. Il consacrait, chaque jour, une heure ou deux à la lecture des meilleurs auteurs anglais et français, tels que Bolinbrocke, Sterne, Milton, Thompson, J. J. Rousseau, etc.

Curran fut reçu avocat, en 1775. A cette époque, une politique astucieuse cherchait à réduire l'Irlande à un état d'abrutissement encore plus complet. On employa tous les moyens imaginables pour empêcher les catholiques et les protestans de suivre la même bannière. Les passions haineuses se couvrirent du manteau de la religion, pour accabler plus sûrement leurs victimes. Une police militaire remplaça partout les lois protectrices de l'ordre social ; le despotisme, au moyen de ses nombreux agens, était parvenu à étendre son influence sur la presque totalité de l'île, et il avait déjà poussé des racines profondes. Curran refusa de se rallier à son étendard ; il aima mieux suivre celui de la liberté, et il montra une fermeté de caractère qu'aucune puissance ne put jamais ébranler. « J'aurais pu, dit-il, faire comme beaucoup d'autres, traîner mes compatriotes, les mains liées, au marché honteux de la corruption, et m'élever par ce moyen au faîte des richesses, des grandeurs et du remords ; devenir ainsi un objet d'envie pour les insensés, et de mépris pour les sages. Mais je crus qu'il était plus beau de rester avec mes compatriotes, de gémir avec eux, et de leur offrir quelques consolations : mon devoir d'ailleurs me commandait de les réprimander, quand ils faisaient quelque démarche contraire à leur intérêt (1). »

---

(1) *Vie de* CURRAN, T. I, p. 91.

Il excellait dans ce genre d'éloquence animée et poétique, naturelle aux Irlandais, et reçue dans le parlement et au barreau. Lorsque son sujet le conduisait à signaler les causes de la souffrance des classes inférieures du peuple, il se voyait en butte aux sarcasmes et aux menaces des juges de la couronne, qui avaient ordre d'étouffer jusqu'au moindre symptôme d'un esprit indépendant. Dans une cause à laquelle il attachait beaucoup d'intérêt, s'étant emporté plus que de coutume, le président ordonna au shérif de la cour de conduire en prison quiconque manquerait au respect dû au tribunal. « Obéissez, M. le shérif, répondit Curran; allez préparer mon cachot, faites-m'y apprêter un lit de paille; j'y passerai une nuit beaucoup plus tranquille que si j'occupais ce fauteuil, avec la conviction intime de le déshonorer (1). »

Il avait exercé sa profession pendant quatre années, avec un succès toujours croissant, lorsqu'une cause qu'il entreprit de plaider aux assises de Cork, mit au jour toute la magie de son éloquence. C'était celle d'un vieux prêtre catholique, qui avait refusé de violer la sainteté de son ministère et les réglemens de l'église, pour complaire à la maîtresse d'un pair qui lui demandait une grâce pour un frère coupable. Ce magistrat, irrité, court à la chaumière du prêtre, qui était alors en prières; il l'accable d'injures, et s'oublie jusqu'à lui donner un coup de fouet. Le prêtre lui intenta un procès pour voies de fait; mais telle était l'influence de l'aristocratie dans ce district, qu'il n'aurait pu trouver d'avocat pour le défendre, si Curran, révolté du despotisme que ce pair exerçait dans sa province, ne fût venu revendiquer les droits du pasteur offensé. La puissance de l'église d'Angleterre et celle du gouverne-

(1) *Vie de* Curran, T. I, p. 112.

ment étaient si grandes, que l'on qualifia sa demande de factieuse. Mais il sut si bien intéresser le jury et exciter son indignation, que celui-ci, quoiqu'entièrement composé de protestans, donna un *verdict* en faveur du prêtre catholique, et lui fit payer cinquante livres sterling de dommages-intérêts par un gentilhomme protestant, dont auparavant on n'avait jamais songé à révoquer l'autorité en doute. L'orateur, pour gagner sa cause, fut forcé de signaler la conduite indigne d'un officier, parent du défendeur, qui avait quitté son régiment au moment où il recevait une destination pour l'étranger. Il le représenta comme n'ayant pas le courage de combattre les ennemis de son pays sur le champ de bataille, et ajouta que, pour racheter l'ignominie dont il s'était couvert, en fuyant au moment du danger, il avait pu voir de sang froid son frère lever la main sur un vieillard, sur un ministre de l'évangile. L'officier l'invita à rétracter ce qu'il avait dit, ou à lui en rendre raison. Il en résulta un duel, et le courage qu'il y déploya donna un nouveau lustre à sa réputation. Les malheureux catholiques le regardèrent dès-lors comme leur protecteur et leur appui. Le vieux prêtre, couché sur son lit de mort, contribua à le leur rendre encore plus cher. Il voulut que le jeune avocat s'approchât de lui pour recevoir sa bénédiction, en récompense de la conduite généreuse et intrépide qu'il avait tenue. Cette circonstance envenima encore davantage la haine du gentilhomme, qui, reprenant bientôt l'autorité que son rang lui donnait dans le pays, usa de tout son crédit pour arrêter, au moyen de ses nombreux agens, les progrès de Curran; mais le génie de celui-ci renversa tout ce qui s'opposait à son libre développement. Il eut beaucoup à se louer, dans ces circonstances difficiles, de la protection que lui accorderent les membres d'une société patriotique,

formée en 1779, sous le nom de *l'ordre de Saint-Patrice*, et composée d'hommes recommandables par leurs talens et par leur intégrité, dont le but était de disposer les Irlandais à recevoir une constitution et une forme régulière de gouvernement, en répandant parmi eux cette connaissance de ses droits et le sentiment de sa dignité, sans lesquels la liberté et la sûreté ne sont que de vains mots. Curran, après avoir exercé la profession d'avocat pendant sept années, fut élu membre du parlement. Il fut redevable en grande partie de cet honneur à l'influence d'un gentilhomme qui lui permit de régler sa conduite parlementaire sur les principes qu'il avait toujours professés ; ce qui fait d'autant plus d'honneur à tous deux, qu'il était d'usage, en pareil cas, que ceux qui étaient élus suivissent aveuglément les volontés de leur protecteur. La probité austère de Curran lui concilia de plus en plus l'estime publique; et, aux élections suivantes, il n'éprouva aucune difficulté à se faire nommer, à ses propres frais, représentant d'un autre bourg. Son attachement pour la cause du peuple, et ses efforts pour la faire triompher, lui attirèrent, en 1782, l'estime des patriotes directeurs de cette révolution, qui avait en quelque sorte fait sortir l'Irlande de l'état de dégradation et d'esclavage où elle gémissait depuis plusieurs siècles (1).

On se servit du prétexte de son attachement à la cause d'un roi détrôné, pour la traiter en pays conquis; et cette politique était approuvée par ces mêmes whigs qui avaient rédigé le *bill des droits*, dont l'Angleterre est aujourd'hui si fière. Le commerce étranger de l'Irlande fut ruiné; son industrie, qui faisait vivre une grande partie de sa popu-

(1) Elle avait été annexée à l'Angleterre, au douzième siècle.

lation la moins aisée, fut anéantie : la pauvreté engendra des maladies, qui, après avoir moissonné les rangs inférieurs de la société, auraient infailliblement porté leurs ravages dans la classe la plus élevée, si le parlement n'eût eu le courage de protester contre les mesures oppressives, sources de tous ces maux. Ces philanthropes, qui avaient plaidé la cause de l'humanité souffrante, furent accusés de sédition; et leur voix étouffée par un code de lois que le célèbre Burke appelait « un modèle d'iniquité fait pour opprimer, appauvrir et dégrader un peuple, et pour ravaler en lui la nature humaine », le plus monstrueux enfin que l'imagination la plus perverse ait jamais enfanté.

Ce code barbare privait les catholiques, qui formaient les quatre cinquièmes de la nation, de tous les droits dont jouissent des hommes libres; du droit d'acheter des terres, de devenir électeurs et membres du corps législatif; de la faculté de contracter des mariages avec les protestans (1), etc. Ces lois étaient rédigées de telle sorte, qu'on serait porté à croire qu'il n'existait aucun catholique dans le royaume, et qu'il n'en devait pas exister un seul, sans l'autorisation du gouvernement (2). Cet état d'humiliation nationale dura pendant près d'un siècle; et, comme Curran le remarque avec justesse, « son administration offre dans le même intervalle le tableau, non d'un gouvernement légitimement constitué, mais d'un camp ennemi élevé au milieu d'un peuple barbare, que l'agresseur est venu soumettre plutôt que gouverner. » Les pensions et les emplois, que le vice-roi avait à sa disposition, lui assuraient la majorité dans la chambre des communes : aussi

(1) *Vie de* Curran, T. I, p. 162.

(2) Telle fut la déclaration du chancelier d'Irlande, en 1759.

gouvernait-il comme un satrape de l'Asie. Le patriote Lucas, qui avait revendiqué les droits de cette assemblée, fut déclaré traître à la patrie, en 1747, par les membres de cette même chambre, et forcé de chercher un asile sur la terre d'exil.

L'influence des représentans irlandais avait cependant apporté quelque soulagement aux souffrances de leur pays. La voix de l'humanité commençait à se faire entendre en faveur de ces tristes victimes du fanatisme; et les liens de fraternité se formaient entre les différentes sectes, quand, tout-à-coup, la révolution des colonies anglaises de l'Amérique, que les patriotes irlandais approuvaient hautement (1), vint anéantir le commerce des toiles, la branche de leur industrie la plus productive. Le gouvernement publia un acte d'embargo pour empêcher l'Irlande de porter aux insurgés l'excédant des productions de son sol. La détresse était à son comble ; et les communes, comme représentant la nation, s'étant vues forcées de demander quelque soulagement aux maux que le pays souffrait, reçurent, pour toute réponse, l'ordre de se dissoudre. Dans cet état d'oppression, l'Irlande était menacée d'une invasion étrangère; une flotte française parcourait n triomphe le canal Saint-George, et l'on n'avait, pour s'opposer à la descente, que la *yeomanry*; toutes les troupes réglées, à l'exception d'environ cinq mille hommes, ayant été embarquées pour les colonies. Les habitans de Belfast ayant demandé des secours, et voyant qu'il était impossible d'en obtenir, résolurent de s'armer pour la défense de leur

(1) Curran fut toujours l'ami de l'indépendance des États-Unis. Cependant, divers articles publiés depuis sa mort, dans quelques journaux de Boston, prouvent qu'on ne rend pas entièrement justice à son rare mérite.

ville ; en quelques semaines, il y eut, comme par enchantement, quarante mille volontaires sous les armes, et, bientôt après, ce nombre fut porté au double. Les officiers étaient tous des hommes recommandables par leur réputation et par leurs talens. Le gouvernement leur fournit plusieurs milliers d'armes ; et la chambre des communes décréta qu'ils avaient bien mérité de la patrie. Encouragés par le gouvernement et idolâtrés du peuple, ils voyaient l'Irlande entière à leur disposition : à l'instar des colons de l'Amérique septentrionale, ils jurèrent de ne mettre bas les armes que lorsque leur liberté serait établie et garantie. Le patriote Grattan était si assuré du succès, qu'il déclara, en plein parlement, en 1780 et 1781, qu'aucun pouvoir sur la terre, autre que le roi, la chambre des lords et celle des communes d'Irlande, n'avait droit de faire des lois pour l'Irlande, et que l'Angleterre n'avait rien de mieux à faire que de rendre justice à une nation fermement résolue de se la rendre elle-même. « Cette déclaration et l'exemple de l'Amérique alarmèrent le cabinet britannique. Il crut à propos d'apporter d'abord quelque adoucissement aux lois pénales, et ensuite de reconnaître les droits garantis par le bill d'*habeas corpus* et l'indépendance des juges, et consentit même à étendre sa protection sur les catholiques qui auraient abjuré leur croyance. Le bill perpétuel de sédition cessa d'être en vigueur : le peuple irlandais recouvra enfin ses droits; et le cabinet anglais, renonçant à la prétention de faire gouverner l'Irlande par un vice-roi, reconnut l'autorité législative de ce pays. Ces changemens importans furent effectués par les associations de volontaires, « ce corps illustre qui s'était armé pour la défense de son pays, et avait pris le nom de *volontaires irlandais*, ce titre que l'ingratitude

de leur patrie ne pourra jamais effacer de son histoire. » (Curran).

Ce triomphe, hélas ! ne fut qu'une courte illusion. Les lois furent, il est vrai, réformées; mais elles furent aussitôt violées avec impunité. Les abus se multipliaient de jour en jour davantage; et les catholiques, fidèles à la religion de leurs pères, se voyaient dépouillés des droits les plus précieux de l'ordre social. Le parlement était si corrompu en 1783, que, de trois cents membres dont se composait alors la chambre des communes, deux cent dix-neuf y avaient été envoyés par l'aristocratie, et quatre-vingt-un seulement par le vote libre des électeurs. La société patriotique, dont Curran était membre, seconda ses généreux efforts pour combattre ces abus pendant un intervalle de quatorze ans; mais, forcée enfin d'abandonner l'entreprise, elle dut renoncer à son projet de réforme générale. Toutes les avenues furent ouvertes à la corruption; on entrava la presse pour empêcher la circulation des bons principes; la liberté de la parole fut étouffée par les clameurs des pensionnaires du gouvernement et par les baïonnettes des troupes; et l'*acte d'union*, qu'un parlement vénal consentit à souscrire, en 1801, sous le ministère de Pitt, entraîna, pour l'Irlande, la perte de toutes ses libertés. Les catholiques furent livrés à un système affreux d'oppression. Ceux qui avaient pris leur défense furent eux-mêmes persécutés; et le procureur de la couronne, *Fitzgibbon*, depuis, lord Clare et chancelier, dont Curran avait souvent troublé le repos au sein de la chambre des communes, réussit, par la servilité de ses nombreux agens, à lui ôter ses cliens dans la cour de chancellerie, en leur faisant entendre qu'il n'y avait aucune influence. Cette petite vengeance fit perdre à Curran près de mille livres sterling par an, dans cette cour seulement. La perte

de sa fortune ne put affecter ce vertueux avocat; et, lorsque les persécutions du gouvernement commencèrent en 1791, il eut le courage de prendre la défense de tous ceux qui imploraient sa protection. Son éloquence, souvent sublime, électrisait la conscience du jury, décidait souvent son verdict en faveur des accusés, et arrachait même des larmes aux juges, qui cherchaient en vain à calmer les émotions tumultueuses qu'elle excitait.

Les membres de l'association des Irlandais-Unis de Dublin, dont le but avait été d'abord de réclamer une réforme constitutionnelle, furent signalés au gouvernement comme des conspirateurs dangereux, et leur adresse aux volontaires fut proclamée séditieuse. On intenta au secrétaire de cette société (1) un procès que Curran fut chargé de défendre. Au sortir de l'audience, il fut accueilli par les applaudissemens d'un nombreux auditoire, qui détela les chevaux de sa voiture et le porta en triomphe jusque chez lui.

Les juges de la cour et les officiers du gouvernement, témoins de cette scène, tâchèrent de le détourner de la route glorieuse où il marchait, en lui offrant une des places les plus lucratives, à la disposition de la couronne. Il répondit que la cause qu'il avait embrassée était celle de l'Irlande; que les droits qu'il défendait étaient ceux de la liberté, et que son sort se rattachait à cette association qu'ils avaient qualifiée de faction ennemie. Sa belle défense de Jackson, de Finnerty, Orr, Finney, Henri et Jean Sheares, Napper Tandy, Jean Hevey, Drennan et Emmet, tous accusés de trahison et de sédition, le rendit

(1) Hamilton Rowan. Il fut condamné à l'emprisonnement et à une amende; mais, ayant pris la fuite, il passa en France, et de là aux États-Unis.

encore plus cher aux patriotes; et son nom, invoqué partout comme celui d'une divinité protectrice, faisait naître un sentiment d'admiration dans l'esprit même de ses ennemis.

Les chefs de l'association des Irlandais-Unis, voyant l'impossibilité de rien obtenir par d'humbles pétitions, ni par de vigoureuses remontrances, arrêtèrent un plan de révolution parfaitement combiné. Des comités établis dans chaque baronnie, dans chaque comté, dans chaque province, et soumis à un pouvoir exécutif central, maintenaient le bon ordre et inspiraient la confiance dans toutes les classes du peuple. Les citoyens s'exerçaient, chaque nuit, au clair de la lune, au maniement des armes, dans les vallées solitaires, dans les îles inhabitées, et dans d'autres endroits sûrs, où ils ne craignaient pas d'être surpris. Le nombre de volontaires qui s'engagèrent montait à plus de 500,000. Pour éviter l'effusion du sang, ils avaient résolu d'appeler à leur secours une armée française accoutumée à une stricte discipline, et à marcher à la victoire; mais, la flotte qui portait l'expédition ayant été dispersée par une tempête, en décembre 1796, le directoire irlandais, résolu d'essayer ses forces, donna le signal d'une révolte générale. Deux agens, initiés dans la confiance de l'association, trahirent le secret. Le pays fut aussitôt inondé de troupes anglaises; les baies furent couvertes de vaisseaux, et les communications coupées d'une province à l'autre. Lorsque les insurgés se montraient dans un endroit, ils étaient soumis dans un autre; enfin, après des efforts héroïques, ils furent ou écrasés par une artillerie formidable, ou moissonnés par les armes des partisans du gouvernement anglais, qui les harcelait de tous côtés. Dans cette courte, mais sanglante guerre civile, cinquante mille individus périrent,

tant sur le champ de bataille que sur l'échafaud, et d'autres furent bannis à jamais de leur patrie. Plus de vingt mille furent tués du côté du gouvernement. Il serait impossible de décrire les actes de barbarie commis après la victoire. On alla jusqu'à ouvrir les cercueils des morts que l'on portait en terre. Les lois ne protégèrent plus les propriétés : les femmes, les enfans, les chevaux, le bétail, les maisons et tout ce qu'elles renfermaient devenaient la proie d'une soldatesque effrénée. Le dernier caporal s'érigeait en arbitre de vie et de mort. Lorsque les prisons et les casernes, encombrées de prisonniers, ne purent plus en recevoir, on mit en station, dans les différentes rades, des vaisseaux armés destinés à renfermer les malheureux qui étaient dénoncés comme ayant eu quelque emploi civil ou militaire pendant l'insurrection, ou qui en étaient seulement soupçonnés. Un calme, semblable à celui qui suit l'orage, planait sur toute l'étendue de l'île, « quand la perte d'une autre expédition française fournit un nouveau prétexte pour renouveler ces scènes d'horreur. Les proscriptions recommencèrent avec plus de fureur; les excès commis par les troupes, qui n'étaient plus retenues par aucune discipline, furent tels, que leur général Abercrombie déclara, dans son rapport, que le spectacle était encore plus affreux pour lui que pour les ennemis. »

Une dernière tentative d'insurrection fut projetée à Dublin. On devait s'emparer de la ville par surprise; mais, le plan ayant été découvert, les chefs furent arrêtés et mis en jugement. Le principal était l'infortuné Emmet, qui périt, à la fleur de l'âge, sur l'échafaud. Curran, voyant que, par l'acte d'union, l'Irlande était réduite à un état complet de nullité, passa en Angleterre, où il trouva quelque consolation dans la société de Fox et d'autres patriotes. Après la mort du premier ministre Pitt, il fut, par leur influence,

nommé maître des rôles en Irlande, et membre du conseil privé; mais voyant que la politique du nouveau ministère à l'égard de son pays était flottante et incertaine, et que l'issue des événemens serait bien différente de celle qu'il attendait, il se démit de cette charge, avec cette entière abnégation de ses intérêts personnels, qui formait l'un des traits les plus honorables de son caractère. Peu après, il fit un voyage en France; puis étant retourné en Angleterre, il y fut frappé d'une paralysie dont il mourut, le 14 octobre 1817, dans la soixante-huitième année de son âge.

Cet événement imprévu priva le public de deux ouvrages d'un grand intérêt qu'il se proposait d'écrire. Le premier devait contenir *les mémoires du tems où il avait vécu, depuis* 1782 *jusqu'en* 1800; l'autre était un roman dont la scène et les personnages devaient se rattacher à l'histoire moderne de l'Irlande.

Curran était d'une petite taille, maigre et sans grâce; ses sourcils étaient fortement arqués et très-épais; ses tempes et son front étaient couverts de cheveux noirs très-longs; ses yeux noirs et étincelans pétillaient d'esprit. Etranger à la duplicité, à la perfidie ou à la vengeance, il était affable et enjoué avec les personnes de tous les rangs. Sans rival dans la société, pour l'originalité et la variété de ses entretiens, on le recherchait avec empressement. Quoiqu'il eût des rivaux d'un mérite distingué, qui furent en même tems ses amis, tels que Flood, Yelverton, Daly, Burgh, Forbes, Ponsonby et Grattan, il ne s'en éleva pas moins au premier rang parmi les orateurs et les hommes d'état.

La vie de Curran, écrite par son fils, a paru à Londres, en 1819, 2 vol. in-8°; une deuxième édition est annoncée. L'auteur a profité des excellens matériaux qu'il possède;

son style est noble et correct. On trouve en lui un écrivain sans prévention et sans passion, qui n'est guidé par aucun autre intérêt que celui de la vérité. Sortant quelquefois des limites d'une biographie ordinaire, il fait des réflexions judicieuses et profondes sur la triste situation de l'Irlande, et sur les moyens employés pour la retenir dans un état complet de dépendance. Les sentimens politiques du fils sont dignes de ceux du père ; et nous pouvons recommander l'ouvrage comme également moral et instructif. Nous citerons avec éloge, en terminant cet extrait, l'analyse remarquable qui a été faite du même ouvrage, dans l'excellent recueil, non-seulement anglais, mais européen, la *Revue d'Edimbourg*, qui ne se distingue pas moins par l'esprit d'observation et d'analyse de ses rédacteurs, que par la noble indépendance de leurs opinions (1). BARKER.

---

(1) La vie et le dévouement patriotique de CURRAN, son noble désintéressement, qui lui fit sacrifier à sa conscience et à ses devoirs les offres brillantes d'avancement et de fortune par lesquelles le ministère anglais avait espéré le séduire et le corrompre, doivent être proposés pour modèles à ces jeunes avocats, l'espoir du barreau et de la tribune, qui seront tour à tour d'éloquens défenseurs de l'innocence opprimée et des libertés individuelles devant les magistrats, et d'intrépides défenseurs des libertés publiques et des intérêts de la nation et de la monarchie dans les chambres législatives.

Une nouvelle et vaste carrière est ouverte aux talens et aux vertus civiques dans les monarchies constitutionnelles, plus cette carrière est honorable, plus on doit apporter un soin religieux à n'y professer que des principes d'ordre social et de liberté, avoués par l'impartiale justice, propres à calmer les passions haineuses, et à leur faire substituer la passion noble et sublime de l'amour de la patrie et du bien public. Il faut surtout n'y jamais chercher, dans la GLOIRE (mot trop souvent profané et prostitué), que l'*estime publique*, *prolongée dans les siècles*, *accordée aux grandes vertus*, *aux bonnes actions*, *aux talens distingués consacrés au service de l'humanité*. M. A. I.

LITTÉRATURE.

PRIVATE CORRESPONDENCE OF DAVID HUME *with several distinguished persons between the years* 1761 *and* 1776, *etc.* — CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE ENTRE DAVID HUME ET PLUSIEURS PERSONNES DISTINGUÉES, *dans les années* 1761 *à* 1776; *publiée pour la première fois sur les originaux* (1).

Ce recueil est fait pour intéresser particulièrement la France, puisque les lettres qu'il contient et qui étaient jusqu'à présent restées inédites, sont adressées à des Français, et écrites par des personnes qui occupent un rang plus ou moins élevé dans la littérature, ou du moins dans l'histoire littéraire de la France pendant le 18e siècle. Pour piquer la curiosité, il suffira de dire qu'on trouve ici plusieurs lettres de J. J. Rousseau, dont l'absence formait une lacune dans la correspondance de ce philosophe; il y en a un grand nombre de Hume adressées à la comtesse de Boufflers et à madame de Barbantane, laquelle, si je ne me trompe, est, de toutes les personnes dont il est question dans ce recueil, la seule qui vive encore. D'autres lettres sont de mylord Maréchal et de madame de Boufflers. Celles de Hume ont été publiées en anglais, conformément aux originaux : les lettres françaises ont été insérées aussi dans la langue originale, mais avec une traduction anglaise pour les lecteurs du pays où le recueil a été mis au jour: le tout provient, à ce que l'on m'a assuré, de la succession de Hume. Ayant eu occasion de voir les lettres mêmes d'après lesquelles l'ouvrage a été imprimé, je n'ai aucun doute sur leur authenticité.

(1) Londres, 1820, Colburn, 1 vol. in-4°.

Arrivé, en 1763, à Paris avec lord Hertford, en qualité de secrétaire d'ambassade, Hume obtint, comme on sait, dans la grande société, un succès dont il est difficile d'assigner exactement la cause. Ses écrits philosophiques et historiques lui avaient donné de la réputation; mais il n'avait point ces qualités qui font réussir généralement dans le monde; son esprit solide et sérieux était plus fait pour lui procurer l'estime de quelques gens de mérite que pour lui donner cette espèce de vogue dont il fut pourtant l'objet. Grimm avoue que Hume entend finement et dit quelquefois avec sel: « mais, ajoute-t-il, il est lourd, et n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. » Madame d'Épinay raconte assez gaîment que, dans un jeu de société, où le rôle de Hume consistait à dire des choses galantes à deux dames aimables entre lesquelles il était placé, l'historien d'Angleterre ne sut trouver dans son esprit autre chose que : *Eh bien, mademoiselle! eh bien, mademoiselle!*

Il est moins étonnant que Hume ait su captiver, pendant son séjour à Paris, l'amitié de personnes capables d'apprécier ses talens et la droiture de son caractère. De ce nombre fut surtout la comtesse de Boufflers, une des femmes les plus distinguées du siècle de Louis XV, autant par les charmes de son esprit que par l'attachement qu'avaient pour elle les hommes les plus marquans de cette époque. Elle n'est guère moins connue par ses liaisons avec le prince de Conti; mais je ne pense pas que ce soit le côté le plus brillant de sa vie. Je suis fâché que les éditeurs de la *Biographie universelle* n'aient pas jugé cette femme aimable digne d'une notice; on la trouvera peinte dans les *Souvenirs et portraits* de M. le duc de Lévis, qui a publié aussi les *Maximes de morale de madame de Boufflers*, sans oser assu

rer toutefois qu'elle les ait toujours pratiquées à la lettre. Le chevalier de Boufflers lui a adressé de ces jolis petits vers galans qu'il savait si bien tourner. Rousseau lui a écrit un assez grand nombre de lettres, qui ne sont pas toujours sur le ton de la galanterie; enfin Hume, dès qu'il la connut, devint son ami le plus constant et le plus sincère, et, de retour en Angleterre, il continua de correspondre avec elle jusqu'aux dernières années de sa vie. Ses lettres respirent un attachement pur et inaltérable, une confiance et une franchise qui honorent autant celui qui les écrit que la personne à qui elles sont adressées. Quelquefois le cœur naturellement froid de l'écrivain écossais, s'anime dans cette correspondance, et s'élève presque à la chaleur d'un adorateur passionné, mais ces velléités d'amour se dissipent comme des vapeurs légères; la raison reprend bientôt son empire et règle l'expression de ses sentimens.

Ce qu'il y a peut-être de plus piquant dans cette correspondance, ce sont les avis et les conseils qu'il adresse à madame de Boufflers, au sujet de sa position assez équivoque dans le monde. Avant la révolution, les liaisons de cette nature choquaient si peu à force d'habitude, qu'il ne s'en fallait guère qu'on ne les regardât comme très-naturelles; sous Louis XIV, des confesseurs même ne dédaignaient pas de ramener les favorites qui voulaient s'éloigner de la cour; ils allaient jusqu'à leur dire que Dieu avait peut-être des desseins sur elles. Hume *félicite* madame de Boufflers sur un événement qui, selon lui, a toujours une grande influence sur le sort d'une femme, et l'on voit par une lettre suivante que cet événement était la mort de M. de Boufflers. Toutefois il joint à son indulgence extrême, pour ne rien dire de pis, des observations très-justes et de bons conseils. Devenue veuve en 1764, madame de Boufflers espéra sortir de sa position incertaine et

s'élever au rang de princesse ; c'est à ce sujet que Hume lui écrit confidentiellement ce qui suit : « Vous avez vécu long-tems avec assez de tranquillité, quoique assez exposée à plusieurs désagrémens dans un état peu convenable à votre rang et à votre mérite ; mais vous vous consoliez vous-même en réfléchissant que vous ne pouviez y rien changer, sans briser une amitié qui vous était plus chère que la vie elle-même. Vous devez vous flatter aujourd'hui que la personne pour qui vous avez fait ce sacrifice, aurait voulu à tout prix, si cela eût été possible, réparer votre honneur et consacrer ses liens avec vous; la mort inattendue de M. de Boufflers a mis fin à toutes ces illusions. Elle vous a, d'un côté, mise *dans la ligne des honneurs et de la félicité ;* et de l'autre, elle a répandu un poison sur votre ancien état, en le rendant encore moins honorable qu'auparavant. Vous ne pouvez pas dire, Madame, que je ne sente pas avec une douleur extrême le malheur de votre situation. Je crains aussi que le tems puisse à peine apporter quelque remède à vos maux. La perte d'un ami, d'une dignité, de la fortune, trouve des consolations dans la raison et puis dans l'oubli, et ces douleurs ne sont pas éternelles. Mais, tant que vous conserverez vos rapports, vos espérances se maintiendront toujours; ils animent en vous le désir d'obtenir l'état auquel vous aspirez, et vous dégoûteront davantage de celui dans lequel vous vous trouvez. Je prevois que vos vives passions, sans cesse agitées, *mettront en pieces* votre faible organisation : la mélancolie et le dérangement de votre constitution peuvent devenir votre partage, et les remèdes qui pourraient conserver votre santé et la paix de votre ame viendront trop tard pour les rétablir.

« Quel conseil puis-je donc vous donner dans une situation aussi critique ! Le parti que je vous propose de-

mande du courage; mais je crains que rien ne puisse prévenir des conséquences que tant de motifs me font redouter. C'est, en un mot, après avoir employé toute votre adresse à éviter une rupture, de diminuer peu à peu vos relations avec le prince, d'être moins assidue à le voir, de ne faire que peu et de courts voyages dans sa résidence, et de vous réduire vous-même à Paris à une société particulière et indépendante. Par ce changement dans votre manière de vivre, vous écarterez à la fois toutes les espérances de la dignité à laquelle vous aspirez, vous ne serez plus agitée par l'espoir et la crainte; votre tempérament reprendra sa force, votre santé se rétablira, votre goût pour la vie privée s'accroîtra chaque jour, et vous reconnaîtrez enfin que vous avez fait un bon choix en préférant la tranquillité à la grandeur. La dignité même de votre caractère reprendra son lustre dans le monde, quand on verra le prix que vous donnez à votre liberté, et que, malgré les passions de votre jeunesse qui vous ont entraînée, vous ne voulez pas leur sacrifier votre vie, lorsque vous n'êtes point élevée aux honneurs qui vous étaient dus. Et pourquoi auriez-vous de la répugnance pour une vie retirée à Paris? C'est la situation pour laquelle je vous crois le plus faite, depuis que j'ai le bonheur de vous connaître. Les grâces inexprimables et délicates de votre caractère et de votre conversation, semblables à la douce mélodie de la harpe, sont perdues dans le tumulte des cercles nombreux où je vous vois le plus souvent. Une société plus choisie connaîtra mieux votre mérite. Les hommes de goût et de sens, et les gens de lettres, s'accoutumeront à fréquenter votre maison; toute société choisie recherchera la vôtre. Un changement dans les habitudes de la vie peut paraître d'abord désagréable; mais bientôt

l'esprit s'accoutume à sa nouvelle situation, surtout si celle-ci est plus convenable et plus naturelle »

Madame de Boufflers ne suivit pas les avis du philosophe écossais. Elle continua de maintenir sa *situation*, et ne fut point princesse.

Elle donna à son tour d'excellens avis à Hume, ainsi qu'à Rousseau, lors du fameux démêlé entre ces deux grands écrivains. Il est assez singulier que les deux lettres qu'elle leur écrivit à ce sujet, et qui font naître une haute idée de son esprit et de son cœur, n'aient jamais été imprimées, quoiqu'une foule de brochures aient entretenu le public des moindres détails de la querelle entre Rousseau et Hume.

Elle écrit au premier : « Tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. Et que peut-on dire pour vous, Monsieur, après une lettre si peu digne de votre plume, qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire ? Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez ? quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez ? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons ? votre esprit par ses lumières, votre cœur par sa droiture, ne devaient-ils pas vous garantir des soupçons odieux que vous avez conçus ? Vous vous y livrez contre toute raison, vous qui eussiez dû vous refuser à l'évidence même, et démentir jusqu'au témoignage de vos sens. M. Hume, un lâche, un traître ! grand Dieu ! Mais quelle apparence qu'il ait vécu plus de cinquante ans, aimé, respecté au milieu de ses compatriotes sans en être connu ! Attendait-il votre arrivée pour lever le masque, pour ternir une vie glorieuse, plus qu'à moitié passée ! et par quel intérêt ? ce ne peut être ni jalousie, ni rivalité ; vos génies sont diffé-

rens, ainsi que vos langages, ainsi que les matières que vous avez traitées. Il n'envie pas non plus votre bonne fortune, puisque de ce côté il a toutes sortes d'avantages sur vous; ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement, qui lui aurait inspiré les noirceurs dont vous l'accusez! Qui connut jamais de pareils scélérats, de pareils insensés? Ne sont-ce pas des êtres de raison? Je veux néanmoins supposer un moment qu'il en existe; je veux de plus supposer que M. Hume soit un de ces affreux prodiges. Vous n'êtes pas justifié pour cela, Monsieur; vous l'avez cru trop tôt. Vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez, en France, des amis et des protecteurs; vous n'en avez consulté aucun; et quand même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis de faire, quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû encore modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus; et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. »

C'est à ces douces réprimandes qu'une femme a si bonne grâce à adresser à un homme emporté, que Rousseau réplique par une lettre du 30 août 1766, imprimée depuis long-tems dans sa correspondance. Mais en même tems, madame de Boufflers adressa aussi des reproches à Hume d'avoir le premier divulgué cette querelle. Elle lui écrivit: « Votre douceur, votre bonté, l'indulgence que vous avez naturellement, font attendre et désirer de vous des efforts de modération qui passent le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvemens d'un cœur grièvement blessé, que la raison n'a pu encore dompter? Pourquoi vous dérober la plus noble vengeance qu'on puisse prendre d'un ennemi, d'un

ingrat, ou plutôt d'un malheureux, que les passions et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement), celle de l'accabler de votre supériorité, de l'éblouir par l'éclat de cette vertu même qu'il veut méconnaître? Mais venons au fond de l'affaire. La lettre de Rousseau est atroce, c'est le dernier excès de l'extravagance la plus complète; rien ne peut l'excuser, et c'est l'impossibilité d'effacer une telle faute qui fera l'éternel tourment de sa vie. Ne croyez pas pourtant qu'il soit coupable d'artifice ni de mensonge, qu'il soit un imposteur ou un scélérat. Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle, je n'en doute pas. Voici le sujet que j'en imagine. J'ai ouï dire, et on le lui aura peut-être mandé, qu'une des meilleures phrases de la lettre de M. Walpole était de vous, qui aviez dit en plaisantant et en parlant au nom du roi de Prusse : Si vous aimez les persécutions, *je suis roi, et je puis vous en procurer de toutes les espèces* (1); que depuis, M. Walpole avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous, pour ne pas s'approprier un bon mot dont il n'était pas l'auteur. S'il vous a cru de moitié de toute la lettre, cela l'excuse un peu plus, mais non pas assez; mais vous, au lieu de vous irriter contre un malheureux qui ne peut vous nuire, et qui se ruine entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible? Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui divise les esprits, qui flatte la malignité, qui amuse aux dépens de tous deux les gens oisifs et inconsidérés, qui fait faire des réflexions injurieuses, et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie. J'ose croire que si vous eussiez été au-

(1) Hume déclare, dans une de ses lettres, que Walpole lui-même est l'auteur de cette saillie.

près de moi lorsque cette cruelle offense vous a été faite, elle vous eût inspiré plus de compassion que de colère. »

Il est curieux de comparer les réponses des deux adversaires. L'un s'excuse et disserte, l'autre répond avec force et avec aigreur. Il paraît que madame de Boufflers cessa de correspondre avec Rousseau, et l'on voit, par une lettre postérieure du philosophe de Genève, qu'il chercha plus tard à renouer avec elle.

Il y a, dans toute cette partie de la correspondance, une foule de détails sur la personne et la vie de J. J.; ils ne sont pas très-importans; mais quand il s'agit de la vie des grands hommes, rien n'est à négliger. Avant la malheureuse querelle, Hume peint dans plusieurs de ses lettres Rousseau tel qu'il a vraisemblablement été. En effet, « jamais, dit-il dans un de ces passages, il n'y eut d'homme plus digne de bonheur, et jamais la nature n'en a organisé aucun d'une manière moins convenable pour y atteindre. L'extrême sensibilité de son caractère en est une grande cause, mais bien plus encore les fréquens accès de mélancolie, de mécontentement, d'impatience, auxquels il est sujet par la constitution de son corps et le caractère de son esprit. Tout cela le rend peu propre à la société, et c'est la raison principale de son amour pour la solitude; quand sa santé et sa bonne humeur reviennent, sa vive imagination lui donne tant d'objets de pensées, que la société, en l'arrachant à ses méditations, le trouble et lui déplaît; de sorte que, sous aucun rapport, il n'est fait pour elle. Cependant il est souvent de la meilleure compagnie du monde. Lorsqu'il veut se soumettre à vivre avec les hommes, tous ceux qui le voient admirent la simplicité de ses manières, sa politesse franche et naturelle, la gaîté et la finesse de sa conversation. Pour moi, je n'ai jamais vu d'hommes, et j'ai vu peu de femmes d'un commerce aussi agréable.

Hume parle ailleurs de la chaleur extraordinaire que Rousseau mettait dans sa conversation, et qui allait quelquefois jusqu'à l'inspiration. Il s'en faut beaucoup qu'il juge aussi favorablement la gouvernante de Rousseau. « Cette femme, dit Hume, est le plus grand obstacle à son établissement. M. de Luze, notre compagnon, dit qu'elle passe pour méchante, querelleuse et tracassière, et qu'elle a été la principale cause de son départ de Neuchâtel. Rousseau avoue lui-même qu'elle est d'un esprit si borné, qu'elle ne sait jamais dans quelle année ou dans quel mois nous sommes, qu'elle ne connaît ni le jour du mois ni celui de la semaine, et qu'elle n'a jamais pu apprendre la valeur des pièces de monnaie dans aucun pays. Malgré cela, elle le gouverne comme une nourrice son enfant. En son absence, son chien a pris de l'ascendant. L'affection de Rousseau pour cet animal est au-dessus de toute croyance. » A l'appui de cette assertion, Hume raconte, dans une lettre postérieure, que le jour où il conduisit Rousseau pour la première fois au spectacle de Londres, dans la loge de Garrick, vis-à-vis de laquelle le roi et la reine avaient pris place pour voir le célèbre Génevois, la partie faillit n'avoir pas lieu, parce que Rousseau ne voulait pas se séparer de *Sultan*, et que Sultan ne voulait pas rester seul à la maison. A l'égard de mademoiselle Levasseur, Hume modifie dans la suite son premier jugement, et il avoue qu'il trouve dans cette fille une ame plus élevée qu'il ne l'avait cru d'abord; mais il assure que c'est elle qui empêcha Rousseau de se rendre en Corse, et d'en devenir le législateur. Puisque j'ai beaucoup cité des lettres de Hume et de Madame de Boufflers, il est juste que je cite aussi un passage des lettres inédites de Rousseau. J'extrairai celle qu'il adressa à madame de Boufflers peu de tems après son arrivée en Angleterre : « Vous voulez ma-

dame, lui écrit-il, que je vous parle de la nation anglaise ; il faudrait commencer par la connaître, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Trop bien instruit par l'expérience, je ne jugerai jamais légèrement ni des nations, ni des hommes, même de ceux dont j'aurai à me plaindre ou à me louer. D'ailleurs je ne suis point à portée de connaître les Anglais par eux-mêmes; je les connais par l'hospitalité qu'ils ont exercée envers moi, et qui dément la réputation qu'on leur donne : il ne m'appartient pas de juger mes hôtes. On m'a trop bien appris cela en France pour que je puisse l'oublier ici.

« Je voudrais vous obéir en tout, Madame; mais, de grâce, ne me parlez plus de faire des livres, ni même trop des gens qui en font. Nous avons des livres de morale cent fois plus qu'il n'en faut, et nous n'en valons pas mieux. Vous craignez pour moi le désœuvrement et l'ennui de la retraite; vous vous trompez, Madame, je ne suis jamais moins ennuyé, ni moins oisif que quand je suis seul. Il me reste, avec les amusemens de botanique, une occupation bien chère, et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite; et comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités. Vous dites qu'on me reproche des paradoxes? Eh! Madame, tant mieux; soyez sûre qu'on me reprocherait moins des paradoxes, si l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté? Un saint homme de moine, appelé Ca-

chot (1), vient en revanche de faire un gros livre pour prouver qu'il n'y a rien à moi dans les miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis de laisser, pour toute réponse, aux prises avec sa révérence, ceux qui me reprochent, à si grands cris, de vouloir penser autrement que tout le monde. »

On doit s'étonner que les lettres de Rousseau qui se trouvent dans ce recueil soient restées inédites, tandis que beaucoup d'autres, adressées également à la comtesse de Boufflers, font depuis long-tems partie de ses œuvres. Il est vrai qu'on trouve, dans les nouvelles, quelques passages dont la publication eût été dangereuse à l'époque où le parlement avait encore de la puissance; tel est le passage suivant : « Vous m'étonnez, Madame, en me reprochant mon indignation contre le parlement de Paris; je le regarde comme une troupe d'enfans étourdis qui, dans leurs jeux, font, sans le savoir, beaucoup de mal aux hommes; mais cela n'empêche pas qu'en ne l'accusant envers moi que d'iniquité, je ne me sois servi du mot le plus doux qu'il était possible. Puisque vous avez lu le livre, vous savez bien, Madame, que le réquisitoire de l'avocat général n'est qu'un tissu de calomnies qui ne pourraient sauver que par leur bêtise le châtiment dû à l'auteur, quand il ne serait qu'un particulier; que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devrait punir? »

Aujourd'hui même, il serait dangereux de parler avec autant d'irrévérence d'un réquisitoire, fût-il même de la force de ceux du fameux Omer ou de Fleuri. Il paraît que madame de Boufflers était très-discrète, et qu'aucune des

(1) Rousseau veut parler de dom Cajot, auteur des *Plagiats de J. J. Rousseau* dans le livre d'Emile

lettres qui lui avaient été adressées n'a été publiée avec son consentement. Quant à ses propres lettres, on ne trouve dans ce recueil que les deux qu'elle écrivit, comme je l'ai dit plus haut, à Rousseau et à Hume, à l'occasion de leur fameux démêlé. Cependant on voit, par les réponses de Hume, qu'elle lui en avait adressé un grand nombre; peut-être se trouvent-elles encore chez les héritiers de l'historien anglais; elles doivent être intéressantes par les particularités qu'elles contiennent sans doute sur les hommes et sur les événemens du règne de Louis XV, époque où la France marchait déjà à grands pas vers la réforme totale de ses institutions. DEPPING.

DELLE ODI DI Q. ORAZIO FLACIO, etc. ODES D'HORACE, *traduites en vers italiens. par* M. THOMAS GARGALLO (1).

DE tous les poètes anciens, Pindare, et Horace qu'on peut regarder sous plus d'un rapport comme le Pindare des Latins, sont, sans contredit, les plus difficiles à traduire dans les langues modernes. Toutefois, cette difficulté même semble avoir été un attrait de plus pour les traducteurs qui se sont présentés successivement dans l'arène, avec l'espoir de surpasser leurs devanciers. Francesco Mezzanotte, de Pérouse, et Lucchesini, de Lucques, sont, parmi les Italiens, les plus nouveaux des nombreux traducteurs de Pindare. Mais Horace en comptait encore un plus grand nombre avant M. Gargallo, qui cite lui-même plus de cinquante traductions italiennes de ce poète, parmi lesquelles il s'en trouve trois encore inédites:

(1) Naples, 1820, 4 vol. in-8°.

l'une conservée dans la bibliothèque *Magliabechiana* ; l'autre faite par Gianonne, lorsqu'il gémissait dans les prisons de Turin ; et la derniere de l'abbé Galiani. Entre celles qui ont été publiées avec plus ou moins de succès, on distingue les traductions de Stefano Pallavicini, de Giuseppe Solari, de Francesco Venini, de Melchiorre Cesarotti, et de Lodovic Antonio Vincenzi ; mais M. Gargallo me semble supérieur à tous.

Il avait déjà publié en 1811, à Palerme, une version des odes d'Horace ; il donne aujourd'hui la traduction complète des œuvres de ce poète, enrichie de commentaires et de notes. Une préface étendue, accompagnée de notes, se trouve en tête du premier volume, et prouve que l'auteur est aussi bon prosateur que bon poète. Il ne se contente pas de cette correction et de cet emploi continuel du mot propre qui pourraient suffire au genre didactique ; il recherche encore cette élégance et ce fini qui annoncent peut-être trop le travail et l'art de l'écrivain. Souvent même, les pensées paraissent moins heureuses que les expressions. Il commence par exposer les difficultés de l'art de traduire ; il caractérise ensuite le génie poétique et la philosophie morale d'Horace, et cherche même à exposer le système de ses principes littéraires et philosophiques. Puis suivant la marche, les vicissitudes et les perfectionnemens de la langue italienne, il s'attache à la justifier, peut-être plus qu'il ne convient, des reproches que lui font les étrangers. Nous ne croyons pas hors de propos de faire remarquer ici que le seul reproche qu'on puisse aujourd'hui adresser à la langue italienne, est la prolixité et une trop grande redondance qui nuisent souvent à la précision, surtout dans le genre didactique. Il est vrai que la richesse actuelle des idées et les progrès que l'instruction publique fait de jour en jour, exigent un choix sévère et

beaucoup d'économie dans les pensées, et plus encore dans les mots. Jamais on n'a plus senti l'importance de cette maxime : employer le moins de mots possible pour exprimer le plus possible d'idées. Cicéron, imité par Boccace, et parodié par les imitateurs de celui-ci, semble avoir donné lieu à l'abus que nous signalons. Toutefois, cette prolixité même n'est point un vice inhérent à la langue italienne, mais un défaut particulier et accidentel des écrivains qui en abusent. Le Dante l'a prouvé, ainsi que plusieurs écrivains de son tems, qui, moins corrects et moins élégans que lui, ont la même concision et la même force. Quoique Boccace ait détourné la langue italienne de sa première direction, on rencontre, dans les siècles suivans, des écrivains qui l'y ont ramenée : tels sont Machiavel, Segni, Gravina, Parini, Alfieri, etc.

M. Gargallo entre également dans quelques détails sur la versification italienne, et sur les moyens qu'il a employés pour en varier les tours et la plier de manière à rendre plus fidèlement les idées d'Horace. Le rhythme de chacune de ses odes est ordinairement approprié au sujet ; quant aux épîtres et aux satires, il les a traduites en vers blancs (*sciolti*). Plusieurs de ses devanciers s'étaient donné beaucoup de peine pour reproduire le mètre et le rhythme des Latins ; ils croyaient y être parvenus, lorsqu'ils avaient pu rendre l'harmonie des vers latins prononcés à la manière italienne, comme si cette espèce d'harmonie était celle que les Latins leur donnaient. M. Gargallo, moins superstitieux, au lieu de rechercher cette prétendue harmonie que nous pouvons tout au plus comprendre par la réflexion, mais que l'ouïe seule peut faire saisir et apprécier, s'est contenté d'accorder la préférence aux mètres que la versification italienne lui a présentés comme plus conformes à la nature des divers sujets qu'il avait à traiter.

Le genre romantique a occupé aussi l'attention de M. Gargallo, qui lui a consacré une très-longue note. Il cherche à nous persuader que, malgré tous ses efforts, il est à peine parvenu à comprendre les ouvrages de MM. Sismondi et Schlegel. A l'entendre, ils ne lui offrent que des bizarreries, des irrégularités, et cette manie de *variare prodigialiter*, comme s'exprimait Horace, ayant en vue peut-être les romantiques de son tems. Sans approuver toutes les idées de M. Gargallo, nous aurions désiré qu'il eût analysé plus sévèrement le genre romantique, au lieu d'en décrire si poétiquement les effets. Du reste, il n'est pas étonnant que, formé à l'école classique d'Horace, M. Gargallo se soit montré si sévère pour une école nouvelle qui lui est si opposée.

L'auteur est plus sobre de réflexions dans les notes ou commentaires qu'il a placés à la fin de chaque livre des *Odes*. Il se déclare peu favorable à la foule des commentateurs qui, au lieu d'éclairer, ennuient ceux qui ont la patience de les consulter. Ses notes sont généralement neuves et judicieuses ; tantôt on y compare les deux langues latine et italienne, tantôt on y éclaircit quelque doute scientifique, et souvent on y rencontre des réflexions qui appartiennent entièrement au commentateur.

Quant à la traduction des *Odes*, qui est l'objet principal du travail de M. Gargallo, elle est presque partout d'une fidélité d'autant plus étonnante qu'il a suivi les regles les plus séveres de la versification moderne, et s'est assujeti aux entraves de la rime. Sous ce rapport, je ne crois pas qu'aucun des traducteurs d'Horace puisse lui être comparé.

La *Bibliothèque Italienne* a donné un tableau comparatif très-curieux de deux morceaux de la traduction de M. Gargallo, et des versions correspondantes de ses meilleurs devanciers ; on pourrait tenter la même comparaison avec les

traducteurs étrangers les plus estimés sans craindre de lui voir perdre sa supériorité.

Si je ne me trompe, M. Gargallo n'offre pas la même perfection dans la traduction des *Satires* et des *Epîtres;* je n'y ai point retrouvé d'abord cette tournure originale, ce naturel, ni cette aisance qui, selon l'opinion générale, n'abandonnent jamais Horace; cependant, lorsque j'ai voulu confronter la traduction avec l'original, elle m'a semblé si exacte et faite avec tant d'art et d'habileté, qu'une seconde impression très-favorable a effacé presque entièrement celle qu'une première lecture m'avait laissée. SALFI.

POÉSIES DE MARIE DE FRANCE, etc., *publiées par B. de Roquefort* (1).

Parmi les Trouvères normands ou français des XIIe et XIIIe siècles qui portèrent et mirent en vogue, en Angleterre, notre idiome et notre littérature, figure avec honneur une femme, assez vaguement désignée par le nom de *Marie de France*, et la première connue pour avoir fait des vers français, ou même pour avoir écrit en français. On ne sait guère rien d'elle, sinon qu'elle vivait en Angleterre, vers le milieu du XIIIe siècle, et qu'elle s'y fit une renommée par ses poésies. C'est de ces poésies, depuis quelque tems signalées à la curiosité des amateurs de notre ancienne littérature, que M. de Roquefort vient de donner une édition élégante et soignée.

Des deux volumes dont se compose cette édition, le pre-

(1) Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Chasseriau, libraire, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 5.

mier renferme 15 *Lays*, et le 2e un recueil de 103 fables, outre une légende de plus de 3000 vers, sur le *Purgatoire de saint Patrice*. Les pièces de poésie auxquelles on donnait en France le titre de *Lays*, dans le XIIIe siècle, étaient, pour la plupart, du genre narratif, et se distinguaient des *Fabliaux*, en ce que l'argument en était d'ordinaire pathétique et sérieux, au lieu que ceux-ci roulaient habituellement sur des aventures plaisantes. Dans les 15 *Lays* que nous avons d'elle, Marie de France n'a fait probablement que reproduire, en les modifiant dans la forme et les accessoires, des sujets déjà traités par les Trouvères, ses devanciers. Il y en a quelques-uns dont le fond ne manque pas d'intérêt; mais, en général, ces petits poèmes ne se distinguent par rien de bien original, ni dans le style ni dans la composition. Ils peuvent plaire toutefois par quelque chose de naïf, de facile, je dirais presque de doux, dans la manière et dans le ton, qui suffirait, si l'auteur n'en était pas connu, pour faire soupçonner qu'ils sont l'ouvrage d'une femme. Les plus intéressans sont ceux qui, fondés sur des croyances ou des superstitions populaires, alors dominantes, ont, par là, quelque chose d'historique, soit dans le fond, soit dans les accessoires.

Les personnes versées dans la connaissance de la littérature et des fictions du moyen âge savent quel bruit faisaient alors les merveilles du *Purgatoire de saint Patrice*. Le récit de Marie de France paraît n'être que la versification littérale et simple des légendes antérieures sur ce sujet célèbre. Mais celles-ci étaient, pour la plupart, en latin, et il est toujours utile et curieux d'avoir des monumens où l'on puisse observer comment on s'y prenait pour rendre dans les idiomes vulgaires, à l'époque de leurs

premiers développemens, des idées ou des faits énoncés dans une langue fixée, et très-différente d'eux dans son système et dans ses moyens.

Les fables de Marie sont, si je ne me trompe, la partie la plus agréable et la plus remarquable du recueil de ses poésies. Il résulte assez clairement des recherches de l'éditeur, que ces fables ont été extraites et traduites d'un recueil plus nombreux et plus ancien d'apologues en anglais. Des cent trois sujets traités par Marie, il y en a soixante-cinq qui appartiennent aux fabulistes de l'antiquité classique; les trente-huit autres peuvent être regardés comme des inventions du moyen âge; et la plupart, en effet, font directement et fréquemment allusion à divers traits des usages et des mœurs de cette époque. La naïveté et la simplicité, que l'on s'accorde à regarder comme le principal mérite d'un apologue, distinguent éminemment ceux de Marie de France; mais ces qualités s'y montrent moins comme le caractère individuel et propre du talent de Marie, que comme un des caractères généraux de la période littéraire à laquelle appartiennent les productions dont il s'agit.

Pour être agréables et utiles, des publications du genre de celles-ci exigent presque nécessairement, de la part de l'éditeur, beaucoup de soins et de travail; et M. de Roquefort n'a rien négligé, ni omis, de ce que l'on devait attendre en cette occasion de sa profonde connaissance des anciens monumens de notre langue et de son zèle à les faire connaître. Dans une notice qui sert d'introduction au recueil, il donne tout ce que l'on sait de positif, et discute fort bien tout ce que l'on peut conjecturer sur la vie de Marie de France. Au texte des *Lays* qui forment le premier volume, il a cru devoir joindre une traduction en français moderne : les lecteurs qui s'en tiendront à cette

traduction pourront la trouver agréable et facile; ceux qui voudront s'en aider pour étudier le vieux texte auquel elle s'applique, la trouveront beaucoup trop libre et trop paraphrasée.

La notice de M. de Roquefort sur les fables de Marie de France me paraît la partie la plus intéressante de son travail : on y trouvera quelques faits nouveaux ou peu connus pour l'histoire littéraire en général, et en particulier pour celle du genre de l'apologue. Il est curieux, par exemple, de s'assurer que La Fontaine a connu les fables de Marie de France, et y a puisé le sujet de plusieurs des siennes.

F.

ARCHÉOLOGIE.

Commentaire de Sextus Jul. Frontin, *sur les aquéducs de la ville de Rome; traduit avec le texte en regard par* J. Rondelet, *architecte, membre de l'Institut de France etc. etc.* (1)

Les Romains, moins occupés que nous des principes en politique et en administration, moins livrés aux théories et à l'esprit de système, allaient droit au fait, à l'application. Leur prospérité, l'accroissement de leur puissance, les entretenaient depuis des siècles dans la persuasion qu'une organisation, quelle qu'elle soit, produit toujours des résultats avantageux, quand elle est confiée à des hommes d'une probité, d'une vigilance, d'une habileté supérieure; aussi toutes les institutions tendaient à créer,

(1) Chez l'auteur, enclos du Panthéon. La *première partie*, formant 1 vol. et un atlas, se vend 12 fr. pour les souscripteurs, et 18 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit. La *deuxième partie* se vendra 9 fr. pour les souscripteurs, et 12 fr. pour les autres.

à former des hommes capables. Il n'y avait point alors *de survivance*, ni *d'ordre du tableau* (1). Le mérite jouissait de la plénitude de ses droits; mais chaque emploi n'était qu'une espèce de candidature, de noviciat à des emplois supérieurs; et les hommes publics, forcés de parcourir sans relâche et graduellement un cercle d'activité qui embrassait toutes les charges de l'état, devaient acquérir, en administration comme en politique, des connaissances aussi variées que profondes et une expérience consommée. Voilà ce qui explique pourquoi les républiques grecques et les Romains eurent tant de citoyens supérieurs à la fois dans la science du gouvernement, l'administration, la guerre, l'éloquence, les lettres et la philosophie. Les beaux tems de la république et de l'empire romain nous en offrent des exemples nombreux: les deux Plines et Frontin terminent, pour ainsi dire, cette galerie d'hommes vraiment dignes de ce nom. Plus tard, on ne trouve guère chez le peuple-roi qu'un maître et des serviteurs avilis. Frontin, né d'une famille patricienne, fut prêteur sous Domitien, puis consul. Appelé ensuite au commandement des armées dans la Grande-Bretagne il soumit la plus puissante et la plus redoutable des nations de ce pays. Ami de l'empereur Nerva, qui lui donna la surintendance des aquéducs, il fut une seconde fois consul avec lui. Trajan l'éleva à un troisième consulat et le nomma augure.

Ces charges nombreuses, que Frontin exerça avec une ponctualité qu'on pourrait recommander comme exemple à plus d'un fonctionnaire d'aujourd'hui, ne l'empêchèrent pas d'écrire plusieurs traités, dont quatre seulement sont parvenus jusqu'à nous; le premier *sur les stratagèmes de la guerre;* le second sur *l'agriculture* et *les limites;* le troisième.

(1) C'est ainsi qu'on désignait autrefois le rang d'ancienneté.

que quelques personnes attribuent à un autre Frontin, traite des *colonies;* enfin, le quatrième a pour titre : *de aquæductibus urbis Romæ.* Cet ouvrage que Frontin composa, comme il l'annonce, pour se rendre compte à lui-même des devoirs de sa place, donne les détails les plus curieux sur l'administration des eaux à Rome.

Une population immense, placée sous un ciel brûlant, passionnée pour l'usage des bains, devait regarder l'abondance des eaux comme un besoin de première nécessité; mais le Tibre, qui ne roule que des flots jaunes et chargés de limon, le sol volcanique et absorbant, qui n'offre que quelques sources rares et légèrement minérales, les citernes elles-mêmes, ressource insuffisante et précaire, ne pouvaient fournir des eaux assez pures et assez abondantes. Il fallut donc en amener de loin, tantôt en perçant les montagnes, les collines, tantôt en soutenant le cours des eaux à de grandes hauteurs dans les airs, au moyen d'arcs élevés, dont les ruines prolongées se déploient encore avec tant de majesté dans la Campagne de Rome. Telle fut l'immensité de ces travaux, qu'en ajoutant les unes aux autres les longueurs de chacun des dix aquéducs décrits par Frontin, le total donne 281,294 pas romains, ou 107 lieues de poste.

Ces aquéducs apportaient à Rome 3720 mètres 750 millimètres cubes d'eau, c'est-à-dire autant qu'une rivière de trente pieds de large sur six pieds de profondeur, coulant avec une vitesse égale à celle de la Seine dans sa hauteur moyenne.

Il faut voir, dans le Traité de Frontin, les détails curieux de tout ce qui regardait l'administration et la distribution des eaux dans la capitale du monde; avec quel soin l'illustre auteur recherche, découvre, signale les abus introduits par la négligence de ses prédécesseurs, les profits

illicites des *pointeurs*, enfin les fraudes commises par les gardes des eaux et les particuliers. Ce traité est suivi des lois édiles, des sénatus-consultes, et des lois impériales sur les aquéducs jusqu'à Justinien; enfin, grâce à ce livre précieux, dont le manuscrit fut trouvé au Mont-Cassin dans le XVe siècle par Poggio, savant Florentin, nous connaissons parfaitement aujourd'hui le système suivi par les anciens pour l'administration des eaux dans la ville *de Rome*.

Cet ouvrage n'avait jamais été traduit. En 1685, M. de Louvois en demanda la traduction à l'Académie des sciences. Ce travail fut fait, et comme beaucoup d'autres travaux académiques, n'a jamais vu le jour et s'est perdu.

M. Rondelet s'est chargé de nous dédommager et de remplir cette lacune. Personne n'était plus capable que lui de traduire cet auteur, qu'il est impossible de comprendre, si l'on ne possède pas à fond la science dont il traite et la connaissance des mesures linéaires et de capacité dont se servaient les anciens.

La traduction que M. Rondelet présente au public n'est pas le fruit d'un travail précipité : il a commencé à s'en occuper en 1783 ; aussi son ouvrage paraît-il accompagné de tout ce qui peut servir de complément à l'ouvrage original; car, indépendamment des commentaires de Frontin qui composent la première partie, la seconde, qui paraîtra incessamment, offrira un travail qui appartient uniquement à M. Rondelet; c'est la description des principaux aquéducs élevés depuis Frontin par les anciens et les modernes, suivie d'un traité d'hydraulique.

A la première partie que nous annonçons en ce moment, sont jointes des tables comparées des monnaies, des poids, et des mesures en usage chez les Romains. L'auteur de ces tables a basé ses calculs sur les mesures, d'après le pied du Capitole; il ne dit pas si c'est d'après le pied en bronze,

ou d'après ceux qui sont sculptés sur les monumens d'*Ebutius*, de *Statilius*, de *Cassutius*, et la pierre *caponienne*; cet éclaircissement eût été nécessaire, car le pied en bronze est moderne et établi sur les calculs de Fabretti, et les quatre pieds en marbre des monumens que je viens de citer diffèrent de près de deux lignes les uns des autres. On voit, tome I. pag. 42 *des Ruines de Pompeï*, un calcul, déduit de tous les pieds romains connus et de divers monumens de Pompeï, qui paraît offrir le résultat le plus précis; il serait à souhaiter que cette base prouvée fût généralement adoptée.

Il eût été aussi à désirer que M. Rondelet, si versé dans toutes les parties de l'art qu'il professe, eût joint quelques notes au texte, pour relever les erreurs échappées à Frontin, et que les progrès des sciences physiques et mathématiques ont mis à même de reconnaître. L'auteur romain, par exemple, n'a point tenu compte de la contraction qu'éprouve le jet d'eau en sortant des tuyaux de jauge; or, cette contraction diminue le produit; ainsi la quantité de fluide fournie réellement par les aquéducs était moindre que celle présumée d'après les modules. Il eût été curieux d'apprécier, par des calculs approximatifs, cette différence en moins que Frontin met avec les autres diminutions sur le compte des fraudeurs.

L'atlas, composé de dix planches, contient toutes les figures explicatives nécessaires pour l'intelligence du sujet. La carte qui est en tête a été dressée d'après Fabretti, D'Anville et Nicolaï; elle indique le développement de tous les aquéducs. Il est peut-être fâcheux que M. Rondelet n'ait pas préféré suivre pour la topographie la carte de *l'Agro-Romano* par Sikler; mais ce n'est qu'une considération secondaire. Le point principal était de bien déterminer la direction des différens aquéducs.

M. Rondelet s'est plu à payer un juste tribut d'éloge aux savans et aux artistes qui l'ont aidé dans ses recherches; il me saura gré, j'en suis certain, de rappeler ici le nom d'un homme qui exerça de nos jours les mêmes fonctions que Frontin, et duquel M. Rondelet a reçu sans doute plus d'un renseignement utile, car personne n'a mieux connu que lui les aquéducs de Rome: je veux parler de l'architecte Vici, mort dernièrement. Sa patrie n'a élevé aucun monument sur sa tombe, mais il a pu dire comme Frontin: « Ma vie fut digne de mémoire, mon nom ne pé-» rira point.»

M. Rondelet, en offrant à son pays un bel ouvrage de plus, qui manquait à la série des traductions françaises, s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des savans, des artistes, et aux faveurs du gouvernement (1).

F. Mazois.

---

(1) M. Rondelet vient de publier aussi un Mémoire *sur la marine des anciens* et *sur les navires à plusieurs rangs de rames.* A cet ouvrage, où l'on trouve des détails d'un grand intérêt, on a joint une collection de planches explicatives, contenant tous les éclaircissemens graphiques que l'on peut désirer. Ce mémoire offre de nombreuses et laborieuses recherches, et répand de nouvelles lumières sur le système suivi par les anciens dans leurs constructions navales.

III. BULLLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ASIE.

INDES ORIENTALES.

86.—*The Desatir, or sacred Writings* etc.—Le Desatir, ou les écrits sacrés des anciens prophètes persans, dans leur langue originale, avec l'ancienne version persanne et le commentaire du cinquième Sasan; publié avec soin par MOULLA FIROUZ BIN KAOUS, qui y a joint un glossaire considérable des mots persans techniques ou tombés en désuétude, et enrichi d'une traduction anglaise, tant du *Desatir* que du commentaire. Bombay, 1820. 2 vol. gr. in-8°, 316 pages de texte. 203 pag. de traduction, et 81 pag. pour le dictionnaire.

Le *Desatir*, c'est-à-dire la parole du Seigneur ou le livre céleste, est un recueil de quinze livres envoyés du ciel à quinze prophètes, parmi lesquels se trouve Zoroastre. La langue dans laquelle est écrit le *Desatir*, diffère de toutes les langues connues, et il serait de toute impossibilité aujourd'hui d'en entendre un seul mot, sans la traduction littérale qu'en a faite, en persan, Sasan cinquième du nom, et qui est jointe à l'original verset par verset, et presque ligne par ligne.

EUROPE.

ANGLETERRE.

87.—*Directions for the treatment of persons who have taken poison*, etc.—Instruction sur le traitement à suivre pour combattre les effets du poison chez les personnes qui en ont pris, et pour rendre à la vie celles qui sont dans un état de mort apparente, suivie des moyens à employer pour reconnaître les poisons mêlés avec le vin, ainsi que la manière de distinguer la mort réelle de celle qui n'est

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

qu'apparente, traduit du français de M. P. ORFILA, par R. H. BLACK, chirurgien. Londres, 1821. Sherevin. Longman. 1 vol.

L'auteur de cet ouvrage traite avec autant de science que de talent de la nature de tous les poisons connus, tant de ceux du règne minéral que de ceux des règnes végétal et animal, et donne des instructions simples et précises sur les antidotes qui doivent prévenir leurs pernicieux effets. M. Black a ajouté à la traduction quelques avis utiles sur la manière de rétablir le mouvement, lorsqu'il n'est que suspendu.

88.—*The art of brewing.*—L'art du brasseur, par M. ACCUM, Londres, 1820. Longman. 1 vol.—*The art of making wines from native fruits.*—L'art de faire du vin avec les fruits indigènes à l'Angleterre. Par le même auteur. 1 vol.

Ces deux ouvrages, sortis de la plume d'un chimiste distingué, seront très-utiles aux personnes qui s'occupent des arts dont ils traitent. Le premier contient les procédés à employer pour brasser la bière et le *porter* anglais; le second donne les instructions nécessaires pour composer une espèce de vin avec des fruits, sans y mêler aucune drogue pernicieuse.

89 (*).—*The family Cyclopædia.*—L'Encyclopédie de famille, ou Manuel de toutes les connaissances utiles, classées par ordre alphabétique; comprenant toutes les nouvelles inventions, les découvertes et les perfectionnemens qui se sont introduits dans l'économie domestique, l'agriculture et la chimie; les méthodes les plus généralement approuvées pour la cure de certaines maladies; des observations sur la nourriture et sur le régime à suivre pour conserver la santé; des explications sur les objets d'histoire naturelle les plus frappans; les différens procédés employés dans les arts et dans les manufactures; enfin, un tableau de l'esprit humain et des passions appliquées à l'éducation et au perfectionnement moral de l'homme; par JAMES JENNINGS. Londres, 1821. Sherwood. Publié par livraisons in-8° d'environ 104 pages chacune, qui paraissent toutes les semaines. Prix de chaque livraison : 2 schellings 6 pences. L'ouvrage entier se composera de dix à douze cahiers. Six ont déjà paru.

On se méfie généralement d'un titre qui annonce tant de choses, et souvent c'est avec raison. Cependant la première partie de l'*Encyclopédie de famille* justifie les promesses de l'auteur. C'est réellement un livre fort utile; on y trouve tout ce qu'il est nécessaire de savoir

sur les objets indiqués, moins les détails scientifiques et théoriques qui ne peuvent intéresser qu'une certaine classe de lecteurs.

90. — *Essays and Sketches of Life and Character, by a gentleman who has left his lodgings.* — Essais et tableaux de la vie et des caractères, par un gentilhomme qui a quitté son logement. Londres, 1820. Longman. 1 vol. in-8° 248 pag. Prix, 9 schellings.

Ce petit volume est écrit avec esprit et originalité. On l'attribue à lord *John Russel*, déjà connu dans le monde littéraire par des productions du même genre. Comme tous les auteurs anonymes qui désirent donner au public leurs pensées détachées, sans prendre la peine d'y mettre de la suite ou d'en former un bon ouvrage, le nôtre emprunte le secours d'un hôte complaisant qui se charge de rassembler les papiers oubliés dans la chambre d'un inconnu. Celui-ci, après un an de séjour dans une maison, est parti un matin sans payer le loyer, ne laissant pour toute garantie de sa dette que des cahiers griffonnés, dont l'hôte tire parti en les publiant. Cette manière de se dérober aux censures n'est ni bien neuve ni bien ingénieuse : ces *Essais*, au nombre de dix-huit, sont intitulés : 1° l'orgueil anglais et la vanité française ; 2° le goût anglais et le goût français ; 3° les hommes de lettres; 4° l'irrésolution; 5° les voyages en pays étrangers; 6° la vanité et l'amour de la gloire ; 7° le monde ; 8° du caractère national ; 9° du goût pour les belles lettres ; 10° les plaisirs de la chasse ; 11° portrait d'un homme agréable ; 12° société de Londres; 13° des pièces de théâtre ; 14° de l'économie politique ; 15° état de la constitution anglaise ; 16° du mariage ; 17° des ordres de chevalerie ; 18° le Juif errant. Ce dernier *Essai* est une assez mauvaise imitation de *Saint-Léon*, par Godwin. On y remarque plusieurs anachronismes, dont le plus frappant est le nom de sir Isaac Newton, cité dans un journal écrit à Rome sous le règne de Néron. Le chapitre *sur le mariage* est un des meilleurs ; celui des *voyages à l'étranger* tend à détruire, chez les Anglais, cette foule de préjugés nationaux qui rétrécissent l'ame et rapetissent le cercle des idées.

L. S.

91. — *Political Essays, with Sketches of public Characters*, etc. — Essais politiques, suivis des portraits de quelques hommes d'état, par W. Hazlitt. Londres, 1820. Longman. 1 vol. in-8° de 459 pages. Prix, 14 schellings.

Dès les premières lignes de son ouvrage, l'auteur de ces Essais, fait

profession d'impartialité, mais non de modération. Il confond dans un même anathême les *whigs* et les *torys*, les radicaux et les réformateurs; c'est un vrai misanthrope en politique. Passant en revue les hommes des différens partis, il arrache à l'un son masque, à l'autre le manteau dont il s'enveloppe. Il dévoile les petites intrigues, les basses flatteries, l'affectation de loyauté et de dévouement dont les courtisans savent habilement se servir, suivant l'époque et les mœurs du jour, pour parvenir aux honneurs et aux richesses. Il termine ce tableau par le portrait moral de l'homme qu'il peint tour à tour, esclave ou tyran; abusant du pouvoir quand il le possède, et se courbant dès qu'il l'a perdu. Ce morceau, écrit avec un dédain rempli d'amertume, est d'un style fort et véhément. L'examen des caractères moraux et politiques de Burke, de lord Chatam, de Fox et de Pitt, est d'un grand intérêt. On y retrouve le talent dont M. Hazlitt a fait preuve, dans ses *Analyses des pièces de Shakespeare* : ouvrage généralement estimé en Angleterre. L. S.

92 (*). — *The Universal, Biographical, and Chronological Dictionary, etc.* —Dictionnaire universel, biographique et chronologique, renfermant quinze mille notices sur la vie des personnages éminens de tous les siècles et de toutes les nations. Nouvelle édition revue et augmentée jusqu'à l'année 1821. Par *John* Watkins. Londres, 1821. Hailes, Souter. 1 vol. Prix, 2 louis.

93. — *An Essay on the origin and progress of stereotype printing.* — Essai sur l'origine et les progrès de l'impression stéréotype; suivi d'une description des différens procédés qu'on y emploie; par *Thomas* Hodgson. Newcastle, 1820. 1 vol. in-8° de 190 pag. Prix, 10 schellings 6 pences.

Cet ouvrage, dont on n'a tiré que trois cent-six exemplaires, contient beaucoup de renseignemens curieux, non seulement sur l'impression *stéréotype*, mais aussi sur l'impression *polytype*, ou sur l'art de produire par des moyens mécaniques, d'après des planches gravées, un nombre indéfini de planches qui multiplient également l'écriture et le dessin d'une manière aussi nette que par l'impression sur cuivre. L'auteur a rassemblé avec beaucoup de soin, non seulement ce qu'il a trouvé dans les écrivains qui l'ont précédé, mais encore tous les renseignemens qu'il a pu obtenir sur les arts relatifs au sujet dont il traite; son expérience, comme imprimeur, lui a permis de rendre ce petit traité de typographie parfaitement complet. L. S.

94 — (*). — *A Journal of Science, Litterature and the Arts.* — Journal des Sciences, de la Littérature et des Arts, n.° XIX, rédigé à l'Institution Royale de la Grande-Bretagne, publié par trimestre. Londres. 1820. 216 pages, avec une planche. Murray libraire, Albermale-Street.

Il existait, en Angleterre et en Ecosse, une foule de journaux spécialement consacrés aux sciences, et paraissant le premier de chaque mois: mais il n'y avait pas de recueil rédigé sur un plan assez vaste pour servir d'Annales générales aux sciences naturelles, qui fût particulièrement destiné à faire connaître leurs progrès, qui pût être enfin pour elles ce que sont, pour la littérature et la philologie, la *Revue d'Edimbourg* et le *Quarterly Review*. Le *Journal* de l'*Institution Royale* a rempli cette lacune, et a atteint sa cinquième année avec un succès toujours croissant. L'estime dont jouit ce recueil est fondée sur le nom et la réputation de ses rédacteurs, sur la variété des sujets qu'il embrasse et sur les mémoires importans qu'il publie, dus aux physiciens de toutes les parties de l'Europe. Il est divisé en quatre parties: la première renferme des mémoires originaux sur les découvertes en astronomie, en physique et en agriculture des savans de divers pays; la seconde forme une collection de tables d'astronomie et de nautique à l'usage des marins; la troisième, sous le titre de *Revue miscellanée*, présente l'analyse des nouveaux faits des *sciences mécaniques*, dans lesquelles se rangent l'optique et les arts en général: des *sciences chimiques* qui comprennent la chimie théorique, et tous les arts qu'elle a perfectionnés ou qu'elle a créés; et enfin l'*Histoire naturelle* qui embrasse la médecine, la minéralogie et la géologie dont les savans Anglais se sont tant occupés dans ces derniers tems. Quoique ce recueil soit terminé par un aperçu des principaux résultats de philologie et de statistique, sous le titre de *Littérature générale*, on peut dire cependant que son cadre est essentiellement scientifique, et c'est principalement sous ce rapport qu'il nous paraît remarquable. On doit y distinguer surtout les tables de météorologie qui sont extrêmement complètes, en ce qu'elles offrent avec toutes les indications que ces tables présentent ordinairement, une colonne de chiffres exprimant les forces élastiques de la vapeur aqueuse par jour, et la force d'évaporation exprimée par sa quantité. Il est sans doute à regretter que les savans rédacteurs des *Annales de chimie et de physique* ne publient pas quelques résultats de ce genre dans leurs

tableaux mensuels de la température et des hauteurs barométriques. On remarque dans ce recueil une assez grande impartialité; les travaux de plusieurs physiciens français, MM. Thenard, Laugier, Robiquet, Pelletier, etc., sont consignés dans le dix-neuvième cahier.

95.—*The Bee, fireside companion and evening tales.*—L'Abeille, ou le Compagnon du coin du feu. Publié par livraison de trente-deux pages chacune. Londres, 1821. Bartholomeo. Prix, 6 pences.

Cet ouvrage, entièrement consacré à l'amusement des lecteurs, contiendra des anecdotes, des contes, des histoires, des aventures, des voyages, etc.

96.—*The Labourer's friend and Handicraft's Chronicle.*—L'Ami du laboureur, ou les Annales de l'artisan; publié par livraisons mensuelles. Londres, 1821. Whittemore. Prix 6. pences.

Le but de ce journal est de mettre à la portée des classes industrieuses les connaissances utiles à chacune d'elles; de donner des informations positives sur leur situation présente; de leur offrir des moyens de l'améliorer; d'expliquer les différens modes de culture perfectionnés, etc. L'éditeur recevra avec reconnaissance tous les renseignemens qu'on voudra bien lui adresser sur le prix des terres, sur le fermage, sur le montant des gages pour le labeur, sur les travaux auxquels peuvent être employés les femmes, les enfans et les jeunes filles, etc.

ALLEMAGNE.

97.— *Ein Büchlein von der Liebe.* — Petit livre de l'Amour céleste, par *Frédéric Léopold, comte de* STOLBERG. Munster, 1820. Aschendorff. 2.e édition. 1 vol. in-8° de 325 pages.

Le nom de l'auteur seul donne de l'intérêt à cet ouvrage. On sait que feu le comte régnant de Stolberg, qui prit rang, il y a une trentaine d'années, parmi les premiers poètes de l'Allemagne, renonça plus tard à la religion protestante et embrassa la religion catholique. Depuis ce tems, son zèle pour la foi a été si grand, que sa muse est demeurée muette, et qu'il a consacré toutes ses pensées à des choses saintes; l'ouvrage que nous annonçons peut être considéré comme un fruit hâtif de cette disposition, puisque, malgré la ferveur de son auteur, il n'est pas tout-à-fait à l'épreuve d'une stricte orthodoxie. H. S.

98. (*) — *Essais philosophiques sur l'homme.* — Par M. Jacob, professeur de philosophie à Halle. Halle, 1820.

Nous recevons à l'instant les *Essais* de M. Jacob, écrits en français. Cet hommage à la langue et à la nation françaises doit nous flatter d'autant plus de la part d'un étranger aussi distingué, que la nature des idées semblait exiger l'idiome qui jusqu'ici a prêté ses formes souples et faciles à ce qu'il y a de plus individuel et de plus abstrait dans la spéculation métaphysique. La langue française a répondu, comme elle devait, à la tentative de M. Jacob; et ce nouveau traité, en offrant une preuve de plus du savoir et de la sagacité d'un des plus dignes élèves de Kant, témoigne aussi que l'idiome national de Malebranche, et l'idiome favori de Leibnitz, n'est pas aussi pauvre, qu'on le dit quelquefois très-légèrement en Allemagne, en expressions et en nuances philosophiques. V. C.

99. — *Neue Chronik von Hamburg, etc.* — Nouvelle Chronique de Hambourg, par Lemmermann. Hambourg, librairie de Perthes, 1820.

Honneur à l'historien laborieux qui consacre ses veilles à la ville qui l'a vu naître, il aura plus fait pour l'illustration de sa patrie que pour lui-même; il n'aura sans doute qu'une réputation locale, mais sa vie aura été vraiment utile à l'état. L'histoire d'une nation ne peut être suffisamment éclairée que par des recherches particulières. Quand chaque cité, quand chaque bourgade connaîtra les événemens qui l'intéressent, les citoyens, outre ce penchant si vif qui les attache au sol, se sentiront animés d'un amour raisonné pour la patrie; et les écrivains qui racontent les histoires générales, seront plus exacts et plus complets. La Chronique de Hambourg présente néanmoins plus qu'un intérêt local; on aime à voir comment cette ville, naguère reine du commerce du Nord, n'était, il y a mille ans, qu'un château fort, élevé par Charlemagne au milieu des bois. La cité naissante fut souvent ravagée par les Danois, ce qui n'empêcha pas que, dès 979, elle ne fût déjà fameuse par son commerce. Une ordonnance anglaise de cette époque parle des sujets de l'Empire qui viennent en Angleterre, et l'auteur démontre qu'il y est question des négocians de Cologne, de Brême et de Hambourg. Ainsi se perpétuaient les anciennes relations des Anglais avec les Saxons. Brûlée en 1012, la ville fut rebâtie en bois, et cependant on la regardait comme la plus belle de toute la Saxe. Ne pouvant pas retracer ici les détails de l'histoire de Hambourg, nous citerons seulement deux

faits qui prouvent jusqu'où ses habitans poussèrent l'esprit d'indépendance. Lorsqu'en 1292 les comtes de Holstein concédèrent à la ville le droit de faire ses lois et d'élire ses magistrats, il fut décrété qu'aucun chevalier ne pourrait demeurer dans Hambourg ni posséder des biens sur son territoire.—En 1410, il fut solennellement décidé qu'aucun citoyen ne pourrait être arrêté sans jugement; et voici à quelle occasion. Un bourgeois, nommé Brand, ayant offensé le duc Jean de Lauenbourg, celui-ci en demanda satisfaction; et Brand fut incarcéré, malgré qu'il offrit caution pour obtenir sa liberté. Tout aussitôt les citoyens se réunissent, on force le conseil à délivrer Brand, on l'interroge; les témoins entendus sont déclarés reprochables, et toute la procédure est cassée. Veut-on maintenant connaître quelques traits dignes de l'histoire romaine? un citoyen, appelé Kletzecken, fut décapité, parce qu'à l'assaut de Flensbourg, il avait occasionné une défaite par son audace malentendue. La veuve de ce guerrier, au lieu d'accuser l'état (dont la justice était au moins sévère), fonda un hospice pouvant recevoir et entretenir vingt pauvres. Un homme puissant, Henri Meurer, voulait opprimer sa patrie; Snitger et Jastram la sauvèrent en dévoilant les intrigues de ce traître avec la cour de Vienne. Meurer prit la fuite; et quelque tems après, Snitger fut enlevé par des cavaliers déguisés; mais heureusement ils furent atteints et ramenés. Alors, ils confessèrent qu'ils avaient été apostés par des agens diplomatiques de l'Autriche. Cependant Snitger et Jastram finirent par périr sur l'échafaud, victimes de l'aveuglement de leurs concitoyens qui, par la suite, reconnurent, mais trop tard, qu'ils avaient été abusés par les partisans de Meurer.

Pendant l'occupation militaire des Français, et lorsqu'en 1813 et 1814 les portes de Hambourg étaient fermées, Brème s'empara d'une grande partie de son commerce; et cette ville paraît devoir conserver les avantages qu'elle tient surtout de ses relations avec Haïti et de sa situation sur le le Weser, d'où elle peut, au moyen de la Fulde, fournir la place de Francfort à des conditions plus avantageuses. PH. G.

100. — *Manuscript aus Süd-Deutschland, etc.* — Manuscrit de l'Allemagne méridionale, par G. ERICHSON (pseudonyme). Londres (Allemagne), 1820. in-8°.

Cet ouvrage dont il vient de paraître, à Paris, chez Treuttel et Würtz, une traduction française, sous le titre de *Considérations politiques sur*

l'état actuel de l'Allemagne, a fait beaucoup de bruit dans ce pays. L'auteur s'est vu obligé de prendre des précautions extraordinaires pour n'être pas découvert, et dans quelques parties de l'Allemagne on a prohibé son ouvrage. On a de la peine à concevoir de pareilles choses, car l'auteur discute avec une modération extrême les affaires de sa patrie. Il cherche à prouver que les grands malheurs de l'Allemagne datent tous de l'époque de son ancien démembrement, et que plus elle approchera de sa concentration, plus elle acquerra d'indépendance et de force. Il met habilement à découvert les fautes commises par les divers gouvernemens, depuis le commencement de la révolution française; il fait de très-bonnes réflexions sur la nécessité de mettre fin à l'arbitraire par l'introduction du régime constitutionnel, généralement désiré, et de laisser aux petits états leur allure naturelle, au lieu de chercher à les dominer, à la diète de Francfort, et hors de la diète, dans des réunions ministérielles, dont on conteste le pouvoir. Le chapitre qui traite du congrès de Vienne en 1814 et 1815, est très-curieux à lire, à cause des intrigues qu'on y trouve dévoilées. Mais au milieu de tant de réflexions judicieuses, il y en a aussi de mauvaises, et qui prouvent que l'auteur écrit moins dans l'intérêt des Allemands, que dans celui de quelques états de l'Allemagne méridionale. Tout en prêchant le système représentatif, il laisse entrevoir qu'il y a des époques où il faut une dictature. C'est la doctrine des lois d'exception, très-commode pour le pouvoir dans tous les pays, et avec laquelle on est sûr de détruire peu à peu la constitution la plus solide. D.

101. — *Bühnen-Spiele von Franz Grafen von* Ritsch. — Pièces dramatiques du comte *François de* Ritsch. 2 vol. pet. in-8°. Vienne, Tendler, 1820.

Le premier de ces volumes contient sept comédies en un ou deux actes. Elles ne manquent pas d'esprit, et se distinguent surtout par des vers bien tournés et par une diction pure. Le second volume ne renferme qu'un drame en trois actes, et une tragédie en cinq actes, intitulée *Gabrielle*. Quels qu'aient dû être les efforts de l'auteur pour perfectionner cette dernière pièce, il nous paraît être resté au-dessous du mérite de son drame. H. S.

102. — *Meletemata è disciplina antiquitatis, opera Fred.* Creuzeri. Lipsiæ, 1819, in-8°, pars tertia.

Ce recueil est destiné à faire connaître les travaux des élèves du célèbre professeur Creutzer. Heureux les jeunes philologues qui peuvent

faire leurs premiers pas sous les yeux d'un tel maître ! Chaque cahier contient plusieurs de leurs essais. Le troisième, celui que nous annonçons, en renferme quatre : d'abord un traité de M. Bœhr sur l'Artaxerce de Plutarque; puis des *animadversiones* sur l'*etymologicum* de Leunep. Celles-ci sont de M. Schmidt, qui donne aussi ses étymologies, parmi lesquelles on en trouve de fort ingénieuses ; mais en revanche, il y en a d'autres qui nous ont paru tout aussi bien établies que celle du mot *chopine*, que Voltaire faisait plaisamment dériver de Platon, pour se moquer de la manie des étymologies.

Le troisième traité a pour objet l'historien Théopompe. Il s'agit de son extrait d'Hérodote. M. Frommel commence par examiner une leçon de Suidas, qui a divisé les savans, et sur laquelle Meursius n'a pas toujours été d'accord avec lui-même. Le passage est important pour l'histoire littéraire, en ce qu'il s'agit de savoir si l'extrait d'Hérodote dont parle Suidas était l'ouvrage du seul Théopompe, ou si Euphore, disciple d'Isocrate comme lui, y a participé. La question dépend de la position d'un *point*. M. Frommel veut, autant que possible, ranger les fragmens épars de Théopompe selon l'ordre primitif. C'est une tâche pénible et louable; mais en serons-nous bien plus avancés ? Ces fragmens sont si courts, si peu suivis, qu'ils ne peuvent nous retracer l'image de ce que nous avons perdu. Si la mer couvrait mon héritage, que gagnerais-je à regarder tristement le sommet des arbres de mon jardin ?

Il serait injuste de ne point parler de la quatrième dissertation : elle appartient à M. Marx, le même qui a réuni les fragmens d'Euphore. C'est de Dicearque qu'il nous entretient aujourd'hui. Cicéron et Pline ont fait la plus grande estime du Βιοσ Ελλασοσ ; Varron l'a imité dans son traité *de Vita populi romani*. Marx pense que l'ouvrage vanté par ces grands écrivains pourrait bien être perdu. Dans cette hypothèse, ce qu'il nous donne aujourd'hui ne serait qu'un extrait du *Periplus* de Scylax, fait par un grammairien inconnu : *Mihi quidem persuadere nequeo, hominem doctissimum Dicœarchum tam malos versùs excudisse*. M. Marx joint le goût au savoir. Quand il nous donnera un auteur, il ne l'écrasera point sous les notes. Ces pauvres anciens ! ils voyagent sans fin vers une postérité toujours renaissante; ils étaient partis libres et dégagés d'entraves, mais ils n'ont traversé aucun siècle sans prendre en croupe des savans dont le bagage est si lourd que les uns et les autres courent risque de rester en chemin.

PH. G.

103. — *De tripode Delphico Dissertatio.* — Dissertation sur le trépied de Delphes : par C. O. Muller, professeur à l'université de Goettingue. in-4°. Goettingue, Dietrich, 1820.

L'auteur de cette dissertation cherche à faire connaître la véritable forme du trépied de Delphes. C'était, selon lui, une espèce de bassin profond, ayant pour support trois pieds, qui y étaient fixés au moyen de cercles, dont le supérieur était surmonté de trois anses en forme d'anneaux, et ces anses portaient le *holmos*. Bien des auteurs ont prétendu que cette partie du trépied était un bassin ovale ayant son côté convexe tourné en haut, et qui non-seulement servait de siége à la Pythie, mais lui inspirait les oracles par ses sons mystérieux. M. Muller prouve, au contraire, que la prêtresse était assise sur une plaque circulaire, posée sur les anses du trépied ; que cette plaque portait en effet le nom de *holmos*, mais que les sons mystérieux étaient rendus par la *cortina*, autre bassin conclave, placé dans l'intérieur du trépied. C'est aux archéologues d'apprécier l'importance et l'exactitude des recherches de M. Müller.

104. — *Amalthea*, ou *Musée de la mythologie de l'art, et des monumens des arts du dessin* chez les anciens, par le *conseiller* Boettiger, et d'autres hommes de lettres. Leipzig, Goeschen, 1820. Tom. Ier, de 44 pag. de préface, et de 366 de texte ; grand in-8° avec 6 planches coloriées. Prix en feuilles, 2 reicht. 12 gr.

L'éditeur, quoique en même tems conservateur d'une des collections d'antiques les plus distinguées de l'Allemagne, s'est proposé de remplir, par cette publication, une des lacunes de la littérature de son pays, et de procurer aux amis et aux connaisseurs de l'art antique un ouvrage qui puisse être pour eux comme un point central de réunion. Il a eu le bonheur d'intéresser à son entreprise plusieurs amis liés avec lui par le goût des mêmes études ; il compte pour l'avenir sur le secours de plusieurs autres savans, tant nationaux qu'étrangers. Les monumens de l'Egypte et de la Perse occupant, dans son travail, une section particulière, on y trouvera, dès l'introduction, les observations de *Spon* et de *Grotefend* sur les hiéroglyphes égyptiens et sur les cylindres persico-babyloniens. Plusieurs monumens qui n'avaient encore été publiés nulle part, le sont ici pour la première fois avec des explications. Ainsi, par exemple, l'on y trouvera l'explication par Hirt, d'un monument découvert à Rome et qui représente la fille de Pélias, celle d'une

figure en marbre d'un amour jouant aux osselets, par Levezow. Dans ce même volume, M. Fred. Jacobs fait connaître une ancienne monnaie de Zancle, et M. F. Osann une statue hermaphrodite, provenant d'une fouille à Pompéia, etc. On y trouvera aussi une histoire de la plastique chez les anciens, par Hirt, et un examen critique des monumens antiques qui composent la galerie de Florence. Le 2e volume sera publié, sans retard, à la foire de Pâques de 1821; les matériaux étant prêts depuis long-tems.

SUISSE.

105. — *Flora Veneta, seu enumeratio plantarum, etc.* — Flore Vénitienne ou énumération des plantes qui croissent autour de Venise, classées suivant la méthode de Linnée; par *Etienne* MORICAUD. Genève, T. Ier, in-8°. J. J. Paschoud.

La Flore de M. Moricaud, négociant de Genève, est une des plus belles et des plus exactes qu'on ait publiées jusqu'ici, soit pour l'ordre, soit pour la précision des descriptions. On trouve dans le premier volume la description d'environ 750 espèces.

106. — *Relation de deux tentatives récentes pour monter sur le Mont-Blanc*, par M. *le docteur* HAMEL, *conseiller de cour de S. M. l'empereur de toutes les Russies.* Brochure in-8°. de 40 p. Genève, 1820, J. J. Paschoud.

C'est la réimpression de cette relation, telle qu'elle a paru originairement dans le cahier du mois d'août 1820, de la *Bibliothèque universelle.* On vient d'en publier une traduction allemande à Bâle.

107. — *Johann Heinrich Mayr's Reisenach Konstantinopel, Ægypten, Jerusalem and auf den Libanon.* — Voyage à Constantinople, en Egypte, à Jérusalem et au Mont-Liban, par *Jean Henri* MAYR. 2e édition, 1820. Saint-Gall, Huber et comp. 1 vol. in-8°, avec quatre gravures. Prix, 3 florins 30 kr.

La première édition de cet ouvrage parut en 1815 chez les mêmes libraires, sous le titre d'*Aventures d'un Suisse dans le cours d'un voyage fait à Jérusalem et au Mont-Liban;* elle formait trois petits volumes in-8°, ornés des quatre gravures qui décorent aussi la seconde. Celle-ci n'offre aucun changement, ni aucune correction notable, quoique l'auteur se soit empressé de mettre à profit celles des observations critiques dont il a reconnu la justesse. La seule addition

qu'elle présente est l'exposé des moyens curatifs dont M. Mayr, à la suite de mille maux endurés pendant un espace de vingt-huit ans, a fait usage pour extirper complétement le polype qu'il avait dans le nez. Quoiqu'il existe un grand nombre de voyages estimés dans les régions que décrit M. Mayr, le sien offre cependant une lecture agréable et instructive : il est écrit avec simplicité et naturel, et renferme quelques anecdotes assez piquantes ; mais on reproche à sa diction de n'être pas toujours bien pure.

108 *. — *Elémens de l'histoire de Suisse*, ou Précis des faits qui composent cette histoire, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, par demandes et par réponses, avec une courte notice statistique sur la Suisse, par J. L. Manget, ancien professeur de littérature à l'académie de Lausanne, et maître de conférences de philosophie à l'école normale de France. Genève, 1820. 1 vol. in-12 de XII ch. et de 366 pag. Manget et Cherbuliez. Prix, 3 fr. 50 cent.

Il existait plusieurs histoires de Suisse abrégées, mais la plupart déjà anciennes, ainsi que les ouvrages originaux dont elles sont extraites. On doit cependant excepter de ce nombre l'*Abrégé de l'histoire de Suisse* publié en 1817, par M. J. Gaudin, actuellement pasteur à Longirod, canton de Vaud. Ce dernier manuel, dû à M. le pasteur Maurer, et conduit jusqu'à nos jours par M. le conseiller Meyer de Knonau, tous deux de Zurich, avait déjà eu quatre éditions allemandes, dont la dernière est sortie en 1816 des presses de MM. Orell, Fussli et compagnie. Nouvellement, le libraire Sauerlander, d'Arau, vient de mettre en vente un nouvel ouvrage allemand sur le même sujet, et d'autres littérateurs se préparent à traiter cette histoire sous un point de vue plus à la portée des basses classes de la société. Mais aucun des écrits dont nous venons de parler n'est semblable pour la forme à celui que nous annonçons. L'histoire de la Suisse, exposée par demandes et par réponses, ainsi que l'a fait M. Manget, offre plus de commodité pour l'enseignement élémentaire, comme fixant davantage l'attention et facilitant le travail de la mémoire. Quoique spécialement destiné aux instituteurs et aux élèves, elle est également à l'usage de toutes les personnes qui, sans avoir le loisir de faire une étude approfondie de nos annales, désirent en connaître les traits les plus mémorables, et graver dans leur esprit la suite des événemens qu'elles présentent. Elle a, sur des livres du même genre que le nom de leurs auteurs place très-haut dans l'estime pu-

blique, l'avantage d'avoir été composée plus tard, et de pouvoir ainsi conduire le lecteur au-delà de l'époque où les historiens précédens ont été forcés de s'arrêter. L'auteur a encore ajouté à l'utilité de son travail, en le faisant suivre d'une description succincte de l'état actuel de la Suisse, considérée sous les rapports de sa division géographique et de son administration civile et politique. La Suisse a subi, dans le cours de vingt années de révolution, et récemment encore, des changemens de régime qui ont un grand intérêt, comme faits, pour le peuple dont ils ont modifié la manière d'être. M. Manget n'a rien négligé pour donner à son manuel l'espèce de mérite dont il était susceptible, et il est constamment clair, exact et impartial.

109. — *Feuille du canton de Vaud*, ou Journal d'agriculture pratique, des sciences naturelles et d'économie publique, faisant suite aux *Feuillles d'agriculture et d'économie générale*. Prix pour l'année entière, c'est-à-dire pour douze cahiers, chacun de trente-deux pages in-8° au moins, 5 liv. de Suisse, *franc de port* dans tous les bureaux de poste des cantons de Vaud et du Valais, ainsi que dans les villes de Genève et de Neuchâtel, et les lieux de ce dernier canton situés entre Concise et Neuchâtel. — Le prix est de 7 liv. pour l'arrondissement de l'administration des postes de Berne, qui comprend les cantons de *Berne*, de *Fribourg* et de *Soleure*. — On s'abonne au bureau de la *Feuille du canton de Vaud*, et chez M. *Collomb-Roulet*, à la régie des postes à Lausanne; — Chez M. *Sauerlander*, libraire à Arau; chez M. *Cuendoz* à Berne, et chez les principaux libraires de la Suisse. — A Genève, chez M. *J. J. Paschoud*, libraire, et à Paris, même maison, rue Mazarine, n° 22.

Les Feuilles d'agriculture et d'économie générale, publiées à Lausanne dès juillet 1812, se sont soutenues sans interruption. Elles forment aujourd'hui une collection de sept volumes, qu'on peut se procurer au dépôt, et qui offre une suite d'articles dont la plus grande partie ont placé ce journal dans le nombre des ouvrages périodiques intéressans et utiles. L'extension que le rédacteur donne à son cadre ne peut qu'augmenter le succès déjà obtenu par ce recueil, qui est fait avec beaucoup de soin, et qui convient spécialement aux agriculteurs de toutes les classes.

ITALIE.

110. — *Fondamenti di patologia, analitica, etc.* — Principes fonda-

mentaux de pathologie analytique, par *Maurizio Buffalini*. Pavie, 1819. 2 vol. in 8°.

L'auteur applique à la pathologie la méthode de Locke et de Condillac, suivie en quelque sorte par Baglivi et Sydenham, chez les anciens, et par Hildebrand parmi les modernes. Il s'appuie sur l'expérience, et sa raison en tire tout le parti possible. Sa manière a beaucoup de concision et de force. On trouve à la fin de cet ouvrage, très-favorablement accueilli par les Italiens, un *projet de classification analytique des maladies humaines*.

111. — *Catechismo agrario, etc.* — Catéchisme d'agriculture, de *Ciro Pellini*, couronné par l'académie d'agriculture, commerce et arts de Vérone. Vérone, 1819, in 8°.

L'académie de Vérone s'était proposé de rendre les connaissances les plus nécessaires en agriculture, faciles aux agriculteurs et aux écoles de la campagne. Le docteur Ciro Pollini a rempli l'intention de l'académie par son catéchisme. Il passe en revue tous les objets qui doivent intéresser un bon agriculteur, et les expose avec ordre et clarté. L'auteur ne dit rien de nouveau; toutes ses idées ont été empruntées aux ouvrages du célèbre professeur Filippo Re. On a jugé ce catéchisme fort utile, mais on ne l'a pas trouvé assez à la portée de la plupart des paysans de l'Italie, auxquels il faudrait présenter un autre ouvrage mieux approprié à leur état; car ce livre leur suppose plus de connaissances qu'ils n'en ont réellement.

112. (*) — *Collezione dei classici metafisici.* — Collection des métaphysiciens classiques. Pavie, 1820.

Ce savant recueil en est à son 18e vol., et l'on annonce le 19e qui contiendra la *Critique de la raison pure* de Kant. Les éditeurs n'épargnent pas les soins pour donner à leur travail le plus de perfection possible. Ils ont [illegible] obtenu de quelques auteurs vivans, entre autres de M. Laromiguière, des améliorations assez remarquables à leur ouvrage original. Nous désirerions qu'ils n'admissent point dans leur recueil des écrits qui en imposent bien plus par leur titre ou par l'intention de l'auteur, que par l'exécution. Il ne faudrait pas imiter ces amateurs de tableaux qui aiment à posséder des galeries plutôt riches que choisies. Mais ce que l'on pourrait craindre n'est pas encore arrivé, et nous nous en réjouissons. Le succès que vient d'obtenir cette entreprise prouve avec combien d'ardeur les Italiens s'occupent de ce genre d'étude, qui ordinairement n'intéresse qu'une faible partie du public.

113.—*Collana degli antichi storici greci volgarizzati.*—Collection des anciens historiens, traduits en italien. Milan, 1819 et 1820, in-8°. G. B. Sonzogno.

On trouve dans le 1er vol. Dictys de Crète et Darès le Phrygien, tous deux historiens de la guerre de Troie, traduits par M. Compagnoni; et dans les trois vol. suivans, les 1er et 2e livres de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, traduits aussi par M. Compagnoni; et les neuf livres d'Hérodote, traduits et commentés par M. Andreas Mustoxidi de Corfou. Ces traductions sont entièrement neuves, et elles corrigeront sans doute les imperfections de plusieurs traductions des mêmes auteurs anciens que possédait l'Italie.

114.—*Storia dell' America*, etc.—Histoire de l'Amérique, faisant suite à l'histoire universelle de M. le comte de Ségur. Milan, 1820, 2 vol. avec planches, à la Société des classiques italiens.

Cet ouvrage italien, sans nom d'auteur, contient l'introduction à l'histoire de l'Amérique. Il offre, dans la première partie, la description physique du Nouveau-Monde, de ses rivières et de sa température; dans la deuxième, l'auteur détermine les qualités morales des Américains; et dans la troisième, il peint leurs mœurs et leurs usages. La quatrième est consacrée aux animaux indigènes de l'Amérique, et la cinquième à ses végétaux et à ses minéraux. L'ordre des matières n'est pas suffisamment exact; les dernières parties auraient dû précéder la première, celle qui concerne les qualités morales des Américains. L'auteur a beaucoup profité des recherches de M. de Humboldt; mais il a oublié celles de MM. de Azara et Sobrevielo. L'ouvrage comprend encore une sixième et dernière partie, qui traite des langues connues de l'Amérique, et de leur origine. Quelqu'un a porté ces langues au nombre de 1264; ce qui paraît excessif à l'auteur. On sait d'ailleurs que souvent on rencontre plusieurs dialectes dans une même province de l'Amérique; mais ces dialectes ne sont pas écrits. L'auteur examine aussi, quoique rapidement, plusieurs questions plus curieuses qu'utiles, et souvent il oublie d'examiner les opinions ou les hypothèses de divers écrivains qui pouvaient mériter son attention.

115.—*Pensieri sulla scienza della storia*, etc.—Pensées sur la science de l'histoire, par le *duc de* Ventignano. Naples, 1820, in-8°, à la typographie *Simoniana*.

L'auteur de cet ouvrage, dont nous avons annoncé quelques tragédies, suivant les traces de J. B. Rio, qu'il appelle le *père de la*

synthèse de l'histoire, voudrait soumettre les connaissances historiques au système scientifique, en leur imprimant le caractère de la certitude et d'un ordre nécessaire, tel que celui des causes et des effets résultant du fond de la nature humaine. En partant de ce point de vue général, M. le duc de Ventignano se flatte d'exposer les progrès de la civilisation, la marche du genre humain, le but et la direction des forces morales et physiques de l'univers. On trouve des rapports entre l'esprit de cette philosophie et celle que l'on désigne sous le nom de *transcendante*, entre Vico et Kant. Mais est-il vrai, comme on le croit communément, que l'espèce de synthèse que Vico a suivie, exclue tout emploi de l'analyse? Ou plutôt n'a-t-il pas cherché à généraliser, le plus qu'il a pu, les résultats de l'expérience et des facultés de la nature humaine? Soit par l'effet de l'analogie, soit par quelque autre principe, ne peut-on prévoir et déduire ce qui doit, avec plus ou moins de probabilité, résulter des causes connues? Cette question mériterait d'être approfondie plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper. Nous indiquons simplement notre idée, pour que les partisans et les adversaires de Vico en fassent l'objet de leurs réflexions.

116.—*Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca, etc.*—Projet de corrections et d'additions pour le Vocabulaire de la Crusca. 11.e vol., 2.e partie. Milan, 1820. De l'imprimerie de J. R.

Le chevalier V. Monti est le continuateur de cet ouvrage dirigé contre les auteurs du dictionnaire de la Crusca, et contre leurs successeurs, qui ont hérité de leur droit exclusif de prononcer sur la langue italienne. Monti a entrepris de soutenir les droits littéraires de toute la nation; et il y apporte le même intérêt que s'il s'agissait de soutenir ses droits politiques, sans doute bien plus importans. Il est toujours honorable, pour cet écrivain et pour ses partisans, de voir traiter une cause purement philologique, avec des principes et des moyens patriotiques. Quant aux détails et au résultat de ses recherches et de ses remarques particulières, on ne peut douter que, pour la plupart, elles ne soient justes et ne puissent ajouter beaucoup au mérite du Vocabulaire de la Crusca, à qui, malgré ses imperfections, la belle langue de l'Italie est redevable, en partie, de ses progrès.

Le nouveau volume de l'ouvrage de M. Monti contient un

traité fort curieux et fort savant de M. le comte Perticari, intitulé : *Du patriotisme du Dante*. Ce père de la langue et de la littérature italiennes avait soutenu dans son ouvrage *De vulgari eloquio*, les droits de la langue nationale contre les prétentions injustes ou exagérées des Florentins. Les partisans de M. Monti ont mis son nom sur leur bannière. Les Florentins, prosélytes de l'académie de la Crusca, ont fini par accuser et par condamner, pour la seconde fois, le plus grand de leurs concitoyens. M. Perticari entreprend la défense du Dante, et s'attache à démontrer que ce grand homme aima toujours sa patrie, lors même qu'il en fut banni, et après y avoir été condamné à mort par une faction ennemie. Son défenseur ne néglige aucun moyen de prouver l'innocence et le patriotisme de son illustre client. Il soutient que tout ce que le Dante a dit de la paresse, de l'ingratitude, de la légèreté, des vices de ses concitoyens, n'avait pour but que de les corriger et de les rendre vertueux et dignes de ses éloges et de ceux de leurs contemporains. L'ouvrage de M. Perticari est divisé en deux parties : la seconde est consacrée à démontrer la véritable origine de la langue italienne. Il la cherche à la cour de Palerme et de Naples, sous Frédéric II et sous Manfroy. Il montre comment elle s'est formée des restes de la langue latine, d'après les besoins du peuple, et sous l'influence des barbares.

Le premier résultat de cette combinaison de la nécessité et du hasard, agissant sur un fonds plus ancien, commun à tous les pays où la langue latine était étendue, fut par conséquent également commun à l'Italie, à l'Espagne et à la France, où l'on parlait une espèce de jargon romain, *romano rustico*, appelé par quelques-uns *romantismo*. On a déjà publié quelques morceaux de ce langage, antérieurs au Xe siècle. Plusieurs remarques de l'auteur sur certains mots et certaines expressions, qui prouvent que jadis ils étaient également employés par les Florentins, par les Espagnols et par les Français, et qu'à mesure que les dialectes de ces peuples se séparèrent l'un de l'autre en se développant, ils devinrent presque caractéristiques, et plus ou moins différens. Voilà le fonds sur lequel les meilleurs écrivains de toutes les villes de l'Italie ont travaillé. Nous devons, nous, suivre leur exemple ; soit qu'on veuille purger la langue de ses archaïsmes, soit qu'on veuille l'enrichir de quelque mot nouveau, il faut toujours consulter l'intelligence de la plupart des Italiens, parce que la langue est faite pour toute la nation, et

non pour une académie, pour une école, ou pour une classe particulière, quelle qu'elle soit. Convaincu de l'importance de ce principe, M. Perticari proscrit tous ces écrivains qui, pauvres d'idées et de raison, croient se faire remarquer en recherchant et employant des mots et des locutions si bizarres et si étranges, que souvent on est obligé de s'arrêter et de consulter le Vocabulaire pour les entendre. Il place dans ce nombre Davanzati lui-même, un des plus fameux traducteurs de Tacite, que l'on comprend souvent moins que l'auteur latin. Ne dirait-on pas que ces pédans écrivent l'italien pour être encore traduits dans la même langue? Nous n'avons consigné ici ces remarques que pour faire connaître aux étrangers qui cultivent la littérature italienne, que les hommes de lettres, tels que Monti, Perticari, etc., aiment la correction et l'élégance de leur langue, et non cette *étrangeté* qui la rend si souvent affectée, ridicule et inintelligible.

117.—*Poesie d'un amico degli uomini*, etc.—Poésies d'un ami des hommes, imprimées sous la censure, et publiées sous la liberté de la presse. Par Charles Meli. Naples, 1820. Angelo Trani.

On voit, par le titre de cet ouvrage, qu'il avait été soumis à la censure politique avant d'être imprimé. Malgré cette difficulté, malgré le sujet commun de ses poésies, l'auteur se montre très-souvent ami zélé de la liberté de son pays. Ses sentimens nobles et patriotiques percent partout, particulièrement dans un discours en prose qui précède ses poésies. C'est là qu'il fait remarquer la véritable raison pour laquelle les Napolitains, comme tous les Italiens, ne pouvant se livrer entièrement à des études plus sérieuses, se sont montrés du moins jaloux de cultiver les Muses. Il se félicite enfin que les circonstances politiques étant changées pour son pays, un plus grand nombre d'écrivains puissent s'occuper des sciences les plus utiles, et que les Muses elles-mêmes, honteuses de leurs chants serviles et ridicules, puissent reprendre l'antique usage de célébrer et de répandre les vérités les plus importantes et les vertus les plus nobles. Nous pouvons annoncer que le jeune auteur sera un des premiers qui vérifieront ces présages. Il a l'âme pleine de ces affections morales si nécessaires à tout écrivain qui se propose d'émouvoir et de persuader. L'auteur prodigue les témoignages de respect à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens les plus distingués; il se repaît en contemplant leurs vertus, leurs talens, leur mérite; et de son côté,

l'étranger ne peut se dispenser, en le lisant, de remarquer combien de personnages illustres par leur naissance et par leurs qualités, tels que les princes Luperano, de Turella, de Lequile, de Montemiletto, de Strongoli, Jérôme Pignatelli, de la famille des ducs de Monteleone, etc., préfèrent, comme l'auteur, l'indépendance et la liberté de leur patrie, aux priviléges d'une noblesse oppressive et anti-sociale.

118.—*Dell' origine de' sacrifizi*. etc.—De l'origine des sacrifices. Mémoire du chevalier *Giuseppe de* Cesare. Philadelphie. Naples, 1819, in-8°.

C'est la seconde édition de cet ouvrage. L'auteur, qui est un des partisans de G. B. Vico, veut prouver que les sacrifices ont précédé les offrandes. Il ne s'est pas contenté de justifier son opinion par des raisons philosophiques, ce qui aurait rendu son ouvrage très-court; il a voulu aussi la confirmer par nombre d'autorités qu'il a tirées des écrivains anciens et des écrivains modernes. Il pense que les hommes, dans leur état sauvage, ont été féroces et anthropophages, comme l'avait soutenu, entre autres, le P. Stellini. Il espère aussi qu'ils acheveront de détruire les restes de la barbarie de nos ancêtres. L'auteur présageait ainsi, en quelque sorte, les destinées de son pays. S.

ESPAGNE.

119.—*Juicio critico*, etc.—Jugement critique sur le code de lois, intitulé : *Novísima recopilation* par le citoyen don *François* Marina, chanoine de Lérida, membre de l'assemblée nationale des cortès. Madrid, 1820. 1 vol. in-8°, chez Sojo.

Pour se former une idée avantageuse de cet ouvrage, il suffit de connaître l'auteur, M. Marina. C'est celui qui publia, sous Charles IV, l'excellent ouvrage intitulé *Essai historique sur le code de lois* de las Partidas, et *sur les autres codes espagnols du moyen âge*; c'est celui qui, sous Ferdinand VII, a fait imprimer un autre ouvrage, en trois vol., intitulé : *Théorie des Cortès d'Espagne*. L'auteur a fait preuve, dans l'un et l'autre ouvrage, d'une connaissance exacte de l'ancienne législation espagnole, et d'une critique très-judicieuse, en même tems qu'impartiale, relativement aux dommages que la nation espagnole a soufferts, par suite du changement des idées concernant la législation, qui eut lieu en Espagne à certaines époques, spécia-

fement depuis Charles-Quint. Les Français, adonnés à l'étude de la législation générale, ou à celle de l'histoire civile des nations européennes, liraient avec fruit ces deux ouvrages. La *Théorie* des cortès est déjà traduite et prête à être imprimée: l'*Essai* est entre les mains d'un Français très-instruit qui s'occupe d'en faire la traduction.

Le dernier code légal espagnol, intitulé *Novisima recopilation* (c'est-à-dire le plus récent recueil des lois de l'Espagne), sur lequel M. Marina nous donne aujourd'hui un *jugement critique*, fut publié sous Charles IV, par les ordres de M. de Cavallero, ministre de la justice. Lorsque ce code parut, les jurisconsultes, les érudits, et tous ceux qui s'occupaient d'histoire, firent la remarque qu'on avait supprimé, dans la nouvelle édition, toutes les anciennes lois dans lesquelles il était écrit que le pouvoir législatif appartenait au roi réuni en séance avec les représentans de la nation : que le roi isolé n'était autorisé qu'à publier des ordonnances provisoires ; et que c'est par cette raison que le roi y disait : *Nous ordonnons que l'obéissance soit prêtée par nos sujets, comme si cette ordonnance était une loi faite dans une séance des Cortès.*

L'on observa aussi qu'on avait supprimé, dans d'autres lois, tout ce qui faisait voir qu'avant le despotisme de Charles-Quint, les rois n'avaient aucun pouvoir pour lever des impôts directs ni indirects, mais que les rois demandaient, et les cortes accordaient ou refusaient l'impôt. Quand le temps est arrivé, où l'on a pu instruire le peuple de cette espèce d'infidélité, dans la copie de certaines lois, dont le fonds restait encore dans le nouveau code légal, M. Marina a pris la peine de rassembler tout ce qu'on avait déjà fait à cet égard, et d'augmenter le nombre de ces observations curieuses, qui font voir combien des fausses idées étaient inculquées au peuple espagnol, pour le consolider dans un système d'erreur et d'ignorance, et pour le mener, s'il eût été possible, jusqu'au dernier degré de l'abrutissement. M. Marina conclut, en démontrant la nécessité d'un code systématique, dont il a déjà été question dans les cortès, qui ont nommé M. Marina membre du comité créé pour s'occuper spécialement de cet objet.

J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

120. — *Specimen zoologicum, sistens observationes, præsertim de Casuario novæ Hollandiæ.* — Essai de zoologie sur le Casoar

de la Nouvelle-Hollande, par *Pierre Jean Isaac de* FREMERY. Utrecht, 1819, Altheer, in-8° de 86 pages.

Fils d'un des professeurs les plus distingués de l'académie d'Utrecht, le jeune auteur promet de marcher dignement sur les traces de son père; il a publié la thèse que nous annonçons, pour l'obtention du doctorat en philosophie. Deux squelettes de casoar, l'un mâle, l'autre femelle, que possède dans son cabinet d'histoire naturelle M. Van Klinkenberg, pharmacien à Utrecht, lui ont donné lieu de s'occuper de ce gigantesque oiseau de la Nouvelle-Hollande. Il en décrit d'abord le squelette, il le compare ensuite avec le squelette d'autres oiseaux qui s'en rapprochent; il traite, en troisième lieu, de quelques-unes des parties molles du casoar, parties qui avaient été presque toutes détruites dans le transport.

121. — *Specimen medicum inaugurale de hydrope ligamentorum uteri.* — Thèse sur l'hydropisie des ligamens de l'utérus, par le même, pour l'obtention de ses degrés en médecine. Utrecht, Altheer, 1819, in-8° de 98 pages.

Au bout de trois mois, cette thèse a suivi la précédente. Une observation faite à l'hôpital de clinique d'Utrecht y a donné lieu. Elle ne fait pas moins d'honneur au jeune savant : *fortes creantur fortibus.*

122. — *Bydragen tot*, etc. — Etat actuel du magnétisme animal dans notre patrie (la Hollande); par G. BAKKER, professeur en médecine, H. WOLTHERS, docteur en médecine, et P. HENDRIKS, docteur en médecine et lecteur en chirurgie à Groningue, 2e partie. Groningue, Van Boekeren, 1818, in-8° de 294 pages.

Il semblait que *Franklin*, *Bailly*, *Lavoisier*, etc., eussent tué le magnétisme; il s'est remontré avec plus de prétention que jamais en Allemagne, et par suite en Hollande. Voilà trois champions qui se déclarent pour lui à Groningue.

Periculosum est credere et non credere. (Phædr).

123. — *Wesselii Alberti* VAN HENGEL, *Oratio de religionis christianæ disciplinâ*, etc. — Des alimens que la religion chrétienne fournit à la véritable éloquence. Amsterdam, de l'imprimerie de la Ville, 1818, in-4° de 48 pages.

M. *Van Hengel*, en prenant possession de sa chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique, à l'Athénée d'Amsterdam, prononça ce discours, où il puise les preuves de son sujet, d'abord, dans l'ex-

périence ou l'histoire, et ensuite dans la nature même du christianisme. Nous avons trouvé un peu de longueur dans ses détails sur Eschine, Demosthènes et Cicéron; de la bonne foi dans la manière dont il présente (p. 15) les objections qu'on peut lui faire; objections qui, peut-être, valaient la peine d'être plus amplement réfutées. saint Chrysostome et saint Augustin sont très-honorablement mentionnés, comme ils devaient l'être. Bossuet, Massillon, Saurin ne sont pas oubliés. Pourquoi passer absolument sous silence Fléchier, Fénélon et tant d'autres? et, quand parmi les orateurs profanes on nommait d'Aguesseau, Burke et Mirabeau, n'eût-il pas été juste de nommer aussi Jean-Jacques Rousseau? Nous applaudissons à la mention accordée par l'admiration et la reconnaissance à Sébastien Foulques *Rau*, naguère enlevé dans toute la force de l'âge à l'église et à l'université de Leyde. L'auteur s'est sagement abstenu de louer les vivans; autrement l'état actuel de la prédication en Hollande n'eût pas manqué d'accroître le nombre de ses exemples. Dans la seconde partie, ses preuves lui sont fournies par l'importance même des faits évangéliques, par le nombre et l'évidence de leurs démonstrations, par le grand but de la réformation des mœurs, et les moyens adaptés à ce but, constant et solennel objet de la prédication du christianisme. Cette seconde partie offre, comme la première, un grand nombre d'excellentes choses : mais nous avons cru y reconnaître un peu de vague et des hors-d'œuvre; l'auteur s'y plaît trop à se créer des objections et des difficultés. Nous lui trouvons (p. 40 et 41) un beau mouvement d'éloquence puisé dans le fond de son sujet, et qui en termine le développement d'une manière saillante. Nous félicitons l'Athénée d'Amsterdam de l'acquisition qu'il a faite de M. Van Hengel, qui succède à un excellent homme, M. *Nuys Van Klinkenberg*.

124. — *Gedichten* etc. — Poésies de J. Kinker, professeur de philosophie à l'académie de Liége, membre de l'Institut royal de Hollande, tome II. Amsterdam, Van der Hey, 1820; in-8° de 252 p.

M. Kinker cumule plusieurs genres de mérite littéraire, assez rarement réunis; philosophe, poète, grammairien, il se distingue également par ses productions dans ces différentes branches. Le volume que nous annonçons n'offre que ses poésies lyriques; la profondeur de la pensée peut nuire quelquefois à la clarté du style, mais c'est partout *mens divinior atque os magna sonaturum*.

Un excellent morceau sur la poésie lyrique ouvre le volume. M. K. a encore l'avantage précieux de posséder des connaissances et une pratique musicales très-remarquables; sa cantate sur *Haydn* suffirait seule pour le prouver.

125. — *Dichtstukjes*, etc. — Poésies légères de C. A. VERVIER, avec une imitation libre en vers français; par L. V. RAOUL. Gand, Houdin, 1820, in-8° de 98 pages.

On aime à voir les Belges quitter enfin leur jargon béotien ou brabançon, pour adopter l'atticisme du dialecte hollandais. Le petit recueil de M. Vervier en fournit une nouvelle preuve. Il ne faut pas moins le féliciter du traducteur qu'il a trouvé.

126. — *Parentalia in honorem ac memoriam Henrici Constantini Cras.* — Hommage à la mémoire de *Henri-Constantin Cras*, par *David-Jacob* VAN LENNEP. Amsterdam, de l'imprimerie de la ville, 1821, in-4° de 20 pages.

C'est un discours en vers sur la mort de M. le professeur *Cras*, prononcé par un de ses collègues à l'Athénée *illustre* d'Amsterdam, M. *Van Lennep*; et l'on peut dire qu'un homme de plus de mérite ne pouvait pas trouver un plus digne panégyriste. Jurisconsulte, littérateur et philosophe, M. Cras a professé, pendant près d'un demi-siècle, le droit naturel et civil dans la métropole du commerce batave, où la déesse que les Athéniens honoraient sous le nom de *Hermathène*, n'a jamais cessé d'avoir des autels. M. Cras y est mort le 5 avril, 1820, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Son caractère et son savoir lui avaient concilié de bonne heure l'universelle estime, que le progrès de l'âge changea en vénération. Il n'a point laissé de grands ouvrages, mais d'utiles écrits; soit des mémoires couronnés par diverses académies, soit de bons articles dans plusieurs journaux, soit d'excellentes notices biographiques. Il y a une singularité dans le poème de M. Van Lennep, c'est le changement de mètre. La plus grande partie est en vers alexandrins; la fin en vers phaleuques. On y remarque avec plaisir une touchante péroraison adressée au Nestor actuel de l'Athénée d'Amsterdam, au respectable professeur Van Swinden, que Paris a appris à connaître personnellement lorsqu'il y était député pour les poids et mesures, et chargé du rapport de la commission.

M.

127 (*). — *La Sainte Bible*, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, revue sur les originaux : par *David* MARTIN, ministre du saint Evangile à Utrecht. Paris, 1820. 1 vol. in-12. J. Smith.

Cette réimpression de la Bible de Martin a deux paginations. Le *Vieux Testament* comprend 897 pages, et le *Nouveau Testament* 285 pages. L'exécution typographique en est bien soignée.

128. — *Orateurs sacrés*. Bourdaloue, Massillon, Fléchier, Bossuet et Fénélon. Edition de la petite propriété, publiée par J. B. Gouriet. Il paraît, chaque dimanche, un volume, correct et bien imprimé. Prix, 2 francs, au bureau des *Tablettes universelles*, place de l'Odéon, n° 3, entre les rues Racine et Voltaire. Les deux premiers volumes de Massillon viennent de paraître. Cette collection intéresse à la fois les amis de la bonne littérature, de la religion et de la morale publique.

129. — *De la lecture de la Bible*, particulièrement de l'Ancien Testament, et des fruits que les hommes de toutes les capacités peuvent en recueillir, même sans le secours de notes et de commentaires ; discours prononcé à le deuxième séance anniversaire de la société biblique protestante de Paris, le 4 décembre 1820; par M. A. STAPFER, membre de son comité d'administration. Paris, 1821. J. Smith. in-8° de 50 pages.

Le savoir, la tolérance, la philanthropie, une piété douce et éclairée, brillent dans cette allocution philosophique et chrétienne.

130 (*). — *Pensées et Maximes de* VOLTAIRE. 2 vol. in-18, avec portrait. Paris, 1821; Roret et Roussel, libraires, rue Pavée-St.-André, n° 9. Prix, 3 fr., et pour les souscripteurs 2 fr. 50 c. Ces deux volumes font suite aux *Pensées et maximes de* J. J. ROUSSEAU, que nous avons annoncées dans notre précédent cahier, et seront suivis eux-mêmes de plusieurs autres qui porteront la collection des *Pensées et Maximes* à vingt ou vingt-cinq volumes.

Compulser les immenses écrits des moralistes et des philosophes des 17e et 18e siècles, tels que Montaigne, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, d'Aguesseau, madame de Sévigné, Buffon, Helvétius, Montesquieu, Marmontel, etc.: y chercher pour les présenter avec ordre, et dans un seul corps d'ouvrage, les pensées, les maximes, les réflexions, les traits, les saillies, les observations qui s'y rencontrent : tel est le but que se sont proposé les éditeurs, et qu'ils paraissent devoir atteindre. Cette collection, accessible à toutes les fortunes, aura l'avantage d'offrir une lecture facile et agréable, qu'on pourra quitter et reprendre

tour à tour; car des pensées sont une conversation souvent interrompue, souvent reprise, et qui attache l'esprit sans le fatiguer. Les *Pensées et Maximes* de Fénélon et de Bossuet sont sous presse.

131. — *Discours sur les devoirs de l'avocat*, prononcé à la rentrée de la conférence *la Justinienne*, le 24 novembre 1820; par *Alphonse* TAILLANDIER, licencié en droit. Paris, 1820. Brochure in-8° de 16 p. Denugon, rue du Pot-de-Fer, n° 12.

132. — *Essai sur l'histoire des comtes souverains de Provence*; précédé d'un Précis historique des différentes dominations auxquelles la Provence a été soumise dans les tems anciens, antérieurs à l'époque du règne des comtes ou souverains particuliers; par BOISSON DE LA SALLE, de la société académique d'Aix. In-8° de 27 feuilles et demie. Aix, imprimerie de G. Mouret.

133. — *Annotations sur l'histoire d'Aurillac* et de ses environs, par M. RAULHAC. Aurillac, in 8° de 124 pag.

Cet ouvrage est un discours sur les hommes de cette contrée qui se sont distingués par l'éminence de leurs fonctions, par de hautes vertus ou par des talens particuliers; et, comme le remarque l'auteur, c'est la première fois que le célèbre Gerbert, pape sous le nom de Silvestre II, et le premier Français intronisé dans la chaire de saint Pierre, reçoit des hommages publics dans la ville qui lui a donné le jour. Des notes explicatives du texte, et qui renferment des résultats curieux sur l'histoire des antiquités de la Haute-Auvergne, complètent ce travail digne du suffrage des hommes instruits. M. Raulhac est encore auteur d'une savante *Lettre à M. Jomard*, sur la fable d'Hercule, que nous avons annoncée. T. I., p. 398.

134. — *Annuaire généalogique et historique*, renfermant des détails sur toutes les maisons souveraines et sur plusieurs maisons illustres d'Europe (troisième année). Paris, 1821. Maze. 1 vol. in-18.

Il faut prendre garde de confondre ce livre avec un almanach ordinaire. C'est un véritable ouvrage d'érudition, et qui renferme une foule de documens historiques extrêmement précieux. Nous le considérons comme un manuel indispensable à toute personne attachée à la diplomatie, ou qui, habitant les capitales de l'Europe, y cultive des relations élevées.

135. (*) — *L'Europe et l'Amérique* depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines, 2 vol. in 8°. Paris, 1821. Béchet aîné, libraire, quai des Augustins, n° 57.

Cet ouvrage, non moins remarquable que la plupart de ceux qui sont sortis de la plume du même auteur, mérite surtout de fixer l'attention chez l'étranger, où les rapports généraux de la politique diplomatique ont un effet plus immédiat et plus senti qu'en France.

136. — *Essai sur la constitution pratique et le Parlement d'Angleterre*, précédé d'une dissertation sur la France comparée à la Grande-Bretagne, et sur les voyageurs français et anglais ; par *Amédée R****. Paris, 1821. 1 vol. in 8° de 450 pag. broché. Prix : 6 fr. 50 cent., et 8 fr. franc de port par la poste. Tournachon-Molin et H. Seguin, rue de Savoie, n° 6, F. S. G.

Cet ouvrage renferme une foule de détails positifs, précieux à connaître : il est rédigé avec beaucoup de soin.

137. (*) — *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814*, accompagnés de plans, d'ordres de bataille et de situations, par F. Koch, chef de bataillon d'état-major. Paris, 1820. 3 vol. in 8°, avec un atlas composé de 4 planches gravées avec soin ; de Légendes, et de 46 tableaux présentant la situation par bataillons et escadrons des divers corps d'armée français et alliés aux époques les plus importantes de la campagne. Anselin et Pochard, libraires, rue Dauphine, Prix, broché : 21 et 26 fr., franc de port par la poste.

138 (*). — *Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne ;* ouvrage attribué au professeur *Fischer*, et saisi au-delà du Rhin : traduction nouvelle, avec des notes et des remarques de MM. Bignon, de Pradt, Régnault-Warin, Schœffer, Thérémin, etc. Paris, 1821, chez Corréard, libraire, Palais-Royal. In-8° de 324 pages.

Nous nous proposons de rendre compte de cet important ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

139. — *Session de* 1819, ou Recueil des discussions législatives aux deux Chambres, pendant cette session, orné du plan de chaque Chambre, par Collin ; 3 vol. in-8°, chacun d'environ 600 pages. Paris, 1820, chez *Corréard*, libraire-éditeur. Prix : 21 fr., et 26 fr. 50 centimes par la poste.

La liberté individuelle, la liberté de la presse, le droit de pétition, les élections, l'examen de l'emploi des fonds consentis : ces principes fondamentaux de tout gouvernement représentatif, proclamés, méconnus, rappelés, remis de nouveau en question, suspendus ou modifiés depuis trente deux ans, ont fait de la *session de* 1819

une époque mémorable de nos annales législatives. Durant les sessions de nos Chambres, les divers journaux, sous le régime même de la censure, peuvent suffire à la publicité des débats politiques; mais pour se rappeler ensuite les travaux de chaque session, l'homme d'état, le publiciste, l'écrivain, l'avocat et le simple citoyen, ont besoin de les retrouver rassemblés dans un cadre spécial, qui leur en offre un tableau fidèle.

Aucun plan ne pouvait mieux remplir cet objet, que celui de l'ouvrage que nous annonçons. C'est un procès-verbal complet et textuel de tout ce qui a été prononcé dans l'une et l'autre Chambre. L'auteur a adopté la forme dramatique, qui non-seulement est la plus vraie, mais la plus oratoire. On assiste ainsi aux séances, et l'on entend à la tribune les divers interlocuteurs. L'éditeur nous a paru exact et impartial, jusque dans l'énoncé des mouvemens et des *a parte* qui ont marqué chaque opinion. Comme il ne s'agit pas d'un ouvrage d'invention, mais d'une compilation de débats, nous aurions, pour rendre compte de ce recueil, à faire l'histoire même de la *session de* 1819; mais cette histoire a déjà été fidèlement présentée par l'un de nos collaborateurs, à l'occasion d'un ouvrage sur lequel celui dont nous nous occupons a du moins l'avantage incontestable d'être *complet*, tandis que la place de l'autre a commandé à ses éditeurs de se borner à un *choix de matériaux*. (Voyez l'analyse du *Choix de rapports, opinions et discours* prononcés à la tribune *nationale*, par M. St. A. Berville, T. VIII de la *Rev. Enc.*, page 522). Il a été publié quelques autres recueils des discussions des sessions législatives; mais ils sont presque tous particuliers à la *Chambre des députés*, et nous n'en connaissons aucun qui soit aussi complet que celui-ci, pour l'une et l'autre Chambre. Il serait superflu de faire observer que les procès-verbaux rédigés par les secrétaires de chaque Chambre, qui ne sont qu'une esquisse imparfaite des séances, ne sauraient être comparés au tableau vif et animé de notre *Recueil*, ni le remplacer. Nous n'avons qu'une seule amélioration à proposer à l'éditeur, pour les autres sessions, c'est de ne plus faire suivre alternativement les séances de la chambre des députés et les séances de la chambre des pairs, mais de les séparer, en destinant, par exemple, un volume aux séances de la chambre des pairs. Ce classement de discussions doit rendre, selon nous, le Recueil encore plus utile; mais tel qu'il est maintenant distribué, tous les Français aimeront à y lire ces délibé-

rations, dont le souvenir fait naître tant de réflexions, et dont le sujet est devenu l'objet de leurs craintes et de leurs espérances. Le troisième volume de cet important ouvrage, qui contient la matière de six volumes, comprend les débats, dans les deux chambres, sur la loi des élections du 29 juin 1820.

Le plan qui orne les deux premiers volumes est parfaitement gravé et colorié. Il présente le tableau nominatif des membres qui composent chaque Chambre, avec l'indication exacte des places qu'ils ont adoptées. PARENT RÉAL.

140.—*La France telle qu'on l'a faite*, ou suite aux *Documens* pour servir à l'intelligence de l'histoire de France en 1820 et 1821; par M. KÉRATRY, élu député du Finistère à la session de 1818. 2e édition. Paris, 1821. Maradan. in-8° de XXII et 264 pages. Prix : 4 fr.

Cette seconde édition d'un ouvrage remarquable est augmentée d'une *réponse de l'auteur*, à plusieurs articles qui ont paru dans les journaux, depuis la première édition. On regrette que l'auteur, homme d'un mérite distingué, même comme écrivain, s'abandonne quelquefois, avec affectation, à la recherche de mots empruntés aux sciences physiques ou médicales, qui l'entraînent à des métaphores et à des néologismes qu'un goût sévère doit réprouver. Mais chaque ligne de cette brochure porte le cachet d'un cœur français, et honore le caractère de l'auteur qui écrit sous l'inspiration et la dictée de sa conscience, et qui exprime toutes les vérités qu'il croit utiles à la France et au Roi, pour détourner de grands malheurs publics.

141.—*La langue latine rappelée à ses élémens*; par A. N. PASTELOT. Paris, 1820, brochure in-8°. Nyon, Mongie, etc.

Livré aux fonctions honorables d'instituteur, M. Pastelot a reconnu qu'il serait fort avantageux d'appliquer à l'enseignement de la langue latine les principes de la grammaire générale. Il a fait cette application : de nombreux succès en ont été le résultat. L'ouvrage que nous annonçons présente le développement des moyens à employer et de la marche à suivre pour obtenir et multiplier les mêmes succès. Sa clarté nous a paru le rendre très-propre à exercer l'intelligence des jeunes étudians, à les familiariser avec le génie de la langue latine, et à leur en rendre l'étude plus facile et plus agréable. La publication du travail de M. Pastelot ne peut qu'être utile à l'instruction publique, et nous pensons que, malgré la multiplicité de ces sortes d'ouvrages, la commission s'empressera de mettre cette méthode au nombre de

livres classiques, puisqu'elle se distingue par sa clarté, sa justesse et sa précision.

142.— *Théorie nouvelle et raisonnée du participe français*; par M. Bescher, bachelier-ès-lettres (Académie de Paris), *seconde édition*. Paris, Bechet, quai des Augustins. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port.

L'auteur de cet ouvrage, recommandable sous plusieurs rapports, laissant de côté tout ce qu'ont dit avant lui les grammairiens sur un sujet jusqu'alors mal approfondi, s'est tracé une route nouvelle. Un principe unique combiné avec une loi d'euphonie, voilà tout le fondement de sa théorie. Il en fait d'abord l'application, dans un premier titre, au participe présent, dont aucun grammairien avant lui n'avait traité avec détail, et s'appuie d'une série méthodique d'exemples puisés dans nos meilleurs écrivains. Cent cinquante auteurs sont mis à contribution, et tous, par une manière uniforme d'écrire le même mot, dans les mêmes circonstances et lorsqu'il offre le même sens, confirment la doctrine de M. Bescher.

Ce n'est point à des enfans que le livre facile et lumineux de M. Bescher est spécialement destiné. « J'écris, dit-il, pour des jeunes gens capables déjà d'études sérieuses, et dont la raison commence à se développer, peut-être même pour des hommes qui éprouvent le besoin d'approfondir une matière importante, sur laquelle ils n'ont pu acquérir que des notions légères et insuffisantes. »

L'auteur fait suivre la partie de son livre qui traite du participe présent de sept thèmes dont le style, malgré l'emploi obligé des expressions, n'est dépourvu ni d'intérêt ni d'élégance.

Le deuxième titre du livre est traité de la même manière et avec le même soin. Le participe passé y est examiné dans tous ses emplois, et l'auteur prouve que sa transformation dérive du principe unique qu'il a établi et qui s'applique aux deux participes. Plus de mille exemples, tirés des meilleurs auteurs, font passer en revue un grand nombre de fois tous les genres de difficultés, au moyen d'exemples choisis avec soin, qui ne servent pas moins à former le goût, qu'à montrer des applications de règles d'orthographe.

Ce livre intéressant ne fait naître qu'un regret, c'est de n'y pas voir classés par tableaux tous les exemples qui se trouvent en opposition pour le sens. L'étude en serait beaucoup plus facile, et l'ouvrage deviendrait vraiment classique.

Espérons que dans la troisième édition que prépare M. Bescher, les citations seront placées sur deux colonnes, dont le sens différent se trouvera opposé et pourra être saisi du même coup d'œil. Nous ne pouvons trop recommander l'usage de cette théorie aux professeurs et aux élèves jaloux de connaître et d'écrire correctement leur langue.

143. — *Poésies diverses*, dédiées au Roi par madame *la comtesse* D'HAUTPOUL. Paris, 1821. Fr. Louis, rue Hautefeuille, n.° 10.

Madame d'Hautpoul est peut-être la première femme poète de notre France actuelle. On le disait à l'apparition de chacune de ses pièces; on le répétera certainement aujourd'hui qu'elle vient de les réunir en un volume, que les amateurs de la bonne poésie trouveront encore trop court. Jamais recueil ne fut du reste plus varié: nous citerons les morceaux qui suivent, un poème intitulé: *Achille et Déidamie*, imitation de Stace, qui prouve que madame d'Hautpoul est capable de fournir, quand elle veut, une longue carrière poétique; la *Mort de Sapho*, héroïde couronnée aux Jeux Floraux, et qui nous a fait regretter que ce genre de poésie soit aujourd'hui passé de mode; des *Épîtres* charmantes à madame Verdier, que la Harpe appelait une autre Deshoulières, à M. Marsollier, à M. Pougens, à *mon Tricot*; des *Contes* très-piquans, et qui pétillent de malice; des fables pleines de grâce et de naïveté. Le *Frère des ordres gris*, *Bazine et Berthilie*, la *Roche sombre*, sont de très-jolies romances. On annonce que toutes les romances qu'on trouve dans ce volume vont paraître incessamment, mises en musique avec accompagnement de forté-piano, par le fils de l'auteur des paroles. *Zilia*, roman pastoral qui termine le recueil, est une composition où il y a beaucoup de grâce, mais qui paraît un peu froide quand on vient de lire d'autres romans de madame d'Hautpoul. Le *Club des Égoïstes* est un proverbe très-gai et très-propre à faire l'amusement d'une soirée d'hiver. Le mérite distinctif des vers de madame d'Hautpoul est l'élégance et la correction, qualités d'autant plus précieuses qu'elles deviennent chaque jour plus rares.

144. — *Philoclès, imitation de l'Agathon de Wieland.* Troisième édition, augmentée d'une notice sur *Wieland*, avec figures et portrait. Paris, 1820. 2 vol. in-8°. Fantin, libraire, rue de Seine. Prix: 10 fr.

Le roman d'*Agathon* est un des ouvrages de Wieland les plus estimés des Allemands, et celui où brille peut-être avec le plus d'éclat

son imagination féconde, la grâce et la facilité de son style, la richesse de ses idées. Mais ces beautés de l'original se perdraient dans une traduction fidèle. Ce qui passe d'ailleurs chez un peuple pour des beautés, n'est pas toujours regardé comme tel dans des pays où les règles de la composition sont plus sévères; aussi, pour faire passer Agathon et les autres romans de Wieland en français, est-on obligé de l'accommoder au goût de nos lecteurs. C'est ce qu'a fait l'auteur de la traduction, ou plutôt de l'imitation que nous annonçons. Il a supprimé de longs monologues, et des chapitres entiers de dissertations, qui parfois étaient amenées peu naturellement ou avec peu d'adresse; comme, par exemple, L. IX, chap. 11. « Mais faisons maintenant une petite pause pour laisser au lecteur le tems d'examiner ce que, dans cette circonstance, il peut penser en faveur de notre héros, ou contre lui. » Il a retranché avec soin les réflexions sur des auteurs ou des personnages, trop étrangers au sujet, ou d'âges postérieurs, tels que Confucius, Shakespeare, Cervantes, Hamilton, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Celadon, Sanche, etc.

Il a donné une couleur plus antique aux caractères de Platon, d'Aristippe, d'Alcibiade, etc., et s'est plus rapproché de l'histoire. Il a resserré l'épisode de Denys qui était par trop étendu, et sa philosophie d'Archytas qui avait trop de détails pour la place qu'elle occupe presque à la fin de l'ouvrage. Il a ajouté deux chapitres et quelques incidens, pour mieux amener l'amour de Psyché, son mariage, le départ de Philoclès pour Syracuse, le désespoir de Danaé, son séjour auprès de Tarente, et pour faire connaître la fin d'Hippias.

Lorsqu'il ne croit pas devoir s'écarter de l'original, il aime à reproduire le sens exact, et jusqu'à la force des expressions; on peut citer à cet égard l'exposé de la doctrine des sophistes.

Il n'y a pas de vers dans *Agathon*, quoique plusieurs fois la place en soit indiquée; sa cantate, l'ariette, les romances de Philoclès sont bien en situation, et le style d'ailleurs en est soigné. Il n'a pas été maladroit peut-être à l'imitateur, ayant à faire chanter Philoclès devant Denys, de retracer dans trois couplets le beau trait de Damon et de Pythias, ainsi que la clémence du prince; on motive ainsi l'extrême et prompte faveur dont jouit Philoclès.

D'un autre côté, l'imitateur a tâché de conserver toutes les beautés de l'original. On assure que Wieland, à qui M. de Ladoucette dédia

les deux premières éditions de *Philoclès*, témoigna sa satisfaction de ce qu'on avait ainsi approprié au goût des Français son ouvrage chéri.

145. — *Lettres de Blanche, princesse d'Almafi à Adalbert de San Severo, écrites à la fin du* XIe *siècle*, avec cette épigraphe : « On est toujours maître de ses actions ; on l'est rarement de ses sentimens. » Par le comte *Fœdor* GOLOWKIN. Paris, 1821. 1 vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Imprimerie de Firmin Didot. Chasseriau, libraire, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 5.

Composé à la suite d'une discussion de société, ce petit roman est en partie fondé sur un opéra italien fort médiocre, intitulé : *la Princesse d'Amalfi*. On avait défié l'auteur de traiter d'une manière piquante et neuve ce sujet assez fade et déjà connu. Sans savoir quelle a été l'issue de la gageure, nous croyons pouvoir assurer que M. Golowkin en a rempli toutes les conditions. Rien de plus ingénieux que le cadre qu'il a choisi. Elevée avec soin sous les yeux de son père, la princesse Blanche possède le talent, fort rare dans le XIe siècle, de savoir exprimer par écrit ses sentimens et ses pensées. Elle partage ce privilége avec Adalbert de San Severo, jeune page honoré de la confiance de son maître. Descendant d'une illustre famille, Adalbert veut sortir de son obscurité, et conquérir la gloire dont son cœur est épris. Mais une autre passion le retient dans le palais. Il aime la princesse ; cependant le rang élevé de Blanche, l'humble charge qu'il remplit à sa cour, la dignité hautaine avec laquelle elle lui prescrit ses devoirs de respect et d'obéissance, dès qu'il semble s'en écarter, tout lui défend d'espérer aucun retour. Laissée, à dix-sept ans, maîtresse de ses états et de sa main, la princesse d'Amalfi songe à prendre un époux, afin d'accomplir le dernier vœu formé par son père expirant. L'année de deuil va finir : un tournoi se prépare : elle espère trouver, parmi les preux que cette cérémonie rassemble, un chevalier digne d'elle ; mais elle ne voit pas approcher sans terreur l'époque qui doit lui ravir sa liberté. Inquiète de ce changement dans son sort, elle écrit à Adalbert, dont elle ne soupçonne pas l'amour : elle lui donne ses ordres pour la fête ; bientôt elle lui parle de ses chagrins et de son inquiétude. Cette correspondance, qui n'était d'abord qu'une diversion à ses ennuis, lui devient peu à peu nécessaire. Oubliant le langage impérieux du pouvoir, elle prend le ton plus doux de l'amitié. Elle raconte à Adalbert ce qu'elle voit, ce qu'elle pense,

enfin ce qu'elle sent. Il y a infiniment de talent et d'adresse à mettre dans la bouche d'une femme la peinture d'un sentiment qu'elle éprouve presque à son insu. Cette foule de nuances délicates dont se compose l'amour échappent à toute analyse, et ne se révèlent que par un mot, un geste, ou un regard. Aussi Blanche ignore-t-elle ce qui se passe dans son cœur, tandis que son trouble, son dépit, sa tendresse trahissent à chaque instant sa passion pour Adalbert. Nous ne continuerons pas l'analyse de ce joli ouvrage, afin de laisser au lecteur le plaisir de la surprise. Nous craindrions, d'ailleurs, d'altérer la grâce et le charme des détails. A la finesse des aperçus, à la délicatesse des sentimens, ce roman joint le mérite d'être écrit dans un style élégant, naturel et pur : mérite que le nom étranger de l'auteur rend encore plus remarquable. L. S.

146. — *Histoire de ma petite chienne Hermione*; par madame Wyttenbach, née G... (Galien). Paris, Renouard, 1820. in-16 de 110 pages.

Madame Wyttenbach est la veuve du célèbre professeur de ce nom, de l'université de Leyde. Tout était grec pour ce docte couple; la petite chienne de la maison était grecque comme ses maîtres, et même, à ce qu'il paraît, plus que sa maîtresse, à laquelle la très-familière Hermione reproche assez désobligeamment son *ignorance* (pag. 9). Il peut y avoir en cela plus de prétention que de vérité, et nous ne sommes pas éloignés de le croire. Quoi qu'il en soit, un jour, au grand étonnement de madame Wyttenbach, Hermione prend la parole, et elle se dédommage de son long silence. Elle avoue qu'elle a eu forme humaine, forme de femme, qui plus est, sans avoir été pour cela une créature raisonnable, et la voilà qui entame le récit de sa vie, depuis la première métempsycose dont elle se souvient. « Je naquis à Athènes, vers la fin de la guerre du Péloponèse, dit-elle,... » Nous nous attendions à un récit bien piquant de transformations successives, depuis cette époque qui remonte, comme on voit, à vingt et quelques siècles; mais notre curiosité n'a pas été satisfaite. Le récit d'Hermione n'embrasse que cette métamorphose unique; et si elle continue ainsi ses mémoires, il y a matière à une immensité de volumes. On ne peut que la féliciter du reste de l'historiographe qu'elle a choisi. Son histoire, dans ce premier volume, est celle de bien des femmes d'une époque plus moderne que la sienne : peut-être un grand nombre de lectrices se reconnaîtront dans ses aventures. Cette nouvelle production de

madame Wyttenbach est digne des deux qui l'ont précédée, *Théagène* et le *Banquet de Léontis*. M.

147. — *Voltaire, édition Touquet*, semblable à l'édition de Kehl. 70 vol. in-12, d'environ 500 pages, et un vol. de tables; imprimé sur papier vélin. Prix, 2 fr. 10 c. le vol. broché, et 2 fr. 50 c. cartonné relié.

Conditions de la souscription. On peut souscrire en payant ou sans payer. Les volumes payés d'avance sont remis *gratis* au domicile indiqué à Paris; les souscripteurs font prendre au bureau ceux pour lesquels ils se sont simplement inscrits. Les personnes qui paieront *cent cinquante francs* à l'avance, recevront, chaque semaine, leur exemplaire *cartonné-relié* à la *Bradel*. Après le 20 mars 1821, les souscripteurs *tardifs* paieront *cinquante centimes* de plus par chacun des volumes qui auront été publiés. Le prix du *cartonnage-reliure* à la *Bradel* est fixé à *cinquante centimes* par volume in-12. Il paraîtra un volume de la nouvelle édition du Voltaire, chaque dimanche, à compter du 4 mars.

Et, afin que chacun puisse juger par lui-même de la réalité de ces promesses, de la beauté de l'édition, de la correction du texte, etc., deux volumes de ce Voltaire, déjà confectionnés, ont été publiés par anticipation sous les dates des 4 et 11 mars 1821. On peut les voir, se les procurer dès à présent, et souscrire, chez l'éditeur, *rue de la Huchette*, n° 18, à Paris.

C'est avec des caractères fondus exprès que sera imprimée la nouvelle édition in-12 d'un Voltaire complet en 71 volumes, y compris les tables, destiné à remplacer avantageusement celui qui avait été projeté en 42 vol., caractère petit-texte. Ce *Voltaire*, absolument conforme à l'édition de Kehl pour la distribution des matières, contiendra, de plus que celle-ci, les pièces que n'avait pas Beaumarchais, et qui ont été publiées depuis dans de nouvelles éditions. Si 71 vol. ne suffisaient pas, le reste serait donné gratis. Ceux de MM. les souscripteurs au Voltaire en 42 vol. qui auraient payé tout ou partie de cette édition et qui ne voudraient pas prendre celle en 71 vol., pourront faire retirer leur argent, qui sera rendu à bureau ouvert; ceux qui se sont fait inscrire sans payer, et qui voudront prendre l'édition en 71 vol., sont invités à renouveler leur inscription; ceux qui ont souscrit au *complément* en 15 ou 27 vol., seront admis à se compléter, en prenant les volumes qui leur conviendront de la nou-

velle édition à 2 fr.; enfin ceux qui ont l'édition en 15 vol., et qui désireront l'échanger contre un Voltaire *complet*, pourront prendre leur exemplaire, quoique coupé, pour peu qu'il soit conservé; le prix (30 fr.) leur en sera précompté; et, souscrivant pour un exemplaire *cartonné-relié* à la *Bradel*, ils recevront en échange les vol. VI, XII, XVIII, XXIV, XXX, XXXVI, XLVII, LIV, LX, LXVI et LXXI de l'édition annoncée par ce *prospectus*.

148.—(*) *Description de l'Egypte*, dédiée au Roi. Panckoucke, libraire, rue des Poitevins, n° 14. La 3e livraison est publiée; elle offre les cinq planches suivantes, format grand atlas. — L'ouvrage entier qui doit comprendre neuf cents planches des plus grands formats, et vingt-cinq volumes in 8°, paraît par livraisons de cinq planches, et coûtera à peu près 2000 fr. payables en trois, quatre ou même cinq années, selon que les souscripteurs retireront plus ou moins rapidement leurs souscriptions.

Antiquités. — Le temple d'Isis à Phila, remarquable par la beauté du plan et la richesse de la sculpture, plus que par la grandeur; ce temple est couvert, dans toutes ses parties, de bas-reliefs et d'hiéroglyphes d'un travail fin et délicat. Ceux qui sont gravés dans cette planche représentent l'allaitement et l'éducation d'Horus, ou d'autres sujets relatifs à cette divinité symbolique. Deux de ces bas-reliefs ont été dessinés par Michel-Ange Lancret, qui a dirigé les travaux de l'ouvrage après la mort de Conté, et à qui l'on doit la description de l'île de Philœ.

La ville d'*Apollinopolis magna*, aujourd'hui Edfoû, qui renfermait un des plus beaux temples de l'Egypte. Le grand portail qui le précède a près de cent dix pieds d'élévation : un village arabe est bâti dans l'intérieur de la cour et sur les terrasses de l'édifice. Les habitans y vivent pêle-mêle avec leurs troupeaux. L'intérieur du monument est rempli de décombres et de fumier.

Etat moderne. — Au midi de la ville du Caire, le grand cimetière appelé la *ville des tombeaux*; on a représenté dans la planche une partie de cette vaste enceinte, pour donner une idée de la richesse des tombes qui y sont accumulées. Toutes les colonnes sont en marbre blanc; il en est de même des cippes et de toutes les parties sculptées. Les soubassemens sont en pierres de taille; les toits sont enduits de plâtre ou de chaux d'une grande blancheur; les inscriptions sont en lettres dorées. Au nord du Caire, il y a d'autres enceintes consacrées

au même usage, et où l'on retrouve la même magnificence. Cette suite de tombeaux occupe une étendue de près d'une lieue.

Histoire naturelle. (Mammifères.) — Le bélier d'Egypte, remarquable par le volume énorme de sa queue, dont le poids excède quarante-quatre livres.

149. — *Dissertation sur J. B. Poquelin-Molière*, sur ses ancêtres, l'époque de sa naissance qui avait été inconnue jusqu'à présent; sur son buste, et une inscription portant une fausse date de sa naissance, ornant la façade d'une maison, rue de la Tonnellerie, où l'on a cru qu'il était né; sur la véritable époque de son mariage avec mademoiselle Béjard, et la naissance de leurs trois enfans, dont l'aîné eut pour parrain Louis XIV, et pour marraine la duchesse d'Orléans; sur la maison où Molière est mort, rue de Richelieu; sur les comédiens et comédiennes Béjard, frères et sœurs de madame Molière, remariée en 1677 avec Guérin d'Estriche, etc., par L. F. BEFFARA, ex-commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin. in-8°, d'une feuille trois quarts, imp. de Ragueneau, à Paris, chez Vente.

150.—*Essais et conjectures*, par M. DE HAUTEROCHE. Paris, Firmin Didot, 1820, in-4° de 60 pages.

C'est sous ce modeste titre que M. de Hauteroche vient de publier l'*explication* d'une *Tessère antique* apportée de la *Syrie* par feu Olivier, de l'Institut de France, et dont il a fait mention dans le *Voyage* qu'il a publié en 1797, à son retour de la *Perse*. Des mains d'un autre amateur, cette *Tessère* a passé dans celles de M. *de Hauteroche*, connu par ses profondes lumières en archéologie, autant que par sa belle collection de médailles et autres objets d'antiquité. Ce monument porte une inscription grecque. La difficulté de l'expliquer consistait à trouver la division et la valeur des *cinq lettres numérales* qui entrent dans la composition de la première ligne de cette inscription. M. *de Hauteroche* a parfaitement vaincu cette difficulté. Ce qu'il veut bien appeler *conjectures* est une réalité positive qui, nous aimons à le croire, recevra l'assentiment de tous les savans.

L'auteur démontre dans son *Essai* que cette *Tessère* a été fabriquée pour la ville de Béryte en Phénicie, aujourd'hui *Beyrouth*; qu'elle porte les noms et qualités d'un magistrat préposé à l'inspection des vivres dans le marché public; qu'elle offre la réunion de deux dates, dont l'une se rapporte à l'année 161 de l'ère des Séleucides, et l'autre à l'année 47 d'une ère particulière à la ville de Béryte, et toutes deux

correspondantes à l'année 150 avant l'ère chrétienne. Les profondes recherches auxquelles M. *de Hauteroche* s'est livré, l'ont conduit à établir de la manière la plus évidente que la fondation de l'ère de Béryte, restée inconnue jusqu'à ce jour, commence à l'an 114 de l'ère des Séleucides (557 et 558 de *Rome*), et qu'elle a été instituée pour conserver le souvenir d'un événement important dans les annales de cette ville, celui de la réunion de la Phénicie, dont Béryte était une des principales villes, au royaume de Syrie. Cette réunion fut en effet opérée dans cette année 114 par la victoire éclatante qu'Antiochus III, roi de Syrie, remporta sur les généraux de Ptolomée V, aux sources du Jourdain.

Une autre découverte due à la réunion de ces deux dates sur la *Tessère*, et qui paraît une rigoureuse conséquence de leur réunion, c'est que l'ère des Séleucides a commencé l'an 443 (de Rome), 311 ans avant l'ère chrétienne, et non l'an 442 (de Rome), 312 ans avant notre ère, ainsi qu'on l'a généralement cru jusqu'à ce jour.

A la suite de cette intéressante dissertation, l'auteur, dans un appendice, publie une *médaille grecque-anecdote*, *en argent*, récemment trouvée dans les ruines d'Antioche, et apportée d'Alep à Paris. Cette médaille offre le portrait de Démétrius Ier Soter, roi de Syrie, joint à une tête de femme; et il est à remarquer que, parmi toutes les médailles de ce roi, connues jusqu'à ce jour, aucune ne présente une semblable réunion. M. *de Hauteroche* prouve que cette tête de femme est Laodice, sœur et épouse de ce Démétrius Ier, et confirme par un monument authentique les conjectures de l'illustre Visconti sur le beau camée figuré dans son *Iconographie grecque* (pl. 46, n° 27), offrant les portraits réunis de ces deux personnages.

Cet ouvrage de M. *de Hauteroche* n'est pas moins recommandable par la correction et la pureté du style, qui est toujours propre à la matière, que par les vastes connaissances qu'il suppose dans l'auteur, et l'utile et heureux emploi qu'il en a fait.

151. — *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'autel de Lyon;* par M. Artaud, directeur du Conservatoire des Arts et correspondant de l'Institut. in-4° de 81 pages. Lyon, 1820, avec 9 planches.

Le grand nombre de pièces qui portent ce revers, et dont M. Artaud a reproduit beaucoup de variétés dans ses planches, les éclaircissemens qu'il y a ajoutés par ses recherches, fixeront sans doute l'opinion des numismatistes sur les divers ornemens de l'autel qui

composent ce revers et qui est accompagné des mots ROM. ET. AVG : *Romæ et Augusto*. On doit remarquer aussi que M. Artaud, rapportant le passage de Strabon, relatif au temple des Gaules à Lyon, l'entend différemment que les traducteurs français, et croit que ce savant géographe a indiqué deux autels dans ce temple où les traducteurs français n'en indiquent qu'un seul, toutefois en reconnaissant que le texte grec a éprouvé quelque altération. Les observations de M. Artaud peuvent servir à sa rectification. A la suite de son discours, on trouve un *mémoire sur les recherches d'une statue équestre, faite vers l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, en* 1809. Les journaux du tems ont annoncé les découvertes intéressantes qui furent faites à cette époque, mais qui n'ont rien procuré de la statue équestre que la jambe gauche d'un cheval de bronze, trouvée en 1766, faisait espérer de découvrir dans ce même lieu. On doit savoir gré à M. Artaud d'avoir fait présent au public des deux nouveaux mémoires qui sont le fruit de ses méditations, et de son zèle inépuisable pour la conservation des monumens antiques.

152. — *Traité élémentaire des lois, règles, maximes et calculs du jeu du Whist,* appuyé d'exemples tirés des meilleures autorités, tant de la vieille école de *Hoyle* que de la nouvelle école de *Matthews;* suivi d'observations sur le Petit-Whist. Traduit de l'anglais et rédigé de nouveau à l'usage des sociétés françaises, par un amateur anglais. — Paris, chez Lance, rue Croix des Petits-Champs, n° 50. Caen, chez Chalopin, rue Froide-Rue; Mancel, rue Saint-Jean, n° 87, et l'Editeur, rue Saint-Martin, n° 72, 1820. Prix : 3 francs.

153 (*). — *Grammaire musicale*, basée sur les principes de la grammaire française, par mademoiselle Lesne, professeur d'harmonie, de chant et de piano. Seconde édition, revue et corrigée. In-4° de 64 pages. — Paris, 1820. Chez l'auteur, rue Montpensier, n° 6; et chez Pacini, éditeur de musique, boulevart des Italiens, n° 11. — Prix, sur papier ordinaire, 12 fr.; sur papier vélin, 24 fr.

Mademoiselle Lesne, dans un court avis, montre l'intention d'aplanir les difficultés attachées aux élémens de la musique; mais j'ai peine à croire que l'ingénieuse idée sur laquelle son ouvrage est basé, puisse atteindre ce but : ce n'est pas en doublant les idées, qu'on les simplifie. Les premiers principes de la musique paraîtront-

ils plus faciles, lorsque, par un rapprochement forcé, et qui manque souvent d'exactitude, on sera parvenu à les ajuster sur les principes plus nombreux et plus compliqués de la grammaire? La spirituelle comparaison des *silences* qui remplacent la valeur des *notes*, comme les *pronoms* représentent les *substantifs*, peut orner une leçon, et il doit être agréable et utile de prendre celles de mademoiselle Lesne; mais on saisira difficilement le rapport de la *mesure à quatre tems* avec *les verbes actifs*, d'une *consonne* avec un *demi-ton*. J.-J. Rousseau, comme le rappelle mademoiselle Lesne, parle, dans son Dictionnaire, de la *langue musicale;* mais ce ne sont pas ces rapports si pénibles à établir, si difficiles à comprendre qui lui inspirèrent cette expression de *langue musicale*, c'est celle que parle l'artiste assez habile pour dédaigner les difficultés, charme des cœurs froids et des demi-connaisseurs, et pour faire entendre ces sons enchanteurs qui excitent, changent, modifient les impressions de l'ame, s'emparent de l'imagination, et sont entendus de tous les peuples et de tous les âges.

154—*Carte topographique militaire des Alpes*, comprenant la Savoie, le Piémont, le comté de Nice, le duché de Gênes, le Valais, le Milanais et partie des états limitrophes, dressée à l'échelle d'un millimètre pour 200 mètres (environ une ligne pour 100 toises). Par J.-B.-S. Raymond, capitaine au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, membre correspondant de l'académie d'Arras. Cette carte est composée de 12 feuilles grand colombier, avec un tableau d'assemblage et d'analyse. Le prix de l'ouvrage entier est de 84 fr.—Paris, chez l'auteur, cloître Saint-Benoit, passage de la Sorbonne, n° 28; Charles Picquet, quai de la Monnaie, n° 17; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. A Turin, chez Pic; à Milan, chez Artaria; à Vienne, même maison; à Genève, chez Paschoud; à Chambéry, chez F. Puthod; à Lyon, chez Rusand; à Marseille, chez Despine frères.

M. Raymond a passé une partie de sa vie dans les pays dont il nous retrace la configuration. Sa carte offre d'autant plus d'intérêt et d'avantages pour tous les genres de services, que, sans parler d'une infinité de cartes plus ou moins défectueuses, on ne possédait, avant son exécution, que celles de Borgonio et de Chafrion, qui sont très-imparfaites. Il est vrai, cependant, que la carte générale d'Italie de M. Bacler d'Albe offrait déjà plusieurs points rectifiés; mais

un travail spécial, pour la partie que cette carte nous met sous les yeux, était encore nécessaire. Un grand nombre de positions déterminées astronomiquement, et par une bonne triangulation, ont fourni à l'auteur une base solide, et le moyen d'y rattacher tous les matériaux. Nous pouvons donc assurer que cette nouvelle carte est d'autant plus exacte, que l'auteur lui-même a coopéré aux premières opérations, et qu'il a su puiser à leur source tous les renseignemens convenables. La notice qui l'accompagne passe d'abord en revue les cartes qui existaient avant celles du capitaine Raymond; ensuite elle indique les matériaux qui ont servi à former cette dernière; et, par ce moyen, l'auteur doit donner un nouveau degré de confiance à ceux qui en feront l'acquisition. Rien n'a été négligé pour offrir, en ce genre, un des ouvrages les plus complets qu'on puisse désirer.

La carte topographique, considérée sous le rapport de l'art, n'est pas moins recommandable; la gravure a été exécutée par M. Michel, habile artiste, ancien graveur du dépôt de la guerre; et l'on peut dire, en quelque sorte, que le capitaine Raymond a élevé, comme il l'espérait, un nouveau monument à la gloire des armées des Alpes et d'Italie. J. G. B. de B.

155.—*Almanach du Commerce* de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde, de J. de La Tynna, continué et mis dans un meilleur ordre par S. Bottin, de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, membre de la Société d'encouragement, et auteur du premier Annuaire statistique qui ait été publié en France. Pour 1821 (xxiv année), 3e de la rédaction de M. Bottin. Un fort volume in-8° de 1352 pages, petit-texte, grande justification. Pour Paris, broché, 12 fr.; relié en basane, 14 fr.—Paris, chez l'éditeur, rue J.-J.-Rousseau, n° 20.

Depuis dix ans surtout, l'Almanach du Commerce est devenu le livre de toute l'Europe qui contient le plus grand nombre d'adresses. Cet avantage se trouve encore considérablement augmenté dans l'édition de 1821. M. Bottin a su, sans rien retrancher de l'ouvrage et sans presque l'augmenter, y ajouter plus de douze mille adresses, dont huit mille pour Paris. Par ce moyen, la liste des principaux habitans, qui jusqu'à ce jour avait laissé beaucoup à désirer, se trouve presque doublée. D'un autre côté, il est démontré, par la comparaison, que les adresses sont établies dans l'Almanach du Commerce avec cette exactitude de détail que l'on cherche en vain dans les compilations du

même genre qui ont été essayées à Paris depuis quelques années. A ce mérite, sans lequel ces sortes d'ouvrages ne peuvent être que des guides infidèles, l'Almanach du Commerce joint celui d'offrir un grand nombre de notices qui ont pour effet de corriger la sécheresse des nomenclatures, de donner une idée de la statistique territoriale et industrielle de la France et des pays étrangers, et de tenir le commerce au courant des progrès que fait chaque jour l'industrie nationale.

Recommandé par ces divers avantages, l'Almanach du Commerce, dont M. Bottin publie la XXIVe année, convient au fonctionnaire, au propriétaire, au capitaliste, autant qu'au manufacturier et au commerçant. Les personnes qui pensent qu'il est possible d'adopter, pour cette classe d'ouvrages, un système un peu étendu de *signes indicatifs* et d'*abréviations*, remarqueront avec plaisir que M. Bottin poursuit cette sorte d'amélioration dans son Almanach. Il vient aussi d'ajouter une table des matières à la table géographique de 3500 lieux mentionnés dans l'ouvrage.

Ouvrages périodiques.

156.—*Nouvelle Bibliothèque germanique*, médico-chirurgicale, ou Extrait des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie, publiés en Allemagne. Par MM. Brewer et Huet (Després), médecins.

Ce recueil paraît par cahiers, de mois en mois, depuis le 1er janvier 1821. Chaque cahier est composé d'environ 75 pages d'impression. Les 12 cahiers de chaque année formeront deux volumes, chacun de 450 à 500 pages. Le prix de l'abonnement est, à Paris, de 10 fr. pour six mois, et de 18 fr. pour l'année; et, pour les départemens, de 12 fr. pour six mois, et de 20 fr. pour l'année. On s'abonne à Paris, au bureau de la *Bibliothèque germanique*, rue Grange-Batelière, n° 17; dans les départemens, chez tous les directeurs des postes et chez les libraires.

La Bibliothèque germanique, médico-chirurgicale, parut il y a environ vingt ans. Le but des rédacteurs de ce recueil périodique était de venger la littérature médicale allemande des tems modernes, de l'oubli auquel d'injustes préventions la condamnaient en France, et de montrer aux savans de ce pays que l'Allemagne n'était point en arrière des lumières du siècle. Le succès de cet ouvrage a prouvé que ses auteurs n'avaient pas trop présumé de son utilité, et les suffrages

des médecins français les plus éclairés ont encore ajouté à la force de cette opinion.

Ce recueil en était à son huitième volume, lorsque des événemens, dont la connaissance ne peut intéresser le public, forcèrent d'en suspendre la publication ; et lorsqu'ensuite, placés de nouveau dans des circonstances plus favorables, les rédacteurs allaient reprendre le cours de cet ouvrage, la mort de M. Delaroche, leur collaborateur, les obligea de prolonger cette suspension ; elle va cesser enfin, et voici les engagemens que prennent les rédacteurs.

« Nous donnerons, disent-ils, *avant tout, et dans toute leur étendue*, les observations, les découvertes, les expériences qui nous paraîtront être d'une certaine importance, et nous nous contenterons de donner des extraits ou l'analyse des ouvrages que nous jugerons n'être que d'un intérêt secondaire. Ces analyses n'auront pas uniquement pour but les ouvrages publiés originairement en allemand, mais encore ceux que des médecins allemands auront traduits d'une langue étrangère, autre que la langue française. Dans le dernier cahier de chaque volume, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs les critiques des ouvrages de nos médecins français, faites par les médecins allemands. La gazette médico-chirurgicale de Salzbourg, si justement estimée dans toutes les parties de l'Allemagne, également riche en faits curieux, en découvertes utiles et en critiques judicieuses, nous fournira de nombreux articles. Dans la *nouvelle Bibliothèque germanique*, chacune des branches de l'art de guérir trouvera sa place, sans qu'il y ait exclusion pour aucune. »

Les faits les plus curieux, les cas les plus rares, les instrumens inventés ou perfectionnés seront représentés par des gravures jointes à l'ouvrage. La composition des formules qui ne seront point connues en France, sera donnée à la fin du volume où il en aura été question.

157.—*Journal de physiologie expérimentale*, par F. Magendie, D. M. *Ce journal* se composera de quatre numéros par an, qui paraîtront régulièrement tous les trois mois. Chaque numéro contiendra six feuilles d'impression in-8°, et même davantage, si l'abondance des matières le nécessitait. Des planches y seront ajoutées toutes les fois que cela sera utile. Les quatre numéros formeront un volume à la fin de l'année, conséquemment l'on ne pourra souscrire pour un numéro détaché. Le prix de l'abonnement pour l'année sera, pour Paris, de 12 fr. ; franc de port pour les départemens, 13 fr. 50 cent. ;

et pour l'étranger, 15 fr. Le premier numéro paraîtra en janvier 1821. On souscrit à Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 3, près celle de la Harpe.

Depuis quelques années, la science de la physiologie a fait les plus grands progrès en Europe; aujourd'hui des médecins distingués s'en occupent en France, en Angleterre et en Ecosse, ainsi que dans les différens états de l'Allemagne et de l'Italie. Cependant, faute de moyens de communication, les expériences les plus curieuses, les observations les plus intéressantes, ne pouvaient souvent qu'après un long espace de tems franchir les limites de la ville où elles avaient été faites; quelque empressement qu'on pût mettre à rechercher les faits nouvellement découverts, on ne parvenait jamais à en connaître qu'une très-petite partie.

Dans de pareilles circonstances, c'est rendre un grand service à la science que de publier un journal spécialement destiné à la physiologie expérimentale : il appartenait bien sans doute à l'homme qui a fait faire à la physiologie moderne les plus grands progrès, d'en assurer encore de nouveaux par une entreprise aussi utile. Le nom seul du rédacteur de ce journal est un sûr garant du succès qu'il doit obtenir.

Le premier cahier du *journal de physiologie expérimentale* vient de paraître, et il est impossible de rassembler en un aussi petit espace un plus grand nombre de faits intéressans. Nous regrettons de ne pouvoir mentionner ici tous les articles qu'il contient; nous citerons particulièrement un travail de M. Magendie sur l'absorption, travail qui n'avait pas encore été publié, et qui, sous tous les rapports, ne peut manquer de présenter le plus haut degré d'intérêt.

158.—*Journal d'agriculture, lettres et arts*, rédigé par des membres de la société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain. Numéros 11 et 12 de la dixième année, octobre et décembre 1820.

On y lit (page 339) dans un *exposé des travaux et de l'enseignement suivi à l'école d'accouchement de l'Ain*, *en* 1819; par le docteur Pacoud, chargé de l'instruction des élèves accoucheuses : que le docteur Pacoud, en moins de quatre mois, a formé, par le mode d'enseignement mutuel, sous le rapport théorique et pratique dans l'art d'accoucher, v ngt-six élèves de l'âge de dix-huit à vingt-quatre ans; et cela d'une manière si étonnante et si sûre que, de l'aveu des gens de l'art, le département de l'Ain n'a rien à envier, sous ce rapport, à la capitale. « Le mode d'enseignement mutuel que

le docteur Pacoud a adopté, dit l'auteur d'un rapport qu'on trouve dans le même recueil, constitue, à notre avis, la plus heureuse innovation, et pourrait servir de modèle à toutes les écoles du même genre. »

159. — *Bibliothèque de famille*, ou *Choix d'instructions familières sur la religion, la morale, les élémens des connaissances les plus utiles, et sur l'industrie et les arts.* — Recueil périodique publié, tous les mois, par livraisons, in-12 de 72 pages, depuis le 1er janvier 1821. Prix de l'abonnement pour l'année, 12 francs pour Paris; 14 francs pour les départemens. On souscrit chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23, et chez les directeurs de postes et les principaux libraires.

Nous avons reçu et lu avec intérêt les deux premiers cahiers de ce journal, dont la publication a été annoncée d'avance dans notre *Revue*, cahier de décembre 1820, Tome VIII, page 647. On y trouve des morceaux choisis, tirés de Massillon, de Fénélon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Franklin, de Campe, etc., appropriés par de légers changemens à l'intelligence des enfans, et qui réunissent l'utile à l'agréable. Des notices sur des établissemens de bienfaisance, et des récits de bonnes actions complètent la PREMIÈRE PARTIE consacrée à la *religion* et à la *morale*. — La SECONDE PARTIE, *Arts mécaniques, industriels et économiques*, renferme des articles détachés sur la société d'encouragement pour l'industrie nationale, sur quelques sociétés d'agriculture, sur la technologie, sur l'économie domestique et la médecine domestique. L'auteur a l'intention d'y présenter successivement des notions élémentaires et usuelles sur les principaux arts et métiers. — Dans la TROISIÈME PARTIE, *mélanges*, sont de petits contes qui ont un but moral; on y publie les actes de l'autorité en faveur des classes pauvres et laborieuses. Chaque cahier est terminé par les annonces des ouvrages récemment publiés, qui peuvent contribuer à l'instruction et à l'amusement des enfans.

Ce petit recueil, inspiré par les sentimens les plus louables, sagement conçu, écrit avec une grande pureté, dans lequel on reproduit avec discernement les passages de nos meilleurs écrivains qui peuvent être placés avec fruit sous les yeux de l'enfance, mérite d'être encouragé par les pères et mères de famille et par les chefs d'institution. Il convient surtout aux jeunes élèves des écoles élémentaires. Nous inviterons l'auteur à donner une physionomie plus

prononcée à son journal, qui paraît devoir être surtout destiné aux enfans de l'âge de six ou sept jusqu'à seize ans. Il importe de ne leur offrir que des choses facilement accessibles à leur intelligence, des idées claires et précises, propres à exercer ou à développer le jugement, des exemples de vertu qui puissent toucher leur cœur, élever leur ame, exciter en eux une généreuse émulation. — Les deux premiers cahiers prouvent que l'estimable rédacteur de la *Bibliothèque de famille* atteindra facilement le but qu'il s'est proposé. Il invite les amis de l'éducation et de l'enfance à l'aider dans son entreprise par d'utiles communications et par leurs conseils pour améliorer l'exécution de son plan.

160. — *L'Alcyon*, études littéraires du cercle académique de Marseille, première livraison in-8° de 3 feuilles et demie. Imprim. de Guion, à Marseille. — On souscrit à Paris, chez Béchet aîné, et chez Durey et le Cointe; à Marseille, chez Camoin frères; à Lyon, chez Bohaire et chez Manel; à Bordeaux, chez madame Bonnet-Dutray. — Il paraîtra une livraison de trois feuilles dans la première quinzaine de chaque mois. Le prix, payable d'avance, est, par an, de 20 fr.

Livres étrangers imprimés en France.

161. — *The Monastery. A Romance by the author of Waverley.* — Le Monastère. Roman, par l'auteur de *Waverley*. Paris, J. Smith, 3 vol. in-12, et chez D. Glashin, rue Vivienne, n° 10. Prix, 7 francs.

L'*Abbé*, roman du même auteur, faisant suite au *Monastère*, doit paraître le 1er mars; prix 7 francs pour les souscripteurs, et 8 francs après la mise en vente. On souscrit aussi aux mêmes adresses pour une édition des *Œuvres poétiques* (en anglais) *de Walter Scott*, qui paraîtront successivement. Elles formeront *sept* vol. in-12 : prix, 20 fr., et 25 francs pour les non-souscripteurs. Les autres romans du même auteur seront publiés après ses poésies, aux mêmes conditions que l'*Abbé*. Outre les adresses ci-dessus indiquées, on souscrit encore au cabinet de lecture de M. Collié, rue de la Paix, n° 17; ou rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 3.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Boston.—*Marine.—Frégate à vapeur.*—On a souvent parlé des frégates à vapeur, destinées à la défense des côtes des États-Unis. Voici la description de celle qu'on achevait de construire à Boston dans les derniers mois de 1820. Ce bâtiment n'a rien de remarquable dans ses dimensions principales, qui sont celles d'une frégate américaine du premier rang. Son grand mât est cerclé et chevillé en fer, et on lui a donné toute la solidité possible, parce qu'il sert de point d'appui à l'appareil qui rend cette frégate si formidable. Elle porte trois machines à vapeur, dont deux servent à la faire marcher par les petits vents et les calmes, et la troisième, qui a la force de soixante chevaux, est exclusivement employée à faire mouvoir l'appareil défensif appliqué au grand mât. Cet appareil consiste d'abord en une rangée de massues en fer, qui se meuvent dans un plan vertical, au moyen de pivots disposés dans le centre du navire, de chaque côté du mât; lorsque la machine est en action, ces massues se lèvent et se baissent alternativement. Dans un combat bord à bord, elles briseraient indubitablement tout ce qui se trouverait dans le plan où elles se meuvent, et détruiraient promptement les hommes, le gréement, et même les ponts d'un bâtiment ennemi. Une autre barre de fer, plus longue que les premières, est fixée de chaque côté du mât d'artimon, mais son mouvement est horizontal, et elle ferait un affreux ravage parmi les hommes de l'équipage ennemi, étant armée, comme elle l'est dans toute sa longueur, de pointes, de crochets et de lames tranchantes. Si cette barre vient à rencontrer un mât, son pivot cède, et elle se détache de la frégate, qui de la sorte ne se trouve pas accrochée avec le bâtiment attaquant. Une machine à peu près semblable à la catapulte des anciens, est établie à tribord, sur l'avant de la frégate. La force de cette machine est si considérable, qu'elle peut lancer des pierres du poids de deux quintaux, à la distance de deux ou trois

cents verges, quand son effet est porté au *maximum*. Cette même machine peut lancer de l'eau chaude, de la poix bouillante et du plomb fondu. Il y a aussi à bord un appareil pour enflammer la poix et la jeter en flammes sur le vaisseau ennemi. L'ancienne méthode de lancer du sable ardent sera également mise en pratique à bord de la frégate de Boston. Pendant que tout cela s'opère, il n'y a guère qu'une demi-douzaine d'hommes sur le pont de la frégate. Deux placés à la roue du gouvernail, sont protégés par un bon bastingage; deux autres dirigent les mouvemens de la catapulte; et deux ou trois encore sont occupés sur divers points du pont de la frégate; le reste de l'équipage manœuvre les canons de la première et de la seconde batterie, et veille aux machines à vapeur.

Les flancs de la frégate présentent une épaisse muraille en bois, garnie en dehors de plaques d'acier. Les ponts sont à l'épreuve de la bombe; enfin il est prouvé que cette frégate est imprenable à l'abordage. Cependant, pour repousser encore plus efficacement les assaillans, il y a de chaque côté du bâtiment, cent crocs de fer et un pareil nombre de lames, qui peuvent être mis en mouvement par la machine à vapeur, et qui anéantiraient, en quelques minutes, les équipages de plusieurs frégates. Si ce dernier moyen, joint à la pluie d'eau chaude, de poix bouillante et de sable brûlant, ne suffisait pas, on emploierait une roue armée de tranchans et de pointes, et qui, pouvant se mouvoir dans tous les sens, ferait une affreuse boucherie des assaillans.

New-Yorck. — *Société médicale.* — Cette Société, fondée sur le modèle de celle de la Nouvelle-Orléans (voyez tome I, pag. 540), a sous sa direction la faculté des états de New-Yorck. Elle a un correspondant dans chaque ville. La séance annuelle se tient à Albany, siége du gouvernement; on y nomme trois censeurs pour chacune des quatre grandes divisions médicales de l'Union.

—*Société historique.* — Lors de la dernière séance tenue pour l'anniversaire de cette Société (Voyez tom. I, pag. 540), M. G. C. Verplank prononça un discours dont le but est d'honorer la mémoire de ces hommes vertueux et éclairés, qui, depuis la première fondation des colonies dans les deux Amériques, ont contribué sans relâche au progrès de la civilisation, en propageant la religion, la morale, la littérature et la liberté. Peignant à grands traits la

première invasion des Espagnols, l'orateur place à la tête des bienfaiteurs de l'humanité, l'apôtre du nouveau monde, l'ange tutélaire des Indiens, le célèbre *Las Casas*, si bien défendu contre la calomnie, qui avait voulu ternir l'éclat de ses vertus, par l'abbé Grégoire, à qui M. Verplank paye un tribut de respect et d'admiration. Le législateur qui sanctionna le premier la liberté de conscience dans les États-Unis, fut *Roger Williams*, surnommé depuis le Lycurgue de l'Amérique. Il était puritain ; et, tandis qu'il cherchait à répandre ses principes de tolérance parmi les habitans des colonies du Sud, un catholique romain, *Georges Calvert*, depuis *lord Baltimore*, animé du même esprit, travaillait à former une charte, et à dresser un code de lois pour la colonie de Maryland. Pendant près d'un demi-siècle, ces philanthropes restèrent sans imitateurs : cependant, en 1682, *Williams Penn* fonda le gouvernement de la Pensylvanie. Son système de législation était fondé sur la justice, la bienveillance et la liberté, dont toutes ses institutions portent l'empreinte. *Locke* vient ensuite; auteur de la constitution des deux Carolines, il mérite également de passer à la postérité. Le caractère et les brillans exploits du général *Oglethorpe*, fondateur de la Géorgie, forment un singulier contraste avec les mœurs douces de Locke. Oglethorpe était à la fois homme d'état, orateur et guerrier ; il vécut jusqu'en 1785, et eut, avant de mourir, la satisfaction de voir la colonie qu'il avait fondée, rangée au nombre des états souverains et indépendans. Le doyen *Berkeley*, Irlandais et ami du général Oglethorpe, mit beaucoup de zèle à étendre les connaissances utiles, et à multiplier les moyens de cultiver l'esprit et l'intelligence parmi les Américains et les habitans des Indes orientales. Mais la littérature américaine doit encore plus aux généreux efforts de M. *Thomas Hallis*, qui peut être considéré comme le fondateur du collége d'Harvard.

En passant en revue les Européens, amis de la liberté, qui ont contribué, par leurs armes ou par leurs discours, à la conquête de l'indépendance américaine, M. Verplanck ne pouvait oublier le généreux dévouement de M. *de la Fayette*. Il cite aussi le professeur *Luzac*, de Leyde, éditeur de la gazette de cette ville : à l'époque de la lutte des Américains contre l'Angleterre, ce journal, écrit en français, plaida avec beaucoup de talent la cause de la

liberté, et lui acquit de nouveaux partisans. Ce discours, terminé par l'éloge de Louis XVI, dont l'alliance et les secours secondèrent si puissamment les efforts des Américains, a été vivement applaudi.

ASIE.

Sibérie. — *Sociétés bibliques.* — Le gouverneur général de ce pays est infatigable dans ses travaux pour la société biblique de Saint-Pétersbourg. Il a établi dernièrement deux nouvelles sociétés auxiliaires à celles d'Irkutsk : la première à Kiachta, ville frontière principale et entrepôt de commerce entre la Chine et la Russie; et la seconde à Nertchinsk, autre ville frontière de la Chine, et fameuse par ses mines d'argent, qu'exploitent les criminels déportés de l'intérieur de l'empire.

Antiquités des Indous. — Extrait d'une lettre écrite par un officier qui accompagnait le général anglais, chargé de l'inspection du Deckan, province de l'Inde.

A dix-huit milles d'Arungabad, on trouve des cavernes qui servaient autrefois de temples aux Indous pour célébrer leurs rits religieux. Il y en a vingt : ce sont des excavations faites dans une montagne de forme circulaire. La plus spacieuse de ces cavernes se nomme Khylass, ou Paradis : elle est taillée dans le roc vif; le ciseau est le seul instrument qui semble avoir été employé pour ce travail. Le temple de pierre, élevé au milieu de la caverne, est orné au-dehors et au-dedans de figures *en bas-relief*, d'une exécution fort remarquable, ainsi que de plusieurs statues représentant les dieux des Indous, la conquête de l'île de Ceylan par ces divinités, etc. L'espace qui se trouve entre le rocher et le temple est divisé en galeries, dans lesquelles sont rangées cinquante figures gigantesques, avec les symboles de leur histoire, qui complètent toute la mythologie indienne. Cette caverne a 240 pieds anglais (225 pieds 3 pouces de France) de long, 140 (131 pieds 5 pouces) de large, et 90 (84 pieds et demi) de haut. Le temple paraît soutenu par des éléphans, des tigres et d'autres animaux, sculptés en dessous dans l'épaisseur du roc, et dont on n'aperçoit que la tête et une partie du corps. L'intérieur des autres cavernes est également curieux. Les sculptures en sont fort belles, quoique bizarres comme les traditions des Indous qu'elles étaient destinées à rappeler. Dans l'une, on voit un groupe très-remarquable : représente un avare de stature colossale (dix pieds environ); sa

mère, sa femme et ses enfans sont à ses pieds et semblent le supplier d'adoucir leur misère : il paraît inexorable; mais, tandis qu'il repousse leurs prières, un voleur emporte son trésor. L'origine de ces merveilleuses cavernes, dont la construction a dû employer un nombre considérable d'ouvriers, sculpteurs habiles, est enveloppée d'obscurité. L'opinion la plus accréditée est qu'elles furent creusées, il y a environ mille ans, lorsque la religion de Boudha ou des Bramines était parvenue à son plus haut degré de splendeur, et qu'elles servaient de temples et d'habitations aux prêtres indous. Les statues sont, en général, d'une élégance, d'une délicatesse, et d'un fini qui surpassent tout ce qu'on en peut dire. Les colonnes qui soutiennent la voûte appartiennent à tous les ordres d'architecture connus. On ne distingue aucune trace de ciment ou de mortier. On trouve d'intéressans détails sur ces caves dans les voyages du colonel Fitz-Clarence; Daniel en a aussi donné des vues très-correctes.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Ecosse.—*Economie rurale.—Utilité du sel commun en agriculture.* —M. Parks a publié, il y a quelque tems, dans les *transactions* de la *Société Calédonienne* de jardinage, un Essai sur *l'emploi du sel commun en agriculture.* Il rapporte dans cet écrit un grand nombre de faits authentiques qui tous servent à prouver : 1° qu'un des effets du sel, lorsqu'on le répand sur les terres dans une juste proportion, est de donner une nouvelle vigueur aux plantes légumineuses, d'avancer leur croissance sans en altérer la saveur; 2° que c'est une des substances les plus efficaces qu'on puisse employer dans un jardin pour la destruction des insectes; 3° enfin, qu'on peut également s'en servir avec le plus grand succès, pour faire périr les mauvaises herbes. Ce traité a remporté le prix proposé par la société Calédonienne.

Constructions. — Moyen de rendre le chêne plus solide. — D'après de nouvelles expériences de M. Knight, il paraît que le chêne, destiné aux constructions, acquiert beaucoup plus de dureté et de solidité si, après l'avoir dépouillé de son écorce au printems, on le laisse sur pied jusqu'à l'hiver suivant.

— Malmesbury.— *Drap imperméable.*— Les journaux anglais an-

noncent qu'un ouvrier de cette ville a inventé une méthode pour tisser le draps si serré, qu'il est impénétrable à l'eau et à l'humidité. On ne donne aucun détail sur le procédé qu'il emploie.

Londres.—*Amélioration des prisons.*—Il y a deux ans que les prisons de cette ville étaient plus mal tenues que celles de Paris. Ceux qui, à la même époque, ont vu les unes et les autres; et ceux qui, ayant vu les prisons de Paris, ont lu l'ouvrage publié par M. Thomas Fowel Buxton, sur les prisons de Londres, en sont bien convaincus. Nous allons rapporter une lettre qui annonce d'heureux changemens dans les dernières, et qui prouve aussi que l'amélioration des prisons n'est point une chose aussi difficile qu'on le croit, et qu'il n'est même pas besoin, pour l'obtenir, de l'intervention du gouvernement; car de simples citoyens, et une femme, madame Elisabeth Fry, l'ont opérée. Si des associations comme celles que forment ces personnes respectables et vraiment philanthropes, mues par des motifs également désintéressés, guidées par les mêmes lumières, se formaient partout (on suppose ici que l'autorité ne serait jamais pour elles un obstacle), on cesserait bientôt, dans les prisons, de traiter les hommes, innocens ou coupables, comme des bêtes féroces qu'on enchaîne. Ce ne serait pas assez alors d'assurer la santé des victimes du vice; l'on voudrait encore arracher de leur cœur le vice lui-même, et l'on rendrait à la société, en les rendant à leur dignité et à leur vertu première, une foule de cultivateurs laborieux, d'artisans habiles, de pères, de mères de famille, etc., égarés un instant, au lieu de les jeter à jamais dans la carrière des crimes. Depuis une vingtaine d'années, la relation de M. la Rochefoucauld-Liancourt, sur les prisons de Philadelphie, avait montré, par des faits et des exemples, la possibilité d'obtenir un pareil succès. En Angleterre, comme aux Etats-Unis d'Amérique, il sera dû uniquement à des quakers. Puissent les noms de ces citoyens utiles et éclairés occuper toujours une place dans la mémoire des amis de l'humanité! ils en sont dignes.

Copie d'une lettre adressée par M. le docteur Frédéric Holst, *médecin de l'université de Christiania, à M. le docteur L. R. Villermé, le* 4 *décembre* 1820. « La lettre que vous avez eu la bonté de me donner pour M. Samuel Hoare, président de la société établie à Londres pour l'amélioration des prisons et la réformation des jeunes malfaiteurs, m'a procuré l'avantage de pouvoir assister aux séances que le comité de la société tient une fois par semaine. Vous savez qu'on

a conçu ici une juste idée du but des prisons. On ne les considère plus comme des lieux de punition, mais comme des maisons consacrées à la réformation morale de ceux qui y sont renfermés. D'après cette belle idée, on a déjà amélioré plusieurs prisons en Angleterre. J'ai visité la plupart de celles de Londres, et je les ai trouvées, en général, meilleures que n'étaient celles de Paris, à l'époque où j'ai vu ces dernières. Elles ont été bâties pour *la fin* qu'elles ont maintenant; les prisonniers y sont classés avec plus de soin; les condamnés y sont constamment forcés au travail; on y introduit partout l'instruction religieuse et morale. J'ai vu, à Millbank, la maison de pénitence (*the penitentiary house*); elle est, sans doute, la meilleure prison que je connaisse; mais, quoique construite depuis peu, elle a pourtant deux grands défauts : une mauvaise situation et nul point central d'inspection.

« Vous connaissez déjà la société des dames (*the ladies' society*), qui a le même but que celle des hommes, et qui est présidée par la respectable madame Fry. J'ai plusieurs fois été témoin des moyens employés par cette dame dans les prisons; moyens dont vous avez lu depuis long-tems le développement dans le livre de M. Buxton, membre du parlement. »

Publications prochaines. — *Biographie.* — On annonce comme devant paraître sous peu un *grand ouvrage biographique*, contenant des faits curieux et des détails authentiques sur deux à trois mille personnages vivans de tous les pays du monde civilisé : les empereurs, les rois, les princes, la noblesse, les législateurs, les magistrats, les ecclésiastiques, les médecins, les hommes remarquables dans les arts et dans la littérature, les généraux, les amiraux, etc.

Les éditeurs recevront avec reconnaissance les mémoires et notices biographiques qu'on voudra bien leur fournir sur les hommes qui ont été l'objet de l'intérêt ou de la curiosité publique. L'ouvrage paraîtra au mois d'avril.

— Une *Vie de Voltaire*, par M. Standish, obtient le plus grand succès en Angleterre. On assure que cet ouvrage contient un certain nombre d'anecdotes inédites concernant le philosophe de Ferney; l'auteur s'est surtout attaché à repousser les attaques dirigées contre Voltaire par des écrivains français.

— *Le Musée britannique* a acheté très-cher le fauteuil de *Gay*, dans lequel on a trouvé des manuscrits de ce poète.

Exeter. — *Anciens manuscrits.* — On a trouvé, dans des coffres abandonnés, une centaine de manuscrits, dont quelques-uns sur peau de vélin sont très-remarquables. Un de ces manuscrits est de l'année 1090, sous le règne de Guillaume-le-Roux, fils de Guillaume-le-Conquérant.

Londres. — *Sculptures.* — *Statue du peintre West.* — M. Rossi, sculpteur distingué, dont les ouvrages ornent la cathédrale de St.-Paul, vient d'ouvrir une souscription pour l'érection d'une statue en marbre avec piédestal, en l'honneur de feu West, président de l'académie de peinture. Le modèle de ce monument est d'une noble simplicité ; on retrouve dans le visage l'expression de cette grâce et de cette bonté qui caractérisaient le premier peintre de l'Angleterre.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Société Biblique.* — L'empereur de Russie a ordonné que plus de 9000 Testamens portatifs, en langue esclavonne, fussent achetés à la Société et distribués à ses troupes.

— *Instruction publique.* — M. de Muralt, pasteur de l'église réformée de cette ville, et ancien collaborateur de M. Pestalozzi, a fondé, il y a huit ans, un pensionnat qui est aujourd'hui nombreux et florissant. Il a pour collaborateurs des hommes très-instruits et très-éclairés, qui s'occupent de la rédaction de livres élémentaires pour l'enseignement des principales branches de l'instruction publique. Parmi ces professeurs, nous citerons M. François Duplan, Français, qui a en porte-feuille plusieurs ouvrages d'arithmétique, de géographie, etc. d'après les principes de Pestalozzi. Autant qu'on en peut juger, d'après le plan qu'il en a envoyé à M. Jullien, directeur de la *Revue*, son *Cours pratique d'arithmétique appliquée*, qu'il a le projet de faire imprimer à Paris, doit être un ouvrage fort utile pour l'instruction des jeunes gens. La coopération de ces professeurs a déjà produit des résultats très-satisfaisans, et qui exercent une influence salutaire sur les autres maisons d'éducation. — On commence, à Saint-Pétersbourg, à goûter les procédés d'enseignement de Bell et de Lancaster ; mais la méthode de Pestalozzi n'est connue encore que d'un très-petit nombre de personnes. Celle de Lancaster est surtout nécessaire dans un pays comme la Russie, pour offrir des moyens faciles d'instruction aux classes pauvres ; il s'agit seulement d'éviter deux écueils : une discipline trop militaire et une instruction trop mécanique.

— *Colonie russe.*—La société russe américaine a reçu de ses colonies de Sitka la nouvelle qu'il se trouve au nord du passage de Behring, sous le 67e degré de latitude nord, des familles russes qui, il y a plus d'un siècle, ont été jetées par une tempête dans ces contrées. La compagnie attend incessamment des relations plus détaillées au sujet des descendans de ces naufragés.

Saint-Pétersbourg. — *Publication prochaine.* — *Histoire.* — M. Karamzin travaille au dernier chapitre du neuvième volume de son *Histoire de Russie;* ce volume, qui sera bientôt livré à l'impression, contient la fin du règne de Jean Wassiliewitsch, *le terrible*, présenté par l'historien dans toute son horrible grandeur. M. Karamzin a lu quelques fragmens de ce volume à la séance publique de l'académie russe, et a réuni tous les suffrages. Les lecteurs français de la traduction de son histoire, ne connaissent qu'une partie de son mérite; ils ne peuvent apprécier celui du style, à la fois remarquable par la clarté, la pureté, l'élégance et la force.

—*Poésie.*—Un ouvrage, publié dernièrement dans cette ville, a fixé l'attention de tous les amis des lettres; c'est un poème romantique, en dix chants, intitulé: *Rouslan et Ludmila.* Son auteur, M. Pouchkin, ancien élève du lycée de Tzarskoïe-Selo, et attaché dans ce moment au gouverneur général de la Bessarabie, n'a guère que vingt-deux ans. Ce poème est tiré de contes nationaux, du tems du grand prince Vladimir; il est rempli de beautés du premier ordre; le style est tantôt énergique, tantôt gracieux, mais toujours élégant et pur, et fait concevoir de son jeune auteur les plus grandes espérances.

POLOGNE.

Varsovie. — *Géographie.* — *Atlas de l'empire de Russie.* — Le colonel Piadyszew, qui est employé à l'institut topographique militaire de l'état-major (*quartier meisterstab*), a ouvert une souscription pour un atlas de l'empire russe, y compris le royaume de Pologne et le grand-duché de Finlande, d'après les observations les plus récentes et les plus exactes. Cet atlas sera composé de 70 cartes; un exemplaire, sur le plus beau papier, coûtera 100 roubles en papier (environ 105 francs).

— *Journal.*—Le recueil périodique qui se publiait à Varsovie sous le titre de *Constitution polonaise*, vient de prendre celui de la *Decade polonaise*, avec cette épigraphe : *Nil desperandum.*

DANEMARCK.

Copenhague. — *Beaux-Arts. — Détails sur le célèbre sculpteur Thorvaldsen.* — Albert Thorvaldsen est né à Copenhague, en 1771 ou 1772. Son père était maçon, et soutenait sa famille par son travail. Il s'aperçut bientôt des dispositions de son fils pour la sculpture. Dès son enfance, Albert s'amusait à façonner en terre et en bois des ornemens d'architecture, qui avaient déjà une sorte de grâce et d'élégance. Jaloux de seconder ses désirs, ses parens l'envoyèrent au collége des arts prendre des leçons de dessin qu'on y donnait gratuitement. Il attira l'attention de ses maîtres par la pureté de ses ouvrages. Mais son talent pour modeler acheva de le distinguer des autres élèves, et il remporta plusieurs prix de peu de valeur, proposés par le collége dans le but d'encourager le talent. Il avait dix-sept ans lorsqu'il entreprit de concourir pour une médaille promise à celui qui modelerait le meilleur bas-relief : dans ces occasions, on enfermait habituellement chaque écolier dans une chambre à part, afin qu'il ne pût s'aider des conseils de ses camarades, et qu'il se livrât sans distraction aux inspirations de son génie. Thorvaldsen sortit victorieux de cette épreuve qu'il avait beaucoup redoutée. Le sujet proposé était le pillage du temple de Delphes par Héliodore : il l'exécuta avec tant de supériorité qu'il obtint non seulement le prix du concours, mais encore la grande médaille d'or, à laquelle est attachée une somme annuelle, accordée à l'élève le plus distingué, pour l'aider à perfectionner son talent par des voyages et des études suivies. L'artiste ne put cependant jouir de ce privilége, à cause de son extrême jeunesse; les professeurs jugèrent prudent de retarder la remise de ce don, et de ne l'en faire profiter que lorsque son âge lui permettrait de s'éloigner, sans danger, de sa patrie et de sa famille. Ses progrès furent alors très-rapides, et lui concilièrent l'affection du célèbre peintre d'histoire, Abilgaerd, *le Danois;* il fut aussi encouragé par quelques personnages éminens de la cour de Danemarck. Après avoir terminé plusieurs ouvrages remarquables, Thorvaldsen quitta son pays natal pour se rendre en Italie. Ce fut à Naples qu'il débarqua; et l'amour de sa patrie s'empara si fortement de son cœur, qu'il fut au moment de repartir sans avoir visité Rome. L'aspect de cette antique capitale du monde dissipa bientôt sa mélancolie;

mais la vue des chefs-d'œuvre qu'elle renferme, loin de l'exciter au travail, lui inspira une sorte de découragement. Cependant, au bout d'un an et demi, il se remit à modeler, et trouva un ami et un guide éclairé dans un de ses compatriotes, le savant George Zoëja, qui résidait alors en Italie. Il était si peu connu des artistes, même à l'époque où il modela son Jason, remarquable par une grande beauté de formes et d'expression, que se trouvant un soir dans un cercle assez nombreux, quelqu'un lui demanda s'il connaissait le jeune Danois qui avait conçu avec tant de génie la statue de Jason. Il exécuta ce morceau en marbre pour M. Hope, Hollandais, qui avait été ravi de la beauté du modèle. Ensuite il fit un bas-relief, dont le sujet était Agamemnon ordonnant aux hérauts Talthybias et Eurybates de conduire Briséïs hors de la tente d'Achille. Mais les deux ouvrages qui fondèrent sa réputation sont une statue colossale de Mars, et celle d'Adonis. Elles firent époque dans l'histoire de l'art moderne : les connaisseurs en furent ravis, et disaient en parlant de la dernière : « *Questo da vero è un uomo divino.* » Canova fut du nombre de ses admirateurs, et déclara qu'il trouvait le style de l'Adonis noble, gracieux et plein de sentiment. En 1809, Thorvaldsen reçut de son souverain l'ordre de faire quatre bas-reliefs, destinés à orner la façade du palais de Christianbourg. Parmi les ouvrages de cet artiste, on peut citer ses trois Grâces, modèle de goût et de délicatesse; son allégorie du Jour et de la Nuit; son Mercure; l'entrée d'Alexandre-le-Grand à Babylone, exécutée en bas-relief. Elle lui avait été commandée par Napoléon pour décorer un édifice public de Milan. Mais on assure que le roi de Danemarck l'a fait acheter quatre mille guinées, sur la recommandation du prince héréditaire. Les Suisses et les Polonais ont choisi Thorvaldsen pour présider à l'érection de leurs monumens nationaux. On a frappé à Rome une médaille en son honneur. Il y a quelques mois qu'il a quitté cette ville pour revoir son pays. Il a été parfaitement accueilli en Suisse et en Allemagne, et le roi lui a fait préparer des appartemens au collége des arts à Copenhague. Il espère retourner à Rome au printems. Sa santé est faible, ses traits ont la même régularité que ceux d'une belle statue, mais ses yeux étincellent de génie. La franchise et la douceur de ses manières lui gagnent l'affection de tous ceux qui le connaissent; il a cultivé la musique

avec succès et n'est pas moins homme du monde, qu'artiste célèbre, quoiqu'il ait passé une grande partie de sa vie dans son atelier. On a publié à Francfort des gravures de ses principaux ouvrages.

ALLEMAGNE.

—PRUSSE.—BERLIN.—*Géographie.*—Un artiste de cette ville a imaginé d'exécuter un globe géographique, sur lequel les montagnes sont en relief. Cette méthode a pour but de graver plus fortement dans l'esprit le souvenir des lieux et de leurs positions.

—WURTEMBERG.—TUBINGEN.—*L'Université nationale* de cette ville, qui propose souvent, pour sujets de prix, des questions d'intérêt public, a demandé, dans un de ses derniers programmes, une dissertation *sur le jugement par jury*. Ceux qui entreprendront de traiter ce sujet devront 1° désigner le meilleur mode à suivre pour l'organisation du jury en matières criminelles; 2° donner la date de sa première fondation; 3° présenter le tableau des différentes formes auxquelles cette institution a été assujétie dans différens pays de l'Europe; 4° enfin développer ses défauts et ses avantages.

—WESTPHALIE.—HAMM.—*Institution pour les sourds et muets.*—Le roi de Prusse a ordonné l'établissement d'un pensionnat de sourds-muets pour la province de Westphalie. Cet institut va occuper l'ancien couvent de Kentrop, près de Hamm. Le gouvernement lui abandonne l'édifice, le jardin et quelques arpens de terre, et se charge en outre, non seulement des premiers frais, mais encore de l'instruction, de la nourriture et de toutes les autres dépenses nécessaires à l'entretien des élèves. La direction de l'établissement est confiée à M. Weiduer, docteur en philosophie, ancien professeur de l'institut des sourds-muets de cette capitale. D'après un relevé fait en 1818, le nombre des sourds-muets de Munster, Arnberg et Minden s'élevait à 423.

—PRUSSE-OCCIDENTALE.—MOERKISCH-FRIEDLAND.—*Ecole israélite.*—Une école d'un rang supérieur vient d'être fondée dans cette ville pour les israélites. Cette institution, divisée en quatre classes, sera dirigée par un recteur et quatre professeurs israélites, qui ne seront reçus qu'après avoir été examinés d'après les réglemens.

—SAXE.—LEIPSICK.—*Publications nouvelles et prochaines.*—Quand une armée a passé dans une province, quelle que soit sa discipline, elle est ordinairement suivie de traîneurs qui font plus de ravage qu'elle; c'est ce qui arrive aussi en littérature. L'Allemagne a vu passer

son armée de grands écrivains, elle a maintenant ses traîneurs qui sont les faiseurs d'almanachs et de *taschenbucher*. Ces messieurs-là font beaucoup plus d'étalage que n'en ont jamais fait les Schiller, les Goethe, les Wieland; et cependant que font-ils d'utile ?.. ils donnent asile à tous les talens médiocres. Que de gens se mêlent de vers qui, au tems de Gottsched, n'auraient pas osé se faire imprimer !

—Dresde. — On annonce comme devant paraître prochainement, 1° le deuxième volume de l'*Amalthea*, ou Musée des monumens mythologiques. Le premier volume, qui est déjà en vente, contient d'excellens traités, parmi lesquels on remarque surtout les observations de Spohn et Grotefend sur les hiéroglyphes, et celles de M. Ozann sur une statue hermaphrodite, trouvée dans les ruines de Pompeï. (Nous avons déjà eu occasion de parler des travaux de ce dernier dans le Tome VIII, pag. 624.) La publication de ce recueil est confiée à M. Boettiger : c'est assez pour en assurer le succès. (*Voyez* ci-dessus au *Bulletin bibliographique*, n° 104.) 2° Un nouveau recueil périodique, intitulé *la Muse*, dont il paraîtra tous les mois un cahier in-8° de huit feuilles. Ce journal remplace, dit-on, celui qui était connu sous le nom de *la Harpe*. Les auteurs promettent des voyages en vers et en prose, des contes, des nouvelles historiques, de petits morceaux dramatiques, etc. etc.

—Prusse.—Kœnigsberg.—M. de Heyden vient de publier, sous le titre de *dramatische Novellen* (Nouvelles dramatiques), de véritables pièces de théâtre sur des sujets historiques. Sous ce titre modeste, il donne ses premiers essais dans une carrière où il paraît devoir avancer à grands pas : son imagination est fertile, son style est nourri et soutenu, ses intrigues sont habilement nouées; mais il manque encore à M. de Heyden la connaissance de la scène : il est à désirer qu'il l'acquière promptement et qu'il occupe sans retard parmi les poètes dramatiques la place que ses talens lui ont marquée.

— Wurtemberg. — Stuttgard. — Pendant qu'à Leipsick, le zèle infatigable de M. Tauchnitz reproduit sans relâche le texte de tous les auteurs grecs et latins, une société fait réimprimer à Stuttgard les meilleures éditions de Hollande. Elle vient de livrer au public le Cornelius Nepos, et le premier volume de Tite-Live. Les éditeurs ont donné quelques soins à l'exécution typographique, si négligée ordinairement par leurs compatriotes, que le savant Runkenius écrivait jadis à Ritter, son maître : *Noli in posterum concedere ut scripta tua*

limatissima Lipsiensibus typis fœdentur. En général, le papier des éditions allemandes est d'une aussi mauvaise qualité que les caractères, et cependant les livres y sont beaucoup plus chers qu'ailleurs. La société de Stuttgard a voulu que ses classiques latins fissent exception à la règle. Néanmoins, elle est loin d'avoir atteint la beauté de la collection que publie en France M. Lemaire, dont les critiques allemands ne font pas mention. Il est bien d'avoir de l'esprit national, mais il faut être juste, et ce serait cesser de l'être que de passer sous silence la belle édition de Paris, dont la publication se poursuit avec une grande activité : quatorze volumes sont déjà entre les mains des souscripteurs, et partout on remarque que les travaux anciens ont été mis à profit avec goût et discernement, et que de nouvelles observations y ont été ajoutées en grand nombre. Outre les savantes dissertations dont M. Lemaire a enrichi ses classiques, on y trouve avec plaisir des rapprochemens littéraires : c'est ainsi que, dans le cinquième volume de Tacite, il a réimprimé les scènes que Corneille, Racine, Crébillon et Chénier doivent à ce grand historien ; le texte latin placé au bas de la page permet au lecteur de comparer exactement l'imitation et le modèle. Sous le rapport typographique, la collection de Paris est supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, y compris celle de Stuttgard, qui est aussi chère.

— FRANCFORT. — *Philologie.* — M. d'Arndt vient de publier un Traité sur *l'origine des langues de l'Europe et sur les différens points de rapprochement qui existent entre elles.* Cet ouvrage doit servir de supplément au dictionnaire de toutes les langues comparées, qui fut entrepris sous les auspices de l'impératrice Catherine, et dont M. d'Arndt fut un des plus zélés collaborateurs. Les explications de ce savant prouvent que plusieurs nations, entièrement séparées aujourd'hui, ont été autrefois intimement unies ; elles jettent un grand jour sur plusieurs parties obscures de l'histoire ancienne. Le premier volume comprend toutes les langues de l'Europe, de l'Asie, et quelques-unes de l'Afrique ; le second contient des notices relatives à l'origine des langues et des peuples, des extraits tirés des meilleurs historiens qui ont traité le même sujet, et un rapprochement fort curieux de quinze mots en deux cents langues différentes. Le style est remarquable par sa simplicité et par sa clarté, qui le mettent à la portée de tous les lecteurs.

— Duché du Rhin. — Trèves. — *Antiquités.* On continue avec activité les travaux relatifs à nos antiquités, et le gouvernement prussien achève ce qu'avait commencé le gouvernement français. Dès l'année 1817, la célèbre *Porta nigra* était entièrement déblayée : le roi et le prince royal firent par là leur entrée solennelle dans l'ancienne *Augusta Trevirorum*. C'est surtout au zèle de M. Quednow, conseiller à la régence de Trèves, que l'on doit les succès obtenus aujourd'hui. Ce savant estimable publie le résultat des fouilles et des recherches qui ont été faites ; il décrit chacun de nos monumens et les met sous les yeux du lecteur, au moyen de gravures. Plusieurs constructions sont antérieures à l'époque romaine, entre autres les restes d'un pont sur la Moselle, et la *Porta nigra*. En 1035, l'archevêque Toppo avait converti ce dernier monument en une église, dédiée à saint Siméon : une grande partie de l'édifice fut cachée sous des terres rapportées ; un escalier extérieur de 104 degrés le masquait entièrement ; le haut fut l'église, et le bas la sépulture ; on y joignit des chapelles, des chœurs, une tour, etc. etc. ; mais aujourd'hui on jouit du spectacle de ce monument qui, sans doute, est le plus ancien de toute l'Allemagne. Il paraît qu'il était tout à la fois une fortification, une porte et un lieu de réunion pour les chefs de la cité. Sa longueur est de 115 pieds ; le centre n'a que 47 pieds de large, tandis que les deux extrémités en ont 67 ; enfin la hauteur de l'édifice est de 69 pieds 11 pouces. M. Quednow décrit aussi le palais de Constantin ; de là il conduit son lecteur à l'amphithéâtre qui est hors de la ville, près du chemin d'Ohlewig. Son ouvrage contient de profondes observations sur le ciment romain aux diverses époques de l'empire ; sur les routes qui traversaient le pays en tous sens, et sur les bains des anciens, particulièrement sur ceux qui ont été découverts à Trèves. Près de l'ancienne route de cette capitale à Reims et dans le village d'Igel, est un obélisque magnifique, de 70 pieds de haut ; un aigle est placé au sommet : M. Quednow a donné beaucoup de soin à sa discussion sur l'origine de ce monument. A une lieue environ d'Echternach, et dans un lieu sauvage, est un autel de Diane avec cette inscription : DEAE DIANAE Q POSTHUMIUS V S. Une statue de la déesse est taillée dans le roc, et ses chiens sont élégamment groupés autour d'elle.

Nous recommandons aux savans français l'ouvrage de M. Quednow. Pourquoi les monumens de cette partie de la Gaule ne feraient-ils

point l'objet des recherches de l'académie et de la Société royale des antiquaires. Le traité de Paris n'a point dépouillé les antiquaires de leurs droits.

SUISSE.

Genève. — *Recueil périodique.* — Les *Annales de législation et de jurisprudence* s'annoncent avec beaucoup de succès, et par le mérite de ses savans rédacteurs, et par le choix des sujets qu'ils traitent. La deuxième partie du tome premier vient de paraître. Elle contient les mémoires suivans : 1° de l'histoire du droit romain dans le moyen âge, de M. de Savigni, par M. L. Reynier ; 2° sur l'origine, le développement et l'influence pratique des théories politiques dans l'Europe moderne, par A. H. L. Heeren ; 3° Observations sur la convenance de former deux établissemens destinés pour diverses classes de prisonniers, par M. Et. Dumont ; 4° Exposé systématique des lois de l'empire russe, publié par la commission législative de Saint-Pétersbourg, par P. Rossi ; 5° Extrait d'un cours donné par le professeur Luden en 1818 à Jéna, précédé d'un coup d'œil sur l'histoire des lois pénales ; 6° le dernier article de ce premier tome est la seconde partie du mémoire de M. Rossi, sur l'étude du droit dans ses rapports avec la civilisation et l'état actuel de la science. Les travaux de ce savant auteur italien qu'on apprécie chaque jour davantage, font voir de quelle utilité il serait à sa patrie, si elle était dans le cas de s'occuper sérieusement d'une véritable réforme de sa législation. M. Rossi a été d'abord élève et, depuis, ami du célèbre avocat et professeur le baron Gambara, ensuite professeur du droit criminel à l'université de Bologne. Il soutient les vrais principes du droit avec une modération digne du sujet qu'il traite et du siècle où nous vivons.

ITALIE.

Toscane. — Florence. — *Astronomie.* — M. Pons, astronome de la duchesse de Lucques, a découvert, le 21 de ce mois, entre les six et sept heures du soir, dans la constellation du Pégase, une nouvelle comète d'une nature fort extraordinaire. Cet astre ne paraît que comme une tache blanche, peu épaisse, sans forme de noyau, avec une très-petite queue. Le 22, M. Pons, ayant continué ses observations, s'est aperçu que la comète n'avait pas changé de place, mais que la queue était devenue plus sensible, et que la lumière de la comète avait acquis de l'intensité. Il en conclut que cet astre deviendra plus lumineux,

et cela d'une manière si rapide, qu'on pourra le voir sans télescope. Les astronomes la trouveront à 0° 30ᵐ d'ascension droite, et à 18° de déclinaison boréale entre les étoiles de sixième grandeur X et *U* du Pégase.

Rome. — *Publications nouvelles.* — Le P. D. Ottavia Fraja Francipane, bibliothécaire et archiviste du monastère du Mont-Cassin, a publié à Rome dix discours de saint Augustin, qu'il a enrichis d'une préface, d'argumens et de notes. On avait rempli les lacunes de quatre de ces discours; les autres étaient restés inédits. L'abbé Cancellieri a prouvé, dans une de ses lettres imprimées par Bourlie, la beauté, l'utilité et l'authenticité de ces discours. Les savans italiens ont accueilli très-favorablement cette édition in-folio, exécutée avec beaucoup de soin.

Naples.—Madame Cecilia de Luna-Folliero, qui cultive la littérature et la poésie italiennes, a adressé, le 20 octobre 1820, au Parlement de sa nation, une ode saphique sur les avantages de la nouvelle réforme, ode qui se fait remarquer par beaucoup de correction et d'élégance. Cette dame annonce en même tems un ouvrage sur l'*éducation physique et morale des filles*, appelées à donner un jour à la société des citoyens forts et vertueux, dignes enfin d'une patrie libre.

Venise. — *Journal arménien.* — On imprime, dans le couvent arménien, situé dans une des îles des lagunes de Venise, une gazette en langue arménienne, dont les articles sont pour la plupart traduits des meilleurs journaux italiens. Elle compte plusieurs abonnés à Constantinople, et circule dans tout le Levant; on assure même qu'elle pénètre jusque dans le sérail du grand-seigneur. A l'aide de cette gazette, on y contrôle les bulletins politiques que les hospodars de Moldavie et de Valachie sont obligés d'envoyer toutes les semaines au sultan.

États-Romains.—*Antiquités.*—On a découvert, sur la droite de la voie Appienne, deux rangs d'anciens tombeaux, décorés de marbres et de peintures; quelques-uns contiennent des urnes cinéraires. C'est le premier cimetière qu'on rencontre entouré d'un mur; les autres tombeaux anciens sont isolés dans les campagnes, surtout le long de grandes routes. La seule médaille qu'on ait trouvée dans ces tombeaux appartient au règne de Caracalla; les bas-reliefs qui décorent trois urnes cinéraires semblent être de la même époque.

Rome.—*Le musée du Vatican*, qui possède déjà tant de richesses, vient encore de les augmenter d'une pièce antique, qui est unique dans le monde. C'est une baignoire de rouge antique d'une seule pièce; elle

a six pieds de longueur, un peu plus de trois pieds de largeur, et à peu près autant de profondeur. Cette baignoire est très-bien conservée : elle n'a aucune veine de calcédoine ou d'aucun autre mélange. Sa forme est très-élégante; elle est ornée, sur les côtés, de quatre têtes de lion qui remontent aux plus beaux jours de la sculpture, et qui, comme de coutume, tiennent un anneau dans la gueule. On l'a trouvée dans une maison particulière de Florence, où l'on vendait différens objets qui ont vraisemblablement appartenu autrefois à la famille des Médicis. Des ouvriers romains, en pierre gemme, qui connaissaient la valeur de cette pièce, l'ont achetée à vil prix, et l'ont cédée au gouvernement pour 9000 piastres romaines (environ 49,500 fr.)

Chiari. — *Nécrologie.* — *L'abbé Morcelli.* — L'Italie et l'Europe savante viennent de faire une perte sensible dans la personne d'*Etienne Antoine* Morcelli, le premier des latinistes de notre âge, et le créateur de la science des inscriptions. Il naquit à Chiari, dans la province de Brescia, le 17 janvier 1737, de François et de Jeanne Rocca, tous deux d'une condition honorable. Il avait reçu sur les fonts les noms de Jean-Antoine, mais il changea par la suite le premier de ces deux noms en celui d'*Etienne*, à cause d'un vœu qu'il avait fait à ce saint durant son enfance. Il eut pour maître, dans ses premières études, un certain abbé Faustini, qui ne sut pas tirer à la vérité un grand parti de l'esprit de son disciple, mais qui forma soigneusement son cœur. Envoyé à l'âge de quatorze ans au collége des jésuites de Brescia, la pureté de ses mœurs, la modestie et l'innocence de son extérieur, unies à une finesse peu commune, plurent si fort à ces pères, que, secondant sa volonté bien prononcée, ils l'admirent dans leur maison à l'âge de seize ans, et l'envoyèrent à Rome.

Là, il eut le bonheur de rencontrer pour professeur de rhétorique le P. Raymond Cunichio, dont le rare savoir et les vertus sont encore cités par tous ceux qui le connurent. Pour prouver tout le profit que Morcelli tira de ses leçons, il suffira de rapporter ce que disait le docte Ragusain : Que, pendant les quarante-cinq années qu'il avait rempli à Rome l'office de professeur de rhétorique, il avait trouvé peu d'élèves qu'il eût chéris autant que Morcelli, et qu'aucun ne l'avait mieux payé de retour. Il eut pour professeur de théologie le P. Favre. J'ignore quels furent ses autres professeurs; mais je suis certain qu'il réussit si bien dans chacune des études auxquelles il s'appliqua, qu'il semblait, chaque fois, que son instinct naturel le portât vers celle-ci,

et c'est ce qui a fait qu'il s'est si fort distingué en plusieurs genres.

Pour ne parler que des sciences qu'il a professées, je dirai qu'envoyé à Fermo pour y enseigner la grammaire, il sut y réveiller le goût de la pure latinité; que, professeur d'humanités à Raguse, il y fit renaître le culte des écrivains de la Grèce et de l'ancienne Rome. Après avoir fait ses quatre vœux solennels en 1771, il fut choisi pour professer l'éloquence au collége romain, et il serait difficile de dire combien il obtint de succès auprès des hommes les plus savans, et de donner une idée du zèle et des soins qu'il prodigua à ses élèves. Afin de tenir leur ardeur de plus en plus éveillée, il institua l'académie d'archéologie, qui se réunissait à jours fixes dans les salles du musée Kircher, dont il était préfet, et où furent lues de doctes dissertations, dont deux ont été publiées il y a peu d'années à Milan; quatre autres, restées jusqu'à ce moment inédites, ne tarderont pas à être mises au jour.

La compagnie de Jésus ayant été abolie en 1773, Morcelli, après avoir fait un voyage à Chiari, retourna bientôt à Rome, où il fut accueilli et protégé par le cardinal Alexandre Albani, vrai Mécène des hommes de lettres, qui lui confia le soin de sa magnifique bibliothèque. C'est là qu'il conçut la pensée de son grand ouvrage du *Style des inscriptions*, publié à Rome par Guinchi, en février 1781. C'est à ce sujet qu'il disait, ce que j'ai entendu de sa propre bouche (et je crois qu'il parlait sans exagération), « qu'il conserverait jusqu'à la tombe plus de reconnaissance pour le cardinal, que s'il lui eût donné *cent mille sesterces*; parce que, poursuivait-il, s'il n'avait eu continuellement à sa disposition cet immense dépôt des productions de l'esprit humain, il n'aurait jamais pu écrire ce petit ouvrage, *povere operacciuole* (ce sont ses expressions), qu'il avait fait, disait-il encore, non pour montrer son savoir qu'il reconnaissait fort incomplet, mais pour la plus grande gloire de Dieu et de la religion. » Ce *petit ouvrage*, pour me servir des expressions de son auteur, obtint les éloges les plus complets de l'abbé Marini, de Visconti, de Lanzi, de M. Dacier; il mérita, dit Antonioli, les suffrages de toute l'Europe civilisée, en telle sorte, disant le spirituel cardinal Garampio, qu'il n'est personne qui ne le consulte, *pour peu qu'il veuille composer une mauvaise inscription.*

C'est avec regret que je m'abstiens de parler plus longuement du mérite de ce livre, ainsi que des *Inscriptiones commentarius subjectus* (1785) et du παρήγυρις (1818), ouvrages dans lesquels il mit en

pratique les théories qu'il avait établies sur la composition des inscriptions. Je ne peux passer entièrement sous silence deux livres de *Sermons* (1784); l'*Indication des antiquités de la maison Albani* (1785), et la traduction du grec en latin, accompagnée de notes, du *Calendrier de l'église de Constantinople* (1788), calendrier qui surpasse tout autre en antiquité. Les bornes étroites d'une notice me permettent seulement d'indiquer les ouvrages suivans, tous remarquables par l'érudition et l'élégance du style : *Explanatio ecclesiastica* de saint Grégoire, évêque de Girgenti, en dix livres, grec latin (1791); le traité intitulé, *Electorum*, en deux livres (1814); l'*Agapeja* (1816) (sur le martyr saint Agape); *De la Bulle d'or que portaient les jeunes Romains* (1816 en italien); l'*Agone Capitolino* (1817); la MIXAHAEIA (1818); trois petits volumes d'*Œuvres ascétiques* (1820); et enfin, passant sous silence quelques autres opuscules, le savant et laborieux ouvrage de l'*Afrique chrétienne* (1816, trois gros vol. in-4°).

Je dirai quelques mots des qualités personnelles de l'abbé Morcelli. Ayant été invité, en 1791, à venir régir sa patrie en qualité de prévôt, quoique peu satisfait de se voir imposer une telle charge, il s'y soumit néanmoins de bonne grâce. Les regrets et les larmes que ses concitoyens accordent universellement à sa perte, attestent hautement avec quelle sagesse il remplit cet emploi délicat et important pendant l'espace de trente années, entouré de l'affection, de l'estime et de la vénération publiques. Il aima sa patrie jusqu'à la préférer à son agrandissement personnel, puisque c'est pour elle qu'il refusa le pallium archiépiscopal qui lui fut offert par la république de Raguse. Ayant reçu de Pie VI le corps du saint martyr Agape, trouvé dans le cimetière de Calixte, il en a établi le culte à Chiari, où il est honoré avec la plus grande dévotion. Après avoir rassemblé, durant de longues années d'études et d'économies, une bibliothèque très-bien choisie, il en fit don de son vivant à sa ville natale, où il a encore fondé et doté convenablement, un établissement pour l'éducation des jeunes filles; il fonda aussi, restaura ou embellit divers édifices publics et religieux de Chiari. Il consacra tous ses revenus au bien des pauvres et de son église; il réorganisa les écoles publiques, qui se trouvent aujourd'hui dans l'état le plus florissant; il établit enfin plusieurs pratiques pieuses, qui sont observées avec soin par le clergé et le peuple qu'il a dirigés et édifiés. Nous ajouterons encore que son esprit timoré et pieux ne

lui permit pas de voir avec joie les révolutions qui, dans ces derniers tems, ont agité l'Europe et l'Italie. Son extérieur était noble, sa démarche grave, ses traits réguliers et gracieux, son regard brillant, sa conversation sérieuse et savante. Ces qualités, jointes à sa réputation d'homme juste, pieux et charitable, attiraient sur lui les regards et l'admiration partout où il allait. Aussi des hommes distingués par leur naissance ou par leur mérite, vinrent fréquemment à Chiari, uniquement pour le voir et le connaître.

Il est mort dans cette ville, le premier jour de l'année 1821, à huit heures après midi. Son corps a été embaumé et déposé auprès de celui du saint martyr Agape, pour lequel il eut toute sa vie une grande dévotion, après être resté exposé pendant trois jours consécutifs aux regards du public. L'élite de la population de Chiari et des pays voisins était accourue à ses funérailles.

(Cette notice est traduite *librement* de celle qu'a publiée M. Labus, dans un journal de Milan. M. Labus fut, pendant plusieurs années, chargé d'affaires de l'abbé Morcelli à Milan; il s'occupe maintenant de recueillir soigneusement ses papiers, et il ne tardera pas à publier la *Vie* de celui qui fut son maître et son ami: c'est là qu'il fera connaître plus amplement tous les services que l'abbé Morcelli a rendus aux lettres anciennes.)

ESPAGNE.

Madrid. — *Chimie.*—M. Duchon, professeur d'histoire naturelle, a trouvé un spécifique qui préserve de la teigne la laine, le drap, le coton, les plumes et le poil des animaux. Il l'a employé également avec succès pour détruire les punaises; on dit même qu'il s'en est servi très-utilement contre la peste. Les essais qu'on a faits, depuis 1814, au cabinet d'histoire naturelle de Madrid, ont réussi complétement, et ne laissent aucun doute sur l'utilité de cette découverte pour la conservation des animaux dans les collections.

Valladolid. — *Agriculture. — Nouvelle charrue.*—La Société royale de cette ville a publié la description d'une charrue perfectionnée, dont le modèle lui a été présenté par don Andrès Herrarte, l'un de ses membres. En conservant à cet instrument, d'une si haute importance en agriculture, la même simplicité, cet ingénieux artiste a changé le soc. Celui qu'il a inventé soulage à la fois les bestiaux et le laboureur; il retourne la terre et pénètre partout

à la même profondeur, nettoie le terrain des mauvaises herbes, et coupe les racines les plus grosses et les plus profondes.

PAYS-BAS.

Économie domestique. — Conservation des substances animales par l'acide pyroligneux. — M. G. Ramsay a reconnu, par plusieurs expériences, que l'acide pyroligneux, ou vinaigre de bois, contracte une certaine union avec les substances animales qu'on y trempe, et peut ainsi les préserver de la corruption pendant un tems assez long. Ainsi, un morceau de bœuf frais, plongé pendant une minute seulement dans de l'acide pyroligneux pesant 1,012, était, au bout de huit mois, aussi frais que le jour de l'immersion. M. Ramsay fait observer que du bœuf, trempé dans du vinaigre ordinaire du poids de 1,009, et rôti quatre mois après, n'avait également éprouvé aucune altération. Des harengs frais mis, pendant un instant, dans du vinaigre de bois, pesant 1,012, et séchés à l'ombre, ne conservaient aucun goût désagréable après avoir été grillés. M. Ramsay, voulant combiner les deux méthodes de la salaison et de l'immersion dans l'acide, fit mettre au petit sel, pendant six heures, quelques églefins (l'anon, *gadus eglefinus*), et ensuite les fit tremper pendant trois secondes dans l'acide, après quoi on les suspendit à l'ombre pendant huit jours. Ce poisson, étant grillé, avait un goût délicieux. Des harengs préparés de la même manière et tenus au séchoir pendant deux mois, avaient un goût pareil à celui des harengs frais. Lorsque les poissons ou la viande restent trop long-tems dans le vinaigre, ils s'y ramollissent, et conservent, après la cuisson, un goût acide qui les rend désagréables à manger.

Le vinaigre de bois qui, par de fréquentes immersions, se charge d'impuretés, peut être purifié par une simple clarification aux blancs d'œufs. On peut employer le même moyen, combiné avec la défécation au charbon de bois, pour dépurer la saumure qui a servi aux harengs frais. On commence par l'affaiblir jusqu'à ce qu'elle pèse 1,160, puis on la passe au charbon, et ensuite on la clarifie aux blancs d'œufs. (*Annales générales des sciences physiques*, *T. VI*, *p.* 189.)

Hainau-Hornu. — *Machine à vapeur.* — MM. Lejeune et Billard, maîtres de forges et ingénieurs-mécaniciens à Fontaine-l'Evêque, ont construit dernièrement, au fourneau de Hourbe, une très-belle ma-

chine à vapeur, qui est maintenant en activité dans la magnifique exploitation de houille de M. Degorge, à Hornu, près de Mons, sur la route de Valenciennes. Cette machine est semblable à celles pour lesquelles M. Edwards a obtenu un brevet en 1815, et qui se sont répandues très-rapidement en France. Ainsi que ces dernières, la machine construite chez M. Degorge est en même tems à double effet et à double pression. Deux pitons de diamètres différens et à garniture *métallique* suffisent, avec un robinet, pour diriger la circulation de la vapeur, qui peut être arrêtée à volonté par un second robinet. Les deux cylindres à vapeur sont renfermés dans une même enveloppe en fonte et continuellement environnés de vapeur, qui les entretient au même degré de chaleur que celui de l'intérieur de la chaudière. La température peut être portée jusqu'à 121°, ce qui produit sur le piton du petit cylindre une pression de quatre atmosphères. Ce petit cylindre a un diamètre de 0 m 2031; et le grand, un diamètre de 0 m 4062. La course des deux pitons est d'1 m 0 664. La machine a été faite pour produire une force de dix chevaux, mais elle en donnerait rigoureusement une de douze.

Au moyen d'un mécanisme ingénieux, les deux *cufards*, qui portent la houille tirée de la mine, ne peuvent jamais se rencontrer, et empêchent ainsi les accidens qui arrivent trop fréquemment dans l'exploitation des mines. L'économie de combustible est un des grands avantages que procure la machine de MM. Lejeune et Billard; elle ne consomme que 18 kil. de houille par heure de travail, ce qui n'est pas la moitié de la quantité employée dans le même tems par les autres machines connues. (*Voyez les Annales générales des sciences physiques*, T. VI, page 160.)

Anvers. — *Société de littérature.* — Dans sa séance du 24 août 1821, cette société décernera une médaille d'or pour la meilleure pièce de vers en langue nationale, sur *Paul Rubens*; une autre médaille semblable, au meilleur mémoire sur cette question: *Si la langue maternelle doit servir de base à l'étude des langues étrangères et des sciences, et jusqu'à quel point elle doit s'étendre?* enfin une médaille d'argent à l'auteur de la meilleure pièce de 150 à 400 vers au plus, sur la réunion, en 1814, des dix-sept provinces des Pays-Bas, sous la forme de royaume. — Les mémoires doivent être envoyés avant le 1er juillet.

Groningue. — *Antiquités.* — *Pont romain.* Ce pont, découvert

en 1818, dans les marais de la province de Groningue, est entièrement dégagé de la tourbe dans laquelle il était enseveli; il a trois milles de long, sur douze pieds de large. Construit par la quinzième cohorte de Germanicus sur les marais, dont s'est formée depuis la profonde tourbière de ces environs, il s'est vraisemblablement affaissé, avec le tems, dans les marais, par son propre poids. Les substances résineuses, qui se trouvent dans les marais, ont contribué à conserver ce pont qui est entièrement en bois. Il y avait, de six en six pieds, des piliers pour soutenir le parapet, comme on le voit encore par les trous dans lesquels ils étaient plantés. Cet ouvrage colossal, composé d'un nombre immense de pièces, paraît avoir été fait avec des haches d'une très-grande dimension, et le travail en est d'une grande perfection.

Bruxelles. — *Société royale pour l'encouragement des beaux Arts. — Extrait du programme du concours et du salon de* 1821. — La commission administrative de la société, conformément aux résolutions prises dans la séance du 23 novembre 1820, a décidé de ne point proposer de sujet déterminé pour le concours des tableaux d'histoire, de conversation et de paysage, ni pour celui de la sculpture et du dessin. Elle a jugé préférable de soustraire les artistes à la gêne de se plier à l'exécution d'un sujet qui leur est imposé, et a voulu leur laisser la faculté de profiter de la direction favorite qu'ils ont donnée à leurs études, ou qu'ils ont reçue de leur génie; elle s'est bornée à exiger les conditions suivantes:

Peinture. — 1°. *Histoire.* — Il ne pourra y avoir dans le tableau moins de trois figures. Les figures principales devront être entières, et n'auront pas moins de 90 centimètres de hauteur: les dimensions du tableau ne sont pas prescrites. Le prix est une médaille et 2000 florins des Pays-Bas. — 2°. *Conversation.* — Les figures auront au moins 25 centimètres de hauteur; la grandeur du tableau est fixée à 48 sur 65. Le prix est une médaille et 500 florins. — 3°. *Paysage.* — Les dimensions du tableau sont fixées à 65 cent. sur 81. Il est de rigueur que la composition soit ornée de figures ou d'animaux. Le prix est une médaille et 500 florins. — *Sculpture.* — Les artistes pourront présenter au concours soit un groupe, soit une statue, soit un bas-relief de trois figures au moins. Ces ouvrages pourront être exécutés en pierre ou en plâtre. Le minimum de la dimension pour le groupe ou la statue est de 80 cent. pour le bas-relief de 25. Le prix est une

médaille et 500 florins. — *Architecture.* — Plan d'un hôtel en ville avec toutes ses dépendances. La façade principale doit avoir 40 mètres de développement. La profondeur du terrain est au choix de l'artiste. L'hôtel proposé est censé dans une rue, et borné de chaque côté par l'alignement des maisons. On appelle particulièrement les soins et l'attention des artistes sur la distribution. On demande le plan de chaque étage, la façade principale, et au moins une des coupes. L'échelle sera de 2 pour 100. On rejettera toute copie, ainsi que tout ce qui aurait été, dans son ensemble, puisé dans les ouvrages connus. Le prix est une médaille et une gratification da 200 florins. — *Dessin.* — Un dessin de composition au crayon noir, dont les dimensions doivent être de 48 cent. sur 65. Le prix est une médaille et une gratication de 100 florins. — *Gravure.* — Il sera décerné une *médaille* pour le meilleur ouvrage qui sera présenté au concours dans les quatre genres suivans; savoir: la gravure au burin, à l'eau-forte, en bois et en médaille.

Les tableaux, statues, plans, dessins et gravures seront adressés francs de port, au Musée de Bruxelles, au plus tard le 15 août 1821. La commission rejettera les ouvrages qui auraient paru dans d'autres expositions publiques du royaume. Les artistes du royaume sont seuls admis au concours; ceux de ces artistes qui continuent leurs études en France ou en Italie, sont compris dans cette admission. Les objets du concours resteront au salon pendant toute sa durée.

Salon d'exposition. — Ce salon sera établi au *Musée de Bruxelles*, dans l'emplacement qui y avait été destiné en 1815. On y recevra tout objet de peinture, sculpture, architecture, dessin et gravure, exécuté par des artistes vivans, quelles que soient leur patrie et leur résidence; il n'y aura d'exception que pour les ouvrages qui pécheraient contre l'ordre public.

Les morceaux destinés à l'exposition y seront adressés, francs de port, avant le 15 août 1821; l'artiste ou l'amateur donnera avis de son expédition au *secretaire*, par une lettre où il fera connaitre les nom, prénoms, domicile et demeure de l'auteur, ainsi que les siens. Cette lettre contiendra, de plus, une note analytique des pièces expédiées; elle mentionnera également, pour les expéditions du dehors, le roulage par lequel s'est fait l'envoi. On invite les artistes à signer les articles qu'ils destinent au salon, ou à y mettre un monogramme qu'ils indiqueront dans leurs lettres d'avis. On n'y admettra aucune

copie à l'huile de tableaux peints de la même manière, aucune production d'artistes décédés, et en général rien de ce qui aura paru dans les expositions précédentes. On n'y admettra pas non plus de tableaux sans bordures; aucune place ne pourra être réservée à des compositions non produites.

Le salon sera ouvert vers la fin d'août: le moment de cette ouverture sera annoncé au public, qui y sera admis tous les jours depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures après midi.

Les fonds qui resteront disponibles, seront employés en acquisitions d'objets envoyés à l'exposition, et la préférence sera donnée à ceux qui n'auront pas encore été exposés ailleurs.

Le président de la société, LE DUC D'URSEL. Pour le secrétaire absent, P. L. GODECHARLES.

RÉCLAMATION. — Les éditeurs de l'*Almanach des Muses hollandaises*, ouvrage que nous avons annoncé dans notre dernière livraison, nous écrivent pour réclamer sur le nombre de productions qu'il renferme et qui, par une erreur typographique, se trouve porté à 657, au lieu de 67, parmi lesquelles on distingue celles de MM. Bilderdyk, Feith, Tollens, Wiselius, Borger, Dacosta, etc. Ils témoignent aussi leur regret de n'avoir pu faire entrer dans leur recueil, dont ils sont obligés de resserrer le cadre, quelques pièces de MM. Van-Hall, Sgravenweert, Lulofs et autres poètes qui sont également l'honneur des muses hollandaises.

FRANCE.

SEINE INFÉRIEURE. — DIEPPE. — *Histoire naturelle.* La couleur verte que prennent, à certaines époques de l'année, les huîtres déposées dans les parcs, et le goût particulier qu'elles contractent dans cet état, les fait rechercher de préférence par les gastronomes. La cause de cette altération ou de cette amélioration, signalée par le changement de couleur de l'animal, était depuis long-tems l'objet des recherches de plusieurs naturalistes. On avait présenté diverses hypothèses à ce sujet. M. *Benjamain* Gaillon vient de s'assurer à Dieppe, par des observations microscopiques constamment suivies, que cette *viridité* est due à des animalcules infusoires du genre *vibrion*, qui pullulent par myriades, à certaines époques de l'année, dans l'eau des parcs, et dont se repaissent les huîtres en humant cette eau. Cette découverte, qui doit conduire à la recherche de l'influence *que les*

animalcules infiniment petits peuvent exercer sur l'*économie animale*, est détaillée dans un mémoire adressé à l'académie de Caen. (*Voyez* ci-après, pag. 402, à l'article des *sociétés savantes*, le compte rendu des séances de cette académie.)

Corse. — Ajaccio. — *Enseignement mutuel.* — L'école d'enseignement mutuel, ouverte dans cette ville le 5 août 1820, compte aujourd'hui 98 élèves. Ils apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française et la morale religieuse; on y joindra par la suite un choix de maximes tirées de l'Ecriture-Sainte, des extraits du code civil et du code pénal, et des notions d'agriculture et des arts industriels. L'université, qui a établi cette école à ses frais, lui a fait présent d'une collection d'ouvrages analogues à ces diverses connaissances. Il est question d'établir en Corse trente écoles sur ce modèle.

Loire-Inférieure. — Nantes. — *Caisse d'épargne et de prévoyance.* — Par ordonnance du 13 janvier dernier, le Roi a autorisé l'établissement dans cette ville d'une caisse d'épargne pour tout le département, ainsi que la société anonyme formée pour la direction et l'administration de cette caisse.

Meurthe. — Nancy. — *Théâtre.* — La tragédie de *Constantin-le-Grand* ou le *Triomphe de la Religion chrétienne*, qui a réussi dernièrement à Nancy, est de M. Pellet, avocat à Epinal, qui s'est déjà fait connaître avantageusement par plusieurs morceaux de poésie insérés dans des recueils littéraires.

— *Antiquités.* — La commission chargée par le département de la Meurte de la recherche et de la conservation des anciens monumens, s'est occupée de celui qui avait été élevé près de Nancy pour célébrer la délivrance de cette ville, assiégée par Charles-le-Téméraire. Ce monument de la vaillance et du patriotisme des Lorrains est dans le dernier état de dégradation; cependant, on a calculé qu'une somme de 500 francs suffirait pour le restaurer, et il a été ouvert une souscription à Nancy pour se la procurer.

Gard. — Nîmes. — *Antiquités.* — Les fouilles que l'on a faites autour du temple des petits-fils d'Auguste, dit la *Maison carrée*, pour dégager toute sa base recouverte par un exhaussement de terre de plus de deux mètres, ont produit la découverte de marbres, de colonnes et de divers autres morceaux d'architecture ou de sculpture, dont les uns ont pu appartenir à la décoration intérieure du temple,

mais dont les autres paraissaient devoir faire partie de quelque construction voisine. La suite des travaux à justifié cette conjecture. Ils ont conduit d'abord à la découverte de deux bassins qui ont dû servir aux purifications et aux sacrifices; puis à celle d'un mur de fondation, au pied duquel on a trouvé une colonne renversée semblable à celles qui gisaient plus loin: d'où l'on a conclu que le temple avait dû être entouré d'une enceinte ou portique orné de colonnes. Les fouilles doivent être continuées, pour former autour du temple une place abaissée jusqu'à l'ancien niveau, et entourée d'une grille. Par l'exécution de ce projet, ce temple sera vu dans toute la pureté de ses anciennes proportions.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

CAEN (*Calvados*).—*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.* —*Séance du* 24 *novembre* 1820.—Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire (M. *Hébert*) lit une lettre de M. l'amiral *Sidney-Smith*, qui remercie la compagnie de l'avoir nommé *associé correspondant.* (*Voyez* ci-dessus, page 202.)

M. *Smythe*, associé, fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de la seconde édition de sa *Description d'un monument arabe du moyen âge, conservé dans la cathédrale de Bayeux.* Cette édition est enrichie de cinq gravures de la cassette qui renferme la chasuble de S. *Regnobert*, de l'inscription arabe sur la cassette, de la chasuble, de l'étole et du manipule de S. *Regnobert.* (*Voyez* Tome VII, page 630; Tome VII, page 198, et ci-dessus, page 203.)—M. le professeur *Potier*, associé, envoie un mémoire sur *l'origine et la filiation des langues grecque, latine et française.* La lecture de ce mémoire est renvoyée à la prochaine séance.

M. *Smythe*, associé, présente un mémoire de M. P. F. *Gaillon*, receveur à la navigation des douanes à Dieppe, *sur les causes de la coloration en vert des huîtres des parcs, à certaines époques de l'année.* (*Voyez* ci-dessus, page 400.) « Les huîtres, dit l'auteur, ont besoin, avant d'être livrées à la consommation, d'être parquées pour les améliorer, leur faire perdre leur âcreté primitive, et les rendre plus saines. Les parcs où elles sont déposées sont de grandes fosses de 4 pieds de profondeur, de 200 à 250 pieds de longueur, sur 50 de largeur, taillées en pente sur les bords, de manière que le limon puisse s'écouler au milieu de la fosse; à leurs extrémités sont placés

des conduits et des écluses pour renouveler et faire écouler l'eau de la mer qu'on y introduit assez régulièrement deux à trois fois par mois. Chaque fosse peut contenir 5 à 600 milliers d'huîtres. On en voit à Marennes, à l'île d'Oleron, à Courseulles, près Caen, au Hâvre, à Dieppe, au Tréport, etc. A certaines époques de l'année, particulièrement d'avril à juin, et ensuite en septembre, l'eau prend une teinte de vert foncé; alors, les personnes chargées des parcs disent qu'ils tournent *en verdeur*. En effet, les cailloux qui tapissent le fond du parc se chargent de petits points verdâtres; et, dès ce moment, on dispose les huîtres côte à côte, de manière à ne former qu'un seul lit, et à éviter qu'elles soient l'une sur l'autre. On suspend le renouvellement de l'eau pendant un tems proportionné, suivant qu'on veut faire acquérir aux huîtres une plus ou moins grande intensité de couleur. Cette couleur verte est produite, selon les uns, par une maladie qui attaque ces mollusques; selon les autres, elle est due aux particules des plantes marines, dont les huîtres se repaissent, ou à la couleur verte que la décomposition de ces plantes donne à l'eau, et dont les huîtres s'imprégnent. L'auteur combat ces différens systèmes. Il est bien reconnu par l'usage journalier que l'on fait des huîtres vertes, qu'elles sont aussi saines que les blanches; donc, leur coloration n'est pas le produit d'une maladie. Les naturalistes qui se sont occupés de l'anatomie de ce mollusque, n'ont point trouvé d'organes digestifs convenables pour assimiler à leur existence les ulves et les conferves qui tapissent les parcs; et, lorsque ces plantes se décomposent, elles finissent par jaunir sans communiquer à l'eau aucune teinte verdâtre. Il restait à examiner la cause, non encore connue, de cette coloration; M. *Gaillon* croit l'avoir trouvée dans la présence de myriades d'animalcules du genre des *vibrions*, et qui pullulent dans les eaux de ces parcs. Ces vibrions de couleur verte, auxquels il donne l'épithète *d'huîtrier*, diffèrent du vibrion tripunctué, décrit par *Bruguière* et figuré dans l'*Encyclopédie méthodique*, par leurs extrémités plus pointues et leurs contractions centrales, qui ne sont point formées d'un nombre de points régulièrement déterminés, qui offrent même quelquefois des lignes transversales, et plus souvent une ligne longitudinale changeant de position et de forme. Il cherche maintenant à découvrir; 1° si cet animalcule est dû à la nature du sol; 2° pourquoi il ne se trouve pas dans tous les parcs; 3° quel degré d'influence météorique est nécessaire pour son développement. L'au-

teur se propose d'examiner ces questions, lorsque la saison sera favorable pour les étudier.

M. *Ameline*, professeur d'anatomie à Caen, associé, présente ensuite une jambe et une tête artificielles, faisant partie de la poupée anatomique qu'il a inventée et construite pour faciliter l'étude de l'anatomie. (Voyez *Rev. Enc.* Tome VIII, page 638.)

—*Dans la séance du* 26 *janvier*, l'académie a décerné le prix de poésie (une médaille de 300 fr.) à l'auteur du poème intitulé : *le Deuil de la ville de Caen pour la mort du duc de Berry*. Sept autres ouvrages avaient été envoyés au concours, savoir : cinq odes et un poème assez faibles, et un autre poème qui a obtenu l'accessit.

Grenoble (*Isère*).—*Société des Sciences et des Arts*.—Une société littéraire existait à Grenoble avant la révolution, sous le titre d'*Académie delphinale*, chargée spécialement de l'administration de la bibliothèque de la ville, et formée des personnes les plus recommandables par leur instruction. Des souscripteurs firent à leurs dépens l'acquisition de cette bibliothèque, des héritiers de l'évêque de Grenoble (M. de Caulet), et la rendirent publique. Instituée par lettres patentes de Louis XVI, cette académie fut, comme toutes celles du royaume, supprimée par le décret de la convention du 8 août 1793. —La création de l'école centrale de l'Isère offrit une occasion favorable pour le rétablissement d'une société littéraire dans cette ville, toujours distinguée par son goût, par son aptitude et par ses succès dans diverses branches importantes des connaissances humaines; et l'une des premières, Grenoble offrit l'exemple d'une si utile restauration. Au mois de floréal an IV (1796), le *Lycée*, aujourd'hui *Société des Sciences et des Arts*, fut fondé et autorisé par l'administration de l'état; en 1799, les anciens membres de l'académie delphinale, encore existans alors, s'y réunirent simultanément.

Le premier article de son réglement indique le but de cette société. Ses travaux, y est-il dit, ont pour objet les progrès des sciences, des arts et des lettres, et spécialement tout ce qui peut tendre à l'utilité du département de l'Isère : elle s'interdit toute discussion étrangère à ce but. Le nombre des membres résidans est de cinquante, et celui des correspondans ne peut excéder le double de ce nombre. Nul n'est membre de droit, quels que soient son rang et ses fonctions, et l'on ne peut être proposé comme candidat, si l'on n'a d'abord présenté quelque ouvrage imprimé ou manuscrit. Les gens de lettres étran-

gers à la société sont admis à ses séances particulières, sur l'autorisation du président, et l'on y remarque habituellement un certain nombre de jeunes gens distingués par leurs connaissances acquises et par leur zèle pour les étendre. Ce sont des *auditeurs littéraires*, destinés à réparer les pertes que fera la société. Elle est administrée par un bureau comprenant le président, le vice-président, le secrétaire, le secrétaire-adjoint, le trésorier, et par un comité de cinq membres, chargé spécialement des finances et de tous les objets réglementaires. Les fonds de la société sont le produit d'une cotisation payée par chaque membre; l'administration publique n'y contribue pas.

Les travaux de cette compagnie sont de quatre sortes: 1° les ouvrages en prose ou en vers, lus dans les séances particulières; 2° les ouvrages publiés par ses membres et presque tous communiqués d'abord, au moins par extrait; 3° les mémoires d'utilité publique, rédigés sur la demande de l'administration locale et adressés au gouvernement; 4° les prix qu'on doit décerner. Les premiers sont très-variés et embrassent la presque totalité des connaissances humaines. Les suffrages accordés à ceux qui ont été lus dans les séances publiques, les recommandent suffisamment: tels sont les morceaux littéraires de feu MM. Gattel et Dubois de Fontanelle, les pièces de poésie de MM. Perreton, Laurence et Mauclerc; les mémoires de physiologie ou de médecine de feu le docteur Trousset, et de MM. Bison, Fournier et Silvy; les mémoires de mathématiques de M. Fourrier, aujourd'hui membre de l'Institut, de feu M. Bret, et de M. Chabert, doyen de la faculté des sciences; les recherches approfondies de M. de la Salette sur la musique ancienne et moderne; les améliorations agricoles ou industrielles exposées par M. Camille Tesseire; quelques perfectionnemens en mécanique exécutés par M. Bonnin, les travaux sur l'histoire naturelle par feu M. Villars et par M. Julien, professeur de botanique, etc.

Dans la seconde série, on remarque les ouvrages de jurisprudence publiés par M. Berriat Saint-Prix, récemment appelé à la chaire de jurisprudence à la faculté de droit de Paris; les mémoires de géologie de M. le colonel Barral, les *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne*, en 2 vol. in-8°, par M. de la Salette, sa *Sténographie musicale*, etc.; la dissertation sur la *Douleur*, par M. Bélot; les ouvrages d'érudition de M. Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut, et entre autres ses *Antiquités de*

Grenoble, in-4°; ses *Recherches sur les patois*, in-8°; ses *Annales des Lagides*, couronnées par l'Académie des inscriptions et formant 2 vol. in-8°; les ouvrages de littérature orientale de M. Champollion le jeune, et particulièrement son *Egypte sous les Pharaons*, en 2 vol. in-8°, et son *Examen des catalogues des manuscrits coptes du musée Borgia*, in-8°; enfin la *Préface historique* du grand et magnifique ouvrage sur l'Egypte, composée à Grenoble par M. Fourier.

Parmi les travaux faits par la société sur la demande de l'administration, on peut citer: 1° les recherches sur les contrées du département qui sont désignées par un nom spécial, rédigées par MM. Berriat Saint-Prix et Champollion-Figeac (imprimés in-8°); 2° un mémoire accompagné de plans et de devis nombreux, sur les moyens de faire un grand établissement sanitaire près des eaux thermales de la Motte (arrondissement de Grambe), mémoire demandé par le gouvernement; 3° les essais qui se font annuellement pour savoir si la machine proposée par M. Christian pour broyer le chanvre, peut, au moyen de modifications, être appropriée à la longueur et à la profondeur des chanvres récoltés dans le département de l'Isère, etc.

Enfin, les prix proposés par la société ont produit: 1° un mémoire sur *les moyens de perfectionner l'éducation physique et morale des enfans*, par M. J. B. Perrier (Paris, Charles, an XI, in-8°); 2° une statistique du département de l'Isère, en 4 volumes in-4° (non publiée); les fonds d'un prix de six cents francs furent faits par M. Fourier, alors préfet à Grenoble; 3° la minéralogie de d'Oysan (Isère), par M. Héricart de Thury. (L'auteur, qui n'envoya pas son mémoire, l'ayant fait insérer dans le *Journal des mines*, ce sujet de prix fut retiré); 4° l'*Histoire des Allobroges* et *des Voconces*, d'après les auteurs et les monumens, par feu M. Bourgeat, de Grenoble (non publiée), prix également donné par M. Fourier.

La société tient ses séances à la bibliothèque, dans la salle de l'ancienne académie, où elle a réuni à ses frais les portraits des hommes les plus distingués du Dauphiné, et entre autres du président Expilly, du président de Valbonnais, de l'ingénieur Bourcet, de Vaucanson, Mably, Condillac, Dolomieu, Mounier, madame de Tencin, etc. Comme toutes les autres sociétés littéraires, celle de Grenoble a subi les effets des circonstances: elle a éprouvé dans ses travaux un ralen-

tissement qui cesse à mesure que l'ordre et le calme, en s'affermissant dans les états, rendent, on peut le dire, les relations d'homme à homme plus paisibles. Du reste, ce qui se passe de nos jours explique assez ce que l'histoire rapporte de la calamiteuse influence des désordres publics sur les progrès des lettres, et prouverait aussi, qu'une nation instruite et polie pourrait parvenir à la barbarie par les révolutions, même malgré l'alliance des sciences avec la philosophie.

METZ (*Moselle*). — *Société littéraire.*—L'ancienne académie de Metz avait contribué à répandre les idées philanthropiques, en proposant des prix pour des questions importantes, telles que la réforme des lois pénales et la régénération civile et politique des israélites français. Détruite pendant la révolution, elle vient seulement de renaître sous le titre de *Société des amis des lettres, sciences et arts.* On y a admis de droit les membres encore existans de l'ancienne académie, MM. Lacretelle aîné, Rœderer, Emery, Grégoire, Cadet de Metz, etc. Parmi les nouveaux membres, on remarque MM. de Maleville fils, Michel Berr, Herpin, Gorcy, Poncelet, Anspach, etc. Elle n'a pas encore tenu de séance publique. On a entendu, avec beaucoup d'intérêt, dans ses séances particulières, des mémoires de M. Gorcy *sur l'économie rurale du pays*; une dissertation de M. Anspach *sur l'apologue* chez les anciens et chez les modernes; des fragmens d'un ouvrage inédit sur les Mathématiques, que M. le chevalier Poncelet, capitaine d'artillerie, a commencé pendant sa captivité en Russie, etc.

La société littéraire de Metz répondra sans doute aux espérances qu'elle a fait naître, et nous rendrons compte de ses travaux.

L*.

PARIS.

INSTITUT.—*Académie des sciences.*—*Mois de* JANVIER.—*Séance du 2 janvier* 1821. — M. Jomard adresse *un instrument à calculer*, en usage en Angleterre, et qu'il a fait exécuter à Paris. L'Académie nomme deux commissaires pour l'examiner. — M. Dureau de la Malle lit un mémoire *sur l'origine des céréales*, et notamment du *blé* et de *l'orge.* M. Edwards lit un mémoire *sur la respiration et l'influence des saisons sur l'économie animale.* Ce mémoire est renvoyé à la commission chargée de juger les travaux admis au concours pour le prix annuel de physiologie.

Du lundi 8.—M. Arago lit une lettre de M. Berzélius à M. Berthollet, relative aux expériences de M. Œrstedt.—Au nom d'une commission, M. Duméril lit un rapport sur une *théorie nouvelle de la fièvre jaune*, adressé à l'Académie par un auteur anonyme, mais dont le mémoire est daté de la Martinique, Saint-Pierre, 1er janvier 1819. Ce mémoire, d'après l'avis de M. le rapporteur, est envoyé au ministre de la Marine et des Colonies afin d'appeler l'attention éclairée du gouvernement sur la position insalubre de l'hôpital de Saint-Pierre, et sur les moyens d'y remédier.—M. Ampère lit un mémoire contenant le calcul de l'action qu'exerce, sur un petit aimant qui ne peut tourner qu'autour de son centre d'inertie dans un plan horizontal, un fil conducteur incliné à l'horizon et situé dans un plan vertical passant par le centre d'inertie du petit aimant. Il ajoute quelques réflexions sur la lettre de M. Berzélius. — M. Cassini fils commence la lecture d'un mémoire *sur l'embryon des graminées*. —M. La Borne lit une note sur *l'aimantation par l'électricité*.

Lundi 15. — Au nom d'une commission, M. Pinel lit le rapport suivant sur un mémoire de M. Bertin, relatif *aux altérations du cœur*. « Nous pensons, dit M. Pinel en terminant, que l'Académie ne sera que juste en accueillant favorablement les travaux de M. Bertin, et en reconnaissant l'antériorité de plusieurs de ses recherches. Qu'il nous soit permis de nous féliciter de voir nous communiquer le fruit de ses veilles, le fils d'un homme que l'Académie compta parmi ses membres les plus distingués, et qui a laissé des souvenirs glorieux dans les sciences anatomiques. » — Au nom d'une commission, M. Berthollet lit un rapport sur un mémoire de M. Chevreul, intitulé : *Essai sur l'analyse élémentaire des corps gras*. « M. Chevreul, dit en terminant le rapporteur, réunit dans ce mémoire les résultats des analyses des corps gras et des produits de leur saponification, qu'il avait exposés dans les sept mémoires précédens. Il les compare ; il déduit les proportions des principes élémentaires, la nature des principes immédiats qui en résultent, la raison des propriétés physiques des corps gras qui sont composés de ces principes immédiats, et celle des changemens que leur fait subir l'action des alcalis, ou de la résistance qu'ils leur opposent. Cette série de recherches délicates sur un genre très-étendu de corps dont on n'avait point approfondi l'analyse, nous paraît devoir être mise au rang des acquisitions les plus importantes de la chimie. Nous pensons donc que ce mémoire mérite,

ainsi que ceux qui le précèdent, d'être imprimé dans le recueil des savans étrangers. »—M. Mongez lit une notice *sur l'aune de Provins en Brie*, transportée et employée en Angleterre. — M. Ampère lit un mémoire sur l'action qu'exerce, sur un petit aimant cylindrique assujéti à tourner dans un plan autour de son centre d'inertie, un fil conducteur rectiligne d'une longueur assez grande pour qu'on puisse la regarder comme infinie et située dans un plan vertical passant par le centre d'inertie de cet aimant.—M. Cassini fils continue la lecture du mémoire qu'il avait commencé dans la dernière séance.

Lundi 22.—M. de Lacépède fait un rapport verbal sur l'ouvrage de MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier, intitulé : *Histoire naturelle des mammifères.*—M. Cassini fils continue et termine la lecture du mémoire commencé et continué dans les deux séances précédentes.—M. Grimaud lit un traité *sur la rage.*

Lundi 29. — Le ministre de l'intérieur soumet à l'examen de l'Académie les tableaux de la *tontine* projetée par les sieurs Pallard et Audeaud. L'Académie charge une commission qu'elle nomme de les examiner. —M. Durville, officier de marine, lit un mémoire sur la campagne hydrographique de la gabarre du roi, *la Chevrette*, dans le Levant et la mer Noire. — M. Cauchy fait un rapport sur les observations et sur l'ouvrage de M. Libri, relatif à la théorie des nombres.

—*Académie française.—Séance extraordinaire du mardi 5 février.* —M. le secrétaire perpétuel fait un *rapport sur le projet d'une édition de divers classiques français avec des notes de l'Académie.* —M. Charles de Lacretelle lit un *fragment sur la gaîté*, tiré de son ouvrage intitulé : *Etudes philosophiques et historiques.*—M. Lemercier lit un *tableau des législations successives*, tiré de son poème de Moïse.

Société des bonnes lettres.—La première séance publique de cette nouvelle société, présidée par M. de Fontanes, pair de France et membre de l'Académie française, a eu lieu vers le milieu du mois dernier : c'est M. Bergasse qui a prononcé le discours d'ouverture. Les séances seront partagées en séances publiques, dans lesquelles on entendra successivement des leçons de littérature, d'histoire, de morale et de sciences naturelles; et en séances particulières, où ne seront admis que les fondateurs et les souscripteurs annuels. Le local de la Société, situé rue de Grammont, n° 27, renferme plu-

sieurs salons, qui seront ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à minuit. Cent sociétaires fondateurs sont propriétaires de l'établissement. Le prix de l'abonnement est de 60 francs par an.

Astronomie. — Découverte d'une nouvelle comète.—Le 21 janvier dernier, M. Nicollet a découvert, à l'observatoire royal de Paris, une comète dans la constellation du Pégase. Depuis cette époque, elle s'est peu écartée du lieu où on l'a aperçue d'abord; mais elle est devenue visible sans lunette. Son noyau est très-brillant; sa queue est longue d'environ quatre degrés. Elle est près de l'étoile nommée *algénib*, et se couche à huit heures du soir : c'est environ une demi-heure avant qu'elle est le plus facile à voir. Mais bientôt, par l'effet du mouvement annuel, elle va se trouver engagée dans les feux du soleil couchant, et elle cessera d'être visible; mais elle reparaîtra peut-être quelque tems après à l'orient, avant le lever du soleil. Au reste, on ne peut rien affirmer à cet égard, non plus que sur les aspects que cet astre pourra présenter. La lenteur du mouvement propre qu'on lui a reconnu, qui n'est que de quatre degrés environ depuis un mois, ne permet pas de calculer avec certitude les élémens approchés de l'orbite de ce corps céleste.

Nous saisissons avec plaisir cette occasion de citer avec éloge une observation intéresante faite par M. Nicollet. Ce jeune astronome, instruit à l'école normale de Paris, et déjà couronné l'an dernier par l'académie des sciences, continue de donner des preuves de zèle et de talent. FRANCŒUR.

PRIX PROPOSÉ, *en* 1820, *par la Revue Encyclopédique.*—Nous proposâmes, l'année dernière, à l'occasion d'un événement funeste, le programme d'un concours sur ce sujet : *L'union intime de la liberté et de la morale publique.* (*Voyez* T. V, p. 400.) Deux discours nous sont parvenus : l'un est daté de Saint-Michel, province de Mondovi, en Piémont, et dédié à *MM. les Députés de la France.* Ce discours est écrit en prose et en français; mais cette langue est peu familière à l'auteur, en sorte que son ouvrage ne supporte pas, sous le rapport du style, un examen sérieux : cette circonstance seule devait l'écarter du concours. L'auteur a adopté une marche sèche et didactique, ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse lui reprocher une érudition mal digérée, et de l'incohérence dans les idées.

La seconde pièce est écrite en vers et datée de Lacamp, commune de Saint-Jean-du-Gard. La lettre d'envoi est signée des lettres initiales C * * R *. Dans cet ouvrage, intitulé : *Discours sur la révolution française*, on s'efforce de prouver l'union qui existe entre la liberté et la morale, d'inspirer l'horreur du crime et de toute espèce de fanatisme, et de venger la nation et la philosophie des calomnies de leurs ennemis. Ce poème est fort bien pensé; la morale la plus pure et la philosophie la plus vraie en ont dicté toutes les lignes. On y reconnaît un homme qui conserve dans toute leur intégrité les précieuses traditions de la véritable liberté. Comme ouvrage de poésie, on y reconnaît un fond de talent naturel, mais que l'étude et le travail n'ont pas suffisamment mûri. L'auteur s'abandonne sans cesse à une facilité verbeuse et négligée que la poésie française ne tolère pas. Ce défaut est poussé assez loin pour qu'il nous soit difficile de trouver un passage qui puisse être cité sans altération. L'auteur parle des gazettes adulatrices du régime impérial :

« C'est là, tous les matins, qu'en pleurant de tendresse,
Je lisais la touchante ou la pompeuse adresse,
Qu'en termes élégans, en tours bien arrondis,
Sur un *plan* circulaire arrivé de Paris,
Toujours soumis, toujours d'une main résignée,
Pour ses administrés mon maire avait signée. »

Ailleurs, il repousse énergiquement, au nom de la liberté, sa complicité avec le monstre révolutionnaire :

« N'est-ce pas lui qui fit monter sur l'échafaud
Les Bailly, les Thouret, et Barnave et Rabaud ;
Tous ces grands citoyens, dont la mâle éloquence
Eût imposé peut-être un frein à la licence,
Des civiles fureurs interrompu le cours,
Et du règne des lois ramené les beaux jours? »

C'est un très-beau mouvement que celui par lequel l'auteur répond à ceux qui n'ont pas craint d'accuser les écrits de leurs adversaires d'avoir armé la main de Louvel :

« Quand des feux de l'enfer, en secret consumé,
Seul, dans l'ombre, il formait son projet parricide,
Si, témoin quelquefois des tourmens de Séide,
S'il *eût lu* les beaux vers du chantre du bon roi,

Doutez-vous que bientôt, pâle et saisi d'effroi,
L'aspect de son neveu, de sa vivante image,
Dans ce farouche cœur n'eût étouffé la rage?
Ou, s'il n'eût arrêté son poignard forcené,
Contre son propre cœur qu'il ne l'eût retourné?...»

Nous citerons encore les vers suivans, tirés de la péroraison:

« Vous donc, jeunes Français, espoir de la patrie,
Qui foulez en naissant une terre affranchie,
Qui plaignant, mais toujours vénérant vos aïeux,
N'avez qu'à moissonner dans le champ glorieux
Fécondé des sueurs et du sang de vos pères,
De nos droits reconquis fortunés légataires,
Ah! d'un si grand bienfait sentez-vous tout le prix,
Et voulez-vous un jour le transmettre à vos fils?
. . . . . .
N'oubliez pas que Rome aux tyrans fut vendue,
Quand la voix de Caton cessa d'être entendue;
Qu'être libre, *en un mot*, c'est être vertueux,
C'est être juste, humain, modéré dans ses vœux;
Que la soif des grandeurs rend les ames serviles...»

Malheureusement, c'est à peu près tout ce qui mérite d'être cité. Privés du plaisir de donner la médaille que nous avions offerte à l'émulation des écrivains, et dont aucun des mémoires envoyés n'a été jugé digne, nous voulons au moins accorder une marque d'estime à celui qui a tenté de répondre à notre appel. La Direction de la *Revue Encyclopédique* fait don à M. C. R. (de Saint-Jean-du-Gard) d'une collection complète des cahiers de la *Revue* qui ont paru jusqu'à ce jour. (8 vol. in-8° de plus de 600 pages chacun, avec figures et dessins lithographiés.) L'ouvrage sera déposé, dans le courant de mars, à l'adresse fournie par M. C. R., avec le manuscrit de son poème.

Histoire naturelle.—Extrait d'un mémoire sur les différens états de pesanteur des œufs au commencement et à la fin de l'incubation, lu à l'Académie des Sciences, le 28 *août* 1820, *par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, l'un de ses membres et l'un des administrateurs-professsurs du Jardin du Roi.*—M. Morénas, à son retour du Sénégal où il était passé en qualité d'agriculteur pour le service du Roi, remit à M. Geoffroy, en octobre 1819, deux œufs d'autruche tout

remplis, qu'on ne vida pas à cette époque. Ce fut en juillet 1820 qu'on fit cette opération qui donna lieu à un événement nouveau pour les laboratoires. La coquille, à peine entamée, se rompit avec explosion; les fluides qui y étaient renfermés furent lancés à une grande distance et dans toutes les directions; ils exhalaient une odeur très-fétide. Mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est que M. Geoffroy trouva un fœtus au milieu des débris de chaque coquille, et que l'un et l'autre n'avaient participé en rien à l'état de putréfaction des fluides environnans, tandis que le contraire a lieu dans les œufs de la plupart des autres oiseaux. L'épaisseur et la densité de la coquille de l'œuf d'autruche suffisent pour expliquer cette différence : en effet, les gaz qui s'y développent par la putréfaction, ne pouvant s'échapper, parviennent à un violent état de condensation; la pression qui s'exerce alors sur les fœtus empêchent la décomposition qui s'opère sans difficulté dans les œufs à coquille poreuse.

Il est bien avéré que l'état de l'atmosphère influe sur le développement des oiseaux pendant l'incubation : l'apparition assez fréquente de monstres, l'effet meurtrier des orages sur les couvées, le prouvent assez. M. Geoffroy a cherché à s'en assurer expérimentalement. Pour cela, il a vernissé des œufs qu'il a ensuite soumis à l'incubation. L'un d'eux, donné par hasard à M. le docteur Serres, renfermait un embryon de poulet, dont la moelle épinière était plus renflée, la colonne vertébrale plus forte, et les points osseux des vertèbres cervicales beaucoup plus écartés que dans les individus provenant des œufs non vernissés. Les trois poulets qui restaient, au mois d'août, à M. Geoffroy, présentaient aussi des différences remarquables dans les organes olfactifs; cependant, il pense que les faits ne sont pas encore assez multipliés, pour attribuer ces défectuosités à la présence du vernis, qui les soustrait jusqu'à un certain point à l'action de l'atmosphère.

Voulant savoir si l'atmosphère donne quelques uns de ses élémens à un fœtus d'oiseau qui croît dans l'œuf, ou si, au contraire, ce seraient quelques parties des fluides renfermées dans la coquille qui se dissiperaient au-dehors, M. Geoffroy a pris le poids de six œufs avant l'incubation, et au moment où elle allait cesser. Ces pesées, faites par MM. Cherreul et Geoffroy avec la balance très-sensible du laboratoire de chimie du muséum, ont prouvé que les œufs avaient perdu moyennement un *cinquième* de leur poids primitif, pendant les dix-neuf jours pleins qu'a duré l'incubation.

Commission sanitaire de France, créée par décision du ministre de l'intérieur, en date du 13 *novembre* 1820. — Un siècle s'était écoulé depuis la funeste époque d'une peste qui enleva quatre-vingt mille personnes à nos départemens des Bouches-du-Rhône et du Var. Pendant ce long intervalle, des lois sans nombre, des ordonnances contradictoires, des publications d'échevins, de commandans d'armes; des décrets de parlemens, des décisions militaires, des arrêts antiques dont les sources sont à peine connues, constituaient la législation qui régit les lazarets, qui dispose de la fortune, même de la vie des citoyens. Dès qu'on jette un regard sur ce chaos, on sent combien il était indispensable de simplifier cette législation, d'en coordonner toutes les parties, et de la soumettre à des formes légales. Cette généreuse pensée, et le danger imminent qui nous a menacés, par le voisinage de l'Espagne, ont sans doute présidé à la décision du ministre de l'intérieur, lorsqu'il a créé une commission composée de trois conseillers d'état, MM. de Gerando, président, Hely d'Oyssel et Forestier, de savans jurisconsultes, de négocians éclairés; d'un chef de division, M. Laffon de Ladebat, et de six médecins, MM. Desgenettes, Duméril, Kéraudren, Pariset, Devèze et Victor Bally.

La composition d'un semblable conseil indique assez qu'il a dans ses attributions trois objets distincts; aussi, dès la première séance, s'est-il divisé en trois sections : *scientifique*, *administrative* et *législative*.

La première doit déterminer quelles sont les maladies susceptibles d'importation, les signes auxquels on peut les reconnaître, et les moyens d'en garantir nos côtes maritimes ou nos frontières. La deuxième prépare le réglement et le régime intérieur des lazarets et des quarantaines. La troisième doit soumettre à une législation fixe et légale tous les moyens coërcitifs. L'ensemble de ce travail sera soumis à la sanction législative. La section scientifique travaille avec ardeur, parce que de ses opérations dépend en quelque sorte celle des deux autres divisions. Elle a déjà fixé ses opinions sur les maladies importables, ainsi que sur les caractères généraux auxquels on peut les reconnaître; elle a désigné les lieux de départ des fléaux pestilentiels, et les points de la France par où ils peuvent pénétrer. D'autres questions indispensables sont soumises à la discussion la plus approfondie, à l'examen le plus impartial. D'importans matériaux se préparent en même tems pour les sections administrative et législative, il ne restera plus qu'un assemblage à faire pour élever et consolider

l'édifice. Emettons le vœu de voir les autres nations imiter un exemple aussi utile ; c'est le moyen le plus efficace, le plus sûr de concilier les intérêts du commerce avec ceux de la santé publique ; un ensemble de travaux bien faits et bien combinés concourraient puissamment à fixer, à éclaircir plusieurs points de doctrine médicale, en provoquant des recherches, et en mettant sur la voie d'utiles et importantes observations ; peut-être aussi parviendrait-on à extirper du sein des nations civilisées ces fléaux contagieux, qui, comme la fièvre jaune et la peste, menacent de dévorer les populations.

VICTOR BALLY, D. M.

Mécanique. — *Nouveau fauteuil-portoir.* — Ce meuble, inventé par M. Régnier, auquel on doit déjà un grand nombre d'inventions utiles et ingénieuses, a été approuvé par plusieurs médecins distingués et par la Société royale académique des sciences. Il est maintenant employé pour transporter les malades dans plusieurs hospices de Paris ; des personnes infirmes s'en servent aussi pour monter et descendre les escaliers, etc. L'inventeur demeure rue de l'Université, n.° 4.

Arts industriels. — *Crayons et tablettes pour les écoles.* — M. Quesnel, rue de Montmorency-Saint-Martin, a inventé des crayons qui peuvent remplacer ceux d'Allemagne, et des tablettes en bois ou en carton, qui sont moins fragiles, moins lourdes, moins dures, et surtout moins chères d'un tiers que les ardoises de Belgique, dont on se sert habituellement. M. l'abbé Sicard et plusieurs chefs d'institution emploient déjà ces deux nouveaux produits de l'industrie française, dont ils ont reconnu la supériorité.

Voyage scientifique. — M. Fontanier, jeune médecin, ancien élève de l'école normale, et actuellement voyageur du muséum d'histoire naturelle, a reçu du ministre de l'intérieur la mission d'explorer la Turquie et l'Asie-Mineure. C'est spécialement sous le rapport de la minéralogie et de la géologie qu'il doit observer ces deux contrées.

Ecole royale polytechnique. — M. le comte Chaptal, pair de France, a été nommé par le roi membre du conseil de perfectionnement de cette école.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Œuvres complètes de M. T. Cicéron, traduites en français, avec le texte en regard*, par MONGAULT, PRÉVOST, D'OLIVET, RENÉ BINET, ancien recteur de l'Université ; ATH

Auger, traducteur d'Isocrate et de Démosthène; MM. Gueroult, ancien conseiller titulaire de l'Université; Burnouf, professeur d'éloquence latine au collége de France; de Wailly, proviseur du collége royal de Henri IV; Naudet, membre de l'Institut, etc., et publiées par *M. Jos. Vict.* Le Clerc, professeur au collége royal de Charlemagne.

Quelques tentatives ont été déja faites pour présenter en français la collection complète des Œuvres de Cicéron. L'édition de Desmeuniers, qui ne donnait point le texte, a été interrompue après le huitième volume, en 1789. Celle de M. Fournier, libraire, commencée en 1816 et terminée en 1818, a été diversement jugée; et ce n'est point sans doute au défaut de zèle ou de lumières qu'on doit attribuer les imperfections d'une entreprise aussi vaste, achevée pour la première fois.

On trouvera, dans la collection de M. Leclerc, quatorze discours de Cicéron traduits par M. Gueroult, ancien conseiller titulaire de l'Université, et que ses extraits de Pline ont mis depuis long-tems au premier rang de nos traducteurs français.

M. Burnouf, professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, et d'éloquence latine au Collége royal, a traduit six discours et le dialogue *des Orateurs illustres.*

D'autres discours ont été donnés par M. Naudet, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et par M. de Wailly, traducteur d'Horace.

On a conservé quelques traductions posthumes de Binet, connu par ses utiles travaux, et plusieurs ouvrages qui sont en possession de l'estime publique, tels que ceux de Mongault, d'Olivet, Prévost, etc.

M. Th. Gaillard, professeur-agrégé de rhétorique au collége de Henri IV, a traduit les trois dialogues *de l'Orateur*, et M. Ch. de Rémusat, le traité des *Lois.*

L'édition aura trente volumes in-8°, imprimés avec soin par *Crapelet*, sur papier fin d'Auvergne semblable à celui du prospectus. Le premier volume contiendra la Vie de Cicéron, et le dernier, les *Index* d'Ernesti, augmentés de quelques tables nouvelles.

La première livraison, composée du second volume, contenant la *Rhétorique à Herennius*, précédée de nouvelles recherches sur cet ouvrage, et du sixième, contenant les six premiers discours, est mise en vente au 1er mars 1821. Les autres livraisons, composées

de deux ou de trois volumes, se succéderont de deux mois en deux mois. — Le prix de chaque volume satiné est de 7 fr.; en grand papier vélin satiné, 18 fr. Tous les exemplaires en grand papier vélin sont demandés. — On souscrit chez LEFÈVRE, libraire, rue de l'Éperon, n° 6, à Paris. — On ne paye rien d'avance.

—*Histoire du droit romain, suivie d'une histoire de Cujas*; par N. BERRIAT-SAINT-PRIX; un gros vol. in-8°, qui doit paraître incessamment, chez Nève, galerie du Palais de justice.

L'Ecole royale des beaux arts, dans sa séance du 28 janvier dernier, a fait la distribution de ses médailles pour le concours d'architecture et de mathématiques de 1820; M. Rondelet présidait. M. Baltard a prononcé un excellent discours *sur l'utilité de la science et la dignité de l'art*; il a rendu un hommage éclatant à la bonne conduite, aux études et aux progrès des élèves. Parmi ceux qui ont obtenu des médailles, nous avons remarqué M. Blouet qui a obtenu, en architecture, le prix départemental, et, parmi ceux qui ont obtenu des médailles de mathématiques, les élèves Domet, Canisié, Buron et Emile Jarry.

Musique. — Une sonate inédite de *Haydn* va être publiée par souscription, avec le *fac simile* de la lettre que l'illustre compositeur écrivit à madame la maréchale Moreau, en lui adressant son dernier ouvrage. On souscrit chez Naderman, marchand de musique du Roi, rue de Richelieu, n° 46. Prix, 3 francs, et 3 francs 25 centimes par la poste.

THÉATRES.—*Théâtre Français.—Le Mari et l'Amant*, comédie en un acte et en prose; par M. Vial, auteur d'*Aline*, du *Premier venu*, etc. — Un colonel s'est chargé d'être le mentor d'un jeune homme de dix-huit ans; et l'art de séduire est celui dont il croit devoir lui donner d'abord des leçons. Mais sa femme, dont il ignore la présence à Paris, et dont son jeune ami est devenu amoureux au bal masqué, est le premier objet d'étude qu'il indique à celui-ci. Tel est le sujet de ce petit acte, dont le dénouement est, comme on le prévoit, une leçon pour le mari. Plusieurs situations sont empruntées à des ouvrages connus; un goût sévère pourrait blâmer les deux caricatures du garde national et du portier; mais la gaîté qui règne dans la pièce a désarmé le public, peu habitué à rire aux comédies nouvelles du théâtre français, et M. Vial, bien secondé par les acteurs, a été applaudi sans opposition.

—*Académie royale de musique* (1).—La mort *du Tasse*, opéra en trois actes; poème de MM. Cuvelier et de Meun, musique de M. Garcia. — Cet ouvrage a réussi, et mérite, jusqu'à un certain point, le succès qu'il a obtenu. Cependant la marche du poème ressemble un peu trop à celle d'un mélodrame, et les auteurs ont abusé, sans en recueillir aucun avantage, du droit que s'arrogent les poètes d'altérer l'histoire. Le style est généralement faible : on dirait que MM. Cuvelier et de Meun pensent, avec quelques personnes, que les beaux vers nuisent à la musique. Celle de M. Garcia est expressive, chantante, et les motifs heureux qu'elle offre aux auditeurs ne sont jamais étouffés par l'harmonie. Les ballets ont aussi contribué au succès de cet opéra.

— *Opéra-comique.* — *Les Caquets*, ancienne comédie en trois actes de Ricoboni, réduite en un acte par M. Vial, et mise en musique par M. Berton fils, a obtenu un succès non contesté. C'est un ouvrage agréable, et qui doit faire espérer que M. Berton se rendra digne un jour du nom célèbre qu'il porte.

Nécrologie.—*Montègre.*—Les amis du docteur de Montègre, mort le 7 septembre 1818, au Port-au-Prince (Voy. *Revue encycl.*, T. Ier, pag. 186), se sont réunis au cimetière de l'Est, le 18 février, pour déposer son cœur dans un monument élevé par sa veuve. On se souvient que cet infortuné médecin, non moins habile dans les sciences que zélé philanthrope, est mort à la fleur de l'âge, presque en arrivant en Amérique. Une nombreuse assemblée assistait à la cérémonie. Deux de ses amis ont payé un tribut à sa mémoire. L'un d'eux, M. Jomard, a prononcé le discours suivant : « Le nom d'Antoine-Jean-François Jenin de Montègre, que les sciences ont perdu dans un autre hémisphère, déjà depuis deux années, n'est pas de ceux qui ont à redouter le prompt oubli de l'indifférence. Le tems n'a fait qu'ajouter au sentiment douloureux d'une perte déplorable; il nous a révélé chaque jour de nouveaux titres aux regrets de l'amitié, aux douleurs d'une famille inconsolable, à l'estime publique et à celle de l'étranger. Quel est donc ce privilége qu'exerce le nom à jamais honoré de l'infortuné Montègre? Pourquoi des voyages lointains, deux années de séparation, la mort enfin, n'ont-ils rien effacé de son souvenir? J'ose le dire,

(1) A l'avenir, nous rendrons compte des pièces nouvelles jouées à ce théâtre et à l'Opéra-comique.

Messieurs, et nul de vous ne me démentira, c'est qu'à l'amour des sciences il joignait une égale passion pour le bien public; c'est que le cœur le plus humain, la philanthropie la plus pure, la plus vraie, la plus désintéressée, la plus infatigable, accompagnait l'esprit le plus orné; c'est que le savoir et le goût des arts, qui brillaient chez lui à un rare degré, cédaient encore une plus grande place à ce noble empressement pour secourir l'humanité souffrante, adoucir ses misères, éclairer son ignorance. Que chacun de vous, Messieurs, se rappelle avec quelle généreuse instance Montègre sollicitait ses amis, tantôt pour soulager une infortune privée, tantôt pour concourir à d'utiles institutions, toujours pour une œuvre de bien. Sans doute il est beau de signaler son nom par les découvertes dans les sciences, par de grands travaux dans les lettres; mais quelque estime qu'ils accordent au talent et au savoir, quelques honneurs qu'ils décernent au génie, les hommes éleveront toujours plus haut, dans leur estime et dans leur reconnaissance, la mémoire de ceux qui ont consacré leurs lumières au service de la patrie, à l'amélioration du sort de l'espèce humaine, à l'avancement de la civilisation. Quelle gloire plus digne d'envie que celle des Francklin, des Voltaire ou des Malesherbes, sans parler de nos illustres contemporains? Peut-être nos plus beaux génies n'iront-ils pas plus loin dans la postérité! Ainsi que nous jugeons les anciens peuples par les ouvrages qu'ils nous ont légués, ainsi nos grands hommes seront appréciés chez leurs derniers neveux par les monumens qu'ils auront laissés sur la terre; et quels monumens sont plus durables que les travaux qui ont pour but le bonheur de la société, que les efforts de la science consacrés à secourir, à protéger, à éclairer nos semblables?

« Telle était la pensée dominante de l'ami que nous regrettons. Ne l'avons-nous pas vu interrompre, avec joie, des succès littéraires, des études favorites, pour se ranger parmi les bienfaiteurs de l'indigence, parmi les fondateurs des institutions généreuses! Avec quel dévouement il partageait de modestes fonctions, de laborieuses recherches! Je laisse aux maîtres de l'art à célébrer ses travaux dans les sciences physiques et médicales. Il suffit des nombreux services qu'il a rendus à ses semblables, pour lui assurer un nom qui vivra long-tems. S'il eût atteint le terme probable de sa carrière, plus de jours sans doute auraient été marqués par des bienfaits, par de louables actions; mais il a fait assez pour notre exemple, assez pour rester dans la mémoire

des hommes. Qu'il soit à jamais, pour ses enfans, pour une jeunesse digne de suivre ses traces, le modèle de ces sentimens nobles et purs qui élèvent l'homme jusqu'à la nature divine!

« Disons le dernier adieu à celui que nous chérissions, et déposons ici religieusement la dépouille recueillie par une main chère, pour être conservée dans ce modeste monument. »

Nous croyons devoir insérer, à la suite de ce discours, la lettre même que M. le général Boyer, président de la république d'Haïti, a écrite à madame de Montègre, pour l'informer qu'il a fait élever, aux frais du gouvernement, un monument consacré à la mémoire de son mari.

« Votre lettre, madame, m'est parvenue; l'expression touchante des chagrins d'une famille en pleurs m'a vivement affecté. Si l'assurance, de ma part, que mes concitoyens partagent avec moi votre douleur pour la perte irréparable que nous avons faite, pouvait adoucir l'amertume de vos afflictions, croyez, madame, que l'homme qui vous fut cher, à tant de titres, a emporté dans la tombe l'estime, l'admiration, la gratitude et les regrets de tous les Haïtiens qui ont été à portée d'apprécier la noblesse de son dévouement et les qualités qui le distinguaient.

« Non, madame, le voyageur ne foulera point aux pieds la cendre d'un homme de bien, l'enceinte sacrée où reposent les restes d'un apôtre de la raison, d'un martyr de la philanthropie : j'ai donné des ordres pour l'érection d'une tombe à la mémoire de M. de Montègre, et sous peu mon secrétaire particulier, M. Colombel, aura l'honneur de vous annoncer que vos souhaits religieux ont été remplis.

« Veuillez, madame, agréer l'hommage de mes regrets et mes salutations respectueuses. » BOYER.

Port-au-Prince, ce 25 octobre 1819, an 16 de l'indépendance.

—*Lagrenée.*—M. J. J. Lagrenée, peintre connu par plusieurs ouvrages remarquables, est mort à Paris, le 13 février dernier, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-SIXIÈME CAHIER,

FÉVRIER 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice relative au Tableau ci-joint des variations de la température pendant l'année 1820. *Francœur.* p. 221
2. Essai historique sur la poésie anglaise et sur les poètes anglais vivans. *Ph. E. Chasles.* 228
3 Exposition annuelle des produits des quatre manufactures royales. *P. A.* 402

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Observations anatomiques sur plusieurs espèces de cétacées. *J. P. Brès.* 252
5. Système analytique des connaissances positives de l'homme, par Lamark. *Adelon D. M.* 257
6. Essai sur l'histoire de l'économie politique. *M A. Jullien.* 268
7. Vie de l'honorable Jean Philpot Curran. *Barker.* 287
8. Correspondance particulière de David Hume. *Depping.* 303
9. Odes d'Horace, traduites en vers italiens, par M. Thomas Gargallo. *Salfi.* 315
10. Poésies de Marie de France. *F.* 319
11. Commentaire de Sextus Jul. Frontin. *Mazois.* 322

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 76 ouvrages, français et étrangers. 328

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE : Etats-Unis. 375

ASIE : Sibérie. 378

EUROPE : Grande-Bretagne.—Russie.—Pologne.—Allemagne.—Suisse.—Italie.—Espagne.—Pays-Bas. — France.—Paris. 379

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

EXTRAIT

Du Rapport présenté, le 10 *janvier* 1821, *au ministre de l'intérieur, par l'administration du Muséum d'histoire naturelle, sur la collection d'histoire naturelle faite au cap de Bonne-Espérance par M.* DELALANDE.

Le cap de Bonne-Espérance, occupé depuis longtems par des Européens, paraissait suffisamment exploré, à en juger par quelques ouvrages célèbres, publiés sur cette contrée, tels que les relations de Kolbe, de Sparrman, de Levaillant, etc., etc.; mais les collections de M. Delalande en donnent une idée toute nouvelle et très-différente. Par les soins de ce naturaliste

du Muséum, nous pouvons maintenant nous flatter de mieux connaître, sinon le sol même, du moins les productions organisées, les plantes et les animaux de cette extrémité australe de l'Afrique.

M. Delalande avait donné des preuves de sa capacité, dans trois voyages à Lisbonne, à la mer de Provence, au Brésil, qu'il avait déjà faits pour le gouvernement et pour les progrès de l'histoire naturelle, quand il fut désigné pour un quatrième voyage. Accompagné d'un de ses neveux, âgé de douze ans, qui a partagé ses fatigues, ses travaux et ses dangers, notre voyageur quitta Paris, le 2 avril 1818, et fut, le 3 août suivant, rendu aux attérages du Cap.

Tout en s'occupant d'excursions et de découvertes dans les environs de la ville du Cap, il prépara ses expéditions pour l'intérieur des terres. Elles ont eu lieu dans l'ordre suivant :

Il entra dans le pays des Hottentots, le 11 novembre 1818. Revenu au Cap, ce fut pour en repartir bientôt, et se rendre dans les provinces de Berg-Rivière (le 5 juillet 1819); et, après un second retour, il se rendit dans la Cafrerie, le 2 novembre 1819.

N'ayant d'Européen auprès de lui que le jeune Verreaux, son neveu, aidé uniquement par quelques Hottentots ou nègres dépourvus d'intelligence et de culture, M. Delalande fut long-tems en expédition, à huit cents milles du chef-lieu de la colonie. Il se trouvait ainsi enfoncé dans l'ouest, à une époque où les Cafres, fort animés contre les Européens, leur faisaient une guerre acharnée, sans que cette circonstance, très-périlleuse pour lui, l'arrêtât dans l'accomplissement de sa mission.

Ce n'était que dans cet éloignement du Cap qu'il pouvait espérer de joindre l'énorme quadrupède, le *rhinocéros à double corne*, qui lui avait été très-expressément demandé. Il tint ferme sur cette terre inhospitalière, jusqu'à ce qu'il eût joint l'énorme bête, de douze pieds de long, dont l'absence, celle du squelette surtout, formait une lacune impatiemment ressentie dans nos collections et dans nos ouvrages d'histoire naturelle.

C'est à l'ouest du Cap qu'il fit cette chasse heureuse : il se porta bientôt après dans l'est, pour satisfaire à une autre recommandation. Le squelette d'un autre animal, d'une taille tout aussi colossale, d'un *hippopotame*, lui avait également été désigné comme essentiellement nécessaire à la science. Il le poursuit à Berg-Rivière ; il est long-tems sans le joindre ; enfin, il en surprend une famille et tue le chef, le plus gros et le plus redoutable de tous. Une circonstance relative à cet événement honore notre voyageur, en même tems qu'elle nous fait un devoir d'en témoigner notre reconnaissance au gouverneur du Cap, lord Charles Sommerset (1), et au secrétaire colonial, M. le colonel Christophe Bird. Une loi de la colonie portait défense de chasser et de tuer des hippopotames ; mais le gouvernement pouvait relever de l'amende de 1000 rixdales, que l'infracteur encourait. M. Delalande, grâce à la protection éclairée de ces deux chefs de la colonie, qui lui ont procuré en

(1) Lord Sommerset, devant aller reprendre le commandement de la colonie du Cap, se trouve maintenant à Paris. (10 janvier 1821.)

tout tems les plus grandes facilités et les encouragemens les plus flatteurs, fut pourvu d'instructions pour commettre, par une exception autorisée, l'infraction à la loi.

Dans les intervalles de ces expéditions lointaines, M. Delalande employait ses momens au Cap à agir sur des animaux d'une bien autre dimension que les girafes, les rhinocéros et les hippopotames. La mer, bouleversée par des coups de vent de la plus grande violence, apportait et venait briser sur le rivage des baleines, qui y restaient quelquefois échouées. Notre intrépide voyageur courait aussitôt s'emparer de proies aussi importantes; mais celles-ci lui étaient parfois ravies par la mer agitée de nouveau, qui faisait rouler et rentrer dans son sein ces monstrueux cadavres, que M. Delalande et son collaborateur de douze ans s'étaient efforcés de dépecer avec tant d'efforts et de peines. Cependant la constance de nos voyageurs fut récompensée par un résultat très-heureux pour nous; ce sont trois squelettes de baleines, l'un de la baleine franche, un autre de la baleine à ventre plissé, et un jeune âge de la première. Malgré tous les désagrémens résultant, sous le ciel brûlant du Cap, d'une putréfaction incommode à l'excès, aucune peine, aucun soin ne furent épargnés; toutes les pièces, grosses, moyennes, petites, les plus petits os de l'oreille, les fanons, généralement tout ce qui concerne le système osseux, tant de pièces qui vont dévoiler plusieurs points importans de l'organisation de ces plus grands animaux de la création; tout a été très-soigneusement rapporté.

M. Delalande n'a pas borné ses travaux aux résultats, déjà très-satisfaisans, qu'on vient de faire connaître : pendant deux années de séjour au Cap, il a recueilli le nombre des objets ci-après :

En insectes	10,000 individus	982 espèces.
En oiseaux	2,305	280
En mammifères	228	59
En reptiles	322	136
En poissons	263	70
En mollusques	387	102
A quoi il faut ajouter	122 squelettes qu'il a préparés.	
Total	13,627 individus	1629 espèces.

Dans le nombre des mollusques, se trouvent plusieurs individus d'une nouvelle espèce de *téthies composées*, animaux vivant en famille et adhérant à un noyau charnu alimenté par la vie commune ; organisation véritablement merveilleuse, très-récemment connue, mais non sur d'aussi gros individus.

En un mot, ce voyage nous procure une zoologie à peu près complète du Cap.

Une science dont on s'occupe aujourd'hui plus que jamais, l'*anthropologie*, ou la science qui s'applique à faire connaître les organisations variées de toutes les races humaines, n'est pas une des moins redevables aux recherches éclairées de M. Delalande. Il a surtout profité de son séjour en Cafrerie, pour se procurer des squelettes et des têtes des peuplades de ces contrées,

dont les races sont aussi remarquables par leur nombre sur ce petit coin de terre, qu'elles sont extraordinaires par leur conformation.

M. Delalande a donné une égale attention à la minéralogie, à l'agriculture et à la botanique.

Trois cents échantillons sont rapportés en minéralogie. Sans avoir une très-grande valeur intrinsèque comme minéraux, ils en ont une pour le géologiste, qu'ils avertissent de la constitution des montagnes et de la nature des roches de l'extrémité australe de l'Afrique. Ce sont les premiers renseignemens de cette nature qui aient été donnés. M. Delalande a aussi rapporté un herbier du Cap, composé d'environ six mille échantillons, de neuf cent vingt espèces, appartenant à deux cent trente cinq genres différens. Il a recueilli des plantes vivantes, qu'il a eu le chagrin de laisser au Cap : la frégate qui l'a ramené a préféré le mouillage plus sûr de False-Bay à celui de la baie de la Table, à vue de la ville du Cap. Il a donc été dans la nécessité de faire franchir les hautes montagnes qui séparent ces deux mouillages, dans une étendue de douze lieues, rude assaut auquel les collections ont heureusement résisté. Les plantes vivantes n'eussent pas soutenu ce transport par terre, et M. Delalande n'a enrichi nos serres que d'oignons, au nombre de cinq cent quatre-vingt-neuf, appartenant à trente-trois espèces, parmi lesquelles treize sont signalées comme nouvelles, et de graines, qui se rapportent à deux cent cinquante-une espèces.

Tant de travaux fixèrent sur M. Delalande l'attention des chefs et des habitans les plus distingués de la colonie, dont il sut se concilier la bienveillance par son

activité, sa modestie et son obligeance; ce qui, sans doute est, une des causes du succès de son voyage. C'est ce que prouvent aussi les lettres et les discours de M. des Ecotais, agent de France au Cap, et qui est dans ce moment à Paris. Le rapport dont nous avons extrait ce qui précède, renferme une lettre de M. des Ecotais à MM. les administrateurs du Muséum, dans laquelle, entre autres choses honorables pour le voyageur, on remarque le passage suivant : « De plus, le séjour de M. Delalande au cap de Bonne-Espérance aura un résultat puissant pour les sciences. Présentement, on sait au Cap ce que la colonie peut leur fournir, et voilà plusieurs colons qui veulent marcher sur les traces de M. Delalande; enfin, le zèle des médecins a été excité, pour continuer ses recherches sur les variétés de l'espèce humaine. »

Le rapport, signé par MM. Desfontaines, directeur, Cordier, secrétaire, et de Jussieu, trésorier, est terminé par la demande que MM. les administrateurs du Muséum font de la décoration de la Légion-d'Honneur, comme une des récompenses que méritent les utiles et honorables travaux de M. Delalande.

De l'atmosphère de la femme et de sa puissance.

Ce sujet est assez singulier, peut-être même assez neuf, quoique n'ayant pu échapper à l'observation; mais on observe mal, lorsqu'on sent vivement. Voyons donc l'enchaînement des idées que m'a fait naître un entretien dont l'atmosphère de la femme a fini par devenir l'objet.

La conversation roulait sur *Grétry*. On parla de la

confiance avec laquelle il osait contracter l'engagement, et cela dans ses dernières années, de reproduire un de ces chefs-d'œuvre lyriques qui l'ont immortalisé. J'observai que si, de cette proposition, Grétry eût fait une gageure, elle était, à coup sûr, perdue. Un pair de France, le comte de R. R., homme de beaucoup d'esprit et d'une grande instruction, fut de cet avis, parce qu'il faut, ajouta-t-il, pour faire de bonne musique, ce puissant ressort qui exalte l'imagination. *Vous n'êtes plus ce que vous étiez*, pouvait-on dire à Grétry. Oui, sans doute, repris-je : l'organe générateur et celui de l'imagination, posés aux deux extrémités du levier, exercent l'un sur l'autre une réaction dont l'initiative appartient à chacun de nos sens, mais surtout à celui de l'odorat, quand tous à la fois ne sont pas de complicité; ce qui produit, dans ce cas, une de ces commotions simultanées qui s'emparent de la totalité des sens. Mais bientôt nous abandonnons Grétry, pour revenir philosophiquement sur cette réaction des sens, et sur ce premier rang que j'assignais à celui de l'odorat. J'appuyai mon texte de l'anecdote que voici : Me promenant avec un homme de mes amis, et respirant dans mon jardin l'air embaumé des fleurs ; y a-t-il une atmosphère plus sensuelle que celle-ci? me dit-il? — Oui, oui, lui répondis-je. — Laquelle? c'est l'atmosphère de la femme! — Il s'arrête, se frappe le front, et me dit : Vous me rappelez, à quatre-vingts ans, cette atmosphère qui, à vingt, exerçait une si grande puissance sur mes sens. — Poursuivons notre entretien avec le comte de R.... C'était une trop bonne fortune qu'un pareil sujet, pour ne pas lui donner le développement dont il était susceptible ; et les observations qui vont suivre sont le résultat du même entretien.

Toutefois, repris-je, n'excluons point les causes d'im-

pression, plutôt intellectuelles et morales que physiques. Chez les hommes, par exemple, d'une constitution faible, l'imagination, plus calme, rendra les sens plus silencieux; et ce sera une véritable sympathie sentimentale, un air doux, une physionomie de bonté, un air de mélancolie qui opéreront la séduction.

Si c'est le plus ordinairement par la vue d'une jolie femme qu'on est à l'instant frappé, ce sera souvent aussi sa voix mélodieuse, sa danse légère qui nous enchanteront; mais surtout ce sera cette émission voluptueuse qui, s'exhalant de la surface du corps de la femme, constitue l'espèce d'atmosphère, objet de cette observation.

Revenons donc à la puissance et à l'énergie de ce sens de l'odorat. Disons d'abord que, chez les animaux, il est le précurseur de l'amour physique, et que l'air en est le messager. Quelle n'est pas, chez l'homme, l'impression électrique que produit, surtout dans la jeunesse, l'atmosphère de certaines femmes, et que la volupté ressaisit même dans les vêtemens dont elles se sont dépouillées la veille! Le fichu qui a ceint leur col, exhale un bien autre parfum que ces sachets asiatiques, que ces colliers d'ambre du sérail.

Comme chacun de nos sens a sa mémoire, ainsi que nos facultés intellectuelles ont la leur, le vieillard conserve celle des sensations que cette atmosphère lui faisait éprouver dans sa jeunesse.

Transportons-nous chez ces asiatiques qui ne connaissent ni le vin ni l'amour, dont les jouissances se bornent au repos, à la mollesse et à une volupté que rend plus sensuelle l'ardeur du climat; car les Soliman et les Roxelane n'appartiennent qu'au roman des sérails. Consultons donc l'histoire de ces sérails, de leurs usages, de leurs mœurs; elle a consacré cette atmosphère de la femme, comme devant décider du mouchoir que le sultan va

donner à l'esclave qu'il honore de sa couche. C'est à la plus belle que le berger *Pâris* donnait la pomme ; mais, pour le prince asiatique, ce ne sont ni les yeux, ni les charmes de la beauté qui décideront son choix ; c'est son propre odorat.

A cet effet, on choisit des esclaves que, *vêtues légèrement*, on abandonne à l'exercice de la course, dans un des jardins du sérail. La légèreté d'Atalante ne déciderait point en sa faveur. Le sultan n'est pas même témoin de cette épreuve, laquelle va se réduire à l'espèce d'atmosphère que ces concurrentes abandonneront *à leurs vêtemens légers*. Ces vêtemens sont présentés au sultan ; et la rivale heureuse sera celle dont le lin qui la couvrait révèle à son amant l'émanation la plus en harmonie avec son odorat ; en sorte qu'un beau visage et d'autres attraits ne seraient plus, pour la favorite, qu'une affaire de luxe.

Maintenant, de ces sérails asiatiques, revenons aux sérails de nos rois dont l'histoire amoureuse a également consacré cette puissance du sens de l'odorat ; et quel argument plus fort, en faveur de l'atmosphère de la femme, que cet empire qu'elle exerce, dans tout climat, sur ces mortels environnés de toutes les séductions, et qui, trouvant si peu de beautés cruelles, ont le choix parmi tant d'autres charmes et d'attraits ?

C'est ainsi qu'à l'une des fêtes de la cour, Henri II, excédé de la danse, entra dans le cabinet de toilette où la princesse de Condé venait de changer de linge, et, s'essuyant le visage couvert de sueur avec ce lin que venait de quitter la princesse, fut à l'instant épris du plus violent amour. Sans cette circonstance, le roi n'eût point brûlé pour elle de ces feux qui, à la mort de la princesse, le jetèrent dans un délire alarmant ; car sa vie fut en danger.

Si c'eût été Henri IV, le roi troubadour aurait prévenu Parny, en lui dérobant ces vers que, depuis, le poète érotique a consacrés dans le cabinet de toilette.

« Voici le cabinet charmant
Où les Grâces font leur toilette;
Dans cette amoureuse retraite,
J'éprouve un doux ravissement.
Ce lin, ce dernier vêtement...
Il a couvert tout ce que j'aime;...
.....
Je crois toucher, dans ce moment,
Les attraits qu'il toucha lui-même. »

Quelle est donc cette atmosphère voluptueuse? Elle peut se définir. C'est un mélange des émanations corporelles et des plus doux parfums, devenus plus suaves, si, au lieu de dominer, ils sont, dans cette harmonie olfactive, ce qu'est la basse dans un concert, ce qu'est le parfum de l'air embaumé des jardins qui ne laisse distinguer ni la rose ni l'héliotrope. Cette magie de sensations ne devait point échapper au célèbre Parny, et il en a défini l'alliance dans ces quatre vers :

« Ce chapeau, ce ruban, ces fleurs
Qui formaient hier sa parure,
De sa flottante chevelure
Conservent les douces odeurs. »

Le phénomène d'une telle sensation de l'odorat, et du désordre qu'à l'instant elle porte dans l'imagination, avait été pour moi un problême insoluble, lorsque mon interlocuteur m'en donna la solution physique; car il ne peut point en exister d'autre.

Il me cita une femme de sa connaissance, douée de toutes les qualités aimables, mais qui ne les possédait pas à un très-haut degré; en sorte que plusieurs autres

femmes de la même ville l'effaçaient par la taille, la figure, les grâces, et même par l'esprit; mais cette femme les effaçait toutes, à son tour, sous le rapport de cette impression qu'elle faisait sur tout homme, sans nulle distinction.

Le comte de R., son ami, frappé de cet effet simultané et comme magique, auquel nul ne se dérobait, l'en entretint un jour, et lui demanda quelle pouvait être la cause de cet ascendant qu'elle-même ne se dissimulait pas; ce secret, que la dame révéla, se borne à ces deux mots : *une propreté recherchée, et des vêtemens légers.* Ce dernier mot fut pour moi un trait de lumière.

En effet, qu'une belle femme se présente dans un cercle, parée de ses attraits et de riches étoffes, on dira : *elle est belle;* et souvent on n'ajoute rien de plus, parce que le sentiment du beau est froid, comme l'est la beauté elle-même, quand elle se présente seule.

Opposons à cette belle femme, et à la sensation qu'elle vient de produire, la sensation que fait éprouver *notre enchanteresse à vêtemens légers;* car c'est là le mot de l'énigme. Ce trait de lumière, échappé de la *physique aérienne*, est le seul moyen d'expliquer la puissance de ces émanations qui constituaient *les charmes, les philtres amoureux* du tems de la chevalerie, lesquels exerçaient sur nos preux un si puissant empire, et les tenaient en servage, pendant des années entières, aux genoux de leurs sévères maîtresses.

Passons maintenant au développement de notre proposition, relativement à cet ascendant que doit exercer sur les sensations, et principalement sur le sens de l'odorat, la femme telle que je vais la supposer. Nous allons voir en quoi *ce charme, ce philtre* vont consister.

Avant tout, une constitution saine, ce premier bienfait

de la nature, un régime convenable, l'abstinence du vin et des liqueurs spiritueuses, de bonnes digestions; et les dents conserveront leur blancheur; la bouche, sa fraîcheur; l'haleine, sa pureté; le teint, son éclat; l'œil, sa vivacité ou sa tendre langueur; la voix, sa douceur; les chairs, leur élasticité; la peau, ce tendre incarnat qui, dans la rose, contraste avec la blancheur de ses pétales;... un sommeil calme et réparateur, exempt de ces rêves qui exaltent ou troublent l'imagination: voilà ce qui constitue la santé, à laquelle on peut appliquer ces vers que Parny adressait à la convalescence:

« Il est une jeune déesse
Plus agile qu'Hébé, plus fraîche que Vénus;
Elle écarte les maux, la langueur, la faiblesse;
Sans elle, la beauté n'est plus. »

Voici donc les principes de la vie, dont la parfaite harmonie influe si puissamment, et à la fois, sur le physique, sur les facultés intellectuelles et sur les affections de l'ame; ajoutons, et même sur nos vertus; car combien de vertus, ainsi que de vices, dépendent de la constitution, du tempérament, enfin de notre état actuel de santé; tant le moral a de rapports secrets avec le physique!...

L'abbesse de Fontevrault n'avait, dans son intérieur, que de jolies personnes. Envoyé par le gouvernement pour y régler les premiers objets d'économie qui, depuis Robert d'Arbrissel, le fondateur de cet ordre, n'avaient reçu aucune modification, je fus frappé de cette réunion de jeunes converses et filles de service, toutes belles; j'en témoignai mon étonnement. Dans le monde, me dit madame l'abbesse, on attache du prix à un beau portrait, à un beau buste; ici, j'en peux jouir en réalité: j'ai d'ailleurs observé, m'ajouta-t-elle, que la fraîcheur, l'embonpoint, la régularité des traits, la jeunesse et la gaîté de cet âge, sont les attributs

de la santé, ainsi que la caution d'une ame bonne, d'un bon caractère, de bonnes mœurs, enfin d'une religion plus douce et plus charitable ; et Madame l'abbesse termina l'entretien, en me désignant une de ces filles, âgée de seize à dix-sept ans, et me disant : en voici une dont le *cœur saigne*, sept jours de la semaine, des maux dont on la fait confidente, et que nous soulageons.

Maintenant, de cette harmonie qui constitue la santé, passons aux soins extérieurs du corps. Ils se réduisent à une extrême propreté que tant d'individus négligent dans leur personne, lorsque tant d'animaux passent leur tems à se la procurer. Aussi, a-t-il fallu en faire une vertu, lorsqu'elle n'est qu'un besoin, et, chez les femmes, un moyen de plaire ; c'est d'elle que Voltaire a parlé dame Gertrude :

« La simple propreté composait sa parure. »

Il faut, aux ablutions, joindre le mélange des doux parfums, mais qui laissent prédominer cette suave émanation d'un corps sain ; enfin, sans que cela puisse toutefois préjudicier à la santé, des vêtemens qui, légers, laissent émaner sans obstacle cette atmosphère combinée ; car, retenue sous des étoffes épaisses et serrées, elle ne tarderait pas à s'altérer, pour ne plus être qu'une sécrétion transpiratoire. C'est ainsi que le simple drap dont, en été, la femme est recouverte sur sa couche, conserve la suavité de cette atmosphère qui cesse d'être la même, quand elle s'échappe de dessous des couvertures plucheuses.

Observons que la jeune fille, ainsi que la jeune plante, exhale cette émanation embaumée : l'une à sa puberté, l'autre à sa floraison. Poursuivant la comparaison, ajoutons que, parmi les plantes, il y en a beaucoup d'inodores, et plusieurs qui affectent désagréablement l'odorat : c'est ainsi que la femme, dont les cheveux sont noirs, crépus

et gras, ou d'un blond ardent, ne peut prétendre à cette magie de sensation.

Si une propreté recherchée est la première condition requise, si c'est le fin tissu de lin ou une mousseline légère qui doit receler cette émanation, on conçoit qu'elle ne peut pas s'exhaler de la surface du corps de nos bergères campagnardes, qui ne sont point les bergères de Gessner ni de Fontenelle. La chemise grossière dont elles sont revêtues, faite du chanvre qu'elles ont roui, teillé et filé dans leurs étables, n'est pas la chemise de la princesse de Condé. Elles corrompraient l'odeur même de l'ambre. Elles peuvent être belles : rarement sont-elles jolies; mais enfin elles n'ont pas cette propreté, ces doux parfums, et surtout cette atmosphère, le plus puissant des charmes de leur sexe. La fleur des champs n'est pas celle de nos jardins; il faut la transplanter et lui donner les soins de la culture.

Combien la fleur de l'agreste rosier, plus épineux que la haie de l'épine même qui lui sert de berceau, ne diffère-t-elle pas de la rose à cent feuilles, sous le rapport de l'incarnat, du luxe des pétales, et surtout de son odeur embaumée! Quelques épines n'arrêtent pas la main qui s'approche pour détacher celle-ci de sa tige, tandis que ce sont des dards que présente l'églantier : toutefois, c'est sur lui qu'on greffe les plus belles espèces de roses. Mais, n'écartons point de cette comparaison une réflexion qui doit naturellement terminer cet épisode, c'est que cette espèce de roses, ainsi perfectionnées par la culture, est communément stérile, et qu'il en est ainsi de la culture de l'espèce humaine, qui tendrait peut-être à la faire dégénérer, si cette dégénération ne se prévenait par le croisement des races, et surtout des individus forts et vigoureux. Aussi, dans le nombre des héros de notre âge, combien sont nés sous d'humbles toits, et non dans des palais, où cependant

il s'en est formé quelques-uns, mais bien plus rarement : c'est le sol qui fait le chêne, et Henri IV ne vivait pas à l'ombre d'un palais.

Revenons à notre atmosphère; et si l'habitante des champs en est privée, nous allons trouver d'autres exceptions parmi les citadines, qu'un excès de maigreur ou d'embonpoint fait sortir de l'ordre naturel; en effet, la nature a imprimé aux grandes espèces animales des formes arrondies, modifiées par de doux méplats, dont l'art du peintre et du statuaire ont formé ce beau idéal des Grecs. Or, les deux extrêmes dont nous venons de parler ne constituent point un état positif de santé, et notre atmosphère doit en être altérée : un excès de maigreur suppose la sécheresse de la peau, et l'excès contraire, une dilatation dans les pores, qui détermine une transpiration trop abondante et nécessairement huileuse; en sorte que l'indolent musulman, qui préfère à la taille svelte de Roxelane une femme forte et corpulente, laisse prendre, par mollesse, l'initiative au toucher sur le sens de l'odorat, blasé d'ailleurs par les parfums sans cesse exhalés de ses cassolettes. Ceci nous ramène à la nécessité du croisement des espèces; en effet, que deviendrait la race impériale de ces ottomans, si elle ne se greffait sur les tiges vigoureuses des Géorgiennes et des Circassiennes ?

Je communiquais l'ébauche de ces observations à un savant naturaliste qui, frappé de ces trois mots accouplés, *atmosphère de la femme*, *propreté*, et *vêtemens légers*, suspend sa lecture, et me cite, comme venant à l'appui de ces propositions, un fait qu'il n'avait pu jusqu'alors s'expliquer, et dont ces trois mots lui révélèrent l'énigme.

Jeune officier du génie, son nom, son esprit, une grande amabilité, et surtout une estimable conduite, lui avaient donné entrée dans les meilleures maisons de la ville où il

était en garnison. Il va en visite du matin chez un homme devenu son ami, au moment où celui-ci venait de partir pour la campagne; sa femme achevait de s'habiller; et, devant être seule ce jour-là, elle invite notre jeune officier à dîner. Il accepte cet aimable tête à tête; mais, tout-à-coup enivré de cette atmosphère qui régnait dans le cabinet de toilette, il s'effraie de l'engagement qu'il vient de contracter. Pourra-t-il, dans cet état d'ivresse, ne point violer le respect dû à la vertu, à l'hymen, surtout à l'épouse de son ami? A l'instant, sa raison lui fait un devoir de la retraite. Il s'échappe....

Ne nous dissimulons pas que les animaux possèdent des sens bien plus énergiques que les nôtres. Il en est ainsi des peuples sauvages, dont les sens sont plus actifs; il faut qu'ils voient à de grandes distances; que leurs voix retentissent au loin; que, pendant leur sommeil, l'oreille soit aux aguets, quand l'orage et la foudre, éclatant au milieu de la nuit, n'ont même pu nous réveiller.

Toutefois, nos sens, moins exercés, et conséquemment moins énergiques, dans notre état de civilisation, n'en sont pas moins susceptibles des sensations qui leur sont propres; ils peuvent se distraire, se suppléer l'un par l'autre pour servir nos jouissances; mais ce premier des penchans, celui d'un sexe vers l'autre; ce premier des besoins, l'amour, est toujours de nature à rendre au sens de l'odorat la sensibilité prononcée que cette atmosphère des sexes exerce dans toutes les espèces d'animaux, car c'est surtout par ce côté-là que nous nous rapprochons le plus d'elles.

La princesse de Condé, jeune, belle, douée de tous les dons de la nature, et vivant habituellement à la cour, ne troublait pas le repos de Henri; il fallait, pour porter le trouble dans l'ame de ce roi et le délire dans son esprit, cette chemise qu'elle venait de quitter, cette émanation,

cette atmosphère dont le lin était embaumé; un seul moment, une aspiration a suffi : l'aimant ne se dirige pas plus rapidement vers le pôle.

Mais, si la physique avoue ces détails, ne sont-ils pas de nature à scandaliser tel sévère et froid moraliste qui croit honorer Dieu, en renonçant aux jouissances des sens que le Créateur a données à l'homme, comme la compensation des misères de la vie? Ce lin, ce dernier vêtement... n'est, à ses yeux, que la chemise de Nessus, teinte de son sang, que le centaure mourant donna à Déjanire : citons-lui David et Salomon, ce qui doit dissiper tout scrupule.

Tel est donc sur l'homme l'empire de cette atmosphère du sexe! c'est ainsi que telle femme, en dépit *de trente-six printems sur sa tête amassés*, est encore séduisante, quoiqu'elle ait passé l'âge de la séduction, et peut exercer encore tant d'empire. Non, ce n'est pas l'esprit seul de Ninon de Lenclos, qui a dû attacher si long-tems à son char ce grand nombre de jeunes amans; c'est moins encore l'empire de sa beauté, dont la faux du tems avait déjà brisé le sceptre; ne serait-ce pas l'atmosphère dont nous parlons?

Quand l'arithmétique est en défaut, on doit recourir à l'algèbre et aux hautes mathématiques pour résoudre des problêmes difficiles; recourons de même à la physique, ainsi qu'à la physiologie intellectuelle : l'une et l'autre sont parvenues à révéler bien des énigmes, sur lesquelles la philosophie ancienne ne pouvait que former des conjectures. Aidons-nous donc des lumières de ces sciences, pour éclairer la question de cette puissance atmosphérique du sexe sur nos sens. Ce n'est pas la sympathie, dans la véritable acception de ce mot; rien ici d'intellectuel, rien de sentimental. C'est le contact de deux nuages diversement électrisés qui cause l'explosion de la foudre, si elle

n'est pas dirigée par le fil conducteur, destiné à absorber le fluide électrique. De même, c'est l'atmosphère de la femme qui, par la vive sensation qu'elle exerce sur l'odorat, excite cette vive et forte commotion, d'où jaillissent les feux de l'amour, que la jouissance parvient également à éteindre; car il faut bien aussi nous aider d'analogies, et procéder du connu à l'inconnu.

La plante odorante, la rose, par exemple, dans son état de vie et de santé, de pleine floraison, n'exhale-t-elle pas, à tous les instans du jour et de la nuit, son arome, *esprit recteur* qui se dégage de l'huile essentielle qu'elle contient. Or, c'est l'ablution du serein des soirées, de la douce et chaude humidité des nuits, enfin de la rosée du matin; c'est le *vêtement léger* du calice s'entr'ouvrant pour abandonner les pétales à l'air ambiant, qui concourent au développement de l'atmosphère parfumée de la rose : resserrée, le jour précédent, dans ce même calice, ce n'était point encore la rose; ce n'en était pas le parfum. Ces cent feuilles épanouies, renfermez-les; dès-lors, elles n'exhalent plus cet *esprit recteur*, parce que bientôt leur huile essentielle va s'altérer. Eh bien ! telle est cette atmosphère de la femme, jeune, fraîche et jouissant du bienfait de la santé.

Je m'étonne que l'ardente imagination des Grecs et leurs sensations, auxquelles le climat donnait tant d'énergie, n'aient pas consacré dans leurs chants cette voluptueuse émanation, tandis qu'ils célébraient le bouquet des vins dont ils aimaient à s'enivrer. C'est cette atmosphère dont il fallait environner Vénus et Adonis. Les Grecs avaient créé pour leurs dieux le nectar, l'ambroisie; et ils n'ont point fait, de cette émanation, une attribution de leurs divinités !

On peut donc appliquer à l'atmosphère de la femme cette réflexion de Montaigne : *Combien de choses nous*

voyons et que nous n'apercevons pas ? Pourquoi Anacréon, dans sa cinquième ode, si voluptueuse et si heureusement imitée dans notre ariette française : *Que ne suis-je la fougère, etc.*, n'a-t-il pas appliqué à cette émanation ce que Sapho dit dans son ode sur la rose ?

« Son sein épanoui parfume le zéphire;
Son charme s'insinue au fond de notre cœur :
Il y répand une douce langueur
C'est la volupté qu'on respire. »

Ce qui était bien plus applicable à l'atmosphere de la femme qu'à celle de la rose, qui n'affecte que deux de nos sens : la vue et l'odorat.

Moschus, dans son idylle sur l'enlèvement d'Europe, dit, en parlant de Jupiter transformé en taureau : « L'odeur divine qu'il exhalait, l'emportait sur les plus doux parfums des fleurs. » Ainsi donc les poètes n'ont pas imaginé de faire partager même aux déesses cet attribut qu'ils accordent aux dieux !

Je voudrais, mais en vain, trouver dans Lucrèce une autorité. Ce chantre de la nature, qui traite des sens, des émanations, du pouvoir de l'imagination, enfin de l'amour, devait-il omettre cette atmosphère de la femme ? cette émission, si sensible chez les animaux, et qui les attire à de si grandes distances? Quel vaste champ ce sujet offrait, sous les rapports physiques et érotiques, à l'imagination du poète ! Lucrèce, dans son VIe chant, aurait épuisé tout ce qui est relatif à nos émanations, s'il eût parlé de l'atmosphère de la femme; et, quand la physique actuelle a tant à élaguer de son système, elle aurait respecté ce que cet émule d'Epicure, ce peintre de la nature, et ce chantre de ses phénomènes, eût dit de cette atmosphère : C'est, enivré de ce philtre, que Lucrèce eût dû mourir, et non de celui qui lui fit perdre la raison et la vie.

Enfin, c'est dans le *Cantique des cantiques*, rangé au nombre des Livres Saints, comme renfermant sans doute des idées purement ascétiques sous l'emblême de l'amour physique, et dans lequel la volupté semble avoir épuisé tout ce qui peut la peindre, que je vais retrouver notre émanation : « Vos mamelles ont l'odeur des parfums les plus précieux; entraînez-moi après vous ; nous courons à l'odeur de vos parfums, qui passe celle de tous les aromates : l'odeur de vos vêtemens est comme celle de l'encens. » Voilà bien l'émanation dont nous traitons, l'une des sources naturelles de l'amour physique ! Et la bien-aimée de Salomon n'est vraiment qu'un être fantastique, source de doux parfums, que tamisent des vêtemens légers. C'est ainsi que l'ambre et le musc exhalent leur parfum, sans pour cela rien perdre de leur poids.

N'omettons pas une observation singulière que voici : Allant rendre visite à une dame de ma connaissance, je l'aborde, l'embrasse et suis fortement affecté d'une odeur d'ambre qui règne sur sa personne et dans son appartement; elle me parle de sa santé, et me dit : Mes affections nerveuses et mon foie sont constamment dans le même état; définitivement je renonce aux médecins et aux remèdes.—Mais ne devriez-vous pas débuter, lui dis-je, par renoncer à ce maudit ambre si contraire aux nerfs ?— Elle et son fils, qui se trouvait présent, se mettent à sourire.— Jamais, reprit cette dame, ni ambre ni musc ne sont entrés chez moi; j'en redoute même l'odeur; et telle est cependant cette atmosphère plus ou moins prononcée, qui s'exhale de la surface de ma peau et dont se pénètrent mes vêtemens. Le fils me confirma ce que me disait la mère; mon observation devenait fréquemment celle de plusieurs autres.

Laissant la médecine prononcer sur ce phénomène très-

extraordinaire, j'en hasarde l'explication; elle n'a point paru dénuée de fondement à l'un de nos plus célèbres médecins. Je présume que, l'origine de cet état nerveux étant une vive affection du foie, c'est la bile qui opère cette anomalie chimique, par la modification qui résulte de son infiltration dans la masse des humeurs; une des propriétés de cette sécrétion est, en effet, de donner l'odeur de musc, d'ambre et de civette; les matières excrémentitielles de plusieurs animaux participent de cette odeur, entre autres la bouse de vache qui, desséchée sur la prairie, offre une substance pulvérulente, très-parfumée, dont on ferait un sachet de tiroir ou de vestiaire, et qui, distillée avec l'esprit de vin, donne une des meilleures liqueurs, sous le nom de *mille fleurs*.

Ces gaz, jadis inconnus, aujourd'hui si nombreux, ne sont autre chose que les principes élémentaires dont s'empare l'oxigène, pour les reproduire, comme corps composés, sous de nouvelles formes et doués de nouvelles propriétés. La flamme elle-même n'existerait pas, sans cet oxigène qui l'alimente, et dont l'atmosphère est l'immense réservoir; en effet, interceptez l'air un instant, et la flamme n'est plus.

L'atmosphère de la femme est encore cette flamme, si l'air joue librement à la surface de son corps : alors il s'y unit et la modifie. Mais, est-elle enveloppée sous d'épais vêtemens de laine ou de soie, au lieu de légères étoffes de lin ou de coton ? enfin, le cou, dont la circonférence donne issue à ce gaz, est-il couvert de fourrures? on n'aura plus cette atmosphere, ces charmes, ces philtres amoureux, qui s'altèrent à travers la dépouille des animaux. Combien les beautés et les grâces perdent souvent par le luxe de la parure !

Vénus est plus belle encore, à demi couverte de sa che-

velure flottante, de sa ceinture et de son voile léger ; mais, sous d'épais vêtemens, elle ne serait plus Vénus.

Enfin, ce contact de l'air, considéré sous les rapports hygiéniques, est infiniment salutaire. Tel un bain atmosphérique, de cinq à six minutes, que, pendant la nuit, on prend quelquefois, en été, le corps nu et la croisée ouverte ; bain qui nous délivre d'un sommeil agité par l'effet d'une digestion pénible. A la chaleur brûlante des extrémités, à une sécheresse fatigante, succède une sensation agréable de fraîcheur, suivie d'une légère horripilation, à la surface du corps, qui rétablit en un instant le système digestif, et nous retrouvons dans le lit un sommeil aussi paisible qu'auparavant il l'était peu; les songes pénibles ont déserté l'oreiller sur lequel votre tête va se reposer de nouveau. C'est à Francklin qu'on est redevable de cette idée du bain d'air. Or, tout ce qui intéresse la santé, intéresse l'art de séduire et de plaire ; car, que peut être l'atmosphère d'une beauté languissante ?

Comment le fluide qui s'exhale d'un corps sain n'affecterait-il pas nos sensations, lorsque la médecine constate un grand nombre de faits imposans en faveur de cette atmosphère émanée des corps vivans, et de l'action qu'elle exerce sur les individus soumis à son influence?

Les Sunamites, destinées à partager la couche du roi David, devenaient sans doute un moyen hygiénique ; autrement, l'histoire sainte aurait-elle pu consacrer le scandale des glaces de la vieillesse dans les bras de l'amour? Le prophète-roi devait retrouver les forces et la vie dans cette couche, où il eût expiré en se livrant à la volupté.

Aussi, combien de jeunes animaux, condamnés à partager le lit d'êtres malades, ont échangé leur état de santé contre l'état phthisique et rhumatismal dont ils absorbaient les principes et l'agent ! Comment la médecine explique-t-elle

ce phénomène, car elle ne peut le nier? C'est ainsi qu'on a proclamé l'atmosphère des étables à vaches, comme remède de la phthisie et de l'épilepsie. Enfin, ne voit-on pas les animaux d'une même espèce fuir celui qui est affecté de maladie? Ce n'est point ici le moral de l'animal qui lui fait éviter la communication; ce ne peut être que l'instinct. Les plantes, qui sont aussi des êtres vivans, partagent, sous ce rapport, beaucoup de propriétés des êtres animés. Elles donnent et reçoivent des émanations, ou salubres, ou délétères, que l'air chasse, de même qu'il transporte la poussière séminale qui va féconder, à de grandes distances, les parties sexuelles de la femelle.

Cette dernière faculté s'étend jusqu'à imprimer la locomotion à la plante aquatique. La *valisneira spiralis* abandonne son lit natal, descend, ou même remonte le courant de l'onde, enfin traverse l'eau, pour regagner l'autre rive qu'habite sa jeune amante et qui va devenir sa couche nuptiale : phénomène des amours végétales qu'a décrit en beaux vers le chantre des *Amours des plantes* (1).

Quand le bâillement, signe de malaise ou expression de l'ennui, se communique si rapidement, comment cet aimable penchant des sexes serait-il moins prompt à se manifester? Eh quoi! lorsque, dans les trois règnes de la nature, tout est attraction, affinité, comment l'homme pourrait-il se dérober à l'impression de ces émanations, que l'atmosphère reçoit, pour les modifier et les transmettre, comme autant de germes et de levains, destinés à continuer l'œuvre de la création, en régénérant ainsi les espèces? Faisons donc rentrer dans le domaine de la physique ce qui paraissait appartenir exclusivement à la philosophie épicurienne et à la lyre d'Anacréon.

---

(1) M. Castel.

N'épuisons pas le sujet; laissons la volupté glaner quelques épis dans ce champ nouveau, et terminons cette dissertation par le résumé que voici :

La femme qui a reçu de la nature une bonne constitution, et gardienne fidèle de sa santé, laisse exhaler, par la transpiration insensible, une atmosphère qui, modifiée avec les circonstances que nous avons indiquées, devient un des plus puissans attraits, et constitue ces charmes, ces philtres amoureux, fictions anciennes, devenues réalités, maintenant que la physique et les analogies expliquent tant de phénomènes. Tel que cet esprit recteur de la rose, avons-nous dit, qui se dégage de son essence, cette émanation de la femme est l'esprit recteur que laisse exhaler l'essence de la vie contenue dans ses réservoirs. Tel est aussi ce fil métallique, qui soutire de la nue des flots de matière électrique; avec cette différence qu'il prévient ainsi les feux du ciel, et que cette émanation provoque les feux de l'amour.

Enfin, puisqu'ici les analogies nous deviennent secourables, cette atmosphère de la femme, modifiée, ainsi que la flamme, par le concours de l'air libre, a, comme elle, le pouvoir, en exaltant l'imagination, d'embraser le cœur de l'homme; et cet effet est réciproque entre les deux sexes. Enfin, pour continuer cette comparaison, j'ajouterai que, comme la dernière émission vaporeuse d'un flambeau qui vient de s'éteindre, se rallume à l'approche de la flamme; de même, l'atmosphère de la femme est la flamme qui rallume le flambeau de l'Amour.

CADET DEVAUX.

Essai historique *sur la poésie anglaise et sur les poètes anglais vivans.*

(Second article. *Voy.* ci-dessus, pag. 228).

L'école de Pope est expirante, au moment où l'on admire Burns et Chatterton, malgré le patois de l'un et le style suranné adopté par l'autre. Cependant le vieux respect des règles subsiste encore : le cercle magique n'est pas franchi. W. Cowper, le premier, homme religieux et solitaire, qui n'est poète que pour céder au besoin d'une ame ardente et contemplative, s'élance dans une plus libre carrière, et opère une révolution subite dans le goût poétique de son tems. Du sein de la vie commune, des scènes domestiques, des affections de tous les jours, il fait jaillir une poésie forte d'émotions et pleine d'images. Peu lui importe que ses vers soient durs ou négligés, pourvu qu'ils peignent, qu'ils émeuvent, qu'ils respirent l'austère enthousiasme dont il est pénétré. Comme Rousseau, Cowper mit la nature à la mode (1) : on vit la duchesse se promener solitaire sur les bords du lac, et l'évêque méditer dans les bois de son diocèse. Le pays de Galles se remplit de tous les désœuvrés de l'Angleterre, qui allaient en foule admirer les beautés de la nature. On eût dit que le poète, en sonnant d'un cor magique, avait peuplé les bois et les vallées de ces habitans nouveaux.

Ce mouvement imprimé par Cowper à la poésie, vers la hardiesse et la simplicité, fut secondé par la révolution, qui, en bouleversant la France, remuait l'Europe, et dont les principes favorisaient toutes les espèces d'audace. Il

---

(1) *Voyez* toutes les satires et toutes les comédies du tems, entre autres *Doctor Syntax*.

est impossible de ne pas reconnaître la trace républicaine, dans cette pitié accordée aux vices du faible et refusée aux erreurs du puissant ; dans cette véhémence contre la tyrannie ; dans cette amère satire des vices inhérens à la société ; dans ce désir d'être simple, pour être à la portée de tous les hommes (1) : caractères dominans de la poésie anglaise actuelle. Il faut y joindre un penchant à la sensibilité mystique et aux rêveries vaporeuses, emprunté à la nouvelle école de poésie allemande.

Coleridge, aujourd'hui vivant, est celui qui a le plus favorisé les progrès de cette dernière école ; il lui sacrifia les facultés brillantes d'une imagination forte et originale, qui aurait pu le ranger parmi les premiers poètes de son siècle. *Wordsworth* aussi, par une malheureuse affectation de simplicité sentimentale, énerva et vulgarisa son style, d'ailleurs plein de délicatesse et de naturel.

Southey, leur ami et leur rival, nous arrêtera plus long-tems. Poète attaché à la cour (2), il est le plus hardi des poètes ; anglais, et né dans un tems où la haine nationale entre son pays et le nôtre était plus ardente que jamais, il a chanté Jeanne-d'Arc, l'héroïne de la France, victime sacrifiée à la vengeance de l'Angleterre ; il a osé laver à la fois ses anciens outrages, et la nouvelle souillure imprimée à son nom par la plaisanterie scandaleuse d'un homme de génie (3). Tout ce qui est grand, merveilleux, étonnant, Southey l'a rendu avec force et vérité : il excelle à peindre l'éclat des mœurs orientales, les festins et les batailles, le tumulte des fêtes et le bruit des hommes

---

(1) *Poetry is the right popular philosophy.*—La poésie est la véritable philosophie populaire.

(2) Poète Laureat.

(3) La Pucelle de Voltaire.

rassemblés; c'est le Paul Véronèse de la poésie. Il aime aussi à promener son imagination vagabonde à travers les régions de la féerie, à représenter avec une verve intarissable les avenues de feu, les fontaines de lumière, le palais de nuées, où ses enchanteurs font leur séjour. Au milieu de ces conceptions éblouissantes, vous êtes surpris de trouver presque toujours les affections tendres, pures, innocentes, dévouées, de quelques êtres angéliques, qui vous reposent et vous émeuvent doucement; et ce contraste de ce que la sensibilité a de plus touchant, avec ce que l'imagination a de plus splendide, est plein d'un charme inexprimable. Le style de Southey est celui d'une inspiration soutenue; mêlant toutes les mesures et tous les rhythmes, il module ses vers d'après le ton de sa pensée. Sa poésie, riche, sonore, impétueuse, roule, comme celle de Pindare, des flots de sentimens et d'images; trop peu soignée, souvent diffuse, elle peint toujours avec aisance et vérité; mais trop de négligence nuit à l'effet de l'ensemble. On peut reprocher encore à Southey de pousser la fiction jusqu'à l'extravagance, de ne pas approfondir assez les passions, et de rendre ses personnages trop supérieurs à l'humanité, pour qu'ils attachent le lecteur.

Ce qui manque à Southey, est exactement ce qui distingue le poète *Crabbe*. Poète du malheureux et du pauvre, en nous conduisant dans la demeure de l'artisan, dans le grenier de l'indigent malade, il nous dévoile si bien les douleurs de ces infortunés qui sont nos frères; il met tant de vérité dans ses descriptions, répand sur tous ses récits une force de sensibilité si puissante, qu'il nous arrache de vertueuses larmes pour ce que nous voyons, d'un œil sec, dans toutes les rues de nos grandes villes, et nous intéresse, malgré nous, à ce qui semble dégoûtant et bas. On pourrait comparer sa manière à celle de Rembrant:

elle est noire, pleine d'effet, d'une nature vulgaire et d'une vérité frappante. Quelquefois, il s'abaisse jusqu'à être le satirique des classes inférieures du peuple; cette ironie est révoltante, en ce qu'elle est peu généreuse. Il a aussi le tort de peindre en détail trop de minuties inutiles, et de tourmenter sa poésie par une concision affectée.

Campbell est pathétique comme ce poète; mais son modèle est choisi dans une nature plus idéale, plus pure, plus relevée. Les premières affections de deux jeunes cœurs, les joies et les larmes de la tendresse maternelle, le religieux dévouement de la piété filiale, tels sont les sujets qu'il retrace le plus volontiers. Il aime à jeter ensuite les êtres qu'il a créés dans une solitude complète, où l'intensité de leurs affections s'augmente, et enfante naturellement les plus sublimes sacrifices. Quant à l'éclat des images, à la complication des événemens, au mystérieux de la fable, aux coups de théâtre qui effraient, et à toute la brillante fantasmagorie de Southey et de son école, il n'y a rien de tout cela chez Campbell, mais seulement une poésie harmonieuse, douce, écho fidèle de ces accens de douleur et de joie, dont tous les cœurs humains ont retenti. A cette époque de civilisation avancée, où la vérité est trop souvent bannie du langage ordinaire des hommes, on retrouve ici avec délices ces accens vrais de l'émotion, comme une source vive et pure qui jaillit d'un sol marécageux. La versification de Campbell tient de Johnson pour la fermeté concise, et de Goldsmith pour l'élégance soutenue. On regrette seulement d'y voir les traces de la lime; trop de travail ôte à la poésie, comme à l'or, et sa force et son éclat.

Walter Scott, dont la poésie est souvent lâche et négligée, jouit d'un succès bien plus général en Angleterre: ses nombreux poèmes, sans cesse imprimés, sont tou-

jours lus avec une avidité sans égale. Il est vrai que son génie ne domine avec une supériorité marquée dans aucune région distincte du pathétique ou du sublime. Il n'a ni la sévère majesté de Milton, ni l'élégance tendre de Campbell, ni le fini de Pope, ni la verve éclatante et riche de Southey : il ne nous introduit pas, comme font Cowper et Crabbe, dans les habitations du malheureux et du pauvre : ni comme Campbell, dans le ménage heureux de deux jeunes époux ; ni comme Darwin et Southey, parmi des êtres imaginaires : mais il a quelque chose de tous ces poètes; et leurs diverses qualités se réunissent en lui à un certain degré, dont la proportion heureuse et bien combinée donne à l'ensemble de ses poèmes une variété piquante et une séduisante harmonie.

Né sur les limites de l'Écosse et de l'Angleterre, familiarisé de bonne heure avec l'histoire héroïque de son pays et les vieilles ballades qui en perpétuent la mémoire, amoureux de ces tems chevaleresques où ses ancêtres même ont joué un glorieux rôle, et sur lesquels il avait fait depuis long-tems des recherches approfondies; W. Scott a cru découvrir dans les vieilles guerres de l'Angleterre et de l'Écosse une mine féconde et nouvelle de poésie héroïque; et, pour augmenter l'effet et l'illusion de ses chants, il a imaginé de les composer dans le rhythme même employé par les poètes d'alors; rhythme qui ne manque pas d'harmonie et de grâce, mais qui expose souvent le poète à délayer sa pensée et à énerver son expression. Dans les romans poétiques qu'il a publiés d'après ce système, on a trouvé une peinture vive, frappante, animée, des tems féodaux : on a cru voir revivre ces hommes étranges qui unissaient la simplicité à la magnificence, la grandeur romanesque à la férocité sauvage; on a été enchanté des tableaux neufs et brillans que présentent ces mœurs demi-

guerrières et demi-pastorales, ces lieux, pleins d'effrayantes beautés, habités par des chevaliers galans et braves, cette grandeur farouche et sombre que leur caractère gardait encore au milieu de la cour splendide qu'ils étaient forcés de suivre.

La poésie de W. Scott est brillante, variée, facile; on pourrait la comparer, avec quelque justesse, au pinceau de Sébastien Bourdon. Elle groupe ses personnages avec une aisance et un bonheur admirables; elle a un coloris vif, une touche large et animée. Elle est souple et prend en un instant mille formes : tour à tour, elle émeut vivement, touche doucement, décrit avec magie une fête ou un combat, peint rapidement un beau paysage, s'arrête à détailler minutieusement chaque pièce d'une armure, et met dans la bouche du montagnard mourant des paroles dignes de la scène tragique. C'est surtout le mouvement qu'elle excelle à peindre, le vaisseau qui fend l'onde, l'aigle qui s'élève dans les airs, dix milles guerriers débouchant tout-à-coup de leur embuscade. Dédaigneuse de toute affectation, elle est, comme celle de Shakspeare, prodigue de beautés négligées et enchanteresses ; comme celle de Spencer, elle décrit avec une abondance et une vérité délicieuses; enfin, des vieilles ballades du pays, elle a gardé l'énergie sauvage et quelquefois la rudesse.

Deux poètes qui ont aussi obtenu les plus grands succès, mais dont l'un est réprouvé par les gens austères, et l'autre par les amis de l'autorité, sont *J. Wolcott* et *Th. Moore.* Wolcott, plus connu sous le nom burlesquement poétique de Pierre Pindare, a passé sa vie à se moquer de tout le monde et de tout. Auteurs, journalistes, académiciens, politiques, ministres, courtisans, ducs et pairs, jusqu'au grand Pitt, jusqu'à la reine; il a tout immolé à sa gaîté folle et caustique, à sa vive et poignante satire. Cette

verve amère se joint chez lui à une élégance singulière de versification, et au talent d'écrire la caricature avec une vérité parfaite. En un mot, jamais les coups du fouet satirique ne furent lancés de plus haut, plus fort, ni plus juste. C'est le Callot de la poésie anglaise.

Th. Moore, que ses admirateurs appellent le Catulle anglais, a mis dans ses pièces érotiques, de la douceur, de l'harmonie, souvent de l'imagination et de la grâce. Dans les cercles un peu libres, il n'y a pas de poète plus à la mode. A la tendresse, il unit la licence, et, à des traits de sentiment, des traits d'une volupté abandonnée : cent fois plus dangereux, disent ses adversaires, que Rochester et Dryden, dont le poison était offert sous une forme trop grossière pour séduire. Si l'on écarte ces considérations morales, et que l'on juge Moore sous le simple rapport de l'art et du talent poétique, on ne peut s'empêcher de le regarder comme l'un des hommes qui honorent le plus son pays et son époque. Il est original. Aucun poète anglais ne réunit, comme lui, cette mollesse élégante de diction, cette riche et voluptueuse abondance de pensées, ce pouvoir magique d'éveiller toutes les sensations douces et toutes les émotions tendres. Son *Lalla Roukh* est un chef d'œuvre d'imagination et de grâce.

Bloomfield, simple artisan, a chanté avec grâce les travaux de la campagne : les détails de la vie rustique prennent de l'intérêt sous sa plume. Il peint avec naïveté, précision et fraîcheur ; il anime ses descriptions et ses récits par des traits d'une sensibilité délicate. *Rogers* a mis en vers purs et classiques des sentimens nobles et tendres. *Sotheby* est plein de douceur et d'élégance, mais faible d'invention, et dépourvu de chaleur.

Je pourrais citer encore plusieurs poètes modernes, estimables sous différens rapports : entre autres miss *Baille*,

poète dramatique, chez qui l'on trouve une conception forte, de l'énergie et du naturel. Miss *Opie*, auteur de petites pièces distinguées par de la sensibilité et de la grâce; miss *Porden*, qui a porté dans l'école de Darwin une versification parfaite; *Hayley*, poète didactique un peu lourd, mais pensant juste et écrivant bien; Sir *W. Jones*, chez qui une érudition vaste se joignait à un goût pur et à une imagination vive; *Jerningham*, très-remarquable par la simplicité douce et mélancolique de ses poèmes; *W. Drummond*, plus orateur que poète; enfin, *Ogilvie*, *Pratt*, *Bowles*, *Polwhele Barry*, *Cornwall* et quelques autres.

Il me reste à parler du plus jeune, du plus célèbre, du plus original, du plus malheureux des poètes anglais vivans, *Lord Byron*. Appartenant par sa famille à la première noblesse de son pays, doué par la nature d'une physionomie singulièrement expressive (1), d'une ame ardente, d'un esprit vif et souple, dont il se servait pour déguiser son génie, il fixait tous les yeux sur lui, et, par la générosité de son caractère, se faisait pardonner la supériorité de ses talens, lorsqu'on le vit se séparer juridiquement d'une femme adorée, quitter le grand monde où il brillait, aller promener sa vie errante dans les glaciers des Alpes, dans les plaines de l'Italie, sur les plages du Péloponèse, et de là envoyer en Angleterre des poèmes empreints d'une mé-

(1) Lord Byron a les traits réguliers, le front très-haut, les cheveux noirs et les yeux bleus; sa figure est pâle et pensive; dès qu'une émotion vient développer le jeu de sa physionomie, elle se prête, avec une facilité singulière, à toutes les nuances de la sensation intérieure. « *C'est*, disait un poète son rival, *c'est un beau vase d'albâtre uni en dehors, sculpté en dedans; allumez une flamme dans l'intérieur, vous verrez aussitôt le vase resplendir, et toutes les figures, toutes les formes que le ciseau de l'artiste a modelées dans son sein vous apparaîtront brillantes.* »

lancolie amère, d'une misanthropie profonde, et d'une sensibilité aussi triste que dévorante. Il est impossible de lire ces poèmes sans ressentir vivement la douleur de l'homme qui a pu les écrire : on y trouve à chaque instant la trace d'une peine sans remède et sans espoir, et cette énergie de souffrance, ce ton de vérité impossible à contrefaire, ce cri déchirant et intime d'une ame dans les angoisses. Dans tous ses poèmes, quel que soit le lieu de la scène qu'il choisit, Byron place un être effrayant et sublime, toujours le même, soit qu'il porte le turban d'Ismael, le manteau de Giaour, ou le poignard du corsaire ; un être dont la grandeur obscurcie, la fierté indomptable, la résolution désespérée, rappellent l'archange tombé ; un être qui se nourrit de passions, et que les passions dévorent ; haïssant et méprisant la vie, une fois que ces passions, usées par leur propre véhémence, ont cessé de l'échauffer ; irréconciliable ennemi d'une société polie et perverse, dont il révèle tour à tour la petitesse, l'hypocrisie, l'égoïsme, les fausses délicatesses et les vertus de convention ; plein d'un sombre dédain pour tout ce qui éblouit et séduit les hommes, et quelquefois cependant jetant par hasard un œil d'envie sur la tranquillité de leur bassesse et sur la facilité de leurs jouissances ; quelquefois ému, troublé à la vue d'un enfant ou d'une femme ; *ne conversant qu'avec la nature* (1), amoureux de ses beautés les plus horribles, et tantôt les assombrissant encore du nuage de mélancolie qui l'oppresse, tantôt se laissant bercer doucement par leur charme, et enlever un instant au monde factice des hommes ; être à la fois magique et vivant, plein d'un attrait qui cause l'effroi.

Cet être, d'une création si étonnante, apparaît dans tous

---

(1) Holding sweet converse with nature. Byron.

les ouvrages de lord Byron, et seul il anime le plus long de ses poèmes. Dans *Childe Harold* (1), on le voit errer à travers l'Europe et l'Asie, comme un fantôme qui n'a rien de commun avec les hommes; et le récit de ses courses, accompagné des réflexions et des rêveries que les différens lieux lui inspirent, supplée dans ce poème au manque d'action, de plan et d'intérêt dramatique. Mais, une chose bien étrange, c'est que lord Byron, dans *Childe Harold* et dans ses autres ouvrages, à force de mettre au-dehors les sentimens les plus intimes de ce personnage fantastique, de développer les derniers replis de ce cœur imbu d'amertume, finit toujours par s'identifier avec lui : ce n'est plus d'un être imaginaire qu'il parle; c'est de lui-même ; c'est en son propre nom qu'il laisse échapper de sa plume ces flots de misanthropie, de désespoir et d'enthousiasme.

Byron est le poète de la passion; il a, suivant sa propre expression, *les paroles qui vivent et les pensées qui brûlent* (1). Mais il est plus jaloux de dominer par la force de la pensée. Il a une austérité, une profondeur de méditation qui sembleraient devoir glacer toute émotion vive. C'est comme malgré lui que le cri des passions lui échappe; mais il échappe brûlant et irrésistible. On dirait cette goutte de feu que l'alcohol concentre au sein de la glace, et dont l'ardeur indomptable trahit et brise sa froide prison. Byron est encore le poète descriptif, le poète observateur, le poète peintre. On ne peut rendre, avec une vérité plus brillante et plus parfaite, le ciel de feu, la terre féconde de la Grèce et les mœurs de ceux qui l'habitent : on ne peut transporter avec plus d'illusions son lecteur parmi ces ruines de la gloire et de la liberté grecques, au milieu

(1) *Le Pélerinage du jeune Harold.*

(2) Words that breathe, and thoughts that burn.

desquelles se reposent ces Musulmans immobiles, dans la pompe voluptueuse et sauvage de leur caractère, qui réunit la superstition, la férocité, l'ignorance, la grandeur, la mollesse et l'indomptable courage. On ne peut donner plus de charme à cet amour sans réserve, à ces penchans voluptueux, à cette beauté enchanteresse des femmes orientales, ni mieux peindre cette abnégation totale de leurs volontés, qui contraste avec la valeur farouche et la dure fermeté des hommes (1).

La versification de Byron est harmonieuse et ferme, quoique soumise, dans quelques poèmes, aux entraves de la stance italienne. Sa narration est d'une rapidité étonnante; ses caractères ont une vérité qui l'a fait comparer à Shakspeare : en introduisant peu de personnages dans

---

(1) Nous aimons à rapprocher ici, de l'examen critique du talent et des œuvres de lord Byron, un jugement porté sur le caractère et le génie de ce poète, par une jeune dame parfaitement capable de l'apprécier, parce qu'elle est versée dans la connaissance de la langue et de la poésie anglaises, et surtout parce qu'elle unit à une ame noble et forte une imagination vive et brillante et une raison solide. Voici comment elle s'exprime dans une lettre particulière, où elle rend compte des impressions qu'elle a reçues de la lecture de Byron : « Je serais tentée de le croire plus malheureux que méchant. Son imagination ardente et sombre a tellement aggravé pour lui les maux de la vie, qu'il paraît sans cesse lutter contre une mélancolie profonde, qui se reproduit sous mille formes dans ses ouvrages. Il attaque toutes les illusions, il en fait ressortir le charme, puis il montre l'affreux état d'abandon où elles vous laissent, l'immense solitude que rien ne peut remplir. Il a l'air de ne plus tenir à ce monde, et d'analyser froidement et avec ironie les innombrables maux et les faibles et fragiles jouissances de ceux qui l'habitent encore. Il n'est ni le poète du bonheur, ni celui de l'espérance; et, quand on possède l'un de ces biens, il faut se garder de le lire, dans la crainte qu'il ne vous révèle le terrible secret qui les ferait disparaître pour jamais. »

M. A. J.

ses plans, il a rendu bien plus violent et plus tragique le jeu des passions ainsi concentrées. Sa diction, toujours pleine de pensées et riche d'images, quoiqu'ordinairement concise, sévère, quelquefois heurtée; dès que l'ame du poète est émue, se développe tout-à-coup avec une éloquence ardente et impétueuse. Partout, dans ses poèmes, on voit un homme dédaigneux des petits ornemens, et peu jaloux de se mettre à la portée des ames communes. Un peu d'obscurité ou d'exagération dans quelques endroits, quelques vers durs ou forcés, quelques traits de mauvais goût, sont à la poésie de ce grand poète ce que peuvent être une ou deux touches incorrectes aux tableaux de Michel-Ange.

On voit que la nouvelle école ne manque ni d'originalité ni de talent. Renverser toutes les barrières qui peuvent arrêter l'essor poétique; faire parler à la poésie le langage le plus simple; s'adresser surtout aux passions: voilà les principaux articles de la foi qu'elle professe et contre laquelle s'élèvent tous les critiques orthodoxes de l'Angleterre. De là naissent et ses beautés et ses défauts, l'éclat et l'extravagance des fictions, la simplicité touchante ou puérile des expressions, le sublime vrai ou affecté des pensées: mais son caractère le plus remarquable, c'est l'admiration idolâtre, et souvent l'imitation ridicule des plus anciens poètes anglais.

Rien de plus singulier, en apparence, que ce mouvement rétrograde de la poésie, tant chez les Anglais qui prennent Spencer pour leur modèle, que chez les Italiens qui imitent aujourd'hui le Dante. Cependant la nature même et la marche des sociétés expliquent facilement ce phénomène. Au berceau de la civilisation, les hommes barbares aiment à entendre l'accent de leurs sensations fortes, répété par la poésie. Mais, une fois sortis des langes, et commençant à marcher dans cette carrière de la

vie sociale et polie, ils deviennent bientôt honteux de la véhémence de leurs émotions : peu à peu ils apprennent à en oublier l'expression, qui, regardée enfin comme vulgaire et barbare, est bannie du langage commun et du style poétique. Une politesse cérémonieuse, une élégance affectée, une insouciante légèreté s'emparant tour à tour des mœurs, la poésie est tour à tour pompeuse et roide, brillante et prétentieuse; enfin spirituelle, licencieuse et familière. Mais il vient un tems où les hommes se fatiguent de politesse, d'élégance et d'esprit, où leurs ames, énervées par le long usage de la société, cherchent de nouveau une émotion forte, comme une volupté inconnue. C'est alors que, le besoin d'émotion se joignant à ce désir de perfection sans bornes que la dernière civilisation fait naître, on voit éclater les révolutions. C'est là l'époque des commotions effrayantes, des entreprises gigantesques, des idées audacieuses, vagues, sans bornes et sans règles. Alors la poésie (chez les peuples du moins qui sont capables de poésie) reprend ses premiers caractères : énergie, indépendance, passion. On ne cherche plus qu'à exciter l'intérêt, qu'à frapper vivement, qu'à découvrir de nouvelles régions intellectuelles.

A ces traits de ressemblance avec la vieille école poétique, se joignent quelques signes distinctifs de la nouvelle, entre autres une teinte d'affectation et de recherche, mais surtout ce que Sterne appelle l'art d'*anatomiser* (1) curieusement les passions, qu'autrefois on se contentait de peindre. Alors paraissent un Southey, un Walter Scott, un Lord Byron : tous cherchant, par diverses routes, l'un par l'éclat et le fracas, l'autre par les souvenirs et l'intérêt, le dernier par la seule énergie des sentimens et des pensées, un résultat commun, l'émotion. Ph. E. Chasles.

(1) *Voyez* Tristram Shandy.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Du siége et de la nature des maladies, *ou Nouvelles considérations touchant la véritable action du système absorbant dans les phénomènes de l'économie animale; par* M. Alard D. M. P., *chevalier de la Légion-d'Honneur*, etc. (1).

Les sciences sont l'exposition méthodique de ce qui est; et ce qui est, existe nécessairement. Cette exposition est l'ouvrage de l'entendement, et l'entendement n'opère que d'après des lois déterminées. Il n'y a donc pas d'arbitraire dans l'institution des sciences. Toutes doivent donc être assujéties, dans leur marche, à des lois communes. Aussi, l'histoire de chacune montre-t-elle constamment deux époques distinctes. La première est celle de la découverte des faits. Cette époque est nécessairement fort longue, parce qu'elle est successive, et que ses progrès ne sont guère amenés que par le hasard. Pendant toute sa durée, la science n'existe pas. Il n'y a que des collections de faits dont, pour la plupart, le rang et la valeur sont ignorés ou méconnus. On ne peut alors les assigner qu'arbitrairement à un ordre de causes ou à un autre; et c'est parce que cette assignation est arbitraire, que les systèmes imaginés pour suppléer à l'ordre naturel alors introuvable, offrent une foule d'exceptions. Mais, pour les bons esprits, une

(1) Paris, 1821. Boullière, libraire, rue de l'Ecole de Médecine. 2 vol. in-8°: prix, 12 fr.

seule exception est évidemment la preuve que la vérité reste encore à découvrir. Cette première époque n'est donc que préparatoire à la science. Elle dure jusqu'à ce que la totalité des faits généraux soit découverte dans chaque sphère de connaissances.

Dans la seconde époque, dont l'apparition est toujours soudaine, parce qu'elle est ouverte par le génie, et que le génie ne tâtonne pas, mais d'un œil d'aigle découvre tout son horizon, la valeur, le rang et les rapports de l'universalité des sujets de chaque science sont fixement déterminés. Alors, la science ou la théorie des faits est établie : il n'y a plus d'arbitraire ni d'exception. Un premier fait général se retrouve dans tous les autres. La relation de tout effet à sa cause est, par là, rendue évidente. Or, comme toute cause n'est que le dernier fait auquel on puisse remonter, et que partout ce dernier fait c'est, pour nous, la matière et ses combinaisons ; il suit que ce qui constitue le caractère d'une science bien faite, c'est la détermination exacte des corps matériels qui sont le sujet ou l'agent des phénomènes observés. Au contraire, le caractère de la science naissante ou se préparant, c'est l'attribution à des êtres métaphysiques de tous les effets ou phénomènes que l'on ne sait pas et que l'on ne peut pas ramener à leurs véritables causes, c'est-à-dire aux corps matériels qui les produisent par leur action.

Ces réflexions s'appliquent également aux différentes sciences physiques. Toutes ont montré ou montrent encore ce défaut d'un fait général ou d'un principe, lien commun des faits sur l'ensemble desquels elles reposent. Toutes ont donc eu d'abord, ou n'ont encore que des théories ou principes, accusés et convaincus à chaque instant de fausseté par chaque fait nouveau, qui en devenait une exception, ou, ce qui est la même chose, une contradic-

tion; car, dans les sciences, l'épreuve de la vérité pour les doctrines, c'est l'unité et la généralité. Dès l'instant qu'un principe présumé général souffre une exception, ce n'est plus un principe; ce n'est que le masque de l'ignorance ou de l'erreur.

Or, c'est surtout à la médecine, ou, pour mieux dire, à la doctrine des maladies, que s'appliquent ces reproches de vacillation et d'incertitude dans les principes, en d'autres termes, de défaut d'un lien commun entre les faits dont elle s'occupe. Aussi n'y a-t-il pas un système de nos connaissances qui ait mieux mérité qu'elle l'épithète de science conjecturale. Loin de nous, cependant, la pensée de méconnaître les louables efforts des excellens esprits, qui, à différentes époques, et tout récemment encore, ont essayé de ramener les faits pathologiques à des lois fixes, en déterminant la relation des phénomènes normaux ou anomaux de la vie avec l'état matériel des organes. L'impatience de l'obscurité, disons mieux, de l'absurdité, a justement révolté les chefs de l'école moderne, contre l'empire de tous ces agens occultes dont on avait peuplé le corps de l'homme sain ou malade, comme naguère on peuplait les domaines de l'ignorance, de génies, de fées, et de toutes sortes d'êtres métaphysiques. Mais ces motifs mêmes avaient égaré ces esprits. L'impatience des fictions leur avait fait rejeter des vérités, seulement parce qu'elles étaient moins apparentes que d'autres. Aussi, depuis que le plus justement célèbre de ces novateurs vint appliquer à l'étude des maladies cette pensée philosophique, qu'aucun changement ne peut arriver à la santé sans lésion ou altération matérielle des organes, lui et ses disciples rejetèrent comme fiction toute maladie qui ne serait pas l'effet d'une inflammation ou irritation locale; en d'autres termes, circonscrite dans un organe ou dans un appareil d'organes. Ainsi les fièvres,

dites essentielles, furent rayées nominalement et réellement de son catalogue des maladies. Mais, il faut le dire, ce fut peut-être au préjudice des malades. Ce même uniforme qu'il donna à toutes les maladies, les assujétit aussi à la même discipline; et encore une fois, la nature démentit la théorie. La vérité restait donc à trouver. Nous n'étions donc pas encore en médecine à la deuxième époque.

Ou nous nous trompons beaucoup, ou la publication du livre de M. Alard signalera l'apparition de cette époque. L'auteur, sortant de la route du passé, a embrassé son sujet d'un point de vue plus élevé que tous ses devanciers. Doué d'une logique sévère, il a dû conclure que, toutes les fois que plusieurs ensembles de phénomènes se présentaient constamment sous des formes spéciales, ils devaient dépendre de causes spéciales et non pas communes; et ces causes, il les a cherchées dans des états matériels, et non dans des êtres métaphysiques. Il a donc cité devant lui tous les faits similaires entre eux : il les a confrontés avec l'état matériel correspondant des organes qu'il a pris à témoins; et, comme dans cette confrontation il n'a pas appelé une seule classe de témoins, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, mais tous les témoins qui pouvaient déposer de la vérité, il a facilement obtenu cette vérité. Du moins est-ce l'impression que la lecture de son livre paraît devoir laisser à tout homme qui aura cherché l'explication des phénomènes des maladies, par le rapprochement et la discussion des faits de l'anatomie pathologique et de l'anatomie comparée.

L'analyse de l'organisation l'a conduit à établir cette proposition : il n'y a qu'un seul système de vaisseaux communiquant tous les uns dans les autres; mais les forces qui meuvent les fluides contenus, ne sont pas les mêmes dans

toutes les parties de ce système. 1°. La division centrale, par sa position, mais non par son importance d'action, ou le système circulatoire du sang, est partout sous la puissance du cœur; l'impulsion donnée par cet organe à la base des colonnes sanguines, se propage sur toute leur longueur d'un ventricule à l'autre : les artères forment la première partie de ce cercle ; les veines, la seconde. 2°. Au pourtour des parois des petites artères et des petites veines, s'ouvrent les bouches d'un autre ordre de vaisseaux, doués d'autant d'irritabilité que les artères et les veines en ont peu, se remplissant et se vidant par une force qui leur est propre, et qui leur fait élaborer les humeurs hors du cercle circulatoire du sang. Cet ordre se compose de trois espèces de vaisseaux : 1°. ceux qui naissent aux artères ont leur courant excentrique, et composent les organes où ils se terminent ; ce sont les absorbans d'exhalation ; 2°. ceux qui naissent dans la profondeur des organes, d'où ils portent aux veines et aux émonctoires, lieux de leur terminaison, tout ce qui ne peut plus servir au tissu des organes ou à la réparation du sang artériel : ce sont les absorbans de résorbtion; 3°. ceux qui recueillent, dans la profondeur des organes, l'excédant des matériaux nutritifs, et aux surfaces digestives les élémens de ces matériaux : ce sont les absorbans lymphatiques et chyleux; ils versent dans le sang veineux, prêt à subir l'élaboration pulmonaire, le mélange de la lymphe et du chyle.

L'auteur, en examinant le phénomène de l'accroissement aux diverses époques de la vie dans l'homme, et aux divers degrés de composition organique dans la série des animaux, fait voir qu'il n'y a que ces trois sortes de vaisseaux qui le puissent exécuter : il exclut donc les artères et les veines de tout rôle actif dans cette fonction. Une preuve qu'il en donne, c'est l'absence de veines et d'ar-

tères dans les radiaires et dans les insectes, dans la première période de la vie fœtale de toutes les autres classes, et dans des organes qui n'en ont jamais; or l'accroissement et le décroissement, ou la nutrition, s'opèrent et dans ces premiers animaux, et dans les périodes initiales de la vie de tous les autres, et dans ces organes perpétuellement dépourvus de vaisseaux sanguins. Mais, puisque les artères et les veines sont exclues de toute part active dans la nutrition, elles doivent donc aussi en être exclues dans les maladies; et, puisque la sphère d'activité du cœur est renfermée dans la limite de ces vaisseaux, il faut donc reconnaître une autre force motrice aux courans et aux fluxions qui s'exécutent dans les absorbans. Or, en y regardant bien, on voit que chaque espèce, et même chaque région d'absorbans, a des fluxions et des courans qui lui sont propres, soit pour l'époque, soit pour le degré, soit pour le mode de leur existence. Ce n'est pas tout : chacune des trois divisions d'absorbans artériels, veineux, et lymphatiques, peut être lésée ou irritée partiellement ou en totalité. Si, partiellement, dans un seul organe, il en résulte les trois modes d'inflammation artérielle, veineuse et lymphatique, dont chaque organe est susceptible; si en totalité par tout le corps, il en résulte les trois fièvres primitives, inflammatoire, adynamique et muqueuse, qui affectent la totalité du corps: voilà pour les maladies simples. C'est toujours le même fait, l'inflammation; mais ce fait identique peut avoir lieu dans des organes différens, ou dans des vaisseaux différens. L'irritation d'une seule espèce de ces vaisseaux, générale ou locale, dessine donc bien et les phlegmasies et les fièvres primitives simples.

Maintenant, s'il y a coexistence d'inflammation générale ou locale d'une division d'absorbans, avec inflammation aussi générale ou locale d'une des deux autres divi-

sions d'absorbans ou de ces deux autres ensemble, il y aura complication des fièvres par les inflammations, et réciproquement. Mais, comme chaque division d'absorbans a des courans ou fluxions qui lui sont propres, il suit que chacune a aussi des propriétés spécifiques : d'où il résulte que chacune de ces divisions n'est pas indifféremment irritable aux mêmes stimulus. Bien plus, chaque région d'une même espèce d'absorbans a des irritabilités, pour ainsi dire, individuelles. Il faut donc connaître ces modifications que subit, dans les divers organes, l'irritabilité générale de chaque division d'absorbans, pour traiter convenablement leurs irritations locales.

La connaissance de ces irritabilités locales était acquise, en partie, depuis long-tems; mais il restait à établir les lois suivant lesquelles elles opèrent, et à appliquer ces lois à la détermination de l'état observé des organes, et par conséquent du traitement de leurs altérations; c'est ce qu'a fait, selon nous, M. Alard.

Il resterait à dire comment il l'a fait. La distribution nette et méthodique des matières, et dans chaque matière, l'ordre de déduction des faits et des idées, n'est point un médiocre sujet d'éloge pour un ouvrage scientifique. Le livre de M. Alard ne cesse nulle part de mériter cet éloge. Je dois ajouter qu'un style toujours clair et élégant, mais dont l'élégance n'excède pas la convenance du sujet, rend facile et agréable la lecture d'un livre qui élève enfin la médecine au rang des sciences. M. de Lacépède a accepté la dédicace de cet ouvrage. C'est pour l'auteur un sûr présage de la faveur des savans, et pour le public une garantie du mérite de l'ouvrage.

A. Desmoulins, D. M. P.

MANUEL D'ORNITHOLOGIE, ou *Tableau systématique des oiseaux qui se trouvent en Europe*, précédé d'une analyse d'un *système général d'ornithologie*, etc.; par C. J. TEMMINCK, 2e édition (1).

La science ornithologique a fait sans doute dans ces derniers tems d'immenses progrès, sous le rapport du nombre des oiseaux jusqu'alors inconnus dont elle a constaté l'existence : des monographies d'espèces étrangères, splendides dans leur exécution, ont enrichi son domaine; de nouvelles méthodes systématiques ont été proposées, et devaient l'être, à raison de la multiplicité des êtres à classer. Mais trop peu de naturalistes s'étaient livrés à des recherches dont les résultats, moins brillans en apparence, n'en sont pas moins utiles, si même ils ne le sont davantage.

Nous voulons parler de l'observation des oiseaux d'Europe. L'obscurité la plus profonde régnait naguère sur l'histoire de leurs habitudes naturelles, sur leurs migrations, sur la distinction, par des caractères extérieurs, de leurs sexes et de leur âge. La plupart d'entre eux, revêtus d'un plumage terne et sombre, étaient loin d'inspirer l'intérêt que fait naître le seul aspect des espèces brillantes, particulières aux contrées situées sous la zone torride.

Mais on a enfin reconnu qu'avant de porter ses vues au loin, il convenait de regarder autour de soi; et plusieurs naturalistes ont fondé justement leur réputation, en étudiant les oiseaux de leur pays. MM. Meyer,

(1) 2 vol. in-8°. Paris, 1829. Gabriel Dubois, libraire, quai Voltaire, n° 13. PRIX, 15 fr.

Bechstein, Boyé, Natterer, Kuhl, Temminck, Sucher, Schintz, Bonjour, Bonelli, Vieillot, Baillon, Delamotte, Deriocourt, Léach, ont surtout prouvé qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir les productions d'un monde nouveau, pour faire des découvertes, mais qu'il suffisait d'observer, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, en France, en Angleterre, etc.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a conçu l'heureuse idée de former un recueil complet de toutes ces recherches importantes, mais isolées, et pour la plupart ignorées en France, où, nous devons l'avouer, la connaissance des langues étrangères est trop peu cultivée.

La première édition de son *Manuel d'Ornithologie*, qu'il publia en 1815, eut un tel succès, qu'avant cinq années révolues, elle était totalement épuisée. Mais, dans cet intervalle, il s'était mis en mesure d'en donner une seconde enrichie de nombreuses additions, résultats de ses propres recherches, ou de celles des ornithologistes européens que nous venons de citer. Plusieurs voyages lui ont fourni, comme il le dit lui-même, l'occasion de comparer son premier travail avec la nature, d'en corriger les erreurs de description, ou de synonymie, et surtout d'ajouter, presque à chaque article, un grand nombre d'observations nouvelles. Il s'est appliqué à rassembler des individus de la même espèce dans différens pays ; ce qui lui a donné la preuve que l'abondance ou la disette de nourriture influe davantage sur les oiseaux, que la différence très-marquée des climats et des contrées. Il a pris à tâche de signaler les espèces qui se trouvent également en Europe et en Amérique ; travail dans lequel il a été puissamment aidé par la publication de l'ouvrage de Wilson, *sur les oiseaux des États-Unis*.

Cette seconde édition du *Manuel d'Ornithologie* renferme les descriptions de 403 espèces, parmi lesquelles 57 n'appartenaient pas à la première, et 30 n'étaient pas encore connues. Elles sont distribuées en 15 ordres, et en 88 genres, de la manière suivante :

1er ordre. Les Rapaces. Genres, *Vautour*, 2 espèces; *Catharte*, 1; *Gypaëte*, 1; *Faucon*, 26, en six divisions; *Chouette*, 15, en deux sections. — En tout 45 espèces.

2e ordre. Les Omnivores. Genres, *Corbeau*, 8 espèces, en 3 sections; *Casse-noix*, 1; *Pyrrhocorax*, 2; *Jaseur*, 1; *Rollier*, 1; *Loriot*, 1; *Etourneau*, 1; *Martin*, 1. — En tout 16.

3e ordre. Insectivores. Genres, *Pie-grièche*, 5 espèces; *Gobe-mouche*, 4; *Merle*, 10, en 2 sections; *Cincle*, 1; *Bec-fin*, 38, en 2 sections; *Traquet*, 7; *Accenteur*, 3; *Bergeronette*, 5; *Pipit*, 5. — En tout 76 espèces.

4e ordre. Granivores. Genres, *Alouette*, 7; *Mésange*, 11, en 3 sections; *Bruant*, 11, en 2 sections; *Bec-croisé*, 2; *Bouvreuil*, 5; *Gros-bec*, 17, en 3 sections. — En tout 53.

5e ordre. Zygodactyles. Genres, *Coucou*, 1 esp.; *Pic*, 8; *Torcol*, 1. — En tout 10.

6e ordre. Anisodactyles. Genres, *Sittele*, esp., 1; *Grimpereau*, 1; *Tichodrome*, 1, *Huppe*, 1. — En tout 4.

7e ordre. Alcyons. Genres, *Guêpier*, 1; *Martin-pêcheur*, 1. — En tout 2.

8e ordre. Chélidons. Genres, *Hirondelle*, esp. 4; *Martinet*, 2; *Engoulevent*, 2. — En tout 8.

9e ordre. Pigeons. Genre, *Pigeon*, esp. 4.

10e ordre. Gallinacés. Genres, *Faisan*, esp. 1; *Tétras*, 7; *Ganga*, 2; *Perdrix*, 6, en 3 sections; *Turnix*, 2. — En tout 18.

11e ordre. Alectorides. Genre, *Glaréole*, esp. 3.

12e ordre. Coureurs. Genres, *Outarde*, esp. 3; *Courevite*, 3.— En tout 6.

13e ordre. Gralles. Genres, *Œdicnème*, espèce 1; *Sanderling*, 1; *Echasse*, 1; *Huitrier*, 3; *Pluvier*, 5; *Vanneau*, 2; *Tourne-pierre*, 1; *Grue*, 1; *Cigogne*, 3; *Héron*, 8, en deux sections; *Flammant*, 1; *Avocette*, 4; *Spatule*, 1; *Ibis*, 1; *Courlis*, 2; *Becasseau*, 8, en 2 sections; *Chevalier*, 10, en 2 sections; *Barge*, 2; *Bécasse*, 5, en 3 sections; *Rale*, 1; *Poule d'eau*, 5; *Talève*, 3.— En tout 69.

14e ordre. Pinnatipèdes. Genres, *Foulque*, espèce 1; *Phalarope*, 2; *Grêbe*, 5.— En tout 8.

15e ordre. Palmipèdes. Genres, *Hirondelle de mer*, 10; *Mauve*, 12, en 2 sections; *Stercoraire*, 3; *Pétrel*, 6, en 3 sections; *Canard*, 32, en 3 sections; *Harle*, 3; *Pélican*, 1; *Cormoran*, 4; *Fou*, 1; *Plongeon*, 3; *Guillemot*, 4, en 2 sections; *Macareux*, 1; *Pingouin*, 2.—En tout 81.

Les changemens principaux qui existent dans cette seconde édition, consistent : 1° dans l'établissement (d'après Illiger) de l'ordre des *Alectorides*; 2° dans la suppression de l'ordre des *grimpeurs*, des autres auteurs, et dans son remplacement par ceux des *zygodactyles* et des *anisodactyles*, déjà proposés, comme tribus, par M. Vieillot; 3 dans l'introduction du genre *Casse-noix*, ou *Nucifraga*, de Brisson, et du genre *Pyrrhocorax*, de M. Cuvier, tous deux démembrés du genre *Corvus*, de Linné; 4° dans celle du genre *Traquet*, séparé des *Motacilla*, de Linné, des genres *Bouvreuil* ou *Pyrrhula* et *Talève*, de Brisson; 5° dans une nouvelle distribution des espèces du genre *Faucon*, qui, finissant par les espèces nommées *Busards*, se trouve ainsi convenablement lié avec les premières espèces du genre *Chouettes*, ou celles qui sont diurnes, et dont la queue est longue, etc.

Nous concevons, comme l'auteur, l'impossibilité de séparer par de bons caractères les oiseaux des genres *Moineau* et *Gros-bec*, des anciens ornithologistes, et la nécessité de les réunir; mais nous le blâmons de s'être servi de la dénomination de *Gros-bec* pour désigner le genre qui résulte de cette réunion. Cet emploi le force à une sorte de contradiction dans la nomenclature, lorsqu'il applique cette désignation à des espèces, dont le bec est effilé et mince, comme celui des tarins et des chardonnerets. Quoique nous soyons loin d'approuver le néologisme en histoire naturelle, nous pensons que c'était ici le cas de créer un nom générique nouveau.

Il ne nous est pas possible, dans un extrait de la nature de celui-ci, de rendre compte de toutes les observations intéressantes et neuves que renferme cet ouvrage. Nous ne pouvons qu'assurer qu'elles sont très-nombreuses, et qu'elles éclaircissent effectivement beaucoup de points, jusqu'alors indécis, dans la distinction des espèces et dans l'histoire de leurs mœurs.

Les descriptions de ces espèces sont assez développées, et reposent toujours sur des parties essentielles. Les traits caractéristiques des mâles et des femelles adultes et des jeunes, dans leurs différentes mues, sont exposés très-clairement et d'une manière comparative.

Lorsque deux ou plusieurs espèces sont très-rapprochées l'une de l'autre, l'auteur commence leurs descriptions par une phrase ou diagnose, destinée à en faire ressortir les différences les plus saillantes. Sa synonymie est remarquable, en ce qu'il a pris le bon parti d'en écarter tous les auteurs peu exacts, que jusqu'à présent on est dans l'habitude de citer, sans qu'on puisse s'assurer, d'une manière certaine, de l'identité de leurs descriptions avec les oiseaux qu'on y rapporte. Néanmoins, cette synonymie

est encore riche, parce qu'elle se compose de citations d'auteurs modernes, étrangers à la France, et qui sont du nombre de ceux que nous consultons trop rarement. L'essai que nous avons fait de vérifier plusieurs de ces citations nous a convaincus que l'auteur a apporté, sous ce point de vue, les plus grands soins à l'impression de son Manuel, et, nous ne pouvons que l'en féliciter, lorsque nous trouvons souvent des fautes nombreuses de cette nature dans des ouvrages systématiques importans, et dont une partie du mérite devrait consister dans l'exactitude.

Lorsqu'il y a lieu à développer quelques points de synonymie, M. Temminck le fait le plus brièvement possible dans des remarques qui viennent à la suite de cette synonymie.

Les habitudes de chaque oiseau sont exposées rapidement, et se composent de renseignemens exacts sur sa patrie, ses migrations, sa nourriture et sa propagation. Sous ce dernier rapport, l'auteur décrit la composition du nid, en indiquant la place qu'il occupe, et il fait connaître également le nombre, la forme et la couleur des œufs, la durée de la couvée et de l'éducation des petits, ainsi que le nombre de ces couvées et les époques auxquelles elles ont lieu.

Nous pensons que ce plan est le meilleur que l'on puisse adopter pour décrire les oiseaux de l'Europe, de façon à ne présenter que les notions positives qu'on a acquises à leur égard.

Les descriptions des genres offrent des considérations de même nature et semblablement ordonnées, mais seulement celles qui appartiennent à la fois à toutes les espèces que renferment ces genres. L'auteur, qui a l'intention de publier incessamment un *index général d'ornithologie*,

renfermant les descriptions abrégées de toutes les espèces d'oiseaux connues à l'époque actuelle, a placé, au commencement de cette seconde édition, une *analyse* du système général de classification qu'il se propose d'adopter lorsqu'il exécutera son projet.

Cette analyse nous paraît avoir, dans la place qu'elle occupe ici, l'avantage de faire connaître les principaux rapports qui existent entre les oiseaux d'Europe et ceux qui composent les genres étrangers dont il n'a pu être fait mention dans le Manuel.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur cette analyse; il nous suffira de dire que les oiseaux y sont divisés en deux cent un genres, et partagés en seize ordres; savoir : les quinze que nous avons cités plus haut, et un dernier, celui des oiseaux *inertes*, qui ne comprend que les deux genres *didus* de Linné, et *apteryx* de Shaw, remarquables par la difformité du corps et l'excessive brièveté des pieds et des ailes, dans les espèces qu'ils contiennent.

Après avoir dit sincèrement le bien que nous pensons de l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, qu'il nous soit permis d'adresser, avec la même franchise, quelques reproches à l'auteur, à l'occasion des griefs qu'il expose, dans sa préface, contre l'un de nos plus anciens et de nos plus habiles naturalistes vivans. Il se plaint avec aigreur de quelques passages écrits en termes peu ménagés et peu flatteurs à son égard, mais qui ne sont, en vérité, que la réponse à un manifeste de soixante pages, publié par lui à Amsterdam, au commencement de l'année 1817, dans un style peu convenable, et qui a été le premier signal de la guerre, maintenant si animée, entre ces deux puissances ornithologiques.

M. Temminck a-t-il eu raison de publier ce *factum*, qui ne nous paraît avoir été provoqué par aucun acte an-

térieur de la part de celui qu'il attaque? Ce dernier a-t-il bien fait d'y répondre sur le même ton, et plus tard, de ne pas citer la première édition du *Manuel d'ornithologie?* L'auteur de cet ouvrage a-t-il agi comme il le devait, en répliquant avec la même animosité? enfin, ces deux savans, également livrés à l'étude de l'histoire naturelle, pour l'ordinaire si propre à contribuer à l'adoucissement des mœurs et à disposer à la bienveillance, devaient-ils s'abandonner à de pareilles discussions publiques?

Ces diverses questions, examinées de sang froid par des personnes désintéressées, ont été résolues pour la négative, et de plus, le tort principal a été attribué au premier agresseur.

Nous osons espérer qu'un peu de réflexion sur le passé mettra enfin un terme à des débats si inconvenans pour des gens de bien et des naturalistes (1). A. G. Desmarest.

---

(1) Ces querelles, toujours affligeantes et quelquefois scandaleuses, entre des savans, des littérateurs, des artistes, et dont deux hommes célèbres, Voltaire et J.-J. Rousseau, ont surtout donné de nos jours le déplorable exemple, devraient être à jamais bannies du paisible empire des sciences et des arts. Ceux qui, dans quelque carrière que ce soit, désirent sincèrement les progrès de la science ou le perfectionnement social, loin de se diviser entre eux, devraient se réunir, se fortifier mutuellement, combiner leurs moyens et leurs efforts pour mieux atteindre le but commun qu'ils se proposent. Une discussion calme et impartiale, d'où jaillit la lumière, les conduirait à s'estimer et à se rapprocher, s'ils pouvaient en écarter les dangereuses suggestions d'un amour-propre toujours aveugle, qui, renfermé dans la sphère étroite de l'intérêt personnel, engendre les préventions, les rivalités et les haines. N. d. R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Choix de Voyages *dans les quatre parties du monde, ou Précis des Voyages les plus intéressans par terre et par mer, entrepris depuis l'année* 1806 *jusqu'à ce jour,* par J. Mac-Carthy, *traducteur du dernier Voyage en Chine*, etc. (1)

Observation.—Les Relations de Voyages sont quelquefois *encyclopédiques*, ou *mixtes*, lorsqu'elles embrassent un pays sous plusieurs rapports importans, comme la magnifique *Description de l'Egypte;* l'admirable monument consacré par MM. de Humboldt et Bonpland à l'Amérique; les *Voyages de* M. Ch. Dupin *dans la Grande-Bretagne*, dont nous avons publié deux extraits, l'un dans notre section des *sciences physiques*, l'autre dans celle des *sciences morales et politiques;* ou bien ces relations offrent un but spécial qui fait qu'elles appartiennent, suivant la nature des observations recueillies par leurs auteurs, soit aux Sciences physiques : à l'astronomie, à la navigation, à la géologie, à la minéralogie, aux différentes branches de l'histoire naturelle, à la botanique, à la zoologie, à l'anatomie comparée, à la médecine, à la climatologie et à l'hygiène, à la physiologie, aux maladies locales ou spéciales comparées entre elles dans différens pays, à l'agriculture, à la statistique et à l'arithmétique politique; soit aux Sciences morales et politiques, à l'économie publique, à l'état moral et politique d'une nation, à l'éducation et à l'instruction publique, à la législation, à l'administration publique, aux finances, à l'histoire nationale, etc.; soit

(1) Première livraison, Tom. I et II. A la librairie nationale et étrangère, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34.

enfin aux Sciences littéraires et archéologiques, à la philologie, à la grammaire générale ou spéciale, à la littérature proprement dite, aux antiquités et aux beaux-arts.

En reproduisant ici cette nomenclature rapide et incomplète des divers objets sur lesquels peut se fixer l'attention des voyageurs qui aiment à visiter en observateurs les pays qu'ils parcourent, nous croyons devoir mentionner, pour leur usage, un livre précieux et trop peu connu : Essai *pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie*, etc.; par M. Léopold de Berchtold, traduit de l'anglais par M. C. P. De Lasteyrie. Paris, an V, 1797. 2 vol in-8°.—240 et 267 pages.

D'après les considérations qui précèdent, on ne doit pas être surpris de trouver, dans notre Revue, des *analyses de Voyages*, successivement dans nos trois sections, suivant la manière dont ces sortes d'ouvrages sont traités. Ici, les mœurs et les usages des habitans de pays peu connus sont le point de vue principal sous lequel l'ouvrage et l'extrait paraissent avoir été rédigés; et c'est ce qui motive la place que nous assignons à cet article.

Il manquait à l'*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages* un supplément qui conduisît jusqu'à nos jours cette curieuse collection, et montrât, dans les ardens et intrépides voyageurs du dix-neuvième siècle, de dignes successeurs de ceux des siècles précédens. Le *choix de Voyages* dont la première livraison vient d'être publiée, peut être considéré comme une bonne suite de l'ouvrage de Laharpe; et si les livraisons, dont l'éditeur aurait dû annoncer le nombre, continuent à en être soignées, elles ne peuvent manquer d'être accueillies du public, pour qui la lecture des bons Voyages a toujours beaucoup d'attrait

Cette première livraison se compose de l'analyse des voyages nationaux ou étrangers faits depuis quinze ans en Afrique, sur cette terre peu connue et inhospitalière, qui dévore ses explorateurs : les Hornemann, les Houghton, les Tuckey, les Burckhardt, les Mungo-Park : que de récentes victimes, ou de l'ardeur du climat, ou de la férocité des habitans ! Il semblerait que l'audace des nouvelles découvertes dût en être intimidée : elle en est enhardie peut-être. Ainsi le cœur de l'homme est fait; les nobles périls l'appellent et l'entraînent ; toutes les passions ont des martyrs, et ce sont aujourd'hui de vives passions que celles de la science et de l'humanité.

L'éditeur, après une courte introduction relative à l'état des découvertes en Afrique, au commencement du dix-neuvième siècle, parcourt d'abord, sur les traces des voyageurs anglais, Barrow, Campbell et Latrobe, et du professeur allemand Lichtenstein, la métropole et les dépendances de la belle colonie du cap de Bonne-Espérance, bornées à l'est et au nord par les tribus des Cafres et des Hottentots. Les fausses notions que nous avaient données, sur ces tribus, les relations de Levaillant, ont depuis long-tems été rectifiées par les voyageurs anglais ; mais, si leurs récits offrent plus d'exactitude, relativement aux peuplades sauvages qu'ils ont mieux examinées, peut-être ne sont-ils pas exempts de préjugés à l'égard des parties civilisées de la colonie. En général, j'ai cru remarquer que l'esprit de rivalité les entraîne trop loin dans la critique de l'administration et des mœurs hollandaises. Il semble, à les entendre, que tout le bien qui s'est opéré dans la colonie soit l'ouvrage de leurs compatriotes. Ils peignent sous les traits les plus désavantageux les paysans ou fermiers hollandais, et leur reprochent la saleté, l'avarice, l'inhumanité envers les naturels du pays. Ces imputa-

tions ne paraîtront-elles pas un peu suspectes, si l'on considère que les Anglais n'ont pu fonder, dans la colonie, leur domination récente que par de sanglantes excursions, dont ces paisibles lieux n'avaient jamais été le théâtre? Les paysans hollandais sont donc leurs ennemis; et qui que ce soit, lorsqu'il parle de son ennemi, n'a droit d'être cru sans examen. Quelques relations de cultivateurs hollandais, à côté de celles de leurs nouveaux maîtres, seraient curieuses à consulter.

Une partie très-importante des voyages faits dans la colonie du Cap, concerne les travaux des missionnaires qui vont porter chez les sauvages voisins les bienfaits de la religion, de l'industrie, de la civilisation. Deux systèmes très-différens sont adoptés par les diverses communions de missionnaires. Les uns prennent pour base de l'enseignement le dogme et les pratiques religieuses; les autres croient préférable d'exercer les corps au travail, d'accroître la fertilité du sol, les produits de l'industrie, conséquemment le bien-être des habitans, et de les conduire à l'idée de Dieu, complétement étrangère à la plupart d'entre eux, par l'amour plus que par la crainte, et par les bienfaits de la société plus que par des controverses inintelligibles. Tous les voyageurs, de quelque pays, de quelque religion qu'ils soient, s'accordent à vanter les heureux fruits de cette heureuse méthode, qui est celle des missionnaires moraves, et à reconnaître que la méthode contraire n'enfante que des êtres stupides, féroces et dégradés.

Ceux qui, de l'étude de l'homme, ne dédaignent pas de descendre à celle des animaux, trouveront, dans le voyage de M. Latrobe, d'intéressantes observations sur le tigre et sur le lion. Le tigre est aussi lâche que cruel. On n'a point à craindre de le voir s'introduire dans les habitations des

hommes; car, à moins qu'il ne soit attaqué, ou qu'il ne se croie en danger, il évite soigneusement leur approche. Si on le rencontre en rase campagne, et qu'il trouve le moyen de fuir, il fuit lestement, en rampant comme un chat; mais si l'on veut s'opposer à sa retraite, il devient furieux. Le lion, au contraire, est aussi hardi dans l'attaque que généreux dans la défense; et même un habitant de la colonie a tenté avec succès d'en apprivoiser un. Sa taille surpassait celle d'un gros chien. Il était de la grande race noire ou à crinière, et il avait le bout de la queue noir; la couleur de son corps était d'un brun foncé. Il aimait qu'on le caressât; et, ainsi que le chat domestique. il se frottait contre la personne qui jouait avec lui. Toutefois, M. Latrobe jugea prudent de tenir les mains à une certaine distance de sa large gueule. Il faisait continuellement entendre un ronflement amical, comme un chat qui file son rouet.

Après avoir visité avec beaucoup de détail les établissemens de la colonie du Cap, l'éditeur suit sa route sur la côte occidentale de l'Afrique, et nous conduit à cette fameuse ville nègre de Tumbuctou, lieu connu aujourd'hui pour être l'entrepôt du commerce des nègres avec les maures, habitans de la partie septentrionale, et par laquelle les diverses parties de l'incommunicable Afrique pourront quelque jour être pénétrées. Tel était le but de la belle entreprise dans laquelle le malheureux Mungo-Parck a perdu la vie. Le récit de sa dernière expédition est présenté ici avec beaucoup d'intérêt.

L'exploration de la côte occidentale amène M. Mac-Carthy à ces établissemens barbaresques, dont la piraterie, souvent réprimée, jamais détruite, est la honte et le fleau de l'Europe. Vainement a-t-il été stipulé, par le traité qui a suivi le bombardement d'Alger, en 1816, que la capti-

vité des chrétiens serait à jamais abolie, et que le dey traiterait tous les prisonniers de guerre d'après les usages reçus parmi les nations européennes; cette transaction ne s'exécute que pour les sujets de la Grande-Bretagne; et les prisonniers des autres puissances chrétiennes, souvent capturés par une insolente usurpation de quelque pavillon européen, continuent de gémir dans la plus cruelle servitude. Le tableau qu'en présentent ici plusieurs voyageurs français, ou italiens, fait frémir de douleur et d'indignation. Quelles déplorables divisions peuvent distraire assez la grande famille chrétienne pour ne pas entraîner toutes ses forces à la prompte destruction de ces infâmes repaires ? Aussi long-tems que l'antique territoire de Carthage, où jadis la civilisation et les lettres furent si florissantes, continuera d'être asservi par quelques poignées de féroces brigands, il n'est point de traités sur lesquels puisse reposer avec sécurité la circulation, et même la station des Européens, puisque les côtes de la Sicile et des autres îles de la Méditerranée sont souvent ravagées par les excursions barbaresques. Le dey d'Alger en est convenu naïvement avec le consul anglais : « Mon bon ami, lui disait-il, les Algériens sont des voleurs, et je suis leur capitaine. » Mais s'il n'est pas un état de l'Europe où des lois sévères ne répriment et ne punissent les bandes locales de voleurs, comment ceux qui troublent tout le foyer de la civilisation sont-ils encore l'objet d'une impunité scandaleuse ? Jusqu'à ce que ces clameurs de l'humanité gémissante soient enfin entendues au milieu du bruit de la politique, la philosophie ne doit jamais se lasser de les répéter.

M. Mac-Carthy continue son intéressante tournée, en descendant la côte orientale, où ses guides sont MM. Burkhardt et Salt. Les établissemens portugais de Mozambique finissent par le ramener au point de départ. Puis, dans

une nouvelle excursion du côté de l'ouest, il remonte aux sources de Rio Grande, de la Gambie, du Sénégal, de la Falémé, et suit, dans ces contrées de nos établissemens africains, l'itinéraire tracé par un courageux français, M. Mollien, échappé miraculeusement au désastre de la *Méduse*.

Au-dessus de la côte d'ivoire et de la côte d'or, deux grands peuples noirs, fort peu connus jusqu'à ce jour, les Achantis et les Dahomans, méritent de fixer particulièrement les regards de l'observateur philosophe. S'ils n'étaient barbares que par défaut de civilisation, ils ressembleraient à cette multitude de peuplades nègres dont les mœurs uniformément grossières sont décrites par un grand nombre de voyageurs. Mais la civilisation plus avancée de ceux-ci a été faussée dans son principe; elle se compose tout à la fois de la superstition nègre, de la férocité arabe et de la vanité européenne; c'est réunir toutes les misères de l'humanité.

Ce n'est qu'en 1807 que les Achantis révélèrent pour la première fois leur existence à l'Europe, lorsque, dans une guerre contre les Fantis, nation située entre eux et l'établissement anglais du cap Corse, ils saccagèrent le fort hollandais de Cormantine, sans respect pour la neutralité. Ils préparaient le même sort au fort anglais d'Anamaboe, si la vive résistance de la garnison, et un renfort venu très-à-propos, n'eussent amené des pourparlers, à la suite desquels la bonne intelligence s'établit entre eux et les Anglais. Pour entretenir cette amitié très-utile à leurs intérêts commerciaux, ceux-ci envoyèrent, en 1816, au roi des Achantis une députation, dont le résultat fut d'obtenir qu'un agent britannique résidât dans sa capitale.

Dans le premier *croum* ou village achanti où arrivèrent ces députés, un vénérable vieillard les régala de fruits et

de vin de palmier. Ils étaient loin de soupçonner que ce malheureux, rempli de prévenance, de sérénité, de gaîté même, dût, d'après une coutume superstitieuse du pays, être incessamment sacrifié, et n'attendît que la faveur d'être exécuté dans son propre croum, afin de s'épargner les fatigues d'un voyage. Il obtint ce qu'il désirait, et sa tête arriva en même tems que les Anglais à Coumassie, capitale du royaume.

Le jour de leur entrée, qui eut lieu avec toutes les cérémonies diplomatiques, ils passèrent sous un fétiche, ou sacrifice d'un mouton mort, enveloppé d'un drap de soie rouge et suspendu entre deux poteaux élevés. Ils rencontrèrent alors plus de cinq mille personnes, la plupart guerriers, précédés d'une musique militaire très-bruyante et très-discordante. Après de nombreuses salves d'artillerie, qui remplissaient l'air d'un nuage épais de fumée, les capitaines achantis exécutèrent une espèce de danse pyrrique. Leur costume est le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Leurs bonnets de guerre étaient surmontés de cornes de béliers dorées, ornés à gauche et à droite de plumes d'aigle de grandeur démesurée, le tout retenu sous le menton par une chaîne de petites coquilles, appelées *cauris*. Ils portaient en outre une veste de drap écarlate, couverte de fétiches et de sophis ou charmes, écrits en langue mauresque, et renfermés dans des sachets de presque toutes les couleurs, brodés en or et en argent, avec des sonnettes et des queues de bêtes, des coquillages et des couteaux, qui se choquaient à chaque mouvement du corps. Ils avaient de plus une longue queue de léopard pendante par derrière sur un petit arc orné de fétiches; de larges pantalons, et, par-dessus, d'énormes bottes de couleur rougeâtre, montant à moitié de la cuisse et retenues par une chaîne attachée à la giberne ou ceinture; un car-

quois de flèches empoisonnées suspendu au poignet droit, et une longue chaîne entre les dents, où pendait un lambeau de papier barbouillé de quelques mots. Enfin, dans la main gauche, une petite lance, entourée de drap ou de soie rouge, « complétait, dit la relation, le costume d'apparat des chefs achantis, lequel, joint à la couleur noire de leur peau, faisait vraiment douter qu'ils fussent des êtres humains. »

Les commissaires anglais marchèrent jusqu'au palais du roi au milieu d'un pompeux cortége, et environnés de la foule immense du peuple. Pendant qu'ils faisaient halte devant le palais, pour que leurs présens eussent le tems de les précéder, une horrible cérémonie vint se mêler aux fêtes de leur introduction. On tortura un homme avant de le sacrifier. Ce malheureux avait les mains liées sur le dos; on lui passa un couteau à travers les joues; on lui coupa ensuite une oreille qui fut portée devant lui, tandis que l'autre ne tenait plus que par un petit filet de peau. On lui fit plusieurs taillades le long des reins, et les commissaires remarquèrent qu'il avait un couteau enfoncé sous chaque omoplate. Une corde lui ayant été passée au travers du nez, il fut conduit ainsi, tambour battant, par des hommes coiffés de grands bonnets à poils noirs. N'est-ce pas là réaliser tout ce qu'ont imaginé les poètes, de la fureur des démons et du supplice des damnés?

Enfin, les officiers civils du palais vinrent prévenir l'ambassade que sa majesté était disposée à la recevoir. Alors ceux qui la composaient montèrent sur leurs palanquins, et s'avancèrent vers le roi, qui les attendait sur la place du marché, au milieu d'une cour resplendissante. A la musique bruyante succédèrent les doux sons de longues flûtes harmonieuses, et d'un instrument plus agréable encore, semblable à une cornemuse sans bour-

don. Le mouvement continuel des parasols ou dais en soie de couleurs tranchantes et dont les sommets étaient décorés de croissans, de pélicans, d'éléphans, d'épées d'or, etc., produisait le plus brillant effet.

On estime que la capitale des Achantis renferme environ quarante mille habitans. Les maisons sont basses et petites, d'une forme oblongue, et construites en rotins ou roseaux, enduits de plâtre. Le costume ordinaire des naturels consiste en un morceau de drap passé autour des reins, et qui descend jusqu'aux genoux. Chez les gens riches, ce morceau de drap est plus grand et plus fin, et se porte souvent comme un manteau. Ils sont toujours parés d'une multitude de bijoux et de fétiches d'or de toutes les formes.

Le roi administre lui-même la justice à ses sujets, trois fois par semaine. Il est de règle que c'est la partie gagnante qui paye les frais. S'il arrive que l'on intente une action contre le roi, il remet la cause à la décision des hommes les plus notables, et il se soumet, sans balancer, à leur jugement, même lorsqu'il lui est désavantageux. A cela près, le gouvernement est tout-à-fait despotique.

Les sacrifices humains sont fréquens chez les Achantis. Ils s'amusent d'un homme, suivant leur expression, tous les quarante-trois jours, en le torturant de la manière qui vient d'être décrite, et en le forçant à danser, jusqu'au moment où on lui tranche la tête devant la demeure du roi, à qui l'on fait hommage de cet horrible divertissement.

Les Dahomans sont plus féroces encore. Des crânes humains forment le principal ornement de leurs palais et de leurs temples. Le plancher de la chambre à coucher du roi est garni des crânes et le plafond orné des mâchoires de tous les chefs ennemis qu'il a vaincus. Il y a,

chaque année, une grande fête, qui se prolonge plusieurs semaines, et durant laquelle le roi arrose les tombeaux de ses ancêtres du sang d'un grand nombre de victimes humaines.

Toutes les formes les plus arbitraires du despotisme oriental, dit M. Mac-Carthy, d'après plusieurs voyageurs français et anglais, paraissent douces et bienfaisantes, quand on les compare à celles en vigueur dans ce pays. Ce despotisme n'est fondé ni sur la force ni sur la terreur, et ne tient point à la timidité ni à la mollesse des naturels, qui sont les hommes les plus intrépides et les meilleurs soldats de l'Afrique entière. Il repose sur la vénération, à la fois aveugle et idolâtre, qu'ils ont pour leur souverain, qu'ils considèrent comme un être supérieur. Chez eux, c'est un crime de supposer qu'il mange, boive, dorme, ou remplisse aucune des autres fonctions naturelles. A son accession au trône, Bossa-Ahadi fit mettre à mort tous ceux qui, dans l'étendue du royaume, portaient le nom de Bossa, attendu que c'eût été le comble de la présomption qu'un sujet s'appelât comme son maître. Il n'est permis aux plus grands seigneurs de s'approcher du roi qu'en se traînant la face contre terre, et en se roulant la tête dans la poussière... Toutefois, l'acte de despotisme le plus extraordinaire est celui qui s'exerce envers le sexe féminin, qui, dans le Dahomey, est tout entier considéré comme la propriété du roi. Après avoir gardé un nombre immodéré de femmes pour son propre usage, il distribue les autres, d'abord parmi ses nobles et ses officiers, ensuite parmi les hommes des classes inférieures... Chacun donne alors la somme que lui permettent ses moyens, et reçoit en échange l'épouse qu'il plaît au roi de lui céder. Il n'y a ni observation ni réclamation à faire : que la femme soit vieille, laide ou difforme, il faut l'ac-

cepter... » Les femmes du roi sont dressées au métier des armes, et forment un régiment de gardes qui exécutent leurs évolutions guerrières autour des têtes mises en pile et des cadavres suspendus par les talons.

Arrêtons-nous : « la plume tombe des mains, dit Voltaire, quand on songe comment les hommes en usent avec les hommes. »

AIGNAN, *de l'Institut.*

AN ACCOUNT OF TIMBUCTOO AND HOUSA, etc.

NOTICE *sur les villes de Timbuctou et de Housa; par* ABA SALAM CHABINI, *avec des notes critiques et une suite de lettres où sont décrits divers voyages dans la Barbarie occidentale et méridionale*, etc., etc.; *par* JAMES GREY JACKSON (1).

LE volume annoncé sous ce titre est un recueil d'opuscules divers et détachés, n'ayant entre eux d'autre lien que celui qui résulte de l'analogie plus ou moins directe du sujet. L'unique portion de ce recueil qui appartienne en propre à M. Jackson, consiste en une série de lettres et de notes où il rend compte de plusieurs voyages exécutés par lui dans cette portion des côtes occidentales de la Barbarie comprise entre le 29e et le 36e degré de latitude. Ayant fait ces voyages en qualité d'agent commercial de l'Angleterre dans l'empire de Maroc, M. Jackson a eu beaucoup de facilités, non seulement pour bien observer les pays qu'il a parcourus, mais encore pour recueillir, sur le nord de l'Afrique en général, des renseignemens ou nouveaux ou plus exacts que ceux auxquels on avait été

(1) Londres, 1820, 1 vol. in-8°.

réduit jusqu'à ce jour. A travers quelques détails qui, n'étant que d'une importance secondaire ou relative, pourront paraître aux savans et au public occuper trop de place dans les récits du voyageur anglais, ces récits renferment plusieurs observations d'un intérêt général sur la géographie, l'histoire naturelle et l'agriculture du nord-ouest de la Barbarie. M. Jackson s'est particulièrement attaché à indiquer et à discuter tous les moyens possibles d'étendre le commerce de cette contrée, et de tout le nord de l'Afrique, à l'avantage des nations européennes. C'est dans cette vue qu'il examine avec soin les plans suivis jusqu'à présent, pour faire des découvertes dans les parties centrales du continent africain ; il explique pourquoi ces plans n'ont eu encore que si peu de succès, et pense que c'est seulement par des expéditions mercantiles conçues et exécutées en grand, qu'il sera possible d'obtenir, sur ce point, des résultats décisifs et satisfaisans, soit pour la curiosité scientifique, soit pour les intérêts économiques des Européens. Enfin, M. Jackson n'a point négligé ce qui concerne les langues, les mœurs et les usages des pays qu'il a visités; et ses voyages présentent, sur ces divers sujets, des observations qui complètent ou confirment les observations antécédentes.

Entre les particularités curieuses que renferme sa relation, on remarquera sans doute le passage où il renouvelle, en quelque sorte, l'espérance déjà fort ancienne, et jusqu'ici toujours déçue, de retrouver, dans des versions arabes, quelques-uns des chefs-d'œuvre perdus de la littérature grecque et latine. Il a connu et fréquenté, en Afrique, un musulman fort lettré qui lui a affirmé avoir lu les histoires de Tite-Live et de Tacite, dans des traductions arabes, en ajoutant que ces traductions existaient dans la bibliothèque impériale de Fez.

M. Jackson, qui a traversé plus d'une fois la grande chaîne des monts Atlas, donne sur ces montagnes quelques aperçus qui ont besoin d'être vérifiés par des observations précises, mais qui méritent de l'être. On sait que M. Colebrooke, d'après des observations faites au Bengale, sur la hauteur des monts Himalaya, a calculé que quelques-uns des sommets de cette énorme chaîne, pour être visibles à la distance de deux cent onze milles anglais, devaient être élevés de 28,000 pieds. M. Jackson a appliqué cette donnée à l'évaluation approximative de la hauteur de certaines sommités de l'Atlas qui, situées à l'est et à la hauteur de Maroc, sont visibles de la pleine mer, à la distance de vingt milles des côtes, à l'ouest et dans la direction de Mogodor. Il résulterait de cet aperçu que les sommités indiquées sont élevées de plus de 29,000 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer Atlantique, et par conséquent les plus hautes du globe, parmi celles que l'on a pu mesurer jusqu'à ce jour.

La notice sur les villes de Timbuctou et de Housa, annoncée par M. Jackson comme la pièce principale de son recueil, en est effectivement la plus curieuse et la plus importante, bien que la moins étendue. Cette notice est la traduction pure et simple d'un voyage fait en 1787, aux deux villes fameuses dont il s'agit, par un Arabe de Tetuan, nommé Abd Salam Chabini; personnage dont la vie semble avoir été des plus aventureuses, à en juger par quelques traits bien constatés qu'en cite M. Jackson.

Après tout ce que l'on a écrit, depuis quelques années, sur les deux villes de Housa et de Tombuctou (que M. Jackson écrit Timbuctou), ce qu'en raconte Abd Salam mérite d'être lu et d'être pris dans une considération particulière. Sa relation, quoique très-sommaire, est on ne peut plus substantielle et plus intéressante. C'est l'ouvrage d'un

homme de beaucoup de sens, qui, ayant fait un séjour de plusieurs années dans les lieux qu'il décrit, en parle avec toute la simplicité d'un témoin de bonne foi et sans prétention, et avec toute la précision d'un témoin complétement informé.

Abd Salam ne donne à Timbuctou que 10,000 habitans; mais en n'y comprenant ni les esclaves, ni les étrangers qui doivent y être en grand nombre, puisqu'il s'y trouve habituellement environ dix mille individus de Fez ou de Maroc seulement. Ce qu'il dit du gouvernement, en donne une idée fort claire : la ville et le pays de Timbuctou sont gouvernés par un chef qui prend le titre de sultan, quoique, d'un côté, son pouvoir ne soit pas absolu, et que, de l'autre, il soit subordonné, à certains égards, au sultan de Housa. Son revenu consiste dans le produit de terres spécialement affectées à son entretien, et d'impôts sur le commerce étranger. En tems de paix, il a une armée de quinze mille hommes, et soudoie, en tems de guerre, jusqu'à quarante mille combattans, tant cavaliers que fantassins. A Timbuctou, le pouvoir judiciaire est parfaitement distinct et indépendant du pouvoir du chef politique, et la justice y est administrée avec beaucoup d'ordre et de simplicité : les avanies, les confiscations, y sont inconnues, et les étrangers que le commerce y attire, en grande affluence, sont certains d'y trouver protection et sûreté. La servitude y est mitigée par quelques lois dont le but est de soustraire l'esclave non seulement aux cruautés gratuites, mais au défaut de soins et d'humanité du maître. Un homme ne peut avoir qu'une seule femme, avec le titre légal d'épouse: mais il se donne autant de concubines qu'il veut ou qu'il peut en nourrir. Le rapt est puni de la peine capitale; mais la loi ne prononce point de châtiment contre l'adultère de la femme. — La femme est

maîtresse de sa chair; elle en peut faire ce qu'il lui plaît. » Telles sont, sur ce point, l'opinion et la maxime législative. Un mari n'a donc pas le droit de renvoyer son épouse pour cause d'infidélité; mais il y a cependant des torts pour lesquels il peut la répudier; tel est, par exemple, le cas où elle s'emporterait en propos injurieux contre lui. Il ne serait pas indifférent de savoir, mais Abd Salam ne dit pas, s'il y a plus de femmes infidèles à Timbuctou que dans les pays où la loi punit leur infidélité.

Les détails relatifs au commerce, à l'agriculture, aux productions naturelles du pays dont Timbuctou est la capitale, ne sont pas moins précis et ne semblent pas moins véridiques que ceux qui ont rapport à l'état civil ou politique. La religion est le point sur lequel Abd Salam passe avec le plus de rapidité; et cependant, même là-dessus, il semble n'avoir rien omis d'important. Il nous apprend que les Africains de Timbuctou croient à un dieu, à une autre vie; qu'ils ont des saints ou personnages humains divinisés auxquels ils rendent un culte de sentiment et de mémoire : mais là se borne leur religion; ils n'ont point de temples, point de culte extérieur.

Les renseignemens donnés par Abd Salam sur la ville et le pays de Housa, sont peut-être un peu moins détaillés que ceux qu'il a transmis sur Timbuctou; ce qui peut provenir de ce qu'ayant séjourné plus long-tems dans cette dernière ville que dans l'autre, il était naturel qu'il en parlât avec un peu plus d'étendue. Du reste, ce qu'il dit de Housa porte le même cachet de précision et de véracité que sa relation de Timbuctou. Suivant lui, Housa approcherait de la grandeur de Londres qu'il avait vue, et à laquelle il pouvait la comparer. Le sultan qui gouverne cette ville et le pays dont elle est la capitale, jouit d'un pouvoir absolu, et son empire est d'ailleurs beaucoup plus

étendu que celui de Timbuctou. En effet, il peut lever, au besoin, jusqu'à quatre-vingt mille hommes de cavalerie et jusqu'à cent mille fantassins. Il y a, du reste, beaucoup de ressemblance entre les deux pays, en ce qui tient aux mœurs, au commerce et au degré de civilisation.

M. Jackson a ajouté à la partie descriptive de son recueil beaucoup de pièces de sa correspondance officielle avec divers agens de l'empereur de Maroc ; et quelques-unes de ces pièces donnent, sur les usages, les opinions et les idées de la population arabe de cette portion de l'Afrique, des renseignemens d'autant plus utiles, qu'ils peuvent servir directement à éclairer et à faciliter les relations commerciales des Européens avec les pays auxquels ils se rapportent.

Ces simples indications suffiront, je l'espère, pour faire entrevoir que M. Jackson a bien mérité des sciences et du commerce, en contribuant à étendre ou à rectifier les notions actuelles des Européens sur un pays si digne, à tous égards, de leur attention, et où il reste encore tant de découvertes à faire. F.

JOURNAL DES COURS PUBLICS DE JURISPRUDENCE, HISTOIRE ET BELLES-LETTRES; *par une société d'hommes de lettres et d'avocats* (1).

L'INSTRUCTION publique et gratuite, fondée par François Ier et ses successeurs, est l'une des institutions qui honorent

(1) L'ouvrage formera 8 vol. in-8°.—Chaque cours paraît en douze livraisons, qui font ensemble un volume d'environ 400 pages, de sorte que chaque volume se trouvera complet à la fin de l'année. Le prix de l'abonnement pour l'année classique, c'est-à-dire pour la collection

le plus notre pays aux yeux de l'étranger. Ce n'est pas aux seuls Français que sont ouverts le *Collége royale*, la *Faculté des lettres*, la *Faculté des sciences* et vingt autres établissemens de ce genre; on voit des élèves de toutes les nations qui viennent se mêler à notre jeunesse, pour recueillir avec elle des leçons de morale, d'histoire et de littérature. Nos professeurs ont depuis long-tems donné un tel éclat à l'instruction publique, par la profondeur de leurs recherches, la justesse de leurs vues, ou le mérite littéraire de leurs leçons, que non seulement les jeunes gens se pressent en foule à leurs cours, mais que des hommes d'un âge mûr se rendent écoliers eux-mêmes, que des savans, des littérateurs viennent s'enrichir dans cette nouvelle communication ouverte avec le génie. Une analyse bien faite de ces leçons est nécessaire aux jeunes gens qui s'occupent sérieusement des matières que développent les professeurs; elle est surtout utile à ceux qui ne peuvent assister aux cours, et aux élèves des autres académies du royaume, qui sont privés d'une partie des avantages qu'offre, sous ce rapport, l'instruction publique de Paris. Elle est aussi d'une grande importance pour l'homme qui aime à suivre les développemens et les progrès de l'esprit humain, progrès qui dépendent surtout de l'instruction perfectionnée de la jeunesse. Il n'est donc pas étonnant que des professeurs, toujours prêts à vouloir ce qui est utile, aient facilité, par leurs communications, le travail des ré-

---

des huit cours, est de 40 fr. et 49 fr. 60 cent. franc de port.—De quatre cours, 24 fr. et 28 fr. 80 cent.; pour chaque cours séparément, 8 fr. et 9 fr. 20 cent. Les abonnemens peuvent être faits par semestre. —On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Saint-Jacques, n° 51; chez tous les libraires des départemens et de l'étranger, et chez tous les directeurs des postes.

dacteurs du *Journal des cours publics*. Chaque livraison de ce recueil contient l'analyse exacte de leurs leçons, et souvent les morceaux les plus remarquables par la force des pensées et la beauté du style. Pour donner une idée de l'enseignement de chaque professeur, il nous suffira de citer quelques passages que nous puiserons dans cet ouvrage périodique. Ce sera faire connaître à la fois son utilité et son mérite, sous le rapport de la rédaction.

Les deux premiers cours sont ceux du *Droit naturel* de M. DE PORTEZ, et d'*Histoire philosophique du Droit romain*, de M. PONCELET, tous deux destinés aux élèves de la première année de l'école de droit de Paris; le premier de ces cours est, pour ainsi dire, un complément aux *cours de philosophie* qu'ils ont dû faire, et une transition à l'étude du *Droit positif*, dans laquelle ils vont entrer. On leur montre sur quels principes doivent reposer les lois; on leur enseigne ce qu'elles doivent être avant de leur dire ce qu'elles sont. L'étude du droit naturel précède ainsi celle du droit civil.

L'histoire philosophique du droit remonte jusqu'à la naissance des lois romaines. Elle les prend dans leur berceau, d'abord informes et grossières; elle suit leurs developpemens, et fait voir quelles vicissitudes elles ont éprouvées pour devenir le code de l'Europe entière, et pour mériter le nom de *Raison écrite*; c'est le corps des lois romaines qui formait notre ancienne législation française, en y ajoutant, pour la plupart des provinces, des *coutumes* dont l'origine se perd dans l'histoire de la formation successive et hétérogène de la monarchie; enfin, c'est encore aux lois romaines, perfectionnées par l'expérience et adaptées à nos mœurs, que nous devons le *Code civil*.

M. DAUNOU, continuant le *Cours d'histoire* qu'il a commencé, il y a deux ans, et suivant le vaste plan qu'il

s'est tracé, traite, cette année, de la *manière d'écrire l'histoire.*

A mesure qu'il a rencontré sur sa route ces personnages historiques qu'immortalisent de grands crimes ou de grandes actions, il ne les a pas laissés passer sans les peindre. Peu séduit par les réputations brillantes que l'adulation, le fanatisme et l'ignorance ont faites à des conquérans, il a rabaissé leur fausse gloire en les soumettant à un sévère examen. Quelquefois, au contraire, il a rendu à de grands hommes les hommages que la postérité leur devait encore; et, parmi les écrivains dont il s'est efforcé de rehausser la renommée, nous avons surtout remarqué l'orateur romain.

« Cicéron, dit M. Daunou, dont nous croyons avoir fidèlement recueilli les paroles; Cicéron seul suffit à la gloire immortelle de l'éloquence romaine. Un écrivain moderne a dit de Démosthène, c'est un orateur; et de Cicéron, c'est un avocat; et, comme ce moderne se connaît en éloquence, puisque c'est J.-J. Rousseau, on ne peut trop s'étonner de la légèreté d'un tel jugement. Cicéron, dans ses cinquante-six harangues, a traité des sujets fort divers, qui ne sauraient avoir tous le même intérêt; mais aucun ne reste aride entre ses mains, et il n'en est pas de si imposant que son éloquence n'agrandisse encore. Il imprime à Verrès des flétrissures si profondes, qu'elles atteignent tous les imitateurs de ce proconsul oppresseur. Quoi qu'ait écrit Salluste sur Catilina, nous ne sentons les périls de Rome qu'en écoutant l'orateur qui les a détournés. Jamais un plus digne hommage n'a été offert à la poésie que dans le discours pour Archias. Où trouver plus de méthode et d'énergie que dans la défense de Milon, plus d'urbanité et de grâces que dans le remercîment pour Marcellus, plus d'entraînement et de pathétique que dans l'oraison pour Ligarius? Ce n'est qu'une prière, mais une

de ces prières que la poésie a divinisées, qui sont filles de Jupiter et toutes puissantes comme lui. Si quelques mouvemens de Démosthène, plus sublimes, il est vrai, que ceux de Cicéron, suffisaient pour compenser tout le reste, la prééminence de l'orateur athénien serait incontestable. Mais, s'il convient d'envisager tous les caractères et tous les monumens de leur génie, nous admirerons plus constamment, dans l'orateur de Rome, l'étendue des idées, la délicatesse de l'esprit, la plénitude et la majesté du style, le talent d'instruire et d'émouvoir, surtout l'accent de cette intacte probité qu'on doit considérer comme une partie essentielle de l'éloquence, puisque l'orateur n'est, comme l'a dit Cicéron, que l'homme de bien habile dans l'art de parler. Ceux qui adopteront cette définition seront peu disposés à préférer Démosthène ou Eschine. Aucun Harpalus, aucun Philippe n'a corrompu Cicéron; et les juges sévères qui penseraient que son courage n'a pas toujours égalé ses périls, le compteraient du moins au nombre des derniers défenseurs de la liberté romaine. Ils avoueraient que celui de tous les hommes qui a le plus vivement senti le besoin d'une renommée vaste et immortelle, a pourtant aimé sa patrie autant que la gloire. Jugeons-le comme l'ont jugé les triumvirs, quand ils l'ont trouvé digne de ne pas survivre à la liberté publique.

M. Daunou est maintenant arrivé aux principes généraux de l'art d'écrire l'histoire; ils doivent l'occuper durant tout le cours de cette année.

Nous ne pouvons donner une idée plus juste du cours de poésie latine de M. Tissot, qu'en empruntant quelques-unes des observations qui précèdent l'analyse de sa première leçon :

» Ce n'est point un commentaire sec et dépourvu d'élégance, un recueil de notes et de scholies surchargées

d'une érudition pédantesque que M. Tissot offre à ses auditeurs; c'est un ensemble de leçons propres à former le jugement et le goût; c'est un cours de littérature comparée et de philosophie appliquée à la vie sociale. Disciple religieux des écrivains de l'antiquité, le professeur explique leurs ouvrages, en les rapprochant sans cesse de la nature qui leur a servi de modèle; il loue Homère et Virgile, en interrogeant le cœur de l'homme, où ces grands poètes ont puisé leurs peintures les plus sublimes.

» Loin de porter toute son attention sur telle ou telle partie d'un poème, le professeur en examine d'abord la composition et l'ordonnance, l'action, la conduite et le dénouement, l'intérêt général et les scènes particulières. Par des rapprochemens aussi justes que variés, il initie ses auditeurs aux secrets du génie, et leur révèle les artifices du talent, ainsi que les beautés du style poétique. La comparaison des écrivains, lorsqu'ils ont traité le même sujet; la différence du caractère des langues, leurs antipathies et leurs points de contact, les moyens d'enrichir notre idiome dans le commerce de Virgile; les ressources qui nous sont données pour reproduire la richesse, l'élégance, l'harmonie et les couleurs de la poésie antique, entrent comme des parties essentielles dans l'enseignement du professeur. »

M. Tissot explique cette année les *Métamorphoses d'Ovide*. Dans son discours d'ouverture, il retrace rapidement la vie du poète, et présente des aperçus ingénieux sur chacun de ses ouvrages; il termine par ces paroles :

« Si vous me demandez quels fruits on peut retirer de la lecture d'Ovide, j'y trouverai des leçons pour tous les âges : une imprudence a perdu Pyrame et Thisbé; la mort de Clytie expie le crime que lui a arraché la jalousie; Salmacis a causé son malheur en se livrant à cette molle

indolence qui fait naître et nourrit les passions; Bacchus nous représente un dieu jaloux, intolérant et cruel, comme on a trop l'habitude de représenter les dieux. C'est une impiété de leur prêter les passions des hommes; la divinité punit et ne se venge pas. Les filles de Minée nous apprennent qu'il ne faut jamais offenser le culte d'une nation; Niobé nous répète la même leçon d'une manière plus éloquente encore; elle nous montre aussi la ruine, compagne et punition de l'orgueil élevé au faîte de la prospérité. Le crime des filles de Pélias nous avertit des dangers de l'ignorance et de la crédulité. Voulons-nous des exemples d'amour conjugal? Orphée et Eurydice, Céphale et Procris, Ceyx et Alcyone se présentent à nos regards. L'amour maternel est peint de couleurs différentes dans Dryope et dans Hécube; Thésée, Pyrithoüs, Achille et Romulus viennent nous étonner par leur héroïsme; Hercule, sur le bûcher, nous enseigne à supporter la douleur. Si le poète tombe dans la même faute qu'Homère, qui ravale la majesté des dieux à la condition humaine, il sait rendre aussi le plus noble et le plus touchant hommage à la Divinité; témoin la visite de Jupiter et de Mercure à Philémon et Baucis dans leur cabane, et surtout la création de l'homme, ouvrage des dieux modérateurs des hommes. »

M. Lacretelle jeune, qui doit traiter cette année de l'*Histoire de France*, a fait précéder son cours de considérations philosophiques dans lesquelles il compare les institutions des anciens et celles des modernes: le professeur, traitant de l'hospitalité, a trouvé l'occasion de combattre un préjugé assez généralement répandu, savoir que l'hospitalité n'existe plus chez les modernes; il a prouvé que nous étions souvent sous ce rapport au-dessus des anciens.

« Entre tous les genres d'hospitalité qui se pratiquent

aujourd'hui, il en est un bien noble inconnu aux anciens; c'est le traitement des prisonniers de guerre. Chez les peuples de l'antiquité, souvent ils étaient égorgés après le combat, ou bien l'avarice leur sauvait la vie pour tirer de leur famille une forte rançon; ceux qui ne pouvaient ainsi racheter leur liberté, étaient réduits à la plus dure servitude; chez nous, le fer épargne le guerrier désarmé, et le soldat victorieux sait compatir au malheur. Nous avons vu, pendant les dernières guerres, nos villes et nos campagnes traversées par des bandes de prisonniers espagnols: accablés de fatigues, mais fiers, mais conservant, sous les lambeaux de la misère, la dignité qui convient à des hommes qui ont succombé en combattant pour la patrie, ils trouvaient partout un accueil plein d'humanité. Souvent la pauvre femme sortait de sa chaumière, et y conduisait plusieurs de ces infortunés auxquels elle prodiguait des secours : « Je souhaite, disait-elle, pour prix de mes soins, qu'une autre femme ait pitié de mon fils, qui est aux armées, et qui peut-être est prisonnier. »

M. Guizot, qui enseigne l'*Histoire moderne*, explique ainsi le plan de son cours. Après avoir dit qu'il faut étudier l'histoire sans vues étroites et sans préventions opiniâtres, il continue en ces termes :

« C'est dans cet esprit que nous essaierons de considérer les anciennes institutions politiques de l'Europe, et de retracer leur histoire. En empruntant pour ce travail le secours des lumières que fournit notre siècle, nous aurons soin de n'y porter aucune des passions qui le divisent. Nous n'aborderons point les tems passés avec ces intentions tirées du présent dont nous venons de déplorer l'influence. Nous ne leur adresserons point ces questions préméditées qui contiennent et dictent les réponses. J'honore trop ceux qui m'écoutent et la vérité que je cherche avec

eux, pour supposer que l'histoire puisse, en aucun sens, être sommée de taire ce qu'elle dit, ou de dire ce qu'elle ne dit point. On doit l'interroger avec liberté, et lui laisser ensuite toute son indépendance.

» Cette étude a besoin d'un centre auquel elle puisse se rapporter. Il faut à tant de faits un lien qui les unisse et les enchaîne. Ce lien existe dans les faits mêmes; rien n'est moins douteux. L'unité et la conséquence ne manquent pas plus au monde moral qu'au monde physique : il a, comme le système des corps célestes, ses lois et son mouvement; seulement le secret en est plus profond, et l'esprit humain a plus de peine à le découvrir. Nous sommes venus assez tard pour que des événemens déjà accomplis nous servent de guides dans cette recherche. Nous n'avons pas besoin de demander à quelque hypothèse philosophique, peut-être incomplète et douteuse, quelle a été, dans l'ordre politique, la tendance de la civilisation européenne. Un système qui, évidemment, à considérer les choses d'une vue générale, se rattache partout aux mêmes principes, dérive des mêmes besoins et tend aux mêmes résultats, se manifeste ou s'annonce dans l'Europe entière. Presque partout le gouvernement représentatif est réclamé, accordé, établi. Ce fait n'est, à coup sûr, ni un accident, ni une passagère manie. Il a certainement ses racines dans le passé politique des peuples, comme ses motifs dans leur état présent; que si, avertis par là, nous jetons un regard sur ce passé, nous rencontrons partout des tentatives plus ou moins énergiques, plus ou moins heureuses, faites dans le sens de ce système, et pour le produire naturellement, ou le conquérir sur des forces contraires. »

M. Pierrot, professeur d'éloquence française, en a divisé l'étude en deux parties : la recherche des théories, et

leur application aux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Il s'est occupé de la première en 1820; il va consacrer cette année à la seconde; il a fait, dans sa première leçon, l'histoire de la langue française, et s'est livré à de savantes recherches pour remonter jusqu'à son origine et en découvrir les premiers fondemens. Il a commencé ensuite l'histoire de la littérature sous Charlemagne, et c'est cette histoire qu'il poursuit, en parcourant les productions de ces premiers siècles; cette partie de son cours reçoit un vif intérêt des citations de fabliaux et de pièces anciennes, peu connues, mais qui ne manquent ni de naïveté ni de grâce. Arrivé à Rabelais, le professeur prend, pour ainsi dire, le ton de l'auteur dont il parle, et fait ainsi le portrait du joyeux et spirituel curé de Meudon.

« Il existait, vers le commencement du seizième siècle, un frère cordelier d'une imagination vive et d'une prodigieuse mémoire, prédicateur renommé et bouffon agréable, fort aimé des gens du monde qu'il amusait, et fort peu de ses confrères qu'il effaçait; emprisonné par les moines et protégé par le pape, bénédictin après avoir été cordelier, médecin et chanoine après avoir été bénédictin, absous d'apostasie pour avoir égayé les cardinaux et le saint-père; enfin retiré à Meudon, et là, médecin de son diocèse, et pasteur de ses malades. C'est alors qu'il publie le plus fou, le plus raisonnable, le plus grossier, le plus spirituel, le plus adroit, le plus hardi des livres. Les moines en assurent le succès, en le faisant censurer par la Sorbonne, et l'auteur est regardé comme l'esprit le plus fin, le plus piquant et le plus ingénieux qui soit en France. »

« Quel est le vrai caractère de ce singulier écrivain? est-ce un romancier extravagant qui ne mérite ni l'attention ni l'estime des hommes qui pensent? est-ce un philosophe adroit qui, en se moquant de tout ce qu'on honorait, de

tout ce qu'on admirait de son tems, a vu qu'il n'échapperait à la colère du siecle qu'en se couvrant du masque de la folie? a-t-il écrit pour le vulgaire, en prodiguant les facéties obscènes et les contes licencieux? a-t-il écrit pour les sages, en renfermant dans ses plus folles conceptions un sens si profond et des leçons si solides? est-ce un profanateur des mœurs et de la religion, qui en outrage la sainteté au lit même de la mort? est-ce un prêtre d'une foi sincère, qui respecte Dieu en se jouant des hommes. »

« Ces opinions si contraires trouvent de quoi s'appuyer et se défendre dans la vie et dans les ouvrages de Rabelais. Aussi, jamais auteur ne fut-il si diversement jugé; on le méprise, on l'admire; son livre est le charme de la canaille, ou le mets des esprits les plus délicats » (1).

E. F.

---

(1) M. de Gérando, étant tombé malade, n'a pu continuer, cette année, son cours de *droit administratif*, dont nous avons annoncé, l'année dernière, l'*introduction* et le plan. (*Voyez* Tome V, page 517). On se flatte que ce cours, si éminemment utile et réclamé impérieusement par la nature de nos institutions nouvelles, pourra être repris sous peu de tems; alors, les éditeurs du *Journal des Cours publics* dédommageront leurs lecteurs d'un retard occasionné par une circonstance indépendante de leur volonté.—Le cadre qu'ils s'étaient prescrit ne leur a pas permis d'y comprendre le cours de *littérature française* de M. Andrieux, professeur au collége de France, qui, par la manière agréable et ingénieuse dont il a su présenter ses leçons, en a fait un véritable cours de philosophie et de morale. On doit regretter aussi que la suspension du cours de M. Cousin nous prive de l'analyse des *leçons de philosophie* que devait faire ce jeune et savant professeur.

N. d. R.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de Marmontel (1).

Marmontel, contemporain de Voltaire, de Buffon, de Rousseau, de Diderot, ne put prétendre rivaliser avec le génie ou le talent de ces écrivains supérieurs; mais, en se groupant avec eux dans le tableau littéraire du dix-huitième siècle, il fit refléter sur son front quelques rayons de leur gloire, et mérita du moins l'une des premières places du second rang parmi les prosateurs français. Il essaya d'abord d'être poète, et il eut le courage de composer six tragédies qui furent représentées, mais dont aucune ne s'est conservée au théâtre. On y rencontre des scènes attachantes, et, presque dans toutes, des beautés de détail; mais il faut prendre Marmontel au mot, lorsqu'il déclare qu'il ne se sentait pour la poésie qu'un talent médiocre (2). Il ne fut ni un grand poète, ni même un parfait versificateur; et, s'il a semé trop de vers dans sa prose (3), on peut dire qu'il laisse trop de prose dans ses vers, dont la phrase n'est pas toujours assez poétique. Parmi un grand nombre de ballets, de pastorales et de tragédies lyriques qu'il donna à l'Académie de musique, *Didon* eut seule un succès que le compositeur de la musique partagea, et il est juste d'observer que Marmontel était parvenu à rendre le personnage du pieux Enée, moins froid qu'il ne l'est dans les divers auteurs qu'il a imités.

(1) Edition nouvelle en 7 vol. in-8°, de 7 à 800 pages. Paris, 1819 et 1820, chez A. Belin, éditeur, imprimeur-libraire. Papier superfin, 56 fr.

(2) *Mémoires*.

(3) Les *Incas*.

Si nous avons décidé avec sévérité que Marmontel ne fut pas poète, du moins dans les grandes compositions, nous reconnaissons volontiers qu'il a mérité d'être compté au premier rang, parmi les auteurs d'*opéras comiques*, moins pour la verve et la force comique même, que pour la correction, la pureté du goût, l'élégance du style et même l'invention; car, en relevant le genre de l'opéra comique, il en a créé un genre nouveau. Dans ses poésies diverses, l'*épître aux poètes*, sur les charmes de l'étude, le *discours sur l'éloquence* et l'*épître à mademoiselle Guimard* doivent être remarqués. La dernière de ces pièces nous paraît rappeler la manière, à la fois légère et philosophique, de Voltaire.

En passant du poète au prosateur, la série des titres littéraires de Marmontel s'ouvre par les *Contes moraux*. Ils eurent un grand succès de vogue qui les a fait traduire dans toutes les langues de l'Europe. Dans l'édition qu'il a donnée lui-même de ses œuvres, l'auteur fait précéder ces contes d'une préface qui en indique l'origine, la moralité, et en apprécie assez bien le genre et le mérite. Nous répétons avec lui qu'il est des caractères qui, pour être présentés dans toute leur force, exigent des combinaisons et des développemens dont un conte n'est pas susceptible; aussi n'a-t-il fait que les indiquer, comme il n'a fait qu'effleurer les ridicules. Les mœurs, en général, n'y sont pas assez approfondies, et ce sont plutôt les mœurs de convention de la société, que les mœurs réelles de l'homme qu'il a retracées (1). Cependant Marmontel créa aussi, dans ses

(1) On a blâmé le titre des *Contes moraux*, comme n'étant pas toujours assez justifié, mais l'on s'est trompé. Ce qui est moral peint les mœurs, et peut ne pas toujours représenter la vertu. C'est dans ce sens que Rousseau avait mis pour épigraphe à sa *Nouvelle Héloïse* « *J'ai vu les mœurs de mon tems, et j'ai publié ces lettres.* »

Contes moraux, un genre aimable qui fit école, et il est juste d'avouer qu'aucun de ses disciples ne l'a jusqu'à présent surpassé, ni même égalé, quoiqu'il soit moins difficile, sans doute, de continuer les *Contes moraux*, que les *Lettres persannes*.

Laharpe trouvait qu'il y a de l'*attique* dans les contes de Marmontel. C'était sans doute pour dire, par antithèse ou par compensation, qu'il y avait du *béotien* en lui, pour tout ce qui concerne les objets de goût et d'imagination et la théorie des arts. La critique nous semble aussi exagérée que l'éloge; et nous croyons émettre une opinion plus juste sur les *Contes moraux*, en jugeant que la conception en est spirituelle, sans être profonde, et que le talent littéraire y a des formes heureuses, et quelquefois même éminemment dramatiques : il est vrai que, contes pour contes, les penseurs doivent préférer les romans de Voltaire; mais les *Contes moraux* resteront comme une lecture agréable, qui, convenant mieux aux femmes et aux jeunes gens, peut aussi intéresser les esprits les plus graves.

La réputation de Marmontel, fondée par les *Contes moraux*, comme prosateur, s'étendit considérablement par la publication de *Bélisaire*, sorte de roman politique, dont le quinzième chapitre, consacré à la tolérance des cultes, valut à la fois à l'auteur un débit extraordinaire de l'ouvrage, les éloges de plusieurs souverains, un mandement du même archevêque qui avait condamné l'*Emile*, sa nomination à l'Académie française et la place d'historiographe de France. Laharpe trouve au livre de *Bélisaire* le grand défaut de commencer par un roman et de finir par un sermon; et, en effet, si l'auteur eût pu accomplir le drame dont il avait ouvert si heureusement l'avant-scène, s'il n'eût pas fait succéder à l'action des discours qui la laissent interrompue,

son ouvrage se fût recommandé par un autre ordre de mérite.

Dans les *Incas*, Marmontel reprit le sujet du quinzième chapitre de *Bélisaire* avec plus de développement. Il y compléta la défense de la liberté des opinions religieuses, et sut atteindre son noble but, de faire détester le fanatisme, par le tableau des crimes qui signalèrent la destruction de l'empire du Pérou. Cette production est, comme *Bélisaire*, un roman historique, ou une histoire poétique, qui ne fait pas toujours oublier le vice du genre et du plan, par les formes du style. On y remarque cependant des morceaux d'éloquence et d'effet, en plus grand nombre que dans *Bélisaire*.

Marmontel, jusqu'alors, n'avait encore composé que des tragédies malheureuses, des opéras comiques sans gaîté, des poésies fugitives médiocres, des contes agréables, mais légers, et deux romans en prose poétique fort imparfaits; mais, dans les *Elémens de littérature*, il arrive sur son terrain; il entre mieux dans sa vocation, et il se montre dans sa véritable force. Ces élémens sont le recueil des articles de littérature que Marmontel avait répandus dans l'Encyclopédie, auxquels il en ajouta plusieurs, déjà donnés par d'autres mains, et qu'il dut refaire pour se les approprier et compléter son plan. L'auteur, estimé du *nouveau Dictionnaire grammatical* (1), qui a extrait des *Elémens de littérature* tout ce qui concerne spécialement l'éloquence, observe, sur les principes qu'il a recueillis, qu'ils semblent avoir été exposés d'après le plan de Fénélon (2) : « C'est la fleur de la plus pure antiquité, c'est Aristote, c'est Cicéron; ce sont tous les grands maîtres de la Grèce

(1) M. *Chapsal*.

(2) *Lettre à l'Académie française*.

et de l'ancienne Rome, qui viennent nous révéler les secrets de leur art, et qui ont conservé, sous la plume de Marmontel, tout le feu et l'éclat de leur génie (1). » Cet éloge nous paraît mérité. Marmontel, dans ses traductions des textes grecs et latins, s'est montré un digne interprète des orateurs anciens, et il a prouvé que, s'il a laissé encore la *Pharsale* à traduire, il eût été plus heureux à reproduire les orateurs que les poètes. M. Morellet a bien saisi d'ailleurs ce qui distingue les *Elémens de littérature*, du *Cours* de Laharpe, en remarquant que le dernier de ces ouvrages conduit dans la pratique de l'art, dont l'autre donne une savante théorie. En effet, Marmontel s'est occupé des principes généraux, plutôt que de leur application; mais il a su aussi, pour mettre plus en évidence les principes, les faire sortir souvent de l'analyse des modèles.

Les *Elémens de littérature* sont, sans contredit, l'ouvrage le plus classique de Marmontel. L'auteur ne s'y élève guère jusqu'à l'éloquence; mais il traite du moins de l'art oratoire avec un goût exquis et un sentiment qui en retrace fidèlement les vives impressions. Si les exercices de compositions en vers ne servaient pas d'études pour mieux écrire en prose, combien n'y aurait-il pas à regretter que Marmontel n'ait employé le tems qu'il consuma aux tragédies déclamées ou lyriques, aux pastorales, même héroïques, aux ballets, aux drames chantés, à la comédie mêlée de musique, et aux autres productions médiocres de son atelier poétique, à exécuter quelque bel ouvrage, tel que les *Elémens de littérature?* Mais l'on peut dire du moins de cette composition, qu'elle est le véritable titre

(1) Principes d'éloquence de Marmontel. *Discours préliminaire.*

littéraire de l'auteur, et qu'il s'y est érigé un monument.

Parmi les ouvrages posthumes de Marmontel, on doit indiquer d'abord les *Mémoires sur la régence du duc d'Orléans*, qui sont écrits avec une plume indépendante. Nous ne saurions adopter l'opinion partagée par M. Morellet, que l'auteur y a été injuste envers madame *de Maintenon*, cette favorite trop fameuse, qui s'est élevée au titre d'épouse clandestine d'un monarque subjugué, au moyen de la part qu'elle avait eue dans les intrigues de la cour, mais surtout dans les malheurs du royaume, et particulièrement dans la révocation de l'édit de Nantes. Marmontel fut juste aussi envers Louis XIV; mais il eut raison de juger que celui de tous les rois qui affecta le plus la domination, fut dominé toute sa vie, parce qu'il n'avait ni les talens de son ambition, ni le génie de son caractère.

Les leçons sur la *grammaire* peuvent être fructueusement consultées; mais celles sur la *logique* et la *métaphysique* sont très-inférieures aux lumières actuelles. L'auteur y reste en arrière de tous les écrivains de son tems; et Chénier a eu raison de dire de ces deux ouvrages, que c'est le *vieux nom*, comme la *vieille science*.

Les *Mémoires* de Marmontel méritent d'être distingués, comme servant à faire connaître l'histoire littéraire et les personnages célèbres de la fin du dix-huitième siècle. L'auteur eût pu rendre ces Mémoires encore plus importans, s'il se fût borné à s'y peindre en buste, dans un coin du tableau; mais, comme il les intitulait *l'histoire de sa vie, pour servir à l'instruction de ses enfans* (1), il crut avoir le droit de s'y placer sur le premier plan, et de

(1) Des esprits sévères ont blâmé Marmontel d'avoir raconté pour l'instruction de ses enfans ses aventures galantes; mais si leur père a soin de les assurer que ses bonnes fortunes ne sont pas des fables, si

s y poser de grandeur naturelle. Marmontel s'arrête trop long-tems pour les gens du monde sur son enfance, sa famille, son éducation, ses études et ses succès scolaires; mais quelques-uns de ces détails sont attachans pour tous les lecteurs, et, en prenant ces *Mémoires* dans leur ensemble, nous n'hésitons pas, pour l'intérêt littéraire et moral, à les préférer aux *Contes moraux*.

Marmontel quitte le collége : il entre dans le monde, débute dans la littérature, au théâtre, à l'académie; il fréquente les hommes de lettres, les philosophes, les acteurs, les artistes, les financiers, les femmes qui tiennent un rang dans les sociétés à la mode, ou dans le parti des économistes; il entre aussi dans la familiarité des maîtresses des rois; il a commerce avec les gens de cour, et devient lui-même un peu courtisan. « L'histoire de ma vie, observe-t-il, est une promenade que je fais faire à mes enfans; il faut bien qu'ils remarquent les passans avec qui j'ai eu des rapports dans le monde. » Cette comparaison est heureuse, et il est à regretter que Marmontel n'ait pas abordé encore plus de *passans*. Cependant, il ouvre une galerie intéressante de portraits nombreux, dont la plupart paraissent peints avec vérité; et, dans ce vaste tableau où sont groupées tant de figures d'hommes et de femmes de divers mérites, l'on s'arrête avec un nouveau plaisir sur celle de madame Geoffrin, dont le caractère assez difficile à saisir avait été déjà apprécié et analysé par Thomas, Morellet et d'Alembert, ses honorables alliés. Les *Mé-*

---

quelques scènes d'amour sont assez vives, il a la précaution cependant de jeter un voile sur ce qu'il appelle ses déplorables folies, et de faire observer à ses enfans qu'il a cru devoir leur marquer l'écueil pour les préserver du naufrage. Il entendait, sans doute aussi, que ses enfans fussent majeurs, lorsqu'on leur permettrait la lecture de ses *Confessions* et de son *Testament moral*.

moires de Marmontel ne peuvent avoir l'attrait des *Confessions* de J. Jacques; car Rousseau est toujours un peintre passionné. Cependant, on s'aperçoit que Marmontel a voulu prendre la manière, le ton et les formes de Rousseau; et quelquefois il réussit à l'imiter. Plusieurs caractères, surtout de femmes, y sont habilement nuancés, et l'on distingue le portrait de madame *de Marchais* (1), comme étant supérieurement composé et parfaitement aimable, s'il est fidèle. Le style des *Mémoires* de Marmontel est en général convenable à ce genre de composition, qui exige le naturel, sans exclure l'élégance.

Marmontel travailla aux deux Encyclopédies et à d'autres recueils périodiques. *L'observateur littéraire*, qu'il avait entrepris, à son début dans la carrière des lettres, avec Bauvin, l'auteur de la tragédie des *Chérusques*, n'eut qu'un faible succès; mais Marmontel ajouta plus tard à celui du *Mercure de France*, par sa coopération et sa direction. Il disait de la rédaction d'un journal, que c'était se condamner au travail de Sisyphe ou à celui des Danaïdes; et, dans un article que les écrivains et les journalistes peuvent relire avec fruit (2), il prévoyait que le *journalisme*, et surtout les feuilles *quotidiennes*, auraient des effets également nuisibles aux progrès du goût et des lettres. L'histoire du *journalisme*, depuis 1735 jusqu'à l'an 1800, a été entreprise depuis par un autre académicien (3); et, si c'était ici le lieu de traiter de la question, nous aurions à établir, comme l'un des effets du journalisme, que l'on a écrit avec moins de liberté au siècle dernier que dans le précédent. Nous

---

(1) C'est cette même dame *de Marchais* que l'abbé Galiani appelait l'*Héroïque*, quoiqu'elle fût économiste à brûler.

(2) Article EXTRAIT. (*Elémens de littérature*).

(3) M. *Delisle de Sales*.

nous persuadons néanmoins qu'il faut accepter les inconvéniens du journalisme, de préférence à d'autres dangers, et qu'il vaut mieux avoir des Zoïles qui insultent journellement, que des censeurs de tous les jours, qui autoriseraient l'insulte et empêcheraient la défense.

Maintenant que nous venons de rappeler dans une revue rapide les principaux ouvrages de Marmontel, nous pouvons sans doute nous dispenser de mentionner les autres, surtout lorsqu'il ne s'agit que de rendre compte d'une nouvelle édition; et, sans nous occuper de *Mélanges* récemment recueillis, d'un *supplément* à un théâtre déjà trop nombreux, non plus que de quelques autres pièces dont aucune n'était tout-à-fait inconnue, nous croyons qu'il entre mieux dans l'esprit et le plan de ce recueil d'apprécier la tendance des écrits de Marmontel et l'influence qu'ils ont pu avoir sur la littérature et la philosophie de son siècle.

Marmontel ne fit faire aucun progrès à l'art dramatique, par ses tragédies qui ont plus de défauts que de beautés; mais il a pu éclairer l'art même par ses préceptes; et sa *poëtique*, ses *réflexions sur la tragédie* et *sur le goût* ne sont pas aussi remplies de paradoxes que Laharpe et Chénier l'ont prétendu. Ce fut leur respect pour la littérature classique, qui dicta ce jugement à ces écrivains; mais Marmontel, sans cesser aussi d'être classique, avait apprécié les beautés du génie de *Shaskspeare*, et il avait entrevu que la tragédie populaire peut avoir aussi sa dignité. En général, la littérature de Marmontel est forte; elle est entreprenante, et Montaigne l'eût appelée *enquêteuse*. Cependant, comme prosateur, il est inférieur à *Thomas*, et, comme poète, à *Saint-Lambert*, parce qu'il n'a pas su, comme eux, se personnifier dans son style.

Marmontel fut d'ailleurs l'un des auteurs les plus féconds du dix-huitième siècle; et, s'il ne peut être compté parmi

nos plus grands écrivains, il est juste d'observer que nous ne connaissons aucune littérature étrangère qui puisse nous offrir un auteur du second ordre du même mérite.

En appréciant Marmontel sous les rapports philosophiques, nous rencontrons Laharpe qui le blâme d'avoir tracé presque tous les plans de ses tragédies sur la fausse philosophie; mais l'on sait ce que Laharpe, converti à l'époque où il écrivait ce jugement, entendait par la *fausse philosophie*. Les plans de Marmontel, en général, ne sont pas heureux; mais ce n'est pas par la philosophie qu'ils pèchent, et la philosophie ne gâte jamais rien, lorsqu'elle est conforme aux sentimens et aux caractères des personnages mis en scène. Marmontel observe, dans ses *Mémoires*, que les sujets donnés par l'histoire lui semblaient épuisés pour les situations tragiques. Si par l'histoire il entendait celle des héros un peu fabuleux des Grecs et des Troyens, il avait raison; mais pourquoi ne suivait-il pas le précepte d'Horace, de célébrer sur la scène les événemens domestiques, c'est-à-dire les actions mémorables de son pays? Dans ses poésies diverses, Marmontel n'appliqua pas non plus toujours à son sujet l'esprit philosophique. Il adressa deux épîtres à Voltaire, qui avait été son protecteur, autant que son modèle; mais ce ne fut guère qu'un témoignage de reconnaissance, et il n'a pas élargi ce cadre, comme un poète de notre âge, pour y introduire la critique des préjugés avec les préceptes de la raison. L'*ode à la louange de Voltaire*, prononcé par mademoiselle Clairon, au pied de la statue de ce grand homme, exprime des vues plus philanthropiques; le ton en est élevé, et elle manque seulement de ce style impétueux et de ce beau désordre qui lui eussent donné plus d'éclat et d'énergie. Le discours en vers *sur l'histoire* a été justement remarqué par M. Mo-

rellet, comme plein de leçons courageuses pour les rois, et de traits de la plus noble liberté.

Bélisaire et les *Incas* sont les seuls ouvrages de Marmontel dont l'objet et le but soient franchement philosophiques; mais c'est l'esprit de son siècle qui les lui commanda; et, s'il eût écrit cinquante ans plus tôt, il ne les aurait pas faits, car l'on voit qu'il y reçoit le caractère philosophique plutôt qu'il ne l'imprime.

Non, Marmontel ne fut pas philosophe par *nature*, et il ne le devint que par *situation*. Il empruntait le manteau de la philosophie pour s'assortir au costume à la mode de son tems et des personnages qui étaient ses maîtres en littérature, ou ses protecteurs pour les emplois, les places et les pensions.

Marmontel fut sans contredit un homme de lettres honorable et un académicien laborieux et utile; mais il ne faut chercher en lui ni le publiciste ni l'auteur politique, comme on les rencontre, par exemple, dans Voltaire et dans Rousseau. Jamais il n'éleva sur l'administration aucune question importante, et l'on ne trouve dans ses écrits aucune autorité en faveur du droit public des nations. Il manquait d'idées générales et de portée dans les vues. En matière de religions, il se borne à la tolérance universelle des opinions plutôt qu'il ne réclame la liberté égale des cultes; et, en métaphysique, il se traîne servilement sur le système trop justement discrédité des idées innées. Dans ses *Mémoires*, il s'annonce au collége comme un tribun; ses petites harangues, composées à loisir, sont presque séditieuses; mais, sujet ou citoyen, il se fût contenté de la tolérance civile comme de la tolérance religieuse, sans oser élever ses vœux jusqu'à la liberté.

Il se montra seulement novateur dans les arts, et il s'essaya sur les *révolutions de la musique en France*. Il

se fit chef de faction, en faveur des *Piccinistes*, contre *Gluck* et ses partisans. Nous n'avons à nous déclarer ni pour l'Italie ni pour l'Allemagne; mais nous devons rappeler historiquement que Gluck, considéré comme l'*Homère de la musique*, n'a pas encore été détrôné. Cette fameuse guerre entre la mélodie et l'harmonie fut célébrée par Marmontel, dans le poème posthume de *Polymnie*.

Il nous reste à faire la part de l'éditeur de la collection que nous annonçons. Puisqu'il s'agit d'*Œuvres complètes*, ce qui paraît être le goût de notre tems, le premier mérite de cette nouvelle édition est d'avoir réuni tout ce qui était connu comme appartenant à Marmontel. Il n'y manque que les onzième et douzième chants du poème de *Polymnie* et la *Neuvaine de Cythère*, qui n'avaient pas encore été mis à la disposition de l'éditeur, mais qui ont paru depuis chez un autre libraire, et qu'il sera facile de joindre par un supplément à la collection dont nous nous occupons.

La *Correspondance* de Marmontel, quoiqu'augmentée de plus de moitié dans cette édition, laisse beaucoup à désirer; mais ce n'est pas la faute de l'éditeur, et il faut espérer que les porte-feuilles s'ouvriront (1).

Une notice étendue sur les ouvrages de Marmontel fait honneur aux recherches de M. *Villenave*, à ses efforts et à sa patience, pour réunir et coordonner une masse d'époques, de formats, d'anecdotes littéraires, de critiques, d'éloges et de jugemens. Cette édition doit augmenter

---

(1) Il est curieux de voir, dans cette correspondance, comment M. d'*Escherny* avait fait agréer à l'Académie française le don de 600 l., pour le doublement du prix de l'*Eloge de Rousseau*, auquel il concourut et qui ne fut pas donné; et les sollicitudes que prit ensuite M. d'Escherny, pour retirer les 600 liv., qui, au grand *désappointement* de Marmontel, avaient été convertis, dans la caisse de l'Académie, en assignats alors sans valeur.

aussi la reconnaissance du public pour le zèle et le discernement du libraire qui a déjà mis en vente les *OEuvres complètes* de *Montesquieu*, de *Fontenelle*, d'*Hamilton*, de *Labruyère*, de *Larochefoucauld* et de *Vauvenargues*, et qui, dans l'utile collection qu'il a entreprise des *prosateurs français*, ne pouvait omettre l'auteur des *Contes moraux* et des *Elémens de littérature*.

PARENT-RÉAL.

HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE J. DE LA FONTAINE, *par* C. A. WALCKENAER, *membre de l'Institut* (1); avec cette épigraphe :

De ma rêveuse enfance il a fait les délices. DUCIS.

Un ouvrage commencé sans dessein, exécuté autrement qu'il n'avait été conçu, et achevé d'une manière peu conforme au désir primitif de l'auteur, se présente aux lecteurs sous de bien mauvais auspices.

Voilà certainement une critique bien sévère de l'ouvrage que nous annonçons; et nous pouvons même assurer que le public ne la ratifiera pas; au reste, celui qui s'est permis cette rigueur ne verra point avec peine qu'on le désavoue, puisque c'est l'auteur lui-même qui traite son livre avec tant de défaveur.

Il n'en résultera d'autres dommages pour lui que d'avoir prouvé un excès de modestie bien rare parmi les écrivains, et l'on sait que cette modestie, qui serait une excuse pour la médiocrité, devient un mérite de plus pour le talent.

Ce qui distingue *La Fontaine* de tous les grands

(1) Paris, 1820. A. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26. 1 vol. in-8°.

poètes, c'est qu'il est le poète de tous les âges et le plus fidèle peintre de la nature. On admire les autres; mais on admire et on aime à la fois *La Fontaine*. C'est notre cœur qui grave ses leçons dans notre mémoire : il nous dit si naïvement nos vérités, qu'au lieu d'éprouver le désir de nous en fâcher, nous ne sentons que le besoin de le remercier et de nous corriger. Jamais un grondeur ne fut plus amusant; et le trait qu'il nous lance nous fait encore sourire au moment même où il nous blesse.

Cet inimitable fabuliste est parfaitement bien peint dans le livre que M. *Walckenaer* vient de publier; on y trouve tout ensemble l'histoire de sa vie et celle de ses ouvrages, avec une peinture fidèle de son caractère original. La vérité de ce portrait plairait probablement davantage à *La Fontaine* lui-même, que l'éloge très-spirituel de *Champfort*; celui-ci lui aurait sans doute paru trop recherché et trop académique :

Si vous parlez de moi, disait ce poète, à la fois bon homme et grand homme, *que ce soit donc comme je l'ai fait moi-même, sans dissimulation et sans réserve. J'ai donné dans mes fables des leçons de sagesse pour tous les rangs, pour tous les âges; mais, vous le savez, je n'ai pas toujours été sage dans ma conduite et dans mes vers.*

Un autre mérite du livre dont nous rendons compte, c'est qu'on y trouve des notes grammaticales et littéraires très-bien faites, et un grand nombre d'anecdotes curieuses et piquantes. On y voit aussi avec plaisir plusieurs pièces de *La Fontaine* inédites ou peu connues.

Il serait à désirer que nos écrivains modernes imitassent un peu mieux ce poète auquel ils prodiguent de si justes éloges, et que, loin d'être envieux les uns des autres, ils se rendissent mutuellement la justice que *La Fontaine* rendait à celui de ses contemporains qui de-

vait partager avec lui le titre glorieux de premier peintre de la nature. Ecoutons-le; c'est, dit-il :

C'est un ouvrage de Molière;
Cet écrivain, par sa manière,
Charme à présent toute la cour :
J'en suis ravi, car c'est mon homme.

Et puis il ajoute :

Jodelet n'est plus à la mode;
Car maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Si le bon homme, comme poète, n'était pas envieux, il eut, comme mari, la faiblesse de se montrer jaloux et inconstant; il en fait ainsi l'aveu dans ces vers :

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté :
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte
Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute;
Mentir alors, est digne de pardon.
Je donne ici de bons conseils, sans doute;
Les ai-je pris pour moi-même? Hélas! non.

Au reste, La Fontaine se fit estimer par une fidélité plus rare encore que la fidélité conjugale, par la fidélité au malheur : les soins courageux qu'il osa donner à Fouquet, ministre disgracié, sont peut-être, de toutes les leçons présentées par lui aux hommes, celles dont ils ont jusqu'à présent le moins profité; et peu de gens pourraient, comme lui, dire en pareil cas :

Il déplut à son roi, ses amis disparurent,
Mille vœux contre lui dès l'abord concoururent:
Malgré tout ce torrent, je lui donnai des pleurs;
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs.

C'est pour ce même Fouquet au comble du pouvoir, qu'il avait fait une foule de vers qui seraient peut-être aujourd'hui oubliés, s'il ne les avait ennoblis par ceux qu'il composa pour ce ministre, quand il fut renversé. Cependant, il faut convenir que, dans ces hommages rendus à la grandeur, on trouve quelques morceaux où le génie poétique brille de tout son éclat. La peinture qu'il fait de la nuit, dans *le songe de Vaux*, est digne de l'*Albane*.

> Voyez l'autre plafond, où la nuit est tracée;
> Cette divinité digne de vos autels,
> Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
> Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
> La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
> Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

Après avoir lu le livre de M. *Walckenaer*, on connaîtra parfaitement, et sous tous les rapports, cet aimable poëte dont chacun sait par cœur les ouvrages : l'auteur nous transporte dans les lieux qu'habitait La Fontaine dans le tems où il vivait dans les sociétés dont il faisait le charme. Ses naïvetés, ses distractions, ses bons mots, l'époque où son talent s'est manifesté, les modèles qui l'ont d'abord inspiré, les mœurs de ce siècle qu'il devait illustrer, ses qualités, ses faiblesses, ses contes, les divers genres dans lesquels il s'est essayé, rien n'est oublié; et, quoique l'auteur nous ait dit qu'il avait travaillé sans plan, tout est à sa place et naturellement amené.

Peut-être une critique sévère pourrait-elle trouver dans cet ouvrage quelques citations inutiles, quelques détails trop minutieux; mais je ne sais si je me trompe, le nom de La Fontaine rend intéressant pour moi tout ce qui le concerne, et la plupart des lecteurs seront probablement de mon avis.

Après avoir parcouru avec curiosité tout ce que l'auteur

dit du poète ami de tous les âges, on en reviendra toujours à ce qui concerne ses fables; car c'est dans ces petits contes, qui sont de véritables comédies, que La Fontaine n'a point d'égal.

M. Walckenaer nous rappelle avec raison que M. de Laharpe, en citant ce mot de La Fontaine : *Dieu mit au monde Adam le nomenclateur, en lui disant : Te voilà, nomme*, ajoutait : *on pourrait dire aussi que Dieu mit au monde La Fontaine le conteur, en lui disant : Te voilà, conte.*

LE COMTE DE SÉGUR.

ŒUVRES POÉTIQUES DE ROBERT SOUTHEY, traduites de l'anglais; par M. B. de S. — RODERICK, *le dernier des Goths* (1).

Un nouveau siècle littéraire a commencé pour l'Angleterre; depuis cette brillante période illustrée tour à tour par les chefs-d'œuvre de Shakspeare, de Milton, de Pope, le génie poétique n'a sommeillé quelque tems que pour se réveiller avec plus d'éclat. Parmi les poètes qui partagent aujourd'hui l'admiration de nos voisins d'outre-mer, quatre surtout se sont placés au premier rang. Ils ont trouvé, soit dans les mœurs et les traditions superstitieuses du moyen âge, soit dans les mythologies de l'Orient, des caractères si originaux, des couleurs si neuves et si brillantes, qu'il est facile d'expliquer le prodigieux succès qu'ils ont obtenu. Walter Scott, Moore et Byron, sont déjà connus chez nous par des traductions que tout le monde a lues. Southey, dont on ne nous a encore donné

(1) Paris, 1820. 3 vol. in-12. Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55; et Ponthieu, au Palais-Royal. Prix : 7 fr. 50 cent.

qu'une *Vie de Nelson*, et un autre ouvrage intitulé l'*Angleterre et les Anglais*, n'avait point encore trouvé parmi nous d'interprète qui nous révélât sa gloire poétique. M. Bruguière de Sorsum s'est chargé de ce soin; il promet de nous donner successivement toutes les œuvres poétiques de Southey, et il a commencé par le poème romanesque que nous annonçons, et qui passe, à juste titre, pour le chef-d'œuvre de son auteur. En effet, il serait difficile de trouver un ouvrage capable d'exciter un plus touchant intérêt. Le sujet, si éminemment patriotique, si rempli d'héroïsme et de faits merveilleux; les caractères, dessinés avec tant d'énergie, si profondément passionnés, si ingénieusement mis en scène; une action, à la fois simple et grande, naturelle et pathétique; tout se réunit pour faire de *Roderick* un ouvrage extrêmement remarquable.

C'est une tradition rejetée par quelques critiques, mais assez généralement admise par la plupart des historiens, que le comte Julien, profondément irrité de l'outrage fait à sa fille par le roi des Goths, appela les Maures en Espagne, et, en livrant sa patrie à l'étranger, vengea une injure particulière par le plus grand de tous les crimes. Cette tradition était à la disposition du poète; il s'en est heureusement emparé. Son exposition est consacrée à nous peindre la trahison de Julien : « Brûlant de se venger sur Roderick de l'affront fait à sa fille, apostat par désespoir, dans une heure fatale à l'Espagne, à sa fille et à lui-même, il appela les Maures. Pareils à ces horribles nuages de sauterelles que les déserts brûlans du Midi versent sur l'Afrique dévastée, les Musulmans descendent sur les rivages de l'Ibérie : foule innombrable, dans laquelle le Syrien, le Maure, le Sarrasin, le Grec renégat, le Persan, le Copte, le Tartare, liés par le nœud de l'erreur, brûlans des feux de la jeunesse et de l'enthousiasme, forment une

association funeste de tous les crimes. » Les Goths, en proie aux ravages de la peste et des dissentions civiles, ne purent résister à ce torrent. Durant huit jours d'été, selon l'expression du poète, ils combattirent, depuis l'aube jusqu'au crépuscule, sur les bords du Chrysus; et, trahis plutôt que vaincus, ils succombèrent sans déshonneur. Le Chrysus roula des flots de sang; et, depuis ce jour, les Musulmans le nommèrent *le fleuve de la joie*. Roderick avait disparu dans cette grande bataille, et les Maures pensèrent que le fleuve l'avait englouti dans ses ondes. « Les Goths crurent également à la mort de leur monarque, dit le poète; aucune prière ne fut récitée pour lui, aucun chant funèbre ne fut entonné en son honneur; son deuil ne fut point porté. Ses sujets le chargèrent de tous leurs crimes, et ils maudirent sa mémoire et son nom. »

Cependant Roderick n'avait point péri dans cet affreux désastre; la mort qu'il avait cherchée avec fureur s'était éloignée de lui, et le ciel l'avait condamné à vivre. Il cacha au fond d'un ermitage sa honte et son désespoir. Ses remords, ses désirs de vengeance, les inquiétudes de cette ame ardente, peu faite pour la paix de la solitude, sont peints par Southey avec une admirable énergie. Il nous le montre sortant enfin de sa retraite, défiguré par de longues austérités, et, inconnu de tous, parcourant les ruines de son royaume. Il arrive sous les remparts d'Auria, où de récentes horreurs viennent encore aiguillonner la soif de vengeance qui dévorait son ame. Le tableau de cette ville en ruine mérite d'être cité : « La ville entière était prosternée dans la poussière; ses temples et ses tours ne présentaient qu'une ruine effrayante, noire et nue, telle que la flamme l'avait laissée. Les rues étaient jonchées de casques, de turbans, de cimeterres et d'épées. Maures et chrétiens, mêlés confusément, pourrissaient ensemble

où la mort les avait jetés. Des flaques de sang desséché craquaient sous les pieds de Roderick, comme le dur limon étendu par une inondation ancienne; et des membres humains, à demi consumés, en proie aux loups dévorans et à des nuées de corbeaux, servaient aussi de pâture sacrilége aux chiens sans maison et sans maître. » Roderick s'abandonnait aux sentimens divers que cet affreux spectacle lui inspirait, lorsqu'une femme, sortant du milieu des ruines, accourut vers lui : « Pour l'amour du Christ, lui dit-elle, prête-moi un instant ton aide charitable. » — Ses paroles, le son de sa voix, l'expression de ses yeux le frappèrent de plus d'horreur que tous les restes de carnage dont il était entouré. Quoique parlant avec l'accent profond et sombre du désespoir, jamais cependant une voix plus douce n'avait adressé des hymnes au ciel. Ses mains, ses vêtemens, son visage étaient couverts de poussière et de sang. La beauté et la jeunesse, la grâce et la majesté avaient donné à ses traits et à ses formes tous les charmes qui leur appartiennent; mais maintenant sur son front sévère se peignait une morne douleur, plus glacée que la mort. » Elle le conduisit vers un lieu où quatre cadavres étaient pieusement rangés l'un près de l'autre. « Tu vois là, dit-elle d'un ton ferme et avec un regard fixe, l'enfant, l'époux, les parens.... toute la famille d'Adosinda! Mes pauvres mains n'ont pu creuser assez profondément la terre et leur préparer un autre tombeau.... mais qu'importe? Auria elle-même n'est aujourd'hui qu'un sépulcre qui renferme tous ses habitans. O terre, ne cache point leur sang dans tes entrailles! Et vous, vous ames bienheureuses des héros et des innocens massacrés, que vos cris s'élèvent incessamment vers le trône de l'Éternel, jusqu'à ce qu'il ait rempli pour vous à pleins bords l'immense coupe de la vengeance! » Après avoir accompli son funèbre devoir,

cette femme héroïque raconte à Roderick comment elle a déjà versé le sang d'un chef des Maures, et lui découvre les projets qu'elle médite pour la délivrance de sa patrie. Ce récit réveille dans l'ame du roi des transports oubliés; son front se colore d'une ardeur nouvelle, une flamme céleste étincelle dans ses yeux; à cette émotion profonde qui révèle le héros caché sous des dépouilles vulgaires, Adosinda, sans le connaître, l'associe à sa mission, et dépose entre ses mains le vœu qu'elle a formé. Alors Roderick fléchit le genou; et, plaçant ses mains entre celles d'Adosinda : « Je prête, dit-il, le même serment que toi. Mon ame a trouvé à la fin la paix et un refuge; c'est dans le sang de l'infidèle qu'elle doit laver les taches du péché; elle se rachètera elle-même, en rachetant sa patrie perdue. Je place, dans ce dessein, ma pénitence du passé, mon espoir de l'avenir, ma foi et mes bonnes œuvres. J'offre au ciel toutes les pensées et toutes les passions de mon cœur, mes jours et mes nuits, cette chair, ce sang, cette vie.... Enfin je dévoue tout mon être au salut de l'Espagne; saints habitans du ciel, soyez les témoins de mon vœu, et favorisez son accomplissement. Battez maintenant des ailes, ajouta le Goth en se relevant et d'une voix plus animée encore, battez maintenant des ailes, innombrables oiseaux de proie; et vous, loups dévorans, poussez des clameurs joyeuses du fond de vos tanières; un peuple entier vient d'être dévoué à vos banquets. »

Cette exposition solennelle éveille dans l'ame du lecteur un puissant intérêt; nous l'avons analysée avec quelque détail, parce qu'elle est propre à donner une idée du génie de Southey et du talent de son traducteur. Nous ne suivrons point notre héros au monastère de Saint-Félix, où le vénérable Odoar lui impose les mains et imprime à sa mission un caractère sacré. L'espace dans lequel nous

sommes obligés de nous resserrer ne nous permet que d'indiquer quelques-unes des scènes dramatiques créées par l'imagination du poète. Ce roi déchu, que toute l'Espagne croit mort depuis plusieurs années, va reparaître tout-à-coup au milieu d'un peuple qui n'a conservé sa mémoire que pour la charger de malédictions. Il va reparaître ; mais les vêtemens de l'indigence dont il est couvert, mais cette tête blanchie par le malheur et non par les années, mais ces traits flétris par une dure pénitence et un long désespoir, le rendent méconnaissable à ceux même auxquels il fut le plus cher. Il va revoir tour à tour et son vieux gouverneur, et sa maîtresse adorée, et Julien, son farouche ennemi ; nul ne le reconnaîtra ; les yeux de l'amitié ne sont pas plus fidèles que ceux de la haine ; sa mère seule devinera ce fils qu'elle a si long-tems pleuré. Il est facile de concevoir combien de situations pathétiques naissent de cette combinaison féconde. Quoi de plus touchant, par exemple, que de voir ce malheureux prince, assis dans une hôtellerie, devant le feu où se rassemblent les voyageurs, réveillé tout-à-coup de ses tristes méditations par le nom de Roderick mêlé aux imprécations que lancent, contre le roi qui les a perdus, quelques malheureux Espagnols ! Il osait à peine hasarder en faveur de ce pauvre Roderick quelques paroles de pitié, quand un vieillard se lève, et, les larmes aux yeux, défend avec chaleur l'infortuné qu'on accuse. Cette voix a fait frissonner Roderick ; il a reconnu le vénérable Siverian, qui éleva son enfance et dirigea sa jeunesse. Ailleurs, nous voyons le roi des Goths, toujours inconnu, offrir à Pélage, en vertu de sa mission et de son caractère sacré, la couronne des Espagnes, et faire ainsi, de son vivant, le sacrifice de son royal héritage, que ses efforts et ceux d'Adosinda vont bientôt arracher aux mains des Maures. Une autre scène, pleine de l'intérêt

le plus attendrissant, est celle où Florinda, la fille du comte Julien, après avoir été long-tems retenue en ôtage parmi les Musulmans, et se retrouvant libre auprès de Pélage, se jette aux pieds du premier ministre de son culte qu'elle aperçoit, avide qu'elle est des consolations de la religion, et des conseils de l'homme qui dispense le pardon de Dieu. C'est aux pieds de Roderick qu'elle s'est jetée; c'est à lui qu'elle dévoile toutes les agitations de son ame, et cet amour qui la consume. Comme elle est touchante, cette femme passionnée qui, prosternée devant son amant, qu'elle ne connaît pas, se reproche d'avoir un instant maudit l'homme qu'elle a le plus aimé, l'excuse du sanglant outrage qu'elle a jadis reçu de lui, et s'accuse elle-même de tous les malheurs de l'infortuné Roderick! Ce chapitre offre un intérêt que rien n'égale; le cri de la passion s'y fait entendre à tout moment; la situation est développée de la manière la plus pathétique; il est tout rempli d'un charme indéfinissable. Enfin, nous citerons l'avant-dernier chapitre, où Julien, assassiné par la trahison des Maures, meurt dans les bras de sa fille, en pardonnant à Roderick, qu'il reconnaît dans le prêtre qui vient de le réconcilier avec la religion de ses pères. Nous terminerons là notre analyse, pour ne point ôter aux lecteurs le plaisir de la surprise, en leur révélant un dénouement qui devra piquer leur curiosité.

Outre la simplicité de l'action qui se développa sans embarras, et la beauté des caractères tracés d'un pinceau fier et vigoureux, on trouvera dans cet ouvrage une exactitude de mœurs qui atteste dans M. Southey une grande connaissance des tems et des lieux qu'il a voulu peindre. Il faut surtout remarquer l'habileté avec laquelle le poète a su donner aux deux peuples rivaux les couleurs propres à chacun d'eux.

Pour faire ici la part de la critique, nous dirons que le personnage d'Adosinda ne conserve pas, dans l'action du poème, toute l'importance que promettait sa brillante apparition. Il nous semble aussi que l'intérêt languit un instant, après la belle scène entre Roderick et Florinda, et que la discussion théologique qui s'établit entre ce roi détrôné et Julien se prolonge beaucoup trop. On remarquera peut-être quelque chose d'un peu tendu dans le style et quelques pensées un peu bizarres ; mais, en général, le style est vigoureux, animé, rempli de chaleur et d'images.

Quant au travail du traducteur, si l'on en excepte quelques légères négligences, faciles à faire disparaître, nous n'avons que des éloges à lui donner. *Roderick* n'est point le coup d'essai de M. B. de S. : nous avions déjà de lui la traduction de *Sacontala*, drame samscrit, publiée, il y a quelques années, du *Lao-Seng-Eul*, comédie chinoise, qui a reçu, l'année dernière, un accueil favorable des amateurs de la littérature orientale et des curiosités littéraires. Outre qu'il a une grande habitude de l'idiome de Southey, l'habile traducteur connaît parfaitement toutes les ressources de notre langue poétique, et sait les appliquer avec talent à la traduction des poètes. Aussi *Roderick* est-il bien supérieur à la plupart des ouvrages du même genre. Les tours animés, les expressions pittoresques, l'harmonie et la couleur générale du style, prouvent que le poète a été senti par un poète ; et nous désirons que le traducteur remplisse bientôt la promesse qu'il a faite de nous donner la suite des œuvres de l'auteur de *Roderick*.

AVENEL.

PHILOLOGIE.

Archb de la langue grecque (1), *avec cette épigraphe :*

« Des difficultés apparentes ne doivent pas faire renoncer aux entreprises utiles; il faut, au contraire, s'imposer la loi de cette persévérance qui rend l'homme capable de tout ce qui est bien, surtout quand il s'agit de choses sur lesquelles repose souvent la base de l'existence et de la conservation. »

Polybe. liv. 10, chap. 44.

Le premier volume du *Dictionnaire universel de la langue grecque* vient de paraître à Constantinople. La publication de ce glossaire national est faite pour intéresser tous les littérateurs, mais plus particulièrement les hellénistes et les philologues.

Il n'est pas sans utilité de rassembler ici sous un seul point de vue les renseignemens qu'on a pu recueillir sur ce qui concerne la confection de ce grand ouvrage.

Sous le règne de Sélim III, lorsque la civilisation semblait s'introduire clandestinement dans l'empire turc, le prince Démétrius Mourousi, l'un des plus illustres bienfaiteurs de la Grèce moderne, conçut le projet d'instituer une académie nationale; et, appuyé d'une autorisation impériale qu'il obtint, il fonda, en 1805, l'académie de Kourou-Tchesmè (2), dont il fut nommé président. Un collége fut également établi par ses soins, auprès et sous la surveillance de la nouvelle académie.

---

(1) Constantinople, 1819. Tome 1er. Imprimerie patriarcale du Fanal.

(2) *Kourou-Tchesme*, village situé sur la rive européenne du Bosphore, à une lieue de Constantinople.

Le premier devoir de ce congrès littéraire était de porter son attention sur la langue commune, débris presque méconnaissable du plus beau dialecte de l'antiquité; et son premier soin fut de chercher à l'épurer, en la rapprochant de la langue mère, autant que son génie distinctif pourrait le permettre.

Les grandes commotions politiques qui ont bouleversé l'empire grec, l'anéantissement des anciens usages, la perte des lois et des institutions, avaient dû altérer considérablement un langage qu'aucun écrivain de l'antiquité n'avait cherché à fixer. Nul recueil contemporain n'a consacré pour la postérité les expressions, les tours de phrase et les constructions de syntaxe qu'indiquaient Hérodote, Platon, Démosthène, Sophocle, Euripide, et dont ils ornaient leurs productions immortelles. Les richesses de la langue hellénique, éparses dans les écrits des philosophes, des rhéteurs et des poètes, n'avaient pas encore été réunies dans un trésor universel; quelques grammairiens des quatrième et neuvième siècles avaient, seuls, compilé séparément un petit nombre d'auteurs, et en avaient extrait des collections de notes, toutes incomplètes.

En France, dans un siècle rival de celui de Périclès, la première des académies (*l'académie française*) fit pour sa langue ce que les Grecs avaient négligé pour la leur; elle crut devoir consigner dans un dépôt général, et sut par là préserver de la corruption le bel idiome auquel Corneille, Bossuet, Fénélon, Massillon, Boileau, et surtout Racine, avaient imprimé un caractère propre et une marche constante.

La langue grecque actuelle, au contraire, semble abandonnée au caprice des écrivains : elle offre à la fois les constructions d'un dialecte barbare et les expressions élégantes et harmonieuses de l'ancienne langue hellénique :

quelques efforts furent tentés pour la dégager des chaînes d'un jargon mêlé de termes empruntés ou triviaux; mais peut-être ceux qui hasardèrent cette réformation, s'éloignèrent-ils d'un juste milieu entre la langue de leurs ancêtres et celle de leurs contemporains : leurs essais presque infructueux laissaient toujours cette palme à cueillir, et l'entreprise en était d'autant plus périlleuse, qu'elle paraissait être le premier pas vers la régénération de la Grèce. Rien n'effraya le prince Démétrius Mourousi, et toutes les considérations de difficultés littéraires ou de dangers personnels cédèrent à son zèle et à son amour pour sa patrie.

Au milieu des recherches préalables que nécessitait ce grand travail, il apprit que Jean Blastos, Crétois d'origine, et médecin de profession, s'occupait depuis long-tems d'un dictionnaire grec. Il se ménagea diverses entrevues avec ce laborieux lexicographe, et il approuva son ouvrage, qui n'était qu'une compilation comparée des glossaires publiés jusqu'alors. Bientôt, ces deux savans littérateurs, éclairés et excités par leurs observations réciproques, se livrèrent à des conceptions plus étendues, et prirent pour base de leur nouveau travail le *Trésor de la langue grecque de Henry-Etienne;* on résolut de le traduire en entier, d'y joindre les notes prises sur les autres lexiques, d'en augmenter les citations, et d'en composer ainsi un dictionnaire universel. L'exécution de ce plan fut confiée à Blastos, qui mit aussitôt la main à l'œuvre.

Peu de tems après, on découvrit qu'un habitant d'Yassi, nommé Jean, natif de la ville de Zagrab, en Croatie, avait formé le projet de traduire ce même *Trésor de Henry-Etienne*, et n'avait été détourné de la publication de son travail que par les frais énormes que l'impression eût occasionnés : de plus amples informations firent connaître

que son ouvrage contenait uniquement la traduction des verbes grecs, et que, dans cet état incomplet, il avait été remis par l'auteur, peu de tems avant sa mort, entre les mains du prince Scarlato Gika.

Celui-ci s'empressa de communiquer les manuscrits de Jean de Zagrab à l'académie, qui, se trouvant déjà en possession de ceux de Blastos, joignit à ces matériaux les différens lexiques connus, et la collection entière des écrivains grecs, en prose et en vers, qu'elle fit venir en partie d'Europe, et qu'elle trouva dans les bibliothèques des monastères de la Grèce.

Tous ces documens réunis furent mis à la disposition de quatre professeurs, chargés de leur rédaction ultérieure : MM. Neophytos Bambas, Païsins Carapatas, Nicolas Logadès et Constantin Psomakès. La retraite des deux premiers ne découragea pas leurs collaborateurs, qui, après dix ans de travaux continus, terminèrent leur importante élucubration.

Il restait à retoucher, à comparer, à combiner entre eux et à fondre en un seul corps d'ouvrage, les manuscrits de ces quatre grammairiens. Cette dernière opération fut d'abord confiée à l'archevêque de Cysique, Joachim, natif de Paros; mais la mort vint bientôt interrompre les savantes recherches de cet illustre prélat. Nicolas Logadès, l'un des quatre rédacteurs primitifs, se chargea alors de perfectionner l'ouvrage entier, auquel, en effet, il mit la dernière main, après de longues veilles et de laborieuses investigations.

C'est ainsi que fut composé le lexique intitulé *Kibotos* ou *Arche* de la langue grecque. C'est effectivement là que se trouve réunis, comme dans une arche conservatrice, tout ce qui constitue l'ancien idiome grec. Il semble que la langue d'Homère, presque méconnue de ses enfans, soit

venue se réfugier dans cet asile, et y attendre, pour reparaître dans sa patrie, que la tempête ait fait place à la sérénité.

L'*Arche* peut être considérée comme un recueil plus complet encore que l'ouvrage de Henry-Etienne, puisqu'à la traduction de son volumineux *Trésor* on a joint tous les termes et les locutions qui se rencontrent dans les autres lexiques, et particulièrement dans les précieux glossaires de Schneider et de Thomas Morell.

Il fallait encore un effort: les frais d'impression devaient être considérables; ce dernier obstacle fut levé par la bienveillance et la protection du patriarche d'alors, Cyrille d'Andrinople, de l'ex-drogman de la Porte, Jacques Argiropoulo, et de Michel Soutzo, prince actuel de Moldavie.

L'impression fut donc résolue, et livrée aux soins d'Alexandre Argyramme, directeur de l'imprimerie grecque de Constantinople; il en a déjà fait paraître le premier tome, et vient de commencer le second.

Les détails ci-dessus sont consignés en partie dans la préface de l'*Arche*, écrite en grec ancien, d'un style correct et élégant, par le supérieur du couvent du mont Sina, Hilarion de Crète; il les a fait précéder d'une courte exposition métaphysique qui n'est nullement déplacée à la tête de ce vaste répertoire d'idées et de mots. Je joins ici, pour compléter cette notice abrégée, quelques renseignemens sur l'exécution typographique du dictionnaire.

Cette exécution a dû être ralentie et plus d'une fois suspendue par l'insuffisance des presses qui y concouraient. Les patriarches ont souvent interrompu ce travail littéraire, par l'impression d'écrits théologiques; en sorte que le premier volume, commencé en 1816, n'a pu être terminé qu'en 1819. Il a 763 pages grand in-folio, à trois colonnes, et contient jusqu'à la lettre Δ, inclusivement.

Le nombre des exemplaires de cet ouvrage, spécialement destiné à la jeunesse grecque, est fixé à 2250, en retirant le premier volume, dont le prix est de 50 piastres turques (38 francs environ). On paye le second qui est de 40 piastres (30 francs environ); et de même, en retirant le second, on acquittera le prix du troisième. Il est probable que le dictionnaire entier sera divisé en quatre tomes, si trois ne peuvent contenir le manuscrit déjà *totalement* revu et corrigé; les dernières livraisons, pour être publiées, n'ont donc plus à subir que les opérations typographiques.

Ce lexique est écrit en grec moderne relevé; il donne aussi, en grec vulgaire, l'expression correspondante au mot qui sert de texte à l'article : on y trouve toujours la phrase entière de l'auteur cité, avec son indication exacte. Enfin on a donné une attention toute particulière aux composés des verbes, dont le nombre est presque infini dans la langue hellénique, et aux diverses acceptions des mots dont la multiplicité sème d'épines la culture de cet idiome, et souvent épuise la patience des jeunes littérateurs adonnés à cette importante étude.

Ce court historique de l'*Arche de la langue grecque* peut donner une idée de l'accroissement de la science typographique chez les Grecs. C'est surtout à l'imprimerie de Constantinople qu'on doit reconnaître leurs progrès en ce genre. Celles de Scio et de Cydôme sont encore à peu près stériles. Mais la publication du dictionnaire a donné l'essor aux presses du Fanal, et les a signalées aux écrivains nationaux. Les principaux Boyards ont résolu d'y faire successivement réimprimer divers écrits des anciens auteurs que leur variété et leur prix éloignent des mains de leurs compatriotes: et en premier lieu, ils ont projeté

une nouvelle édition des œuvres complètes de Saint-Jean Chrysostôme.

Cette entreprise a été proposée au directeur actuel de l'imprimerie patriarcale, M. Argyramme; elle était faite pour l'effrayer d'abord, mais les facilités que les primats y ont apportées ont aidé à l'arrangement.

L'édition entière doit être de vingt-cinq volumes in-8°, et sera divisée en six livraisons, qui paraîtront de trois en trois mois; la dernière sera composée de cinq volumes. L'impression n'a pu être commencée que vers le 1er octobre 1820. Le texte ne doit être accompagné d'aucun commentaire; mais il est à présumer qu'il aura souffert des altérations causées par les nombreuses controverses des Grecs et des Latins.

Cette vaste entreprise demandait l'établissement d'une nouvelle imprimerie. M. Alexandre Argyramme en a trouvé le local, et s'applique à exercer préalablement les élèves qu'il devra diriger.

Une troisième imprimerie s'organise enfin sous la même direction. Celle-ci appartient presque en entier à la Société Biblique de Londres : plusieurs de ses émissaires ont débattu et réglé ici les conditions de cet établissement. En même tems la Société Biblique, mécontente de la traduction en grec moderne de l'ancien et du nouveau Testament, imprimée à Londres en 1810, en a demandé une nouvelle à ce même Hilarion de Crète qui a composé la préface de l'Arche hellénique, et ce littérateur infatigable l'a déjà presque entièrement terminée.

Le texte doit être imprimé en plusieurs langues, d'après l'indication suivante :

Grec vulgaire et *grec ancien* (texte) en regard.
Grec vulgaire seulement.

Turc seulement, en caractères grecs.
Albanais; Grec vulgaire, en regard.
Bulgare; Grec vulgaire en regard.

Le nombre des exemplaires demandés par la Société est immense: elle a fourni elle-même les instrumens et les matériaux typographiques.

M. Argyramme est dans l'intention de ne se servir dans ses autres travaux que des caractères français dont il a reconnu la supériorité. Il a des relations régulières avec MM. Didot à Paris; et M. l'ambassadeur de France lui a fait offrir, à plusieurs reprises, ses bons offices et sa bienveillante protection. D.

La Minerve littéraire, *par une société d'hommes de lettres, et sous la direction de madame* Dufresnoy (1).

Depuis que la France, jalouse d'assurer sa liberté en fondant les institutions qui dérivent de la charte constitutionnelle, a dirigé son attention vers les questions politiques, les lettres ont été négligées pour des objets plus sérieux. On doit peu s'en étonner. Un peuple qui s'occupe de son existence, a peu de tems à donner à ses plaisirs. Les journaux surtout, organes de l'opinion, expression de la société, ont dû se conformer à la disposition générale des esprits. Ils ont sacrifié l'agréable à l'utile; et leurs colonnes, réclamées exclusivement par la politique, n'ont pu réserver une place pour la littérature. Il en est résulté un vide qui s'est fait de plus en plus sentir, malgré la

(1) Il paraît un cahier de trois feuilles par semaine. On souscrit au bureau de rédaction, rue Bourgtibourg, n° 16. Prix: 13 fr. pour trois mois; 24 fr. pour six mois; 45 fr. pour l'année.

préoccupation de la plupart des lecteurs, en faveur des discussions d'ordre social et d'intérêt public. En effet, lorsqu'un peuple a long-tems cultivé les arts, lorsqu'il est parvenu à un certain degré de civilisation, il se forme dans son sein une classe d'hommes éclairés, pour qui les jouissances de l'esprit, du goût et de l'imagination deviennent un besoin. Plus les lumières font de progrès, plus les mœurs gagnent en politesse, et plus cette classe devient nombreuse. De graves intérêts viennent-ils à s'emparer de l'attention publique, c'est au milieu de ces fidèles adorateurs que les muses négligées vont chercher un asile. Le bruit des armes, le fracas des tempêtes politiques peuvent les distraire de la culture des arts, mais ne la leur font point abandonner. Depuis quelques années, ces hommes cherchaient en vain, dans les feuilles périodiques, l'aliment qu'ils y trouvaient autrefois. De leur côté, les écrivains, avides de faire connaître au public leur nom et leurs ouvrages, murmuraient, avec quelque raison peut-être, de n'obtenir, pour seul prix de leurs longs efforts, qu'une mention toujours rapide, trop souvent insignifiante; heureux encore quand ils n'étaient point étouffés sous un silence absolu, ou quand l'esprit de parti ne prenait point la place de la critique littéraire! car tel est l'inévitable effet des divisions qui s'introduisent dans le corps social, de donner à la justice, même dans les objets les plus frivoles, deux balances, deux poids et deux mesures : partage-t-il nos opinions? n'eût-il fait qu'un livre médiocre, il est élevé jusqu'aux nues: professe-t-il des opinions contraires? eût-il écrit un chef-d'œuvre, la critique lui épargnera les éloges et lui prodiguera les censures.

La littérature avait donc besoin d'un journal qui lui fût spécialement consacré, où les traditions du goût, où les vrais principes des arts de l'imagination fussent re-

cueillis et conservés; dont les rédacteurs enfin, sans être étrangers aux sentimens et aux doctrines favorables à la liberté, au bonheur social, à la dignité humaine, fussent disposés à rendre justice à tous les talens, à faire valoir tous les bons ouvrages. C'est pour satisfaire à ce besoin, plus puissant de jour en jour, que plusieurs amis des sciences et des beaux arts ont conçu l'idée d'un *journal spécialement littéraire*. Une telle entreprise méritait le succès qu'elle obtient; la classe nombreuse des amateurs des lettres s'est empressée d'accueillir un ouvrage qui se présentait sous les auspices les plus propres à inspirer la confiance.

En effet, parmi les collaborateurs de ce recueil, on compte plusieurs auteurs honorablement connus par leurs travaux dans les diverses branches des connaissances humaines. Plusieurs membres de l'Académie française, dont quelques-uns prennent aussi part à la rédaction de notre Revue; des auteurs dramatiques, applaudis au théâtre, sont les principaux rédacteurs de ce journal, dirigé par une femme dont le nom est connu de quiconque est sensible au charme des beaux vers. Dans le premier volume, que nous avons sous les yeux, nous avons remarqué un grand nombre d'articles, ou piquans par la forme, ou intéressans par le fond. Plusieurs morceaux de M. *de Ségur* portent l'empreinte de son talent aimable et facile; on retrouve, dans un portrait du président de Thou, le profond et spirituel auteur de l'*Histoire de l'établissement monarchique de Louis XIV*, M. *Lemontey*. M. *Viennet*, dans une analyse pleine de verve et de franchise, a très-bien caractérisé le talent des deux Chénier; et la plume élégamment ingénieuse de M. *Dupaty* a tracé, avec autant de goût que de finesse, la critique d'un des meilleurs romans de l'époque actuelle.

Sans doute, tout, dans ce volume, n'est point à la même hauteur. Tout recueil, et surtout un recueil qui commence, a nécessairement ses parties faibles. Mais nous avons remarqué avec plaisir que la rédaction s'améliorait de jour en jour. Les derniers cahiers sont supérieurs aux premiers; il y a plus d'égalité entre les divers articles, et l'ensemble a plus d'intérêt. Que les auteurs continuent leurs efforts, et bientôt leur journal deviendra la lecture obligée de tous les hommes qui ont conservé le goût de la bonne littérature.

La *Minerve littéraire* fût-elle une entreprise émule de la nôtre, nous n'en serions pas moins empressés à lui rendre justice; car jamais les étroits calculs de la jalousie ou de l'intérêt n'entreront dans notre pensée : uniquement occupés des progrès de la société, nous ne connaissons point les considérations personnelles : nous élevons un monument, nous ne faisons pas une spéculation. Mais nous voyons dans la *Minerve* nouvelle une sœur plutôt qu'une rivale. Nous ne courons point la même carrière. L'une est spécialement consacrée à la littérature nationale; l'autre offre le tableau comparé de toutes les littératures : l'une n'a que les lettres pour objet; l'autre réunit toutes les branches des connaissances humaines; l'une cherche plutôt à plaire, l'autre se propose plutôt d'instruire; toutes deux acquièrent du prix l'une par l'autre, et peuvent se prêter de mutuels secours : heureuse image de l'union qui doit régner entre les amis des sciences et des arts! B.

III. BULLLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

HAITI.

162. — *L'Abeille Haïtienne*, journal politique et littéraire, rédigé par J. S. Milscent. Port-au-Prince (8e année), 1820. Petit in-4°. — Ce journal paraît deux fois par mois. L'abonnement est de 12 gourdes par an.

Voici l'indication de ce que renferme le cahier que nous annonçons. — Épitaphe en vers de M. de Montègre. (*Voyez* ci-après aux *Nouvelles littéraires* de ce cahier, page 595). — L'Union, chant guerrier, sur l'air : *La victoire en chantant*. Cet hymne est calqué, sur l'hymne français, pour les paroles aussi bien que pour la musique. — Le *Philosophe physicien*, comédie en prose, mêlée de couplets, et en un acte. Le reste du journal est consacré à la politique; nous y remarquons l'indication d'une *loi sur l'instruction publique*, promulguée le 4 juillet 1820 : d'après cette loi, dit le journaliste, l'instruction publique, placée sous la surveillance de commissions, est libre dans l'état d'Haïti.

EUROPE.

ANGLETERRE.

163. — *Narrative of the operations and recent discoveries.* — Récit des opérations et des découvertes récemment faites dans les pyramides, les temples, les tombeaux et les excavations, en Égypte et en Nubie; d'un voyage à la côte de la mer Rouge, à la recherche de l'ancienne Bérénice, et d'un autre voyage à l'Oasis de Jupiter-Ammon; par G. Belzoni. Un vol. in-4° de 500 pages. Londres, 1820, avec un atlas, grand in-fol., de 44 planches.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Ce volume renferme les découvertes les plus nouvelles et les plus importantes, relatives aux plus antiques monumens de l'Égypte. L'auteur y montre une partialité aveugle contre les voyageurs français dont les travaux ont servi à le diriger, et en général contre les auteurs qui ont écrit sur l'Égypte. Il a pu aller plus loin que ses devanciers; mais ils lui avaient ouvert la route. La traduction française de cet important ouvrage va bientôt paraître.

164. — *Walks through Ireland*, *etc.* — Excursions faites dans l'intérieur de l'Irlande en 1812, 1814 et 1817; ou Série de lettres sur l'Irlande adressées à un gentilhomme anglais; par *Jean-Bernard* TROTTER, secrétaire particulier de feu l'honorable C. J. Fox. Londres, 1820. Phillips et co., 1 vol. in-8° de 600 pages.

Cet auteur est déjà connu en Angleterre par ses *Mémoires sur les dernières années de M. Fox*, qui lui attirèrent des querelles avec les amis et les successeurs de son protecteur. L'imprudence avec laquelle il divulgua des choses secrètes, les suppositions hasardées qu'il se permit, nuisirent beaucoup à son ouvrage, et lui méritèrent des reproches graves. Il fit ensuite plusieurs entreprises littéraires qui n'eurent aucun succès. Il ne réussit pas mieux en politique, et mourut de chagrin, dans la 43e année de son âge, après avoir épuisé les ressources de ses amis et celles d'un esprit fertile en projets, mais faible et inconstant. M. Trotter a fait à pied les trois voyages dont on offre aujourd'hui la relation au public. Le premier date de 1812; il comprend les comtés de Wicklow et de Wexford, et une partie du pays au sud de Dublin. Le second eut lieu en 1814; c'est le récit d'une course de Dublin jusqu'à l'embouchure de la Boyne, mais le troisième embrasse un espace de trois mois, et un pélerinage de 1000 milles, dans le sud et dans la partie occidentale de l'Irlande. L'auteur s'est particulièrement attaché à décrire la situation du peuple irlandais, ses mœurs et son caractère. «Nous nous arrêtâmes (dit-il), pour demander le chemin, à une petite chaumière bâtie sur le bord d'un marais. Les murs étaient de boue, et soutenaient à peine un misérable toit couvert de paille. C'était la demeure d'un paysan, de sa femme et de quatre beaux enfans. Ils nous racontèrent leur histoire. Elle était courte, et simple comme les annales du pauvre. Ce paysan avait eu une très-bonne ferme, qu'il cultivait encore l'année dernière, mais les taxes et l'augmentation du fermage l'avaient ruiné; il avait tout vendu, et il exis-

tait maintenant sur le bord du marais, ne sachant comment procurer du pain à ses enfans, faute d'ouvrage. De combien de malheureux ce récit n'est-il pas l'histoire ! Ce paysan avait une physionomie franche et spirituelle. Nous lui dîmes que nous souhaitions de toute notre ame voir soulager la misère du peuple irlandais, et que nous ferions de notre mieux pour améliorer sa situation et celle de sa famille. Il nous écoutait, comme pour s'assurer de la vérité de nos promesses; sa figure s'anima, ses yeux se remplirent de larmes. Il jeta par terre les souliers et les bas qu'il tenait à la main; et, au lieu de nous montrer la route qu'il fallait prendre, il courut en avant pour nous servir de guide. Il nous conduisit par la route qu'il croyait la plus courte; il fallait passer un petit bras de mer; et, malgré nos refus, il voulut nous porter dans ses bras jusqu'à l'autre bord, quoique l'eau lui vînt aux genoux. Nous ne pûmes jamais le faire consentir à recevoir notre argent. Si une simple promesse suffit pour exciter tant de reconnaissance dans le cœur d'un pauvre paysan, combien ne serait-il pas facile au gouvernement de se concilier l'affection de ces bonnes gens? L'hospitalité, le dévouement à ses bienfaiteurs sont les traits distinctifs du caractère irlandais. La sensibilité de ce peuple est extraordinaire: elle a été pour lui la source de beaucoup de peines et de quelque joie. L'Angleterre l'a méconnu, elle n'a pas compris le parti qu'on pouvait tirer de ses bonnes qualités; elle l'a écrasé sous un joug pesant, et a fait naître en lui les vices qu'elle lui reproche.»

A son retour, M. Trotter eut la consolation d'obtenir de M. Péel, alors secrétaire d'état pour l'Irlande, des secours du gouvernement pour les pauvres de plusieurs villes qui avaient horriblement souffert d'une fièvre contagieuse; il n'oublia pas le paysan de la chaumière. En présentant le tableau des maux qui affligent l'Irlande, M. Trotter a désigné quelques-uns des moyens qui pourraient les prévenir; il a visité plusieurs districts, et particulièrement celui de Connaught, où la culture a fait à peine quelques progrès, et où se trouvent des terres fort étendues qu'on laisse couvertes de ronces et d'épines, tandis qu'une industrie bien dirigée les convertirait facilement en plaines riantes et fertiles. Ce fait l'a surtout frappé, en parcourant les rives occidentales de l'Irlande: d'un côté, s'étendent des vallées incultes et solitaires; de l'autre, la côte disparaît sous une énorme quan-

tité d'herbes marines rejetées par la mer, et dont les cendres fertilisent les terrains les plus ingrats. Il pense, avec raison, que l'émigration d'une partie des habitans qui surchargent une province, à un autre endroit susceptible d'une extension de culture, produirait de grands avantages.

En général, les Irlandais manquent d'encouragement et de guides. Les propriétaires, presque toujours absens de leurs terres, ou fort insoucians sur le sort de leurs fermiers, remettent leurs biens entre les mains d'un homme d'affaires, ou les louent à des *middlemen*, sorte d'agens intermédiaires qui prennent à loyer une grande étendue de terrain, le divisent et le sous-louent par portions aux petits cultivateurs. Il s'ensuit que ces hommes font leur fortune aux dépens du pauvre, qu'ils poursuivent souvent sans miséricorde pour le paiement des rentes qui leur sont dues. Joignez à cela l'oppression religieuse et politique qui pèse sur ce malheureux peuple, et vous aurez une idée de sa situation.

Cet ouvrage est écrit avec chaleur. On y reconnaît le style d'un philanthrope qui voudrait pouvoir alléger les malheurs de sa patrie, et qui les dépeint avec énergie et vérité. L'auteur préparait le manuscrit de ses voyages, lorsqu'il mourut. Il avait du talent et une grande facilité à composer; mais il manquait d'un jugement sain. Il a été tour à tour esclave des passions et victime de son imprudence : cependant il eût mérité mieux du sort, par la bonté de son cœur et par l'ardeur avec laquelle il servait les intérêts d'autrui, quelquefois aux dépens des siens. L. S.

165. — *Histoire de la secte des Amis*, suivie d'une notice sur madame Fry et la prison de Newgate à Londres, par madame Adèle Du Thon. Londres, Phillips, 1821, 1 vol. in-12 de 248 pages; et Paris, Treuttell et Würtz. Prix, 6 fr. 50 cent.

Ceux qu'on appelle ici les *amis* sont plus connus sous le nom de *quakers* ou *trembleurs*, qui est un pur sobriquet. Dans une introduction, l'auteur donne l'histoire assez connue de l'établissement de la société religieuse des Amis, par Georges Fox. Elle explique, dans une première partie, la doctrine, et, dans la seconde, la législation ou discipline, et les mœurs et usages qui distinguent la secte. Le récit des étonnans succès que madame Fry, qui appartient à cette même société, a, depuis quelques années, obtenus dans la prison de Newgate, à Londres, et

de la bonne police qu'elle y a établie, en lisant, en expliquant la Bible, et en distribuant des secours, termine le volume et excite un vif intérêt. L.

166.—*Observations on M. Brougham's bill « for better providing the means of education for his Majesty's subjects : » shewing its inadequacy to the end proposed, etc.*—Observations sur le bill de M. Brougham, concernant un nouveau plan d'éducation pour les sujets de sa majesté britannique, tendant à prouver combien peu ce moyen est convenable pour atteindre le but qu'on se propose, et les dangers dont il menace la cause de la liberté religieuse. Londres, 1821. Limbird. Brochure in-12 de 30 pages.

Le projet de bill présenté par M. Brougham, pour l'éducation des pauvres, a inspiré des alarmes aux non-conformistes protestans, ou *Dissenters*, qui craignent qu'un plan d'éducation, appliqué à toutes les classes sans distinction, ne nuise aux intérêts de la liberté de conscience. Cette brochure est écrite dans cet esprit : on y trouve des observations sages. Avant de prendre une mesure générale à ce sujet, le gouvernement anglais ne saurait trop consulter l'intérêt du peuple et l'opinion des différentes sectes. L. S.

167.—*Considérations sur la constitution espagnole.*—La constitution promulguée par les cortès le 19 mars 1812, est-elle défectueuse, parce qu'elle n'établit pas une chambre des pairs héréditaire, et doit-elle être révisée pour l'admission d'un tel corps ?—Aux cortès de l'Espagne (par M. Le Dieu) ; in-8°. de 32 pag. Londres, Stodan 1821.

L'auteur, dit-on, est un Français établi à Londres. Il examine avec talent s'il convient d'établir en Espagne une chambre des pairs; il combat cette idée, en s'appuyant sur la conduite politique des pairs d'Angleterre et de la chambre des pairs de France. Mais il propose de créer une *chambre des princes conservateurs de la constitution*, qui prononceraient, sur chaque projet de loi adopté par la chambre des députés, s'il est ou n'est pas contraire à la constitution. Dans le premier cas, ce projet serait rejeté ; dans le second, il serait soumis au *veto* temporaire du roi. Ces princes seraient nommés par le roi sur une liste de trois candidats présentés par la chambre élective; ils seraient exclus de toutes autres places, et formeraient un tribunal politique supérieur ; ils auraient une pension sur l'état, et jamais de majorat. L.

168.—*England and Naples.—Lord Liverpool's declaration, etc.*— L'Angleterre et Naples. Déclaration de lord Liverpool sur la révolution napolitaine. Réponse à sa seigneurie, par *François* ROMEO, sujet napolitain, adressée au très-honorable lord vicomte Castlereagh, principal secrétaire d'état de S. M. Britannique pour les affaires étrangères. Londres, 1820, in-8°.

169.—*An historical survey of the customs, etc.*—Revue historique des coutumes, des usages, et de l'état actuel des Bohémiennes. Par *John* HOYLAND. Londres, 1820. Bartholomew Close, 1 vol. Prix, 7 schelings.

(*)170.—*Specimens of the Russian poets; with preliminary remarks and biographical notices.*—Extraits des poètes russes, avec des remarques préliminaires et des notices biographiques; traduits par *John* BOWRING, membre de la société de Londres. Londres, 1821. Colburn. 1 vol. in-12, 240 pages.

Cet ouvrage manquait à l'Angleterre. On n'y connaissait encore qu'imparfaitement la littérature russe; et, malgré les progrès rapides de ce peuple dans les arts et les sciences, ainsi que dans la civilisation, on ne s'attendait pas qu'il pût être sitôt placé, par ses productions poétiques, au rang des nations les plus civilisées. L'élégant traducteur de ces extraits se propose d'écrire plus tard une histoire générale de la littérature russe; et la manière dont le public accueille ce premier essai, l'encouragera sûrement à continuer ses utiles travaux. Les traductions en vers que M. Bowring a données, de plusieurs passages tirés de treize différens auteurs russes, sont aussi belles et aussi énergiques que l'original. Les notices biographiques sont aussi écrites avec infiniment de talent, et permettent de suivre la marche du génie poétique, depuis sa naissance jusqu'à son entier développement. Il serait à souhaiter qu'un habile traducteur fît passer cet intéressant ouvrage dans notre langue. La Revue en rendra compte incessamment d'une manière plus détaillée. L. S.

171. — *New Monthly Magazine.* — Nouveau Magasin du mois (n° 3, mars 1821). Londres, in-8°. Colburn.

Depuis 1814, il parait un cahier par mois de ce *Magasin* littéraire; il était d'abord fait sur le plan de tous les autres *Magasins* anglais qui contiennent tous, comme on sait, des articles originaux, puis un choix de nouvelles ou de petits articles qui ont été insérés dans les feuilles publiques du mois. Par opposition à l'ancien *Monthly Maga-*

zine, qui est favorable à la cause de la liberté, le nouveau *Monthly Magazine* était très-ministériel, et presque servile; mais, depuis le commencement de cette année, il s'est débarrassé des vieilles formes. Confié à la direction d'un écrivain habile, M. Campbell, connu par ses poésies, le nouveau *Monthly Magazine* est à la fois mieux organisé, mieux rédigé et mieux imprimé; s'il n'est pas encore tout-à-fait libéral, du moins il a quitté le ton servile. Nous remarquons, dans le dernier numéro, de très-bonnes observations sur l'état actuel de l'Allemagne, et une critique très-bien faite de l'agression contre Naples. Dans les années précédentes, ce magasin se rendait coupable d'intolérance, à l'égard des catholiques d'Irlande, qu'il traitait avec autant de dureté que les membres les plus obstinés du clergé anglican. Il faut espérer que, sous la direction de M. Campbell, il se corrigera aussi de ce défaut, et qu'il sera tolérant comme le sont les feuilles indépendantes de Londres; car il faut dire, à l'éloge des écrivains indépendans anglais, même des démocrates, qu'ils favorisent et prêchent toujours la plus grande tolérance en matière de religion.

Il y a, dans le cahier du mois de mars, un conte en vers de M. Campbell, intitulé : *Les Moines de Dijon*; c'est une narration agréable. Mais, en France, un poète qui, pour peindre un moine fluet auprès d'un autre très-gras, dirait que l'un *n'aurait pu même servir de mèche au suif de l'autre*,

The other was lean Dominick
Whose slender form and sallow
Would scarce have made a candlewick
For Boniface's tallow.

ferait preuve de très-mauvais goût. On est apparemment moins difficile en Angleterre, si toutefois on y approuve des comparaisons semblables. D-G.

172.—*The Literary Chronicle, and weekly Review.*—La Chronique littéraire, ou Revue de toutes les semaines, formant un recueil général et analytique de la littérature, de la philosophie, des sciences, des arts, de l'histoire, du théâtre, de la morale, des mœurs et des amusemens en Angleterre; journal publié à Londres tous les samedis, par cahier de 16 pages, grand in-8°. Limbird. Prix, 6 pences le cahier.

Ce journal, qui paraît depuis quelque tems, et auquel nous emprunterons quelquefois des articles, est entièrement consacré à la littérature et aux beaux arts. Il contient des analyses d'ouvrages, des

articles originaux, des aperçus de mœurs, des morceaux de poésie, enfin les nouvelles des théâtres, etc.; il est habilement rédigé. Le cahier du 10 février 1821 commence par l'examen d'un voyage historique et pittoresque sur la Seine, depuis Paris jusqu'à la mer; les extraits tirés des mémoires de la rebellion, en 1745 et 1746, par le chevalier de Johnstone, sont aussi d'un grand intérêt. On rend compte, dans le même cahier, de l'important voyage de découvertes, entrepris, en 1818, par le capitaine Freycinet, commandant la corvette française, l'*Uranie*.

173.—*Pensées, maximes et réflexions morales de madame* COTTIN, recueillies par A. BERNAYS. In-18. Londres, 1820. Treuttel et Würtz. 3 sch.

174.—*Les Protégés du dix-huitième siècle*, histoire religieuse et morale. Par madame D**. In-8°. Londres, 1820. Baldwin. 6 sch.

POLOGNE.

175.—*Lettre adressée à M. Christophe Wiesiolowski*, homme de lettres, au sujet d'une pierre gravée antique, qui se trouve dans la collection impériale de S. M. l'empereur de toutes les Russies, roi de Pologne, à Saint-Pétersbourg; par CIAMPI, professeur de philologie en l'université royale de Varsovie. Brochure in-8° de 17 pages. (Varsovie, 1820.)

Il s'agit d'une améthiste, dont M. le conseiller d'état Köhler a donné une explication imprimée; il y voit un Hercule en habit de femme: M. Ciampi y voit un Helenus, et motive son opinion dans des développemens, où brille, comme dans tous les écrits de l'auteur, une grande sagacité, jointe à une érudition profonde. On trouve encore, dans la même brochure, une lettre à M. Cancellari sur le mot *reposio* (pour *repositio*), et sur une inscription concernant la prêtresse *Eumachia*, dont nous avons parlé Tome VII, page 207. M. Ciampi s'occupe d'un ouvrage qui ne peut manquer d'être d'un grand intérêt pour l'histoire littéraire; ce sont des lettres historiques et critiques sur les relations concernant la religion, la politique, les sciences et les arts, entre la Pologne et l'Italie, contenant des notices biographiques et bibliographiques sur les Italiens célèbres, dans quelqu'une de ces parties, venus en Pologne, et réciproquement sur les Polonais venus en Italie. (*Voy*. ci-après, page 556, n° 194, l'annonce des *Feriæ Varsavienses* de 1820, du même auteur.)

ALLEMAGNE.

176.—*Num dogma catholicum est, matrimonii vinculum inter vivos conjuges nullo in casu solvi posse. Dissertatio ab ordine Theolog. catholic. præmio donata. Scripsit A.* FRENZEL.—Dissertation inaugurale sur cette question : Si c'est un dogme de l'église catholique, que le lien du mariage ne puisse jamais être rompu entre époux vivans ; par A. FRENZEL. Breslau, 1818, in-8°.

Quand le Code civil de France maintint le divorce, des hommes qui avaient, ou qui affectaient un grand zèle pour la religion, s'écrièrent que cette loi était contraire à l'église catholique, qui n'admettait le divorce en aucun cas. Ce fut aussi une des raisons ou un des prétextes dont on se prévalut, pour faire rapporter la loi, par une majorité, plus zélée pour l'église que pour la liberté civile. Un candidat de théologie à l'université catholique de Breslau a récemment choisi, pour sujet de sa thèse, la question de savoir si réellement l'indissolubilité du lien du mariage est un dogme de la religion catholique. Il prétend prouver le contraire, en établissant que les caractères du dogme, c'est-à-dire les préceptes de l'écriture, la tradition unanime des Pères, et même l'accord des conciles, manquent à cette doctrine. L'auteur de la dissertation réduit donc ce prétendu dogme à un simple article de discipline ecclésiastique. Il est à remarquer que la faculté théologique de Breslau a unanimement approuvé les conclusions de cette dissertation. Un journal critique allemand fait observer, à ce sujet, qu'il serait à désirer que l'on examinât avec la même perspicacité d'autres prétendus dogmes, qui n'ont de l'autorité que parce qu'on ne s'est jamais donné la peine de rechercher leur origine. Le journaliste recommande aux catholiques l'exhortation de Vincent de Lérins : « *In ipsa catholica ecclesia summopere curandum est, ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est : hoc enim vere proprieque catholicum.* » D-G.

177.—*Die Moncherey oder geschichtliche darstellung des Klosterwelt.*—Tableau historique du Monde monacal. Tom. III, Stuttgard, 1820. In-8°.

Dans un moment où plusieurs hommes d'état semblent vouloir le rétablissement des couvens, où quelques-uns même n'hésitent pas à déclarer hautement que les moines, et surtout les jésuites, sont nécessaires au bonheur public, il est sans doute fort à propos de ramener

les regards du public vers le passé, et de lui rappeler à la fois les avantages et les inconvéniens de l'ordre de choses que l'on réclame. Il convient surtout d'examiner si, dans l'état actuel de l'esprit humain, de pareilles institutions peuvent prospérer. Avant de replanter l'arbre, il faut songer aux fruits qu'il a portés; et, s'il arrivait qu'après avoir été greffé sur toutes les branches, et de toutes les manières, il n'en eût cependant produit que d'empoisonnés, serait-il bien sage de lui rendre la vie?

L'auteur de l'ouvrage dont il s'agit a examiné la question sous le double rapport de la politique et de la littérature. Les moines ont été long-tems seuls dépositaires des trésors de l'antiquité; ils ont eu, dans le moyen âge, une grande influence sur l'esprit des peuples, et quiconque veut connaître l'histoire des lettres ne peut rester étranger à la leur. C'est ici surtout que l'érudition de l'auteur se montre dans toute son étendue. Un moine même, s'il avait passé sa vie à faire de laborieuses recherches, n'aurait pas mieux fait. Sous les rapports moraux, la question est abordée franchement. Selon l'auteur, l'existence des ordres monastiques est funeste à la société; et, s'il arrive quelquefois qu'une pieuse inspiration entraîne vers la solitude une ame vertueuse, plus souvent l'hypocrisie et l'ambition ont enfermé leurs victimes dans ces couvens; plus souvent encore, on y voyait, à côté du fanatisme le plus exalté, le plus affreux désespoir. L'auteur s'introduit dans les détours obscurs des monastères; il saisit, il traîne au grand jour tous les tourmens de cet enfer. Mais pourquoi faut-il qu'il ait quelquefois blessé la religion, et qu'il n'ait pas senti que les principes qu'il met en avant seraient souvent, dans leur application, aussi funestes à la société que les ordres religieux eux-mêmes? PH .G.

178.—*Darstellung aller Veränderungen des Negersclavenhandels.*—Tableau historique et philosophique de tous les changemens qui ont eu lieu dans la traite des nègres. Par A. HUNE. In-8°. Gottingen, 1820. Tome I.

L'introduction et les deux premiers chapitres de cet ouvrage ont pour objet la traite des nègres, dans les tems anciens et dans le moyen âge, ainsi que la traite des esclaves faite par les Arabes jusqu'au tems présent. Le troisième chapitre contient la traite des nègres faite par les Européens. Le premier volume termine l'histoire, en 1787, époque où le parlement d'Angleterre a fait les premiers essais pour l'abolition de

la traite. Le second volume renfermera l'histoire des moyens qui ont été employés jusqu'à nos jours pour effectuer cette abolition.

179. — *L'administration du chancelier-prince de* HARDENBERG. Leipsick, 1820. — *Un point sur l'i, ou instruction sur l'écrit intitulé : l'Administration du chancelier-prince de Hardenberg.* 1820.

Le premier de ces ouvrages, dont l'auteur paraît être M. de *Benzenberg*, habile écrivain politique, a fait du bruit en Allemagne. On y loue beaucoup M. de Hardenberg de ce qu'il a fait et de ce qu'il doit faire encore; on assure que ce ministre a des vues très-libérales, du moins depuis plusieurs années, et que s'il tarde tant à donner la constitution promise à la Prusse, depuis six ans, c'est parce qu'on ne peut traiter sur le même pied des provinces très-inégales sous le rapport de la civilisation ; attendu que, dans les unes, le peuple est très-éclairé, et que, dans d'autres, il sort à peine de l'ignorance de la servitude; d'où l'auteur infère qu'il faut attendre que le peuple prussien soit partout au même niveau ; ce qui pourra bien paraître un peu long à la génération actuelle, qui est pressée de recueillir le fruit de ses grands efforts pour la cause de l'humanité. Une partie du public s'est imaginé que le ministre avait envoyé cet écrit dans le monde comme un avant-coureur de ses projets; il a démenti cette opinion dans les journaux de Berlin. D'autres ont cru que l'auteur anonyme, sous le voile de l'éloge, avait voulu donner des avis à la Prusse. Un M. *de Bulow*, courroucé de cette hardiesse, a lancé dans le public une réponse intitulée *Un point sur l'i* ; il paraît que cette réplique contient des sorties contre la Saxe ; car le débit en a été interdit aux libraires de Leipsick, sous peine d'une amende et de la confiscation. Le gouvernement prussien n'approuve probablement pas cet ami indiscret. D-G.

180. — *Kieler Beytrâge.* — Mémoires de Kiel. Sleswig, tome I. 1820.

Ce recueil d'articles politiques, historiques, moraux, etc., rédigé par des professeurs de l'université de Kiel, se publiait d'abord dans la ville de ce nom, sous le titre de *Feuilles de Kiel*. Mais, lorsqu'en 1819, la diète germanique, obéissant aux décrets de Carlsbad, imposa la censure à toute la confédération, les rédacteurs, voyant que c'en était fait de la liberté de leur journal, aimèrent mieux le cesser que de le soumettre à des censeurs. Cependant ils commencèrent un nouveau journal à Sleswig, situé au-dehors des limites de la confédération, dans les états da-

nois, où du moins on écrit avec plus de liberté sur les affaires de l'Allemagne. C'est ce que prouve d'ailleurs le premier volume du nouveau recueil. On y trouve d'abord une justification des universités allemandes contre les imputations qu'on s'est permises contre elles dans des actes publics et dans des articles de journaux favorables au pouvoir. L'auteur, M. *Pfaff*, a joint à cette apologie, écrite avec une grande force de raisonnement, une traduction de la réfutation d'une circulaire qu'on attribue à M. de Bernstorff (on sait que cette réfutation est de M. A. de Lameth). D'ailleurs, le libraire Brockhaus a publié en Allemagne même un extrait de cette excellente réfutation. M. *Falck* a inséré un article sur le non-paiement des intérêts de la banque de l'empire, de la part des terres nobiliaires en Sleswig et dans le Holstein. Les fragmens de l'histoire de l'université de Gottingen qu'on lit dans ce recueil sont du professeur *Brinckmann*. L'auteur rappelle que cette université célèbre fut fondée par le Hanovre dans un esprit d'*opposition libérale*, afin de combattre, par des doctrines bien approfondies du droit public allemand, les prétentions de la cour de Vienne. Il observe que, dans les sciences du moins, cette opposition se manifeste encore à Gottingen contre tout ce qui tend à éteindre les lumières. Il loue la liberté dont jouissent les professeurs; il convient que M. Villers y fut révoqué: mais il prétend que ce fut l'œuvre de l'intrigue d'un membre de l'université, qui, dans d'autres tems, avait eu M. Villers pour témoin d'une démarche humiliante.

On trouve, dans le premier volume des mémoires de Kiel, la traduction d'un discours de lord Erskine, un mémoire en *plat allemand* sur les avantages de cette langue populaire, et une chronique de l'université de Kiel. On lit encore, dans les mélanges qui terminent le volume, quelques fragmens retranchés par la censure. D-G.

181.— *Geschichte der Universität Gottingen.* — Histoire de l'Université de Gottingen, depuis 1788, jusqu'à 1820; par F. SAALFELD. Hanovre, Helwig, 1820. 676 pages, gr, in-8°. Prix, 15 fr.

C'est le complément de l'*Essai historique*, par feu le professeur Putter, sur cette université, depuis sa fondation jusqu'en 1788. Elle a été sujette, dans ces derniers trente ans, à tant de vicissitudes, qu'un tableau détaillé de ses révolutions et de son état actuel devait être bien accueilli de tous les amis des sciences. L'auteur n'a rien négligé pour remplir le but qu'il s'était proposé. Son ouvrage se divise en sept branches principales; savoir: 1° notices historiques sur la ville

et sur l'université en général ; 2° notices biographiques et littéraires sur les professeurs morts depuis 1788 ; 3° notices sur ceux qui, depuis cette époque, ont été appelés à d'autres fonctions ; 4° notices sur ceux qui composent aujourd'hui le sénat académique de Gottingen ; 5° Description des édifices de l'université, de sa bibliothèque, de ses sociétés savantes et autres établissemens ; 6° organisation des cours et de l'instruction en général ; 7° enfin, des institutions de l'université, relatives à la police, à la discipline, aux mœurs, au culte religieux, etc. Cet ouvrage fait bien connaître ce célèbre établissement, l'un des premiers foyers de lumières de l'Allemagne, et il est digne de former le troisième volume du travail de l'illustre Putter. H-s.

182. — *Kurzgefaste Beschreibung der Kaiserlichen Bibliothek in Wien.* — Précis historique sur la bibliothèque de Vienne, par Leon. 1 vol. pet. in-8°. Vienne, 1820. Armbruster.

L'origine de cette bibliothèque date de l'an 1440 ; à cette époque, elle ne consistait qu'en quelques manuscrits dont l'empereur Frédéric IV avait fait faire l'emplette. Elle est redevable de sa première organisation au poète lauréat Conrad de Celtes, qui, en 1495, fut nommé bibliothécaire de l'empereur Maximilien I. Depuis ce tems, elle a été successivement augmentée par l'incorporation des bibliothèques ou des collections des manuscrits, soit de ce même Conrad, soit de Busbeck, de Fuggen, de Tycho-Brahé, du baron Hohendorf, du prince Eugène de Savoie, d'Apostolo Zeno, etc., ainsi que des collections qui avaient été formées antérieurement à Ambras, à Inspruck, et par le roi de Hongrie, Mathias Corvinus. Le vaste local qu'elle occupe aujourd'hui fut construit, en 1723, par ordre de l'empereur Charles VI ; et, depuis qu'elle y a été transférée, elle est devenue bibliothèque publique. Les richesses littéraires et scientifiques qu'elle renferme sont divisées en quatre classes principales ; savoir : la collection des manuscrits, celle des gravures ; les *incunabula* ou éditions *princeps*, et enfin les ouvrages modernes. Parmi les objets curieux et rares des deux premières classes, on remarque la carte géographique la plus ancienne, connue sous le nom de Table de Peutinger et datant du XIIIe siècle ; un manuscrit hiéroglyphique du Mexique, dessiné sur soixante-cinq feuilles de peau de cerf ; *Hilarius Pictaviensis* (S.-Hilaire de Poitiers) *de trinitate*, sur papyrus d'Egypte, du quatrième siècle ; plusieurs manuscrits sur du parchemin, couleur de pourpre, avec des lettres d'or et d'argent ; le manuscrit

autographe de la *Gerusalemme conquistata* du Tasse; l'original de l'acte du sénat romain pour l'abolition des Bacchanales, datant de l'an 186 avant l'ère chrétienne, gravé sur une table de bronze, etc. La collection d'estampes contient environ trente mille feuilles qui, d'après la classification de M. Bartsch, remplissent huit cents cartons, dont deux cent dix-sept renferment des portraits, et vingt-cinq des miniatures peintes sur parchemin. Dans le nombre des *Incunabula*, on remarque sept ouvrages *xylographiques* (imprimés avec des caractères en bois). M. Léon porte le nombre total des livres imprimés, à trois cent mille volumes, ce qui paraît un peu exagéré; du moins, cette évaluation ne s'accorde guère avec d'autres rapports sur la bibliothèque de Vienne. Cette bibliothèque est ouverte au public, tous les jours, pendant six heures; mais la curiosité s'y trouve contrariée par la censure, dont les personnes employées à cette bibliothèque observent strictement les lois, en ne communiquant que des livres dont la lecture est permise. H—s.

183—*Wiener Zeitschrift für Kunst, Literatur, etc.*—Recueil périodique de Vienne pour les arts, la littérature, le théâtre et la mode. Vienne, chez Gérold (novembre et décembre 1820).

Ce journal, élégamment imprimé, et orné de gravures coloriées, représentant pour la plupart des costumes à la mode, paraît être fait surtout pour les dames; on y trouve des vers, des contes en prose, des observations sur les mœurs, etc. Ce qui nous a semblé le mieux rédigé, ce sont les articles des spectacles, tant de Vienne que des autres grandes villes d'Allemagne. Ces articles sont généralement bien écrits, et annoncent des rédacteurs qui ont médité sur l'art dramatique.

Il paraît à Vienne, chez le même libraire, un autre journal littéraire, *Feuille de la Conversation*, qui contient aussi quelquefois des articles intéressans. Nous avons été surpris de trouver, dans un numéro du mois de novembre, un pompeux éloge de l'ouvrage de l'abbé de la Mennais, sur l'*indifférence en matière de religion*; ouvrage que les journaux de la partie la plus éclairée de l'Allemagne ont réduit à sa juste valeur, en le représentant comme un manifeste de l'intolérance. L'éloge du journal viennois est suivi de plaintes édifiantes sur la corruption, toujours croissante, du siècle. Ce thème réussit beaucoup auprès de certains gouvernemens, qui en prennent occasion de se charger de la tutelle de la *génération corrompue*.

Nous trouvons plus d'intérêt dans quelques autres articles de ce

journal, tels qu'une notice sur la société des amis de la musique à Vienne, et des lettres écrites de la Martinique, par un jardinier botaniste, qui voyage aux frais de M. Sieber, le même qui a récemment attiré l'attention publique en Allemagne, par sa proposition d'un remède infaillible contre l'hydrophobie. L'auteur de ces lettres mande de la Martinique, qu'il a fait expédier pour l'Europe une ample provision de plantes, graines, coquillages, etc. Il espère composer une flore de 3 à 400 espèces, et dont les échantillons seront d'une grande beauté. Il a gravi les montagnes bleues, où, à ce qu'on lui a assuré, personne n'a encore botanisé. Il eut même beaucoup de peine à engager quelques habitans de l'île à l'accompagner dans son excursion. On lui fit peur des serpens, et il avoue que ces reptiles abondent en effet dans le pays ; mais il ajoute que les indigènes ont un singulier moyen de se préserver du danger : c'est d'exposer sur le chemin une terrine remplie de sang de poules ; les serpens qui avalent ce sang, cessent, à ce qu'on prétend, d'être venimeux. Au haut des montagnes, le voyageur allemand s'est trouvé au milieu d'une riche végétation, tellement variée, qu'il ne savait par où commencer ses herborisations. Les bords d'un lac étaient couverts de plantes et de buissons de toute espèce, de graminées, d'orchides, etc. Au sommet, il a trouvé les plantes alpines les plus singulières. Lorsqu'il aura terminé sa récolte à la Martinique, il se propose de faire les mêmes recherches à la Jamaïque, comme il en avait fait de pareilles auparavant dans l'île de Crète.

Les éditeurs de l'un et de l'autre des deux journaux que nous venons de nommer annoncent, selon un usage allemand, le montant des honoraires qu'ils donnent aux collaborateurs. Le *Journal des Théâtres et des Modes* accorde trois ducats, et le *Journal de Conversation* quatre ducats en or, par feuille d'impression. Quelques éditeurs, tels que celui de l'*Hesperus*, autre journal autrichien, accordent même des primes annuelles pour les meilleurs morceaux qui ont été fournis par les collaborateurs ou correspondans, pendant l'année. De pareilles mesures sont un encouragement pour les gens de lettres, et tournent au profit de la littérature. Il ne faut pas confondre la *Feuille de Conversation* viennoise avec celle qui paraît, sous le même titre, depuis le commencement de cette année, chez le libraire Brockhaus, à Leipsick, mais dans le format grand in-4°. La dernière est faite sur un plan plus étendu, et a une allure plus libre. La littérature, les spectacles, la politique même, y sont traités d'une manière plus piquante.

On y trouve des *Lettres de Paris*, qui ne sont pas sur le ton des gazettes; on y fait des extraits des journaux et ouvrages périodiques français, surtout de ceux qui sont rédigés dans le sens libéral; en général, ce nouveau journal prouve qu'il existe encore, dans les petits états de la confédération, quelque liberté de la presse. Il est juste d'ajouter que, dans tout ce qui concerne la politique de l'Allemagne même, les rédacteurs sont obligés de mettre la plus grande circonspection. L'exemple récent de la suppression de l'excellente *Feuille d'opposition*, qui paraissait à Weimar, leur a appris que la censure ne les garantit pas des effets des plaintes des grandes puissances. D-G.

184.—*Morgenblatt für gebildete Stânde.*—Feuille du matin, pour les classes instruites. Stuttgard et Tubingue, chez Cotta: année 1821 (janvier et février).

Cette feuille littéraire est une des plus estimées de l'Allemagne. L'éditeur, M. de Cotta, membre de la chambre des députés de Wurtemberg, et chef d'une des principales maisons de librairie en Europe, a des correspondans non seulement dans les grandes villes d'Allemagne, mais encore dans l'étranger; ce qui vaut à cette feuille un grand nombre d'articles originaux. Elle prend aussi la fleur de la littérature moderne des Français et des Anglais; et il est rare qu'elle ne donne un extrait de tout ouvrage un peu marquant, publié à Paris ou à Londres. Dans des supplémens, elle fait, en outre, régulièrement, une revue bibliographique de la littérature étrangère. D'autres supplémens sont réservés aux beaux arts; cette partie, traitée un peu trop sérieusement, mais avec assez de profondeur, offre souvent des aperçus fort intéressans sur les productions des arts, tant en Allemagne que dans les autres pays.

Pour augmenter apparemment le succès du *Morgenblatt*, l'éditeur a confié, depuis 1820, la rédaction des supplémens littéraires à un auteur (M. Müllner) qui jouit d'une assez grande réputation en Allemagne, comme poète. Il a fait la tragédie d'*Yngurd* et celle de l'*Albanaise*, qui ont été assez bien accueillies sur la scène. Mais, par malheur, ce poète s'occupe beaucoup trop de lui-même. Schiller et Goethe n'ont jamais autant parlé de leurs œuvres immortelles que M. Müllner parle de ses deux drames. Les supplémens littéraires du *Morgenblatt* ne servent plus qu'à mettre constamment en évidence la personne et les deux tragédies de M. Müllner. D-G.

SUISSE.

185.—*Astronomie de l'Amateur*, ou Considérations philosophiques et populaires sur l'univers, suivies d'une méthode nouvelle et facile de connaître les étoiles. Par G. HIRZEL; in-8°. de 526 p. avec quatre planches. Prix, 7 fr. 50 c. Genève. J. J. Paschoud, imprimeur-libraire. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48, 1820.

Cet ouvrage, très-remarquable, devrait trouver place dans la bibliothèque de tous les gens du monde, qui n'ont généralement que des idées vagues et confuses de la belle science dont il traite. Il réunit à la méthode la plus facile une grande exactitude; le style en est élégant, et quelquefois même il s'élève jusqu'à l'éloquence.

186. — *Ueber die constitution der Spanischen Cortes.* — Sur la constitution des cortès d'Espagne; par M. DE HALLER. Berne, 1820. 87 pages in-8°.

Cet opuscule est curieux, parce qu'il sort de la plume d'un descendant de Guillaume Tell, d'un fonctionnaire public dans un état libre, d'un professeur du collége académique de Berne, et qu'il est imprimé dans la ville principale de la seule république qui existe aujourd'hui en Europe. Dans la première partie de cet écrit, M. de Haller se propose d'analyser la nouvelle constitution d'Espagne; il n'entre cependant dans aucun détail, il se contente d'appeler cette constitution un *labyrinthe de la sottise humaine.* Il accuse même ses auteurs de fourberie, puisqu'un journal de Madrid, de 1821 prétend qu'outre la *constitution* rendue *publique* en 1812, il existe encore un acte *secret*, d'après lequel la première ne serait autre chose qu'un acheminement au détrônement du roi et à la ruine de la religion. Le reste de cette prétendue analyse se borne à déclarer la guerre à toutes les doctrines constitutionnelles, à appeler presque généralement tout ce que la législation a produit de nos jours, l'œuvre des Jacobins, et à condamner impitoyablement au bûcher cette œuvre diabolique.

Dans la seconde partie, l'auteur entreprend d'enseigner aux rois et aux autres princes souverains le moyen de se rendre d'abord heureux eux-mêmes, et de contribuer ensuite au bien-être de leurs sujets. A cet effet, il conseille à ceux qui ont eu la faiblesse de promettre à leurs peuples une représentation nationale, de n'en rien faire, et d'entreprendre une *guerre sainte* contre l'esprit du

siècle, plutôt que de remplir une promesse si insensée, et même si criminelle. Quant au roi (Ferdinand) d'Espagne en particulier, M. de Haller l'admire d'avoir refusé, à son retour de France, d'accepter la constitution, et d'avoir ensuite rétabli les jésuites; mais il le blâme d'autant plus sévèrement d'avoir à la fin cédé, en adoptant et en jurant cette même constitution. D'après l'opinion du professeur helvétique, rien ne saurait sauver le roi que le parjure, comme rien ne saurait sauver l'Espagne qu'une guerre civile. M. de Haller conseille le premier, et il espère que la dernière ne tardera pas à se réaliser.

Quoique la censure de Berne eût permis l'impression de cette brochure, la vente en a été défendue quelque tems après sa publication. On a donné, à Paris, une traduction française de cet ouvrage, et il a été chaudement prôné par les journaux de parti. H—s.

187.—*Lettres de Saint-James* (première et deuxième parties), *concernant l'état présent de l'Europe*, avec cette épigraphe : *Ora pro nobis.* (Par M. DE CHATEAUVIEUX) Prix de la deuxième partie, 2 fr. 50 c. Genève, J.-J. Paschoud, imprimeur-libraire. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48.

Les deux parties de ce livre ont paru successivement durant le cours de cette année. La seconde contient des tableaux, des jugemens, des conjectures très-piquantes, concernant l'état présent et futur de l'Europe. L'auteur est un ancien officier suisse, retiré à Genève; il se montre philanthrope et digne rival de MM. de Pradt et Bignon. Son style est moins brillant que celui de ces écrivains, mais ses aperçus sont aussi justes et d'un genre tout aussi élevé; ce qui le distingue, c'est une précision, une brièveté, une simplicité et une clarté admirables. Tracé avec une grande impartialité, cet écrit jette un grand jour sur la situation actuelle de la politique européenne. Les lettres de Saint-James viennent d'être traduites en italien, et publiées, en partie, dans le second cahier (février 1821) du nouveau recueil, intitulé *Antologia*, qui s'imprime à Florence.

188.—*Elémens de grammaire grecque*, à l'usage des commençans, par *Louis* VAUCHER. Genève, imprimerie de Fick. 1821. In-8° de 114 pages. Prix, 1 fr. 50 c. A Genève, et à Paris, chez J.-J. Paschoud, rue de Seine, n° 48.

On désirait depuis long-tems, à Genève, une grammaire grecque

élémentaire, où les simplifications et les heureux changemens introduits en Allemagne par Thiersch, Matthiœ, Schmidt, Buttmann; en France, par MM. Burnouf et Gail, fussent réunis et abrégés, et mis à la portée des jeunes élèves. M. Louis Vaucher vient de rendre cet important service à ceux qui commencent l'étude du grec. Sa grammaire n'est point par demandes et réponses, comme le sont celles qu'on suivait chez nous; elle n'est pas surchargée de règles obscures ou métaphysiques, ni de détails fastidieux sur la formation des aoristes et des futurs seconds, etc. Tout ce que l'usage peut apprendre plus aisément que les règles ne s'y trouve point. Elle consiste presque toute en tableaux, en sorte que l'on peut dire qu'il n'existe point, pour les premiers élémens du grec, de méthode plus simple, plus facile et plus courte. Un autre mérite de cet ouvrage, mérite que plusieurs personnes ne manqueront pas d'apprécier, c'est que les textes français et grec sont si corrects, qu'on n'y a pas encore découvert une faute d'impression. H. G.

ITALIE.

189.—*Dell' oggetto della medicina comparativa*, etc.—De l'objet de la médecine comparative, de ses rapports avec d'autres sciences, et de son influence sur l'économie civile, etc. Par *Luigi* Chiaverini, Naples, 1818. Chianese.

C'est un discours d'ouverture que l'auteur a prononcé pour son cours de médecine. Nous saisissons cette occasion de faire connaître au public que M. Chiaverini se donne beaucoup de soin pour répandre toutes les connaissances qui lui semblent nécessaires au perfectionnement de la science qu'il professe. Il cherche à faire valoir toutes les études qu'il a faites à Paris, et ne se lasse pas de proposer des projets de nouvelles écoles et de réformes, pour le bien de son pays. On trouve plusieurs articles de lui dans le *Giornale encielopedico* de Naples, sur la *biologie* comparative, ou la vie de l'homme comparée à celles des autres êtres organisés. On lui reproche un peu la manie d'innover; mais, jaloux des progrès que la philosophie de la médecine a faits ailleurs, il voudrait la voir s'élever au même point dans son pays, où il la regarde comme étant stationnaire.

190.—*Saggio sulla popolazione*, etc.—Essai sur la population du royaume de Pouille, dans les tems passés et dans le tems present; par le chevalier *Luca de Samuele* Cagnazzi. Première partie. Naples, 1820. Angelo Trani.

L'intention de l'auteur est de montrer les causes qui ont contribué à la prospérité et à la décadence de la nation, à des époques différentes, afin de les faire servir d'instruction à la génération actuelle. Suivant lui, la population du royaume de Naples, sous le règne d'Alphonse I.er, en 1465, était de 1,597,376 ames; elle alla en augmentant jusqu'en 1505, pendant la domination des Arragonais; elle se trouvait un peu diminuée sous le régime autrichien; mais on la vit augmenter de plus en plus après l'occupation de Charles III. En 1766, elle était de 3,953,098; en 1775, elle s'étendait à 4,249,430; et, en 1791, à 4,925,381. Cette population s'est toujours accrue depuis; et, malgré l'intérêt qu'on avait à le cacher, on la portait, en 1804, à 4,974,659. M. Cagnazzi tâche souvent de rectifier à ce sujet les opinions des plus célèbres économistes, tels que Malthus et autres.

191.—*Sull' amministrazione della giustizia penale ne' governi costituzionali*, etc.—Sur l'administration de la justice pénale dans les gouvernemens constitutionnels; par *Francesco* DE MARCO. Naples, 1821. Marotta, Wanspandoch et Agnello Nobile.

L'auteur vient de publier la première partie de cet ouvrage. Il remonte aux vrais principes de la législation criminelle; et, mettant en évidence les rapports du système constitutionnel avec le système judiciaire, il en fait ressortir la nécessité du jury. Il expose aussi les diverses méthodes de cette institution qu'ont adoptées les nations modernes. Enfin M. de Marco, quoique jeune écrivain, se montre fort versé dans la philosophie de la jurisprudence moderne.

192.—*Saggio d'istruzione universale e pubblica*, etc.—Essai d'instruction universelle et publique, dédié au parlement national; par *Nicolas* COVELLI, professeur de chimie et de botanique, etc. Naples, 1821. In-4°. Marotta et Wanspandoch.

Outre les vues générales, exposées par l'auteur dans cet ouvrage, on y trouve le projet d'un jury, destiné à l'amélioration de toutes les sciences et de tous les arts.

193.—*Memorie storiche*, etc.—Mémoires historiques sur le comte *Vincenzo* DANDOLO et sur ses ouvrages; par le chevalier COMPAGNONI. Milan, 1820.

M. Compagnoni, ancien ami de M. Dandolo, avantageusement connu dans la république des lettres, vient de donner, dans un mémoire particulier, tous les détails relatifs aux recherches, essais et découvertes de ce grand chimiste dont il déplore la perte. Il rapporte aussi tous

les témoignages favorables qu'avaient prodigués à son ami les étrangers les plus célèbres dans la même science, tels que Lavoisier, Van Mons, etc. Nous croyons nécessaire de compléter la notice que nous avons déjà donnée dans ce recueil sur Dandolo (*Voy.* Tome V, p. 456), en rappelant ici la série de tous ses écrits imprimés : 1° traduction du *Traité élémentaire de chimie* de Lavoisier, du *Traité des affinités* de Guiton Morveau, de la *Statique chimique* de Bertholet, avec la *nouvelle Nomenclature chimique*; 2° *dei fondamenti dell-Fisico-Chimica, applicati alla formazione de' corpi e a' fenomeni della natura*; 3° la *Physique* de Poli, enrichie de beaucoup d'annotations; 4° *de' pozzi del lidoe delle cisterne di Venezia*; 5° *del governo delle pecore spagnuole e italiane*; les traités *Sopra alcune malattie delle pecore*; *la Coltivazione de' pomi di terra*, *de' letami*, et sur la nécessité de créer de nouveaux genres d'industrie; 6° *l'Enologia*, ou l'art de fabriquer, conserver et faire voyager les vins; 7° *il grido della ragione*; 8° *l'Arte di governave i bachi da seta*, l'art d'élever les vers à soie.

194. — *Feriæ Varsavienses, etc.* — Féries Varsoviennes, ou recueil des travaux de *Sébastien* Ciampi, docteur en philosophie, professeur de philologie à l'université de Varsovie, etc., pendant les vacances de 1820. Milan, de l'imprimerie de la Société des classiques italiens. 1820, in-4° de 26 pages.

Nous avons successivement parlé de la première (T. III, p. 403), et de la seconde année (T. VI, p. 566) de ces cahiers philologiques. Les deux premiers furent imprimés en Pologne, où l'auteur est fixé par les fonctions que lui a conférées l'empereur de Russie, et où il a écrit cet opuscule, quoique des considérations particulières l'aient déterminé à le faire réimprimer en Italie. Il contient trois morceaux : 1° une dissertation écrite en latin sur les variations de l'orthographe chez les Latins, relativement à la préposition ab. M. Ciampi y démontre, par de nombreuses et décisives autorités, prises dans les auteurs ou sur les inscriptions, qu'on peut employer régulièrement la prépositition ab devant une consonne, quoique l'euphonie ait introduit un usage contraire; 2° interprétation d'un passage de Cicéron (*ad Familiar.* L. V. Ep. 12), concernant un prétendu *retour* de Thémistocle à Athènes. L'auteur démontre fort bien que, par le mot *reditu*, Cicéron a dû faire allusion au transport des os de Thémistocle à Athènes, après qu'il fut mort dans l'exil. Ce mor-

ceau est écrit en italien, ainsi que le suivant. 3° Examen critique de la lettre de Servius Sulpitius à Cicéron, sur la mort de sa fille Tullie (*ad Familiar.* L. V, Ep. 4). L'auteur s'efforce de démontrer, par des argumens auxquels il paraît difficile de résister, que cette lettre, quoique du siècle de Cicéron, n'est point de lui, mais qu'elle est plutôt un exercice de rhétorique. La critique de M. Ciampi menace encore quelqu'une des lettres auxquelles on a attaché le nom de l'orateur romain. On ne peut que désirer la publication de ses observations à cet égard, si elles doivent être aussi savantes et aussi décisives que celles qu'il nous donne aujourd'hui.

195. — *L'Italiade*, etc.—L'Italiade, poème du chevalier *Angelo-Maria* Ricci. Livourne, 1819, chez Glauco Masi.

Ce poème, divisé en XII chants, déjà annoncé, et que son beau titre faisait attendre avec beaucoup d'empressement, n'a pas obtenu tout le succès auquel il pouvait atteindre. Le sujet ne paraît pas trop favorable à la gloire de l'Italie et aux intérêts des Italiens. C'est la conquête que Charlemagne fit de ce beau pays, en chassant les Lombards qui l'avaient conquis auparavant, et qui, sous beaucoup de rapports, pouvaient mériter plus d'égards que les Francs, leurs successeurs. L'Italie, qui s'était en quelque sorte relevée sous la dynastie des Lombards, déchut de plus en plus sous les descendans de Charlemagne. Quoi qu'il en soit du choix du sujet, les Italiens, juges compétens de ce poème, y remarquent du désordre et de l'embarras dans le plan, plusieurs défauts dans les épisodes, peu d'intérêt dans les personnages et même dans le héros du poème, et quelquefois de la bizarrerie dans les accidens merveilleux employés par le poète; enfin, on n'y retrouve rien de l'esprit d'Homère, de Virgile, du Tasse. Le style de M. Ricci n'est point convenable au sujet; il n'est ni assez élégant, ni assez pittoresque. Peut-être a-t-on un peu trop exagéré ces défauts, mais ce n'est pas à nous de prendre sa défense. Nous nous bornons seulement à remarquer ici que le sort qu'a eu le poème de M. Ricci, et la *Jérusalem* de M. Arici, prouvent davantage encore la difficulté de l'entreprise d'un poème épique, et quel est le mérite du Tasse qui, malgré ses imperfections trop souvent exagérées par les uns ou admirées par les autres, tient constamment la première place parmi les poètes modernes de toutes les nations.

196. — *Euphemio di Messina*, tragedia, etc. — Euphemie de

Messine, tragédie de *Silvio* Pellico. Milan, 1820, chez Vincenzio Ferrario.

L'auteur de cette tragédie en a déjà publié une autre, sous le titre de *Francesca di Rimini*, rendue célèbre par le Dante. L'une et l'autre pièce sont faites d'après les règles du genre romantique. Euphemie, homme d'une condition obscure et d'un grand caractère, ne pouvant obtenir pour épouse Lodovica, fille de Théodore, roi de Sicile, part pour l'Afrique, se fait Sarrasin, et vient, à la tête d'une forte escadre, porter la guerre dans la Sicile. Théodore est battu; Lodovica, religieuse dans un couvent, est demandée en mariage par le vainqueur. Les supérieures du couvent, l'évêque lui-même, cherchent à faire de Lodovica une nouvelle Judith, et l'engagent à trahir et à assassiner Euphemie. Lodovica promet d'obéir; mais sa résolution s'évanouit dès qu'elle reconnaît son amant. Elle cède à sa passion, et espère qu'Euphemie abjurera sa nouvelle religion, et deviendra encore une fois chrétien. Dans cet état de choses, après une action très-sanglante, Lodovica vient, de nuit, sur le champ de bataille; là, elle trouve mortellement blessé le roi Théodore, qui meurt dans les bras de sa fille. Elle se résout alors à assassiner son amant, ce qu'elle exécute à la fin du 5e acte. Voilà, à peu près, le sujet de la pièce de M. Pellico, auquel on ne peut contester beaucoup de talent et dans une partie du dialogue et dans quelques situations. On rend surtout justice à la vivacité de son style et à la beauté de sa versification. Malgré plusieurs imperfections qu'on peut lui reprocher, nous l'encourageons à persévérer dans la noble carrière où il est entré, et où il peut se promettre beaucoup de succès.

197.—*Iliade d'Omero*, etc.—Iliade d'Homère, traduite en *Ottava-rima*, par l'abbé *Eustachio*.—Fiocchi, professeur, etc. Milan, 1818, Sonzogno et comp.

Après la belle et fidèle traduction de M. Vincenzo Monti, en vers *sciolti*, Lorenzo Mancini en publia une en *ottava rima*, comme celle de Bozzoli. Malgré les difficultés de l'entreprise dans laquelle ont échoué ces deux versificateurs, l'abbé Fiocchi n'a pas craint de la renouveler, et il l'a fait avec succès. Il a beaucoup profité de la manière de l'Arioste et de celle du Tasse, heureusement combinées; et, ce qui est plus remarquable encore, il a donné à sa traduction plus de fidélité que Bozzoli et Mancini, qui souvent altèrent et dénaturent leur modèle.

198. — *Le odi di Pindaro*, etc.—Odes de Pindare, traduites en italien et commentées par *Antoine* MEZZANOTTE, professeur de littérature grecque dans l'université de Pérouse. Pise, 1820. 2 volumes. Niccolò Capurro.

Le nom de Mezzanotte n'est pas inconnu à notre *Revue*. Le second volume de sa traduction, qui vient de paraître, présente d'abord un extrait de la dissertation de Corsini sur les jeux pythiques. On y trouve ensuite deux traductions, littérale et poétique. Souvent les difficultés de l'une annoncent et justifient en quelque sorte celles de l'autre. Ce volume est terminé par deux planches, contenant les médailles grecques relatives aux jeux pythiques, interprétées par M. J. B. Vermiglioli.

199. — *Del bello ideale e delle opere di Tiziano*, etc.—Du beau idéal et des œuvres du Titien. Lettres pittoresques de *Giuseppe* CARPANI. Padoue, 1820, in-8°, à la typographie de la Minerve.

L'auteur fait preuve de beaucoup de connaissances et de goût dans les beaux arts. Juste appréciateur du mérite du Titien, il paraît ne pas imiter assez le goût de son artiste favori dans le style de ses lettres. On lui reproche je ne sais quoi d'affecté, lors même qu'il s'étudie le plus à être simple; ce qui le rend, dit-on, monotone et ennuyeux.

ESPAGNE.

200. — *Suplemento*, etc. — Supplément au *Dictionnaire de médecine*, par les docteurs en médecine, *don Caledonio Martinez* CAVALLERO et *don Manuel* HURTADO DE MENDOZA. 3 vol. in-8°. Madrid. Barco. 1821.

Le Dictionnaire de médecine, auquel les docteurs Cavallero et Hurtado ont fait des additions, n'est pas celui qui est le plus connu en France et publié par le libraire Panckoucke, mais un autre publié en Espagne, par don Antoine Ballano et rédigé d'après le Dictionnaire français. Les auteurs du supplément ont profité de toutes les découvertes médicales, de tous les progrès qu'a faits l'art de la médecine, pour ajouter à l'utilité de leur ouvrage. Le docteur Hurtado a demeuré pendant long-tems à Paris, où il s'est adonné à l'étude de la théorie et de la pratique de la médecine. Il assistait aux cours de presque tous les professeurs en médecine de cette capitale, et notamment à celui d'anatomie et de cranologie du célèbre docteur

Gall, ainsi qu'aux cours de botanique, de minéralogie, de chimie, de dissection anatomique, et même de pharmacie. Il n'a rien omis pour s'instruire et augmenter ses connaissances: enfin, c'est à Paris qu'il a composé les articles qui lui appartiennent dans ce supplément, après avoir obtenu le grade de docteur en médecine à la faculté de cette ville; en sorte que son ouvrage pourrait être justement considéré comme originaire français, et comme un recueil des connaissances modernes que M. Hurtado a puisées en France.

201. — *Elementos*, etc. — Élémens de philosophie morale, par *don Michel* MARTEL, professeur de cette science, dans l'université de Salamanque; un vol. in-8°. Madrid, 1821. Brun.

L'auteur (qui est l'un des membres des cortès d'Espagne, député de la province de Salamanque), a cherché à se faire entendre facilement par les jeunes écoliers de philosophie. L'expérience que M. Martel a acquise dans l'enseignement de la morale, pendant une longue série d'années, lui a démontré que la clarté et l'ordre des idées, non moins que la simplicité du style, étaient les qualités les plus désirables dans un ouvrage élémentaire. Les circonstances où se trouve l'Espagne lui ont permis d'expliquer dans son livre les droits et les devoirs de l'homme en société, envers soi-même, envers ses concitoyens, sa patrie, son gouvernement, enfin envers tous les hommes ses semblables.

202. — *La sociedad feliz.* — La société heureuse, ou le plan et les élémens d'un gouvernement simple, prévoyant et utile. 3 vol. in-8°. Madrid, 1821, chez Bailo et autres libraires.

L'auteur comprend dans son plan l'éducation religieuse et civile, le système de législation qu'il croit être le plus avantageux pour l'Espagne, depuis qu'elle a une constitution; il y réunit enfin toutes les maximes de philosophie et de morale, dont l'application à l'objet de son ouvrage pouvait en augmenter le mérite et l'utilité.

203. — *De la prueba por Jurados.* — De la preuve par le moyen d'un jury, ou par le moyen d'un conseil composé d'honnêtes gens; par *don Jacques* JONAMA; 1 vol. in-8°. Madrid, 1821. Chez Ranz.

Le jugement d'un jury sur un fait n'était pas bien connu en Espagne, parce qu'on ne l'avait jamais vu en pratique. La constitution et quelques lois rendues par les cortès, en 1820, l'ont introduit en principe. Il sera presque impossible d'éviter pendant quelque tems des

erreurs ; l'inexpérience et le manque de livres concernant cet objet en seront les principales causes. On cherchera sans doute à traduire les écrits français ; mais, jusqu'à leur publication, l'ignorance sera presque générale, et peut même devenir fort nuisible. Ce sont ces considérations qui ont déterminé M. Jonama à porter la lumière sur ce sujet, et même à adresser à la nation quelques propositions qui méritent d'être pesées mûrement dans la situation actuelle de l'Espagne.

204. — *Dic tamen y progecto de decreto*, etc.—Projet de décret sur le réglement général de l'enseignement public, présenté aux cortès, par leur commission d'instruction publique, et imprimé par leur ordre. Madrid, 1820. in-8°.

205. — *Ensayos satiricos*, etc. — Essais satiriques en vers et en prose, par le licencié *Machuca*, ancien locataire de la Maison-Noire. Brochure in-12. Madrid, 1821 ; au bureau de l'imprimerie nationale.

Le nom de *Machuca* est pseudonyme, et la qualité de *locataire de la Maison-Noire* signifie *demeurant dans les cachots de l'inquisition*. L'ouvrage comprend quinze pièces satiriques, tout-à-fait originales et piquantes. Ces écrits en prose et en vers sont dirigés contre l'inquisition, contre l'ignorance, l'oisiveté, les préventions littéraires et politiques, et contre divers abus contraires à la prospérité d'une nation qui commence à être gouvernée par une constitution libérale. L'auteur a fait preuve de beaucoup d'esprit et de raison.

J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

206.—*M. Valerius Messala Corvinus geschetst*, etc.—M. Valerius Messala Corvinus, esquissé dans une suite de tableaux de l'histoire contemporaine de Rome, par M. C. Van Hall, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'Institut royal de Hollande. Tom. II. Amsterdam. Vander hey, 1820. in-8° de 259 p.

L'accueil que le public a fait au premier volume ; l'honorable approbation du roi des Pays-Bas, qui a fait témoigner à l'auteur combien il voyait avec plaisir ses efforts pour mettre la littérature nationale en rapport avec celle des anciens ; le suffrage des journalistes hollandais et étrangers, ont été d'un puissant encouragement à M. Van Hall pour l'achèvement de son intéressante entreprise. Son but, dit-il, a été méconnu par plusieurs de ceux qui l'ont jugé, même avec faveur. Il n'a voulu, ni tracer une biographie de Messala, ni faire

un roman historique dans le genre de ceux de Meissner, de Florian, de madame de Genlis. Il a cherché seulement, dans la vie de Messala, une situation autour de laquelle il pût grouper les hommes les plus distingués et les plus beaux génies de son tems, avec leurs principes, leurs habitudes, quelques traits remarquables de leur conduite dans les événemens contemporains, et enfin quelques productions littéraires que le siècle d'Auguste à transmises au nôtre. Maintenant que M. Van Hall a terminé son ouvrage, nous le félicitons d'avoir si bien réussi dans le but qu'il s'était proposé. Son deuxième volume ne dépare pas le premier; il se rapporte tout entier à l'époque de Rome la plus brillante, la plus fortunée. Les honneurs du triomphe décernés à Messala; la fête séculaire chantée par Horace; une belle traduction du chef-d'œuvre de ce poète, le sénat de Rome qui, par l'organe de Messala, proclame Auguste *père de la patrie*; le chant d'Ovide à ce sujet (*Fast.*, Liv. II, v. 120 et suivans); la mort de Virgile, de Tibulle, de Mécène, d'Horace, de Messala; enfin, celle d'Auguste, et le deuil universel qu'elle cause: tels sont les principaux événemens qui se sont présentés sous la docte plume de M. Van Hall, et qu'il a su revêtir de tout le charme de son style. Il a encore consacré un excellent article aux jeux scéniques des Romains, à Ovide et à Varius, considérés comme poètes tragiques; aux acteurs Esope et Roscius, aux pantomimes Pylade et Bathyle. Pages 263-169, Ovide donne lecture de la fable d'Apollon et de Daphné (*Metam.* I, v. 452), et un piquant entretien s'établit à ce sujet. M. Van Hall se juge quelquefois lui-même avec sévérité, notamment dans ce qu'il dit de sa traduction de la belle élégie d'Ovide, à l'occasion de la mort de Tibulle. (*Amor.* III, *El.* 9.)

207.—*Gedenkschriften in de hedendaagsche talen*, etc.—Mémoires dans les langues modernes de la 3e classe de l'Institut royal de Hollande. Tome I, de 426 pages; tome II, de 277 pages. Amsterdam, Pieper et Ipenbnur, 1817 et 1820, in-4°.

Le 1er volume contient, outre l'histoire littéraire de la classe: 1° un mémoire très-étendu et non moins profond de M. *Kinker*, intitulé: *Introduction à une théorie philosophique générale des langues*; 2° un article de M. *Falck*, sur l'influence qu'a eue la civilisation de la nation hollandaise, sur le progrès des lumières, chez les peuples du Nord.

Le 2e volume offre, à la suite de l'histoire littéraire de la classe:

1° une histoire de l'ancienne loi des Frisons, par M. *Tileman Dothias Wiarda* (en allemand); 2° un mémoire sur le plaidoyer de C. Cœcilius Plinius secundus, en faveur d'Accia Variola, par M. Van Hall; 3° un mémoire sur le destin des anciens, par M. *Stuart;* 4° un mémoire sur la déclamation, ou le débit accentué et mesuré (*hoorbare voordragt*) de l'orateur, par M. *Kinker;* 5° une esquisse de l'état de la littérature orientale en Hollande, pendant le cours du dix-huitième siècle, par M. *Willmet.*

208.—*Commentationes latinæ tertiæ classis Instituti regii Belgici.*—Mémoires latins de la 3e classe de l'Institut royal de Hollande. Tome II. Amsterdam, Pieper et Ipenbnur, 1820. In-4° de 245 pages.

Ce volume se compose : 1° d'un compte rendu des travaux de la classe; 2° d'un mémoire de M. *Van Heusde*, intitulé : *Diatribe in civitates antiquas.* Il en a déjà été question dans la *Revue;* 3° d'un mémoire de M. *Pareau, de indole nobilissimi poematis arabici Kasidaal-Maskoura, quod Ibn Doreidum habet auctorem*; 4° d'un mémoire de M. *Van Lennep, de Judæorum origine Damascena, ad locum Justini, lib.* 36, *cap.* 2; 5° de remarques de M. *Willmet*, sur le précédent mémoire; 6° d'un article de M *Koopmans*, intitulé : *Expositio conjecturæ quam fecit ad locum Taciti, Ann. lib.* 4, *c.* 73. *S. A. Gabbema, Frisiæ historicus;* 7° d'un mémoire de M. *Van Lennep, de Daphnide Theocriti et aliorum;* 8° d'une lettre de M. *Bilderdyk*, intitulée : *de collatione legum mosaïcarum et romanarum, nec non specimen emendationis edicti imperatorum Diocletiani et Maximiani contra Manichœos;* 9° d'une dissertation de M. *Van Lennep*, sur l'épître d'Horace à Bullatius, la 11e du 1er livre ; 10° d'un article du même, intitulé : *Commentatio ad marmor literatum atticum, recens effossum.* MARRON.

LIVRES FRANÇAIS.

209.—(*) *Œuvres complètes de* BUFFON, mises en ordre et publiées par M. de LACÉPÈDE ; 2e édition, 24 vol. in-8°. (Il en a paru 14). On souscrit à Paris chez Rapet, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, n° 41. Prix avec les figures en noir, 10 francs le vol., et 24 fr. sur papier vélin avec les figures soigneusement coloriées.

La beauté du papier et de l'impression, ainsi que le fini des gravures qui accompagnent les trois premiers volumes des quadru-

pèdes, assurent à cet ouvrage un rang très-distingué dans la librairie, et font honneur à l'éditeur. Nous sommes informés qu'il médite une entreprise nouvelle qui est sur le point de paraître. C'est la *Faune française*, ou histoire naturelle et générale de tous les animaux qui vivent ou séjournent en France, ouvrage qui manquait aux sciences naturelles. (*Voyez Revue encycl.*, Tome III, page 193).

210. — *Description des nouveaux instrumens d'agriculture les plus utiles*, par A. Thaer; traduit de l'allemand par C. J. A. Mathieu de Dombasle, correspondant de la société royale et centrale d'agriculture, etc., avec 26 planches gravées par M. Le Blanc, dessinateur-graveur du Conservatoire des arts et métiers. Paris, madame Huzard, (née Vallat-la-Chapelle), rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n° 7, 1820. Un vol. in-4°. Prix, 13 francs 50 cent., et 15 fr. par la poste.

Cet ouvrage peut servir de suite et de complément aux *principes d'agriculture* du même auteur, traduits par M. Crud.

211. — *Essai d'une nouvelle théorie de l'électricité*, contenant une réfutation du système de deux fluides vitré et résineux, et une explication de plusieurs phénomènes météorologiques, par A. Vène, capitaine au corps royal du génie, ancien élève de l'école polytechnique. Arras, Bocquet. Paris, chez Bachelier, quai des Augustins (1821), in-8° de 118 pages, plus une planche; prix, 5 francs.

212. — *Division naturelle des tempéramens*, tirée de la fonctionomie; par F. Thomas de Troisvèvre, interne de première classe des hôpitaux de Paris, avec cette épigraphe: *L'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur.* (*Dupaty*, 33e lettre sur l'Italie.) Paris, 1821. Compère jeune, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 17. Brochure in-8° de vj et 37 pages. Prix: 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 c. franc de port.

213. *De la folie.* — Considérations sur cette maladie, son siége et ses symptômes, sa marche et ses terminaisons; les différences qui la distinguent du délire aigu; les moyens de traitemens qui lui conviennent: suivies de recherches cadavériques; par M. Georget, docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien interne de première classe de la division des aliénés de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, Crevot, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 11 et 13. 1820, in-8°. Prix, 6 francs et 7 fr. 50 centimes par la poste.

L'auteur a eu pour but, en donnant une nouvelle histoire de la

folie, de chercher à en fixer le siége, de remonter à la source des désordres produits, de faire enfin à cette affection l'application des lois de la pathologie et de la thérapeutique générales. Deux des chapitres de l'ouvrage avaient déjà vu le jour. Celui des *causes* de la folie a fait le sujet de la thèse de l'auteur, et celui des ouvertures de corps est un mémoire qui a remporté un prix proposé par M. Esquirol, en 1819. Ce célèbre médecin a permis à M. Georget de consulter la collection des observations qu'il recueille depuis vingt ans.

214. — *Relation abrégée du voyage fait en Andalousie*, pendant l'épidémie de 1819; par A. Mazet, D. M. Paris, 1821. Panckoucke, libraire, rue des Poitevins, n° 14.

MM. Pariset et Mazet furent chargés, comme on sait, en 1819, d'aller observer l'épidémie de fièvre jaune qui ravageait, à cette époque, l'Andalousie. La relation détaillée de ce voyage a, depuis, été publiée de concert par les deux voyageurs. La relation abrégée de M. Mazet, que nous annonçons ici, n'en conserve pas moins tout son intérêt, ou plutôt les deux relations sont complétives l'une de l'autre.

— La *Revue* se proposant de donner un extrait étendu de la première, nous renvoyons à cet extrait l'examen de leur sujet commun. Nous rappelons, à cette occasion, le travail important de M. Moreau de Jonnès, également sur la fièvre jaune, dont nous rendrons compte incessamment.

215. — *Larcheregium*, ou Dictionnaires spéciaux de mon elixir, ainsi que de toute ma doctrine et mes adhérens; par *Th. Nicolas* Larcheret (de Toissey). Paris, 1819, in-8°, portrait; au dépôt général, rue du Pot-de-Fer-Saint-Germain, n° 5. Prix 10 fr., et 12 fr. par la poste.

216 (*). *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris, en* 1817; comparées à ce qu'elles étaient en 1789; par M. Benoiston de Chateauneuf; mémoire lu à l'académie des sciences, dans sa séance du 11 janvier 1819. 2° *édition, corrigée et augmentée.* Paris, 1821, chez l'auteur, rue S.-Dominique-d'Enfer, n° 20. In-8° de 157 pages.

Cet ouvrage a été traduit en anglais; l'auteur prépare une seconde partie, qui traitera des consommations industrielles.

—217. *Projet adressé au roi*, en son conseil d'état, au ministre de l'intérieur, aux préfets de la Seine et de police, pour l'entreprise de ballayage et nettoyage des rues de Paris, d'établissements, cons-

tructions et embellissemens qui manquent à cette capitale, par une *société* offrant toutes les garanties propres à en assurer l'exécution, qui en demande la régie, sous la direction de l'un d'eux, M. FLEURIAU DE BELLEMARE. Paris, Everat, rue du Cadran, n° 16. 1821. In-8° de 34 pages.

Ce projet, dont les nombreux détails sont peu susceptibles d'analyse, nous a paru d'une exécution simple et facile; son utilité ne saurait être mise en question. Il est à désirer qu'il fixe l'attention des personnes dont le crédit pourrait concourir à le faire réaliser. La société qui l'a formé, guidée par le désir d'être utile, et de concourir, par ses travaux, à la salubrité, à la propreté et à l'embellissement de Paris, propose de faire exécuter tous les objets d'utilité publique énoncés dans son programme. Non contente d'avoir trouvé des moyens aussi sûrs que prompts pour le *nettoyage des rues*, *des quais*, *des boulevards*, *des ponts*; pour leur *arrosement spontané*; pour l'*établissement de trottoirs*; pour des *secours supplémentaires et extraordinaires en cas d'incendie*, etc., elle comprend dans son plan la fondation et la distribution journalière de trois à quatre mille *soupes économiques aux légumes*, l'établissement de *chauffoirs publics*, la construction de *bains chauds publics*, *gratuits et non gratuits*, et la fondation d'un *hospice* pour les personnes des deux sexes âgées de soixante-sept ans.

L'effectif des fonds nécessaires pour l'exécution de ces divers travaux et de ces établissemens se monterait annuellement à 1,082,550 fr.; et cette dépense serait réduite au moins de moitié, au bout de six à sept ans. Pour faire face à ces dépenses, la société propose une taxe peu onéreuse, qui ne passerait pas deux francs par an pour ceux qui n'ont qu'un modique loyer.

218. — *Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique*, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours; accompagnée d'un *Précis géographique* sur ce continent et les îles qui l'environnent; de Notices sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un Tableau de son histoire naturelle; par le docteur LEYDEN et M. HUGH MURRAY: traduite de l'anglais et augmentée de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour (dont l'ouvrage anglais ne parle pas); par M. A. C. Avec un atlas in-4°, composé de la carte générale de l'Afrique et de six autres cartes. Paris, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 1821. 3 vol. in-8°. Prix

pour Paris 25 fr., par la poste 30 fr.; le Tome IV et dernier sera mis en vente dans le courant d'avril.

219 (*). — *Voyage au Brésil*, dans les années 1815, 1816 et 1817, par *S. A. S.* MAXIMILIEN, *prince de* WIED-NEUWIED; traduit de l'allemand par J.-B.-B. EYRIÈS. Trois vol. in-8°., papier fin, accompagnés d'un superbe atlas, composé de 41 belles planches gravées en taille-douce, et de trois cartes.

Il ne sera tiré que douze exemplaires sur beau papier vélin. L'ouvrage sera publié en trois livraisons, composées d'un volume et d'une partie de l'atlas, qui sera dans un porte-feuille. L'atlas est entièrement gravé. La première a paru le 1er mars 1821, et les deux autres de deux en deux mois. Le prix de chaque livraison est de 30 fr. Le prix de la livraison, papier vélin, dont il ne sera tiré que douze exemplaires, est de 45 fr. Celui des trois volumes de texte et de l'atlas, composé de 41 belles planches et de 3 cartes, sera de 75 fr. papier ordinaire, et de 135 fr. papier vélin. Les personnes qui paieront les trois livraisons, en retirant la première, jouiront d'une diminution de 6 pour cent.

220. — *Voyage pittoresque et historique du nord de l'Italie*, par T. C. BRUUN NEERGAARD, gentilhomme de la chambre du roi de Danemarck, membre de diverses sociétés savantes. Les dessins par NAUDET. Les gravures par DEBUCOURT, peintre du roi et correspondant de l'académie des beaux arts de France. Deux volumes in-folio, avec 100 planches. Paris, Firmin Didot, rue Jacob, n°. 24.

Le voyage pittoresque du nord de l'Italie, dont S. M. le roi de Danemark a accepté la dédicace, formera 2 vol. grand in-folio, papier demi-colombier, caractère neuf, saint-augustin. Chaque volume sera composé de 8 ou 9 cahiers, chacun de 6 planches, et accompagné d'un texte historique et explicatif, auquel on ajoutera différentes notices principalement relatives aux beaux arts, à l'agriculture et aux manufactures. Les sept premières livraisons ont paru; la huitième, qui paraîtra à la fin du mois de mai, terminera le premier volume. Les livraisons suivantes seront mises au jour aussi promptement que possible. Le prix de chaque livraison est de 12 fr., et de 13 fr., franc de port, pour les départemens. L'exemplaire, texte et planches sur papier vélin grand-aigle satiné, est de 26 fr. On ne paye rien en souscrivant. On peut voir d'avance, tous les vendredis, chez l'auteur, une partie des planches qui sont déjà

gravées. On souscrit pour cet ouvrage chez l'auteur ; rue des Petits-Augustins, n° 26, depuis 10 heures jusqu'à midi. A Paris, chez Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, et chez les principaux libraires de l'Europe.

221. — *Wanderungen durch die Vogesen.* — Excursions dans les Vosges ; par Chrétien-Maurice ENGELHARDT. Strasbourg, 1821. In-8°.

C'est un petit ouvrage descriptif dont la lecture est fort attachante. M. Engelhardt a parcouru la belle chaîne des Vosges, à plusieurs reprises et dans tous les sens ; il y a fait des observations géologiques et botaniques, qu'il mêle à ses tableaux de la nature, sans leur donner une étendue que ne comporterait pas son livre. M. Engelhardt a fait ses preuves en plus d'un genre ; et nous savons bien que là où il ne place qu'un souvenir, il serait capable de mettre un traité complet. Pour cette fois, il n'a voulu que donner un guide au voyageur ; et, comme son livre est fait pour être lu par nos voisins (dans la langue desquels il est écrit), je ne doute pas que plusieurs curieux ne viennent visiter les beaux lieux qu'il décrit :

Castraque quæ Vogesi curvam super ardua rupem
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis. (*Pharsale*, L. 1.)

Les châteaux du moyen âge se sont élevés sur ceux dont parle Lucain. M. Engelhardt, qui pousse la modestie jusqu'à garder le silence sur ses propres travaux, nous annonce, comme devant paraître incessamment, une description de ces châteaux, par M. Imlin. Plusieurs personnes, en ce moment, s'occupent des monumens alsaciens ; mais tous les regards, toutes les espérances se portent sur M. Schweighaeuser fils, chargé de décrire et de constater l'état de ceux du Bas-Rhin. L'amitié dont m'honore ce savant, aussi modeste que laborieux, les conseils et les secours que j'attends de ses lumières, m'ont seuls déterminé à accepter la même mission dans le département du Haut-Rhin. Ph. GOLBERY.

222. — *Le Missionnaire selon l'évangile, par M. le comte de N....*, ancien conseiller au parlement de P...., avec figure. Paris, Arthus Bertrand, 1821. In-12. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port.

Comme cet ouvrage répond parfaitement à son titre, et que beaucoup de journaux donnent aujourd'hui des leçons de théologie et de piété, l'auteur devait s'attendre à des analyses multipliées : il en a été tout autrement ; à peine le *Missionnaire* a-t-il obtenu une simple

annonce dans quelques journaux ; ceux même qui se disent les *amis de la religion*, n'en ont pas encore parlé. Les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* doivent à l'impartialité qui les caractérise, de signaler le *Missionnaire* comme un ouvrage rédigé avec un talent très-distingué, dans des vues très-louables : la lecture en sera utile dans tous les pays où l'on conserve de l'attachement à la religion, mais particulièrement dans ceux au milieu desquels MM. les missionnaires exercent leurs talens et déploient leur zèle. On verra si, dans leur conduite et dans leurs discours, ils retracent le vertueux missionnaire dont le portrait a été esquissé avec tant de vérité par M. le comte de N***; au reste, il paraît que les fragmens de sermons, mis dans la bouche du missionnaire par ce pieux magistrat, ont été réellement prononcés à la Cour, dans les années qui ont précédé la révolution de 1789. Cela seul devrait suffire pour procurer des lecteurs à notre bon *Missionnaire*.

B...

223 (*). — *Œuvres complètes de* C. F. VOLNEY, comte et pair de France, membre de l'académie française, honoraire de la société asiatique séante à Calcutta, mises en ordre et précédées de la vie de l'auteur, T. I et IV. In-8°. Paris, 1821, chez Bossange frères, libraires.

C'est la première livraison de ce recueil, qui formera huit volumes. La seconde va bientôt paraître. Le T. I contient : une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par M. Adolphe Bossange, les *Ruines*, le *Catéchisme de la loi naturelle*, la *Lettre au docteur Priestley* et le *Discours sur l'étude philosophique des langues*. Le T. IV forme le premier des *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*. On remarque, dans cette nouvelle notice sur la vie de Volney, une omission qui a causé une erreur (page 27). Il est de fait que Volney quitta l'assemblée constituante en 1790, et que dès cette année 1790, commença son séjour en Corse, dans un domaine où il fit des essais de culture. L'erreur consiste à avoir placé le voyage de Volney en Corse, en 1792. Page 43 de cette même notice, on représente les sénateurs *venus en corps*, en 1804, aux Tuileries, rendre hommage à Napoléon, nouvel empereur. Le fait est exact jusque-là ; mais on ajoute, *et lui prêter serment de fidélité;* cette dernière circonstance est inexacte. Dans l'occasion dont il s'agit, il y eut une harangue de félicitation, mais point de prestation de serment. On ne croira pas non plus que, *le lendemain* de sa démission, M. de Volney se soit montré devant l'empereur. Il faut rectifier cette date trop précise, *le lendemain*.

224.—*Etudes des études de la nature*, de *Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre*, servant à éclaircir quelques objections que cet auteur a faites aux sciences naturelles. Par J. L. A. Amondieu, agrégé de mathématiques au collége royal d'Avignon. In-18 de 4 fr. 50 cent. Imprimerie de Pierre Chaillot jeune, à Avignon.

225.—*La vérité en réponse aux calomnies répandues dans un écrit intitulé :* Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre; par L. *Aimé-Martin*. In-8° d'une feuille et demie. Imprimerie de Didot le jeune, à Paris. Chez Lelong et Pélicier. Prix, 75 centimes.

226 (*). — *Marc-Aurèle*, ou histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin, ouvrage où l'on présente dans leur entier, et sous un ordre nouveau, les maximes de ce prince, en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée. Paris, 1820, 4 vol. in-8° Allais, libraire, rue de Savoie, n° 4.

« Le sage, dit un philosophe stoïcien, est le pontife et le ministre des dieux : né pour le bien, salutaire aux autres et à lui-même, il aspire à tout ce qu'il y a d'élevé, d'ordonné, de fixe, d'immuable, de bienfaisant; athlète dans le grand combat de la vie, il accepte, avec égalité d'ame, les fortunes diverses que la Providence lui envoie. » Ce portrait du sage, tiré des entretiens de Marc-Aurèle, est celui du philosophe même qui l'a tracé. Le roi et le stoïcien ne furent point, dans ce grand homme, deux personnages différens; et le livre où il a déposé ses plus secrètes pensées peut servir de commentaire à sa vie. Cette idée paraît avoir présidé à la composition de l'ouvrage que nous annonçons; l'auteur y établit le rapport des opinions morales et de la conduite de Marc-Antonin; il fait ainsi concourir au récit de chacune de ses actions les maximes qui paraissent en avoir été le principe ou la conséquence. Un exposé, fort bien tracé de la situation de l'empire romain au siècle des Antonins, prouvera suffisamment au lecteur que, si ces princes ne rendirent point à leur patrie ses anciennes institutions, ce fut moins leur faute que celle de leurs concitoyens; ils donnèrent, à ces ames façonnées à la servitude, la mesure de liberté qu'elles pouvaient encore supporter. L'auteur de l'*Histoire philosophique* a déployé une érudition immense, pour rendre cette biographie de Marc-Aurèle la plus complète qui ait encore paru. Il a mis à contribution tout ce qui était susceptible d'éclaircir d'anciens documens ou d'en ajutter de nouveaux, depuis les médailles, les

bas-reliefs et les débris des colonnes et des portiques jusqu'aux fragmens de Cornélius Fronto, récemment découverts par les soins du savant Angelo-Majo.

227. — *Petit Manuel philosophique et politique*, extrait de Fénélon et de Massillon; (par M. Michaux). In-18 de 80 pages. Paris, Baudouin frères.

Lorsque les doctrines de la raison et de la liberté se produisent dans les écrits des philosophes du dix-huitième siècle, ou dans ceux de l'opposition moderne, les apôtres de l'erreur et du despotisme ne manquent jamais de crier à la sédition, à l'impiété, et d'en appeler aux écrivains monarchiques et religieux *du grand siècle*. Pour leur enlever cette dernière ressource, M. Michaux, jeune littérateur, déjà connu par des poésies élégantes, a conçu l'idée de composer un ouvrage rempli des principes de la philosophie la plus libérale, avec des passages extraits uniquement du *Télémaque* et du *Petit carême*. Jamais effectivement les préjugés de la naissance, les maximes de l'arbitraire et de la tyrannie, l'hypocrisie politique et religieuse n'ont été si énergiquement foudroyés que dans les ouvrages de ces deux illustres prélats, l'honneur de l'église comme de la littérature, écrivant sous la monarchie absolue, et pour l'instruction de deux princes appelés à monter sur le trône. Le *Manuel* de M. Michaux offre donc une lecture aussi solide qu'agréable : puisse-t-il devenir celui des hommes chargés de gouverner les nations !

228. — *Du sort de l'homme dans toutes les conditions; du sort des peuples dans tous les siècles, et plus particulièrement du sort du peuple français*; par H. Azais, première partie. Théorie fondamentale, 1820. In-12 de 215 pages. Paris, chez l'auteur, rue Duguay-Trouin, n° 3.

Le spirituel auteur du *Traité des compensations* paraît s'être proposé, dans ce dernier écrit, de rappeler, en la confirmant par de nouveaux argumens et de nouveaux exemples, la doctrine exposée dans son premier ouvrage. Suivant lui, une loi générale, l'*équilibre*, préside à l'organisation de l'univers. Le phénomène de la vie est, comme tous les autres phénomènes du monde, soumis à l'influence de cette loi. L'animal naît, croît, décroît et meurt. Pour revenir ainsi au point d'où il est parti, il a dû nécessairement rendre à la nature tout ce qu'il en avait reçu, et le décroissement a dû être égal à l'accroissement. Or, tout accroissement de notre être, toute acquisition

est accompagnée d'une sensation de plaisir; toute diminution, toute perte est accompagnée d'une sensation de souffrance : la somme des sensations douloureuses doit donc, en définitive, être parfaitement égale à celle des sensations agréables. L'homme qui aura beaucoup joui, aura beaucoup à souffrir en redescendant vers la tombe; l'homme qui n'aura connu que peu de jouissances, arrivera sans douleurs extrêmes au terme de la vie. L'auteur compare l'existence à la pierre que l'on jette en l'air, et qui retombe en parcourant exactement le même espace qu'elle a parcouru en s'élevant : il conclut que le bien et le mal se compensent dans les destinées humaines, et que, malgré la diversité de leurs accidens, le dernier résultat, la balance finale sont toujours les mêmes. Ces idées sont ingénieuses; l'auteur les développe avec talent. Son ouvrage est agréable à lire et intéressant à méditer.

229.— *Du système industriel*; par *Henri* SAINT-SIMON, avec cette épigraphe : « Dieu a dit : Aimez-vous et secourez-vous les uns les autres. 1 vol. in-8°. Prix, 4 fr. 50 c., et par la poste 5 fr. 75 c. Paris, Ant.-Aug. Renouard, rue Saint-André des-Arts, n° 55.

Ce livre contient plusieurs écrits de M. de Saint-Simon, publiés à différentes époques. Ils sont réunis ici avec des développemens nouveaux, et forment un corps de système où, parmi des choses hasardées, on rencontre une foule de vérités positives, qui tôt ou tard doivent triompher dans l'organisation des sociétés modernes.

230. — *Du système d'impôt fondé sur les principes de l'économie politique*; par M. le vicomte de SAINT-CHAMANS, maître des requêtes au conseil d'état. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 610 pag. Le Normant, rue de Seine, n° 8. Prix, 6 fr., et 8 fr. par la poste.

Malgré plusieurs fausses idées répandues dans cet ouvrage, dont un de nos collaborateurs s'était chargé de rendre compte, l'importance de la question qui s'y trouve traitée mérite un examen sérieux, et les erreurs politiques qui ont échappé à l'auteur doivent être discutées et réfutées.

231.— *Tableau général de l'empire ottoman*, divisé en deux parties, dont l'une comprend la législation mahométane, l'autre l'histoire de l'empire ottoman; dédié au roi de Suède, par M. de M*** d'OHSSON; ouvrage enrichi de figures. Tome III, publié par les soins de M. C. d'OHSSON, fils de l'auteur. Première et seconde parties, en un seul volume in-folio de 125 feuilles et demie; plus 32 planches.

Imprimerie de Firmin Didot, à Paris. Prix, 200 fr.; les trois volumes, 500 fr. Les deux premiers volumes sont de 1787 et 1790.

232.—*Histoire physique, civile et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours, contenant, par ordre chronologique, la description des accroissemens successifs de cette ville et de ses monumens anciens et modernes; la notice de toutes ses institutions, tant civiles que religieuses, et, à chaque période, le tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation, ornée de gravures représentant divers plans de Paris, et ses monumens et édifices principaux; par J.-A. DULAURE, de la Société royale des Antiquaires de France. Tome II, in-8°, 1820. Paris, Guillaume et compagnie, rue Hautefeuille, n° 14. Prix, 10 fr. Le prix de souscription pour l'ouvrage entier continue d'être de 48 fr.

Ce second volume ne cède point en intérêt au premier, dont nous avons parlé précédemment. (*Voyez* ci-dessus, tom. VIII, pag. 605.)

233.—*Histoire de l'ancienne Université de Grenoble*, par M. BERRIAT-SAINT-PRIX, lue à la Société royale des Antiquaires de France, les 19 avril et 9 mai 1820, et insérée, en vertu de ses délibérations, dans le Tome III de ses Mémoires. Paris, J. Smith, 1820. Brochure in-8° de 64 pages.

Cet opuscule curieux annonce de laborieuses recherches de la part de l'auteur. Une collection de travaux analogues sur les villes et provinces de la France serait une source précieuse et inépuisable d'instructions en divers genres.

234 (*).—*Précis*, ou *Histoire abrégée des guerres de la révolution française*, depuis 1792 jusqu'à 1815, par une société de militaires, sous la direction de M. TISSOT, professeur de poésie latine au collége de France. 2 forts volumes in-8°. Paris, 1821. Raymond, éditeur des Fastes de la Gloire, rue de la Bibliothèque, n° 4. Prix, 12 fr. broché.

Cet ouvrage, dégagé de tous les détails stratégiques, mais dans lequel tous les événemens militaires de quelque importance sont racontés avec exactitude, remplacera utilement, pour un grand nombre de lecteurs, la volumineuse collection des *Victoires et Conquêtes*. C'est un nouveau monument historique, consacré à la gloire de nos armées. Les militaires y trouveront des souvenirs utiles et instructifs; les citoyens y puiseront des exemples et des leçons de patriotisme.

235. — *Notice sur l'état actuel de la mission de la Louisiane*. Paris, 1820. In-8°. Leclerc, quai des Augustins, n° 35.

Le voyage et la mission de M. Dubourg, nommé par le pape évêque de la Louisiane et des Florides, constituent le fonds de cet écrit, qui n'aurait qu'un intérêt médiocre, si l'on n'y trouvait en même tems des renseignemens, sans doute exacts, sur le pays où la mission est établie, et sur l'état du culte qu'on a cherché à y répandre. M. Dubourg arriva, en 1818, à Saint-Louis, siége de son épiscopat; il avait amené de l'Europe cinq prêtres, quatre sous-diacres, quelques jeunes élèves et des ouvriers; il était même suivi de sœurs de la congrégation du Sacré-Cœur, *pour former*, dit la notice, *des mères chrétiennes*. Les ouvriers composent aussi une espèce de confrérie, et sont tous célibataires. Il nous semble que quelques bons ménages pourraient contribuer plus efficacement à civiliser les sauvages que des ouvriers célibataires et des sœurs du Sacré-Cœur qui soignent très-bien les malades, mais dont la science ne va guère au-delà, et dont l'esprit est généralement peu cultivé. L'évêque s'est hâté d'introduire dans son diocèse presque désert les institutions ecclésiastiques souvent très-dispendieuses de l'Europe catholique. Il y a déjà un séminaire aux Barrens ou à Bois-brûlé, à 25 milles de Saint-Louis, et des colléges à la Nouvelle-Orléans, aux Opelousas et à Saint-Louis même. Les sœurs de la congrégation ont été installées à Fleurissant, paroisse éloignée de 15 milles du siége épiscopal. Mais le séminaire se réduit à une espèce de cabane construite avec des arbres bruts, chevillés aux extrémités, et enduite d'une terre argileuse. La notice fait la description suivante du chef-lieu du diocèse, qui est maintenant aussi la capitale du nouvel état du Missouri : « Saint-Louis est situé sur la rive droite du Mississipi, au 38° 39′ de latitude septentrionale. Vue de la rive droite, cette ville, assise en forme d'amphithéâtre sur un sol pierreux, d'où elle domine la plaine immense des Illinois, présente une très-agréable perspective. » Mais l'illusion cesse dès qu'on y est entré; les rues n'y sont point pavées; les maisons sont presque toutes bâties au milieu d'un terrain environné de hautes murailles. Quelques Français s'y établirent vers 1765. On n'y comptait, en 1816, que 1600 habitans; il y en a maintenant plus de dix mille, et sa population augmente tous les jours. On y a vu s'élever, en moins d'une année, cent trente-quatre maisons construites en briques, et le terrain s'y vend maintenant au pied, presque aussi cher qu'à Baltimore. Saint-Louis est l'entrepôt d'un commerce immense; cette ville reçoit tous les produits du haut Mis-

sissipi, de la rivière des Illinois et du Missouri. L'étendue et l'activité des étrangers qui s'y rendent de toutes parts en feront bientôt une des plus grandes villes du Nouveau-Monde. »

Une mission établie dans un pays qui, en peu d'années, peut devenir très-florissant, est donc importante pour la cause de l'humanité; malheureusement nous voyons, par cette notice, que l'évêque n'évite pas avec assez de soin les graves défauts qu'on a reprochés avec tant de raison à d'autres missionnaires. On parle, dans cet écrit, de la *profonde douleur* que ressent le chef de la mission catholique à la vue de la prospérité des missions protestantes; on y parle aussi des *esprits forts* qui arrivent d'Europe avec les émigrans et qui veulent répandre leur *poison* dans le Nouveau-Monde; on voit enfin que l'évêque se mêle aussi de convertir les protestans pour les ramener à l'*unité de l'église*. Ce sont autant de germes de discorde et d'intolérance. Quel besoin ont les missionnaires de signaler, dans la communauté où ils sont eux-mêmes étrangers, des *hérétiques* et des *esprits forts*? qu'ils y prêchent et pratiquent la douceur évangélique, mais qu'ils ne prétendent pas dominer; car ce serait plutôt un obstacle qu'un moyen de succès. Aux Etats-Unis, tout le monde vit paisiblement, parce que toutes les sectes y sont tolérées. Il est donc du devoir des missionnaires catholiques de se conformer à l'esprit national, et de ne pas troubler la concorde par un système d'envahissement qui n'a causé que trop de calamités en Europe. DEPPING.

236(*).— *Principes du droit de la nature et des gens*, par BURLAMAQUI, avec les observations de FÉLICE; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'une table générale analytique et raisonnée; par M. DUPIN, docteur en droit et avocat à la Cour royale de Paris. Paris, Warée oncle, libraire de la Cour royale, au Palais de Justice, 1821. Cinq vol. in-8°.

Parmi les nombreuses productions du dernier siècle, que les éditeurs modernes s'empressent de reproduire, on doit distinguer les *Principes du droit naturel et des gens de Burlamaqui*. L'élévation du sujet et le nom justement célèbre de l'auteur recommandent cet ouvrage à tous ceux qui se livrent aux études sérieuses et approfondies, uniques sources de la véritable instruction. Professeur du droit naturel à Genève, Burlamaqui se proposa d'éclairer toutes les parties de la science qu'il enseignait avec le plus grand succès, en publiant un système complet sur le droit de la nature et des

gens. Traversé dans cette vaste entreprise, il s'était déterminé à faire paraître séparément deux ouvrages intitulés : *Principes du droit naturel* et *Principes du droit politique*, qui renferment les élémens de ces hautes sciences et les fondemens de l'édifice qu'il ne put achever. Heureusement, ses manuscrits restaient; et, bien qu'il ne les eût composés que pour ses leçons, ils n'en montraient pas moins la suite et le développement de ses idées, et les différentes applications des principes généraux compris dans les deux ouvrages élémentaires dont nous venons de parler.

Un autre professeur également recommandable, Félice, entreprit de continuer l'ouvrage de Burlamaqui d'après ses manuscrits. Il les mit en ordre sans en altérer le texte; et, les réunissant aux principes du droit naturel et du droit politique, il en composa un traité complet du droit de la nature et des gens. En même tems il ajouta à l'œuvre de Burlamaqui de nombreuses observations, distinguées du texte, dans lesquelles il développe les raisons de son auteur, les fortifie de la doctrine des philosophes anciens et modernes, et quelquefois leur oppose ses propres idées.

Tel est l'ouvrage dont nous annonçons une édition nouvelle. Il réunit l'avantage des livres élémentaires et l'intérêt des discussions approfondies. Aux principes exposés avec clarté et précision, succèdent des développemens qui en montrent les applications et les conséquences. On y trouve rapportées, soit pour les combattre, soit pour s'en faire un appui, les opinions des jurisconsultes, des métaphysiciens et des philosophes; et l'histoire des tems anciens et modernes, les lois et les coutumes des différens peuples, viennent ajouter l'autorité des exemples à celle des raisonnemens. La religion et la morale, les devoirs de l'homme envers lui-même et envers ses semblables, l'origine de la société civile et politique, le fondement de la souveraineté, les droits et les obligations des souverains et des sujets, les droits des nations entre elles, le droit de la guerre et de la paix, se trouvent traités successivement dans leur ordre naturel, et suivant les divisions d'un système bien lié, dans cet important ouvrage, le plus complet qui existe sur le droit de la nature et des gens. Il est précédé en outre d'une instruction historique et critique de Félice, qui présente l'origine et les progrès de la science du droit naturel, et l'examen des différens systèmes suivis par les philosophes et les auteurs les plus célèbres.

Depuis long-tems on sentait le besoin d'une nouvelle édition. La dernière, faite à Iverdun, devenait très-rare. Il faut donc savoir gré à l'éditeur qui reproduit cet ouvrage, qu'il est si utile de répandre, au moment surtout où des chaires de droit naturel ouvertes à l'école de droit de Paris, appellent les jeunes gens à cette étude trop long-tems négligée. Les avantages de la nouvelle édition ne peuvent manquer d'en assurer le succès. L'ancienne était en huit volumes; celle-ci est *réduite à cinq*, et cependant elle est *aussi complète*. On est parvenu à cette réduction *sans aucun retranchement*, et par une économie typographique bien entendue, qui a permis de fixer le prix à plus de moitié moins que celui auquel il était porté. Nous félicitons l'éditeur d'avoir obtenu cet avantage, sans nuire à la beauté de l'édition, qui ne ressemble en rien aux éditions *compactes* et *économiques*.

Un avertissement placé en tête contient une courte analyse, propre à donner une idée du système de Burlamaqui, et présente de sages réflexions sur l'utilité du droit naturel, et la nécessité d'en protéger l'étude à l'époque où nous nous trouvons. Mais, une addition extrêmement importante et qui donne le plus grand prix à l'édition nouvelle, c'est celle d'une table générale analytique et raisonnée, qui manquait à cet ouvrage. On ne saurait croire combien le défaut d'une bonne table des matières nuit à l'utilité des livres où elle manque, et combien elle rend l'usage de ceux qui en sont pourvus plus commode et plus utile. Cette table est rédigée avec beaucoup de soin; elle est due à M. Dupin aîné, qui trouve le moyen de mêler aux brillans succès du barreau ces travaux utiles, qui assurent à leurs auteurs la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction.

MILLELOT, *avocat*.

237. — *Le Droit civil français, suivant l'ordre du code;* par M. C. B. M. TOULLIER. Tome IX. Paris, Warée oncle, libraire au Palais de Justice, 1821, in-8° de 592 pages. (*Voyez* Tome VI, page 180).

Toutes les fois que M. Toullier ajoute un volume à ceux dont se compose déjà son excellent ouvrage, les hommes qui se livrent à l'étude de la jurisprudence peuvent être certains d'y trouver des opinions saines, une discussion profonde et lumineuse sur des questions d'un grand intérêt. Le vénérable doyen d'âge et de services

de la faculté de droit de Rennes rend un véritable service à la science, en publiant les leçons qu'il professe et qui méritent à tous égards de franchir les limites de l'école. Déjà la plus grande partie de sa tâche est achevée; car il est sur le point de faire paraître le dixième volume qui terminera tout ce qui concerne les *obligations*, cette partie si importante du droit, le plus beau titre de gloire de notre célèbre Pothier, et qui présentait un si vaste champ, que M. Toullier a pu y consacrer cinq volumes. Cependant l'un des plus jeunes et des plus savans professeurs de la faculté de droit de Paris, M. Duranton, nous a donné aussi un Traité justement estimé sur cette matière.

Après avoir payé ce tribut d'hommage à M. Toullier, nous oserons lui dire qu'il s'est mépris sur l'opinion de M. Duranton, concernant l'acte dans lequel la cause de l'obligation n'est point exprimée. Une discussion relative à cette erreur ne pourrait trouver sa place que dans un recueil consacré spécialement à la jurisprudence. D'ailleurs, nous sommes persuadés que M. Toullier, en relisant avec attention le passage de M. Duranton, verra que ce jurisconsulte est fort éloigné d'enseigner la doctrine qu'il lui prête, et nous ne doutons pas que, dans la nouvelle édition qui se prépare, M. Toullier ne rectifie ce passage, comme il l'a fait plusieurs fois, avec une franchise et une loyauté qui honorent son caractère.

M. Toullier a placé à la fin de ce volume une savante dissertation, dans laquelle il combat une opinion de M. Merlin. Cette dissertation offre une addition importante au Tome IV. Par ce moyen, et en publiant à part les changemens qu'il fait à son ouvrage, M. Toullier évite aux personnes qui se sont procuré les premières éditions, l'obligation d'acheter les nouvelles, si elles veulent connaître la véritable doctrine du professeur sur les différentes matières dont il a parlé. Tous les auteurs n'ont pas ce scrupule. Nous ne terminerons pas cet article, sans émettre le vœu de voir bientôt achever ce bel ouvrage, qui fait donner, avec raison, à M. Toullier, le surnom de *Pothier moderne*.

Alphonse TAILLANDIER.

238. — *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*, avec notes indicatives des dispositions de la législation antérieure, depuis l'origine de la monarchie, que les lois nouvelles expliquent, modifient ou abrogent; suivi d'un *appendice*, où l'on recueille les

lois, traités, ordonnances, réglemens, arrêts du conseil, discours de la couronne et autres actes non insérés au *Bulletin des lois*, qui offrent un intérêt général; accompagné de deux tables; l'une chronologique, indiquant tous les actes insérés en entier au *Bulletin*, et un grand nombre d'autres qui n'y figurent pas; l'autre alphabétique et analytique des matières; et d'une dissertation sur quelque point intéressant du droit public; par M. Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation (*année* 1819). Paris. Afforty, éditeur, rue Saint-Antoine, n°. 62, et rue de Seine-Saint-Germain, n°. 31. 1821. 1 vol. in-8°., de lvj et 564 pag. Prix, 9 fr.

Ce qui distingue cette collection et la rend plus utile que toutes les autres semblables, ce sont les savantes notes qui accompagnent les textes, et qui toutes font connaître la législation antérieure depuis l'origine de la monarchie française, l'*appendice* indiqué sur le titre, les deux tables, bien complètes et habilement rédigées, et les dissertations placées en tête de chaque volume. Celle qui précède le volume de 1819 est un *Essai sur les limites entre le pouvoir législatif et le pouvoir réglementaire ou exécutif*, avec cette épigraphe *tirée de Platon : il est prospère et durable, le gouvernement où la loi domine sur les hommes, où les hommes ne sont pas les tyrans des lois.* On remarquera encore, dans ce volume de 1819, la belle ordonnance royale sur la comptabilité de la guerre, contre-signée *Gouvion Saint-Cyr*, et qui défend d'excéder en aucun cas les crédits législatifs. On ne trouve nulle part que dans cette collection les nombreuses ordonnances relatives à nos colonies (*Voy.* Tom. VI, p. 179 et 180).

239.—*Législation constitutionnelle*, ou Recueil des constitutions françaises, précédées des déclarations des droits de l'homme et du citoyen, publiée en Amérique et en France (le projet de déclaration de Carnot et celui de Grégoire, peu connus aujourd'hui, ont été recueillis par l'éditeur, qui, pour rendre son ouvrage complet, l'a terminé par la déclaration de la chambre des représentans des cent jours). 1 vol. in-8°. Prix, 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 cent. A Paris, chez Corréard, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 258. 1820. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 par la poste.

Ce recueil est dû aux soins de M. Bonnin. Il renferme des actes qu'aucun *Français* ne devrait ignorer, et qu'il devrait conserver religieusement comme des titres de famille.

240. — *L'Italie au dix-neuvième siècle*, ou de la nécessité d'accorder en Italie le pouvoir avec la liberté. Paris, 1821, in-8° de 160 pages. P. Dufart, libraire, quai Voltaire, n°. 19. Prix, 3 fr.

L'objet de cet ouvrage, que l'on attribue à un Italien qui s'est fait connaître honorablement dans la littérature, dans la philosophie, et même dans la politique, est de faire apprécier la véritable situation de l'Italie, dans un moment où elle devient le théâtre d'événemens historiques, d'une haute importance. L'auteur voudrait prévenir les maux de la guerre, ou du moins en tirer une leçon utile pour les peuples et pour les rois. Il démontre la nécessité d'accorder des constitutions représentatives aux états d'Italie, et une constitution fédérative à tous ensemble; c'est l'unique moyen, selon lui, d'éviter les révolutions et les dangers qu'elles entraînent. L'ouvrage est écrit avec modération, quoiqu'on y expose, avec toute la franchise nécessaire, les faits les plus importans et les vérités les plus fortes. Il respire, avec le désir sincère du bien public, l'amour de la liberté et de l'indépendance nationale. Il ne pouvait paraître plus à propos, et nous croyons qu'il est de nature à faire une vive sensation.

Un projet analogue se trouve présenté, avec des développemens prophétiques, dans un *Mémoire sur l'organisation fédérative et indépendante de l'Italie*, remis au premier consul Bonaparte le 21 messidor an 8 (10 juillet 1800), après la bataille de Marengo. Ce mémoire, qui peut être aujourd'hui consulté avec intérêt, fait partie du *Recueil des pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années*. Voy. le Tome IX de cette collection publiée à Paris, par M. Schœll, en 1814 et 1815. Le même volume renferme un autre mémoire intitulé : *le Conservateur de l'Europe*, qui indique les moyens de rétablir l'équilibre politique des différens états et une paix générale solidement affermie. Les sages conseils, adressés par l'auteur aux souverains, furent dédaignés ; l'auteur lui-même, qui avait été long-tems victime de la tyrannie de Bonaparte, pour lui avoir aussi parlé le langage de la vérité, fut en butte à de nouvelles persécutions, et il expia, dans l'exil, et par une destitution injuste, le crime d'avoir plaidé la cause de l'indépendance des nations, et d'avoir proposé les moyens de prévenir de nouvelles révolutions, en organisant les états d'une manière conforme aux vœux et aux besoins des peuples et aux véritables intérêts des princes.

241.—*Séjour d'un officier français en Calabre*, ou Lettres propres à faire connaître l'état ancien et moderne de la Calabre, le caractère, les mœurs de ses habitans, et les événemens politiques et militaires qui s'y sont passés pendant l'occupation des Français. Paris, 1820. In-8°. Béchet aîné, libraire, quai des Augustins, n° 57. Prix, 4 fr., et franc de port, 5 fr.

La plupart des étrangers qui se plaisent à nous donner la relation de leurs voyages, soit à cause de leurs préventions nationales, soit par défaut de connaissances nécessaires pour bien observer, nous présentent des romans plutôt que des histoires. Il vaudrait mieux nous laisser ignorer entièrement l'état de certains peuples et de certains pays que de nous les montrer déguisés, dans des mémoires bizarres, recueillis à la hâte, et sans aucun discernement. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons semble s'être étudié à éviter ces imperfections trop ordinaires. Il a demeuré trois ans dans le pays dont il nous offre la description. Plusieurs de ces lettres sur la Calabre, et surtout les quatorzième et quinzième, sur la description générale de son climat, ses productions, son commerce, et sur le caractère et les mœurs des habitans, sont d'un véritable intérêt. « La nature, dit l'auteur, a tout fait pour rendre ces contrées heureuses et florissantes, mais les vices du gouvernement s'opposent, depuis bien des siècles, à leur prospérité. La condition des paysans y est des plus malheureuses; les fortunes y sont trop disproportionnées; il y en a peu de médiocres; les petits propriétaires y sont très-rares, et nulle part on ne trouve une transition plus subite de l'extrême indigence à une grande richesse. » Mais, à travers la misère et le défaut de civilisation des Calabrois, l'auteur leur trouve dans l'esprit des qualités qu'ils semblent avoir conservées des Grecs leurs ancêtres, telles que leur finesse, leur subtilité, leur expression, etc. Les éloges qu'il leur prodigue, en cette occasion, sont d'autant plus remarquables, qu'il ne les épargne pas à l'égard des vices qu'il leur impute, tels que la perfidie, la superstition, la cruauté, etc. Mais la remarque la plus importante de la part d'un officier, est celle que les Calabrois sont susceptibles de devenir de bons soldats par leur constitution robuste, leur sobriété, leur agilité et leur intelligence naturelle. « Si ce peuple, presque isolé de l'Europe, et retranché derrière ses montagnes, dit notre auteur, était mu par un patriotisme politique et religieux, il deviendrait indomtable, et le pays qu'il habite serait un refuge assuré contre la tyrannie. Malgré

le mérite qu'on reconnaît en général dans l'ouvrage dont nous parlons, nous ne pouvons nous dispenser de craindre que l'auteur ne se soit laissé entraîner comme tant d'autres par ses préventions, et que les lecteurs ne déduisent de ses observations trop générales des conséquences fausses et injustes. Quelles sont les personnes qu'un officier consacré au service de l'état-major de ce tems-là pouvait connaître, et dont il a pu obtenir des renseignemens? Nous savons qu'après que les Napolitains, et surtout les Calabrois, eurent été détrompés de leurs espérances, ils devinrent, pour la plupart, ennemis des Français, ou du moins méfians à tel point qu'ils ne les regardaient plus comme les missionnaires de la liberté et du bonheur des nations, mais comme les agens du despotisme militaire de Bonaparte, et les fauteurs de l'oppression des peuples leurs alliés et leurs amis. Ce changement, si funeste aux Français et aux Napolitains, engagea la plupart des gens de bien à se tenir à l'écart; pleurant au fond de leur cœur sur les malheurs publics, ils fuyaient tout commerce et toute familiarité avec les Français. En effet, si l'on compare la courte relation que M. le docteur allemand Wite donne de la Calabre (Voyez l'*Italie au dix-neuvième siècle*), avec celle qu'en a donnée l'officier français, on dirait que les Calabrois, rencontrés par le premier, ne sont point ceux que l'autre nous avait retracés. Il faudrait en conclure que, depuis dix ans, les Calabrois sont entièrement changés, ce qui supposerait une espèce de miracle peu croyable; ou bien il faut penser que l'un des deux écrivains s'est étrangement trompé. Notre soupçon se convertit presque en conviction, lorsque l'auteur français nous dépeint *les brigands* d'un seul côté, au lieu de nous les montrer sous tous les points de vue. On sait à qui, de ce tems-là, l'on donnait ce nom odieux de brigands. Ils l'étaient comme ceux qui composaient les *guerrillas* en Espagne; ils croyaient défendre leur pays et leur roi légitime contre des agresseurs injustes. Ils opposèrent à la bravoure des soldats français la résistance la plus opiniâtre, nous dirons même la plus acharnée. On ne put jamais les détruire; ce qui prouve en général la fidélité, la constance et la fermeté avec lesquelles ils défendirent une cause qu'ils regardaient comme juste. Au lieu de tant de relations partiales ou exagérées, l'histoire exacte de ce prétendu brigandage pourrait faire mieux apprécier et estimer le vrai caractère des Calabrois, des Napolitains, et de tous les Italiens en général. Nous engageons nos lecteurs à lire avec attention l'ouvrage intitulé

L'Italie au dix-neuvième siècle (*Voyez* ci-dessus, n° 240). Les idées de son auteur et les faits qu'il avance sont plus conformes à l'état actuel de ce beau pays. F. S.

242. — *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, adressé à mes enfans; par le *comte* BOISSY-D'ANGLAS, pair de France, etc. Troisième partie. Paris, 1821, in-8° de 115 pages. Treuttel et Würtz.

Cet ouvrage, ou ce supplément, est une réfutation solide et intéressante des reproches faits à la mémoire du vertueux Malesherbes, par l'auteur de l'article consacré à cet illustre personnage *dans la Biographie universelle*, qui se rédige sous la direction des frères Michaud. Voici comme l'auteur termine ce morceau de critique : « M. de Malesherbes repoussait également, comme contraire aux vrais intérêts du peuple et du roi, tous les genres de despotisme et tous les genres d'aristocratie. Il se glorifiait d'avoir combattu constamment ces deux usurpations du pouvoir légitime, quoiqu'il eût pu avoir, pour favoriser l'une et l'autre, des raisons de *position* et de *famille*. L'histoire de M. de Malesherbes et des attaques dont il est l'objet, se trouve tout entière dans ces paroles; et si l'on ajoute que, dans la lutte de toute sa vie, personne n'a pu lui reprocher d'avoir reculé par faiblesse dans la route qu'il s'était tracée, et qui était celle d'un homme de bien, j'aurai donné le dernier trait au panégyrique de ce grand homme, et fait connaître le vrai motif de ceux qui osent encore attaquer sa mémoire. »

243. — *Le Sac blanc*, ou extrait des différentes correspondances d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de la Grèce, de Barbarie et d'Egypte, relatives au caractère, aux mœurs et à la conduite publique et privée de l'infortunée Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre; traduit de l'anglais de *sir Charles* POPHAM, ancien secrétaire de la princesse de Galles; par M. M***, avocat. Paris, Bataille et Bousquet, Palais-Royal. 1820, 2 vol. in-12, avec portrait.

244. — (*) *Observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique* en Europe, surtout en France, et sur les moyens d'y remédier; par F. G. POTTIER, professeur d'humanités au collége royal de Henri IV. Paris, 1821, in-8° de 110 pages. Arthus Bertrand.

Cet ouvrage concerne proprement l'instruction dans les colléges, considérée relativement à l'enseignement des langues, des humanités,

des belles-lettres. L'auteur grammairien, philologue et professeur très-instruit, est connu par plusieurs ouvrages estimés. Il expose dans celui-ci les inconvéniens des méthodes d'instruction actuellement suivies, et propose un plan d'enseignement bien conçu, et qui serait divisé en trois époques.

245. — *Abrégé du cours de littérature de J. F. de la Harpe*, ou Précis des jugemens de ce critique célèbre sur les écrivains anciens et modernes, et sur chacun de leurs ouvrages; extrait, non seulement du cours de littérature, mais encore des différens articles insérés dans le *Mercure* et autres écrits littéraires du tems; par *Réné* PERRIN. 2 vol. in-12. Prix, 7 fr. et 9 fr. francs de port. C. Painparré, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 230, côté du jardin.

Cet abrégé, fait avec soin et discernement, sera utile, surtout pour être mis entre les mains des jeunes gens des deux sexes, durant le cours de leurs études.

246. — *L'Essai sur l'homme, de Pope*, traduit en vers français par *Jacques* DELILLE, avec le texte anglais en regard, suivi de notes, de variantes et de la prière universelle, par *M. de Lally-Tollendal*. In-8° de 14 feuilles et demie. Imprimerie d'Everat, à Paris, chez G. Michaud. Prix, 6 fr.; et in-18, de 6 feuilles et demie, même imprimerie et même libraire. Prix, 3 fr.

Cette traduction de l'un des beaux poèmes de la langue anglaise a été composée par Delille, il y a plus de cinquante ans. Il la commença dans sa jeunesse, la corrigea long-tems, et c'est sur le manuscrit autographe qu'il fit à l'âge de trente ans, qu'elle s'imprime aujourd'hui. Ce volume se joint indispensablement aux collections in-8° et in-18 des *œuvres de* Delille.

247. — *Clovis*, tragédie en cinq actes; par M. VIENNET; représentée pour la première fois, par les comédiens français ordinaires du roi, le 19 octobre 1820. Paris, 1820, in-8° de 92 pages. Ladvocat, Palais-Royal, galeries de bois, n° 197 et 198; 2e édition : prix, 3 fr.

Cette tragédie représentée, non sans succès, se distingue par l'énergie du style et par la vérité du caractère de Clovis. L'auteur, fidèle à la couleur du tems et aux convenances dramatiques, a saisi avec art ce mélange de grandeur et de barbarie, de génie et de férocité qui place le chef de la première dynastie française au nombre des plus grandes figures historiques que nous offrent les annales de la monarchie. Les autres caractères que M. Viennet a groupés autour de son

principal personnage le soutiennent sans l'affaiblir. On ne peut disconvenir sans doute que la tragédie de Clovis, plutôt historiquement que dramatiquement belle, ne soit un peu froide à la représentation; mais elle n'en est pas moins un ouvrage très-estimable. Quant à l'évidente infériorité du cinquième acte comparativement aux quatre premiers, on n'ignore pas qu'elle doit être attribuée à l'exigence des comédiens, et non pas à l'auteur. M. Viennet a fait précéder sa tragédie d'une préface aussi ingénieuse que bien écrite.

248. — *Lionel.* 2e édition revue, corrigée et ornée de gravures. Paris, Maradan, rue des Marais, n° 16. 1820, 2 vol. in-12.

Ce roman qui ne manque pas de mérite, doit être distingué de la foule des ouvrages de ce genre.

249.—*Le Solitaire;* par M. le vicomte d'Arlincourt. Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 395 pag. Lenormant, rue de Seine, n° 8. Prix, 6 fr.

Objet d'amour, de terreur et d'admiration, sujet de tous les entretiens, le *Solitaire* est l'esprit du mystère, le héros de la bienfaisance et l'homme des merveilles. C'est pour les ames sensibles que M. d'Arlincourt veut faire entendre les accens de l'amour, du repentir et de la douleur, enfin de tout ce que le malheur a de plus déchirant. La lecture du *Solitaire* imprime du mouvement à l'esprit, et excite des émotions douces et tendres. C'est une production féconde en images, tantôt gracieuses, tantôt imposantes, et hardiment coloriées. Un goût épuré n'a peut-être pas toujours présidé, dans ce charmant ouvrage, aux créations du génie; on pourra reprocher à l'auteur de s'être souvent éloigné des classiques. Il se permet surtout de continuelles inversions qui sont contraires au génie de notre langue. M. d'Arlincourt appartient à l'école romantique; son ouvrage en sera l'un des ornemens. M.

250.—*Lettres* de Florian à M. *Boissy-d'Anglas.* Paris, 1821. Renouard. In-16 de 67 pages.

Ce ne fut pas sans peine que Florian, malgré son mérite, parvint à être nommé l'un des quarante de l'académie française. Sa nomination est de 1788, et il avait eu pour rival Vicq d'Azyr, sur lequel il ne l'emporta que d'une voix; ce ne fut pas sans de vives sollicitations, sans bien des soins, des peines et des courses, qui l'occupèrent durant six semaines. On ne peut mieux juger de la lutte qu'en rapportant ce passage d'une lettre de Florian à M. Boissy-d'Anglas, pour solliciter son appui : « Je me battrai de toutes mes forces; j'ai déjà

mis en jeu mes princes, mes princesses, mes amis; j'ai cru long-tems que le travail seul devait conduire aux récompenses; je m'amende, et, pour cette seule fois, je vais employer d'autres moyens. » Ce petit recueil finit par une *Hymne à l'amitié*, que Florian avait dédiée à M. Boissy-d'Anglas.

251. — *Mémoires de la société d'émulation de Cambrai* (agriculture, sciences et arts). Cambrai. A. F. Hurez. 1820. in-8°. (*Voyez* T. VIII, p. 612, n° 281.)

Quelques citations feront naître le désir de lire ce volume. « Efforçons-nous, dit M. *Leroi*, président, de propager les lumières : elles sont indispensables au bonheur de l'homme; elles le rendent meilleur, elles ajoutent un nouveau prix, même à la vertu. En accélérer les progrès, c'est travailler au bonheur social; et qui ne serait heureux de concourir à un si noble ouvrage! » M. *Leglay*, secrétaire perpétuel, termine son compte rendu des utiles travaux de cette société, en annonçant « qu'enfin le monument, tant de fois projeté à la mémoire de Fénélon, va s'élever à Cambrai, sur les plans de M. *Gauthier*, ... hommage durable d'admiration et de reconnaissance à ce prélat vénéré, à ce sage que l'on a nommé avec raison la second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable. » M. *Delcroix* rend un compte étendu et intéressant du *Voyage dans le pays entre Meuse et Rhin* (1 vol. in-8°, Paris, Eymery, rue Mazarine). Par suite des traités, le pays que l'auteur a décrit a passé sous une domination étrangère; mais cette circonstance n'a rien fait perdre à l'intérêt de son livre; les conférences qui viennent d'avoir lieu à Aix-la-Chapelle, n'ont pu même que l'augmenter encore. » On remarque encore dans ce volume un poème d'*Herminie* par le même M. Delcroix, qui renferme de très-bons vers.

252. — *Coup d'œil sur Pétersbourg*, par J. C. In-8° de 240 pages. Paris, 1821. Ponthieu, libraire, au Palais-Royal. Prix : 3 fr. 50 cent.

Malgré nos relations avec la Russie, devenues de jour en jour plus fréquentes, ce pays nous est encore presque aussi inconnu que ceux qui sont le plus récemment découverts. Nous jugeons encore de cette nation sur ce qu'elle était lors de sa réforme commencée par les institutions du czar Mikhaïlowitch, et opérée par le génie actif et infatigable de Pierre Ier. Si nous n'avons pas de la Russie l'idée que nous devrions en avoir, la faute en est aux écrivains qui, jusqu'ici, ont entrepris, la plupart sur des ouï-dire et sans aucune connais-

sance de la langue du pays, de nous donner l'histoire de ses mœurs et de ses progrès dans la civilisation. M. J. C., sans prétendre remplir cette lacune, a réuni, pour celui qui se sentira la force de l'entreprendre, des observations d'autant plus précieuses, que son séjour prolongé en Russie et l'étude particulière qu'il a faite de la langue russe en garantissent l'exactitude. Il commence par un léger aperçu descriptif de la ville de Saint-Pétersbourg; il indique ensuite rapidement quelques traits caractéristiques des mœurs russes, et plusieurs abus consacrés par le mode de législation. Après avoir dit un mot de la condition du paysan russe, il passe à l'éducation, et termine son travail par une esquisse de l'état actuel de la littérature. Quelques essais de traduction en prose et en vers, dont M. J. C. a fait suivre son ouvrage, font regretter qu'il en ait été si avare. Nous l'engageons, s'il est à même de le faire, à nous donner un recueil de traductions et d'imitations des meilleurs morceaux de la littérature russe, qui n'est pas aussi pauvre qu'on le croit généralement en France. Il sera curieux et intéressant de le comparer avec celui que vient de publier, à Londres, M. Bowring, jeune littérateur anglais très-distingué. (*Voy.* ci-dessus *Bulletin bibliographique*, n° 170.)

E. H.

253.—*Manuel de l'amateur d'estampes*, etc.; par F. E. Joubert père, *graveur*, ancien membre de l'athénée des arts. Paris, 1821. 3 vol. in-8°. Prix, 25 francs. Chaque volume divisé en trois parties. T. Ier, chez l'auteur, rue du Harlay, n° 6, au Marais, et chez les principaux libraires.

La première partie de ce premier volume se compose presque en entier des préliminaires suivans : 1° *Essai sur le génie considéré comme principe des beaux arts.* L'auteur, s'enfonçant dans les profondeurs de la métaphysique, essaie de caractériser le génie dans son essence même, et de déterminer les modes de la formation de la pensée. Il oublie le but qu'il s'était proposé, et j'aurais cru lire un chapitre de Locke ou de Condillac, si de tems à autre je n'avais été distrait de cette idée par des définitions telles que celles-ci : le génie, *cette nuance créatrice si désirable dans les beaux arts*, etc. Quand Burke, dans son *Essai sur le sublime et sur le beau*, ouvrage qui produisit une si vive impression sur Reynolds, voulut caractériser le génie, ce fut dans sa manifestation, dans les actes par lesquels il se révèle, qu'il se plut à le chercher et à le reconnaître, et il ne se livra pas

à des définitions idéologiques plus ou moins subtiles, et toujours plus ou moins contestées.

2° *Recherches sur la découverte et l'époque de l'impression des estampes;*

3° *Coup d'œil général sur l'état de la gravure en Europe;*

4° *Considérations sur l'impression lithographique, dans ses rapports avec la gravure en taille-douce.*

Dans ces trois derniers chapitres, M. Joubert est sur son terrain, et dès-lors il a le droit de se faire écouter. Il est deux questions, entre autres, qu'il discute avec chaleur, et comme un homme qui sent vivement l'art qu'il professe. D'abord, il ne veut pas que l'on considère la gravure comme un art secondaire, mais seulement comme un art qui peint la nature par des moyens particuliers; ensuite il s'élève contre ceux qui comparent la gravure à une traduction. J'encourrai donc le blâme de M. Joubert: car je pense et j'ai écrit que le traducteur essaie de rendre la pensée et le style, comme le graveur essaie de reproduire la forme et la couleur. Dans son *Manuel*, M. Joubert a suivi l'ordre alphabétique; et il promet de joindre au dernier volume des tableaux séculaires, où tous les graveurs seront inscrits chronologiquement. J'avoue que j'aime mieux le plan adopté pour le *Dictionnaire des beaux arts* de *l'Encyclopédie méthodique*, où les notices sur les graveurs célèbres sont rangées par ordre chronologique, avec une table alphabétique à la fin. De cette manière, on peut tout à la fois connaître l'histoire de l'art, si l'on veut lire ces notices successivement, et savoir, au moyen de la table, ce qui concerne chaque artiste en particulier. J'aurais voulu encore que M. Joubert ne se bornât point à indiquer le mérite particulier qui distingue chaque graveur, et qu'il fît connaître aussi celles de ses productions qui sont le plus estimées. Il est vrai qu'il a fait un choix: qu'il ne donne, pour chaque graveur, qu'un catalogue trié; mais, dans le nombre même des gravures qu'il désigne, il en est de supérieures et d'inférieures les unes aux autres: il fallait donc indiquer celles que l'on peut regarder comme les chefs-d'œuvre de chaque maître.

Je tous cette série d'observations, qui prouveront au moins à M. Joubert avec quelle attention j'ai examiné son ouvrage, en lui signalant des omissions dont je ne puis pénétrer la cause. Depuis quelques années, les Anglais ont poussé la gravure de genre à un

degré de perfection très-surprenant; aucune autre nation n'est parvenue à les égaler. Puisque M. Joubert a fait entrer les artistes vivans dans son Manuel, il n'aurait pas dû omettre de nommer les Anglais qui cultivent en ce moment la gravure avec un talent connu et apprécié de toute l'Europe. Je citerai, entre autres, M. *Byrne*, auquel on doit de charmantes vues de Paris; MM. *Bluck*, *Burnett*; M. W. B. *Cooke* qui a gravé une partie des vues de Pompeï; M. *H. R. Cook*, dont le talent s'est développé dans un si grand nombre de vignettes, et récemment dans *the jovial fox-hunters*, etc. Il y a donc lieu d'espérer que M. Joubert n'oubliera pas, dans les lettres qui lui restent à faire paraître, de parler des autres graveurs anglais, tels que MM. *Heath*, *Raimbach* et autres, et même qu'il formera un supplément des noms omis; autrement, on pourrait l'accuser d'une partialité que les arts désavouent. Au reste, quand les deux derniers volumes auront paru, je reviendrai sur l'ensemble de cet ouvrage. P. A.

254. — *Tableau élémentaire du squelette de l'homme*, pour un cours de zoonomie considérée dans ses rapports avec les arts; par J. Héreau. Paris, 1820. Bénard, marchand de gravures, boulevard des Italiens. Prix, 3 fr., avec une planche lithographiée par M. Horace Vernet.

Ce tableau est le premier des cinq que l'auteur a entrepris de publier successivement, pour faciliter aux personnes qui suivent son cours annuel l'étude des objets qu'il embrasse. Les quatre premiers comprendront les organes des mouvemens de l'homme et du cheval, classés par ordre de fonctions. Dans le dernier, seront exposés les principaux viscères de l'homme dans leur situation naturelle, l'influence de leurs fonctions sur les gestes, les attitudes et la physionomie. La nomenclature de M. Chaussier, modifiée dans ses désinences, par M. Duméril, ayant le double avantage de simplifier le langage, en liant d'une manière heureuse le nom à l'image de l'objet, et de présenter un mode de description uniforme et d'une application facile à tous les animaux à squelette intérieur, est celle que M. Héreau a cru devoir adopter. En s'aidant des lumières et du crayon d'un artiste aussi habile que M. Horace Vernet, l'auteur a cherché à rendre, autant que possible, son travail utile aux artistes.

MUSIQUE.

255. — *Répertoire vocal du ménestrel* (première livraison); chant français et italien, avec accompagnement de guitare, ou de lyre et

de violon, à volonté; par Th. N. Larcheret (*de T.*). Paris, rue du Vieux Colombier, n° 8. Prix, 75 c. par page.

— *Répertoire du violonistre ménestrel* (première livraison); par le même, à la même adresse.

—*Vraie méthode pour la guitare française* (première livraison); par le même, à la même adresse.

—*La Terpsichore du guitariste*, ou Recueil de contre-danses, avec figures, pour la guitare; par le même, à la même adresse. Prix, 18 fr.

— *Les Folies du guitariste*, ou les Folies d'Espagne, variées pour la guitare; par le même, à la même adresse. Prix, 6 fr.

— *Petit Répertoire de chant* (première livraison); par le même, à la même adresse.

— *Les Folies du guitariste*; par le même, à la même adresse. Prix, 6 fr.

256. — Souscription. — *Trois romances nouvelles*, mises en musique par M. *Auguste* Andrade, tenor, pensionnaire de l'école de chant.

Ces romances paraîtront, au plus tard, le 8 avril prochain. Le prix de la souscription est de 4 fr., payables en recevant la musique. On souscrit à Paris, chez M. Andrade, rue Neuve Saint-Etienne, n° 11, boulevard Bonne-Nouvelle.

Ouvrages périodiques.

257.—*Annales de chimie et de physique; par MM.* Gay-Lussac *et* Arago. Paris, 1820. Crochard, in-8°. Il paraît par mois un cahier de sept feuilles. L'abonnement annuel est, pour Paris, de 24 fr.; pour la France, 28 fr.; pour l'étranger, 32 fr.

Cet intéressant journal continue avec succès de publier les découvertes qui se font en physique et en chimie. Les noms des rédacteurs sont un garant assuré de l'importance des mémoires qui le composent. La position où se trouvent ces savans académiciens les met à portée de connaître et de répandre tout ce qui peut intéresser des sciences qu'ils ont eux-mêmes enrichies d'utiles découvertes. Ils font, avec discernement, un choix judicieux parmi les productions nouvelles; les notes qu'ils y ajoutent, lorsqu'il en est besoin, donnent aux *Annales* un genre de mérite que le public apprécie chaque jour davantage. Nous donnerons ici l'exposé des principaux sujets qui sont traités dans les douze numéros de la collection de l'an 1820.

La conversion des matières animales en substances nouvelles par

l'acide sulfurique; par M. *Braconnot*. Les sels de soude du commerce, analysés par MM. *Velter et Gay-Lussac*. Trois mémoires de M. *de Laplace* sur le perfectionnement des tables de la lune, la densité terrestre et la diminution de la durée du jour par le refroidissement de la terre. Un de M. *Fourier* sur ce refroidissement. Les maladies calculeuses examinées par M. *Marcet* sous les rapports de la chimie, de l'hygiène et de la thérapeutique. Plusieurs poisons végétaux très-actifs analysés par MM. *Pelletier et Caventou*. Un mémoire de M. *de Humboldt*, qui détermine les limites inférieures des neiges sur les montagnes des régions équatoriales. MM. *Savart et Biot* analysent les vibrations des corps sonores, et leurs effets sur les instrumens de musique. Les urines et les calculs font l'objet d'un mémoire de M. *Proust*. Une série d'expériences galvaniques très-curieuses faites sur des cadavres, aussitôt après l'exécution de plusieurs criminels, par M. *Andrewure*. Les propriétés efficaces de l'iode, comme moyen curatif du goître, et des expériences qui semblent décisives sur cette maladie, sont présentées par M. *Coindet*. L'histoire chimique de l'or, par M. *Pelletier*. Les intéressans travaux de MM. *Faraday et Stodart* sur les alliages d'acier, le wootz et les lames damassées; enfin les expériences de M. *Ærsted* sur l'électricité et les travaux de MM. *Ampère*, *Arago*, *Fresnel et Boisgiraud* sur le même sujet, qui semblent prouver l'idéalité des fluides électrique, galvanique et magnétique. FRANCOEUR.

258.—*Bulletins de la société médicale d'émulation de Paris*; rédigés par MM. MAGENDIE, SERRES, COUTANCEAU, BRICHETEAU LARREY, LAUBERT, FOURNIER-PESCAY, ROBIQUET, CAVENTOU et VILLERMÉ. Paris, 1821. Gabon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine. Cahiers de janvier et février 1821, in-8°.

Ces *Bulletins* sont destinés à continuer les mémoires si connus de la *Société médicale d'émulation de Paris*. Les noms des principaux fondateurs de cette société, Bichat, Fourcroy, Cabanis, Barthez, etc., MM. Pinel, Portal, Hallé, etc.: les noms de ses principaux membres actuels; la célébrité que lui ont acquise ses premiers travaux; le zèle avec lequel elles les reprend; tout garantit un plein succès aux *bulletins* qu'elle publie aujourd'hui. Les deux cahiers que nous annonçons offrent déjà une instruction aussi solide que variée; le premier s'ouvre par l'annonce d'un prix sur l'un des sujets les plus importans de l'anatomie; savoir: *la structure, les fonctions et les maladies du système d'organes appelé grand sympathique*, puis l'extrait d'un mémoire,

déjà répandu, de M. Magendie, sur le mécanisme de l'absorption chez les animaux à sang rouge et chaud. On trouve ensuite une observation très-curieuse de *narcotisme offrant la forme de somnambulisme*, par M. Sariandière ; puis de savantes *recherches chimiques sur le quinquina*, par MM. Pelletier et Caventou ; et une *nouvelle préparation de l'extrait d'opium*, par M. Robiquet.

On trouve, dans le second cahier, une observation singulière, d'une *transposition générale des viscères*, suivie de réflexions judicieuses sur cette transposition, par M. Desruelles ; *plusieurs faits de fièvres larvées*, par M. Dolnera ; des *recherches sur l'emploi et les préparations de l'iode*, par M. Le Royer, etc., etc. Mais on remarque surtout un excellent morceau de M. Villermé, sur *les établissemens de charité et l'exercice de la médecine, considérés dans diverses circonstances qui empêchent ces institutions d'atteindre leur but, et les rendent trop souvent causes de mort.* « Quand on voit de près, dit l'auteur, un très-grand nombre d'hôpitaux, il faut réellement de la réflexion pour ne pas oublier que, dans leur service, on a pour but la conservation des hommes. » Il ajoute ailleurs : « Quand il s'agit de la vie des citoyens, il ne y peut avoir de véritable économie que celle qui a pour but la conservation des hommes ; toute autre n'est que spécieuse, impolitique et sacrilége. » En général, ce morceau, résultat d'observations profondes, suivies avec une parfaite sagacité, et reproduites avec un rare talent, doit fixer également l'attention des médecins, des magistrats, et surtout des philanthropes instruits, qui savent que la charité, pour être utile, a surtout besoin d'être éclairée.

259.— *Chronique religieuse*. Tom. IV et V. Paris, Baudouin frères. 1820, in-8°.

Ce n'est pas la première fois que nous recommandons à nos lecteurs cet ouvrage estimable, et qui forme déjà une collection précieuse pour les amis de la morale et de l'érudition. Il se continue avec succès. Nous remarquons les morceaux suivans dans les deux volumes publiés durant le cours de cette année.— Copie (en latin) de la lettre de sécularisation de Pie VII, à M. Ch. M. de Talleyrand, du 29 juin 1802. — Deux lettres très-curieuses, concernant M. de Montazet, archevêque de Lyon (attribuées au savant M. Tabaraud). — Obéissance et respect aux seigneurs des paroisses ; rétablissement de la dîme, etc., recommandés dans des catéchismes officiellement réimprimés depuis l'an 1817. Observations critiques sur ces éditions nouvelles. Ce morceau est d'autant plus curieux, qu'il a fallu, pour le rédiger, rassem-

bler, de tous les points de la France, des livres élémentaires, qui tombent rarement sous les yeux des hommes instruits. — Les officialités supprimées par la loi, rétablies par les évêques (art. de M. Lanjuinais). Nous citerons encore les notices nécrologiques que donne ce recueil, et la collection complète des nouvelles religieuses qu'il offre successivement, parmi les choses les plus précieuses qu'il renferme, et qui doivent le faire placer dans toutes les bibliothèques où un rayon est réservé à l'érudition ecclésiastique.

— 260. *Le Miroir* des spectacles, des lettres, des mœurs et des arts; par MM. Jouy, Arnault, Dupaty, Gosse, Cauchois-Lemaire. Ce journal paraît chaque jour, format in-4°, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 4; le prix de l'abonnement, avec une gravure par semaine, est, pour Paris, de 6 fr. pour un mois, 15 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les miroirs seraient peu à la mode et auraient peu de débit, si les bossus, les laides, les visages difformes se trouvaient en grande majorité dans le monde; car, en fixant les yeux sur un miroir, celui-ci leur répéterait des vérités désagréables. Un miroir moral est d'une autre nature; il peut compter sur un succès plus général; ce n'est pas assurément qu'il n'existe autant d'esprits contrefaits, de caractères bizarres et ridicules, que de visages de travers; mais ce miroir moral a une propriété singulière, c'est qu'il ne réfléchit que le voisin et qu'on n'y voit que les travers d'autrui. L'envie jouit ainsi pleinement des leçons que ce miroir donne au prochain, et la sottise ne s'en applique aucune à elle-même. Ainsi, on ne doit point être étonné que la curiosité et la malice mettent de plus en plus en vogue tous ces miroirs que fabriquent la critique et parfois la satire, quoique, à dire vrai, la plus grande partie de ces miroirs ne nous montre qu'une glace mal polie, peu fidèle et remplie de taches. Au reste, ce qui doit consoler de la médiocrité de leur travail, c'est que le plus grand nombre de ces miroirs, plus fragiles encore que le verre, compte peu de jours de durée; le moindre choc les brise, et les amateurs courent en foule en chercher d'autres qui, ordinairement, ne sont ni plus solides, ni mieux fabriqués. Aujourd'hui, cependant, nous en voyons paraître et briller un qui semble devoir être distingué de tous ceux du même genre; il suffira, pour en faire l'éloge, de dire qu'il sort de la manufacture de MM. Arnault, Jouy, Dupaty, Gosse, Cauchois-Lemaire.

J'aime assez à prophétiser, comme tant d'autres, après l'événement,

et à vous annoncer, comme nos journaux, le tems qu'il a fait la veille; aussi plusieurs numéros l'ayant déjà prouvé, je vous prédis avec certitude que le *Miroir* aura l'éclat du talent, la finesse de l'esprit, le poli de l'urbanité, la solidité de l'instruction, le sel de l'atticisme; la raison en fera le fond; l'imagination en variera les reflets; le public y trouvera de l'amusement, les auteurs de bons conseils, et les acteurs d'utiles leçons. *Les Médisans*, *les Délateurs*, *les Romantiques*, *les Cafards*, *les Obscurantins* nieront sans doute la vérité de cette prophétie, comme les Juifs ont toujours nié l'accomplissement de celle qui les condamne; mais qu'y faire? on ne peut contenter tout le monde.

A propos de Juifs, je voulais mêler un grain de critique à mes éloges; j'allais reprocher aux auteurs du *Miroir* d'avoir trop restreint les maximes de la charité, ou celles de la bienveillance philosophique, en refusant de les étendre jusqu'aux Hébreux. Ma censure portait sur un article inséré dans le *Miroir*, à l'occasion d'un bal récent et déjà célèbre; mais j'ai relu l'article, et comme l'oncle du métromane, *j'ai ri, me voilà désarmé.*

Le comte DE SÉGUR.

Livres étrangers imprimés en France.

261. — *Aventuras del Baroncito de Foblas*, escritas en frances por M. LOUVET DE COUPEVRAY, diputado del departamiento de Alto Viena en el Consejo de los Quinientos de la republica francessa, traducidas libremente al español por *Eugenio Santo* GUTIERREZ, secretario de don J. A. *Llorente*; con laminas. Quatre vol. in-12, ensemble de 60 feuilles deux tiers. Imprimerie de Smith, à Paris, chez Rosa; et à la Havane, chez Grognot. Prix, 16 fr.

262. — *Introduction à la théorie et à la pratique de la musique ecclésiastique*, à l'usage de ceux qui s'occupent de musique d'après la nouvelle méthode; par *Chrisanthos de* MEDYTON, maître de musique théorique (en grec moderne). In-8° de 4 feuilles un quart; imprimerie de Rignoux, à Paris. A Constantinople, chez A. Kastros, imprimeur.

263. — *Offices des fêtes principales et théométoriques, et des saints fêtés;* mis en musique par Pierre LAMPADARIOS, Péloponésien (en grec moderne). Tom. Ier, in-8° de 23 feuilles et demie. Imprimerie de Rignoux, à Paris. A Constantinople, chez A. Kastros, imprimeur.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Etats-Unis. — *Missions.* — Les succès obtenus depuis quelques années par les missionnaires dans plusieurs parties de l'Amérique, attestent les services importans que peut rendre la véritable civilisation, lorsqu'elle est répandue par des moyens de douceur et de persuasion, au lieu d'être imposée par la force et par le glaive, comme elle le fut dans l'origine par les Espagnols conquérans et oppresseurs du Nouveau-Monde. Dans le vaste espace renfermé entre les monts Alleganys et la mer Pacifique, plus de huit cent mille sauvages, restes de diverses grandes tribus, autrefois distinctes et séparées, vivent errans et nomades, dans un état de dénuement, d'ignorance et de barbarie, qui soumet toujours le faible à la loi du plus fort. A mesure que la civilisation s'est étendue, la plupart des naturels qui habitaient au-delà des Alleganys, ont dû fuir à l'approche des nouveaux propriétaires. Ceux-ci ne pouvant assurer leurs cultures qu'en repoussant d'abord loin d'eux des hordes incapables de tout travail, et se trouvant sans cesse exposés à des invasions, le gouvernement a été obligé de protéger par la force, et les terres vendues, et ceux qui les exploitent.

Les familles des états du nord et de l'ouest que l'accroissement rapide de la population entraîne au-delà du Mississipi, et une foule d'émigrés qui s'offrent incessamment de toutes les parties de l'Europe, ont besoin de grands terrains pour assurer leur existence; mais chacune de ces familles ne peut fixer sa résidence au-delà des régions habitées, sans chasser devant elle quelque horde sauvage : ainsi l'anéantissement successif de ces malheureuses peuplades deviendrait inévitable, si les nouveaux établissemens ne pouvaient se former qu'à cette fatale condition.

Il est de la plus haute importance d'introduire la civilisation chez ces sauvages; et l'expérience a prouvé que c'est surtout par les missions qu'on peut parvenir à ce but. Les progrès faits journellement par celle que dirige M. Dubourg dans la haute et la basse Louisiane, où les sauvages sont rassemblés en plus grand nombre, sont une preuve

convaincante que la persuasion est la seule arme qu'il convient d'employer pour instruire ces hommes de la nature. On est étonné de voir comment M. Dubourg et ses zélés collaborateurs ont pu créer autant d'établissemens, pour avancer la civilisation, avec aussi peu de ressources et en aussi peu de tems.

L'abbé Inglesi, après avoir parcouru, pendant plusieurs mois, toute l'Amérique septentrionale, a été tellement ému du sort des peuplades infortunées de ces contrées, et en même tems si frappé du dévouement de M. Dubourg et de ses dignes compagnons, qu'il s'est décidé à consacrer son tems et ses moyens à participer à cette belle œuvre. Il a été choisi par ces respectables missionnaires pour venir en Europe solliciter, des amis de l'humanité, les moyens de continuer leurs travaux, et engager des hommes de bien à se joindre à eux, pour les aider à remplir le devoir sacré qu'ils se sont imposé.

L'abbé Inglesi a déjà eu l'honneur d'être admis en audience particulière par le roi de France et par les princes de sa famille; il en a obtenu de précieux moyens de succès. Des personnes distinguées de Paris se sont fait un plaisir d'encourager, par leurs dons, le zèle et le dévouement de ce jeune ecclésiastique M. Inglesi a aussi fait connaître l'objet de son voyage au souverain et aux princes des Pays-Bas; il a eu lieu d'être satisfait de l'accueil flatteur qu'il en a reçu. Il se propose, dans ce moment, d'aller plaider la cause de l'humanité souffrante auprès des autres souverains de l'Europe, et de se rendre ensuite à Rome, pour soumettre au pape l'état actuel des siéges épiscopaux de l'Amérique septentrionale.

Brésil.—Rio-Janeiro.—*Voyage de découvertes.*—Le vaisseau anglais, commandé par le capitaine Bazil-Hall, et qui est arrivé dernièrement dans ce port, doit bientôt en repartir pour explorer, d'après les ordres de l'amirauté de Londres, les côtes d'une terre considérable, récemment découverte au sud du cap Horn, par le capitaine Smith, qui lui a donné le nom de *Nouvelle Shetland du sud.*

Buenos-Ayres.—*Voyage scientifique.*—Le célèbre voyageur Bonpland est parti de cette ville pour visiter les bords et les îles du *Parama* et du *Paraguay*, et pour pénétrer dans l'intérieur de la province qui porte ce dernier nom. (*Voy.* T. VIII, page 616, où on a mis par erreur *la Parana*, au lieu *du Parama.*)

République d'Haïti.—Port-au-Prince.—Les derniers numéros de l'*Abeille* (octobre 1820), journal politique et littéraire de cette

ville, contiennent un vaudeville en un acte, intitulé *le Philosophe physicien*, et qui a été joué au Port-au-Prince. C'est une pièce à tiroir très-morale, et dont le but est de mettre les hommes simples et crédules en garde contre les faux dehors des tartuffes de mœurs et des charlatans de toute espèce. Gelanor, physicien-chimiste, est parvenu, sans magie, à disposer un cabinet, de manière à ce que l'homme le plus dissimulé est obligé d'être sincère dès qu'il s'y trouve enfermé. Plusieurs personnages veulent faire l'épreuve de ce *cabinet de vérité*, et l'auteur y introduit successivement un jeune fat qui veut s'emparer de la fortune d'une vieille coquette, un homme de lettres qui flagorne un riche métromane, une petite servante qui dupe son maître, un gascon et un normand qui cherchent à se tromper mutuellement, enfin, deux amans fidèles qui ne s'aiment que davantage, quand ils se sont dit tout ce qu'ils pensent dans le cabinet de vérité. L'auteur, dans l'exposition de sa pièce, gourmande ses compatriotes, qui se portent en foule chez une jeune et très-belle Haïtienne qui chante et danse avec grâce, mais qui, pour paraître surnaturelle, tire de ses yeux, de ses oreilles, sans effort et sans douleur, des plumes, des épingles et des fragmens de vases. Cette thaumaturge de seize ans a un si grand succès au Port-au-Prince, qu'on a cru devoir éclairer le public sur le danger de ses jongleries, dans une brochure très-bien faite, et sortie de l'imprimerie du gouvernement.

Hommage à Montègre.—Les Haïtiens, reconnaissans des services que leur a rendus le docteur *Montègre*, qui est mort victime de son zèle et de sa philantropie, ont gravé sur le tombeau de cet estimable Français les vers suivans :

Savant, il consacra son art et sa science
A prolonger le cours de l'humaine existence :
Philosophe sensible, il voulut nous servir,
Mais la mort en ces lieux trahit son espérance.
Que ce marbre fidèle atteste à l'avenir
Les regrets d'une épouse et notre souvenir !

ASIE.

Indes orientales.—Calcutta.—*Géologie.*—Le *Calcutta Mirror* contient une lettre du D. Tytler, annonçant que, dans une excursion faite à Kallinger, il a trouvé, sur le sommet d'une haute colline, au-dessus du village de Bhiamou (Bheeamow), une écaille d'huître fossa

sile, unie à des roches de granit et de basalte : d'où le docteur conclut que cette colline a été submergée anciennement.

Géorgie.—Tiflis.—*Imprimerie.*—Il y a actuellement dans cette ville deux imprimeries : l'une, pour les livres de dévotion qui s'impriment toujours avec des caractères particuliers ; l'autre, pour les ouvrages écrits en russe ou dans la langue du pays. Les Arméniens de la Géorgie (ou de la haute Iwerie, comme les Russes l'appellent), qui composent presque le quart de la population, aiment beaucoup les sciences et les arts ; les missionnaires catholiques ont surtout répandu chez eux la connaissance de la médecine.

OCÉANIQUE.

Nouvelles Galles du sud. — Sidney. — *Journaux.* — Il paraît dans cette ville trois gazettes et cinq autres ouvrages périodiques. Une seconde presse a été établie au port Jackson.

AFRIQUE.

Cap de Bonne-Espérance.—*Journaux.*—Il paraît ici une gazette officielle : *The cape-town gazette and african advertiser*; et une autre non officielle : *Kaapsteds kourant en afrikaensche berigter.*

Egypte.—*Antiquité.*—*Statue de Memnon.*—Dans une lettre adressée à l'ambassadeur de Russie à la cour de Rome, sir A. Smith, voyageur anglais, qui est maintenant à Thèbes, dit avoir examiné lui-même, avec sa nombreuse escorte, la célèbre statue de Memnon. A six heures du matin, il a entendu très-distinctement les sons dont il a été parlé si souvent dans l'antiquité. *Memnonis saxea effigies, ubi radiis solis icta est, vocalem sonum reddens.* Tac. ann. 2. M. Smith assure que ce bruit mystérieux ne sortait pas de la statue, qui a été renversée par un tremblement de terre, mais du piédestal ; il le regarde comme le résultat de la percussion de l'air sur les pierres de ce piédestal, qui, selon lui, sont disposées de manière à produire cet effet.

Madagascar. — *Nécrologie.* — *Havet.* — Le jeune docteur Havet, envoyé dans cette île par le gouvernement, en qualité de naturaliste voyageur, y est mort dix jours après son arrivée.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — *Institution pour la vaccine.* — Il résulte du dernier rapport de cette société que, dans le courant de 1819, il a été vacciné, à Londres et aux environs, 83,897 individus. Elle s'est assurée que, dans les lieux où l'inoculation de la petite vérole a été abandonnée, et où la vaccine est pratiquée exclusivement, la petite vérole a cessé de paraître, comme à Shottesham en Norfolk, depuis 1804; à Glocester, depuis 1817. Les bourgs de Donmell et de Newton-Limavady, en Irlande, et de Mothwey, en Carmathan, ont réussi à extirper ce fléau à 20 milles à la ronde; et, dans l'île de Guernesey, on n'a vu, en 1819, qu'un seul exemple de petite vérole. Dans les pays où la vaccine est ordonnée par des lois, comme en Danemarck et en Autriche, on obtient les mêmes résultats. L'institution remarque avec peine que, malgré l'efficacité constatée de la vaccine, la négligence du peuple de Londres, à l'égard d'un préservatif aussi précieux, est encore telle que le dernier relevé des décès présente 712 individus morts de la petite vérole dans le cours d'une année.

—*Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce.* — Cette société, présidée par M. le duc de Sussex, a distribué, dans la séance solennelle de son 47e anniversaire, plusieurs prix dans l'ordre suivant. *Agriculture et économie rurale* : deux grandes médailles en or: l'une au duc de Devonshire, pour une plantation de 550 acres de terre en arbres de haute futaie; l'autre à J. Ridgway, pour le défrichement de 81 acres de terres incultes. *Chimie et minéralogie :* quatre prix; 1° pour la découverte du chromate de fer dans les îles Shetland; 2° pour un hydromètre; 3° pour un étui à thermomètre de marine; 4° pour un vernis perfectionné sur porcelaine. *Beaux arts :* peintures originales, copies, dessins, sculptures, gravures, 52 prix. *Arts mécaniques :* 25 prix, dont voici les plus importans : la grande médaille d'argent a été accordée à M. Austen, pour un perfectionnement dans la manivelle des moulins à farine; à M. R. Pering, le même prix, pour un bateau perfectionné propre à nettoyer le fond des canaux et des rivières; à M. Smith, la petite médaille d'argent et cinq guinées, pour un parapluie perfectionné; à M. Perkins, la grande médaille d'or, pour une poupe de vaisseau perfectionnée; au capitaine Stack, la petite médaille d'or, pour un

appareil à l'usage de ceux qui ont perdu un bras ; à M. Hookey, maître de construction à Woolvich, la grande médaille d'or, pour divers perfectionnemens dans l'architecture navale; à M. O. Elliot, pour une voiture de sûreté, une grande médaille d'or ; à M. R. King, pour sa méthode perfectionnée dans sa construction des enclumes, une petite médaille d'argent, dite de Vulcain, et cinq guinées ; à M. J. Skinner, pour une machine à ramoner les cheminées, médaille d'argent, dite de Vulcain, et dix guinées ; à M. Holdsworth, pour une manière perfectionnée de construire les toits, la grande médaille d'argent ; à M. W. Hardy, pour un échappement de pendule détaché, la grande médaille d'or et cinquante guinées ; à M. H. Tengrouse, pour un appareil propre à sauver les naufragés, la grande médaille d'argent et trente guinées. *Colonies et commerce:* à M. J. F. Donovan, pour la salaison des harengs, cinquante louis.

Il a été distribué, en tout, dans cette séance, 16 médailles d'or, tant grandes que petites; 66 médailles d'argent, et 240 guinées.

— *Théâtre.* — *Drury-Lane.* — On a donné dernièrement à ce théâtre une tragédie nouvelle, en cinq actes et en vers, intitulée *la Nuit des Noces*, et dont l'auteur est, dit-on, M. Haynes, qui jusqu'alors était peu connu. Elle a obtenu le plus grand succès, et les journaux en vantent le style, comme un modèle de pathétique et de naturel. On voit que l'auteur a beaucoup étudié les belles scènes où Shaskspeare a mis tant de profondeur et de sentiment; mais on lui reproche d'avoir sacrifié quelquefois l'effet dramatique au désir de faire briller son talent poétique. Au même théâtre, la traduction du mélodrame français, intitulé *Thérèse ou l'orpheline de Genève*, a été jouée au milieu des plus vifs applaudissemens.

— *Théâtres de Surrey et de l'Adelphi.* — A peine le dernier roman de Walter Scott a-t-il paru, et ces deux théâtres ont déjà donné une première représentation de *Kenilworth*, ou *la Comtesse de Leicester.* M. Dibdin, auteur du mélodrame de *la Prison d'Edimbourg*, a entrepris d'arranger pour la scène cette nouvelle production ; il y a réussi, en conservant toute l'action et en changeant peu de chose au dialogue. La seule altération qu'il se soit permise, est celle du dénouement ; la comtesse ne tombe pas dans le piége qu'on lui a préparé, et c'est son ennemi qui succombe. Ce changement ne nuit point à l'intérêt, et termine la pièce d'une manière plus satisfaisante.

— *Opéra.* — *Les Soirées amusantes* continuent d'attirer la foule à ce théâtre.

—*Beaux arts.—Galerie britannique.* — Un des tableaux les plus remarquables de l'exposition, tant par le choix du sujet que par la beauté de l'exécution, est le *Festin de Balthazar*, par J. Martin. L'idée de faire, des caractères sacrés et lumineux, le foyer qui éclaire toute la salle, est tout-à-fait ingénieuse. A travers les portiques élevés du palais, on entrevoit, dans le lointain, les jardins suspendus de Babylone, et la tour de Bélus, qui se dessinent sur un ciel éclairé par la lune. On reproche aux personnages de ce tableau de manquer de noblesse, et d'avoir des attitudes trop théâtrales. Daniel n'a pas non plus la dignité et l'expression divine qui doivent caractériser l'interprète du Tout-Puissant. — Parmi les statues exposées, on distingue celle de *Jacob luttant contre l'ange*, par Joseph Gott, qui a remporté la médaille d'or au concours de l'académie en 1819 ; et *Satan contemplant la chute de l'homme*, par W. Scoular.

—Un bas-relief antique, représentant l'*Apothéose d'Homère*, a été apporté de Rome et déposé à la galerie d'Antiquités du Musée britannique. Ce beau morceau de sculpture était déjà connu des antiquaires.

RUSSIE.

Voyages scientifiques.— M. Sieber, naturaliste de Bohême, qui a déjà parcouru l'Egypte et la Syrie, en 1817 et 1818, se prépare à faire un voyage en Abyssinie.

—Le professeur *Rask*, de Copenhague, connu par sa grammaire islandaise et anglo-saxonne, est parti de Saint-Pétersbourg, où il avait employé beaucoup de tems à étudier le samscrit. Ce savant doit se rendre dans l'empire des Birmans pour étudier la langue *pali* et les livres sacrés des bouddhistes. Il demeurera quelque tems dans les montagnes du Caucase pour y chercher l'origine des langues du nord. La durée présumée de son voyage sera de trois ans. (T. VIII, p. 402.)

— Le professeur Néri, dont nous avons annoncé le départ d'Orenbourg (T. VIII, p. 617), est envoyé par l'empereur de Russie, pour faire une reconnaissance dans les steppes de la Tartarie indépendante et pour examiner le cours de l'Oxus et les villes de Balkh et de Samarcande. Peut-être l'expédition se rendra-t-elle jusqu'au lac Saisan. Des ambassadeurs envoyés précédemment avaient préparé les voies dans ces contrées peu connues, et nous devons espérer que le succès couronnera cette entreprise qui, envisagée sous les rapports géographiques, doit conduire à de grands résultats.

—Le comte Romantzow a envoyé des voyageurs qui doivent passer, sur la glace, des côtes occidentales de l'Asie aux côtes occidentales de l'Amérique.

Journaux publiés pendant l'année 1820 (1).—SAINT-PÉTERSBOURG.—*A. Gazettes officielles.* (*Voy.* Tom. III, page 172.)—1.—*La Gazette de Saint-Pétersbourg*, nommée aussi *Gazette de la Cour*, rédigée par l'académie impériale des sciences, existe depuis 1718. Elle paraît, en langue russe, les mardis et vendredis, in-fol., et contient à la fois les nouvelles de l'intérieur et les nouvelles extérieures extraites le plus souvent du *Correspondant de Hambourg*. Elle a trois supplémens : les deux premiers pour les annonces officielles et particulières; et le troisième pour les articles scientifiques, qui sont rédigés par les membres de l'académie (Tom. III, page 172.) 2.—La même gazette, en allemand, est en tout conforme à la précédente, sauf l'article des nouvelles étrangères parfaitement rédigé par l'académicien Schubert. 3.—*L'invalide russe* ou *la Gazette militaire, en russe, en allemand et en polonais.* (*Voy.* T. I, pag. 558; T. III, page 173, et T. VI, page 408.) Cette gazette, publiée séparément dans chacune de ces trois langues, a commencé au mois de février 1813, sous la direction de M. *Pesarovius*, qui en avait affecté les produits aux militaires blessés dans la dernière guerre, ainsi qu'aux veuves et enfans orphelins de ceux qui ont succombé. Cette entreprise patriotique fut couronnée d'un succès brillant : le nombre des souscriptions fut très-considérable; les dons patriotiques affluèrent de tous les points de l'empire; et, au mois de décembre 1815, M. Pesarovius, après avoir distribué des sommes très-considérables aux invalides, présenta à l'empereur un capital de 595,000 roubles en assignats de banque (au cours actuel 406,850 fr.). S. M. le récompensa d'une manière particulière, et le nomma membre du comité des invalides (composé de ses généraux aides-de-camp). Depuis ce tems, l'invalide russe est devenu l'organe des ordonnances militaires. Il contient de plus les nouvelles étrangères, extraites, sans beaucoup de choix, des journaux de Berlin et de Hambourg : ce dernier article est soumis, depuis quelque tems, à la censure du département des af-

(1) Quoique nous ayons fait mention de la plupart des journaux dont il est question dans cet article, nous avons cru devoir l'insérer à peu près en entier, parce qu'il présente un ensemble que nos lecteurs regretteraient sans doute de ne pas trouver. (N. d. R.

faires étrangères. Cette gazette, format in-4°, paraît tous les jours (les lundis exceptés). La traduction russe des articles étrangers est assez médiocre. 4.—La *Gazette du sénat*, in-4°, paraît, depuis 1811, tous les samedis, en russe et en allemand, in-4°. Elle contient les ukases et les ordonnances de l'empereur, promulgués par le sénat. (Tom. III, pag. 172). 5.—Le *Conservateur impartial*, in-4°, journal français du département des affaires étrangères, rédigé par l'abbé Manguin, contient les nouvelles de la cour, les annonces des promotions, etc., et des nouvelles étrangères extraites de la gazette de Hambourg et du journal des débats. Cette feuille, qui est insignifiante, paraît les mardis et les vendredis. 6.—Le *Journal de la Société impériale philantropique*, publié en russe, en cahiers de six à sept feuilles, paraît tous les mois, et contient des notions sur plusieurs établissemens philantropiques russes et étrangers, et les comptes rendus de la société. (T. II, pag. 371).

B. Journaux particuliers, tous en langue russe. (*V.* T. II, pag. 371). 1.—*Le fils de la patrie*, ou *le patriote*, rédigé, depuis le mois d'octobre 1812, par M. *Gretsch* (actuellement directeur des écoles régimentaires d'enseignement mutuel pour la garde impériale), paraît tous les samedis, en cahiers de trois feuilles d'impression in-8°. Ce journal, qui occupe la première place parmi les écrits périodiques de Saint-Pétersbourg, est consacré à l'histoire russe, à la littérature russe et étrangère et à la politique; il contient ordinairement des mémoires originaux, beaucoup d'extraits de voyages écrits en russe. Il se distingue par le ton tranchant et quelquefois mordant de ses critiques, qui n'ont pas toujours le mérite de l'impartialité, et qui placent l'auteur dans un état de lutte presque continuelle avec les autres journaux. Il traite aussi des beaux arts : depuis peu, il a donné un article intéressant sur la dernière exposition faite à *l'académie des beaux arts*, et une critique sévère, mais, à ce qu'il paraît, assez juste, du plan de la nouvelle église de Saint-Isaac, construite par M. de *Monferrand*. Ce journal a une tendance sensible vers les idées libérales. Depuis peu, M. Gretsch a eu l'avantage d'acquérir des collaborateurs très-distingués : M. *Woiekoff*, ancien professeur à Dorpat; M. *Joukowski*, poète du premier ordre, ainsi que M. *Batuschkoff*, actuellement à Naples, etc. (*Voy.* T. II, pag. 371). — *L'esprit des journaux*, rédigé, depuis 1815, par le conseiller d'état *Iatchenkoff*, contient des articles précieux sur l'économie politique; il est quelquefois d'une franchise

qui approche de la témérité. C'est à tort que l'on a écrit que ce journal avait été supprimé pour avoir préconisé les avantages de la servitude. (*Voyez* Tom. VI, p. 408.) Il y a quelques années, il est vrai, son rédacteur avait inséré un article communiqué, dans lequel on s'extasiait sur l'heureuse condition des serfs en Russie, et qui fut réfuté avec force par d'autres journaux; mais M. Iatchenkoff n'a jamais combattu dans ses écrits les principes de la raison et de l'humanité; et il n'a point été question de supprimer son journal, qui paraît tous les quinze jours, en cahiers de quelques feuilles in-8°. (Tom. II, p. 371.) 3 — *Le Bien-intentionné*, rédigé depuis 1818 par M. *Izmaïloff*, conseiller au département des finances, journal purement littéraire, contient quelquefois des morceaux en vers et en prose très-intéressans; mais ce n'est pas sans fondement que l'on reproche au rédacteur un goût trop marqué pour le genre trivial; il est le *Téniers* des écrivains russes. Ce journal paraît tous les quinze jours, en cahiers de 4 feuilles in-8°. (Tom. II, p. 371.) 4. — *Le Propagateur de la civilisation et de la bienfaisance*, publié par la société libre des amateurs de la littérature russe, paraît, depuis 1818, tous les mois, en cahiers de 7 à 9 feuilles. Il contient des pièces originales et des traductions, relatives à l'histoire et à la littérature. Le produit de ce journal est destiné à procurer des secours aux savans et aux hommes de lettres. Le président de la société, M. *Glinka*, colonel de la garde, attaché au comte Miloradowitsch, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, est un homme avantageusement connu par ses talens et par ses principes. (Tom. II, p. 371.) 5. — *Le Courrier de la Sibérie*, rédigé par M. *Spasski*, qui a passé plusieurs années en Sibérie, en qualité d'intendant des mines, paraît, depuis trois ans, tous les mois, en cahiers de 5 feuilles. Il contient des notions historiques et géographiques très-intéressantes sur cette contrée si peu connue. (Tom. II, p. 371.) 6. — *Le Spectateur de la Newa*, par une société de jeunes gens, paraît tous les mois en cahiers de 5 à 7 feuilles in-8°, et contient des articles littéraires et scientifiques, qui sont pour la plupart des traductions. Ce journal a commencé au mois de janvier.

— Moscou. — 1. — *La Gazette de Moscou*, publiée par l'université, contient des extraits des journaux de Saint-Pétersbourg, et de plus les annonces particulières. Cette feuille est très-répandue dans l'intérieur. Elle s'imprime à 7000 exemplaires, in-4°, et paraît deux fois

par semaines. (Tom. III, pag. 172). 2.—*Le Courrier de l'Europe* journal littéraire et politique, commencé en 1802 par M. Karamzin, occupe toujours la première place parmi les journaux russes. Il se publie tous les quinze jours en cahiers de cinq feuilles in-8°. Son rédacteur actuel est M. *Katchenowski*, professeur d'archéologie à l'université de Moscou, et le plus érudit de tous les journalistes russes Son journal contient des morceaux précieux pour l'histoire de la Russie ancienne, et des recherches critiques sur les antiquités du pays. Il est le seul dans lequel on ait vu des critiques judicieuses sur l'ouvrage de M. Karamzin. 3.—*Le Courrier russe*, rédigé par M. *Serge Glinka*, paraît, depuis 1808, tous les quinze jours, en cahiers de trois à cinq feuilles in-12; il est consacré à l'histoire russe et à l'éducation. Son auteur se fait remarquer par son patriotisme ardent et par sa haine contre tout ce qui n'est pas russe. (T. II, pag. 371). 4.—*Le Journal historique*, *statistique* et *politique* n'est qu'une traduction du journal politique qui s'imprime à Hambourg; il existe depuis vingt-cinq ans.

—Kazan.—Il paraît dans cette ville une gazette rédigée en russe par les professeurs de l'université.

—Nous ne comptons pas dans le nombre des journaux russes les feuilles allemandes qui paraissent à Dorpat (Tom. III, pag. 172, et Tom. V, pag. 379), Mittau, Riga, etc.; parmi ces feuilles, il faut distinguer *le Spectateur* de Riga, rédigé par M. *Merkel*.

—Odessa.—*Théâtre*.—On a représenté dernièrement en grec, sur le théâtre de cette ville, *Mahomet* et la *Mort de César* de Voltaire, devant une foule de spectateurs presque tous grecs de naissance. Les deux pièces ont été également bien jouées et ont excité le plus vif enthousiasme. Parmi les acteurs, on a surtout applaudi M. Drakouli, natif d'Ithaque, dont la déclamation et le jeu ont réuni les fuffrages même des Européens qui étaient au nombre des spectateurs.

SUÈDE.

Stockholm. — *Maisons portatives*. — Les journaux suédois parlent avec beaucoup d'éloges des maisons portatives inventées par le major Blom, mécanicien de cette ville, et qu'on peut monter dans un jour de travail. Ces maisons, construites en bois, contiennent tout ce qui est nécessaire pour une petite famille. Pendant l'hiver, elles sont chauffées par un poêle.

DANEMARCK.

Holstein. — *Colonie de pauvres.* — Il va être formé, dans cette province, une colonie de pauvres, à peu près semblable à la colonie de Frédéricks-Oord, en Hollande. Le roi a approuvé le plan qui lui a été présenté à ce sujet, et contribuera, par sa protection et par ses bienfaits, au développement de cette institution vraiment philantropique.

— Ile de Fionie. — *Archéologie.* — On a découvert, dans des fouilles faites aux environs d'Odensée, plusieurs objets curieux d'antiquité, en or, en argent et en pierre. Au nombre de ces derniers, se trouve une boule transparente, de la grandeur d'une balle de fusil de gros calibre. Elle porte l'inscription suivante bien distinctement gravée, en caractères grecs :

ΑΒΛΑΝΑΘΑΝΑΛΒΑ

On a communiqué cette pierre au professeur Wedel Simonsen, connu par plusieurs ouvrages sur l'histoire des anciens pays du Nord. Ce savant antiquaire l'a reconnue pour une des *pierres abrakas*, si célèbres au moyen âge et considérées comme un puissant amulette. L'expression orientale *ab lanu atha* fournit l'étymologie de l'inscription qui, lue de gauche à droite comme de droite à gauche, signifie *notre père tu es*. La superstition qui règne encore de nos jours en Danemarck, parmi les habitans de la campagne, attribue à l'oraison dominicale une vertu magique, pourvu que l'on parvienne à l'arranger de manière qu'en la lisant à rebours, elle offre le même sens. C'est ainsi que la magie de l'Orient s'est propagée jusque dans les pays du Nord, et y exerce même aujourd'hui son influence sur les idées des habitans les moins éclairés.

ALLEMAGNE.

Bavière. — Munich. — *Académie des sciences.* — On a publié les détails de la réception brillante que cette société a faite aux deux savans voyageurs, MM. Martius et Spix, dans la première séance générale où ils se sont présentés après leur retour du Brésil. Après le discours de félicitation qui leur a été adressé, au nom de leurs collègues, par M. Schichtegroll, secrétaire perpétuel, un des membres de l'académie a proposé de faire frapper une médaille en commémoration de cet heureux voyage, et des secours généreux accordés par le roi pour cette

entreprise importante. Cette proposition a été agréée à l'unanimité, et des démarches ont été faites immédiatement pour obtenir l'autorisation royale.

— L'académie a nommé membre honoraire le prince Maximilien de Wied-Neuwied, auteur du *Voyage au Brésil*, dont il a été question plusieurs fois dans la *Revue*. (*Voy*. Tom. V, pag. 554; tom. VI, pag. 157 et 435.)

Nassau. — Camberg. — *Institution des sourds-muets*. — M. Hugues de Schultz, propriétaire de cette ville, étant privé, depuis sa naissance, de l'ouïe et de la parole, avait été envoyé, très-jeune encore, à l'institution des sourds-muets de Vienne; il en revint, il y a quelques années, ayant acquis beaucoup de connaissances utiles, et animé des plus nobles sentimens. Il résolut d'employer une partie de son tems et de sa fortune à adoucir le sort d'autres infortunés comme lui, et entreprit l'éducation gratuite de huit garçons, sourds-muets de naissance, auxquels il enseignait tout ce qu'il avait appris à Vienne. Son zèle ne se ralentit jamais; et, en peu d'années, ces jeunes gens, mis en état de lire, de calculer et de communiquer leurs pensées, soit par écrit, soit par signes, furent rendus à la société. Encouragé par ce succès, M. de Schultz résolut de fonder une *institution publique de sourds-muets*. Le duc régnant en accueillit la proposition avec bienveillance, et assigna les fonds nécessaires pour l'entretien de cet établissement. Dans le courant de l'année dernière, M. de Schultz avait déjà réuni, dans une maison assez vaste, à Camberg, seize élèves, dont quatre du pays de Nassau, et les autres étrangers. L'instruction en est confiée à deux maîtres, et M. de Schultz s'est chargé de la direction générale.

Autriche. — Vienne. — *Mercure grec*. — *Société philantropique*. — Un des rédacteurs du *Mercure grec*, véritable ami de son pays, conseillait dernièrement à ses compatriotes d'imiter les Français, en établissant en Grèce une société semblable à la *Société philantropique* de Paris. C'est avec étonnement qu'on a vu un Grec, reniant en quelque sorte sa patrie, attaquer à cette occasion une société aussi respectable, après avoir calomnié les Grecs les plus distingués par leurs vertus et par leurs lumières. *Le Mercure grec* a répondu à ces attaques, par des discours et des dialogues pleins d'énergie et de noblesse.

Dans un moment où les philantropes de tous les pays secondent,

par leurs bienfaits ou encouragent par leurs voeux, les efforts que fait ce malheureux peuple pour reprendre son rang parmi les nations éclairées, on ne peut penser, sans un sentiment bien pénible, qu'un Grec se montre étranger à ce noble mouvement, au point de se ligner avec les ennemis de ses compatriotes.

Hanovre. — Gottingen. — *Université.* — M. Saalfeld vient d'achever l'*histoire de l'Université de Gottingen*, commencée par M. le conseiller Putter. Se faire le continuateur d'un tel homme, était une entreprise délicate. M. Saalfeld a complétement réussi, et la comparaison ne lui est aucunement défavorable. L'université de Gottingen est une des plus florissantes de l'Allemagne. Quoique l'on ait enlevé de sa bibliothèque les livres et les manuscrits de Wolfenbüttel, elle possède encore 240,000 volumes. Le Musée, auquel on a consacré un local séparé, depuis 1790, s'est accru au point d'exiger la nomination de plusieurs conservateurs. L'étendue du jardin botanique, qui est maintenant un des plus beaux de l'Europe, est triplée depuis trente ans. L'université s'est encore enrichie de cabinets de physique et de chirurgie; d'une galerie de tableaux, d'un laboratoire de chimie; enfin, on y a construit un très-bel observatoire.

Saxe. — Leipsig. — *Publications nouvelles.* — *La Minerve*, journal historique politique et militaire, qui jouit depuis tant d'années de l'estime publique, vient de terminer son 116e volume, par la publication du cahier de décembre 1820. On y remarque une analyse du dernier ouvrage de M. Guizot, un aperçu sur l'état actuel du Chili; enfin, une suite de pièces relatives au traité de Campo-Formio.

— *Collection des classiques grecs et latins.* — Tout le monde connait les charmantes éditions grecques de M. Tauchnitz. M. Tauchnitz n'a point écrasé son lecteur sous le poids des notes et des versions. Il s'est contenté de confier l'épuration du texte à des mains habiles. Sa collection sera précieuse pour les littérateurs qui ne font pas de la philologie une étude spéciale, et qui ne cherchent dans les écrivains de l'antiquité que les beautés qui les font admirer si justement. On éprouve une espèce d'illusion, en ne voyant dans un livre grec que du grec. Entraîné par la grâce ou par l'éloquence de l'auteur, on oublie, quelquefois du moins, que cette belle langue a cessé d'exister : tandis que l'illusion s'évanouit à la vue de ces volumes de notes, d'ailleurs si utiles aux savans. Ce n'est point là le seul merite de l'édition Tauchnitz : la modicité de son prix la met à la

portée de tous les lecteurs. Les ouvrages les plus étendus sont resserrés en un très-petit nombre de volumes; et, quoique l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, il est rare que l'on fasse payer le volume plus de 2 francs. Voici la liste des auteurs déjà publiés : *Poètes :* Eschyle, Anacréon, l'Anthologie, Apollonius de Rhodes, Aristophane, Euripide, Hésiode, Homère, Pindare, les Gnomiques, Sophocle, Théocrite, Bion et Moschus. *Prosateurs* : Ælien, Æschine, Antonin, Appien, Arrien, Dion, Démosthène, Hérodien, Hérodote, Isée, Isocrate, Lucien, Lysias, Pausanias, Platon, Plutarque, Polybe, Strabon, Thucydide et Xénophon.

M. Tauchnitz donne aussi les auteurs latins; mais la collection n'est pas aussi avancée que celle des auteurs grecs. On peut cependant se procurer dès à présent Cicéron, Plaute, Virgile, Horace, Térence, Ovide, Cornelius Nepos, Catulle, Tibulle et Properce.

Tous ces ouvrages se vendent aussi à Paris, à la librairie de M. Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33, et chez le même à Strasbourg.

—Autriche.—Vienne.—*Littérature orientale.* Le savant orientaliste, M. de Hammer, a publié une histoire générale de la littérature osmanique, avec un aperçu de ce qui a été imprimé à Constantinople depuis 1728, tant en arabe qu'en turc : les principaux ouvrages sont ceux qui traitent d'histoire et de géographie; car les traités d'art militaire, de mathématiques et d'autres sciences sont presque tous traduits du français. L'intéressant travail de M. de Hammer est intitulé : *Codices arabicos, Persicos, Turcicos bibliothecæ Cæsareo Regio Palatinæ recensuit Jos. de Hammer Vindobonæ*, 1820. On compte aujourd'hui à Constantinople trente-sept bibliothèques, qui ne renferment que des manuscrits arabes, persans et turcs, et cinq imprimeries; tandis qu'à Vienne, il y a maintenant vingt-sept imprimeries, qui sont alimentées par quatre cent-cinquante auteurs vivans.

ITALIE.

Toscane.—Pise.—*Chirurgie.* — M. *Andrea Vaccà Berlinghieri*, médecin de cette ville, a trouvé une nouvelle méthode pour exécuter l'opération appelée par les chirurgiens *ésophagotomie;* au moyen de l'instrument qu'il a inventé, et qu'il nomme *ettopesofago*, on peut faire l'opération sans aucun danger, en tirant tous les corps étrangers

tombés dans l'œsophage. M. Berlinghieri a publié à Pise, en 1820, un *Mémoire* où il a exposé sa méthode avec tous les développemens nécessaires pour la bien faire apprécier.

Rome.— *Moyen de détacher les peintures à fresque.* On sait que plusieurs tentatives ont été faites pour détacher de la muraille les peintures à fresque, sans qu'aucune de ces tentatives ait complétement réussi. M. *Stefano Barezzi*, de Milan, a dernièrement trouvé un moyen très-simple pour séparer de leur muraille des peintures à fresque, de quelque grandeur qu'elles soient, et pour les transporter sur une autre muraille, sans le moindre risque de les endommager. A cet effet, il couvre le tableau d'une toile préparée de manière qu'elle enlève toute la peinture, et qu'elle laisse la muraille blanche. La même toile est appliquée ensuite sur une autre muraille, où la peinture s'attache sans que le moindre trait en soit perdu. Par ce moyen, plusieurs tableaux estimés ont déjà été détachés de leur emplacement primitif. On en a fait l'essai, tant sur des murailles inégales que sur des murailles unies, et toujours avec le même succès. L'artiste reçoit tous les encouragemens possibles du gouvernement romain. Il est actuellement occupé à détacher un grand tableau de Marco d'Oggione dans l'église della Pace. On espère que, par ce procédé, on pourra soustraire aux ravages du tems les beaux restes de la Cène, de Léonard de Vinci.

Milan.—Depuis que le gouvernement a fait fermer les écoles d'enseignement mutuel de cette ville, les jeunes élèves qu'on a privés de ce bienfait montrent partout un profond sentiment de douleur. On dit qu'ils ne peuvent s'habituer à l'ancienne méthode des écoles appelées *normales* ; ils préfèrent se réunir entre eux, et continuer des exercices si favorables au développement de leur intelligence. Le discours de l'empereur d'Autriche aux professeurs de la Carniole peut seul expliquer les véritables raisons de la prohibition de l'enseignement mutuel dans les états de ce souverain.

Rome.— *Enseignement mutuel.*—M. le docteur Hamel, toujours zélé pour propager la méthode d'enseignement mutuel partout où il voyage, a envoyé à la société d'éducation de Paris des renseignemens pleins d'intérêt sur les écoles d'Italie et sur les essais pratiqués à Rome, au chef-lieu même de la chrétienté. L'abbé Bagutti, qu'il surnomme le Gaultier de l'Italie, a composé un ouvrage qui renferme des moyens ingénieux pour l'instruction élémentaire.

Milan.—*Publications nouvelles.*—Plusieurs éditions d'ouvrages

très-importans par leur étendue et par leur mérite, ont été entreprises à Milan. Celles qui se font remarquer sont : 1° le *Nouvel atlas universel* d'Arrowsmith, Loirson, Sotzmann, d'Anville, Bonne, etc., par MM. Vallardi ; 2° la *collection des Voyages*, par M. Sonzogno ; 3° le *Recueil des classiques*, par Bettoni ; 4° la *Bibliothèque historique*, par le même ; 5° les *Annales de Muratori*, par la société des classiques italiens ; 6° la *Bibliothèque choisie*, de M. Silvestri ; 7° les œuvres d'Ennio Quirino Visconti ; 8° la nouvelle *Histoire d'Italie*, par le chevalier Bossi, parvenue jusqu'au 12e volume, et dont nous donnerons bientôt une analyse ; 9° *Recueil des fabriques, monumens, maisons et antiquités les plus remarquables de Milan et de ses environs.*

— Naples. — M. Carlo Mele, jeune napolitain, connu par divers écrits, et surtout par le *discours de trois étudians*, a entrepris l'édition d'un nouvel ouvrage plus intéressant encore que les précédens, intitulé : *La Constituzione spagnuola esaminata secondoi principii del la ragione e modificata secondo les circostanze del regno*, ou la Constitution d'Espagne, examinée suivant les principes de la raison et modifiée d'après les besoins du royaume de Naples.

— On a publié dernièrement divers ouvrages relatifs à la législation et à l'administration du royaume des Deux-Siciles ; voici les plus remarquables : 1° la *Nomotesia penale* du jurisconsulte Giuseppe Raffaelli, premier vol. qui porte le titre de *Paranomie* ou violation de lois ; 2° *Traité sur le gouvernement et sur les administrations*, par M. Paolo Sanchez ; bien que l'auteur l'eût composé avant la dernière réforme, on le trouve écrit avec beaucoup de franchise ; 3° *quelques pensées* sur les administrations financières et communales, par G. F. Andreatini ; 4° *Histoire* de la révolution de Naples depuis juillet 1820, par Biaggio Gamboa ; on y trouve plusieurs détails qui ne sont pas encore assez connus ; 5° la *Constitution* d'Espagne, examinée par Carlo Mele.

—Florence.—M. *Filippo Cicognani*, poète de la ville de Florence, vient d'y publier, dans la seconde livraison de l'*Antologia*, une traduction en vers italiens du dithyrambe sur l'Egypte, de M. Joseph Agoub.

Naples—*Antiquités*.—Les travaux entrepris à Pompeii ont été poussés avec tant d'activité, que l'on peut maintenant circuler dans la plupart des rues de cette ville. M. Williams, voyageur anglais, a dernièrement visité ces ruines ; il y a pénétré par la voie Appienne, à travers une

étroite rangée de tombeaux fort bien sculptés, sur lesquels on lit très-distinctement les noms des morts. On a trouvé près d'une des portes de la ville une guérite, avec le squelette d'un soldat, tenant une lampe à la main. M. Williams est entré dans un lieu de réunion où l'on voyait encore les marques que les tasses à liqueur avaient imprimées sur la pierre. La plupart des maisons et des édifices publics conservent leurs ornemens d'architecture et de peinture frais et entiers. Le pavé des rues est usé en plusieurs endroits par les roues des voitures : partout la vie semble avoir été tout-à-coup interrompue. A chaque pas on découvre des traces de l'industrie d'un peuple foudroyé au milieu de ses travaux. Ici, c'est la boutique d'un taillandier ; le marteau posé sur l'enclume attend la main de l'ouvrier ; plus loin, c'est l'atelier d'un sculpteur, rempli de statues ébauchées et de blocs de marbre ; l'échoppe d'un boulanger, d'un marchand de vin, dont le tiroir contient de l'argent ; une école, au milieu de laquelle s'élève une estrade destinée au maître ; un grand théâtre, un palais de justice, un amphithéâtre de deux cent vingt pieds de longueur ; des temples ; une caserne dont les colonnes sont couvertes d'inscriptions bouffonnes et des noms des soldats qui l'habitaient ; des puits, des citernes, des triclinium, de beaux autels en mosaïque, des fragmens de statues ; des tuyaux de terre cuite destinés à porter l'eau dans les différentes rues ; des prisons et des *ceps*, ou fers pour les prisonniers : tels sont les principaux restes des arts de l'antique Italie. Les maisons de Pompeii sont en général fort basses. Plusieurs n'ont que dix pieds de haut. Les rues ont environ seize pieds de large, et les trottoirs trois pieds : ils sont assez élevés, et on y monte par des marches ; les rues étroites n'ont que six à dix pieds de largeur, avec des trottoirs en proportion.

GRÈCE.

Encouragemens donnés à l'instruction des Grecs.—Les donations que M. Varvaki, riche patriote grec, a faites au grand collége de Chios, depuis environ quatre ans, s'élèvent déjà à la somme de 150 mille francs. Cet homme respectable habite depuis sa jeunesse en Russie, où il a obtenu l'estime de tous les gens de bien par ses rares vertus ; presque tous les journaux russes ont parlé de lui avec le plus grand éloge. Connaissant l'influence salutaire que le *Mercure grec*, qui s'imprime à Vienne, exerce sur toute la nation, le généreux Varvaki encourage

ce journal par ses libéralités ; et, quoique simple négociant, il rivalise avec ceux qui contribuent le plus à la renaissance de la Grèce.

ESPAGNE.

MADRID.—*Ecole du génie.*—Les cortès ayant décrété, le 8 novembre dernier, le rétablissement de l'école du génie, le gouvernement a fait publier dans les journaux les conditions requises pour être admis dans ladite école. Les aspirans doivent savoir l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la géométrie analytique et les calculs différentiel et intégral. On admet de préférence ceux qui joignent à ces connaissances celles des langues française et anglaise, du dessin et des notions d'architecture navale. La durée des cours est de trois années.

—*Théâtre.*—Une tragédie en cinq actes d'Alfieri, *Virginie*, a été traduite par M. Salis, et jouée avec un grand succès, le 12 février dernier, sur le théâtre *principal.*

MURCIE.—*Un nouveau journal* paraît dans cette ville, sous le titre de *Periodico Constitucional de la Provincia.* Les autorités supérieures invitent les municipalités à s'y abonner.

PAYS-BAS.

HARLEM.—*La société des sciences* de cette ville a proposé les questions suivantes pour le terme du 1er janvier 1822; 1° jusqu'à quel point est-il démontré actuellement que les fumigations, au moyen du gaz muriatique oxigéné, d'après le procédé de *Guyton*, ont servi à prévenir la propagation des maladies contagieuses? 2° jusqu'à quel point la physiologie du corps humain donne-t-elle des raisons bien fondées d'admettre que le gaz oxigène est un des remèdes les plus efficaces pour secourir les noyés et asphyxiés? 3° que peut-on regarder comme bien prouvé à l'égard du suc gastrique, et de son influence sur la digestion des alimens? 4° jusqu'à quel point connaît-on, par les expériences chimiques de *Vauquelin*, les diverses espèces du quinquina? 5° une comparaison, fondée sur des analyses chimiques, entre les fermens humides et secs, avec un exposé de leurs qualités relatives.

AMSTERDAM.—*Conseil de police médicale.*—M. Schouten, docteur en médecine de cette ville, a remporté le prix proposé par le conseil de police médicale sur cette importante question : « *Pourquoi les personnes noyées, asphyxiées ou pendues, après avoir échappé à*

une mort apparente, deviennent-elles, quelques momens après, la proie d'une mort véritable? Quels moyens sont à employer pour prévenir ce malheur? »

BRUXELLES. — *Beaux arts.* — *Hommage à Grétry.* — Il a été ouvert dans cette ville une souscription pour élever une statue à Grétry.

FRANCE.

RHÔNE. — LYON. — *Remede contre l'ivresse.* — M. Girard, médecin à Lyon, membre agrégé de la société de médecine de Paris, rappelle à l'attention des praticiens l'usage de l'*alcali volatil fluor* (ammoniaque liquide), affaibli dans l'eau, comme un anti-spasmodique très-pénétrant. Il vient de l'appliquer avec succès à la guérison de l'*ivresse*, qu'il considère comme une affection nerveuse : sept à huit gouttes de cet alcali, étendues dans un demi-verre d'eau, suffisent pour faire cesser cet état morbide. M. Chantourelle, membre de la société de médecine de Paris, qui a été chargé de présenter à cette compagnie un rapport sur la découverte de M. Girard, s'est assuré par l'analyse chimique que ce n'est point par la décomposition du vin que l'*ammoniaque* opère le désenivrement : il pense que ce ne peut être qu'en modifiant la sensibilité de la membrane muqueuse de l'estomac, et en agissant sur les nerfs innombrables qui s'y distribuent et qui transmettent au cerveau l'impression qu'ils ont reçue.

FINISTÈRE. — BREST. — *Marine.* — *Invention de M. Touboulic.* — Depuis le mois de novembre 1818, M. Touboulic, chef de l'atelier des boussoles dans ce port, a imaginé et fait exécuter un instrument qui apporte une grande précision dans les observations de nuit, à la mer, soit pour le relèvement des côtes, phares, lorsque l'on veut atterir ; soit pour déterminer les positions, lorsque l'on navigue en division ; soit enfin pour observer un phénomène céleste, ou déterminer les distances de deux astres. Cet instrument est une boussole de variation, dont la rose est collée sur du talc (substance minérale transparente). Une petite lanterne, placée à la partie antérieure de la boîte, porte sa lumière, par des passages pratiqués dans cette boîte et dans le bassin de la boussole jusqu'à la rose, dont toutes les divisions s'offrent à l'observateur avec une teinte douce qui ne l'empêche point d'apercevoir le point qu'il relève. L'avantage inappréciable de cet instrument, c'est qu'il permet d'observer dans quelque tems que ce soit, et en présence même de l'ennemi. Il offre ainsi de grandes sûretés pour la navi-

gation ; aussi a-t-il été favorablement accueilli et promptement appliqué. Le port de Brest en a déjà construit trente; Toulon, Rochefort et Lorient en font établir sur le même modèle.

A la même époque, M. Touboulic a appliqué sur la frégate *la Cléopâtre* de nouveaux *habitacles* dont la lumière, placée dans la batterie, parvient jusqu'aux roses transparentes collées sur le talc, de manière à les offrir à l'œil du timonnier, sans reflet sur les voiles et sans éclat susceptible de fatiguer la vue. Il résulte de l'application de ce nouveau système : qu'une seule lampe éclaire parfaitement la batterie (ou la chambre du capitaine dans les petits bâtimens), les deux boussoles, et sert aux opérations attribuées à la consigne; que la lumière n'est plus compromise sur le pont par le vent et la pluie ; que le volume des habitacles ne gêne plus les manœuvres; qu'il y a économie de cinquante pour cent sur la construction et sur la consommation du combustible, et enfin plus d'élégance et de solidité dans leur forme. Un vaisseau, trois frégates, six corvettes ou gabares emploient déjà ce nouveau système qui, comme l'a dit un officier instruit de la marine, *a tous les avantages, sans offrir aucun inconvénient.*

M. Touboulic a offert dernièrement à la marine une nouvelle *bouée de sauvetage*, qui a justifié toutes les espérances que l'on en avait conçues. Cette bouée porte un tube qui la traverse à son centre dans toute son épaisseur. Ce tube reçoit un artifice qui s'enflamme au départ d'une batterie de pistolet, dont un poids fait partir la détente lorsqu'on jette la bouée à l'eau. Cette fusée, qui brûle trente minutes, éclaire pendant la nuit les lieux qui l'environnent, et rend facile la recherche du *naufragé*, en même tems qu'elle lui montre le premier secours qui lui est offert. Sur cette même bouée est établie *une cloche* de huit livres, dont le battant est mis en jeu par le mouvement de la bouée sur les flots. Un marteau en métal, mu par un moulinet que le vent met en action, frappe aussi sur la cloche, et ajoute au bruit que l'on veut obtenir. Le naufragé et l'embarcation qui le recherche sont guidés par le feu ou le bruit de la cloche. On conçoit que ce double secours doit augmenter les chances de succès.

M. Touboulic est aussi inventeur d'une *machine à plonger*, nommée *Ictivandre de la scolégigraphie*, ou méthode pour apprendre simultanément à lire, à écrire et à dessiner; et de plusieurs autres machines intéressantes.

Département du nord. — *Pyramide de Denain.* — Dans sa

session de 1820, le conseil général de ce département a voté une somme de 17,000 fr. pour la reconstruction de la pyramide élevée sur la route de Bouchain à Valenciennes, en l'honneur du maréchal de Villars.

Haute-Vienne.—Limoges.—*Musée*.—On s'occupe de la formation d'un musée départemental dans cette ville. On y réunira des échantillons de toutes les productions du pays dans les trois règnes de la nature. Il y aura aussi des objets de mécanique, d'art et d'antiquité. Une société savante, qui existe dans la ville depuis fort longtems, et qui a rendu de nombreux services, aura la surveillance du musée. Un de ses membres sera chargé spécialement de la conservation de cet établissement.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Caen (*Calvados*). — *Académie des sciences, arts et belles-lettres*. —*Séance du* 1er *décembre* 1820.—MM. *Lair* et le docteur *Lesauvage* sont nommés commissaires pour vérifier, dans les parcs de Courseulles, l'explication qu'a donnée M. Gaillon de la coloration des huîtres parquées. (*Voyez* ci-dessus, pages 399 et 401). M. le président donne lecture d'une lettre de M. Cuvier, secrétaire de l'académie des sciences, adressée aux membres de l'académie de Caen ; cette lettre instruit l'académie que M. Cuvier a reçu de M. Lamouroux une tête de crocodile fossile, trouvée dans les carrières du village d'Allemagne, près de Caen, et qu'après que cette tête a été dégagée de son enveloppe calcaire, il a été reconnu qu'elle appartenait à une espèce non décrite. M. Cuvier demande à l'académie le squelette de crocodile trouvé également dans ces mêmes carrières, dont le tronc, qu'il se propose de dégager de la pierre où il est engagé, lui est nécessaire pour reconnaître et décrire l'espèce. Il offre de payer tous les frais que ce déplacement nécessitera, et promet de renvoyer cet objet dans deux mois. Cette demande donne lieu à quelques observations. L'académie, après avoir délibéré, arrête : Que son président écrira à M. Cuvier, pour lui faire part de l'impossibilité où se trouve l'académie d'accéder à sa demande, et pour offrir, au nom de la compagnie, de lui faire connaître ce fossile par tout moyen qui n'exigera pas son déplacement. —M. Vautier, associé correspondant, lit un mémoire sur l'origine et la filiation des langues grecque, latine et française, dont voici une analyse succincte. *Langue grecque*. Après avoir rappelé sommaire-

ment les faits et les traditions qui tendent à attribuer aux Grecs une origine asiatique, l'auteur cherche, dans ce que l'on connaît des rapports du grec avec les langues sémitiques d'une part, et le sanskrit de l'autre, les moyens d'apprécier les diverses hypothèses de filiation qu'on a prétendu en déduire. Cet examen, dans lequel il à principalement pris pour guides W. Jones, Ch. Wilkins et Fr. Schlegel, le conduit à ce résultat : *Que la langue grecque, formée du sanskrit, ou sortie avec lui d'une source commune, doit avoir pris naissance dans les régions de l'Asie centrale; d'où, par des émigrations successives, elle aura été portée dans l'Asie-Mineure, la Grèce propre, l'Asie méridionale*, et autres contrées. L'auteur présente la *langue latine* comme formée du mélange de deux dialectes grecs (l'éolique et le dorique) avec les langues des aborigènes de l'Italie, qui paraissent avoir en général appartenu à la race celtique. Il entre à cette occasion dans quelques détails sur les Celtes; il combat, en passant, l'hypothèse qui tendrait à faire dériver du celtique toutes les langues de l'Europe. Ses raisonnemens, dans cette partie, sont pour la plupart fondés sur les données fournies par Keyne, F. Schlegel, etc.

Dans ce qui a rapport à la formation de la *langue française*, il part d'abord de cette idée : *Que l'usage de la langue latine n'a jamais dû être très-pur parmi le peuple dans les Gaules, puisqu'à Rome même, dès le tems de Plaute, il existait un dialecte plébéien, que cet auteur oppose au latin propre, qualifié de* lingua nobilis. *Dans cette hypothèse, qu'ont adoptée Muratori, le président Fauchet et autres, il aurait existé dans les Gaules* (antérieurement à l'invasion des Francs) *une langue vulgaire, formée du latin altéré par le celtique primitif des Gaulois.* C'est en se combinant avec ce premier idiome roman, mêlé de celtique, que la langue des Francs aurait formé, vers la fin du cinquième siècle, ce nouveau roman mêlé de tudesque qui, dès l'an 813, avait tellement prévalu sur le latin dans les Gaules, qu'un concile de Tours, tenu en cette même année, ordonna de l'employer dans les homélies.

Arrivé au serment de Louis *le Germanique* (1), l'auteur remarque

---

(1) Voici le serment de Louis, d'après *Nithard*, manuscrit du Vatican : — « *Pro deo amur et pro christian poplo et nostro commun salvament dist di en avant in quant deus savir et prodir me dunat, si salvara jeo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa si com om per dreit son fradra salvar dist in o quid il ni altre*

sur ce précieux document : 1° Que les termes en paraissent plus analogues à ceux de l'italien et de l'espagnol qu'au français moderne ; 2° qu'on n'y trouve plus de traces des déclinaisons latines, mais qu'on n'y remarque pas encore d'articles, quoique le contraire ait été affirmé. L'auteur observe de plus que ce fameux serment ne nous a été conservé en original que par hasard, et par une heureuse fantaisie du chroniqueur Nithard ; la nouvelle langue, encore trop grossière à cette époque, n'ayant été employée que beaucoup plus tard dans les écrits (2). Il passe de là aux documens positifs que nous fournit le onzième siècle, à la séparation des langues italienne, catalane et française ; à la distinction des deux dialectes français, dites *langue d'oc* et *langue d'oïl*, et enfin au siècle de François Ier, qui fixa les principes de la langue française, et prépara les chefs-d'œuvre de celui de Louis XIV.—Dans cette dernière partie de son travail, l'auteur a suivi Muratori, Fauchet, Andrès et De la Rue.

— *Séance du 22 décembre.* — Une lettre de M. de Vendeuvre, maire de Caen, informe l'académie qu'il met à la disposition de cette compagnie l'ancienne chapelle du petit séminaire, qu'il a fait disposer pour recevoir les trois compagnies savantes de la ville. L'académie arrête des remercîmens à M. le maire, et décide que MM. de Magneville, de Baudre et le secrétaire se concerteront avec les commissaires de la société d'agriculture et celle de médecine, afin de faire préparer le local des séances particulières des trois sociétés, avec les fonds mis à leur disposition.—M. Bitourné jeune, né à Caen, ingénieur des ponts et chaussées dans le département de Maine-et-Loire, fait hommage à l'académie d'un ouvrage ayant pour titre : « *Essai sur la maniere dont un poids agit sur ses divers appuis* », et dédié à cette société. L'académie nomme M. Bitourné associé correspondant.

---

si fazet et ab ludher nul plaid numquam prindrat qui meon volt cist meon fradre Karle in damno sit. » (I. S. S.)

(2) Ainsi, le siècle le plus décrié par son ignorance, le dixième siècle, a donné naissance à une des langues les plus polies de l'Europe. La connaissance du bon latin était rare ; le latin vulgaire tombait dans le mépris, et aurait entièrement disparu, s'il n'avait pas été la langue de la religion. Le roman en profita ; il s'introduisit à la cour, et fut employé par les évêques dans les conciles. Son perfectionnement serait l'objet de curieuses recherches. (I. S. S.)

M. Prudhomme lit deux pièces de vers envoyées par M. *Prudhomme du Haucours*, habitant de l'île de France, associé correspondant : la première est une épître adressée à un ami de son enfance ; la deuxième est une élégie adressée à un ami sur la mort de son épouse.

Evreux (*Eure*).—*La Société de médecine, chirurgie et pharmacie du département* décernera, dans sa séance publique de l'année 1821, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, à l'auteur du meilleur mémoire en réponse à la question suivante : *Déterminer la nature, le caractère, les causes, les différences et le traitement de l'hydrocéphale ou hydropisie du cerveau.* Une médaille d'argent sera décernée à l'auteur du mémoire qui aura le plus approché du prix. Les mémoires doivent être remis au comité central, sous le couvert du secrétariat, avant le premier août 1821.

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — *Le Cercle académique*, dont nous avons annoncé la fondation (T. VIII, pag. 204), a proposé, pour sujet d'un concours d'éloquence, l'*Eloge de Dorange*, jeune poète moissonné à l'entrée d'une carrière où il avait débuté avec succès ; le prix est une branche de laurier en vermeil, de la valeur de 200 fr. Les ouvrages des concurrens devront parvenir, avant le 1er mai, à M. Grange fils, président du cercle.

La même société a déjà publié les trois premières livraisons d'un recueil littéraire, ayant pour titre l'*Alcyon*, et qui paraît, par cahiers de trois feuilles, dans la première quinzaine de chaque mois. Prix : 20 fr. pour une année, c'est-à-dire pour douze livraisons.—Bechet, Durey et Lecomte, libraires, à Paris.

Nancy. (*Meurte.*) — *La Société royale des sciences, lettres, arts et agriculture*, a publié le précis de ses travaux pendant les années 1816, 1817, 1818. (*Voy.* T. IV, pag. 206). Deux prix ont été proposés pour les années 1820 et 1821 ; le premier a pour objet la *Topographie médicale du département de la Meurte ;* le second, le *Siége de Nancy*, par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et sa délivrance par René II, duc de Lorraine.

PARIS.

Institut. — *Académie royale des sciences. Errata* de la séance du mardi 26 décembre 1820. (*Ci-dessus*, p. 205.) Nous avons omis, dans le compte rendu de cette séance, la lecture d'un mémoire de M. Geof-

froy Saint-Hilaire, intitulé : *De la génération et du développement de quelques idées fondamentales dans les études anatomiques.*

Février 1821. — *Séance du* 5. — Au nom d'une commission, M. Delambre lit un rapport sur un mémoire de M. Paravey, relatif *aux connaissances astronomiques des Chaldéens.* M. Daubuisson est nommé correspondant de la section de minéralogie.

— *Du* 12. Au nom d'une commission, M. Latreille lit un rapport sur le voyage de M. d'Urville. « Votre commission est d'avis, dit en terminant M. le rapporteur, que le zèle de M. d'Urville mérite d'être encouragé par un témoignage de votre estime..... Flatté, à juste titre, de votre bienveillance, il fera de nouveaux efforts pour y répondre, et vous vous applaudirez d'avoir développé un germe d'émulation qui, faute d'une telle nourriture, languit ou périt presque toujours ». — M. de Humboldt présente une carte de l'île de Cuba, rédigée sur les observations astronomiques des navigateurs espagnols et sur celles de M. de Humboldt lui-même. Cette carte est accompagnée d'un plan de la ville et du port de la Havane. M. de Humboldt lit ensuite de nouvelles recherches sur les lois que l'on observe dans la distribution des formes végétales. — M. Vallée lit un *mémoire sur la vision*, et M. Chomel, des *observations sur l'emploi des sulfates de kinine dans les fièvres intermittentes.*

— *Du* 19. — Au nom d'une commission, M. Cuvier lit un rapport sur un mémoire de M. Audouin, intitulé : *Recherches anatomiques sur le thorax des insectes*, ou examen des pièces qui entrent dans sa composition. Ce rapport est plein d'encouragemens les plus flatteurs pour son jeune et savant auteur. — M. Coquebert de Montbret lit un mémoire sur une ébauche de *carte minéralogique de France*, sur laquelle ont été tracées les limites géographiques de la culture des vignes, des oliviers et des orangers. On décide que l'académie fera faire deux copies de la carte, objet de ce mémoire. — M. Dupin lit un mémoire sur les conditions auxquelles les commissaires pourront décerner le *prix de mécanique.* Aucune description n'a été envoyée cette année ; et la commission n'a rien connu qui pût mériter le prix.

— *Du* 26. — M. Dutrochet commence la lecture d'un *mémoire sur les parties végétantes des animaux vertébrés.* M. Larch commence la lecture d'un *mémoire sur les fièvres catarrhales.* — M. Thénard, au nom d'une commission, lit un *rapport sur les moyens de dénaturer*

les sels : question proposée à l'académie par le ministre de l'intérieur, conformément au désir des comités de l'intérieur et des finances du conseil d'état.

— *Académie française.* — *Séance extraordinaire du 6 janvier.* — M. Andrieux lit une *notice historique sur Guillaume Budée*, contemporain d'Erasme, et auteur de plusieurs savans écrits, dont l'un sur l'institution d'un prince, adressé à François Ier; et M. Perceval de Grand-Maison, le septième chant de son poème de *Philippe-Auguste.*

— *Académie royale des inscriptions et belles-lettres.* — Dans le courant de l'un des derniers mois de 1820, M. Mongez a lu à l'académie des belles-lettres un mémoire sur l'*emploi du fer dans les monnaies antiques.* — Le 19 janvier dernier, le même savant a communiqué à l'académie les renseignemens qu'on lui a envoyés de Madrid, sur le beau groupe antique désigné ordinairement sous le nom de *Castor et Pollux*, et dont on voit une copie fidèle dans le jardin des Tuileries. — M. Dureau de la Malle a lu un mémoire sur un monument celtique romain, nommé *la fontaine de la Herse*, et situé près de Bellesme, département de l'Orne.

— *L'Etat de l'Institut royal de France*, pour l'année 1821, fait connaître les changemens survenus, en 1820, dans les différentes académies. En voici le relevé : 1° à *l'académie des sciences*, M. le baron *Palissot de Beauvois*, élu le 17 novembre 1820, est mort le 11 janvier 1820, et a été remplacé par M. *Dupetit-Thouars*, le 10 avril 1820; M. le chevalier *Banks*, de Londres, associé étranger, élu en 1787, est mort au mois de juin 1820, et a été remplacé, le 4 septembre, par M. *Gauss*, de Gottingen. Parmi les correspondans, MM. *Blagden*, de Londres; *Lafosse*, de Villeneuve-le-Roi; *Duvaucel*, d'Evreux; *Mudge*, de Londres; *Palassou*, de Pau, sont morts en 1820, et ont été remplacés par MM. *Leslie*, d'Edimbourg; *Thaër*, de Berlin; *Brinkley*, de Dublin; *Boehnenberger*, de Stuttgard, et *Daubuisson*, de Toulouse. — 2° *A l'académie française*, M. le comte de *Volney*, élu le 6 décembre 1795, est mort le 26 avril 1820. Il a été remplacé, le 8 juin, par M. le marquis de *Pastoret*, déjà membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — 3° *A l'académie des inscriptions*, M. l'abbé *Morelli*, de Venise, élu associé étranger le 21 mars 1817, est mort le 5 mai 1819, et a été remplacé par M. l'abbé *Sestini*, de Florence, le 22 décembre 1820.

M. *Fauris de Saint-Vincent*, élu académicien libre, le 2 août 1816, est mort le 15 novembre 1819, et a été remplacé, le 28 janvier 1820, par M. le comte *d'Hauterive*. M. *Wittenbach*, de Leyde, élu associé étranger le 11 novembre 1814, est mort le 18 janvier 1820, et a été remplacé, le 29 décembre, par M. *Heeren*, de Gottingen. M. *Töchon*, d'Annecy, élu académicien le 13 décembre 1816, est mort le 19 août 1820, et a été remplacé le 22 septembre, par M. de Saint-Martin. M. *Delandine*, de Lyon, correspondant, élu le 17 juin 1800, est mort en juin 1820.—4° *A l'académie des beaux arts*, M. *West*, de Londres, élu associé étranger le 7 mai 1802, est mort en 1820. M. *Cammucini*, de Rome, a été élu, le 17 juin 1820, associé étranger, en remplacement de M. *Appiani*, mort en 1817. M. *Antolini*, de Milan, a été élu associé étranger le 17 juin 1820, en remplacement de M. *Marvuglia*, mort en 1815.

—*La Société pour l'amélioration des méthodes d'enseignement*, plus connue sous le nom de *Société des méthodes*, continue ses utiles travaux. Il a été donné dans la *Revue* (Tom. V, pag. 392 et suivantes) une analyse des principaux objets dont cette Société s'est occupée, depuis le mois de mai 1819, époque de sa fondation, jusqu'à la fin de la même année. Nous allons donner l'indication sommaire de ses travaux pendant l'année 1820.

—*Janvier.*—M. Latour, de Liége, envoie un travail sur l'application de l'enseignement mutuel à l'étude de la grammaire française.

—*Février.*—M. Coquebert de Montbret lit un mémoire plein d'observations utiles et ingénieuses sur l'enseignement et l'étude de la langue latine. Il propose de faire un recueil d'aphorismes, de devises, de mots courts et remarquables, pour familiariser les enfans avec cette langue. Il présente aussi des idées sur la confection d'un dictionnaire élémentaire.—M. De Lasteyrie lit un mémoire sur la manière d'enseigner les langues, d'après une méthode qu'il a lui-même mise en pratique.

—*Mars.*—La société arrête le programme d'un prix de 600 francs, qu'elle propose pour la meilleure méthode d'enseignement d'une branche quelconque de nos connaissances. (*Voyez* le texte de ce *programme* dans la *Revue*, Tom. V, pag. 605.)—M. Phiquepal fait la démonstration de deux machines de son invention, destinées à l'en-

seignement de l'arithmétique et de la géométrie.—M. Francœur fait un rapport sur un travail manuscrit de M. *Roger*, intitulé : *Cours de géométrie pratique et élémentaire*.—M. Amoros lit un mémoire sur les moyens de décerner quelques prix d'une valeur modique pour récompenser les travaux utiles à l'instruction.

—*Avril*.—M. Basset lit une dissertation sur les méthodes, et M. Perrier un mémoire sur la nécessité de faire précéder l'établissement de toute institution par la formation de bons instituteurs ; il propose quelques idées pour arriver à ce résultat. — M. Morel fait un rapport sur un mémoire de M. *De la Salette*, concernant l'enseignement de la musique. On arrête que le rapport sera communiqué à l'auteur.—Une commission est nommée pour s'occuper d'un choix de poésies propres à être mises en musique et placées entre les mains de la jeunesse.

—*Mai*.—M. Sylvestre lit un mémoire sur l'ordre à suivre dans la marche des études, sur le meilleur emploi du tems, et sur la plus prompte et la plus générale acquisition des connaissances.—M. Morel lit une dissertation philosophique sur les méthodes.—M. Pottier donne communication de la premiere partie d'un travail sur la direction générale de l'éducation et sur l'enseignement des langues, appliqué principalement à la langue latine.

—*Juin*.—M. Ch. Renouard fait lecture d'un mémoire sur un système général de classification des études et de division des établissemens d'éducation, d'après la diversité des âges, des degrés d'étude et des conditions.

—*Juillet*.—M. De Lasteyrie communique une lettre de M. Naharzo, sur une nouvelle méthode de lecture et d'écriture qui, bien que composée pour la langue espagnole, est applicable à toutes les langues.—M. Champollion Figeac lit un mémoire sur les langues considérées dans leurs rapports avec l'histoire, et M. H. Cloquet un autre mémoire sur la physiologie, considérée comme base des méthodes d'éducation.

—*Août*.—La société s'occupe d'un projet tendant à fonder, sous sa direction, une école expérimentale et d'essai pour les meilleures méthodes d'enseignement.

—*Septembre*.—M. Teullié fait un rapport sur un ouvrage adressé par M. Lebrun, relatif à l'architecture. On reconnaît que l'examen de cet ouvrage n'est point dans les attributions de la société.—M. Robert, de Besançon, adresse des tableaux sur l'étude de l'histoire et de la mythologie, d'après la méthode d'enseignement mutuel.

—*Octobre.*—M. Jomard fait un rapport sur un ouvrage manuscrit de M. Tisserand, intitulé : *Arithmétique élémentaire.*—M. Llorente donne lecture d'un mémoire sur une méthode générale de distribution des études et sur l'emploi du tems dans l'éducation.—Diverses commissions sont nommées pour s'occuper de la mise en exécution du projet d'école expérimentale.

—*Novembre.*—M. Charles Witte, de Berlin, fait hommage à la société d'un ouvrage allemand *sur l'éducation*, dont il est l'auteur, et donne verbalement des développemens remplis d'intérêt sur ses principes et sur les résultats pratiques qu'il a obtenus.—Sur la proposition de M. Coquebert de Montbret, la société arrête que, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, elle fixera par écrit les principes par lesquels elle jugera à propos de se diriger, et dont la réunion formera comme sa profession de foi en matière d'éducation. L'auteur de la proposition donne pour exemple l'axiome suivant, dont la justesse est reconnue par tous les membres, sans discussion : *L'éducation sera dirigée de manière qu'à quelque époque qu'elle soit interrompue, l'enfant ait acquis une instruction positive.*

—*Décembre.*—M. Coquebert de Montbret, dans un premier rapport sur l'ouvrage de M. le *docteur Ch. Witte*, fait le récit des résultats étonnans que M. Witte a obtenus dans l'éducation de son fils.—De nombreux rapports ont été faits par les diverses commissions nommées pour la mise en exécution du projet d'école expérimentale; nous croyons ne pas devoir donner une connaissance partielle de ces travaux, que nous ferons ultérieurement connaître dans leur ensemble.

Le bureau, pendant l'année 1820, a été composé ainsi qu'il suit. Président, M. *Degérando*; vice-président, M. *de Lasteyrie*; secrétaire général, M. *Lebeuf*; secrétaires, MM. *Champollion Figeac* et *Ch. Renouard*; trésorier, M. *Laffon-Ladebat* père. C. R.

Académie royale de médecine. — *Nominations.* — Par décision du 6 février, le roi a approuvé les nominations faites par cette société pour les places de titulaires vacantes dans son sein. (Voyez ci-dessus, T. IX, pag. 206.)

Dans la classe de médecine : MM. *Keraudren*, inspecteur général du service de santé de la marine ; *Lerminier*, médecin de l'hôpital de la Charité ; *Adelon*, docteur en médecine ; *Guersent*, médecin de l'hôpital des Enfans ; *Dupuy*, professeur à l'école royale vétérinaire d'Alfort ; *Jadelot*, médecin de l'hôpital des Enfans ; *Moreau*, de la

Sarthe, professeur de la faculté de médecine de Paris; *Marc*, membre du conseil de salubrité de Paris; *Renauldin*, médecin de l'hôpital de Beaujon; *Alard*, ancien secrétaire général de la société médicale d'émulation; *Bally*, docteur en médecine; *Husson*, médecin de l'Hôtel-Dieu; *Landré-Beauvais*, médecin de l'école royale polytechnique; *Louyer de Villermay*, docteur en médecine; *Desplas*, médecin vétérinaire; *Hypolite Cloquet*, docteur en médecine; *Désormeaux*, professeur de la faculté de médecine de Paris; *Rullier*, docteur en médecine; *Itard*, médecin de l'institution royale des sourds-muets; *Magendie*, docteur en médecine; *Delens*, secrétaire général de l'athénée de médecine de Paris; *Léveillé*, médecin des prisons du département de la Seine; *Desmarets*, professeur à l'école royale vétérinaire d'Alfort.

Dans la classe de chirurgie : MM. *Breschet*, chef des travaux anatomiques de la faculté de médecine; *Jules Cloquet*, chirurgien en second de l'hôpital de Saint-Louis; *Cullerier*, chirurgien en chef de l'hôpital des vénériens; *Murat*, chirurgien en chef de l'hôpital de Bicêtre; *Ribes*, chirurgien de l'hôtel royal des Invalides; *Duval*, docteur en chirurgie; *Lisfranc*, chirurgien du bureau central d'administration des hospices; *Demours*, médecin oculiste de S. M.; *Beauchêne* fils, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine; *Hedelhofer*, docteur en chirurgie; *Moreau*, professeur d'accouchement.

Et *dans la section de pharmacie :* MM. *Boudet*, pharmacien à Paris; *Cadet*, *idem*; *Derosne*, *idem*; *Caventou*, *idem*; *Clarion*, professeur adjoint à l'école de pharmacie; *Laubert*, pharmacien en chef des armées.

—*Conseil royal des prisons.—Prix distribués.*— Un prix avait été proposé par cette société, pour l'auteur du meilleur mémoire *sur les moyens d'améliorer le régime des prisons et le sort des prisonniers.* La commission a désigné le mémoire d'un jeune avocat de Beauvais, M. Ernest d'Anjou, et l'a jugé digne du prix. Ce résultat a été proclamé, dans la séance du conseil des prisons qui s'est tenue, le 13 mars, dans les appartemens et sous la présidence de M. le duc d'Angoulême. Dans la même séance, le Prince a remis lui-même, à M. L. P. de Jussieu, le prix qui lui a été décerné par le conseil royal, pour son ouvrage intitulé *Antoine et Maurice*, destiné à être donné en lecture aux prisonniers. Une mention honorable a été accordée à M. Achard,

conseiller à la cour royale de Lyon, pour son ouvrage intitulé : *Laurent ou les Prisonniers.*

—*Médecine.—Remède contre la rage.*—Dans un rapport fait à la Faculté de médecine, sur les vertus anti-hydrophobiques de la *scutellaria lateriflora* (Voy. *la Revue*, T. VI. p. 551), M. Mérat fait observer que le médecin de New-Yorck, qui célèbre l'efficacité de cette plante, et qui parle de près de mille guérisons obtenues par ce moyen, ne distingue, dans aucun cas, l'hydrophobie de la rage, et semble ignorer que la première n'est qu'un symptôme de la seconde, qui peut exister dans d'autres maladies. L'hydrophobie n'est qu'une nevrose susceptible parfois de guérison, tandis que la rage déclarée est toujours incurable. Le docteur Mérat craint que la *scutellaria lateriflora* n'ait pas plus de succès contre la rage que l'*anasellis*, si vantée autrefois, et l'*alisma plantago*, récemment présentée comme un véritable remède, et qui, dans la réalité, est, ainsi que le précédent, sans propriétés dans cette affreuse maladie. Pour prononcer, on doit attendre que les médecins américains nous aient éclairés sur ce sujet.

—*Chirurgie.—Observation relative à l'application, sur un jeune homme de vingt-deux ans, d'un appareil propre à corriger la difformité appelée vulgairement menton de galoche.* — C'est en 1807 que M. Catalan, chirurgien-dentiste, a inventé cet appareil qu'il a nommé *plan incliné*, et qui a obtenu l'approbation de la société de médecine et des plus célèbres chirurgiens de Paris. M. Catalan ne s'était encore servi de son appareil que pour des enfans, lorsqu'au mois de novembre 1819, un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, deuxième clerc de notaire, rue Saint-Antoine, n° 218, vint se presenter à lui avec la défectuosité ci-dessus énoncée, poussée à un tel point qu'il ne pouvait rompre les alimens par le concours des deux mâchoires, sans excorier les gencives supérieures, tant les dents de la mâchoire inférieure couvraient celles de la supérieure, qui, dans l'ordre naturel, doivent les précéder. MM. les professeurs Antoine Dubois et Boyer constatèrent l'état de la difformité; après quoi, M. Catalan appliqua l'appareil le 4 décembre 1819. Le 28 du même mois, M. Bruneau, plein de joie et de reconnaissance, vint demander qu'on le lui ôtât : pendant quelques jours, il le conserva seulement aux heures du sommeil, pouvant l'ôter et le remettre avec la même faci-

lité. Ainsi, en vingt-quatre jours, cet appareil a opéré la restitution des formes voulues par la nature, chez un sujet de vingt-deux ans, en ne lui causant qu'une gêne momentannée.

Hôpital Saint-Louis. — *Extrait du compte des dépenses faites, pendant l'année* 1820, *pour l'éclairage de cet établissement par le gaz hydrogène carboné, présenté par M. Péligot, administrateur des hôpitaux et hospices.* — La consommation du charbon de terre a été de 3,179 hectolitres 50, qui, au prix de 4 fr. 20 c. l'hectolitre, ont coûté 13,353 fr. 90 c. La vente du coke (charbon distillé) et du goudron, résidus de la distillation, a produit 11,925 fr. 84 c.; reste donc pour la dépense résultante de la consommation du charbon 1,428 fr. 06 c. En y ajoutant les frais accessoires montant à 2,260 fr., et dans lesquels on a compris pour 400 fr. une cornue de rechange, quoiqu'aucune n'ait été mise hors de service en 1820, le total de la dépense est de 3,688 fr. 06 c., pour 714,321 pieds cubes de gaz hydrogène carboné. L'éclairage à l'huile coûtait 8,000 fr. : la différence est donc de 4,311 fr. 94 c., qui représentent, et au-delà, l'intérêt à dix pour cent de 40,000 fr., somme avec laquelle on pourrait établir un appareil d'éclairage qui suffirait pour l'hôpital.

En effet, il faut rappeler ici que l'appareil actuel a coûté 120,000 fr., mais que l'on comprend dans cette dépense: 1° tous les essais qui ont dû être faits; 2° les frais de construction des bâtimens qui renferment les fourneaux et les chaudières des bains de l'hôpital; 3° enfin, que le corps de l'appareil placé dans ces mêmes bâtimens a été établi pour un éclairage de 120 à 150 becs, qui devait s'étendre de l'hôpital Saint-Louis à l'hospice des Incurables (hommes), à la maison royale de santé et à la prison de Saint-Lazare.

En prélevant 4,000 fr., montant de l'intérêt à dix pour cent de 40,000 fr., il reste encore en bénifice net 311 fr. 94 c.; mais le plus beau bénéfice résulte des considérations suivantes. En comparant l'ancien éclairage au nouveau, on voit que, dans l'ancien mode, l'hôpital n'était éclairé qu'avec 127 becs, tandis qu'il l'est maintenant avec 320, et que chaque bec, alimenté avec le gaz, donne plus de lumière que chaque ancien bec alimenté avec l'huile; on estime généralement que l'hôpital est trois fois mieux éclairé qu'il ne l'était autrefois; c'est-à-dire, que pour l'éclairer à l'huile, tel qu'il l'est maintenant avec le gaz, il faudrait dépenser une somme de 24,000 fr : or, on produit cet effet en dépensant 7,688 fr. 06 c. par an. L'éclairage au

gaz, établi à l'hôpital Saint-Louis, donne donc réellement une économie annuelle de 16,311 fr. 94 c.

Tels sont les résultats présentés par M. Péligot, et fondés sur des données positives. Il nous semble même qu'il les a diminués en prenant l'intérêt à dix, au lieu de cinq pour cent ; dans ce dernier cas, l'économie relative serait de 18,311 fr., et l'économie absolue de 2,311 fr. 94 c. Dans l'article que nous avons donné sur cet objet (T. VIII, pag. 212), nous avions estimé approximativement l'économie absolue à 15,000 fr., et l'économie relative à 3,000 fr.; ainsi nous étions plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. La dépense faite pour la construction des appareils est le seul article qui puisse être un objet de contestation. Elle est, comme on l'a dit ci-dessus, de 120,000 fr. au lieu de 100,000 fr., somme à laquelle nous l'avions estimée ; suivant M. Péligot, la portion applicable à l'hôpital Saint-Louis est de 40,000 fr., tandis que nous ne l'avions portée qu'à 25,000 fr. Les excellentes observations que M. Arago a jointes au compte de M. Péligot (*Voyez* Annales de chimie et de physique, T. XV, pag. 404), nous fournissent des faits à l'appui de ces deux évaluations. « Sur les 120,000 fr. dépensés, dit M. Arago, 42,000 ont été employés en simples travaux de maçonnerie, l'administration ayant désiré que le nouvel édifice ne formât pas un disparate trop choquant à côté des belles lignes d'architecture du bâtiment principal; et 6,000 fr. cependant auraient suffi, si, comme en Angleterre, on s'était contenté de mettre l'appareil à l'abri sous un hangard. Enfin, et ceci me paraît trancher toute difficulté sur cet article, j'ai sous les yeux un tarif imprimé que M. Gengembre a fait distribuer, et dans lequel il s'engage à établir un appareil de 400 becs, semblable à celui de l'hôpital Saint-Louis, pour la somme de 23,000 fr. »

« Le savant distingué, qui a publié un examen critique de l'éclairage par le gaz hydrogène, a supposé que, dans un établissement semblable à celui de l'hôpital, on userait quatre cornues de fonte par an. Mais, en 1820, il n'y a pas eu de cornue hors de service ; en 1819, une seule a été usée : elle durait depuis dix-sept mois, et avait servi non seulement à l'éclairage durant l'année, mais encore à tous les essais antérieurs de la commission. Une erreur plus grave, qu'on a également commise, consiste à supposer que, si la cornue est usée, les bouchons et les ajustages le sont aussi, tandis qu'en réalité ces dernières parties qui se montent à vis et à écrou sur la cornue proprement dite,

n'éprouvent pas de détérioration appréciable, et pourront servir pendant un grand nombre d'années. »

Si, comme nous avons lieu de le croire, le chimiste habile (M. Clément) qui s'est déclaré l'antagoniste de l'éclairage par le gaz, adresse à la *Revue* des remarques critiques sur l'*article des Annales de chimie* et sur le nôtre, nous nous empresserons de les publier dans un de nos prochains cahiers. A. M....t.

Tableau comparatif des condamnations aux peines afflictives et infamantes, prononcées par les cours d'assises pendant les années 1817, 1818 *et* 1819.—Les amis de l'humanité observeront avec satisfaction que, malgré la prétendue corruption du siècle, le nombre des crimes diminue d'une manière sensible.

	En 1817.	En 1818.	En 1819.
Condamnés aux travaux forcés à perpétuité et à la flétrissure.....	511.	393.	398.
A tems.....	2,645.	1,992.	1,421.
A tems, avec flétrissure, pour crime de faux ou vagabondage.....	173.	184.	196.
TOTAL.....	3,329.	2,569.	2,015.

Nous remarquerons cependant que, dans cet aperçu, ne sont pas comprises les condamnations à la réclusion, à la déportation et au bannissement.

Instruction publique.—Une ordonnance royale, du 25 février 1821, apporte dans l'organisation de l'université de France des modifications dont il est difficile de prévoir les résultats. Le pouvoir du président du conseil de l'instruction publique est beaucoup augmenté (art. 1er à 7). L'académie de Paris aura, comme les autres académies, un recteur, qui sera toujours un des membres du conseil royal de l'instruction publique. Par une ordonnance du même jour, c'est M. l'abbé Nicolle, ancien principal du collége d'Odessa, qui est nommé à ces importantes fonctions. Le chef-lieu de l'académie de Paris sera l'ancienne maison de Sorbonne, où seront placées les écoles des facultés de théologie, des sciences et des lettres, ainsi que l'*École normale* (art. 9). Les évêques auront droit de surveillance et de visite, en ce

qui concerne la religion, sur les colléges de leurs diocèses (art. 15). L'enseignement sera uniforme dans tous les colléges. Le conseil de l'instruction publique fera publier, à la fin de chaque année scolaire, le catalogue des ouvrages dont les professeurs se serviront *exclusivement* pendant l'année suivante (art. 16). L'enseignement des sciences sera séparé de celui des lettres. Le cours de philosophie des colléges sera de deux ans : les leçons ne pourront être données qu'en latin (art. 17). Il y aura, près des colléges royaux, des agrégés nommés au concours, et les professeurs des colléges royaux ne pourront être choisis que parmi ces agrégés (art. 18). Il sera distribué des médailles d'or aux professeurs des colléges qui se seront distingués par leur conduite religieuse et morale et par leurs succès dans l'enseignement (art. 20). Il sera établi des écoles normales-partielles près les colléges royaux de Paris, qui auront des pensionnaires, et près le collége royal du chef-lieu de chaque académie (art. 24).

— *Enseignement mutuel.—Ecole normale.*—Le ministre de l'intérieur, persuadé que le bien de l'instruction primaire exige que l'enseignement mutuel se répande de plus en plus et se conserve en même tems dans toute sa pureté ; désirant en outre augmenter le plus qu'il est possible les écoles où il est en usage, a écrit à tous les préfets, pour les inviter à appeler l'attention des magistrats sur l'*école normale élémentaire* de Paris, où l'instruction est gratuite, et dans laquelle on accorde le logement, pendant la durée du cours, aux élèves qui se destinent à la direction des écoles-modèles.

— M. Hénaux, mort dernièrement à Paris, a laissé par testament 6,000 fr. aux 12 arrondissemens de Paris, pour accélérer les progrès de l'enseignement mutuel.

Publications nouvelles.—*Encyclopédie des dames*, par messieurs Francœur, Pujoulx, Ph. Chasles, Boitard, Pariset, Eyriès, de Jouy, Aignan, Vervély, Kératry et mesdames Pariset, Elise Voïart, de Bawr et de Maraise.—Embrasser dans une série de traités élémentaires l'ensemble du système encyclopédique ; présenter dans un tableau exact, mais réduit, la science tout entière : tel est le plan que se sont tracé les auteurs de l'ouvrage que va publier M. Audot, libraire-éditeur, rue des Macons Sorbonne, n° 11. Cette Encyclopédie aura environ 187 vol. in-18°, dont plusieurs de planches, imprimés avec des caractères neufs, par Firmin Didot.—Le prix de chaque vol. broché, de texte ou de figures, est de 5 fr. pour les personnes qui souscriront

à l'ouvrage complet; il augmentera pour celles qui ne voudront avoir qu'une ou plusieurs parties. Il sera mis en vente, chaque mois, une livraison de 3 vol. du prix de 9 fr. Les souscripteurs qui se seront fait inscrire avant le 1er mai, recevront *gratis* les volumes qui excéderont le nombre indiqué dans le prospectus.—On souscrit chez l'éditeur et chez tous les libraires de France et de l'étranger qui sont en correspondance avec Paris.

—*Histoire naturelle.—Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupèdes*, où l'on établit les caractères de plusieurs espèces d'animaux que les révolutions du globe paraissent avoir détruites; par M. le baron CUVIER, conseiller d'état, l'un des quarante de l'académie française, secrétaire perpétuel de celle des sciences, etc., etc. Nouvelle édition, entièrement refondue, et considérablement augmentée.

La première édition de cet ouvrage, publiée en 1812, n'était qu'un recueil des mémoires insérés à diverses époques par l'auteur, dans les Annales du Muséum d'histoire naturelle, liés ensemble au moyen de quelques articles supplémentaires et précédés d'une introduction. Il résultait, de ce mode de publication, que plusieurs articles étaient restés incomplets, et qu'il n'avait pas été possible de les disposer tous dans l'ordre le plus méthodique. Cependant cette édition a été promptement épuisée; quelques-unes de ses parties ont été traduites en diverses langues, avec des commentaires et des additions des traducteurs. La science des fossiles a fait, d'ailleurs, de grands progrès en Europe, depuis l'époque de cette première édition; des savans célèbres ont recueilli les fossiles de leur pays, et en ont publié des figures et des descriptions excellentes.

L'auteur a lui-même continué avec une ardeur soutenue ses recherches en France, et il a fait des voyages en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, principalement dans la vue de recueillir des fossiles, de décrire ceux qui avaient été rassemblés dans les principaux cabinets, et d'observer avec attention les gîtes où ils se sont trouvés; il s'est vu en état de déposer au cabinet du roi, à Paris, une quantité considérable de richesses nouvelles, et de réunir dans son porte-feuille un grand nombre de dessins intéressans, dont il se propose d'orner son ouvrage.

L'histoire des couches dans lesquelles les os fossiles sont renfermés,

des minéraux, des coquilles et des autres productions animales et végétales qui les accompagnent, a reçu aussi, depuis 1812, de grands et d'importans perfectionnemens.

L'autre science auxiliaire de celle des os fossiles, l'ostéologie des animaux, n'a pas reçu des accroissemens moins importans que celle des couches du globe. Les travaux de plusieurs anatomistes qui se sont occupés de l'étude philosophique de l'ostéologie comparée, ont aussi fait connaître des os et des parties d'os de divers animaux dont il a été possible de tirer un grand parti pour l'explication des os fossiles. L'histoire des anciens peuples, base si nécessaire de toute opinion positive sur l'histoire du globe lui-même, n'a pas laissé que d'obtenir aussi quelques éclaircissemens dans ces dernières années par les études de plusieurs savans allemands et français, et par les extraits que de savans anglais nous ont donnés des livres sacrés des Indous.

C'est avec ces nombreux matériaux que l'auteur a entrepris cette édition nouvelle. Il y fera connaître plusieurs espèces d'animaux perdus dont il n'avait pas encore parlé dans ses mémoires précédens. Une grande partie de ces espèces sera nouvelle pour la science et n'a encore été décrite par aucun naturaliste; mais l'auteur présentera aussi toutes celles qui, depuis 1812, ont été décrites ou indiquées par d'autres. Il donnera également un grand nombre de morceaux appartenant aux espèces anciennement connues, mais qui peuvent contribuer à rendre plus exactes les notions que l'on avait, soit des caractères de ces espèces, soit de l'étendue des contrées qu'elles occupent sur le globe. Il publiera aussi les squelettes et le détail des espèces vivantes qui n'ont point encore été décrites ni figurées, et dont la connaissance est nécessaire pour déterminer les espèces fossiles. Le nombre des planches sera de près d'un tiers plus considérable. Indépendamment de ces augmentations, l'édition nouvelle aura l'avantage d'être disposée dans un meilleur ordre; elle ne se ressentira plus de la manière fragmentaire et successive dont avaient été rédigés les mémoires qui composaient la première; chaque fait, chaque idée y sera à sa place, et on pourra la lire et l'étudier de suite, sans être obligé de revenir sur les premiers mémoires, et de les rectifier au moyen des idées nouvelles et des supplémens contenus dans les mémoires suivans.

Depuis huit ans, l'auteur n'a cessé de revoir, de compléter et de coordonner son travail, et il n'est pas douteux que cet ouvrage, sous

sa nouvelle forme, sera trouvé également digne de l'attention des savans et des personnes qui s'occupent avec quelque intérêt des grandes questions qui y sont traitées.

On s'inscrit dès à présent pour cet ouvrage, qui ne sera tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et qui paraîtra par volume. L'abondance des nouveaux matériaux a obligé de le diviser en cinq volumes. Les planches, au nombre de 200, seront tirées sur papier vélin. On paiera, en recevant le premier volume, qui sera publié en mai 1821, la somme de 40 fr.; le second volume, en août suivant, 40 fr.; le troisième volume, en novembre suivant, 40 fr.; le quatrième volume, en février 1822, 40 fr.; le cinquième et dernier volume, en juin suivant, 40 fr.; en tout, 200 fr.

La souscription sera fermée aussitôt après la publication du premier volume; et les exemplaires, s'il en reste, doubleront de prix. Il en sera tiré quelques exemplaires sur papier vélin, à raison de 80 fr. chaque volume. La souscription est ouverte, à Paris, chez Gabriel Dufour, libraire, quai Voltaire, n.° 13, et chez les principaux libraires dans les pays étrangers.

—*Dictionnaire de médecine;* par MM. Adelon, Béclard, Biett, Breschet, Chomel, H. Cloquet, J. Cloquet, Coutanceau, Desormeaux, Ferrus, Georget, Guersent, Jadelot, Lagneau, Landré-Beauvais, Marc, Marjolin, Orfila, Pelletier, Raige-Delorme, Richard, Rochoux, Rostan, Roux et Rullier.

Ne rien omettre de ce qui appartient à la médecine, soit sous le rapport des faits, soit sous celui des doctrines; se renfermer dans des bornes convenables, dire tout ce qui est utile, mais ne dire que cela, et surtout le dire en son lieu; ainsi, faire l'ouvrage le plus *complet*, et en même tems *le plus court qu'il est possible:* enfin, embrasser toutes les sciences médicales, mais en traiter surtout sous le rapport de leurs applications, et avoir par conséquent en vue de faire un *ouvrage vraiment médical*, telles sont les règles qui dirigent les auteurs du nouveau dictionnaire. Ils prennent d'ailleurs l'engagement formel de le réduire à 18 volumes, et de donner *gratis* aux souscripteurs tous ceux qui dépasseraient le nombre de 20.

Le premier volume de cet ouvrage paraîtra le 1.er juin 1821, et, à partir de cette époque, les autres se succéderont de trois mois en trois mois au plus tard. Chaque volume aura de 540 à 560 pages; le papier,

le caractère et la justification étant en tout semblables à ceux du prospectus publié, il en résulte que chacun contiendra la matière de deux forts volumes au moins. Le prix pour les souscripteurs est fixé à 6 fr. 50 cent. pour Paris, et 8 fr. 50 cent. franc de port par la poste pour les départemens. Les non-souscripteurs paieront chaque volume 8 fr., et, franc de port par la poste, 10 fr. Cette augmentation n'aura lieu qu'à la mise en vente du troisième volume. On ne paiera rien d'avance. On souscrit à Paris, chez Béchet jeune, libraire, Place de l'Ecole-de-Médecine, n.° 4.

— *Phytographie Médicale*, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de remédier à leurs effets délétères; avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques. Par JOSEPH ROQUES, ancien médecin des hôpitaux militaires, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.

Toutes les parties de la *Phytographie Médicale* seront exécutées avec le plus grand soin. Le texte, imprimé en caractères neufs cicéro, sur papier fin grand-raisin, sortira des presses de M. Didot le jeune.

Les figures, gravées d'après les dessins originaux, seront imprimées en couleur, et retouchées au pinceau par les meilleurs artistes de la capitale. Chaque planche offrira une plante de grandeur naturelle, accompagnée du fruit et des détails botaniques de la fleur. M. Hocquart, dessinateur habile et plein de goût, est chargé de cette partie essentielle de l'ouvrage.

La *Phytographie Médicale* formera deux volumes grand in-4°, et sera composée de trente-six livraisons. L'auteur prend l'engagement formel de ne point dépasser ce nombre. Chaque livraison contiendra cinq planches et environ trois feuilles de texte. Il en paraîtra une régulièrement tous les mois, à compter du 1er juin 1821. Le prix de chaque livraison, pour les personnes qui souscriront avant cette époque, sera de 7 fr.; passé le 1er juin, le prix sera invariablement fixé à 8 fr. pour les non-souscripteurs. On ne paye rien d'avance. Les premiers souscripteurs jouiront des premières épreuves. On souscrit à Paris, chez l'auteur, Joseph Roques, rue de Louvois, n.° 5; chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, n.° 12; et chez Hocquart jeune, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

Nota. Les trois premières livraisons paraîtront à la fois le 1er juin; elles offriront l'histoire des champignons vénéneux.

— *Législation.* — *Recueil général des ordonnances, édits, déclarations, lettres-patentes, réglemens, arrêts du conseil, arrêts de réglemens*, etc., qui ne sont pas abrogés, ou qui servent, soit à l'interprétation, soit à l'histoire du droit public et privé, depuis l'avénement de Hugues-Capet (en 987), jusqu'aux premiers travaux de l'Assemblée nationale (octobre 1789); avec une *Concordance perpétuelle* des dispositions des lois anciennes et des lois nouvelles; une *Notice chronologique* des principaux capitulaires de rois de la première et de la seconde races; une *Table* également *chronologique*, comprenant le titre des ordonnances insérées dans la collection en entier, ou par extrait; enfin, une *Table générale analytique et alphabétique* des matières; par MM. Jourdan, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris; Decrusy, avocat à la même cour; Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

La collection complète formera 12 volumes in-8°, plus 2 volumes de tables.—Le prix de chaque volume, qui sera de 30 feuilles d'impression au moins, est de 7 fr. pour les souscripteurs, et de 8 fr. pour les non-souscripteurs. On n'est pas tenu de payer d'avance. On souscrit chez Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55 (au bureau de la Thémis). L'ouvrage paraîtra par livraisons de 2 volumes, et sera terminé dans l'espace de vingt à vingt-quatre mois. Il sera imprimé en caractères neufs. La liste des souscripteurs sera imprimée.

—*Le Génie du théâtre espagnol*, ou traductions et analyses des meilleures pièces de Lope de Vega, Pedro Calderon de la Barca, et autres auteurs dramatiques, depuis le milieu du 16e siècle jusqu'à la fin du 18e, avec un précis historique sur l'art dramatique en Espagne, une notice biographique sur chaque auteur, et un examen critique de chaque pièce; suivi des imitations faites par les classiques français. Par A. Hugo, rédacteur du Conservateur-Littéraire.

L'importance de l'ouvrage, les frais énormes qu'il entraînera, obligent à ne commencer la publication des livraisons que lorsqu'on aura réuni six cents souscripteurs. Il y en a déjà près de trois cents d'inscrits. La liste des souscripteurs sera imprimée en tête du premier volume. L'ouvrage sera publié en quinze livraisons de deux volumes chacune, au prix de 6 fr. le volume. Les livraisons paraîtront successivement de deux mois en deux mois.

En se faisant inscrire pour la première livraison, on paiera 12 fr., et 12 fr. en retirant chaque livraison suivante. La dernière sera distribuée *gratis*. Il sera tiré quelques exemplaires en vélin, pour les souscripteurs seulement. Le prix en sera double. Pour recevoir chaque livraison franc de port, il faut ajouter 1 fr. 50 cent. par volume pour toute la France, Paris excepté, et 3 fr. pour l'étranger. Le prix de l'exemplaire complet sera de 180 fr.

Outre les livraisons de texte, il sera publié quinze livraisons de six gravures ou portraits, exécutés par les premiers graveurs, du prix de 5 francs chacune. La première livraison se paiera en s'inscrivant, et les autres en les recevant. On peut souscrire pour les volumes de texte seulement. La collection complète des gravures coûtera 75 fr., et 150 fr. avant la lettre. Les gravures seront tirées par ordre d'inscription, c'est-à-dire que les premiers inscrits auront toujours les premières épreuves. On souscrit, à Paris, chez Ant. Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, n.° 34.

Beaux arts.— Un nouveau réglement pour les artistes pensionnaires vient d'être approuvé par ordonnance du roi. — Ces artistes sont ceux qui remportent, aux concours annuels de l'Institut, les premiers prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale.—Les peintres d'histoire, les sculpteurs, les architectes acquièrent, par ce prix, qui est décerné tous les ans, le droit d'aller passer cinq années en Italie.—Les peintres de paysage historique et les graveurs en pierre fine et en médaille, pour lesquels il n'y a de concours que tous les quatre ans, passent quatre années en Italie.—Les graveurs en taille-douce concourent tous les ans.—Ceux qui remportent le premier prix obtiennent une pension de 2000 fr. pendant cinq ans, et demeurent à Paris, où ils exécutent, sous la surveillance de l'académie des beaux arts, une planche dont le sujet leur est désigné et qui est faite par eux pour le compte du gouvernement. —Les compositeurs musiciens concourent également tous les ans. Le prix qui leur est décerné leur donne droit à une pension pendant cinq années qu'ils passent : savoir, deux ans à Rome et autres villes de l'Italie; un an à Vienne et autres villes de l'Allemagne ; deux ans à Paris et autres villes du royaume.

Le nouveau réglement trace les devoirs de chaque artiste : il détermine les études auxquelles il doit se livrer, et il tend, par toutes ses

dispositions, à assurer de plus en plus les bons effets d'une institution qui remonte à 1665, et qui depuis ce tems a eu de si brillans et de si glorieux résultats.

—*Statue antique.*—Les journaux ont annoncé que M. le marquis de Rivière a fait hommage au roi d'une statue antique trouvée récemment à Milo; et, quoique les divers morceaux dont elle se compose ne soient pas encore rassemblés, et que même plusieurs parties importantes soient perdues, ils n'ont pas craint d'affirmer que c'est une *Venus genitrix*. Pour faire sentir combien cette assertion est hasardée, il suffira de dire que les deux avant-bras manquent; que le mouvement de la partie du bras gauche, qui a été retrouvée séparée du corps, est encore indéterminé; enfin que le pied gauche manque également, ainsi que l'appui sur lequel il reposait. Le plus important, au reste, est qu'elle soit belle, et elle l'est effectivement. Cette figure, d'environ sept pieds de haut, composée de deux parties, est nue jusqu'aux hanches, sur lesquelles est enroulée une draperie d'étoffe assez épaisse. Les nus sont d'une délicatesse de travail admirable, et le marbre exprime avec beaucoup de vérité la souplesse de la peau. Le mouvement du corps, assez prononcé, est d'une grâce charmante; ce n'est pas une nature idéale, c'est une belle nature rendue avec un sentiment exquis, ce qui pourrait faire supposer que cette statue est due à l'école qui a produit les sculptures du Parthenon. C'est, au reste, un doute que je soumets à ceux qui font autorité dans la science de l'antiquité plutôt qu'une opinion formelle que j'exprime.

—*Psyché enlevée par les zéphyrs.*—Dans l'article relatif à la dernière exposition de la Société des amis des arts (ci-dessus, p. 245), nous avons indiqué, au nombre des gravures exécutées pour le compte de cette société, celle du tableau de M. Prud'hon, représentant *Psyché enlevée par les zéphyrs*, par M. H. C. Müller. A l'époque où l'on écrivait cet article, il n'avait encore été exposé qu'une épreuve d'essai; depuis, cette gravure a été terminée, distribuée aux sociétaires et mise en vente; et, comme c'est une production remarquable, nous allons en rendre compte.

Pour bien graver le tableau de M. Prud'hon, il ne suffisait pas de savoir manier le burin; il fallait encore chercher à reproduire, par les moyens propres à la gravure, le vague d'effet, la finesse de couleur, le charme de pinceau qui forment le caractère particulier de ce maître.

M. H. C. Müller me paraît avoir été dans cette direction aussi loin que son art le lui permettait. Il règne dans l'ensemble de sa gravure beaucoup de douceur, de ton et d'effet ; il y a même, selon l'expression technique, de la couleur ; seulement, nous trouvons qu'il n'a pas donné assez de vigueur à ses fonds, et qu'il s'est ainsi privé de moyens de ressort qui auraient fait valoir d'autant plus les nus. Cette gravure, dont les parties importantes sont très-bien exécutées, place M. H. C. Müller au rang de nos meilleurs graveurs.

— *Sainte Cécile.* — P. Mignard, peintre célèbre du siècle de Louis XIV, a principalement excellé dans les portraits : sa *sainte Cécile*, qui fait partie de la collection du Musée, n'est pas un tableau de premier ordre ; cependant M. Ulmer vient de le graver, et il a déployé dans cette gravure une fermeté et une précision de burin qui doivent attirer les regards des connaisseurs.

— *Triomphe de Galathée.* — M. Richomme, jeune et habile graveur, dont nous avons eu occasion de signaler le talent (T. V., p. 279), a publié, il y a quelque tems, la gravure d'une des plus belles fresques dont Raphaël ait orné la *Farnesine*, petite *villa* située dans le Transtovère : le sujet est le *Triomphe de Galathée*. Dans l'état où est maintenant cette fresque, il eût été impossible, en la rendant exactement, de faire une gravure qui eût de l'aspect. M. Richomme, après l'avoir étudiée avec beaucoup de soin à Rome, où il en a fait le dessin, a cherché à la reproduire telle qu'elle doit avoir été. Il a, dans cette occasion, fait preuve de goût et de discernement ; quant à l'exécution, s'il est à Paris d'autres graveurs qui puissent faire aussi bien, il n'en est pas qui puissent faire mieux.

Théâtres. — *Nombre de pièces jouées, et quotité des recettes faites en* 1820 *par les différens théâtres de Paris.*

Le Théât.-Franç. a donné 7 pièc. nouv. et a fait 694,144 f. de rec. brute.

Le Second Théât.-Franç.	15	*idem.*	337,567
L'Acad. roy. de musiq.	3	*idem.*	575,062
L'Opéra-Comique	8	*idem.*	748,559
L'Opéra-Italien	4	*idem.*	516,343
Le Gymnase dramatiq. (ouvert le 26 décemb.)	4	*idem.*	20,519
Le Vaudeville	22	*idem.*	488,772
Les Variétés	26	*idem.*	559,072

La Gaîté.....	10	*idem.*	353,513
L'Ambigu-Comique....	7	*idem.*	374,852
La Porte-Saint-Martin.	26	*idem.*	543,408
Le Cirque-Olympique..	7	*idem.*	209,949
TOTAUX...	139		5,029,560 f.
Les jardins publics et les Panoramas ont fait ensemble.....			270,929
TOTAL GÉNÉRAL.....			5,300,489 f.

— *Théâtre-Français.* — *Zénobie*, tragédie en cinq actes, par M. C. Royou (23 fév.).—Zénobie, renfermée dans Palmyre avec Londin, oppose une vive résistance aux armées d'Aurélien; vaincue, elle tombe au pouvoir de son ennemi et meurt de douleur. Tel est le sujet de cette pièce, également dépourvue d'action et d'intérêt. Le style, qui a quelquefois de l'élévation, est presque toujours diffus, monotone et voisin de la déclamation. Quoique la tragédie de M. Royou ne soit pas tombée, et que même elle ait été jouée plusieurs fois, on ne peut penser qu'il s'abuse au point de croire qu'il a obtenu un succès. Chaque représentation de son ouvrage a été interrompue par des éclats de rire et par des applaudissemens ironiques, qu'ont provoqués des vers et des situations ridicules. Encore un triomphe comme celui-là, et on oublierait le talent que l'auteur a montré dans quelques parties de sa tragédie de *Phocion* (T. VIII, p. 446).

— *La Femme juge et partie*, remise en trois actes par M. Leroy (8 mars). — La pièce de Montfleury est originale et comique; elle se ressent, il est vrai, de l'époque où elle a été composée : il y règne une licence dont la *pudeur* du parterre moderne s'est montrée parfois scandalisée. Cependant, c'est peut-être une idée peu littéraire que celle de réduire en trois actes une ancienne comédie qui était toujours restée au répertoire, et à laquelle les gens de lettres attachaient d'autant plus de prix, que les mœurs actuelles ne permettraient plus d'en composer une semblable. Ces observations ne nous empêcheront pas de reconnaître que le succès a justifié, autant qu'il est possible, la hardiesse de M. Leroy, qui, dans ce travail ingrat, a montré le talent et le goût dont il avait déjà fait preuve dans *l'Irrésolu* et dans d'autres comédies moins connues. Plusieurs des défauts qu'on reprochait à la pièce ancienne, tels que l'invraisemblance du sujet, la froideur de l'exposition, etc., ont disparu dans le nouvel ouvrage. Bernardille,

renfermant son secret en lui-même, est à la fois plus théâtral et plus vrai que lorsqu'il le confiait sans motif à Gusman. Au lieu d'un confident, M. Leroy lui a donné un voisin goguenard, qui, se persuadant que Bernardille a été trompé par sa femme, ne cesse de le railler. Cette invention amène une scène très-comique au troisième acte, lorsqu'on apprend que la femme infidèle n'est pas celle de Bernardille, mais bien celle du voisin railleur et présomptueux. Les changemens considérables faits au premier acte amènent fort bien les scènes de l'interrogatoire, auxquelles M. Leroy a ajouté plusieurs traits qui ont été fort applaudis. Après avoir loué encore la seconde partie du troisième acte, dont le dénouement produit un grand effet, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le plan moderne ne lui ait pas permis de conserver plusieurs scènes de Montfleury, entre autres celles de Julie déguisée en page, et celle du duel.

— *Second Théâtre-Français.* — *Baudouin*, tragédie en cinq actes (28 février 1821). — Cette pièce n'a pas eu de succès, et c'est surtout à la complication du sujet que l'auteur doit attribuer le revers qu'il a éprouvé. N'est-ce pas, en effet, une erreur grave que de croire qu'on a fait une tragédie, parce qu'on a renfermé dans cinq actes trois révolutions successives qui amènent la mort de six personnes? L'art consiste à conduire une action intéressante par des moyens simples et naturels : des événemens qui se succèdent avec rapidité, des coups de théâtre multipliés ne sauraient tenir lieu des développemens attachans de passions et de caractères qu'on doit trouver dans une œuvre tragique. Le style de la pièce nouvelle n'avait malheureusement ni la force ni l'élégance nécessaires pour déguiser une partie des défauts dont les spectateurs ont été frappés.

— *Le Voyage à Dieppe*, comédie en trois actes et en prose, par MM. Vaffard et Fulgence (1er mars 1821). — Cette jolie comédie, qui attire la foule à l'Odéon, mérite son succès par un grand nombre de situations comiques, et par la gaîté soutenue qui y règne. Un bourgeois de Paris, qui, depuis trente ans, veut aller à Dieppe *pour voir la mer*, touche au moment de mettre à exécution un projet si longtems contrarié, lorsque des étourdis, usant des priviléges du carnaval, imaginent de le faire voyager tout une nuit aux environs de Paris avec sa femme et sa fille, pour les ramener ensuite dans une rue du Marais, où ces bonnes gens se croient à Dieppe. Quelques journaux ont prétendu que cette pièce n'a dû son succès qu'à la cu-

constance : loin de partager leur opinion, nous pensons qu'à l'exception d'une scène bouffonne, où paraissent un jeune homme et sa femme, déguisés, l'un en capitaine de vaisseau, l'autre en Géorgienne, il n'y a rien dans *le Voyage à Dieppe* dont on ne puisse rire en tout tems sans compromettre sa dignité.

— *Opéra-Comique.—Jeanne-d'Arc*, opéra en trois actes, paroles de M. Théaulon, musique de M. Carafa (10 mars 1821.) — Cet ouvrage a obtenu un succès complet, qui est dû, pour la plus grande partie, à l'auteur de la musique, émule et compatriote de Rossini. Le poème comprend les nombreux événemens de la vie de Jeanne d'Arc, qui se sont passés depuis son départ de Domremy jusqu'à la prise d'Orléans. Cependant, ce premier acte est le seul dans lequel on trouve quelques scènes dramatiques ; les autres sont vides d'action et ne se soutiennent que par l'intérêt du sujet. En général, il n'y a pas assez d'opposition et de variété dans les situations. Ce défaut a rendu inévitable un peu d'uniformité dans le rhythme de quelques morceaux ; la musique n'en est pas moins très-remarquable par une abondance de motifs et une richesse d'harmonie devenues bien rares sur cette scène jadis si brillante. Un début aussi heureux a déterminé sans doute M. Carafa à fixer son séjour en France, patrie adoptive d'un si grand nombre de compositeurs célèbres.

Nécrologie.—*Serain* (*Pierre-Eutrope*), médecin et homme de lettres, né à Saintes en 1748, est mort à Caen en décembre 1820. Il était élève de l'école pratique de Paris, membre correspondant des sociétés d'agriculture de Lyon et de Caen. Serain publia, en 1777, un vol. in-12, son *Instruction pour les personnes qui gardent les malades*, qui fut insérée dans la Bibliothèque Physico-Economique de 1790 et dans l'Encyclopédie Méthodique, Tom. VII, p. 529 du Dictionnaire de médecine. Ce petit ouvrage fut réimprimé en 1788, à Lausanne, par les soins du docteur d'Apples qui y ajouta des notes dont l'auteur profita pour ses nouvelles éditions. La huitième et dernière parut en 1803, 1 vol. in-12 de 144 pages. Indépendamment de plusieurs mémoires insérés dans les journaux de médecine et de physique, le docteur Serain publia, en 1783, un vol. in-12 de Nouvelles Recherches sur la génération des corps organisés ; et, en 1802, une Instruction sur la manière de gouverner les abeilles. Paris, in-8°.

— *Cailly* (*Charles*), président à la cour royale de Caen, né à Vire en 1752, est mort à Caen le 8 janvier 1821. Ce savant magistrat avait

occupé avec distinction diverses fonctions publiques dans le département du Calvados. M. Cailly appartenait aux académies de Caen, et il en fut un des membres les plus laborieux. Outre le rapport sur le notariat qu'il fit au Conseil des Anciens, la presse nous a conservé de lui une savante Dissertation sur le préjugé qui attribue aux Égyptiens l'honneur des premières découvertes dans les sciences et dans les arts, in-8°, 1800. Les journaux savans de cette époque en firent l'éloge. On trouve plusieurs autres mémoires du même auteur mentionnés ou extraits dans les rapports sur les travaux de l'académie de Caen.

— *Giraud.* — M. Giraud, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel* et des *Tablettes universelles*, auteur de l'opéra d'*Aristippe* et de plusieurs ouvrages historiques très-estimés, entre autres d'un *Précis sur les opérations de la campagne de* 1814, qui a eu plusieurs éditions, est mort à Paris le 20 février 1821. Il laisse plusieurs poèmes reçus à l'Opéra. Jeté par la révolution dans la carrière polémique des journaux, il rédigea successivement l'*Observateur des spectacles*, le *Courrier de l'Europe* et le *Journal de Paris*; mais, sans ambition et sans intrigue, il ne retira de ces divers travaux que la satisfaction d'avoir fait remarquer en lui une critique saine, impartiale, et des connaissances positives et variées. Il ne laisse à sa famille que des souvenirs honorables, et d'autre héritage que son nom.

— *De Fontanes.* — M. le marquis de Fontanes, pair de France, membre de l'académie française, est mort le 17 mars, à sept heures du matin. Il était né à Niort en 1761. Ses principaux ouvrages sont : *l'Essai sur l'homme*, *de Pope*, dont il publia une première traduction à l'âge de vingt-un ans, et dont il avait fait paraître une nouvelle édition deux jours avant de mourir; *la Journée des Morts*; quelques fragmens de *Lucrèce*; le poème *du Verger*, l'un de ses meilleurs ouvrages; une épître *sur l'Édit de Louis XVI en faveur des non catholiques*. Pendant la révolution, il travailla à un journal appelé *le Modérateur*, et ensuite au *Mémorial*, concurremment avec La Harpe et Vauxcelles. Plus tard, il fut un des rédacteurs du *Mercure*. Parmi ses ouvrages en prose, on peut citer l'*Éloge funèbre de Washington*, *un Fragment de l'histoire de Louis XI*, lu à l'Institut en 1796. M. de Fontanes laisse plusieurs productions inédites, entre autres un volume d'odes, un poème presque achevé, intitulé : *La Grèce sauvée*, et des *mémoires* sur son tems.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-SEPTIÈME CAHIER,

MARS 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Extrait d'un rapport fait par le muséum d'histoire naturelle. 421
2. De l'atmosphère de la femme et de sa puissance. *Cadet Devaux.* 427
3. Essai historique sur la poésie anglaise (second article). *Ph. E. Chasles.* 446

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Du siége et de la nature des maladies. *Desmoulins.* 459
5. Manuel d'Ornithologie. *Desmarets.* 466
6. Choix de voyages, par M. Mac-Carthy. *Aignan.* 474
7. Notice sur les villes de Timbuctou et de Housa. *F.* 485
8. Journal des cours publics. *E. F.* 490
9. Œuvres complètes de Marmontel. *Parent-Réal.* 501
10. Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine. *De Ségur.* 513
11. Œuvres poétiques de Robert Southey. *Avenel.* 517
12. Arche de la langue grecque. *D.* 525
13. La Minerve littéraire. *B.* 532

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 102 ouvrages, français et étrangers. 536

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE : Etats-Unis. — Brésil. — Buenos-Ayres. — République d'Haïti. 595

ASIE : Indes orientales. — Géorgie. — Océanique. 597

AFRIQUE : Cap de Bonne-Espérance. — Egypte. — Madagascar. 598

EUROPE : Grande-Bretagne. — Russie. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 599

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU NEUVIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS 1821 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes: ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRE; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'*état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion de les considérer.

ABRAXAS trouvé en Danemarck, 606.
ACADÉMIE des sciences de Munich, 606.
—des beaux-arts de Madrid, 194.
—des sciences de Caen, 201, 401, 616.
—de Vaucluse, 200.
—des sciences de Bordeaux, 201.

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numero 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n. 23, et chez EYMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription; à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

—royale des sciences de Paris, 204, 406, 619.
—française, 205, 408, 621.
—des inscriptions et belles-lettres, 621.
—royale de médecine de Paris, 206, 624.
(*Voyez* aussi le mot SOCIÉTÉS.)
Accum. The art of brewing, 529.
Acide pyroligneux (Conservation des substances animales par l'), 395.
Adelon, C.-A., 257.
Agoub (Joseph), Traduction de son dithyrambe en vers italiens, 611.
AGRICULTURE, 203, 571, 594, 564. (*Voyez* aussi le mot ÉCONOMIE RURALE.)
Aignan, C.-A., 474.
Aimé Martin, La vérité en réponse aux calomnies, etc., 570.
Ainslie's Materia medica of Hindostan, 130.
Alard, Du siége et de la nature des maladies, A., 459.
ALGÈBRE de Reynaud, 157.
ALLEMAGNE, 18, 142, 186, 277, 333, 385, 544, 606.
—(Considérations politiques sur l'état actuel de l'), 354.
ALMANACHS : *Nederlansche Muzen-Almanak*, 156, 399.
—du commerce de Paris, 368.
Amélioration des terres dans le canton de Lucerne, 147.
Amérique (Hist. de l'), ouvrage italien, 343.
Amis (Hist. de la secte des), par M. du Thon, 539.
Amondieu, Etudes des Etudes de la nature, de Bernardin de Saint-Pierre, 570.
ANALYSE (I) d'ouvrages *anglais* : *History of the Indian archipelago*, par Crawfurd (L. S.), 62; — *The life of the R. H. John Philpot Curran* (Barker), 287; — *Private correspondence of David Hume* (Depping), 303; Jackson's account of Timbuctoo and Housa (F.), 485; — Œuvres poétiques de R. Southey (Avenel), 517.
—d'ouvrages *français* : Traité des grandes opérations milit., par Jomini (Ch. Dupin), 50; — Du principe conservateur, par Mezard (Dupin, avocat), 72. — Revue chronol. de l'Histoire de France (Alex. de La Borde), 82.—Essais sur la littérature des Hébreux (Guay), 95. —Abrégé des conjugaisons arabes, par Ellious Bocthor (Jh. A.***), 103. —La Vierge d'Arduène (le comte de Ségur), 111.—Artaxerce, tragédie, par Delaville (S. D. Thierry), 117. — Observations anatomiq. sur plusieurs espèces de cétacées, par Camper (J. P. Brès), 252. — Système analytique des connaissances positives de l'homme, par Lamarck (Adelon), 257.
—Essai sur l'Histoire de l'Economie politique des peuples modernes (M. A. Jullien), 268. — Poésies de Marie de France (F.), 319. — Du siége et de la nature des maladies, par Alard (Desmoulins), 459. — Manuel d'Ornithologie, par Temminck (Desmaret), 466.—Choix de Voyages, par J. Mac-Carthy (Aignan), 474. — Journal des cours publ. de Jurisprudence, Histoire et Belles-Lettres (E. F.), 490.— Œuvres de Marmontel (Parent-Réal), 501. — Histoire de la vie de La Fontaine, par Walckenaer (le Cte. de Ségur), 513. — La Minerve littéraire (B), 532.
—d'ouvrages *italiens*: *Delle Odi di Q. Orazio Flacco* (Salfi), 315.— Commentaire de Sextus Jul. Frontin sur les aquéducs de Rome (Mazois), 322.
—d'ouvrages *suédois* : Biographie du comte Tessin (Heiberg), 88.
—d'ouvrages *turcs* : Arche de la langue grecque (D), 525.
Andrade, trois romances nouvelles, 590.
ANGLETERRE. *Voyez* GR.-BRETAGNE.
Annuaire généalogique et historique, 353.
ANTIQUITÉS : 365, 396, 556, 568, 598, 611, 657. *Voyez* aussi le mot ARCHÉOLOGIE.
—arabes à Caen, 203.
—badoises, 187.
—de la ville de Trèves, 388.
—des Indous, 377.

—découvertes dans les États-Romains, 590.
—près de Nancy, 400.
—près de Nîmes, 400.
Appleton (Miss), On early Education, 158.
Aquéducs de la ville de Rome (Commentaire de S. J. Frontin sur les), A. 522.
Arabie, 271.
Arche de la langue grecque, A., 525.
Archéologie, 522, 558, 564, 545, 606.
Archipel indien (Histoire de l'), par Crawfurd, A., 62.
Architecture gothique (Modèles d'), par Pugin et Turrell, 141.
Arlincourt (le vicomte d'), le Solitaire, 585.
Arndt, sur l'origine des langues de l'Europe, 387.
Art militaire, 50, 156, 554.
Artaud, Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, 365.
Artaxerce, tragédie, par Delaville de Mirmont, A., 117.
Assemblée de bardes à Wrexham en Derbyshire, 181.
Astronomie, 389, 409.
—de l'amateur, par Hirzel, 552.
Atlas de l'empire de Russie, 382.
Atmosphère (De l') de la femme, M., 427.
Augustin (Saint), dix de ses discours publiés par O. F. Francipane, à Rome, 590.
Aurillac (Annotations sur l'histoire d'), par Raulhac, 353.
Auteurs classiques latins (Collection des), imprimée en Wurtemberg, 386.
Avenel, C.-A., 517.
Azaïs, Du sort de l'homme, etc., 571.

B.

Babey, C.-B. 176.
Baignoire antique au musée du Vatican, 590.
Bailly (Victor), C.-N., 413.
Bains de mer à Boulogne-sur-Mer, 200.
Barker, C.-A., 287.
Bastard (le comte de), Rapport à la cour des pairs, 168.
Bateaux à vapeur, à Trieste, 189.
Baudouin, tragédie, 640.
Beauties (The) of Mozard, Handel, Pleyel, Hayden, etc., 141.
Beaux-Arts : 185, 240, 383, 397, 567, 587, 601, 610, 614, 615, 636.
—(État des) en Espagne, 192.
Beffara, Dissertation sur J. B. Poquelin-Molière, 364.
Belles-Lettres. *Voyez* l'article Littérature.
Belzoni, découvertes faites en Egypte et en Nubie, 536.
Benoiston de Château-Neuf, sur les consommations de la ville de Paris, 565.
Bentham, Conseios a las Cortes, etc., 155.
Bernardin de Saint-Pierre. *Voy.* Amondieu et Aimé-Martin.
Berr (Michel), C.-B., 160.
Berriat-Saint-Prix, Hist. de l'ancienne université de Grenoble, 573.
Berton (le général), Commentaire sur un ouvrage du général Tarayre, 167.
Bescher, Théorie du participe français, 557.
Bible, 134, 175.
—(De la lecture de la), par A. Stapfer, 352.
—revue sur les originaux, par D. Martin, 352.
Bibliographie, 172, 548.
Bibliothèque de l'université de Liége, 197.
—de Vienne (Description de la), par Léon, 548.
Bignan. *Voy.* Iliade.
Bignon, Du congrès de Troppau, 169.
Biographie, 141, 152, 153, 166, 287, 331, 364, 380, 513, 555.
—du comte Tessin, A., 88.
Boethor (Ellious), Abrégé des conjugaisons arabes, A., 103.
Bohémiennes (De l'état actuel des), par Hoyland, 541.
Boisson de la Salle, sur l'histoire des comtes souverains de Provence, 353.
Boissy-d'Anglas, Essai sur la vie de Malhesherbes, 583.
Bonnin, Législation constitutionnelle, 579.
Borger, Disputatio de mysticismo, 155.
Bossi, Histoire d'Italie, 611.

Botanique, 559.
Böttigers Amalthea, 558, 386.
Bouée (Nouvelle) de Sauvetage, inventée par M. Touboulic, 615.
Boulard, Dissertation sur les découvertes des anciens dans l'Asie, 165.
Boulevard (Le) de Bonne-Nouvelle, prologue, 219.
Bowring's Specimens of Russian poets, 541.
Boyer (Le général), président de la république d'Haïti, sa lettre à madame de Montègre, 419.
Brasseur (L'art du), par Accum, 329.
Brès (J. P.), C.-A., 252.
Brésil, 14, 175, 596.
Brooks' History of religious liberty, 154.
Bruun-Neergaard, Voyage pittoresque en Italie, 567.
Buenos-Ayres, 596.
Buffalini (*Maurizio*), *Fondamenti di patologia analitica*, 541.
Buffon, Œuvres complètes publiées par Lacépède, 563.
Bulletin bibliographique (III) : Allemagne, 142, 333, 544. — Angleterre, 152, 328, 556. — Espagne, 153, 547, 559. — France, 157, 352, 563. — Guyanne Holland, 130. - Haïti, 536. — Indes orientales, 150, 528. — Italie, 150, 341, 554. — Pays-Bas, 155, 548, 561. — Pologne, 141, 543. — Suisse, 147, 559, 552.
Burlamaqui, Principes du droit de la nature et des gens, 575.

C.

Cabinet de minéralogie de l'université de Liége, 198.
Cadet Devaux. C.-M., 427.
Cagnazzi, *Saggio sulla popolazione*, etc., 554.
Caisse d'épargne établie à Nantes, 400.
— — établie à Paris, 215.
— de secours pour les veuves des pasteurs du canton de Zurich, 187.
Calabre (Séjour d'un officier français en), 581.
Calendrier de Thémis, 166.
Campagne de 1814 (Mémoires pour servir à l'histoire de la), par Koch, 554.
— d'Espagne (Souvenirs de la), par Storm de Grave, 156.
Camper (Pierre), Observations anatomiques sur plusieurs espèces de cétacées, A., 252.
Cancer (Sur le) contagieux ou nozocomial, par Riberi, 150.
Caquets (Les), opera comique, par Vial, 417.
Carbonnel (A. J.). *Voy.* Mailly.
Carpani, *Del bello ideale*, etc., 559.
Carte topographique militaire des Alpes, par Raymond, 367.
Casoar (Sur le) de la Nouvelle-Hollande, par Fremery, 348.
Catalan, inventeur d'un appareil pour corriger la difformité appelée vulgairement menton de galoche, 626.
Catéchisme d'agriculture de Ciro Pollini, 542.
Cavallero et Hurtado, supplément au dictionnaire de médecine, 559.
Cécile (Sainte), tableau de Mignard, gravé par Ulmer, 638.
Cercle académique de Marseille, 619.
Cesare, *Dell' origine de sacrifizi*, 547.
Cétacées. *Voy.* Camper.
Charrue (Nouvelle), 394.
Chasles (Ph. E.), C.-M., 228.
Châteauvieux, lettres de Saint-James, 553.
Chêne (Moyen de rendre le) plus solide, 578.
Chiaverini, *Dell' oggetto della medicina comparativa*, 554.
Chiffre diplomatique de R. Chenevix, 179.
Chimie, 184, 195, 207, 394, 590.
Chine, 176, 268.
Chirurgie, 609, 626.
Chrétiens (Persécutions exercées envers les) en Chine, 176.
Christelyk magazin, 155.
Christianisme (Progrès du) aux îles de l'Océan pacifique, 175.
Chronique (Nouvelle) de Hambourg, par Zimmermann, 334.
Chronologie, 551.
Ciampi, lettre adressée à M. C. Wiesiolowski, 543.
— recueil de ses travaux, 556.

Cicéron (OEuvres de M. T.), traduites en français, 414.
Classiques latins publiés à Stuttgart, 386.
— latins et grecs, publiés par M. Tauchnitz à Leipsick, 608.
Clovis, tragédie de Viennet, 584.
Collana degli antichi storici greci volgarizzati, 343.
Collezione dei classici metafisici, 342.
Colonie de Chinois au Brésil, 175.
— de pauvres en Holstein, 606.
— russe au nord du passage de Behring, 382.
Comète (Découverte d'une nouvelle), par M. Nicollet de Paris, 409.
— découverte par M. Pons, à Florence, 389.
Commentaire sur l'ouvrage du général Tarayre, intitulé De la force des gouvernemens, par le général Berton, 167.
Commentationes latinæ instituti regii Belgici, 563.
Commerce, 169.
Commission sanitaire de France, 413.
Compagnoni, memorie storiche, etc. 555.
Condamnations aux peines afflictives, prononcées par les Cours d'assises en 1817, 1818 et 1819, 629.
Congrès (Du) de Troppau, par Bignon, 169.
Conjugaisons arabes (Abrégé des), par Ellious Bocthor, A., 103.
Connaissances positives de l'homme (Système analytique des), par Lamarck, A., 257.
Conseil de police médicale d'Amsterdam, 612.
— royal des prisons de Paris, 625.
Conseils qu'adresse aux cortès et au peuple espagnol J. Bentham, 155.
Conservations des grains dans une fosse souterraine, 211.
Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne, 335.
— — sur l'état politique de l'Allemagne, 354.
Constantin-le-Grand, tragédie de Pellet, 400.
Constitution d'Espagne, examinée par Carlo Mele, 621.
— — (Vues politiques sur les changemens à faire à la), par le comte Lanjuinais, 168.
— (Sur la) des cortès d'Espagne, par Haller, 552.
— espagnole (Considération sur la), 540.
— pratique (Essai sur la) et le parlement d'Angleterre, 354.
Copernic (Discours sur), par Sniadecki, 141.
Correspondance particulière de David Hume, A., 303.
Cottin (Madame), pensées, maximes et réflexions morales, 543.
Cours publique de jurisprudence, histoire et belles-lettres, A., 490.
Couvens (Les), ou tableau de la vie monacale, 544.
Covelli, Saggio d'instruzione universale et pubblica, 555.
Crâne trouvé dans un arbre, 179.
Crawfurd's history of the Indian archipelago. A., 62.
Crayons et Tablettes pour les écoles, 414.
Creutzer. *Voy. Meletemata.*
Cryptographie, 179.
Curran (The life of the R. H. John Philpot), A., 287.
Cuvier, Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupèdes, 631.

D.

Dandolo (Mémoire hist. sur le comte V.) par Compagnoni, 555.
Danemarck, 18, 185, 279, 383, 606.
Découvertes. *Voy.* le mot Inventions.
— (sur les) des anciens dans l'Asie, par Boulard, 163.
Decrusy, Recueil général des ordonnances, etc., 635.
Delalande, Rapport sur la collection d'histoire naturelle faite au cap de Bonne-Espérance, M., 421.
Delandine (Ant. François), Notice sur sa vie et ses ouvrages, par J. B. Dumas, 167.
Delaville de Mirmont, Artaxerce, tragédie, A., 117.
Delille, l'Essai sur l'homme de Pope, 584.
Depping, C.-A. 303. - B., 138, 573.

Desatir (Le), ou les écrits sacrés des anciens prophètes persans, 528.
Desmaret (A. G.), C.-A., 466.
Desmoulins (A), C.-A., 459.
Dessin. *Voy.* l'art. Beaux-arts.
Dictionnaires : *Algemeen Woordenboek van Kunsten en Wetenschappen*, 157 — *Biographical and chronological Dictionary*, *by J. Watkins*, 551. — Dictionnaire de médecine de Cavalero, 559. — Dictionnaire de médecine par Adelon, etc., 655.
Discours pour l'ouverture du cours d'histoire moderne, par Guizot, 165.
— sur la naissance du duc de Bordeaux, par de la Bouisse, 166.
— de M. le comte Lanjuinais, etc. 168.
Discurso politico, etc., 154.
Divorce (Dissertation sur le), par Frenzel, 544.
— (Sur le), par Jean Milton, 157.
Dramatische Novellen, von Heyden, 386.
Drap imperméable, 578.
Droit (Le) civil français, par Toullier, 577.
— de la nature et des gens (Principes du), par Burlamaqui, 575.
— romain (Hist. du), par Berriat-Saint-Prix, 416.
Dufrénoy (Madame), la Minerve littéraire, A., 532.
Dulaure, Histoire physique, civile et morale de Paris, 573.
Dumas (J. B.). *Voy.* Delandine.
Dumersan, C.-M., 42.
Dupin (Réplique de M.) pour M. Desgraviers, 165.
— (avocat), C.-A., 72.
— (Charles), C.-A., 50.
Du Thon (Mad. Adèle), Histoire de la secte des amis, 539.

E.

Eclairage de l'hôpital Saint-Louis par le gaz hydrogène carboné, 627.
Ecole de musique à Genève, 188.
— du génie à Madrid, 615.
— israélite à Friedland en Prusse, 385.
— roy. des Beaux-Arts de Paris, 416.
— roy. polytechnique de Paris, 414.
Economie domestique, 529, 595.
— politique, 565, 572.
— (Essai sur l'histoire de l') des peuples modernes, A., 268.
— rurale, 147, 211, 578. *Voy.* aussi le mot Agriculture.
— (De l') de l'espèce humaine, par A. Ressi, 150.
Education (de la première), par miss Appleton, 138.
— des pauvres. Observations sur le projet de M. Brougham, 540.
Eglise réformée (Histoire de l') des Pays-Bas, 156.
Egypte, 16, 598.
— (Description de l'), 363.
Electricité (Essai d'une nouvelle théorie d'), par A. Vène, 564.
— expériences sur la théorie de Franklin, 194.
Eloquence, 165, 498.
Empire ottoman (Tableau général de l'), par M. d'Ohsson, 572.
Encouragemens donnés à l'instruction des Grecs, 612.
Encyclopédie de famille, par J. Jennings, 183, 329.
— des Dames, 630.
— méthodique, 89e livre, par Quatremère de Quincy, 172.
Engelhardts Wanderungen durch die Vogesen, 568.
Ensayos satiricos, 561.
Enseignement mutuel, à Ajaccio, 400; — à Genève, 149; — à Milan, 610; — à Rome, 610.
— Ecole normale élémentaire de Paris, 630.
— public (sur le réglement général de l' en Espagne, 561.
Espagne, 19, 155, 191, 282, 347, 394, 559, 615.
Essais sur la littérature des Hebreux, par Montbron, A., 95.
Essays and Sketches of Life and Character, 330.
Etats-Unis, 14, 175, 275, 574, 595.
Euphémie de Messine, tragédie ital. de S. Pellico, 557.
Europe L' et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, par M. de Pradt, 353.
Excursion classique de Rome à Arpino, par Kelsall, 148.

Expéditive française (Tableau résumé d'), 172.
Exposition à Paris de porcelaine de Sèvres, etc., M., 240.

F.

Faculté de médecine de l'Université de Liége, 198.
Familles célèbres de l'Italie, par le comte P. Litta, 152.
Faublas (Aventures du chevalier de), par Louvet, trad. espag., 594.
Fauteuil-portoir (Nouveau), 414.
Femme (La) juge et partie, coméd. de Montfleury, remise en trois actes par Leroy, 639.
Feriæ Varsavienses, 556.
Festin (Le) de Balthazar, tableau de Martin, peintre anglais, 601.
Feydel, Observations sur le dictionnaire philosophique de Voltaire, 162.
Filiation des langues grecque, latine et française, 616.
Fiocchi, Iliade d'Omero, 558.
Fleuriau de Bellemare, Projet adressé au roi, 565.
Flore Vénitienne, par E. Moricaud, 339.
Florian (Lettres de) à M. Boissy-d'Anglas, 585.
Folie (De la), par Georget, 564.
Forces militaires des Etats-Unis, 175.
Foscolo (Ugo), Ricciarda, tragedia, 139.
Fossile trouvé sur le sommet d'une haute colline aux Indes orientales, 597.
France, 82, 157, 200, 352, 399, 563, 614.
—(La) telle qu'on l'a faite, par Kératry, 556.
Francœur, C.-M., 221.—B., 590.—N. 409.
Frégate à vapeur construite à Boston, 574.
Fremery, Specimen zoologicum, etc. 348.
—*Specimen medicum de hydrope ligamentorum uteri*, 349.
Frenzel, Dissertation sur le divorce, 544.
Friedlander, C.-B., 130.
Frontin, Commentaire sur les aquéducs de Rome, A., 322.

G.

Galerie britannique, 601.
Galilée (Vie et correspondance littéraire de), par Nelli, 153.
Gargallo, Delle odi di Q. Orazio Flacco, A., 315.
Gaspari, Manuel complet de géographie, 142.
Gay, poète anglais. Le musée britannique achète son fauteuil, 380.
Gay-Lussac, Moyen de rendre la toile incombustible, 207.
Gedenkschriften in de hedendaagsche-talen, 562.
Génie (Le) du théâtre espagnol, 635.
Geoffroy-Saint-Hilaire, sur la pesanteur des œufs pendant l'incubation, 411.
Géographie, 62, 142, 144, 165, 385, 485, 566.
Géologie, 179, 597.
Georget, De la folie, 564.
Géorgie, 598.
Globe géographique, en relief, 385.
Glossaire génevois, 149.
Golbéry (Ph.), C.—B., 568.
Goerres Heldenbuch von Tran, 143.
Golowkin (le comte), Lettres de Blanche, etc., 360.
Gottingen (Histoire de l'Université de), par Saalfeld, 547.
Grammaire grecque (Élémens de), par Vaucher, 553.
—musicale, par mademoiselle Lesne, 366.
Grande-Bretagne, 17, 132, 179, 328, 378, 536, 599.
Gravure. *Voy.* l'art. Beaux-Arts.
Grèce, 20, 612.
Grétry (Hommage à), 614.
Groenland, 175.
Grossesse extraordinaire, observée dans un animal, 208.
Guay, C.-A., 95.
Guerres de la révolution française (Précis des), par Tissot, 573.
Guide pour les étrangers, par Van der Linden, 130.
Guizot, Discours prononcé pour l'ou-

verture du cours d'histoire mod. 165.
Guyane Hollandaise, 130.

H.

Habitacles (nouveaux) inventés par M. Touboulic, 615.
Haïti, 15, 536, 596.
Halisson, Relation des batailles et des siéges, etc., 183.
Haller, *Ueber die Constitution der Spanischen Cortès*, 552.
Hamel, Relation de deux tentatives pour monter sur le Mont-Blanc, 539.
Hammer, Histoire générale de la littérature osmanique, 609.
Handbuch der neuesten Erdbeschreibung, von Gaspari, Hassel, etc, 142.
Hardenberg (L'administration du chancelier prince de), 546.
Hauteroche (M. de), Essais et conjectures, 364.
Hautpoul (La comtesse d'), Poésies diverses, 358.
Haydn, Sonate inedite, 416.
Hazlitt's Political Essays, 530.
—Heiberg, C.-A., 88.
Hemptinne, Recherches sur les substances qui peuvent empêcher la combustion du papier, etc., 195.
Henrichs, C.-B. et N. les articles signés H.-s.
Héreau, Tableau élémentaire du squelette de l'homme, 589.
Hermanns Schalcht (Wahre Gegendder), von Tappe, 144.
Hirzel, Astronomie de l'amateur, 552.
Histoire, 354, 356, 382, 496, 497, 544, 561, 572, 575.
—universelle, par le comte de Ségur, 164.
—de France (Abrégé élémentaire de l'), par Gault de S.-Germain, 165.
—de France (Revue chronologique de l'), A., 82.
—(Essai sur l') des comtes souverains de Provence, par Boisson de la Salle, 553.
—de Suisse (Elémens de l'), par Mangel, 540.
—(Pensées sur la science de l'), par le duc de Ventignano, 543.
—littéraire, 145, 385.
—naturelle, 147, 186, 208, 252, 364, 399, 411, 421, 565, 631.
—de ma petite chienne Hermione, par madame Wyttenbach, 561.
Historiens grecs (Collection des), traduits en italien, 545.
Hodgson, On the origin and progress of stereotype printing, 331.
Hofwyl (Fête anniversaire de la fondation de l'institution de), 188.
Holst (Le docteur F.), de Christiania, sa lettre à M. Villermé, 579.
Hommage à la mémoire de H. C. Cras, 351.
Horace (Odes d'), traduites en vers italiens, par Th. Gargallo, A., 315.
Horns Umrisse zur Geschichte der deutschen Literatur, 145.
Huîtres, Cause de leur couleur verte, 399, 401.
Hume's (David) private correspondence, A., 303.
Hunes, Darstellung des Negersclavenhandels, 545.
Hurtado de Mendoza. *Voyez* Cavallero.
Hydropisie (Sur l') des ligamens de l'utérus, par Fremery, 349.

I.

Iliade d'Homère, trad. en vers italiens, par Fiocchi, 558.
—(Trois chants de l'), par Bignan, 171.
Impression stéréotype (Sur l'origine et les progrès de l'), par Hodgson, 331.
Imprimerie (Sur l'origine de l'), par R. Willett, 140.
—par M. de la Serna Santander, 140.
—à Tiflis en Géorgie, 598.
Indes orientales, 15, 62, 130, 328, 377, 597.
Industrie, 216, 240, 414.
Inscription, 184.
Institut royal de France (L'état de l'), pour l'année 1821, 621.
Instruction publique à Free-Town, Sierra-Leone, 176; — à Genève, 187; — à Naples, 189; — en Espagne, 191, 561; — à Paris, 215; en Russie, 581; — en France, 629.

—(Observations sur le système actuel de l'), par Pottier, 583.
—(Essai d') universelle et publique, par N. Covelli, 555.
Instrument (Nouvel) de mathématiques, inventé à Halberstadt, 186.
—de M. Berlinghieri, pour exécuter l'opération appelée *Esophagotomie*, 609.
—pour les observations de nuit, à la mer, inventé par M. Touboulic, 614.
—d'agriculture (Description des nouveaux), par Thaer, 564.
Intrigant (L') maladroit, coméd. de Picard, 218.
Inventions et Découvertes, 186, 578, 605, 609, 610, 614, 626.
Irlande (Excursions faites dans l'intérieur de l'), par Trotter, 537.
Isambert, Recueil complet des lois et ordonnances, 578.
—Recueil général des ordonnances, 635.
Isles de l'Océan pacifique, 175.
Italiade (L'), poème italien, par A. M. Ricci, 557.
Italie, 19, 150, 189, 281, 322, 341, 389, 554, 609.
—(L') au 19e siècle, 580.
Ivresse (Remède contre l'), 614.

J.

Jackson's Account of Timbuctoo, etc. A., 485.
Jacob, Essais philosophiq. sur l'homme, 334.
Jardin botanique de l'université de Liége, 198.
Jeanne-d'Arc, opéra-comique, par Théaulon, 641.
Jenning's family cyclopædia, 183, 329.
Jomard, C.,-N., 211.
Jomini, Traité des grandes opérations militaires., A., 50.
Jonama, De la prueba por Jurados, 560.
Joubert, Manuel de l'amateur d'estampes, 587.
Jourdan, Recueil général des ordonnances, etc., 635.
Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres, A., 490.
Journaux et Ouvrages périodiques, en *Allemagne*, *Hermès* publ. à Leipsick, 146.—*Jenaische lit. Zeitung*, 147.—*Die Muse*, 586.—*Kieler Beyträge*, 546. — *Wiener Zeitschrift für Kunst*, etc., 549. — *Wiener Conversationsblatt*, 549.—*Conversationsblatt von Brockhaus*, 550. — *Morgenblatt*, 551. — Mercure grec, publ. à Vienne, 607. — La Minerve, publ. à Leipsick, 608.
—en Angleterre: *Thomson's Annals of Philosophy*, pub. à Londres, 132.--*A journal of science, literature and the arts*, publ. à Londres, 332. — *The Bee*, publ. à Londres, 333. — *The Labourer's friend*, publ. à Londres, 333.—*New Monthly magazine*, 541. — *The literary chronicle*, 542.
—au *cap de Bonne-Espérance*, *The Cape-town gazette*, 598.
—en *Espagne*, *Periodico Constitucional de la Pravincia*, publ. à Murcie, 612.
—en *France* : *Christliche Mittheilungen*, publ. à Strasbourg, 172. —Bibliographie de la France, publ. à Paris, 172.—Nouv. Bibliothèque germanique, médico-chirurgicale, publ. à Paris, 369.—Journ. d'agriculture, etc. du département de l'Ain, 371. — Bibliothèque de famille, publ. à Paris, 372. — L'Alcyon, publ. à Marseille, 373.—La Minerve littéraire, A., 532.
— Annales de chimie et de physique, par Gay-Lussac et Arago, publ. à Paris, 590. — Bulletins de la société médicale d'émulation de Paris, 591. --Chronique religieuse, pub. à Paris, 592.—Le Miroir, publ. à Paris, 593.
—à *Haïti*, l'Abeille haïtienne, publ. au Port-au-Prince, 536, 596.
—en *Italie*, Journal arménien, publ. à Venise, 590.
—à la *Nouv. Galles du Sud*, trois gazettes, publ. à Sidney, 598.
— en *Pologne*, la Décade polonaise, 382.
— publiés en *Russie* pendant l'année 1820, 602.

—en *Suisse*, Feuille du canton de Vaud, 341.—Annales de législation et de jurisprudence, publ. à Genève, 389.
Jugement critique sur le code de lois, intitulé : Novisima recopilacion, par don F. Marina, 347.
Jullien (M. A.), fondateur et directeur de la *Revue Encycl.*-C.-M., 5. A., 268.—Note 456. Observation, 474.—Diverses annonces bibliographiques.
Jurisprudence, 137, 142, 163, 353, 389, 490, 544, 555, 577.
Justice pénale (sur l'administration de la) dans les gouvernemens constitutionnels, par F. de Marco, 555.

K.

Karamsin, Continuation de son Histoire de Russie, 382.
Kelsall's Classical Excursion, 148.
Kenilworth, mélodrame anglais, par Dibdin, 600.
Kératry, La France telle qu'on l'a faite, 356.
Kieler Beyträge, 546.
Kinker, Gedichten, 350.
Koch, Mémoire pour servir à l'histoire de la campagne de 1814, 354.
Kotzebues neue Schauspiele, 145.

L.

Laborde (Alex. de), C.—A., 82.
La Fontaine, Histoire de sa vie et de ses ouvrages, par Walckenaer, A., 513.
La Harpe, Abrégé de son cours de littérature par Perrin, 584.
Lamarck, Système analyt. des connaissances positives de l'homme, A., 257.
Lampadarios. *Voyez* Offices.
Langue grecque (Arche de la), A., 525.
—latine (La) rappelée à ses élémens par Pastelot, 356.
Lanjuinais, Discours sur la compétence de la chambre des pairs, etc., 168.
—Vues politiques sur les changemens à faire à la constitution d'Espagne, 168.
Larcheregium, 565.
Larcheret, Répertoire vocal du ménestrel, 589.
Législation, 347, 354, 389, 572, 578, 579, 655.
—constitutionnelle, recueillie par Bonnin, 579.
Leons Beschreibung der Wiener Bibliothek, 548.
Lesne (mademoiselle), Grammaire musicale, 366.
Lettre d'un Israélite français à ses coreligionnaires, 160.
Lettres de Blanche, princesse d'Almafi, par le comte Golowkin, 360.
—de Saint-James, 553.
Leyden et H. Murray, Histoire des voyages et découvertes en Afrique, 566.
Linden (Van der), Iudical, practical and mercantile Guide, 130.
Lionel, roman, 585.
Lithographie (État actuel de la) en France, 248.
Litta, Famiglie celebri Italiane, 152.
Littérature allemande, 145, 336, 386, 549, 551;—anglaise, 139, 228, 303, 446, 517, 542;—arménienne, 590;—espagnole, 561, 594, 615;—française, 111, 117, 159, 171, 319, 358, 501, 513, 532, 584, 593, 639, 640, 641;—galloise, 181;—hébraïque, 95;—hollandaise, 156, 350;—italienne, 153, 315, 346, 557, 611;—orientale, 609;—russe, 382, 541.
Llorente, C.-B., 347, 559.—N. 191, 192.
Lochiel, or the field of Culloden, 140.
Lois et ordonnances du royaume, recueillies par Isambert, 578.
Lucianus num scriptis suis adjuvari religionem christianam voluerit? 145.

M.

Mac-Carthy, choix de Voyages, A., 474.
Machine à vapeur, à Hornu, près de Mons, 395.
Mackenzie's illustrations of Phrenology, 133.

MAGNETISME ANIMAL (Etat actuel du) en Hollande, 349.
Mailly, ou le Tribut de la reconnaissance, par A. J. Carbonnel, 171.
Maison (La) en loterie, comédie de Picard et Radet, 219.
Maisons (Des) de santé destinées aux aliénés, M., 26.
— portatives, 605.
Malesherbes (Essai sur la vie de), par Boissy-d'Anglas, 583.
Manget, Elémens de l'Histoire de Suisse, 340.
Manuel de l'amateur d'estampes, par Joubert, 587.
— (Petit) philosophique et politique, 571.
Manufacture des apprentis pauvres et orphelins, établie à Paris, 216.
Manuscript aus Sud-Deutschland, 335.
Manuscrits (Anciens) trouvés en Angleterre, 381.
Marc-Aurèle, 570.
Marco (F. de), Sull' amministrazione della giustizia penale ne' governi constituzionali, 555.
Mari (Le) et l'Amant, comédie par Vial, 416.
Marie de France (Poésies de), A., 319.
Marina, juicio critico, etc., 347.
MARINE, 374, 614.
Marmontel, Œuvres complètes, A., 501.
Marron, C.-B., 155, 348.
Martel, élémens de philosophie morale, 560.
Martin, peintre anglais, 601.
MATHÉMATIQUES, 186.
Matière médicale de l'Indostan, par Ainslie, 130.
Maximilien (Prince) de Wied-Neuwied, voyage au Brésil, traduction française, 567.
Mayrs Reise nach Constantinopel, etc., 339.
Mazet, Voyage en Andalousie, 565.
Mazois, C.-A., 322.
MÉCANIQUE, 414.
Médailles (Discours sur les) d'Auguste et de Tibère, 365.
MÉDECINE, 130, 150, 206, 328, 341, 349, 369, 459, 554, 559, 565, 591, 599, 615, 626, 635, 654.
— comparative (De l'objet de la), par Chiaverini, 554.
Medyton. *Voyez* Musique ecclésiastique.
Meletemata e disciplina antiquitatis, opera F. Creutzeri, 336.
Meli, Poesie d'un amico degli uomini, 346.
Mémoire présenté aux cortès d'Espagne, par P. Aparici y Ortiz, 153.
MÉMOIRES, NOTICES, etc. (I). Coup d'œil général sur la Revue Encyclopédique (M. A. Jullien), 5.—Des maisons de santé destinées aux aliénés (E. Salverte), 26.—Tablettes numismatiques (Dumersan), 42.—Variations de la température pendant l'année 1820 (Francœur), 221.—Essai historique sur la poésie anglaise (Chasles), 228, 446.—Expositions des porcelaines et des tapisseries, à Paris (P. A.), 240.—Extrait du rapport de M. Delalande sur la collection d'histoire naturelle faite au cap de Bonne-Espérance, 421.—De l'atmosphère de la femme (Cadet Devaux), 427.
— dans les langues modernes de l'institut royal de Hollande, 562.
— latins, *id.*, 563.
— de la société d'émulation de Cambrai, 586.
Menton de galoche, appareil propre à corriger cette difformité, 626.
Messala Corvinus (M. Valerius), par Van Hall, 561.
Métaphysiciens classiques (Collection des), 542.
Mezard, Du Principe conservateur, A., 72.
Mezzanotte, Le odi di Pindaro, 559.
Millelot, C.-B., 575.
Milton's doctrine and discipline of Divorce, 157.
Mirabeau (Œuvres choisies de), 171.
Mission de la Louisiane (Notice sur la), 575.
— en Amérique, 595.
Missionnaire (Le) selon l'évangile, 568.
Molière (Dissertation sur), par Beffara, 364.

Molière (Hommage à), 217.
Monastery, *The*, 375.
Monchereau (*Die*) *oder geschichtl. Darstellung der Klosterwelt*, 544.
Montbron, Essais sur la littérature des Hébreux, A., 95.
Montegre (Hommage à), par les Haïtiens, 597.
Morale, 560.
Moricaud, *Flora Veneta*, 559.
Mort (La) du Tasse, opéra par Cuvelier, 417.
Moyen (Mémoire sur les) de réparer les torts faits au commerce de la France, par l'insurrection de Saint-Domingue, 169.
Muller, *De tripode Delphico*, *dissertatio*, 558.
Muralt, élève de Pestalozzi, fonde un pensionnat à Pétersbourg, 381.
Murray (Hugh), *Voy.* Leyden.
Musée (Formation d'un) à Limoges, 616.
— (Nouveau) dans le Palais Conservatori à Rome, 190.
— de la Mythologie de l'art, par Bœttiger, 558, 586.
— du Vatican, 590.
Musique, 141, 188, 566, 416, 589.
— ecclésiastique (Introduction à la théorie et à la pratique de la), par Medyton, 594.
Mysticisme (Traité sur le), par Borger, 155.
Mythologie, 558, 586.

N.

Naples, 151, 541, 554, 581, 611.
— Divers ouvrages relatifs à la législation, etc., de ce royaume, 611.
Necker (Notice sur), par A. de Stael-Holstein, 167.
— Œuvres complètes de), 167.
Nécrologie : Prosper Bouzée, à Saint-Louis, Sénégal, 178. — De Hemmerlin, à Stockholm, 185. — L'abbé Zamagna, à Milan, 191. — de Monthion, à Paris, 219. — L'abbé Morcelli, à Chiari, 591. — Montegre, au Port au Prince, 417. — Lagrence, à Paris, 419. — Havet, à l'île de Madagascar, 598. — Serain, à Caen, 641. — Cailly, à Caen, 641. — Giraud, à Paris, 642. — Le marquis de Fontanes, à Paris, 642.
Nelli, *Vita e commercio litteraria di Galileo Galilei*, 155.
Nombre de pièces jouées, en 1820, sur les théâtres de Paris, 658.
Nominations académiques : M. A. Julien de Paris, 189, 204. — sir Sidney Smith, 202. — A. Mahul, 204. — Brinckley, 204. — Brochneuberger, 204. — Thaer, 205. — Le prince Maximilien de Wied-Neuwied, 607.
— faites par l'Institut royal de France, en 1820, 621.
— faites par l'académie royale de médecine de Paris, 624.
Nouv. Galles mérid. 598.
Nouvelles littéraires (IV) : Allemagne, 186, 385, 606. — Brésil, 175, 596. — Buenos-Ayres, 596. — Chine, 176. — Danemarck, 185, 383, 606. — Egypte, 598. — Espagne, 191, 594, 615. — États-Unis, 175, 374, 595. — France, 200, 599, 614. — Géorgie, 598. — Grande-Bretagne, 179, 378, 599. — Grèce, 612. — Groenland, 175. — Haïti, 596. — Indes orientales, 597. — Iles de l'Océan pacifique, 175. — Italie, 189, 389, 609. — Nouvelle-Galles méridionale, 598. Paris, 204, 406, 619. — Pays-Bas, 194, 595, 615. — Pologne, 183, 382. — Russie, 381, 601. Sénégal, 178. — Sierra-Leone, 176. — Sibérie, 377. — Suède, 184, 605. — Suisse, 187, 389.
Nuit (La) des noces, tragédie anglaise, 600.
Numismatique, 42, 365.

O.

Observateur (L') au XIXe siècle, par Saint-Prosper, 163.
Ode sur les avantages de la nouvelle réforme, par madame C. de Luna-Folliero, 590.
Œufs (Pesanteur des), au commencement et à la fin de l'incubation, 411.
Œuvres complètes : de Necker, 167; — de madame de Stael, 167 ; — de Cicéron, traduction française, 414 :

—de Marmontel 501; — de Buffon, 563 ; — de Volney, 569.
—poétiques de R. Southey, A., 517.
Offices des fêtes principales et théométoriques, par Lampadarios, 594.
Ohsson (M. . . d'), Tableau général de l'empire ottoman, 572.
Oiseau semblable au colibri, découvert en Allemagne, 186.
Oliva, *Tassortea*, 153.
Ordinaire, Méthode pour l'enseignement des langues, 215.
Orfila's Treatment of persons who have taken poisons, 328.
Ornithologie (Manuel d'), par Temminck, A., 466.
Ortiz (*Aparicio*), *Memoria que presento a las Cortes*, 153.
Ouvrages périodiques. *Voyez* Journaux.

P.

Parent-Réal, C. — A., 501. — B., 554.
Paris, 204, 406, 619.
—(Consommations de la ville de), 565.
—(sur le balayage et nettoyage des rues de), 565.
—(Histoire physique, civile et morale de), par Dulaure, 573.
Parlement d'Angleterre (Sur la constitution et le), 554.
Participe Français (Théorie du), par Bescher, 357.
Pastelot, La langue latine rappelée à ses élémens, 356.
Pathologie analytique, par M. Buffalini, 341.
Pays-Bas, 19, 155, 194, 348, 395, 561, 615.
Peintures. *Voyez* l'article Beaux-arts.
—à fresque, moyen de les détacher, 610.
Pellico. *Euphemio di Messina*, 557.
Perrin, Abrégé du Cours de littérature de La Harpe, 584.
Pétersbourg (Coup dœil sur), 586.
Phare à Carlsten en Suède, 185.
Philoclès, 358.
Philologie, 143, 149, 344, 356, 357, 387, 525, 608.
Philosophie, 150, 162, 334, 571.
—naturelle, 132, 257.
—grecque (Histoire de la), par D. Sacchi, 150.
—morale (Elémens de), par Don M. Martel, 560.
Phrénologie, 180, 564.
Phrenology (*Illustrations of*), *by G. S. Mackenzie*, 133.
Physique, 185, 194, 221, 564, 590.
Phytographie médicale, par J. Roques, 654.
Pierre gravée antique (Lettre sur une), par Ciampi, 543.
Pile voltaïque (Action de la) sur l'aiguille aimantée, 185.
Pindare (Odes de), traduites en italien, par A. Mezzanotte, 559.
Poème romantique, en langue russe, par Pouchkin, 382.
Poésies, 153, 156, 171, 228, 315, 319, 346, 350, 351, 358, 382, 390, 557, 558, 559, 561, 584.
—dramatique, 117, 139, 145, 153, 156, 336, 386, 557, 584, 613, 635, 639, 640, 641.
—anglaise (Essai historique sur la), M., 228.
—de Kinker, 350.
—diverses de madame la comtesse d'Hautpoul, 358.
—d'un ami des hommes, par C. Meli, 346.
—légères de Vervier, 351.
Poètes russes (Extraits des), par Bowring, 541.
Poison (Traitement à suivre pour combattre les effets du), par Orfila, 328.
Politique, 72, 151, 153, 154, 155, 163, 168, 169, 191, 330, 335, 353, 354, 356, 540, 546, 552, 553, 560, 580, 611.
—(Enseignement de la) en Espagne, 192.
Pollini (*Ciro*), *Catechismo agrario*, 342.
Pologne, 17, 141, 183, 382, 543.
Pompeii (Sur les travaux entrepris à), 611.
Poniatowski, Statue équestre de ce prince à Varsovie, 184.
Pont romain, découvert dans la province de Groningue, 596.

Ponts (Nouveau système de) en bois et en fer forgé, par Poyet, 158.
Pope, Essai sur l'homme, traduit en vers français par J. Delille, 584.
Popham, Le Sac blanc, 583.
Population de Groenland, 175.
— (Sur la) du royaume de Pouille, par Cagnazzi, 554.
Porcelaines de Sèvres, 242.
Portugal, 20, 285.
Pottier, Observations sur l'instruction publique, 583.
Pradt (De) L'Europe et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, 555.
Progetto d'un nuovo piano di studi, 151.
Principe (Du) conservateur, par Mezard. A., 72.
Prugg, Ou Organe lib., 155.
Prisons (Amélioration des), 379.
—du comte de Kent, 180.
Prix proposés : par l'Académie royale des sciences de Bordeaux, 201;— par l'Université de Tubingen, 585; — par la Société de littérature d'Anvers, 396; — par la Société royale pour l'encouragement des beaux arts de Bruxelles, 597;—par la Revue Encyclopédique, 409; — par la Société des sciences de Harlem, 612;—par la Société de médecine d'Evreux, 619.— par le Cercle académique de Marseille, 619;—par la Société royale des sciences de Nancy, 619.
Procédure contradictoire (Quelques points essentiels de la), 142.
Programme du concours et du salon de 1821, de Bruxelles, 597.
Projets (Des) de l'Autriche sur l'Italie, 169.
Prométhée, imité du grec, en hollandais, par Dacosta, 156.
Proposta di alcune correzioni al Vocabolario della Crusca, 544.
Protégés (Les) du dix-huitième siècle, 545.
Psyché enlevée par les Zéphyrs, tableau de Prud'hon, gravé par Mulhet, 657.
Pugin, Specimens of gothic architecture, 141.
Pyramide de Denain, 615.

Q.

Quartz bleu, substance nouvelle découverte dans ce minéral, 184.
Quatremère de Quincy. *Voyez* Encyclopédie méthodique.

R.

Rage (Remède contre la), 626.
Rapport à la Cour des Pairs, par le comte de Bastard, 168.
— fait à la Société génevoise sur les écoles lancastriennes, 149.
— (Seizième) de la Société biblique britannique et étrangère, 134.
Raulhac, Annotations sur l'histoire d'Aurilhac, 353.
Raymond, carte topographique militaire des Alpes, 567.
Réclamations de M. Warnkoenig contre un article de la Revue Encyclopédique, 199.
— des éditeurs de l'Almanach des Muses hollandaises, 599.
Recueil général des ordonnances, etc., par Jourdan, Decrusy et Isambert, 635.
Réglement (Nouveau) pour les artistes pensionnaires, 636.
Religion chrétienne (Des alimens que la) fournit à l'éloquence, par Van Hengel, 549.
Representacion que en 1819 dirigéron al rey varios pueblos, 154.
Ressi, Dell' economia della specie umana, 150.
Révolution de Naples (Observations sur la), par le duc de Ventignano, 151.
— napolitaine (Réponse à la Déclaration de lord Liverpool sur la), par Romeo, 541.
Revue chronologique de l'Histoire de France, A., 82.
— encyclopédique, Coup d'œil général sur ce Recueil, M., 5.
Reynaud (Algèbre de), 157.
Riberi, sulla canrena contagiosa ò nosocomiale, 150.
Ricci (A. M.), L'Italiade, 557.
Riccarda tragedia, 159.

Riesch (Graf von), Bühnen-Spiele, 336.
Romans, 111, 140, 360, 373, 583, 594.
Rondelet, Commentaire de S. J. Frontin sur les aquéducs de Rome, A., 322.
Roquefort, Poésies de Marie de France, A., 319.
Roques, Histoire des poisons tirés du règne végétal, 634.
Rousseau (Pensées et maximes de J. J.), 162.
Ruffa, tragédie etc., 153.
Russie, 17, 279, 381, 601.

S.

Saalfälds Geschichte der Universitat Göttingen, 547, 608.
Sac (le) blanc, par sir Ch. Popham, 583.
Sacchi (Defendente), Storia della filosofia greca, 150.
Sacrifices (De l'origine des), par G. de Cesare, 347.
Saint-Chamans, du système d'impôts, etc., 572.
—Prosper (St.-), l'Observateur au 19e siècle, 163.
—Simon (St.-), du système indust., 572
Salfi, C.—A., 315.
Salverte (Eusèbe), C.—M., 26.
Santander, On the origin of printing, 140.
Sardaigne, 281.
Schillers Briefe an H. von Dalberg, 145.
Schinz, Abbildung der Eyer und Künstl. Nester der Vögel, 147.
Scott (sir Walter), Kenilworth, nouv. roman, 183.
Sculpture, 381.
Séductions (Les), par madame Jenny, L. G. 171.
Ségur (Le comte de), C.—A., 111, 515.—B, 593.
—Histoire universelle, 164.
Séjour d'un officier français en Calabre, 581.
Sel commun (Utilité du) en agriculture, 378.
Sénégal, 16, 178.
Session de 1819, 354.
Sibérie, 377.
Sicile, 19.
Siège (Du) et de la nature des maladies, par Alard, A., 459.
Sierra-Leone, 16, 176.
—(Etat de) en 1820, 176.
Simone di Nantua, 151.
Sniadecki, Discours sur Nicolas Copernic, 141.
Sociedad (La) feliz, 560.
Sociétés savantes et d'utilité publique:
—médicale de New-York, 375.
—historique de New-York, 375.
—pour l'encouragement des arts, des manufactures de Londres, etc., 599.
—géologique du comté de Cornwall, 179.
—phrénologique d'Edimbourg, 180.
—génevoise pour l'avancement de l'instruction religieuse de la jeunesse, 149.
—des sciences de Harlem, 612.
—de littérature d'Anvers, 396.
—royale pour l'encouragement des beaux arts, de Bruxelles, 397.
—royale des sciences, etc., de Nancy, 619.
—des sciences de Grenoble, 403.
—littéraire de Metz, 406.
—des sciences de Strasbourg, 204.
—de médecine d'Evreux, 619.
—d'émulation de Cambrai, 586.
—d'agriculture de Saintes, 203.
—pour l'amélioration des méthodes d'enseignement, de Paris, 622.
—des amis des arts, de Paris, 245.
—de bonnes lettres de Paris, 408.
(*Voyez* aussi le mot Académies.)
—bibliques: d'Angleterre, 175. — en Sibérie, 377. — à Pétersbourg, 381.
Solitaire (Le), par d'Arlincourt, 585.
Sonate inédite de Haydn, 416.
Sort (Du) de l'homme, etc., par Azaïs, 571.
Sourds-muets: Institution de Hamm en Westphalie, 385; —de Camberg en Nassau, 607.
Southey (Robert), Œuvres poétiques, A., 517.
Spécifique qui préserve de la teigne la laine, drap, etc., 394.

Squelette de l'homme (Tableau elementaire du), par Hereau, 589.
Stael Hostlein (A. de), Notice sur Necker, 167.
—(Madame de), Œuvres completes, 167.
Stapfer, De la lecture de la Bible, 352.
Statistique, 554.
Statue antique présentée au Roi par le marquis de Riviere, 657.
— de Memnon, en Égypte, 598.
Stolbergs Büchlein von der Liebe, 535.
Storia dell' America, 543.
Suède, 88, 279, 605.
Suisse, 18, 147, 187, 281, 339, 389, 552.

T.

Tablettes numismatiques, M., 42.
Taillandier, C.-B., 577.
—discours sur le devoir de l'avocat, 353.
Tapis de la Savonnerie, 240.
Tapisseries des Gobelins et de Beauvais, 240.
Tappe, Recherches sur la bataille d'Arminius, 144.
Tassortea, Poème de D. S. Oliva, 153.
Telegraphie generale, nautique et commerciale, 214.
Temminck, Manuel d'ornithologie, A., 466.
Tempéramens (Division naturelle des) par Thomas de Troisvèvre, 564.
Ternaux, ses expériences pour conserver les grains, 211.
Tessère antique (Explication d'une), par M. de Hauteroche, 364.
Tessin et h Tessiniana, A., 88.
Thaer, Instrumens d'agriculture, 564.
Theatres de Paris, 217, 416, 658. — de Nancy, 400. — de Londres, 600. —d'Odessa, 605.
— du comte F. de Riesch, 356.
Theologie et Religion, 155, 156, 160, 179, 191, 349, 552, 590, 568, 592.
—(Enseignement de la) en Espagne, 191.
Thierry (S. D.), C.-A., 117.
Themsen's Annals of Philosophy, 152.
Thorwaldsen, Details sur ce célebre sculpteur, 383.
Timbuctoo (Notice sur), par J. G. Jackson, A., 485.
Tissot, Précis des guerres de la révolution française, 575.
Toile incombustible, 195, 207.
Topographie, 567, 598.
Touboulic, inventeur de plusieurs instrumens nautiques, 614.
Toullier, Le Droit civil français, 577.
Tragédies de F. Ruffa, 155.
Traite des nègres (Tableau des changemens de la), par Hune, 545.
Traité des grandes opérations militaires, par le général Jomini, A., 50.
Trépied de Delphes (Sur le), par Muller, 358.
Triomphe (Le) de Galathée, peint par Raphaël, gravé par Richomme, 658.
Trotter's Walks through Ireland, 557.
Turquie, 280.
Typographie, 140, 331, 386.

U.

Universités: Upsal, 185. —Liege, 197. —Tubingen, 385. —Gœttingen, 547, 608.
—de France, modifications apportées dans son organisation, 629.
—de Grenoble (Hist. de l'ancienne), par Berriat-Saint-Prix, 573.
Uomini (Degli) illustri d'Urbino, 152.

V.

Vaccine (Institution pour la), de Londres, 599.
Van Hall, M. Valerius Messala Corvinus, 561.
Van Hengel, Oratio de religionis christianæ disciplina, etc., 349.
Van Lennep, Parentalia in honorem H. C. Crass, 551.
Variations de la température pendant l'année 1820, M. 221.
Vaucher, Elemens de grammaire grecque, 553.

Vène, Essai d'une nouvelle théorie d'electricité, 564.
Ventignano, Osservazioni sulla revoluzione di Napoli, 151.
—*Pensieri sulla scienza della storia*, 343.
Vervier. Dichtstukjes, etc., 351.
Viarreggio (Construction d'un port à), 189.
Vie de Jean Philpot Curran, A., 287.
— organique (Sur les lois de la), par Pring, 153.
Viennet, Clovis, tragédie, 584.
Vierge (La) d'Arduène. *Voy.* Voïart.
Villars (Pyramide élevée en l'honneur du maréchal de), 615.
Virginie, tragédie d'Alfieri, traduite en espagnol, 612.
Visite (Une) à la campagne, opéra comique, 219.
Vocabulaire della Crusca (Projet de corrections pour le), 344.
Voïart (Elisa), La vierge d'Arduène, A., 111.
Volney, Œuvres complètes, 569.
Voltaire, édition Touquet, 362.
— (Pensées et maximes de), 352.
— (Vie de), ouvrage anglais par M. Standish, 380.
Voyage (Le) à Dieppe, comédie par Vafflard et Fulgence, 640.
VOYAGES : chez les Mahrattes, par Tone, 158; — à Constantinople, etc., par Mayr, 339; — en Andalousie, par Mazet, 565; — au Brésil, par le prince Wied-Neuwied, 567; — pittoresque en Italie, par Bruun Neergaard, 567; — dans les Vosges, par Engelhardt, 568.
— DE DÉCOUVERTES : du vaisseau anglais commandé par le capitaine Bazil Hall, 596.
— SCIENTIFIQUES : de MM. Spix et Martens, au Brésil, 186; — du docteur Salami, en Italie, 190; — de M. Fontanier, en Turquie, 414; — de M. Bonpland, aux îles du Parana et du Paraguay, 596; — de M. Sieber, en Abyssinie, 601; — de M. Rask, dans l'empire des Birmans, 601; — de Neri, en Tartarie, 601.
— (Choix de), par J. Mac-Carthy, A. 474.
— (Histoire complète des) et découvertes en Afrique, 566.
Voyageurs (Les jeunes), ou Lettres sur la France, 159.

W.

Walckenaer, Histoire de la vie de La Fontaine, A., 513.
Watkins' Biographical and Chronological Dictionary, 331.
West, Souscription pour l'érection d'une statue en l'honneur de ce peintre, 381.
Whist (Traité du jeu de), 366.
Willet, On the origin of printing, 140.
Wyttenbach (Madame), Histoire de ma petite chienne Hermione, 361.

Y.

York (The) Lunatic Asylum, 29.

Z.

Zénobie, tragédie de Royou, 639.
—*Zimmermanns Neue Chronick von Hamburg*, 334.
ZOOLOGIE, 348.

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 80, ligne 4, 1677, lisez : 1670; — page 87, ligne 15, *accompagnées*, lisez : *accompagnés*; — p. 95, l. 7, après ce mot, l'*égyp-*

SUITE DE L'ERRATA.

tien, ajoutez : l'*arabe*; — p. 116, l. 12, *Eddas*. *des Scandinaves*, lisez : *Eddas des Scandinaves*; p. 130, l. 5, *pratical*, lisez : *practical*; — p. 131, l. 2, *dukhanie*, lisez : *dekkani*; — ibid. l. 23, *talingou*; lisez : *telingou*; — ibid. l. 57, *cacine fraiche*, lisez : *racine fraiche*; — p. 132, l. 14, *Whick*, lisez : *White*; — ibid. l. 10, *très-ligneuse*, lisez : *très-visqueuse*; — p. 143, l. 27, *von tran*, lisez : *von Iran*; — ibid. ibid. *de Tran*, lisez : d'*Iran*; — p. 144, l. 8, *gegond*, lisez : *Gegend*; — p. 147, l. 36, *beschreilung*, lisez : *beschreibung*; — p. 222, l. 20, *Campion*, lisez : *Champion*; — p. 228, l. 14, l. 23 *Chancer*, lisez : *Chaucer*; — p. 325, l. 3, *lois éditles*, lisez : *lois des Ediles*; — p. 334, l. 16, *Limmermann*, lisez : *Zimmermann*; — p. 335, après *plus avantageuses*, ajoutez : *que Hambourg*; — p. 336, l. 35, *disciplina*, lisez : *disciplinâ*; — p. 349, l. 33, *des alimens*, lisez : *des elemens*; — p. 377, l. 16, d'*Arungabad*, lisez : d'*Aurungabad*; — p. 606, l. 3, *en Hollande*, lisez : *dans le duché de Shleswig*; — p. ibid., l. 16. *abrakas*, lisez : *abraxas*; — page 639, ligne 10, *Londin*, lisez : *Longin*.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

1915 4

BINDING SECT. OCT 7 - 1970

AP
20
R53
t.9

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY